Diocèse de Quimper et Léon

Document numérisé en 2015

ÉVÊCHÉ DE QUIMPER ET DE LÉON
ARCHIVES

HISTOIRE

DU VÉNÉRABLE SERVITEUR DE DIEU

JULIEN MAUNOIR

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

POITIERS. — IMPRIMERIE OUDIN ET Cie.

9220

HISTOIRE

DU

VÉNÉRABLE SERVITEUR DE DIEU

JULIEN MAUNOIR

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

FB
922
DAU

PAR LE

PÈRE XAVIER-AUGUSTE SÉJOURNÉ

DE LA MÊME COMPAGNIE

« Depuis saint Vincent Ferrier, nul ouvrier évangélique n'a travaillé au salut de la Bretagne avec autant de succès que le Père Maunoir. »

(Mgr BALTHASAR GRANGIER, *évêque de Tréguier.*)

TOME II

ARCHIVES DE QUIMPER ET DE LEON

LIBRAIRIE RELIGIEUSE H. OUDIN

PARIS
10, RUE DE MÉZIÈRES, 10

POITIERS
4, RUE DE L'ÉPERON, 4

1895

Tous droits de reproduction et de traduction réservés

HISTOIRE

DU

VÉNÉRABLE SERVITEUR DE DIEU

JULIEN MAUNOIR

CHAPITRE XXII

LES MISSIONS DU P. MAUNOIR DANS LA BASSE ET LA HAUTE-BRETAGNE

1658-1661

Contradictions et croix du P. Maunoir. — Approbation de sa méthode, le 2 février 1658. — Les évêques de Bretagne se disputent le P. Maunoir. — L'évêché de Saint-Brieuc a les prémices de 1658. — Travaux des missionnaires. — Mgr Grangier apporte lui-même à la mission de Plouha les résultats de l'examen de la méthode. — Missions en Cornouailles. — Nouvelle mission à Notre-Dame de Coz-Yaudet. — Consolations des missionnaires. — Conversion d'une pécheresse. — Châtiments infligés aux détracteurs des cantiques spirituels. — Le P. Maunoir attend toujours un compagnon d'apostolat. — Les espérances qu'il fonde sur le P. Champion. — Le P. Antoine Joseph Poncet s'associe aux travaux du P. Maunoir. — L'opinion qu'il s'est formée du Vénérable. — Instances faites auprès du Père Général pour obtenir un missionnaire breton. — M. de Trémaria tombé malade se retire momentanément dans l'évêché de Vannes. — Ses épreuves passagères. — Le P. Bagot résout tous ses doutes. — Travaux du P. Maunoir en Cornouailles. — La mission du Moustoir et la chapelle de la Croix-Neuve. — Souvenir de la Passion de 1659 au Moustoir. — Une paroisse presque païenne convertie par le P. Maunoir. — Le Vénérable à Douarnenez en 1660, et ses projets pour la gloire de Dom Michel. — Travaux apostoliques de M. de Trémaria. — Procession générale à Notre-Dame de Rumengol. — Une guérison miraculeuse due à M. le Nobletz. — Développement de l'œuvre des missions. — Mission du Faou. — Débuts de M. Tourmel. — Attentat contre la vie du P. Maunoir à Loperhet. — Le Vénérable retourne à Mür-de-Bretagne et à Saint-Guen. — La mission de Vieux-Marché. — Guérison de

Jeanne Fichet. — La légende du château de Poulancre à Saint-Gilles trève de Saint-Mayeux. — La procession générale du Haut-Corlay. — Le cantique des âmes du Purgatoire à la chapelle de Saint-Elouan. — Départ du P. Poncet pour l'Amérique. — Il est remplacé par le P. Jacquesson. — Missions en Cornouailles et dans le diocèse de Vannes. — Mission de Rennes. — Miracles de conversion. — Le bien opéré par la présence de M. de Trémaria. — Mission de la Chapelle-Janson. — Encore les affidés de la Montagne. — Histoire d'un petit pâtre. — Mission de la Guerche. — M. de Trémaria tombe de nouveau malade. — Le P. Maunoir au couvent des Carmes de Sainte-Anne d'Auray. — Les missions du Bodéo et de la Harmoye. — Effrayante mortalité. — Le P. Maunoir rentre à Quimper, atteint par la contagion.

Les croix et les contradictions ne manquaient pas au P. Maunoir. Elles lui venaient des ennemis de la religion qui voyaient avec tant de colère l'empire du démon en Bretagne attaqué, sapé, ébranlé de toutes parts. Mais la grave solution du 2 février 1658 ne fit que ranimer son courage. Elles lui venaient de l'absence d'un compagnon d'apostolat, et voilà que, le 27 février de cette même année, la mort lui enlève à Vannes le P. Rigoleuc, qui avait souvent partagé ses glorieuses fatigues. Mais il poursuit toujours si intrépidement ses conquêtes, que les bénédictions divines ne cessent de se multiplier et que les foules accourent autour de lui plus nombreuses que jamais.

Ce n'était plus seulement les Recteurs, mais les Evêques, ni des paroisses isolées, mais des diocèses entiers qui réclamaient la faveur de sa parole et de son dévouement. Tour à tour Mgr de la Barde à Saint-Brieuc, Mgr Grangier à Tréguier, Mgr de Rosmadec à Vannes, Mgrs de la Motte-Houdancourt et de la Vieuville à Rennes, Mgrs Cupif, de Rieux, de Laval de Bois-Dauphin, de Visdeloup à Saint-Pol-de-Léon, Mgrs d'Ouvrier, Cupif, Cohon, Thoreau de la Grimaudière à Dol, ont recouru ou vont recourir à son zèle pendant plusieurs années. Mgr René du Louët revendiquait plus que tout autre pour sa chère Cornouailles le ministère du P. Maunoir. Il aimait à dire qu'il ne faisait que prêter le Vénérable aux autres diocèses, qu'en règle générale il le retenait la moitié de l'année dans le sien. Et il en était ordinairement ainsi [1].

1. P. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, p. 236. — Necrologium P. Joann. Rigoleuc. Archives de Rome.

L'évêché de Saint-Brieuc eut donc les prémices de 1658. Le P. Maunoir et les missionnaires qui travaillaient avec lui à Plouha, à Pléhédel, à Pléguien, s'y dépensèrent si bien et au milieu d'une telle affluence, qu'on pouvait dire qu'ils avaient évangélisé en quelque sorte une grande partie du diocèse ; car toutes les paroisses des alentours s'étaient donné rendez-vous à la mission. Mgr de la Barde [1], animé d'un si grand zèle pour le salut de son peuple, voulut par sa présence encourager les efforts de tous. Il était charmé de juger par lui-même des fruits que les missionnaires produisaient dans les âmes : « Que ne vous ai-je connu plus tôt, disait-il au P. Maunoir, comme je vous connais maintenant ! Il y a longtemps que mon diocèse aurait profité de vos travaux [2]. »

Mais le P. Maunoir ne pouvait suffire à tout. Si la foule qui se pressait aux missions devenait en quelque sorte incalculable, les missionnaires étaient cependant contraints d'avouer qu'ils ne pouvaient confesser même la dixième partie des pénitents. En vain ceux-ci assiégeaient-ils jour et nuit le saint tribunal. « La moisson est riche et abondante, s'écriaient les missionnaires en 1658, mais que le nombre des ouvriers est encore petit ! » et ils priaient le maître de la moisson de leur envoyer au plus tôt de nouveaux moissonneurs [3].

Le P. Maunoir était en pleine mission à Plouha, quand Mgr de Tréguier, revenant de Paris dans son diocèse, lui apporta à Plouha même la grande nouvelle qu'il avait tant à cœur de recevoir. « M. de Trémaria et moi, lui dit-il, nous avons gagné notre procès. Si les Evêques et les théologiens ont décidé en notre faveur, c'est à vous que nous le devons,

1. Mgr Denis de la Barde, dont la devise était : « In quibus et Dionysius, » avait fait ses premières études au collège des Jésuites de la Flèche. Richelieu le fit nommer en 1641 à l'évêché de Saint-Brieuc, et il fut sacré à Paris le 6 juillet 1642. C'est sous son épiscopat que fut établi le séminaire de Saint-Brieuc et qu'eut lieu à Lamballe la fondation des Dames hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve. Il est mort le 22 mai 1675. Cf. Tresvaux, *L'Église de Bretagne*, p. 329-330. — *Les anciens évêchés de Bretagne, Histoire et monuments*, par J. Geslin de Bourgogne et de Barthélemy, t. I, p. 57-61. Paris, Dumoulin, 1855-1879.

2. P. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, p. 237.

3. P. Fabri, *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii*, ad ann. 1658, p. 59.

mon Père; car nous n'avons fait autre chose que de mettre en lumière toutes les raisons qu'une longue expérience vous avait révélées. Soyons tout à la joie désormais; votre méthode ainsi approuvée va porter des fruits de salut plus abondants encore et nous aidera à découvrir sûrement la vérité [1]. »

De l'évêché de Saint-Brieuc, le Vénérable repassa dans celui de Quimper, où, sans pouvoir indiquer l'ordre dans lequel se succédèrent les missions, nous savons qu'il se fit entendre à Ploaré, à Kernevel, à Guengat, à Pouldergat, probablement avant Pâques. Mais les détails nous échappent. On raconte cependant dans le pays de Guengat que le P. Maunoir étant dans l'église Saint-Sauveur y aperçut un jour un malheureux du nom de Toulec, qui souffrait depuis longtemps d'un mal cruel. Celui-ci invoqua le secours du saint missionnaire, et il se trouva entièrement guéri [2].

Ce n'est qu'après Pâques que se renouvela, à la demande de Mgr Grangier, la mission de Notre-Dame de Coz-Yaudet. A son retour de Paris, M. de Trémaria avait promis à Mgr de Tréguier de s'y trouver avec les autres missionnaires. Il tint parole et eut la consolation de revoir toujours fidèles à la grâce grand nombre de ceux qu'il avait convertis l'année précédente.

Cette fidélité avait été si grande, que les confesseurs disaient qu'en entendant leurs pénitents, il leur semblait entendre des religieux et des religieuses, tant leurs fautes étaient légères et accusaient plus de fragilité que de malice. De là pour les missionnaires, dans le présent, les plus douces consolations, l'oubli des fatigues passées, et pour les luttes à venir, un nouveau courage. Ce qui surtout mettait le comble à leur joie, c'était de voir les prêtres des paroisses puiser eux-mêmes dans ces grands spectacles de la piété populaire un redoublement de zèle et de ferveur [3].

Au reste, les prodiges pendant cette mission furent aussi nombreux que les conversions. Le P. Boschet l'affirme, mais les passe sous silence, pour s'arrêter à la conversion d'une

1. *Vie de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. VI, supplément.
2. *Tradition recueillie à Guengat*, par le P. Le Guinio S. J.
3. *Vie de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. VI, p. 41. — P. Fabri, *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii*, p. 59-60.

pauvre pécheresse dont la fille avait été perdue par ses mauvais exemples. Elle avait fini par concevoir de sa vie scandaleuse une horreur si profonde, que non contente d'avoir confessé ses fautes au tribunal de la pénitence, elle en fit une pénitence publique. Toute baignée de larmes, elle se jeta aux genoux de son évêque en présence de la foule et lui demanda pardon du mal qu'elle avait fait à son diocèse. Bien plus, un dimanche avant la grand'messe, au départ de la procession, elle alla s'agenouiller devant le portail de l'église paroissiale et priait les fidèles de lui pardonner ses désordres. Pour elle, elle assurait qu'elle ne se les pardonnerait jamais. Après avoir ramené à Dieu son enfant, elle répara par une vie exemplaire ses fautes passées. Si elles avaient été grandes, la rigueur de sa pénitence fut plus grande encore [1].

Les missions de Tréméoc, de Kerlaz, de Notre-Dame du Juch, de l'île de Sein, de Notre-Dame du Quillinen occupèrent le reste de l'année. L'île de Sein, au dire du P. Maunoir, se montrait alors si fervente, qu'elle ressemblait moins à une paroisse qu'à une communauté religieuse des plus régulières [2].

C'est pendant l'une de ces dernières missions, croyons-nous, que se passa le fait que nous allons raconter. Le P. Maunoir dans sa Vie de Dom Michel le Nobletz l'assigne à l'année 1658; les Lettres annuelles de la Compagnie de Jésus le reportent à 1663. Quoi qu'il en soit, le voici :

On sait l'importance que le Vénérable attachait aux cantiques spirituels : c'était un des grands triomphes de la mission. Or, un jour que des jeunes filles s'exerçaient à les chanter, survint un habitant de Landerneau. Il se mit à contrefaire leur chant d'une façon aussi ridicule que grossière. A l'instant même il devint muet et ne recouvra jamais la parole avant sa mort, qui eut lieu deux ans plus tard. Si parfois quelques sons s'échappaient de ses lèvres, ils n'étaient que la reproduction des cris grotesques dont il avait essayé d'étouffer la voix des chanteuses. Le P. Maunoir le vit une fois pendant le cours de

1. Ce fait est rapporté par le P. Fabri, p. 62, ad ann. 1659. — P. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, p. 237-238.
2. P. Fabri, *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii*, p. 61, ad ann. 1658.

ces deux ans de mutisme et ne nous dit pas si le coupable profita de son châtiment. Mais il ajoute qu'il n'y avait dans Landerneau personne qui ne connût cette histoire [1].

Un autre railleur avait affecté par mépris de ne pas assister à la procession de clôture, et s'était vanté que pendant qu'elle aurait lieu, il passerait son temps à boire et à s'amuser. Il le fit, mais le lendemain il mourait frappé par le fer d'un assassin [2].

Ces exemples de la justice divine, en même temps qu'ils servaient à la conversion des âmes, entouraient aux yeux des peuples le nom du P. Maunoir comme d'une nouvelle auréole. Il y puisait lui-même la force et le courage pour continuer sa grande œuvre. Et il faut avouer qu'il en avait alors grand besoin. Le P. Général lui écrivait, à la date du 1er avril 1659, qu'il n'avait rien plus à cœur que ses chères missions, et qu'il ne cessait de les recommander au Provincial de France. « Les compagnons, lui disait-il, ne vous manqueront pas pour partager vos fatigues et vos mérites [3]. » Mais les années s'écoulaient et le P. Bernard n'était pas encore remplacé. Les deux Pères envoyés à Quimper pour se donner aux missions n'y trouvaient aucun attrait. Leur concours devenait par là même plus nuisible qu'utile. La situation devenait de plus en plus douloureuse pour le cœur du P. Maunoir. Le P. Général en ressentit une profonde tristesse, et le 28 avril 1659, il pria le P. Jacques Renault alors Provincial de mettre fin à de pareilles vicissitudes.

De son côté, le Vénérable, quand il rentrait pour quelques jours à Quimper, se préoccupait vivement aussi de faire parmi les Pères des prosélytes pour l'apostolat de la Bretagne. Mais les Pères avaient beau se multiplier, ils avaient peine à suffire

1. *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXIV, p. 468. — Litteræ annuæ Prov. Franc. S. J., ad ann. 1663. Archives de Rome.

2. Litteræ annuæ Prov. Franc. S. J., ad ann. 1663. Archives de Rome.

3. Lettre du T. R. P. Goswin Nickel au P. Jul. Maunoir, 1er avril 1659 : « Est mihi cordi missio Armorica, quam sæpius P. Provinciali singularibus verbis commendavi, nec dubito quin ille pro suo zelo illam promoveat. Pergat R. V. laudabiliter, ut hactenus fecit. Non deerunt socii, qui veniant in partem laborum et meritorum. » (Ex archiv. Rom. procur. P. Van Meurs.)

à toutes les exigences d'un grand collège. Un des jeunes professeurs, qui de 1657 à 1660 enseigna la grammaire au collège de Quimper, avait attiré cependant d'une manière toute particulière son attention. Il s'était lié avec le grand missionnaire d'une étroite amitié, lui avait ouvert son cœur et en retour apprenait de lui les saintes industries dont il usait pour sauver les âmes. C'était le P. Champion, le futur biographe de M. de Kerlivio et des PP. Huby et Rigoleuc [1]. Il écrivait à sa belle-sœur : « Le P. Maunoir me veut faire son successeur, c'est un saint. Mais je ne sais pas le breton... » Là était toujours le grand obstacle. Il semblait invincible. Bien que le P. Champion ait compté pour l'un des grands bonheurs de sa vie de s'être trouvé à Quimper avec le P. Maunoir, il trompa les espérances que le Vénérable avait conçues, et porta d'un autre côté de la Bretagne les ardeurs de son zèle [2].

C'est à ce moment-là que vint s'offrir pour la mission bretonne le P. Antoine Joseph Poncet. Il avait été missionnaire au Canada pendant dix-huit ans, et prisonnier des Iroquois, n'avait pas sans peine échappé à la mort. Les sauvages l'avaient meurtri de coups et lui avaient arraché un doigt avec les dents. Quand il sollicita du P. Général ce nouveau poste de dévouement, il lui disait du P. Maunoir, qu'il regardait comme un saint : « L'esprit des apôtres est en lui et les fruits qu'il opère dans les âmes sont dignes d'eux. C'est au milieu des miracles et des prodiges qu'il travaille, mais il est seul à porter le poids des missions [3]. »

1. Le P. Pierre Champion est né le 14 octobre 1632 à Saint-Martin-de-Chaulieu, du diocèse d'Avranches. Il fit ses humanités au collège des Jésuites de Bourges. Entré au noviciat le 18 novembre 1651, il professa quelques années la grammaire et les humanités et passa les vingt dernières années de sa vie à Nantes où il mourut le 28 juin 1701. On a de lui un assez grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons la *Vie du P. Jean Rigoleuc*, la *Vie et la doctrine spirituelle du P. Lallemant*, la *Vie des fondateurs des maisons de retraite*, etc. — Cf. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. II, col. 1053-1054, édit. de MDCCCXCI.

2. *Vie manuscrite du P. Champion*, par le P. Louis Jobart de la Compagnie de Jésus, p. 18 et 26. Archives de la Province de France.

3. Le P. Antoine Joseph Poncet. Necrologium ex archiv. Rom. « Unus non tantum obit (missiones) apostolico plane cum spiritu tum fructu nec sine signis ac prodigiis, sed sustinet P. Julianus Maunoir sine socio ac nullo certo comite. »

Le P. Robert Jacquesson, cette année-là ministre au collège de Quimper, écrivait de son côté au P. Général pour se plaindre que depuis cinq ans on laissât le P. Maunoir sans compagnon déterminé. « Ceux qu'on lui adjoint quelquefois, disait-il, le suivent sans vocation, ce semble. Le Père épuisé de fatigues va succomber, et ces admirables missions de la Basse-Bretagne, florissantes entre toutes celles de la Compagnie, bien que moins connues, courent risque de se perdre à jamais [1]. »

Devant ces instances réitérées, le P. Général accepte aussitôt le dévouement volontaire du P. Poncet et l'encourage; car Parisien d'origine, ce Père dut se mettre à l'étude de la langue bretonne qu'il ignorait totalement. Le P. Pierre Martin, Recteur du collège de Quimper, et le P. Alain de Launay, son successeur dans la même charge, reçoivent de nouveau l'ordre de pourvoir aux besoins de la mission [2].

Pendant ce temps-là, oublieux de ses fatigues, le Vénérable P. Maunoir inaugurait l'année 1659 par les missions de Perguet, aujourd'hui Bénodet, en Cornouailles, de Plestin-les-Grèves, de Trémel en Tréguier, et rentrait en Cornouailles. Il y travailla « avec des fruits immenses » dans les missions de Locronan, de Plogonnec, de Plonévez-Porzay, de Saint-Caradec, de Kergrist-Moellou, de Neulliac. Les missionnaires qui l'accompagnent secondent ses efforts avec un dévouement à toute épreuve. Une de leurs industries consistait, à la fin de la mission, à presser les pénitents de se présenter une fois encore au saint tribunal. Le pénitent n'avait pas alors à se confesser, mais à rendre compte des efforts qu'il avait faits pour se corriger et assurer sa persévérance. Cette méthode fut dans les missions l'un des préservatifs les plus efficaces contre les rechutes [3].

M. de Trémaria ne s'était pas moins distingué que tous les

1. Lettres des PP. Poncet et Jacquesson au Père Général, 1659. Archiv. Rom.

2. Lettres du T. R. P. Général Goswin Nickel au P. Pierre Martin, 28 avril 1659, au P. Alain de Launay, 6 octobre 1659. Archiv. Rom.

3. P. Fabri, *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Maneriі*, p. 63, ad ann. 1659.

autres. Mais sa santé ne lui permettant pas pour le moment de continuer d'aussi grands travaux, il alla chercher à Vannes, auprès du tombeau de saint Vincent Ferrier, force et courage [1].

Mgr de Rosmadec, voulant profiter du séjour de ce saint prêtre dans son évêché, lui donna pleins pouvoirs pour y exercer son zèle. Mais à cette époque un nuage de tristesse passa tout à coup sur son âme ; il se demandait s'il ne devait pas abandonner le travail des missions ; il était même résolu à ne plus confesser et avait remis entre les mains du P. Bagot la décision de ses doutes. La réponse du Père n'était pas encore arrivée de Paris, que déjà Dieu lui-même par une lumière intérieure les avait tous dissipés. Ils avaient trait surtout à l'iniquité de la Montagne et à la méthode du P. Maunoir. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, non seulemeut il en fut préservé, mais il reçut des grâces toutes spéciales pour la conversion des pécheurs qui appartenaient à la secte infernale [2]. Leur persévérance dans les voies de la sainteté prouvait plus hautement encore que Dieu était bien le vrai guide de M. de Trémaria. Aussi se fit-il le reste de sa vie l'avocat des missionnaires souvent persécutés parce qu'ils travaillaient à détruire l'œuvre de Satan.

Il n'était même aucune sorte de calomnies que n'inventassent contre eux ces partisans de l'enfer, qui tous les jours se voyaient arracher leur proie et se sentaient menacés jusque dans leurs derniers retranchements. Mais le P. Maunoir n'était pas homme à reculer.

Il donna ensuite les missions de Clohars-Fouesnant, de Plogoff, de Cléden-Cap-Sizun, du Moustoir trève de Trébrivan. Elles couronnèrent les travaux de 1659. Dans les unes il affermit ses conquêtes passées; dans les autres il en fit de nouvelles. Mais faute de documents, nous sommes contraint, comme nous le serons encore dans la suite, de les enregistrer pour ainsi dire sans aucun détail [3]. Le seul qui nous ait été conservé, se rapporte à la mission du Moustoir. On y vit accourir

1. *Vie de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. VII, p. 42-43.
2. *Vie de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. VII, p. 43-45.
3. *Vie de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. VIII, p. 46 seqq.

comme dans les autres, les habitants des paroisses voisines. Aussi l'église était-elle trop étroite pour contenir la foule. C'était au milieu des landes que se dressait la chaire du prédicateur. A la fin de la mission, on planta une croix au lieu même où le saint missionnaire avait coutume de prêcher. Mais plus tard, un bon paysan ayant remarqué que cette croix était sans cesse battue par les vents et les orages, l'enferma dans une sorte de hutte faite avec des bruyères. Ce fut l'origine de la chapelle de la Croix-Neuve qui s'élève aujourd'hui dans la paroisse du Moustoir. Pour rappeler le souvenir de la croix du P. Maunoir remplacée par la chapelle neuve, on dressa dans son enceinte et au-dessus de l'autel une autre croix assez grande et de couleur rougeâtre. C'est devant cette croix qu'aujourd'hui encore les mères conduisent leurs enfants en pèlerinage, surtout lorsqu'ils tardent à marcher. Elles espèrent que le P. Maunoir ne leur refusera pas la grâce qu'elles sollicitent ; leur confiance est rarement trompée [1].

Comme c'est là même que le jeudi saint de l'année 1659, le P. Maunoir avait prêché la Passion, on la prêche encore tous les ans à la chapelle de la Croix-Neuve et non dans l'église du Moustoir, afin de perpétuer ce glorieux souvenir. La foule est toujours considérable. On y vient de fort loin, même de Bulat, pour entendre le prédicateur qui ce jour-là, dit-on dans la contrée, reçoit toujours du P. Maunoir une assistance particulière [2].

Une des premières paroisses évangélisées par les missionnaires en 1659 (nous n'avons pu en retrouver le nom), présentait plutôt l'aspect d'un village païen que d'une paroisse chrétienne. La plupart des habitants ignoraient jusqu'à l'existence de Dieu et de Notre-Seigneur Jésus-Christ. De plus, ils n'avaient pas la moindre notion de la morale. Ce qui est pire encore, ils ne voulaient à aucun prix se laisser instruire. Un prêtre de la contrée avait tellement persuadé à ces tristes

1. Détails fournis par M. l'abbé Guillou, Recteur du Moustoir. Quimper, 18 novembre 1891.

2. Récits faits au Moustoir, le 3 août 1892, par M. Guillou, Recteur du Moustoir, et M. le Gall, Vicaire de Pédernec.

paroissiens que les missionnaires n'étaient que d'abominables sorciers, qu'ils se détournaient d'eux comme de la peste. Ces natures sauvages ne s'apprivoisèrent en quelque sorte que lorsque le P. Maunoir leur eut expliqué les principaux articles du Symbole. « Croyez-vous en Dieu, leur disait-il, en un seul Dieu en trois personnes, et en Jésus-Christ son Fils ? — Oui, nous y croyons, répétaient-ils à leur tour. — Espérez-vous le pardon de vos péchés pour la rémission desquels Jésus-Christ est mort sur la croix ? — Oui nous l'espérons. — Aimez-vous un Dieu si bon, si digne d'être aimé ? Regrettez-vous les peines que vous lui avez causées ? — Oui, nous l'aimons et notre repentir est sincère. — Renoncez-vous au péché, à la chair et au démon ? — Nous y renonçons. » Ces sortes de dialogues servirent de préambule à la mission. Puis le P. Maunoir fit deux admirables et vigoureux sermons sur l'enfer et le jugement dernier. Ces aveugles se trouvèrent alors si éclairés, ces endurcis si émus, qu'ils éclatèrent en larmes et en sanglots. Ils se précipitèrent en foule au tribunal de la pénitence. Leur ferveur fut si réelle, que la plupart se rendirent à l'église dès le milieu de la nuit. A la fin de la mission, tous sans en excepter un seul s'étaient confessés. Leur changement de vie absolu prouva la sincérité de leur conversion [1].

L'année 1660 ramena le P. Maunoir à Douarnenez, qu'il avait déjà tant de fois évangélisé. Le souvenir de Dom Michel le Nobletz le poursuivait sans cesse, et il formait pour la gloire de celui dont il s'honorait d'être le fils spirituel, de grands projets. Les grâces perpétuelles qui s'obtenaient en son nom semblaient les appeler ; mais des obstacles imprévus en ajournaient l'exécution. L'heure n'en était pas encore arrivée ; elle viendra bientôt.

En l'attendant, le Vénérable continue le cours de ses missions avec le P. Poncet et ses missionnaires accoutumés, à Daoulas, à Plougastel-Daoulas, à Moëlan, au Faou, à Rosnoën, à Loperhet, à Dirinon. M. de Trémaria, qui était avec lui à Daoulas, se vit bientôt obligé, par suite de ses infirmités, de proportionner davantage ses travaux à ses forces. Néanmoins

1. P. Fabri, *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii*, ad ann. 1659, p. 61-62.

il donna seul la mission de l'île de Sein, instruisit la paroisse d'Irvillac, passa le reste de l'année 1660 à Hanvec, à Saint-Eloi, où il confessa, catéchisa et ravit ses auditeurs par ses sermons, dont il puisait toute l'éloquence dans l'amour de Jésus crucifié. Dieu le soutenait malgré sa faiblesse et lui envoyait parfois des secours extraordinaires. Un jour, il avait préparé une procession générale de la paroisse d'Hanvec à Notre-Dame de Rumengol. Epuisé de fatigue, il se sentait impuissant à la conduire; car il avait une lieue à faire à pied et devait au milieu d'une lande immense adresser la parole à une foule de dix mille pèlerins accourus du Léon et de la Cornouailles. Dans cette extrémité, il revêtit la soutane que portait autrefois Dom Michel le Nobletz, et soudain il recouvra assez de force pour accomplir l'œuvre de Dieu. A Maël-Carhaix, à Sizun, à Pleyber-Christ, où l'appelèrent ses courses apostoliques, des collaborateurs dévoués partagèrent ses travaux et l'aidèrent à les mener à bonne fin. En dehors de ce ministère, tout entier à l'oraison, il ne cessait de recommander à Dieu l'œuvre des missions. L'autorité de son nom et de sa vertu y attira bon nombre d'ecclésiastiques et lui gagna la confiance de plusieurs saints évêques, qui en devinrent plus que jamais les zélés protecteurs [1].

Cette œuvre au reste, en dépit des difficultés qui naissaient des personnes ou des choses, était loin de se ralentir. En 1660, le P. Maunoir réalisa des merveilles en Cornouailles. Mais, dit le P. Boschet, rien n'est comparable à ce qui arriva dans la petite ville du Faou dont l'église était une trève de la paroisse de Rosnoën. La multitude qui se pressait à la mission était si considérable, que la ville se trouva trop étroite pour la contenir. Les missionnaires durent se séparer en deux bandes. Les uns s'établirent à Rosnoën, les autres restèrent au Faou, de telle sorte que les mêmes exercices avaient lieu simultanément et dans la chapelle tréviale et dans l'église de la paroisse. C'est là que fit ses débuts oratoires M. Tourmel, prêtre fort connu en Basse-Bretagne. Personne n'ignore qu'il a toujours passé depuis pour l'un des maîtres de la chaire chrétienne. A de grands talents il joignait un zèle plus grand encore, et il

1. *Vie de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. XI, p. 52-54.

avait à cette époque toute l'ardeur que donne la jeunesse. Nul parmi ses auditeurs n'était capable de résister à la véhémence de sa parole. Elle entraînait après elle les cœurs les moins dociles. Il parlait de plus si parfaitement la langue bretonne, que Cicéron, au dire des plus habiles connaisseurs, ne devait pas mieux parler la sienne. Aussi la beauté de son langage comme le prestige de son éloquence l'avait fait surnommer le Cicéron de la Basse-Bretagne [1].

Les missionnaires n'eurent pas des succès moins consolants dans la paroisse de Loperhet. C'est là qu'était né Mgr René du Louët, alors évêque de Quimper. Cependant le P. Maunoir faillit y perdre la vie. On était au 24 juin 1660, et le Vénérable conduisait la procession de la mission à une chapelle de Saint-Jean-Baptiste [2]. Au moment où il y arriva, une troupe de pèlerins se disposait à la danse. Déjà le son des hautbois commençait à retentir. Les enfants qui marchaient à la tête de la procession en chantant des cantiques, imprimèrent à leur voix tant de vigueur, qu'elle étouffa le son des instruments et interrompit la danse. Le P. Maunoir gravit alors la première marche d'un calvaire où s'élevait une grande croix, en face même de la chapelle. Il venait à peine de s'y placer pour commencer son discours, lorsqu'un des joueurs de hautbois, en colère de ce qu'on lui faisait perdre sa journée, se précipite à travers la foule. Il veut arracher le Père de sa place et l'occuper à son tour pour y jouer de son instrument. Le furieux est bientôt arrêté. Mais au même instant : « Attendez ! s'écrie un gentilhomme plus soucieux de la danse que de la prédication, et dont la main s'était faite à l'homicide, car il avait tout récemment commis un double meurtre ; attendez ! avec mon épée je vais enfiler le prédicateur et la croix. » Alors, soit que son bras devînt immobile, soit que son épée s'embarrassât dans le fourreau, il ne put la tirer qu'à moitié et le P. Maunoir eut le temps de le désarmer. Quand on se fut saisi du gentilhomme et qu'on l'eût mis en lieu sûr, le Père reprit sa place sur la marche de la croix. Son discours ne trahit aucune émotion. Il prêcha

1. P. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, p. 238-239.
2. Voir chap. XIII de cette Histoire.

avec la même assurance que si rien n'était arrivé. Le Journal de ses missions, dit le P. Boschet, relate le fait tel que nous venons de l'écrire. Mais le Vénérable termine son récit par ces mots: « C'est moins l'appréhension de la mort que la crainte de voir Dieu offensé qui m'a porté à désarmer ce gentilhomme. Car, offense de Dieu à part, quelle joie pour moi si j'avais eu avec saint Jean-Baptiste ce trait de ressemblance! La danse aurait été l'occasion de ma mort, comme elle l'avait été de la sienne[1]. »

Pendant la seconde partie de l'année 1660, c'est dans la Haute-Cornouailles que le P. Maunoir entraîne après lui ses missionnaires : à Mür-de-Bretagne, à Saint-Guen, où près du tombeau de saint Elouan se sont levés les premiers apôtres qui l'ont suivi, à Saint-Connec, au Haut-Corlay, au Quilio et à Vieux-Marché[2]. Mais de ces missions quelques souvenirs seulement ont échappé à l'oubli des siècles ; recueillons-les avec reconnaissance.

En entrant à Vieux-Marché pour y faire la mission, — Vieux-Marché était une trève de Saint-Mayeux, — le P. Maunoir conduisit ses missionnaires chez une bonne dame nommée Fichet, qui lui avait autrefois donné l'hospitalité. Il la réclamait de nouveau pour lui et pour tout son monde. « Ma maison est à votre service, mon Père, répondit la charitable maîtresse; mais je n'ai plus personne pour apprêter vos repas. Jeanne ma fille, qui se faisait jadis un bonheur de vous rendre ce devoir, garde le lit depuis dix-sept mois. — Eh bien! réplique le P. Maunoir, allons voir la malade. » Quand on l'eut mené près d'elle : « Voici, lui dit le Vénérable, des pensionnaires que Notre-Seigneur vous envoie, et il veut que vous les nourrissiez. Levez-vous donc et vous serez guérie. » Quand le Père fut sorti

1. P. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, p. 239-240.—P. Fabri, *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii*, ad ann. 1660, p. 63-64.

2. Une note du 16 octobre 1660, trouvée dans les anciennes archives de Mür-de-Bretagne, est conçue en ces termes : « Le Rév. P. Maunoir arriva ici et fit mission durant cinq ou six semaines dans cette paroisse, assisté du R. P. Jacquesson. Après, furent au Haut-Corlay, Quilio, Saint-Gilles, Saint-Gonéri, et le 22 janvier 1661 s'en sont retournés après avoir opéré un incroyable profit dans les âmes ». Communication de M. L. Prœvonnet, Recteur de Saint-Guen, au R. P. Supérieur des Jésuites de Quimper, 24 novembre 1875.

de sa chambre, Jeanne Fichet se leva aussitôt et Notre-Seigneur la guérit. Sans plus tarder elle se mit à l'œuvre, et tant que dura la mission, les missionnaires n'eurent qu'elle pour leur faire la cuisine et les servir[1].

Une légende du même genre court encore aujourd'hui dans Saint-Gilles-Vieux-Marché. A-t-elle pour origine le fait précédent, historiquement indiscutable? ou bien s'agit-il d'un autre fait arrivé à cette époque ou à une autre? c'est ce que nous n'avons pu éclaircir. Voici la légende léguée par la tradition :

Il y avait au château de Poulancre, en Saint-Gilles trève de Saint-Mayeux, une jeune fille de haute noblesse. C'était l'unique héritière du vieux manoir; mais depuis huit ans elle était percluse de tous ses membres. Pendant la mission, le P. Maunoir se présente au château. « Je viens, dit-il au seigneur, vous demander à dîner. — Bien volontiers, mon Père, tout l'honneur en sera pour nous. — J'y mets toutefois une condition. — Laquelle, mon Père? — C'est que nous serons servis à table par votre fille en personne. — Mais, mon Père, vous renouvelez trop cruellement ma douleur, vous savez bien que c'est impossible. — Cependant je l'exige. — Y pensez-vous? — J'y pense si bien que vous allez sur-le-champ lui faire part de ma demande. » A peine la jeune fille a-t-elle entendu les ordres du Vénérable, que pleine de confiance, elle se lève soudain et apparaît bientôt dans la grande salle du château, vive et alerte comme elle le fut toujours depuis. Le seigneur, pâle d'émotion et ne pouvant retenir ses larmes, tombe aux genoux du missionnaire : « Mon Père, que voulez-vous de nous? de l'or? de l'argent? des terres ?... Parlez, nous vous donnerons tout. — Seigneur, je ne vous demande qu'une chose : vos âmes pour les donner à Jésus[2]. »

Ce que des merveilles semblables avaient de pouvoir sur les foules pour les encourager à la mission, on le devine facilement. Elles étaient quelquefois aussi la récompense de leur fidélité.

La procession qui devait mettre fin, en 1660, à la mission

1. P. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, p. 240-241, d'après le Journal même du Vénérable.

2. Lettre de l'abbé Le Boudec, Vicaire de Corlay, au P. Bleuzen.

du Haut-Corlay, était fixée au 8 décembre, jour de l'Immaculée Conception. Celui qui sollicita l'honneur d'y porter la croix, l'avait déjà obtenu à la grande mission de 1648. Il demeurait à une grande distance de l'église paroissiale et il avait hâte ce jour-là d'y arriver de bonne heure pour aider à préparer les enfants. Il se lève donc avant le jour et se met en route avec ses voisins par une nuit des plus obscures. Ils avaient à traverser un pont dont les pierres étaient disjointes et fort distantes les unes des autres. Arrivés à ce passage qui n'était pas sans péril, ils se virent tout à coup éclairés par une vive lumière, dont les rayons les suivirent le temps nécessaire pour franchir l'obstacle qu'ils redoutaient. La campagne se retrouva tout aussitôt enveloppée des plus épaisses ténèbres. Ne pouvant s'expliquer ces clartés soudaines, les uns et les autres s'en croyaient simplement redevables à la bonté divine [1].

Quelques jours plus tard, à l'époque de la Saint-Corentin, le P. Maunoir avait organisé la procession qui devait se rendre de Saint-Guen à la chapelle de Saint-Elouan. La nuit qui précéda cette procession, vers trois heures du matin, deux voisins de la chapelle y entendirent un grand nombre de voix harmonieuses qui chantaient en breton le cantique des âmes du purgatoire. Personne cependant n'avait pu pénétrer dans la chapelle dont les portes avaient été, la veille au soir, soigneusement fermées par le sacriste. « D'où venait cette harmonie, disait la foule, sinon du ciel? » Elle offrait encore cette particularité qu'elle coïncidait avec la grande indulgence des trépassés, qui devait être annoncée le lendemain [2].

Mais comme si la croix devait toujours marcher de pair avec les consolations, le P. Maunoir se vit encore, en 1660, privé du concours du P. Poncet rappelé subitement à Paris. Ce Père lui avait servi de compagnon à peine l'espace d'une année et reprenait bientôt après le chemin de l'Amérique, où il mourra

1. *Vie de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. xxv sect. II, p. 487-488, ad ann. 1660. — V. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, 179-180, cap. de supplicatione, où le même fait est rapporté à l'année 1655.

2. *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. xxiv, p. 468-469.

le 11 juin 1675 à la Martinique, au milieu des fatigues de l'apostolat. Heureusement il avait été remplacé par le P. Robert Jacquesson, que le Père Général, le 2 août 1660, consentit à accorder au Vénérable. C'était un religieux parfait, qui s'était adonné à l'étude de la langue bretonne dans le dessein ou de travailler aux missions ou du moins de se rendre utile aux pauvres Bretons de la ville de Quimper [1]. Ce fut une grande joie pour le P. Maunoir ; car il méditait d'immenses travaux, comme s'il n'eût fait que débuter encore dans la carrière apostolique. Aussi sans plus de retard et dès la seconde moitié de 1660, mit-il à profit le dévouement de son nouvel auxiliaire.

Maintenant notre embarras est grand pour fixer d'une manière certaine l'ordre dans lequel se sont succédé les missions de 1661, 1662 et 1663. Nous nous trouvons en face de témoignages contradictoires sur lesquels le P. Boschet lui-même n'a pu jeter une lumière complète. Il réunit en effet sous ce triple millésime les missions de cette époque, comme s'il n'avait pu leur assigner une date indiscutable. Nous ne pouvons mieux faire à notre tour que de l'imiter, privés que nous sommes de preuves plus convaincantes.

Il est certain d'abord qu'au mois de janvier 1661, le P. Maunoir exerçait son apostolat dans l'évêché de Vannes. Il y avait si longtemps que Mgr Charles de Rosmadec le sollicitait de donner enfin à son diocèse quelque part de ses travaux ! Les merveilles qu'il avait apprises de la bouche de M. de Trémaria ne faisaient que rendre son désir plus ardent. Il était enfin satisfait. Croixanvec et Saint-Gonnéry répondirent à tous les vœux de l'évêque de Vannes et du saint missionnaire.

Le P. Fabri, qui assigne à la mission une date différente de la nôtre, écrit que la ferveur des habitants était incomparable.

1. Necrologium P. Antonii Jos. Poncet simul et P. Roberti Jacquesson. (Ex archiv. Rom.) — Le R. P. Général Goswin Nickel écrivait au P. Julien Maunoir, le 2 août 1660 : « Libenter concedo R. V. Patrem Robertum Jacquesson, quem litteris suis 19 junii ad me datis postulavit socium in missione Armorica loco P. Josephi Poncet, qui jam versatur Parisiis, ut linguæ armoricæ studium perficiat. Scribo ad Provincialem me annuere precibus R. V. (Ex archiv. Rom. procur. P. van Meurs.) Le P. Antoine-Joseph Poncet était né à Paris, le 16 mai 1610. Il entra dans la Compagnie le 30 juillet 1629 et fit sa profession à Québec, le 7 août 1650.

« Bien qu'on fût au mois de janvier, ils semblaient ne tenir aucun compte ni du froid ni des brumes d'hiver. Longtemps avant le jour ils étaient rassemblés à la porte de l'église, attendant l'arrivée des missionnaires. Le soir ils étaient encore là, et même une partie de la nuit, tant que les missionnaires demeuraient au poste [1]. »

Le P. Maunoir travaillait donc dans le pays de Vannes avec son succès accoutumé, quand Mgr de la Motte-Houdancourt, évêque de Rennes, le pria d'étendre sa charité jusqu'à son diocèse. Le Vénérable ne pouvait s'y refuser, et bientôt il accomplira sa promesse.

Mais auparavant, croyons-nous, seront évangélisés encore et Pouldergat et Poullan et Ploaré, que le P. Boschet cite en tête de 1661 [2]. C'étaient là des contrées bien connues du P. Maunoir. Le souvenir de Dom Michel le Nobletz l'y attirait sans cesse ; et il pressentait que l'heure de réaliser ses espérances en faveur de celui qu'il avait eu pour maître, ne tarderait pas à sonner.

Maintenant faut-il croire, contrairement au P. Fabri qui analysait cependant le Journal du P. Maunoir, que les missions de la Haute-Bretagne ont commencé en 1661, et non pas en 1662 ? Nous sommes tenté de l'affirmer, pour cette double raison que le Vénérable dans sa Vie de M. de Trémaria [3] donne la date positive de 1661, et parce que ces premières missions se sont faites pendant que Mgr de la Motte-Houdancourt était encore évêque de Rennes [4]. Or, c'est dans le cours de 1661 qu'il reçoit sa nomination à l'archevêché d'Auch, et son successeur Mgr Charles de la Vieuville fait son entrée à Rennes le 21 décembre 1661 [5].

Notre doute ainsi exposé, reprenons notre récit et disons après le P. Fabri, quelles que soient les localités qui aient servi de théâtre aux missions du Vénérable en 1661, que cette

1. P. Fabri, *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii*, ad ann. 1662, p. 67.
2. P. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, p. 512.
3. *La Vie de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. IX, p. 49.
4. Ibid.
5. L'abbé Guillotin de Corson, *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, t. I, p. 96-97. Paris, Haton, 1880.

année-là quarante mille personnes y prirent part. On entendit seize mille confessions générales, seize mille pécheurs s'y convertirent sincèrement. Trois mille s'arrachèrent aux occasions prochaines du péché. Les réconciliations et les restitutions y furent en grand nombre [1].

Le P. Maunoir, aidé du concours de M. de Trémaria et de ses missionnaires, se rendit donc, vers le mois de mai 1661 [2], à Rennes tout d'abord. C'était le désir de l'évêque, dit le P. Boschet, que l'on commençât par la ville épiscopale. Là, M. du Plessis-Ravenelles, conseiller au présidial, homme de grand mérite et non moins homme de bien, mit à la disposition du P. Maunoir une somme considérable que lui avait confiée M. Constantin, conseiller au Parlement. Ces dix-huit cents livres destinées aux missions furent d'un secours vraiment providentiel, car la disette des années suivantes aurait mis en effet les missions en péril, et le P. Maunoir eût dû les interrompre. Il n'en fut rien. Pour entrer encore plus dans les intentions de l'évêque, la mission se fit d'abord à la prison du Palais, puis à l'hôpital. C'était exercer à la fois les œuvres de charité spirituelle et corporelle [3].

Ici le P. Boschet emprunte au Journal du P. Maunoir son propre récit. Le voici tel qu'il le rapporte : « Nous trouvâmes à la conciergerie, dit le Vénérable, un grand nombre de prisonniers. La plupart d'entre eux avaient été condamnés à mort dans d'autres cours. Ils en appelaient au Parlement de Rennes. On nous disait et on nous répétait qu'il était impossible de compter sur la pénitence de ces misérables, avant que leur arrêt leur eût été signifié. Mais l'expérience aussi bien que la foi nous avait appris que l'Esprit-Saint souffle où il veut et que sa grâce n'est dépendante ni des temps ni des lieux. Aussi tout ce que nous pouvions avoir de forces et de dévouement,

1. P. Fabri, *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii*, ad ann. 1661, p. 65.
2. D'après la *Vie de M. de Trémaria*, ch. IX, la mission de la Guerche, où le P. Maunoir passa un mois, et précédée elle-même des missions de Rennes et de la Chapelle-Janson, s'acheva vers la fin de juillet. Supposer donc que le Vénérable se trouve à Rennes vers le mois de mai semble tout à fait rationnel.
3. P. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, p. 241.

nous l'avons dépensé en faveur de ces malheureux. Grâce à la miséricorde divine, il n'en est aucun qui n'ait donné les marques d'un véritable repentir.

« Les deux premières semaines, deux des plus criminels se refusèrent à assister aux exercices de la mission. Ils ne voulaient à aucun prix entendre parler de Dieu. La prière a été notre unique recours. Elle ne tarda pas à être exaucée. Les coupables vinrent aux instructions et ils se convertirent comme les autres.

« Ces messieurs du Parlement n'en revenaient pas de voir tant de scélérats si sincèrement convertis, avant même d'avoir été condamnés en dernier ressort. Et cependant leur conversion ne pouvait soulever aucun doute. Ils demandaient d'eux-mêmes à embrasser leurs accusateurs et semblaient tous courageusement résignés à subir la mort en expiation de leurs crimes.

« Ce miracle de la grâce causait un tel étonnement dans toute la ville, que les principaux personnages de Rennes voulurent en être les témoins. Le jour de la clôture de la mission, une foule immense accourut à la prison pour y contempler un si merveilleux spectacle. Le Procureur Général fut même obligé d'intervenir pour assurer le maintien de l'ordre. »

« Ce n'est qu'au ciel, dit le P. Maunoir en terminant son récit, que l'on saura à quels excès de bonté et de miséricorde Dieu a daigné descendre pour pardonner à ces grands pénitents. Qu'il est donc vraiment libéral et magnifique à l'égard de ceux qui reviennent à lui dans toute la sincérité de leur cœur [1] ! »

La mission de l'hôpital ne fut pas moins consolante que celle de la prison. C'est tout ce que nous en pouvons dire, après le P. Boschet qui ne relève plus qu'un détail, mis en relief par le P. Maunoir : c'est la présence de M. de Trémaria. Les prédications et les différents exercices de la mission avaient vivement impressionné les habitants de Rennes. Mais rien ne les émut autant, surtout les grands personnages de la noblesse, que de voir au nombre des missionnaires M. de Trémaria lui-même. Le fier gentilhomme, l'ancien conseiller au Parlement faisait

1. P. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, p. 242-243.

maintenant triompher en sa personne la modestie, la pénitence et la charité de Jésus-Christ, là même où quelques années auparavant il étalait avec orgueil le faste, la délicatesse et toutes les vanités du siècle [1].

Il n'y eut pas à Rennes d'autres travaux apostoliques. Peut-être la translation de Mgr de la Motte-Houdancourt à l'archevêché d'Auch avait-elle modifié les projets que l'on avait en vue. Quoi qu'il en soit, de Rennes le P. Maunoir passa directement à la Chapelle-Janson [2]. Là se trouvèrent six missionnaires, y compris M. de Trémaria, qui non content de subvenir aux frais de la mission y travailla pendant cinq semaines avec beaucoup de fruit. On n'avait fait à la Chapelle-Janson aucun catéchisme depuis quatorze ans. Aussi le peuple était si avide de la parole de Dieu, qu'il quittait tout pour l'entendre. On accourait à la mission aussi bien du Maine que de la Bretagne. La ferveur fut admirable pendant tout le temps. Il n'y eut pas un seul paroissien qui ne voulût faire une confession générale de sa vie entière. Toutes les familles furent visitées par les missionnaires et les pauvres honteux, tous secourus, grâce aux largesses de M. du Plessis-Ravenelles [3].

Mais on s'aperçut bientôt que là aussi la secte infernale dont nous avons tant de fois parlé, comptait de nombreux affidés. On y racontait que récemment encore un petit pâtre âgé de douze ans environ avait été prié par un de ses voisins de l'accompagner à la promenade. La nuit les surprit à l'entrée d'une forêt où se trouvaient rassemblés quantité de gens de toute condition. Au milieu d'eux siégeait sur une sorte de trône un personnage hideux. L'enfant sans défiance fut conduit auprès de lui. Celui-ci lui promit monts et merveilles, s'il consentait à l'adorer et à lui baiser les pieds. Le pâtre s'y étant refusé, celui qui l'avait amené tire de sa poche un pistolet et l'en menace. Aussitôt l'enfant fait le signe de la croix et toute la scène s'évanouit.

Le lendemain le petit berger était dans la campagne, occupé

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 243.
2. *Vie de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. IX, p. 49, des missions de la Haute-Bretagne en 1661.
3. *Vie de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. IX, p. 49.

à la garde de son troupeau. Un enfant d'une divine beauté descendit du ciel sous ses yeux, et s'approchant de lui : « Que vous-vous êtes bien conduit hier, lui dit-il, en vous refusant d'adorer ce vilain qui trônait sur sa chaire ! Ce n'était rien moins qu'un affronteur et un démon ! Bientôt viendra un Père qui évangélisera l'une des paroisses voisines. Confessez-vous à lui et dites-lui ce qui vous est arrivé à l'entrée de la forêt. » A quelque temps de là, un homme du canton était sur le point de mourir. Il avoua à ce moment suprême que dans cette même forêt, il avait fait hommage au démon et s'était donné à lui corps et âme.

Les missionnaires mirent à profit les enseignements du P. Maunoir, et il fut prouvé une fois de plus que sa méthode avait aidé à retirer bien des âmes des pièges de l'enfer [1].

Le Vénérable, après ces durs labeurs, quitta la Chapelle-Janson, mais il se promettait de revenir bientôt dans la contrée. En attendant, il se dirigea sur la Guerche, qu'il évangélisa à son tour.

Des missionnaires qui l'accompagnaient, M. de Trémaria était tombé malade et le Recteur de Mür se voyait contraint de retourner dans sa paroisse. Les autres, c'est-à-dire les PP. Salleneufve, Denis Thierry, Recteur du collège de Vannes, le P. Jacquesson et un autre du collège de Quimper travaillèrent pendant un mois à la mission de la Guerche sous la direction du Vénérable. On était alors en juin-juillet [2]. Pourquoi faut-il qu'en dehors de ces indications si précises, l'absence de tout document certain nous impose un silence que l'admiration du P. Boschet pour les missions de la Haute-Bretagne nous rend si pénible ! Car l'historien du P. Maunoir ne craint pas d'ajouter : « Un volume entier ne serait pas de trop pour redire en détail les particularités de ces courses apostoliques. Ce qu'on peut néanmoins déclarer en toute vérité, c'est que partout où régnait le vice, on l'extermina ; là où la vertu était absente, on l'y fit régner [3]. »

1. *Vie manuscrite de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. IX, p. 49-50.
2. *Vie de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. IX, p. 50.
3. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 244.

Le P. Maunoir allait donc rentrer en Cornouailles; mais le P. Talentin, provincial des Carmes, le priait, lui et le P. Jacquesson, de s'arrêter au passage dans leur couvent de Sainte-Anne d'Auray. Les PP. Armel et Romain désiraient y apprendre de lui-même l'usage qu'ils pouvaient faire de sa méthode; « Car, ajoute le Vénérable, le couvent de Sainte-Anne d'Auray semble avoir été placé au milieu de la Bretagne comme une cité de refuge où se rendent beaucoup de pécheurs désireux d'être enfin délivrés de la tyrannie des démons. » La conférence eut lieu le 25 juillet 1661, la veille même de la fête de sainte Anne. Elle dura une heure et porta de tels fruits, que les deux PP. Armel et Romain ne tardèrent pas à opérer de grandes conversions. Par l'assistance particulière de Dieu et de sainte Anne, ils parvenaient facilement à la connaissance des mystères d'iniquité qui jusqu'alors avaient échappé à leur sagacité apostolique [1].

Tout rempli de ces consolations et fortifié par les grâces qu'il avait puisées aux pieds de sainte Anne, le P. Maunoir courut à de nouveaux combats. La paroisse du Bodeo et la Harmoye sa trève devinrent peu de temps après son champ de bataille. Le Vénérable arrivait fort à propos ; car pendant la mission la mort exerça dans les deux localités de si cruels ravages, qu'il semblait que les missionnaires ne fussent venus là que pour y préparer la plupart des paroissiens. Il en mourait un si grand nombre par jour, dit le P. Maunoir, qu'on était contraint d'enterrer dans la même fosse cinq ou six cadavres. Les missionnaires eurent cette consolation que pas un seul des paroissiens ne mourut sans avoir été au moins réconcilié par le sacrement de Pénitence. Tous aussi semblèrent éprouver en mourant de vifs sentiments de piété et de repentir. « Nulle autre mission, poursuit le Vénérable, n'a mis autant de monde en paradis, et en aussi peu de temps et d'une manière aussi certaine. La maladie présentait un caractère si infectieux et si perfide, qu'à peine atteints les pauvres malades étaient rapidement emportés. Cette effrayante mortalité, grâce à la miséri-

1. *Vie manuscrite de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. IX, p. 50. — P. Fabri, *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii*, ad ann. 1662, p. 68-69.

corde de Dieu et aux dispositions des mourants, n'en rendait que plus prompte aussi l'entrée dans la gloire éternelle. Que le Seigneur en soit à jamais béni ! Qu'importe après tout le genre de maladie qui nous enlève, pourvu que nous mourions dans la grâce de Dieu [1] ? »

Il était grand temps que le P. Maunoir rentrât à Quimper. Il voulait s'y reposer quelques jours, mais il emportait avec lui le germe du mal dont tant d'autres étaient morts au Bodeo et à la Harmoye [2].

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 246-247.
2. Ibid.

CHAPITRE XXIII

LE P. MAUNOIR FAIT CONSTRUIRE LA CHAPELLE DE SAINT-MICHEL A DOUARNENEZ

1662-1663

Maladie et guérison du P. Maunoir. — Plévin et Mme de Kerlouët. — Mission de Plévin. — Guérison d'un possédé. — Conversion du baron de Quimerc'h à la mission de Bannalec. — M. de Kerjégu à Trébrivan. — Mission de Fougères. — Fatigues des missionnaires. — Le P. Maunoir à Saint-Georges-de-Reintembault, sa paroisse natale. — Les vieillards de Saint-Georges. — La tête du Vénérable éclairée d'une lumière miraculeuse. — Le petit fiévreux guéri par le P. Maunoir. — La croix de Saint-Georges bénite par le Vénérable. — Procession de Motreff. — Les petits pâtres de Plusquellec. — Succès des missions de 1663. — Une lettre du P. Oliva. — La mission de Saint-Martin. — Mission de Douarnenez. — Le P. Maunoir veut transformer en lieu de dévotion la maison de Dom Michel le Nobletz. — Difficultés que rencontre son projet. — Faveurs obtenues par l'intercession de Dom Michel. — Evénement étrange. — Guérison de Mgr du Louët. — Mme de Pratelas achète la maison de Dom Michel. — Mgr de Quimper accorde l'érection d'une chapelle dédiée à saint Michel. — Comment elle se construit. — Pose de la première pierre le 12 août 1663. — Redoublement de confiance en l'intercession de Dom Michel. — Célébrité des pardons de Saint-Michel. — La grande fête du 30 septembre 1663. — Le P. Maunoir y fait célébrer les mystères de la Passion. — Mort du P. François le Grand au collège de Quimper. — Sa congrégation des prêtres.

Au collège de Quimper, la maladie du P. Maunoir inspira les plus vives inquiétudes. Le Père y était arrivé dans un tel état d'épuisement que l'issue fatale paraissait imminente. Un cri de détresse universel se fit entendre ; mais si violente que fût l'attaque d'un mal jusqu'alors inexorable pour tant d'autres, le Père se rétablit néanmoins contre toute espérance. Dieu avait écouté les prières de ses enfants. Il réservait son serviteur à de plus grands travaux encore et à des succès plus éclatants [1].

1. *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 247-248.

La convalescence fut-elle de longue durée ? se prolongea-t-elle jusqu'en 1662 ? L'histoire ne le dit pas ; mais dès que le Vénérable se retrouva debout, rien ne put comprimer les ardeurs de son zèle, car le P. Fabri, qui attribue les missions de l'évêché de Vannes, celles de Rennes, de la Chapelle-Janson et de la Guerche à l'année 1662, écrit qu'elle l'emporte sur l'année précédente par le nombre des missions comme par celui des missionnaires, par la quantité des pénitents comme par la diversité des diocèses. « Treize missions, dit-il, eurent lieu en effet dans les diocèses de Vannes, de Cornouailles et de Rennes. Cinquante mille hommes entendirent la parole de Dieu, huit mille firent des confessions générales et un nombre égal de pénitents se convertirent ; quatre mille pécheurs invétérés secouèrent résolument le joug des passions. Considérable aussi fut le nombre de ceux qui se réconcilièrent et consentirent à restituer [1].

Mais impossible d'assigner une date précise aux missions énumérées par le P. Boschet, à celles de Plévin par exemple, de Trébrivan, de Bannalec, du Tréhou, ou même de décider si elles ont eu lieu avant ou après les missions de Fougères et de Saint-Georges. Dans ces conditions, qu'il nous suffise de rappeler les détails que l'histoire nous a conservés.

Le P. Boschet parle d'abord de la mission de Plévin. C'était la paroisse où le P. Maunoir devait mourir vingt ans plus tard et que son tombeau a rendue à jamais célèbre dans toute la Bretagne. Le Vénérable y avait été appelé par la sainte dame de Canaber, Louise Huby, veuve du seigneur de Kerlouët, gouverneur de Carhaix. Elle était la propre sœur du P. Vincent Huby, dont la famille à cette époque donna naissance à toute une phalange de saints [2]. Pour répondre à sa

1. P. Fabri, *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii*, ad ann. 1662, p. 67.

2. Louise Huby, fille de Jacques Huby (d'Hennebont), sieur de Kerguen, et de damoiselle Marguerite le Flô, avait épousé en 1613 Jean de Canaber seigneur de Kerlouët. De meurée veuve à l'âge de 25 ans, elle se consacra uniquement à l'éducation de ses six enfants et ne vécut plus jusqu'à sa mort, survenue le 1er novembre 1670, que de prières et de bonnes œuvres. Le P. Champion, Jésuite, nous a laissé un abrégé de sa vie, ainsi que de celle de ses sœurs, les Mères Jeanne l'Evangéliste et Marguerite de Sainte-

piété et à son zèle, le P. Maunoir accourut à Plévin, sur le territoire duquel était situé le château de Kerlouët, et promit d'évangéliser toute la contrée. Mais les archives de Kerlouët ayant été brûlées en 1789 et celles de la paroisse un peu plus tard, il ne nous reste de la mission qu'un seul souvenir [1], encore l'emprunterons-nous à l'historien du Vénérable.

On amena donc au P. Maunoir un jeune homme. Il était depuis longues années possédé du démon. En vain M. de Kériolet qui l'avait jadis recueilli dans sa demeure, avait-il essayé de le délivrer par ses prières et ses pénitences [2]. Le démon demeurait toujours le maître de cette âme, et le malheureux jeune homme depuis la mort du fameux pénitent, arrivée le 8 octobre 1660, ne savait plus de qui attendre sa guérison. Peut-être est-ce aux PP. Carmes de Sainte-Anne qu'il dut la pensée de recourir au P. Maunoir et de se transporter à Plévin. Le Vénérable le prit à part, et après avoir sous forme d'exorcisme récité quelques prières, commanda au démon de sortir du corps de ce jeune homme. Mais le démon répondit qu'il n'en ferait rien, car c'était par l'ordre de Jésus-Christ même qu'il le possédait : sans cette possession on n'aurait jamais raison de son intempérance, qui seule lui avait attiré ce châtiment. Le P. Maunoir cherchant à découvrir ce qu'il y avait de véritable dans cette réponse, adressa au démon, mais par la pensée seulement, plusieurs questions. Le malin esprit satisfit à toutes d'une façon fort exacte. Ce que voyant le Véné-

Agathe, Carmélites à Vannes, et Perronne Huby, dame de Kermagaro. Ces abrégés se trouvent dans la *Vie du P. Huby*, extraite elle-même de la *Vie des fondateurs des maisons de retraite*, par le P. Champion. Voir, nouvelle édition, par le P. Watrigant, de la Compagnie de Jésus, Lille, 1886, imprimerie de Desclée, p. 107-112. L'abbé Tresvaux, dans sa nouvelle édition de Dom Lobineau : *Les Vies des Saints de Bretagne*, a reproduit ces diverses notices au t. IV, p. 102, 365 et 406. Paris, MDCCCXXXVII.

1. *Notice sur le château de Kerlouët en Plévin*, par la comtesse Jégou du Laz, née de Saisy. Vannes, imprimerie Galles, 1891, p. 18-20 et p. 31-32.

2. Cf. *Le grand pécheur converti, représenté dans les deux états de la vie de M. de Quériolet*, par le P. Dominique de Sainte-Catherine. Paris, 1669, ch. XXVI-XXVIII. — *La Vie de M. de Kériolet*, par Collet, prêtre de la Mission, Saint-Malo, 1771. — *Vies des Saints de Bretagne*, par Dom Lobineau, édition de l'abbé Tresvaux, t. IV, p. 317. — *Le Pénitent breton Pierre de Kériolet*, par M. Hippolyte le Gouvello, ch. XIII, p. 253.

rable appliqua sur la tête du possédé la clochette de M. le Nobletz. Alors le démon fut contraint d'avouer qu'il souffrait beaucoup. Il résista longtemps aux prières et aux menaces du Père, ce qui causait au malheureux possédé de cruelles douleurs. Vaincu enfin, il sortit du corps de sa victime. Le pauvre affligé se trouva délivré tout à la fois et de son hôte infernal et des vices qui avaient provoqué sa possession. Depuis ce temps il mena une vie très sobre. Il fit même de tels progrès dans la piété et la pénitence, qu'il communiait tous les dimanches et se condamna jusqu'à la fin de sa vie, quelles que fussent les rigueurs de l'hiver, à marcher toujours nu-pieds. Dieu permettait ainsi que celui qui est pour l'homme une cause de ruine éternelle, devînt cette fois l'instrument de son salut [1].

Ce genre de succès, le P. Maunoir n'avait pas encore eu jusqu'ici l'occasion de le remporter ; mais à cet unique fait se borne ce que nous avons pu apprendre d'une mission qui a cependant laissé dans Plévin une empreinte des plus profondes.

Outre cette paroisse, dit le P. Boschet [2], le Vénérable en instruisit encore cinq ou six autres, qui lui laissèrent au cœur le plus doux contentement. Mais la date et les noms nous manquent. Il signale cependant à Bannalec la conversion du baron de Quimerc'h, seigneur de la contrée. C'était un gentilhomme plein de foi ; malheureusement ses actes n'étaient pas toujours d'accord avec ses principes. Quand il rentrait en lui-même, il était pénétré du plus profond repentir et protestait hautement de sa résolution de changer de vie. Les retraites qu'il faisait à Vannes sous la direction du P. Huby, imprimaient bien à son âme une sainte énergie ; mais cette vigueur passagère s'affaiblissait sous le souffle de ses passions. Toutefois la violence qu'il s'était faite pour en secouer le joug, les aumônes abondantes qu'il avait versées dans le sein des pauvres, lui méritèrent la grâce d'une bonne mort. Le P. Maunoir lui prêta pendant sa dernière maladie le secours de son ministère et peu de temps après sa mort alla prier sur sa tombe. Comme s'il eût appris du ciel que Dieu lui avait fait miséricorde, il fit entendre à sa famille les paroles les plus consolantes. Sans paraître douter un instant de son salut, il l'attribuait surtout aux prières de la baronne son épouse, femme d'une vertu accomplie et d'une piété exemplaire. Elle avait vérifié une fois de plus la parole de la sainte Ecriture : « La femme vertueuse est le salut de son mari. » L'éducation qu'elle sut donner à ses enfants lui procura des héritiers dignes de son nom et de sa sainteté [1].

1. *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 248. — P. Fabri, *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii*, ad ann. 1661, p. 65-66. Le Père dit positivement que le fait s'était passé l'année précédente, c'est-à-dire en 1660.
2. Le P. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, p. 249.

De la mission du Tréhou nul détail n'est parvenu jusqu'à nous ; quant à celle de Trébrivan, elle allait s'achever au milieu de toutes les consolations, lorsque mourut entre les bras du Vénérable un gentilhomme d'une grande piété. Il s'appelait M. de Pennanec'h de Kerjégu. Témoin des changements admirables opérés dans toute la Bretagne par le P. Maunoir et ses missionnaires, il avait constitué au collège de Quimper un fonds de rentes destinées aux missions bretonnes. Celle de Trébrivan avait été soutenue par sa générosité. Il eut la consolation de voir de ses yeux les fruits qu'elle portait. Bien plus, il les recueillit lui-même en sa personne, encouragé qu'il fut à sa dernière heure par la présence du P. Maunoir, sans parler, ajoute le P. Boschet, des prières des fidèles qui lui devaient le bienfait de la mission [2].

Revenons maintenant aux grandes missions de la Haute-Bretagne, qui avaient été interrompues, dit le P. Boschet [3], par des excursions en Cornouailles. Elles furent bénies en quelque sorte par avance, car le jour de Pâques de l'année où elles eurent lieu, Mgr François Lachiver, ancien évêque de Rennes, mort depuis plus de 40 ans, apparut à la pieuse Catherine Danielou. Il était en habits pontificaux et resplendissant de gloire ; son visage rayonnait comme un soleil. Vingt bienheureux tout éclatants de beauté lui faisaient cortège. « Votre confesseur (le

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 249-250.
2. Ibidem, p. 250.
3. Ibidem, p. 246.

P. Maunoir), dit-il à Catherine, ira après Pâques faire mission en mon évêché. Dites-lui de ma part qu'il prenne courage. Je lui recommande mes brebis. » Sur quoi le P. Maunoir ajoute après le récit de l'apparition : « Nous allâmes bientost après Pasques en l'évesché de Rennes faire mission à Fougères. De là nous allâmes à Saint-Georges-de-Restambaut, où Mgr de Rennes est Recteur primitif [1]. »

Fougères était la petite ville où le P. Maunoir avait été confirmé en 1615 par Mgr Lachiver [2]. Sa proximité de Saint-Georges faisait qu'on y regardait le grand missionnaire comme un véritable compatriote. On l'y attendait avec impatience. Rien du reste n'avait été épargné pour donner à la mission un caractère de grandeur exceptionnel. Les faits répondirent si pleinement aux espérances conçues, il s'y passa tant de merveilles, écrit le P. Boschet, qu'il est impossible qu'on en perde jamais la mémoire. Le biographe du Vénérable ne prévoyait pas les ruines qu'entraînent après elles les révolutions ; car son récit est aujourd'hui le seul document écrit que nous puissions invoquer.

Les missionnaires s'y trouvèrent en plus grand nombre qu'ils ne l'avaient été jusqu'ici partout ailleurs. On y voyait près de M. de Trémaria les Recteurs de Mür et d'Ergué-Armel. Des Jésuites du collège de Rennes s'étaient joints à ceux du collège de Vannes. Parmi eux on distinguait le P. Salleneufve, l'ancien Recteur du collège de Quimper, le P. Huby, le P. Brossamain, le P. de Champs alors Recteur du collège de Rennes. Leur mérite était si universellement reconnu, que prononcer leurs noms, c'était faire leur éloge. Sous la conduite du P. Maunoir, ils se dépensèrent avec un zèle si ardent à l'œuvre de la mission, que non seulement la ville de Fougères, mais encore tous les pays circonvoisins se laissèrent entraîner au souffle de leur apostolat. Notre-Dame du Marais secondait également et la ferveur des fidèles et le dévouement des missionnaires [3].

1. *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, par le vénérable P. Maunoir, ch. LXVI, p. 648-649.
2. Ibidem, p. 649.
3. *La Vie du P. Maunoir*, par le P. Boschet, p. 244.

Plus de quarante paroisses, Recteurs en tête, se rendirent en procession à Fougères. Le spectacle qu'elles eurent alors sous les yeux détermina un si grand nombre de paroissiens à prendre part eux-mêmes aux exercices de la mission qu'on ne savait où les loger. Les places ainsi que les maisons de la ville regorgeaient de monde. Il fallut dresser des tentes à la campagne et demeurer en plein air. Qu'importait après tout, pourvu qu'on pût se confesser, communier et gagner l'indulgence de la mission ? Plusieurs attendirent deux jours et deux nuits à la porte du confessionnal sans prendre aucune nourriture. Le salut de son âme faisait oublier à chacun tous ses autres besoins [1].

Ce ne fut pas impunément toutefois que tout ce monde s'était imposé de pareils sacrifices. Ces abstinences prolongées, ces logements insuffisants et incommodes donnèrent lieu à de graves maladies. Les fatigues des missionnaires, pour être d'une autre nature, n'en furent que plus accablantes. Mais le bonheur qu'ils goûtaient à ramener à Dieu et dans le chemin de la vertu tant d'âmes égarées, étouffait en eux jusqu'à la conscience de la douleur.

Cependant le compagnon du P. Maunoir, le P. Robert Jacquesson, succomba à la fatigue et y perdit la santé [2]. Deux autres missionnaires y trouvèrent la mort et purent à bon droit passer pour deux martyrs de la charité ; car le P. Lochet, Jésuite, à peine de retour à Rennes, fut saisi par la fièvre et

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, p. 244-245.
2. Le P. Robert Jacquesson, né à Mouzon, au diocèse de Reims, le 10 août 1620, mourut à Quimper le 1er janvier 1691, à l'âge de 71 ans. Il avait passé 52 ans dans la Compagnie de Jésus, et trente au collège de Quimper. C'était, dit son nécrologe, un religieux « omni genere virtutum præstans et præsertim innocentia, humilitate, simplicitate, zelo animarum. » Il mourut d'une apoplexie foudroyante. Il avait célébré la sainte messe le 31 décembre, entendu les pénitents dans l'après-midi. Comme s'il avait eu le pressentiment de sa fin, il fit vers les 6 heures du soir une confession générale de toute sa vie, et un quart d'heure après était frappé par la maladie qui le privait de toute connaissance et l'enleva le lendemain. Quelques jours après, un service solennel fut célébré dans la chapelle de Saint-Nicolas, à la décoration de laquelle il avait largement contribué. L'évêque de Cornouailles l'honora de sa présence, et le supérieur du séminaire prononça l'oraison funèbre. (Ex archiv. Rom.)

emporté en quelques jours. Le Recteur d'Ergué-Armel, Guillaume Landry, frappé à Fougères même, se traîna jusqu'à Saint-Georges-de-Reintembault et y rendit bientôt le dernier soupir. Son oraison funèbre prononcée par notre Vénérable ne fit que redoubler les regrets que causait la perte d'un si vaillant missionnaire [1].

La mission de Fougères terminée, le P. Maunoir avait conduit sa troupe apostolique à Saint-Georges-de-Reintembault. C'est dans cette paroisse qu'il avait reçu le jour, et c'est là aussi que l'attendait un accueil enthousiaste. Jusqu'alors il n'avait fait pour ainsi dire qu'apparaître à Saint-Georges. Cette fois enfin il pourrait y passer de longs jours et mettre son dévouement au service de tous. Il y arrivait non seulement avec cette auréole de sainteté que ses vertus lui avaient conquise, mais tout couronné de la gloire d'un apostolat fécond entre mille autres et dont la mission de Fougères n'était que le dernier écho. Aussi les habitants revendiquaient-ils avec une légitime fierté celui qui était né au milieu d'eux et qui par ses succès inouïs allait dans Saint-Georges même donner une si glorieuse exception à la parole de l'Evangile : « Nul n'est prophète dans son pays. » Il n'est sortes d'égards, de témoignages de respect et d'estime, dont il ne fût environné. Chacun s'empressait de seconder tous ses désirs avec une docilité qui ne révélait pas moins de contentement et d'admiration que d'esprit de foi [2].

Le jour de l'ouverture de la mission, quand on vit le P. Maunoir disposer sur deux rangs sa légion de missionnaires et, lui-même à leur tête, les conduire en procession du presbytère à l'église de la paroisse, ce fut un tressaillement univer-

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 245. Voici l'acte de décès du Recteur d'Ergué-Armel, mort pendant la mission de Saint-Georges-de-Reintembault en 1662 : « Vénérable et discret Messire Guillaume Landry, Recteur d'Ergué, éveshé de Cornualle, fut inhumé le 23 juin 1662. » (Registre des actes de naissances, mariages, décès de la paroisse de Saint-Georges, 1580-1668.) Copié à la mairie de Saint-Georges-de-Reintembault en décembre 1893. C'est encore sur ce document que nous nous appuyons pour soutenir que les missions de la Haute-Bretagne ont eu lieu en 1661 et en 1662, mais non pas en 1662 et en 1663. Qui nous donnera de retrouver le *Journal latin des missions* du P. Maunoir (2e, 3e et 4e décade) ?

2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 245-246.

sel d'allégresse. Il se renouvela bien plus vif encore, quand on l'entendit prêcher et publier l'indulgence de la mission. Aussi, la première cérémonie achevée, les vieillards de Saint-Georges, raconte le P. Boschet, se redisaient entre eux et répétaient à la foule : « C'est bien lui ! il est tel que nous l'avons connu ; déjà tout enfant, c'est ainsi qu'il menait ses petits compagnons dans cette même église ; c'est ainsi qu'il récitait les prières dans cette même chaire où il nous prêche aujourd'hui. Nous avons été alors de véritables prophètes. Le fils d'Isaac Maunoir est devenu, comme nous l'avions prédit, un grand homme de bien, un zélé prédicateur, un apôtre de Jésus-Christ. » Et en rappelant ces souvenirs bénis de l'enfance du Vénérable, ils pleuraient de joie et publiaient partout que le temps de la miséricorde était arrivé pour Saint-Georges. Aussi s'écriaient-ils : « Profitons-en, profitons-en [1] ! »

Tout le monde en profita si bien que la foi se réveilla dans toutes les âmes. Le zèle des missionnaires stimulait la ferveur des fidèles, et la ferveur des fidèles semblait provoquer le zèle des missionnaires. Des grâces de toutes sortes se répandirent sur la paroisse entière ; à la fin de la mission, elle se trouva complètement régénérée [2].

Il n'est pas jusqu'aux miracles qui avaient tant de fois signalé l'apostolat du P. Maunoir, qui ne rendissent encore témoignage en sa faveur. C'est ainsi que le Recteur de Saint-Georges et avec lui de nombreux spectateurs dont les attestations authentiques étaient entre les mains de l'historien du Vénérable, virent pendant tout un sermon une lumière éclatante comme un soleil rayonner au-dessus de sa tête. Des faits semblables se renouvelleront plus d'une fois encore dans le cours de ses missions [3].

Un jour qu'il traversait la rue de Longuève à Saint-Georges, le P. Maunoir rencontre une mère accompagnée de ses enfants. L'un d'eux au visage pâle et défait, aux yeux ternes et sans vie, à la marche inégale et chancelante, trahissait à tous les regards

1. *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 246.
2. Ibid.
3. *Recueil des vertus et des miracles du R. P. Maunoir, de la Compagnie de Jésus*, par le P. G. Le Roux. Saint-Brieuc, Prud'homme, 1848, p. 95.

son état maladif. Le Vénérable s'arrête devant la famille : « Voilà un enfant bien rachitique, dit-il. — Eh ! oui, répond la mère ; voilà trois ans que les fièvres ne le quittent pas. Tous les remèdes sont impuissants à le guérir. — Le bon Dieu est encore le meilleur médecin, » réplique le Vénérable ; et tirant aussitôt la petite fiole de Dom Michel le Nobletz où il avait toujours de l'huile qui avait brûlé devant les autels des saints de Bretagne, il fait une onction sur le front de l'enfant en y traçant le signe de la croix. Au même instant la fièvre disparaît et jamais plus le jeune Titon n'en ressentit les accès. Aussi sa famille reconnaissante a-t-elle transmis de génération en génération le souvenir de ce bienfait et le publie hautement aujourd'hui encore à la gloire du Vénérable [1].

Moins encore que les paroissiens de Saint-Georges, le P. Maunoir ne pouvait oublier les souvenirs de son enfance. Il les fit revivre et organisa sans doute des processions d'enfants à la Croix du Lac, dont nous avons parlé au premier chapitre de cette histoire. Mais le grand mémorial de la mission fut une magnifique croix en pierre, solennellement bénite par le Vénérable. Elle fut élevée sur une terre de sa famille près de la maison où il avait passé lui-même une partie de son enfance. Devenue dès lors un rendez-vous de pèlerinage, elle se couvrit bientôt de nombreux ex-voto qui, toujours renouvelés pendant deux siècles, attestèrent la piété et la confiance des habitants. Vers 1860, un nouvel acquéreur l'a renversée et fait disparaître ; mais en dépit des efforts de l'iconoclaste, le socle de la croix n'a pu être ébranlé. Il fait saillie sur la rue et reste là comme un témoignage de la foi des ancêtres. Il forme pour ainsi dire la pierre angulaire d'une maison toute moderne, sur le mur de laquelle il a bien fallu par respect pour l'opinion publique sculpter une croix en granit destinée à perpétuer le souvenir de l'ancienne. Aujourd'hui les pèlerins y sont moins nombreux, il est vrai, et n'y viennent plus guère qu'à la faveur des ténèbres. Chaque année toutefois, au jour de la première communion et en d'autres circonstances encore, on y dresse un reposoir autour duquel les enfants en longue procession aiment à chanter les louanges de Marie. Un jour viendra, espérons-le, où à cette même place la croix s'élèvera de nouveau triomphante. Elle y redira les bienfaits de la mission du P. Maunoir et attirera sur la paroisse de Saint-Georges de nouvelles bénédictions [1].

1 Notes et souvenirs recueillis à Saint-Georges-de-Reintembault par M. l'abbé Brassier, Recteur de la paroisse, 1891-1892.

C'est au retour des missions de la Haute-Bretagne et vraisemblablement au mois de septembre, que le P. Maunoir reparut à Douarnenez. Nos archives ne signalent, il est vrai, aucun fait particulier ; mais le Vénérable y préparait de plus en plus les voies à la glorification de Dom Michel le Nobletz.

L'année 1662, et ici la date est également certaine, se termina par la mission de Motreff. Elle eut lieu au mois de décembre. La grande procession de clôture se fit peu de jours avant les fêtes de Noël. Au moment du départ, une pluie abondante paraissait devoir l'empêcher. Elle s'arrêta tout à coup et demeura comme suspendue jusqu'à la fin de la procession, pour tomber ensuite avec plus de force qu'auparavant. Alors les éclats du tonnerre retentirent dans un ciel embrasé de mille feux et semèrent partout l'épouvante. Quelques paysans de Saint-Hernin, venus à Motreff pour assister à la procession, se réfugièrent sous un arbre pour y trouver un abri contre l'orage. Mais un vent impétueux s'élève soudain et les refoulant avec violence les projette à une distance de quarante pas. La foudre éclate au même instant ; elle tombe sur l'arbre qu'ils avaient choisi pour asile, et le met en pièces. Nos pèlerins venaient d'être comme miraculeusement sauvés [2].

Quelques jours plus tard commençait la mission de Plusquellec ; car d'après le Vénérable, c'est en 1662, la veille de la fête des saints Innocents et dans cette paroisse, que se passa un fait de protection dont nous avons déjà vu plusieurs exemples [3]. Deux petits pâtres de Plusquellec âgés de dix ans reve-

1. Souvenirs recueillis à Saint-Georges en 1889 par l'auteur de cette Histoire.

2. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, p. 193-194, ad ann. 1645, cap. de supplicationibus. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le vénérable P. Maunoir, liv. II, ch. xxv, p. 486.

3. Vid. ch. xxii de cette Histoire.

naient par une nuit obscure des exercices de la mission. Arrivés près d'un pont en ruines, ils ne pouvaient en apercevoir les pierres qui, détachées les unes des autres, n'offraient qu'un étroit passage des plus périlleux. Dans cette extrémité ils recourent à la prière et chantent un cantique. Tout à coup une lumière qui leur vient du ciel les environne, leur découvre le passage tant désiré et les guide jusqu'au logis. Le lendemain matin, avant même la communion des enfants, le P. Maunoir recevait leur témoignage sous la foi du serment [1].

C'est le seul souvenir qui nous reste de la mission de Plusquellec. Elle ouvrait ainsi les travaux apostoliques de 1663 : année féconde encore, écrit le P. Fabri, car le P. Maunoir y aurait donné douze missions tant en Cornouailles que dans le diocèse de Rennes. Nous croyons toujours, sauf de nouvelles preuves, que la Haute-Bretagne ne revit pas le Vénérable en 1663. Les Lettres annuelles de la province de France le laissent également supposer [2]; mais comme nous n'avons pu retrouver celles de 1661 et de 1662, la lumière demeure plus ou moins incomplète. Ces incertitudes de date n'enlèvent rien à la réalité des ministères accomplis par le P. Maunoir pendant les trois dernières années. Ils sont si admirables que le P. Fabri affirme qu'en 1663 soixante mille hommes auraient été évangélisés, dix mille confessions générales entendues. Cinq mille pécheurs endurcis brisaient avec des habitudes invétérées ou s'arrachaient aux occasions prochaines du péché. Les restitutions et les réconciliations étaient innombrables, et à toutes ces grâces il faudrait ajouter, dit-il, bien d'autres fruits qui découlaient comme tout naturellement de cet apostolat [3]; car il s'étendait à tous les rangs de la société, sans distinction d'âge, de sexe, de condition, de temps ou de lieu. Rien n'était touchant et consolant à la fois comme de voir les enfants, même d'un âge encore tendre, courir à l'église sans tenir compte ni du froid, ni de la chaleur, ni des ténèbres de la nuit, ni de l'in-

1. *Vie manuscrite de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXIV, p. 469.

2. Litteræ annuæ Prov. Franciæ S. J., ad ann. 1663. (Ex archiv. Rom.)

3. P. Fabri, *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii*, ad ann. 1663, p. 69.

tempérie des saisons. Les jeunes gens, oublieux de leur repos, stationnaient en foule aux portes des églises et y demeuraient une partie des nuits jusqu'au moment où elles s'ouvriraient devant eux. Voulaient-ils abréger ces longues heures d'attente ou vaincre la rigueur des frimas, ils ne trouvaient rien de mieux que de chanter des cantiques spirituels.

Aux sermons l'affluence des auditeurs était si grande, que le plus souvent c'était en plein air qu'il fallait prêcher. La foule fondant en larmes et éclatant en sanglots courait du sermon au tribunal de la pénitence, qu'elle assiégeait des jours entiers avec une incroyable patience. « Père, Père, s'écriait-elle, arrachez-nous à l'enfer ! Il y a si longtemps déjà que nous méritons d'y tomber ! » Les confesseurs à leur tour ne pouvaient tenir contre cette explosion de foi et de repentir. Ils obtenaient de ceux qui se jetaient à leurs pieds, les preuves les plus convaincantes d'une véritable pénitence, jusqu'à des satisfactions qu'ils n'auraient pas voulu imposer eux-mêmes, mais qu'ils consentaient à accorder [1].

Aussi le R. P. Jean-Paul Oliva, Vicaire général de la Compagnie, écrivait-il à la date du 13 mars 1663 au P. Pierre Bobinet, Recteur du collège de Quimper : « Quelle consolation pour moi d'apprendre les succès apostoliques de nos Pères dans cette contrée bénie où vous êtes ! Que Dieu leur donne, je le lui demande avec instance, de continuer avec les mêmes fruits les travaux qu'ils ont si vaillamment entrepris pour sa gloire [2] ! »

Mais ici encore, à la suite du P. Boschet, nous sommes presque réduits à une simple énumération des lieux où le P. Maunoir avait remporté ces magnifiques triomphes. La liste en sera même incomplète ; car nous ne pouvons citer que Kernevel, Carnoët, Saint-Thurien, Bonvel, Elliant et l'île de Batz, sauf les détails que nous allons rappeler maintenant [3].

1. P. Fabri, *Historia compendiata*, ad ann. 1663, p. 69-71.

2. « Cum magna animi mei consolatione accepi zelum ardentem et vere apostolicum, quo Nostri istic Patres tum in urbe, tum rure, proximorum saluti et instructioni fructuose incumbunt. Deum enixe precor, ut labores pro ejus gloria tam impigre susceptos suis benedictionibus prosequi pergat. » Lettre du R. P. Jean-Paul Oliva au P. Pierre Bobinet, Recteur, 19 mars 1663. (Ex archiv. Rom. procur. P. van Meurs.)

3. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 513 et 250.

Avant de raconter le fait le plus marquant de cette grande année 1663, signalons encore, d'après le Journal des missions du Vénérable et la Vie manuscrite de Dom Michel, ce qui se passa dans la paroisse de Saint-Martin-des-Bois (aliàs des Prés, c'est assurément la même), de l'évêché de Cornouailles. On était à la fin de juillet 1663 et à la veille même de la grande procession qui devait clore les exercices de la mission. Dans l'après-midi de ce jour, François Corre, de la paroisse du Bodéo, aperçut, éloignée d'un quart de lieue de la paroisse de Saint-Martin, à travers les airs, une immense croix rouge. Elle mesurait une longueur d'environ quinze pieds. Inclinée comme elle l'est d'ordinaire, lorsqu'elle repose sur les épaules du prêtre qui la porte à la procession, elle s'avança lentement des hauteurs du clocher de Saint-Martin jusqu'à la montagne voisine où s'élève la chapelle de Saint-Michel. C'était l'itinéraire même de la procession du lendemain. Redoutant quelque illusion, François Corre rentre chez lui, appelle son monde, qui sans être prévenu de la merveille s'écrie aussitôt en contemplant le ciel : « Oh ! la belle croix rouge qui s'avance vers la chapelle de Saint-Michel ! » Le Recteur de la paroisse du Bodéo, Messire Julien Perros, recueillit aussitôt les dépositions des témoins. Plus tard, en 1669 et en 1671, le P. Maunoir s'en fit répéter tous les détails devant une foule immense où se trouvait M. Galerne, Promoteur de l'évêché de Cornouailles, et le P. Vincent Martin alors compagnon du Vénérable [1].

Ce n'est pas tout encore. Depuis huit jours la pluie était presque continuelle. La nuit qui précéda la procession, elle ne cessa pas un instant ; et le jour même elle durait encore à deux heures après-midi. Toute espérance de faire la procession semblait irréalisable. On n'avait pas laissé cependant que d'activer les préparatifs. Des prières ardentes sont adressées à la sainte Vierge, à saint Michel, à saint Corentin, et l'on se résout à pénétrer du moins dans le cimetière et à faire le tour de l'église. Chose merveilleuse ! au moment où sortait de Saint-Martin la

1. *Vie manuscrite de Dom Michel*, par le vénérable P. Maunoir, p. 483-484, liv. II, ch. xxv. — *Journal latin des missions*, par le P. Julien Maunoir, p. 176-177, ad ann. 1645, de supplicationibus. — Litteræ annuæ Prov. Franc. S. J., ad ann. 1663.

croix qui précédait le cortège des anges, la pluie s'arrête. On se hasarde dans le champ voisin, le beau temps continue. On s'enhardit à poursuivre et l'on arrive jusqu'à la chapelle de Saint-Michel. La prédication a lieu en plein air sur le plateau de la montagne sous un soleil radieux. Prodige plus admirable encore ! Pendant ce temps-là les pèlerins voyaient la pluie tomber tout autour de la montagne, aussi bien que sur le territoire de Saint-Martin et des paroisses voisines [1].

Mais de toutes les missions de cette année 1663 la plus longue, la plus célèbre, la plus fructueuse fut assurément celle de Douarnenez [2]. Elle était provoquée cette fois par les merveilles sans cesse renaissantes dues à l'intercession de Dom Michel le Nobletz. Le P. Maunoir son fils spirituel songeait toujours à transformer en lieu de dévotion la maison que ce serviteur de Dieu avait habitée pendant vingt-trois ans. Son dessein lui tenait bien autrement à cœur depuis que Notre-Dame avait daigné révéler à la sainte veuve Catherine Danielou qu'un jour viendrait où, à Douarnenez même, s'élèverait une chapelle aussi fréquentée que celle de Sainte-Anne d'Auray. Trois ans déjà s'étaient écoulés depuis cette prédiction, mais elle ne semblait pas près de se réaliser. Le Recteur de Ploaré ne voulait pas entendre parler de chapelle ; les habitants de Douarnenez, pas davantage. Ce bon peuple se formait mille chimères et s'imaginait que, la chapelle une fois bâtie, ce serait la ruine de leur petite république. Mgr du Louët, évêque de Cornouailles, sans se refuser au projet, le trouvait peut-être prématuré. Toutefois devant le nombre imposant de témoignages miraculeux qui affirmaient si hautement la sainteté de son ancien condisciple en théologie, il appela près de lui le P. Maunoir. Il le pria de procéder dans son diocèse aux informations canoniques sur les vertus, les grâces et les miracles dont Dieu avait favorisé son serviteur, pendant sa vie et après sa mort [3].

1. *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le vénérable P. Maunoir, liv. II, ch. xxv, p. 484-485. — *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, p. 177-178, ad ann. 1645, de supplicationibus.

2. Litteræ annuæ Prov. Franciæ S. J., ad ann. 1663. (Ex archiv. Rom.)

3. *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. LXVI, p. 615. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXXI, p. 518-519.

Le Vénérable se hâta de répondre à des vœux si conformes aux siens, et il put mettre sous les yeux de Mgr du Louët la relation authentique d'un grand nombre de faveurs miraculeuses. Elle était contresignée par des témoins oculaires et dignes de foi. Parmi les faits que le P. Maunoir avait recueillis, l'un d'eux avait surtout frappé l'évêque de Cornouailles. Depuis deux ans, affirmait-on, grand nombre de personnes de toute condition avaient entendu des sons de cloches retentir dans la maison de Douarnenez habitée jadis par M. le Nobletz. La chose paraissait d'autant plus étrange que cette demeure était toujours fermée à clef et que personne n'y pouvait pénétrer. On concluait à quelque mystérieux dessein de la Providence. Dans l'espoir que la puissante intercession de son ami auprès de Dieu lui serait d'un grand secours au milieu de ses infirmités, Mgr du Louët se résolut à visiter sa demeure. Il s'y fit donc transporter ; car depuis huit mois il ne pouvait fléchir les genoux et avait perdu complètement l'usage de ses pieds. M. Amice, Promoteur du diocèse, l'accompagnait, ainsi que le P. Maunoir et le P. Alain de Launay. M. Jérôme Le Paillart, Recteur de Ploaré, et celui de Poullan se trouvèrent également à cette visite. Ils étaient suivis d'une grande foule de peuple. La confiance de l'évêque fut si grande et sa prière si fervente, que le jour même il obtint de pouvoir s'appuyer sur ses pieds. Le lendemain il entendit la messe à genoux et peü de temps après la célébrait lui-même. Il l'a dite très souvent depuis, a conféré les saints Ordres, repris la visite de son diocèse, prêché dans sa cathédrale et chanté les trois messes de Noël. Aussi ce vénérable vieillard (il avait alors quatre-vingt-trois ans) a-t-il voulu attester dans les formes et sous son seing la faveur dont il avait été l'objet[1].

Sur ces entrefaites, Mme de Pratelas [2], qui fut si longtemps la

1. *Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. IX, ch. III, p. 479-480. — *Vie manuscrite de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXXI, p. 518-519. — *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. LXVI, p. 615-616. — Litteræ annuæ Prov. Franciæ S. J., ad ann. 1663 et 1665.

2. La dame de Pratelas, ainsi appelée d'un nom de terre, suivant la coutume du temps, n'était autre que Anne de Kernafflen (famille de la magistrature, représentée de nos jours à Quimper par la famille de Kernafflen

providence du P. Maunoir et de ses missions, acheta à Douarnenez la maison de dom Michel et n'eut pas de peine à gagner au projet tant désiré Mgr du Louët. Celui-ci mû par la plus vive reconnaissance entra tout à fait dans la pensée du P. Maunoir. Il décida qu'on érigerait en ce lieu même une chapelle qui serait dédiée à l'archange saint Michel. Mais nulle ressource pour commencer cette grande œuvre. Une somme de sept livres était tout ce que l'on possédait, lorsque s'éleva la croix qui marquait l'emplacement du futur sanctuaire. Notre-Dame fit dire au P. Maunoir par la sainte veuve Catherine Danielou qu'il eût bon courage, que rien ne manquerait, et dût-on couvrir d'argent la chapelle entière, qu'on en trouverait autant qu'il serait nécessaire. La prophétie se réalisa de point en point : en trois jours on reçut onze cents livres, et la première année des travaux, sept mille livres [1]. Il n'est pas jusqu'au plan et à la forme de la chapelle qui n'aient été, disait-on, communiqués par une voie toute divine. La sainte Vierge, car c'était elle, demandait encore que tous les ans au mois de mai, du moins les premières années, on fît la mission à Douarnenez. Elle eut lieu en effet, et l'on peut dire sans hyperbole, ajoute le P. Maunoir, que dans chaque mission on vit accourir plus de quatre-vingt mille personnes, et que les conversions les plus merveilleuses s'y opérèrent en grand nombre [2].

La nouvelle de la guérison de Mgr de Cornouailles et son dessein de bâtir une chapelle à la place de l'ancienne demeure

de Kergos). Elle était veuve de Messire Jean d'Ernothon, conseiller et secrétaire du roi. Son fils, François-Joseph d'Ernothon, conseiller du roi au Parlement de Paris, épousa Marie-Renée du Fresnay, fille du baron du Faouët, et se montra le digne héritier de ses vertus. Sa petite-fille, Charlotte-Catherine d'Ernothon, épousa le marquis d'Argouges. (*Histoire manuscrite de la baronnie du Faouët*, par la comtesse Jégou du Laz.)

1. P. Fabri, *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii*, ad ann. 1663, p. 71. — *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. LXVI, p. 615-617. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXXI, p. 520. — *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. IX, ch. III, p. 480. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 323.

2. *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. LXVI, p. 616-617.

de M. le Nobletz provoquèrent, plus qu'on ne saurait le dire, la confiance des peuples. Les travaux étaient à peine commencés que déjà les pèlerins arrivaient de toutes parts. Des grâces signalées récompensaient leurs prières et leur foi. Le Conquet où était mort M. le Nobletz, Trémenac'h où il avait passé un an de solitude, si célèbres qu'ils fussent par la multitude de ceux qui s'y rendaient ou par la grandeur des bienfaits obtenus, allaient en quelque sorte s'effacer devant la gloire de la chapelle de Saint-Michel [1].

C'est le 12 août 1663 qu'en fut solennellement posée la première pierre. Au moment de la cérémonie, un coup de tonnerre formidable et unique éclata subitement dans le ciel et causa à la foule une vive émotion: beaucoup de pèlerins pensaient que la foudre était tombée sur l'humble demeure de Dom Michel. Il n'en était rien. Le diable, disait-on, qui tant de fois avait persécuté le serviteur de Dieu pendant sa vie, voulait sans doute se venger après sa mort des honneurs qu'on rendait à sa mémoire [2].

Les travaux commencèrent sans retard, et le 30 septembre de cette même année 1663, Mgr de Cornouailles célébra lui-même la messe dans la sainte maison, au milieu d'un concours de quarante mille personnes. Aussi la mission qui se donna alors fut des plus fructueuses, disent les Lettres annuelles de la Compagnie. Quinze jours plus tard, le P. Maunoir la couronnait par une procession générale, qui se rendit de Ploaré à l'emplacement de la nouvelle chapelle. On y représenta comme toujours, avec les joies du paradis, les principaux mystères de la vie et de la passion de Notre-Seigneur. La foule des pèlerins (parmi lesquels se distinguait M. Pentrat, Conseiller et Procureur du roi au Présidial de Quimper), aussi considérable ce jour-là que le jour de la première messe, ne se lassait pas de les contempler et de donner des témoignages de sa piété. Enfin la procession achevée, le P. Maunoir

1. *Vie manuscrite de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXXI, p. 520. — *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. IX, ch. III, p. 477-478.

2. *Vie manuscrite de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXXI, p. 521.

sur l'ordre de Mgr du Louët recueillit les dépositions de ceux qui se croyaient redevables à Dom Michel de quelque miracle ou de quelque autre faveur [1].

Comment clore ce chapitre sans rappeler que, le 1er janvier 1663, la mort avait enlevé au collège de Quimper le P. François Le Grand? Il était depuis longues années le directeur d'une congrégation de prêtres qu'il avait fondée sous le nom de congrégation du Saint-Esprit. Elle était devenue la pépinière d'une multitude d'excellents prêtres, qui portèrent dans tous les diocèses de la Bretagne, avec la flamme d'un zèle ardent, le spectacle des plus hautes vertus. « Depuis que la Compagnie de Jésus a établi des congrégations de la sainte Vierge, écrit le P. Maunoir, on peut le dire à la gloire de Dieu, il n'en est pas une qui ait plus fait pour le salut des âmes que cette congrégation. Aussi, peu de temps avant de mourir, Mgr du Louët disait-il hautement, que « deux choses surtout avaient changé la face de son évêché: la congrégation des prêtres du P. Le Grand et les missions des Jésuites depuis vingt-huit ans. »

La perte de cet éminent religieux fut bien sensible au cœur du P. Maunoir, qui avait bien souvent, au milieu de ses sollicitudes, trouvé en lui un conseiller et un consolateur. M. Abgrall, alors Recteur de Penhars et plus tard premier supérieur du Séminaire, publia en vers latins l'*Elogium R. P. Francisci Magni*. La pièce était devenue fort rare; on l'a rééditée de nos jours [2].

1. *Vie manuscrite de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXXI, p. 521-522. — Litteræ annuæ Prov. Franciæ S. J., ad ann. 1663. (Ex archiv. Rom.)

2. *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. LXVI, p. 613-614. — *Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. I, p. 273. — *Ménologe de la Compagnie de Jésus*, par le P. de Guilhermy, assistance de France, 1er janvier, p. 5-9. — Cf. l'*Institution de la congrégation des ecclésiastiques*, vol. publié à Quimper en 1680.

CHAPITRE XXIV

M. DE KERLIVIO ET LE P. MAUNOIR

1664-1665

Mission du P. Maunoir à Tréménac'h en Plouguerneau. — La cellule de Dom Michel le Nobletz en 1664 et en 1891. — Le pardon de Saint-Michel à Douarnenez. — La mission du P. Maunoir. — Affluence des pèlerins. — Faveurs obtenues. — Les fruits des missions. — Procession générale de la mission de Caudan, dans l'évêché de Vannes. — Témoignage de M. de l'Estour, Recteur de Caudan. — Mission de Pluméliau. — Accusation contre le P. Maunoir portée devant Mgr de Rosmadec. — Réponse victorieuse aux détracteurs des processions. — Guérison de M. de l'Estour. — Procession générale de Pluméliau à Saint-Nicodème. — M. de Kerlivio à la mission de Pluméliau. — Son dévouement infatigable. — Il entraîne le P. Maunoir à Plumergat. — Merveilleux changement de temps. — Procession de Plumergat à Sainte-Anne d'Auray. — M. Kerémen, vicaire de Caudan, et l'apparition de saint Vincent Ferrier à la Scala Sancta. — Résumé des travaux apostoliques du P. Maunoir en 1664. — Mission de Quimperlé en janvier 1665. — Maladie du P. Maunoir. — Il reçoit le saint Viatique. — Ravissement du Vénérable, apparition de saint Corentin et de la sainte Vierge. — Récit fait au P. Vincent Martin en 1677. — Le Vénérable se rétablit. — M. le Garrec, aumônier des Ursulines, voit le P. Maunoir entouré d'une lumière miraculeuse. — Procession générale de Quimperlé. — Missions de Guiscriff et de Querrien. — Le mois de mai 1665 à Douarnenez. — Le P. Maunoir y fonde d'une manière définitive le pardon de Saint-Michel. — Ouverture de la chapelle. — Le P. Maunoir et ses quarante missionnaires. — Cent mille pèlerins viennent prendre part à la mission. — La communion générale pour les trépassés. — Faveurs obtenues par Dom Michel le Nobletz. — La chapelle de Saint-Michel, foyer de résurrection chrétienne. — Bonheur du P. Maunoir en voyant M. le Nobletz glorifié par les Bretons. — La grande mission de Tonquédec en juillet 1665. — Vincent de Meur, supérieur du séminaire des Missions étrangères, y accueille les missionnaires. — Part qu'il prend à la mission. — L'iniquité de la Montagne et la méthode du P. Maunoir. — Le Vénérable guérit une pauvre folle. — Travaux de la mission. — Admiration de Vincent de Meur à la procession générale. — Rencontre à Tonquédec de M. de Trémaria et de M. de Kerisac. — M. de Trémaria lui accorde la main de sa fille. — Epreuves du P. Maunoir. — Mgr du Louët prend hautement sa défense. — Mgr de Visdelou, nommé évêque de Léon en 1662, n'entre en possession de son évêché qu'en 1665. — M. l'abbé de Coëtlogon, nommé évêque de Madaure, lui succède comme coadjuteur de Cornouailles.

Tout ce qui rappelait au Vénérable le souvenir de Dom Michel le Nobletz, allait droit à son cœur. Aussi, après avoir obtenu l'érection à Douarnenez de la chapelle de Saint-Michel,

essaya-t-il d'imprimer encore un nouvel élan aux foules qui se rendaient en pèlerinage à Tréménac'h en Plouguerneau. C'est là que se trouvait la cellule où le serviteur de Dieu s'était enfermé pendant un an pour se disposer aux exercices de la vie apostolique. Elle a été relevée de ses ruines et solennellement bénite, le 21 juin 1891, par Mgr Lamarche, évêque de Quimper [1]. C'est là aussi que le P. Maunoir donna la première mission de 1664. On imagine facilement ce qu'elle a dû être au milieu des grâces miraculeuses qui, à la seule invocation de Dom Michel, tombaient à flots sur cette portion bénie de la Basse-Bretagne.

Après le Léon, ce fut le tour de la Cornouailles. Le P. Maunoir y évangélisa Pestivien, que protégeait alors comme aujourd'hui Notre-Dame de Bulat, et Saint-Martin-des-Bois (aujourd'hui des Prés), et Bothoa, et Sainte-Tréphine, et Saint-Nicolas-du-Pelem, et pendant le mois de mai tout entier, Douarnenez où se poursuivaient avec ardeur les travaux de la nouvelle chapelle de Saint-Michel.

On ne peut se figurer, écrit le P. Fabri, ce que furent ces multitudes innombrables qui affluaient là des différents évêchés de Bretagne. A certains jours plus solennels, il n'y avait pas moins de dix mille personnes. C'était un flux et reflux perpétuel de pèlerins qui arrivaient et qui partaient.

La piété filiale des Bretons les attirait tout d'abord à la demeure sanctifiée par Dom Michel le Nobletz. Mais les guérisons, les miracles et les faveurs de toute sorte que Dieu opérait par l'entremise de son serviteur, n'étaient pas non plus la cause la moins réelle d'un si prodigieux concours. Ajoutez à cela que le P. Maunoir n'avait pas encore vu réuni autour de lui un si grand nombre de missionnaires. Leurs confessionnaux ne désemplissaient pas du matin au soir, et la mission qui se donnait alors semblait moins faite pour un pays en particulier que pour toute la Bretagne [2].

Qu'on ne s'étonne donc pas qu'en cette année 1664 le nombre

1. *Bénédiction de la cellule de Michel le Nobletz à Plouguerneau*, par le P. Séjourné S. J. Quimper, imprimerie de Kerangal, 1891. — *Semaine religieuse du diocèse de Quimper*, 26 juin 1891.

2. P. Fabri. *Historia compendiata*, ad ann. 1664, p. 72.

des fidèles évangélisés soit monté jusqu'à cent mille. On entendit dans ces missions de la Cornouailles et celles de l'évêché de Vannes dont il nous reste à parler, douze mille confessions générales. Six mille pécheurs invétérés renoncèrent à leurs désordres et abandonnèrent l'occasion prochaine du péché. C'était à qui restituerait le bien qu'il avait dérobé et se réconcilierait avec ses ennemis. Le souffle de la grâce divine enfantait des merveilles de conversion [1].

Aussi le R. P. Jean-Paul Oliva, encore Vicaire général de la Compagnie, après avoir rappelé toutes les missions de l'année précédente, écrivait-il au P. Pierre Bobinet, Recteur du collège de Quimper, à la date du 5 mars 1664: « Félicitez en mon nom vos intrépides missionnaires, qui, à l'édification de la Province entière, accomplissent de si grandes choses. Ayez un soin tout particulier de chacun d'eux [2]. » Il désignait par là, avec le P. Maunoir, les PP. Robert Jacquesson, Claude Quentin, de la maison de Quimper, et les PP. des collèges de Vannes et de Rennes qui avaient partagé les labeurs de notre Vénérable [3].

Des résultats non moins consolants avaient, en cette même année 1664, couronné les missions de l'évêché de Vannes. Mgr Charles de Rosmadec les avait réclamées avec instance. Elles eurent lieu à Ploerdut, à Caudan, à Pluméliau, à Plumergat et à Teven. Mais nul souvenir de la mission de Ploerdut et de Teven n'est parvenu jusqu'à nous. Celle de Caudan se donna, ce semble, au mois d'octobre 1664. Les seuls détails que nous en ayons se rapportent à la procession générale. Ils avaient été transmis au P. Maunoir par le Recteur de la paroisse, M. Jérôme de l'Estour, l'un de ses plus vaillants et plus fidèles compagnons. Les voici, tels qu'il les avait recueillis de la bouche des témoins. Au lecteur maintenant de les apprécier comme il l'entendra.

1. P. Fabri, *Historia compendiata*, ad ann. 1664, p. 72.

2. Epist. R. P. Vicarii generalis P. Petro Bobinet, Rectori, 5 mart. 1664 : « Hujus collegii operarii toto anno fructuosissime et cum totius Provinciæ ædificatione munera sua, missionesque laudabiliter obeunt. R. V. nomine meo strenuis suis missionariis gratuletur, eorumque peculiarem curam habeat. »

3. Cf. Stat. collegii Corisopit., anno 1663, *ad calcem*.

Jean Le Guen, de la paroisse de Riantec près Port-Louis, était un homme de soixante ans. Il a attesté que dix années avant qu'eût lieu cette procession de Caudan, il en avait vu la fidèle image avec tout son cortège d'anges et de saints. Il était alors à Riantec et de là suivait avec admiration le solennel défilé qui s'effectuait de Port-Louis à Caudan [1].

Le second témoignage lui avait été donné par un habitant de Calan trève de Lanvaudan, sexagénaire lui aussi et nommé Coac'hou. Ce brave homme affirmait que trois mois avant la procession de Caudan, il avait aperçu au-dessus de l'église de cette paroisse une longue procession d'anges au milieu desquels trônait la Vierge Marie. Elle accomplissait sa marche circulaire autour de l'église et puis elle disparut [2].

Le troisième témoignage enfin lui venait d'une sainte veuve, nommée Catherine Sorin. Elle avait cinquante ans et habitait la ville d'Hennebont. Elle se rendait donc avant le jour, en compagnie de sa fille, à l'église de Caudan pour y gagner l'indulgence de la mission. Soudain elle vit tomber à ses pieds une superbe croix rouge, semblable à celle qui se porte dans les processions. Plus tard, comme elle était au lit de la mort, M. de l'Estour la visita : « Je suis bien consolée, lui dit-elle ; une belle dame m'est apparue et m'a assuré qu'au moment où je mourrai elle sera à mes côtés, parce que j'avais pris part à la procession de Caudan [3]. »

Sans ajouter à tous ces récits plus de créance qu'il ne convient, qui ne voit qu'ils sont la preuve de l'impression profonde que laissaient dans les âmes les cérémonies de la mission ?

Elles se renouvelèrent à Pluméliau, qui jouit de cette faveur (ici du moins la date est précise) au mois de novembre 1664. Mgr l'évêque de Vannes se trouva là pour l'ouverture, et sa présence redoubla la confiance et l'ardeur de tous, missionnaires et fidèles. C'est en ce moment que le P. Maunoir eut tout d'abord à se défendre auprès de Mgr de Rosmadec d'une accusation qui paraît singulière. Quelques esprits jaloux peut-

1. *Journal des missions*, par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1645, cap. de supplic., p. 174-175.

2. Ibid., p. 175.

3. Ibid., p. 175, 176, 192.

être, mais certainement peu judicieux, voulaient lui faire un crime de ce que dans les processions il exigeait que ce fût un prêtre qui portât la croix. Il y avait là, à leur sens, une grande inconvenance. Le Vénérable n'eut pas de peine à démontrer que dans une cérémonie qui avait pour but d'exposer aux regards de la foule le mystère de la Rédemption, un prêtre était plus digne qu'un laïque de représenter Notre-Seigneur portant sa croix. Saint Charles Borromée, pendant la terrible peste de Milan, avait-il donc regardé comme au-dessous de sa dignité d'archevêque et de cardinal de la mettre lui-même sur ses épaules et de mériter ainsi le salut de son peuple[1] ? De pareils arguments reçurent bien vite l'approbation de Mgr de Vannes, qui dit au Père qu'il pouvait continuer ce qu'il faisait depuis si longtemps [2].

Au reste, Dieu donna bientôt après aux détracteurs du P. Maunoir une réponse plus significative. Le P. Maunoir était en pleine mission à Pluméliau. Le Recteur de Caudan, M. Jérôme de l'Estour, qui y travaillait comme missionnaire, s'engagea à porter la croix à la procession de clôture. Mais il tomba subitement malade d'une grosse fièvre et désespérait de pouvoir tenir sa promesse. Le Père toujours plein de confiance : « Ayez bon espoir ! » lui dit-il, et en même temps il suspend à son cou une croix toute chargée de reliques. Quelques instants après le malade s'endormait, et le lendemain matin à son réveil il se trouvait sans fièvre. Il célébra la sainte Messe, et à la procession qui avait lieu deux jours plus tard, il porta sur ses épaules de Pluméliau à Saint-Nicodème, la tête et les pieds nus, et pendant cinq heures, une croix qui pesait cent vingt livres. Bien que l'on se trouvât au fort de l'hiver et que la terre fût toute gelée, M. de l'Estour se retrouva après la procession en aussi bonne santé qu'auparavant, ce qui n'arrivait pas toujours, même aux plus robustes [3].

Le P. Boschet suppose que le fait s'est passé à la mission de Caudan ; mais le témoignage du P. Maunoir est si positif sur

1. Voir le chap. XIV de cette Histoire.
2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 250, 251.
3. *Vie manuscrite d'Amice Picard*, liv. IV, ch. XVII, p. 333-334.

toutes les circonstances de temps, de lieu, de personnes, que le moindre doute est impossible. Mgr de Rosmadec, tout heureux que Dieu lui-même eût par la prompte guérison de M. de l'Estour confirmé sa décision, en félicita hautement le Vénérable [1].

Sa Grandeur n'avait pu prolonger son séjour à Pluméliau, mais en partant pour Vannes où le rappelaient les affaires de son évêché, elle laissait au P. Maunoir M. de Kerlivio, son grand vicaire. Tout le monde sait en Bretagne ce qu'était ce saint prêtre, et la gloire immortelle qu'il s'est acquise en fondant à Vannes la maison de retraite des hommes. On y voyait accourir des neuf évêchés de la Bretagne prêtres, séculiers, gentilshommes, magistrats, marchands, hommes du peuple, laboureurs, artisans. A la douzième année de sa fondation, vingt mille personnes s'y étaient déjà sanctifiées. Ce n'était là cependant qu'une des œuvres qu'il soutenait autant de ses aumônes que de l'autorité de son nom et de sa vertu. Ce prêtre admirable, dont les directeurs avaient peine à modérer les austérités, seconda de tout son pouvoir les travaux des missions, et les PP. Rigoleuc, Huby et Maunoir n'eurent pas de coopérateur plus fidèle [2].

Il fut à Pluméliau, raconte le P. Boschet, le témoin de la conversion d'un grand pécheur sur lequel la main de Dieu s'était appesantie d'une façon terrible. Mais le châtiment avait ouvert les yeux du coupable. Il déplora ses désordres et en demanda publiquement pardon. Selon toute apparence, c'était le seul homme scandaleux que les missionnaires n'eussent pas converti ; car on touchait à la fin de la mission, et elle avait déjà transformé toute la contrée [3].

M. de Kerlivio travaillait là comme un simple missionnaire avec un zèle infatigable, et il est un de ceux, disent ses biographes, qui mirent le plus à profit la méthode du P. Maunoir.

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 251, 252.
2. *Vie manuscrite du P. Champion*, par le P. Louis Jobart, de la Compagnie de Jésus. Archives de la Province de France. — *Vie des trois fondateurs des maisons de retraite*, par le P. Pierre Champion, *passim*, édit. Watrigant. Lille, 1886.
3. *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 252.

Il avait un talent tout particulier pour découvrir l'iniquité de la Montagne et arracher à ses partisans l'aveu de leurs crimes [1]. Emerveillé du bien qui s'était accompli à Pluméliau, il demanda avec instances que le P. Maunoir se rendît à Plumergat, paroisse dont il avait été Recteur. Tous les missionnaires l'y suivirent. La veille de la procession générale, M. de Kerlivio voyant que les chemins par suite des pluies continuelles étaient devenus impraticables, dit au P. Maunoir : « Demain, mon Père, pas de procession ; il n'y faut pas songer. — Mais, réplique le Vénérable, vous ne savez donc pas, Monsieur, que par la grâce de Dieu nous avons beau temps le jour de nos processions? » L'événement justifia la parole du Père. Pendant la nuit survint une forte gelée, et le lendemain on pouvait marcher à pied sec partout où la veille au soir on enfonçait jusqu'à mi-jambe. C'était bien en vue de la procession que Dieu avait ménagé cette faveur ; car à peine était-elle rentrée dans l'église que la pluie recommença comme le jour précédent. M. de Kerlivio en était saisi d'admiration et en a lui-même consigné le souvenir dans ses papiers, où on l'a retrouvé après sa mort. Le récit se terminait par ces mots : « Que celui qui écrira la vie du P. Maunoir se garde bien de passer sous silence une merveille dont les témoins ont été si nombreux [2] ! »

Cette procession de clôture se fit de Plumergat au célèbre sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray. M. Queremen [3], vicaire de la paroisse de Caudan, prêtre d'une grande vertu, y faisait le personnage de Jésus agonisant au jardin des Olives. Au moment où il gravissait les degrés de la Scala Sancta, d'où le P. Maunoir devait adresser la parole aux pèlerins, il vit tout à coup apparaître devant lui saint Vincent Ferrier, revêtu de l'habit de son ordre. Le grand protecteur de l'évêché de Vannes

1. *Vie des trois fondateurs des maisons de retraite*, par le P. Pierre Champion, *ut suprà*.

2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 253. — *Recueil des vertus et des miracles du P. Julien Maunoir*, par le P. G. Le Roux, p. 109-110.

3. C'est le missionnaire Jean Kermen dont il est question dans la *Vie du P. Jean Rigoleuc*, par le P. Champion, 4e édit., Lyon, chez Pierre Valfray, MDCCXXXIX, p. 89-90. Sa vie a été reproduite par l'abbé Tresvaux dans ses *Vies des Saints de Bretagne*, t. IV, p. 470.

mettait en fuite toute une légion de démons qui tenaient enchaînés et entraînaient aux enfers de nombreux pécheurs. Puis volant au secours des malheureux captifs, il avait aussitôt brisé leurs fers et les avait rendus à la liberté. Voilà ce qu'écrivit au P. Maunoir M. de l'Estour, le Recteur de Caudan, après avoir pris soin d'entourer son témoignage de toutes les garanties possibles d'authenticité [1].

Ce sont là les seules circonstances que la tradition nous ait transmises sur les missions de 1664. Mais les Lettres annuelles de la Compagnie, les résumant toutes en quelques mots, disent que cette année-là les missions de la Basse-Bretagne n'ont pas été moins florissantes que par le passé. « Elles sont toujours dirigées, ajoutent-elles, par le même Père. Aujourd'hui il faut, contrairement à l'usage reçu, l'appeler par son nom et dire que c'est le P. Julien Maunoir. Il est bien digne de cet honneur ; car, nouveau Vincent Ferrier, il parcourt ces régions de la Basse-Bretagne, entraînant après lui des foules si prodigieuses, et avec des fruits de salut si admirables, qu'on se croirait de nos jours revenu à ces temps heureux où le grand apôtre l'évangélisait. Le Ciel certainement a donné à tout ce peuple qu'il instruit, l'esprit de prière et de pénitence. On ne saurait pleurer ses péchés avec plus de douleur qu'il ne le fait, ni implorer avec plus de ferveur l'assistance divine [2]. »

L'année 1665 ne devait le céder en rien aux précédentes. Neuf missions y furent données ; sept en Cornouailles : à Quimperlé, Pleyben, Querrien, Douarnenez, Plouzévet, Guiscriff et la Feuillée ; une à Tonquédec dans l'évêché de Tréguier, une autre à la Boussac dans l'évêché de Dol. Comme le nombre des missionnaires s'accroissait tous les jours (il s'éleva cette

1. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Julien Maunoir, ad ann. 1645, cap. de supplic., p. 187-188.

2. Litteræ annuæ Prov. Franc. S. J., ad ann. 1664 : « In Armorica missiones usitatæ perstiterunt etiam frequentiores quam præcedentibus annis ab uno ex Nostris, Juliano Maunoir, quem honoris causa nomino. Is enim, quasi Vincentius alter Ferrerius, regiones Armoricas obit tanto auditorum numero et fructu, ut priora illa tempora renasci nostris sæculis videantur. Lugent enim peccata sua et Dei auxilium implorant, ut videatur in illos misisse spiritum precum et lamentationum. » (Ex archiv. Rom. procur. P. van Meurs.)

année-là au chiffre de quarante), cent mille fidèles profitèrent du bienfait de la mission. On entendit douze mille confessions générales ; cinq mille pécheurs renoncèrent aux occasions prochaines du péché ; un plus grand nombre d'âmes faibles firent triompher la vertu dans leur cœur ; les restitutions et les réconciliations ne se comptaient plus [1].

Mgr Balthazar Grangier réclamait à grands cris le P. Maunoir dans son évêché de Tréguier. Mais Mgr du Louët usa de son autorité pour le retenir dans le sien, et il fallut obéir. C'est par Quimperlé que commencèrent les travaux de l'année. Les missionnaires y passèrent les quatre semaines de janvier. Si rigoureux que fût l'hiver, si âpre que fût le froid, rien n'était capable de ralentir l'ardeur des populations, pas plus que le zèle des missionnaires. Le Vénérable s'y livrait sans réserve, et se donnait sans mesure ; car, s'il était en tout le reste fort modéré, il ne connaissait plus de bornes quand il s'agissait de l'amour de Dieu et des âmes. Une fois dans l'église de Saint-Colomban, il n'en sortait plus. On le voyait d'abord à l'autel, puis de l'autel il passait au confessionnal, du confessionnal à la chaire, et de la chaire, bien que tout inondé de sueur, il retournait encore au confessionnal. Toutes ces alternatives de froid et de chaud amenèrent une pleurésie qui coupa court à ces excès de charité [2].

La maladie, loin de l'effrayer, fut la bienvenue, et il l'accueillit avec d'autant plus de joie qu'elle lui apportait plus de souffrance. Il logeait alors chez Mme de Coëtaven, mère du sénéchal de Quimperlé. « Dieu soit béni ! lui dit-il dès qu'il se sentit sérieusement attaqué ; la mission se fera mieux sans moi, j'aurais tout gâté. » Il ajouta : « Voici mon meilleur temps. » Cette parole exprimait bien sa pensée, car s'il avait alors une plus grande part aux souffrances du Sauveur, il en avait une aussi à des grâces que Dieu n'accorde qu'à ses plus fidèles amis [3].

Ni les unes ni les autres ne lui manquèrent en cette occasion.

1. P. Fabri, *Historia compendiata,* ad ann. 1665, p. 73.
2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 254.
3. Ibid.

Le mal fut d'abord si violent qu'en quelques jours il le réduisit à la dernière extrémité. On se préparait à lui donner l'Extrême-Onction ; on se contenta de lui administrer le saint Viatique. Sur le point de le recevoir, il eut une sorte de ravissement pendant lequel il lui semblait entendre le concert des anges. Jamais son cœur n'avait éprouvé plus tendre dévotion. Déjà cependant la nuit précédente il avait joui d'une faveur plus grande encore. Il n'avait pu s'empêcher d'en faire la confidence à un petit mercier du nom d'Yvonnic, qui avait soin de lui pendant sa maladie. Saint Corentin lui était apparu et l'avait rempli de force et de courage. La sainte Vierge à son tour était venue le visiter, inondant sa chambre de célestes clartés. L'entretien qu'ils avaient eu s'était même assez longtemps prolongé. Le bonheur qu'il en ressentait ne se peut exprimer. A peine eut-il reçu la sainte Eucharistie, qu'il se trouva sans fièvre, sans douleur de côté, et désormais hors de danger [1].

A quelques jours de là, le Vénérable était complèment rétabli. C'est alors qu'il dit à Mme de Coëtaven qu'il n'avait jamais reçu tant de faveurs du ciel que pendant le cours de cette maladie. Douze ou treize ans plus tard, de passage à Quimperlé, on lui donna pour logement la chambre où il avait été si gravement malade. « Récitons le *Te Deum*, dit-il à son compagnon d'alors, le P. Vincent Martin, et remercions ensemble le Dieu qui m'a fait dans cette même chambre tant de grâces extraordinaires, surtout pendant ma maladie de 1665. » Le Père lui demanda de s'expliquer sur ces faveurs du ciel ; mais il ne put en obtenir d'autre détail que celui-ci : « Au moment où le prêtre, lui dit-il, pénétra dans ma chambre pour me donner le saint Viatique, je me recommandai aux prières d'Amice Picard [2]. Aussitôt je fus transporté en esprit dans un séjour délicieux, où les anges entonnèrent ce verset du *Magnificat : Fecit potentiam in brachio suo*, Il a fait éclater la puissance de son bras ! Ce chant était si harmonieux qu'il péné-

1. *Recueil des miracles du P. Maunoir,* par le P. G. Le Roux, p. 95-96.
2. *Vie manuscrite de Marie-Amice Picard*, par le P. Maunoir, liv. IV, ch. XVII, p. 334.

trait jusqu'au plus profond de mon âme. A douze ans de là, il me semble encore l'entendre. Mais cette faveur ayant été de courte durée, je reçus la sainte Eucharistie. Non seulement elle a apaisé mes souffrances, mais elle m'a guéri entièrement [1]. »

Les habitants de Quimperlé n'ont point oublié la chambre miraculeuse du P. Maunoir ; et aujourd'hui même, ils montrent avec une religieuse fierté aux pieux pèlerins qui recherchent ses traces, l'emplacement où elle était, car l'antique demeure de M^me^ Coëtaven ne subsiste plus. Un nouveau bâtiment s'est élevé sur ses ruines et sert maintenant d'école aux élèves des Frères du Bienheureux de la Salle.

Pour payer sa dette de reconnaissance, le grand missionnaire se remit à l'œuvre avec le même entrain que s'il n'eût jamais été malade.

Un autre fait également merveilleux et bien connu à Quimperlé vint ajouter encore à la vénération qu'il inspirait. Un des jours de la mission, le Vénérable était allé de grand matin dire la messe à la chapelle des Ursulines. M. le Garrec, confesseur de la communauté, la lui servit. Quelle ne fut pas sa surprise et son admiration de voir qu'au passage de l'autel à la sacristie, le Père avait le visage rayonnant et toute la tête entourée de lumière [2] !

Au reste, la mission ne devait pas s'achever sans quelque nouvelle faveur. La veille de la procession générale, tous les habitants de Quimperlé étaient persuadés que le verglas la rendrait impossible. Sur le soir, le Vénérable prédit que rien n'y mettrait obstacle. Et en effet le lendemain, peu de temps avant qu'elle se mît en marche, il tomba une grande quantité de neige, les chemins en étaient couverts, et la procession eut lieu sans peine et sans danger. Mais dès que la procession fut terminée, la pluie fit fondre le neige ; la gelée survint ensuite et les chemins se trouvèrent aussi glissants que la veille [3].

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 255-256.
2. *Recueil des vertus et des miracles du P. Julien Maunoir*, par le P. G. Le Roux, p. 95.
3. Ibid., p. 108. — *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 256.

Telles étaient les heureuses surprises que Dieu ménageait à ses enfants. Etait-ce dans le dessein d'entretenir la confiance des missionnaires, d'exciter celle des populations, d'accroître encore la renommée de son fidèle serviteur? N'était-ce pas pour tous ces motifs à la fois ? Car c'était bien le résultat que produisaient ces changements de temps si soudains, et qui survenaient avec autant de régularité que d'à propos. La confiance de tous devenait inébranlable ; le P. Maunoir était acclamé comme le héraut des volontés divines.

Quinze jours plus tard, le serviteur de Dieu commençait une autre mission qui dura, dit-il, près de deux mois [1]. C'est alors que furent évangélisés Guiscriff et Querrien avec un succès que présageait d'avance la mission de Quimperlé.

Au milieu de ces immenses labeurs, le P. Maunoir trouvait encore le temps de poursuivre la cause de Marie-Amice Picard ; car le 4 avril 1665, nous le rencontrons en Lanhouarneau, au manoir de Coat-Merret. Là, Claudine de Kergorlay, douairière de Kersauzon, attestait devant lui et M. de l'Estour une guérison qu'elle attribuait à l'intercession de Marie-Amice.

Mais non moins fidèle à la mémoire de Dom Michel, le Vénérable se retrouvait au mois de mai 1665 à Douarnenez. Il y était entouré de ses quarante missionnaires. La dévotion au grand serviteur de Dieu, Dom Michel le Nobletz, grandissait dans d'immenses proportions. Il n'était question que de nouveaux miracles, de nouveaux bienfaits de tout genre. L'heure était donc propice pour fonder d'une manière définitive le pardon de saint Michel, si heureusement établi. La chapelle enfin achevée allait s'ouvrir aux pèlerins. Mgr du Louët accordait, tous les jours du mois de mai et le mardi de chaque semaine de l'année, une indulgence de quarante jours à ceux qui la visiteraient, ou y communieraient, ou y feraient célébrer la sainte Messe. Le Pape Alexandre VII enrichissait lui-même le nouveau sanctuaire d'une indulgence plénière. Les fidèles pouvaient la gagner le premier dimanche après la Saint-Michel [2].

1. *Vie de Marie-Amice Picard*, par le P. Maunoir, liv. IV, ch. XVII, p. 334.
2. *Vie de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXXI, p. 521.

Aussi, à l'annonce du pardon, les foules accoururent de toutes les parties de la Bretagne. On n'estime pas à moins de cent mille le nombre de ceux qui, pendant ce mois de mai, prirent part à la mission. On y entendit seize mille confessions générales. Le seul dimanche de la Sainte-Trinité, jour où se fit la communion générale pour les âmes des trépassés, sept mille cinq-cents pèlerins s'approchèrent de la sainte Table. Un des traits caractéristiques de ce pardon fut encore l'abondance des merveilles spirituelles qui s'y accomplirent presque tous les jours. Non seulement ils étaient nombreux, les pécheurs convertis; mais les uns disaient aux missionnaires : « C'est Dom Michel le Nobletz lui-même, » — les autres : « c'est la sainte Vierge, » — d'autres encore : « ce sont les saints anges, qui ont décidé notre conversion. La vision céleste qui nous est apparue, a triomphé de nos dernières résistances; sans elle nous lutterions encore contre la grâce [1]. »

Le P. Maunoir se trouvait au comble de ses vœux. Il voyait enfin glorifié le grand serviteur de Dieu qui l'avait initié aux missions. La chapelle Saint-Michel devenait un foyer ardent de résurrection chrétienne. Au bruit des miracles, des guérisons, des grâces dont les pèlerins avaient été l'objet ou les témoins émerveillés, la Bretagne allait se lever tout entière, le Vénérable l'espérait bien, et réaliser ses plus chères espérances. Aussi, jusqu'à sa mort, viendra-t-il presque tous les ans au mois de mai ou de septembre pour y entretenir dans les âmes le feu sacré dont son grand cœur a su les embraser. Il veillera même avec un soin jaloux à ce que sur le livre des grâces obtenues par l'invocation de Dom Michel soient inscrites les nouvelles faveurs qu'il plaira à Dieu d'accorder encore. Ce livre se gardait à la sacristie de Saint-Michel près du recueil des miracles déjà approuvés par Mgr de Cornouailles. On pouvait y lire les noms et les dépositions de ceux auxquels la puissante intercession du nouveau thaumaturge avait rendu la raison ou la lumière, la parole ou l'ouïe, le mouvement ou même la vie, dont ils étaient privés [2].

1. Litteræ annuæ S. J. Prov. Franciæ, ad ann. 1665. (Ex archiv. Rom.)
2. *Vie de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. LXVI, p. 617.

De Douarnenez le P. Maunoir alla poursuivre le cours de ses conquêtes apostoliques à Plozévet, où en 1642 il avait failli trouver la mort [1]. Mais cette fois nulle particularité de la mission n'a survécu à l'oubli des siècles.

Il était grand temps de satisfaire la longue attente de Mgr l'évêque de Tréguier. On était au mois de juillet 1665 [2], lorsque le P. Maunoir se rendit à Tonquédec. Il y avait été précédé par un célèbre docteur de Sorbonne, supérieur depuis 1663 du séminaire des Missions étrangères. On l'appelait Vincent de Meur; mais en Bretagne il était plus connu sous le nom de Prieur de Saint-André, titre qu'il tenait du prieuré de Saint-André de la Bellière. C'est au manoir de ses ancêtres, à Kerhuon en Tonquédec où il était né en 1628, qu'il accueillit le Vénérable et ses missionnaires. Ils étaient au nombre de trente, et parmi eux on distinguait, avec M. de Trémaria, les Recteurs de Mür, de Caudan et d'autres illustres docteurs. Il y avait longtemps que Vincent de Meur non seulement voulait procurer à Tonquédec le bienfait d'une mission, mais juger par lui-même des missions de la Basse-Bretagne, dont ses proches et ses amis lui avaient raconté tant de merveilles. Il désirait vivement aussi s'instruire des industries auxquelles recouraient les missionnaires pour découvrir l'iniquité de la Montagne; car elle régnait dans les autres parties de la France comme en Bretagne, et là-bas comme ici, les affidés de la secte ne redoutaient rien tant que de laisser pénétrer leur infernal secret. Le P. Huby lui avait déclaré à son passage à Vannes que rien ne servirait mieux son dessein que de prendre une part active à la mission de Tonquédec. C'est ce qu'il fit sous les ordres du P. Maunoir, et il fut si persuadé par sa propre expérience et celle des autres missionnaires de l'excellence de la méthode du Vénérable, que sur ses conseils vingt autres prêtres du plus grand mérite se résolurent à l'employer [3].

1. V. ch. XI de cette Histoire.
2. *Vie de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. X, p. 51.
3. *Vie de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, p. 51. — *Vincent de Meur*, par Arthur du Bois de la Villerabel, Saint-Brieuc, Prud'homme, 1885, *passim*.

Dès le commencement de la mission, on conduisit au P. Maunoir une pauvre fille que ses parents croyaient obsédée, mais qui n'était que folle. Ses accès de folie étaient des plus violents. Elle ne pouvait souffrir, même dans ses meilleurs instants, qu'on l'approchât. Elle refusait aussi toute nourriture ; et son aversion pour la prière était telle qu'on ne parvenait pas à lui faire prononcer le nom de Jésus. Le Vénérable se contenta de la bénir, et aussitôt elle s'adoucit, se laissa approcher, prit de la nourriture et recouvra la raison. Quelques jours plus tard elle se confessait et communiait. Depuis lors elle n'a pas cessé d'être pieuse et de donner toutes les marques d'un esprit sage et judicieux [1].

A côté des guérisons du corps, il y avait surtout celles des âmes. Elles n'étaient pas les moins surprenantes, et Vincent de Meur ne pouvait assez les admirer. Dire ce qu'étaient les foules qui se pressaient à la mission, est impossible. Si nombreux que fussent les missionnaires, ils ne pouvaient suffire à entendre les pénitents. La plupart d'entre eux durent attendre huit ou dix jours avant de se confesser. Pendant tout ce temps-là, ils n'avaient qu'un peu de pain sec pour se nourrir, et la nuit d'autre lit que la terre pour y prendre leur repos [2].

Mais à la suite des discours du P. Maunoir, il s'opérait dans toutes ces âmes de tels changement qu'ils ravissaient Vincent de Meur et le livraient aux plus saintes émotions. Il ne pouvait taire sa surprise et il la fit éclater tout haut à la dernière prédication qui termina les exercices de la mission. C'était à la procession générale. L'auditoire était incomparable et s'étendait de tous côtés bien au delà de la portée de la voix, écrit le P. Boschet. Trente mille hommes étaient là, disent à leur tour les Lettres annuelles de la Compagnie, et cependant il y régnait un silence si absolu, l'attention universelle était si vive, que le spectacle de cette foule était déjà à lui seul très émouvant. Mais quand bientôt elle éclata de toutes parts en gémissements, en cris et en sanglots, Vincent de Meur ne put

1. *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 257-258. — *Vincent de Meur*, par M. de la Villerabel, p. 54.
2. Litteræ annuæ Prov. Franciæ. S. J., ad ann. 1665. Archives de Rome.

y tenir et il laissa échapper ces paroles : « Il faut l'avouer, il y a ici quelque chose de divin ! » La dernière cérémonie achevée, il ajouta, mû par le même sentiment d'admiration : « Que tout ce monde, jusqu'aux dernières profondeurs de l'auditoire, entende le prédicateur ou, ce qui serait plus extraordinaire encore, que tous l'écoutent comme s'ils l'entendaient ; que le prédicateur qui ne dit rien que d'assez commun arrache des larmes à tous ses auditeurs et à moi tout le premier ; qu'il nous inspire à tous un regret sincère de nos fautes et qu'il n'y ait personne qui ne les pleure amèrement : non, l'éloquence humaine ne va pas jusque-là. C'est un miracle qui ne peut venir que de Dieu, et que Dieu ne fait, comme nous le voyons, que par l'organe du P. Maunoir [1]. »

Cette réflexion dans la bouche d'un homme aussi habile et aussi expérimenté que l'était Vincent de Meur, ajoute le P. Boschet, est d'un grand poids ; mais elle n'était pas exclusivement la sienne : elle se retrouvait sur toutes les lèvres. Quiconque avait entendu le P. Maunoir dans ces grandes circonstances et surtout considéré les effets de sa parole sur les âmes, partageait l'admiration du supérieur des Missions étrangères. Il était contraint d'avouer que Dieu seul était l'auteur de semblables merveilles.

Outre le talent du P. Maunoir, deux choses encore également inséparables de la grâce de Dieu concouraient au prodigieux succès de ces dernières prédications. La première, c'était la vertu du prédicateur, que tous avaient pu examiner et admirer à loisir pendant un mois entier. La seconde tenait aux dispositions mêmes des auditeurs. Pouvait-il en être de plus favorables que celles de tout ce peuple, qui s'était plié avec tant de docilité aux exercices de la mission et ne demandait plus qu'à aimer et servir Dieu [2] ?

Les saintes veuves de Douarnenez, Marguerite Poullaouec et Catherine Danielou, eurent aussi leur part dans cette mé-

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 258-259. — Litteræ annuæ Prov. Franc. S. J., ad ann. 1665. — *Vincent de Meur*, par M. Arthur du Bois de la Villerabel, p. 54-55. — *Vies des Saints de Bretagne*, par Dom Lobineau, édit. de l'abbé Tresvaux, t. IV, p. 358.
2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 259.

morable mission de Tonquédec. Leurs prières, leurs souffrances et le zèle qu'elles déployaient en faveur des petits et des ignorants, continuèrent d'attirer les bénédictions du ciel sur la mission et sur les missionnaires [1].

Mais un fait qui eut sur l'avenir des missions une influence providentielle, fut la rencontre de M. de Trémaria et de M. de Kerisac. Celui-ci, né le 12 octobre 1641, au château de Kerduel en Pleumeur-Bodou, suivait les exercices de la mission. Il y fut si frappé surtout des exemples de vertu donnés par l'ancien conseiller du Parlement de Bretagne, qu'il se résolut à devenir un chrétien exemplaire. De son côté, M. de Trémaria, plein d'admiration pour les grandes qualités du jeune seigneur, lui accordait la main de sa fille unique, Corentine de Saludem, faveur qu'il avait à peine osé solliciter. L'alliance tant désirée se fera bientôt à Kerazan en Cléden-Cap-Sizun. Nous verrons dans le cours de cette Histoire le fruit que Dieu en tirera pour sa gloire et le salut des âmes [2].

Après l'évêché de Tréguier, c'est l'évêché de Dol qui revoit le P. Maunoir. Après Tonquédec, c'est la Boussac qu'il évangélise ; mais ici comme en Cornouailles, à Pleyben et à la Feuillée, missions qui se donnèrent à la fin de 1665, nous avons à peine autre chose que des noms à offrir à nos lecteurs.

Qui le croirait ? cette année si féconde en triomphes apostoliques de tout genre ne fut cependant pas pour le cœur du P. Maunoir sans douleur et sans amertume. Un prêtre que son mérite avait fait placer à la tête des missions de son diocèse, déclara tout à coup la guerre au Vénérable. Par un sentiment exagéré de dignité ecclésiastique, par un zèle malentendu pour la discipline sacerdotale, il s'indignait que des prêtres missionnaires qui dans leurs diocèses respectifs obéissaient aux ordres d'un prêtre séculier, consentissent à suivre en toutes choses la direction d'un simple religieux. De là à blâmer la conduite du P. Maunoir, à calomnier ses intentions, il n'y avait qu'un pas. Il fut bientôt franchi. L'affaire

1. *Vie de Catherine Danielou,* par le P. Maunoir, ch. LXVII, p. 697.
2. *Vie de M. de Trémaria,* par le P. Maunoir, ch. X, p. 51-52. — Archives du château de Kerduel. Contrat de mariage de J.-B. de Kerisac avec Corentine de Saludem, 25 novembre 1665.

est portée devant l'évêque. C'était jusque-là l'ami dévoué du Vénérable : il le traite en ennemi. Il se proposait auparavant de l'appeler dans son diocèse et voulait même contribuer pour une large part à l'entretien des missions. Aujourd'hui, il n'est plus question de secours, moins encore des services du P. Maunoir. Il refuse les uns et dédaigne les autres. Les âmes seules devaient souffrir de ces tristes débats. Mais la mort enleva bientôt le prêtre turbulent qui les avait suscités ; l'évêque lui-même fut appelé sur ces entrefaites à monter sur un autre siège et mourut à son tour d'une mort prématurée. L'histoire a jusqu'ici recouvert son nom du voile du silence ; Nous n'essaierons pas de le soulever. A quoi bon d'ailleurs insister sur de pareilles épreuves ? Elles sont l'apanage de tous les saints. Le P. Maunoir s'inclina sous la main qui le frappait et continua ses travaux [1].

Au reste, ces tentatives de division furent même essayées auprès de Mgr du Louët : mais le vieil évêque de Cornouailles défendit intrépidement le P. Maunoir et mit à la raison le calomniateur. Les adversaires du Vénérable se retournèrent alors contre M. Galerne, le Recteur de Mür : ce fut également sans succès.

Mais plus les hommes s'acharnaient après les missions et s'efforçaient de détacher du P. Maunoir les prêtres séculiers, plus le nombre de ceux-ci devenait considérable. Quarante nouveaux missionnaires vinrent combler les quelques vides causés par des esprits étroits et jaloux.

Les missions étaient calomniées ; leurs bienfaits deviennent au contraire chaque jour plus éclatants. Si un évêque ferme momentanément les portes de son diocèse aux missionnaires, d'autres les leur ouvrent avec plus d'empressement. Si quelques religieux en petit nombre décrient le P. Maunoir, d'autres en grand nombre accourent auprès de lui pour recevoir des leçons d'apostolat. Une seule chose demeure manifeste à tous les regards, les hommes les moins favorables aux missions sont contraints d'en faire l'aveu : c'est le mouve-

1. P. Fabri, *Historia compendiata,* ad ann. 1665, p. 73-74. Archives de Rome.

ment qui dans la Bretagne entière entraîne les foules à la mission. Une résurrection des âmes si universelle ne pouvait venir que de Dieu [1].

Ce fut le moment choisi par la Providence pour donner au P. Maunoir un nouveau protecteur. Il y avait douze ans que Mgr de Visdelou aidait Mgr du Louët dans l'administration de l'évêché de Cornouailles, quand le siège épiscopal de Léon vint à vaquer par la démission de Mgr Joly qui l'occupait depuis 1661, et qui fut tout à coup transféré à Agen. Louis XIV signa, le 12 janvier 1662, la nomination du coadjuteur de Mgr du Louët comme évêque de Léon. Mais Mgr de Visdelou se hâtait si peu de se rendre à Saint-Pol-de-Léon, que, trois ans après sa nomination à cet évêché, il était encore auprès de Mgr du Louët comme évêque de Madaure. Préférait-il Quimper à Saint-Pol ? Attendait-il la mort de l'évêque de Cornouailles alors plus qu'octogénaire ? Nul ne le sait. Mais l'abbé François de Coëtlogon, fils du seigneur de Méjusseaume près Rennes et cependant prêtre du diocèse de Saint-Brieuc, désirait vivement la coadjutorerie de Cornouailles. Mgr du Louët ne la souhaitait pas moins pour ce jeune prêtre qu'il estimait d'une façon particulière. Mais rien ne pouvait se faire sans le désistement de Mgr de Visdelou. L'abbé de Coëtlogon, par une lettre datée de Paris le 2 avril 1665, demandait donc à ce dernier, moyennant certaines conditions, qu'il se pourvût en cour de Rome de l'évêché de Léon, dont il avait le brevet depuis longtemps. En même temps, il le priait de l'aider lui-même à obtenir la coadjutorerie de Cornouailles. Mgr de Visdelou agréa la proposition et prit en 1665 possession de l'évêché de Léon. L'abbé de Coëtlogon reçut de son côté le titre d'évêque de Madaure et de coadjuteur de Cornouailles. On verra bientôt les heureux résultats d'un pareil choix [2].

1. P. Fabri, *Historia compendiata*, ad ann. 1665, p. 74. Archiv. de Rome.
2. *Récits de Bretagne*, par l'abbé Guillotin de Corson, 2e série, François de Visdelou, évêque de Léon, p. 291-293. Rennes, Plihon et Hervé, 1892.

CHAPITRE XX

LE P. MAUNOIR ET SON ASSOCIATION DE PRÊTRES MISSIONNAIRES

Le P. Maunoir et l'œuvre des missions. — Le genre de ses prédications. — Son talent d'exposition. — Sa profonde connaissance du cœur humain. — Sa puissance oratoire. — Estime inspirée par sa sainteté et ses vertus apostoliques. — Raison de ses succès et des triomphes de la grâce. — Etat où le Vénérable avait trouvé la Bretagne, état où il l'a laissée. — Merveilleux changements. — Le P. Maunoir veut perpétuer l'œuvre des missions. — Ce qu'avaient été les travaux de M. le Nobletz. — Ses infirmités le mettent hors d'état de vaquer au saint ministère pendant ses vingt-cinq dernières années. — Institution des prêtres missionnaires par le P. Maunoir. — Ses humbles commencements. — Son développement. — Concorde admirable des missionnaires. — Assignation des emplois. — Labeurs de la mission. — Fruits de l'association des prêtres. — Sainte émulation qui les anime. — Origine des associations créées au XVIIIe siècle. — Plan des missions. — Convocation des missionnaires. — L'arrivée dans les paroisses. — Le patronage des missions. — Concours des foules qui se rendent à la mission.

L'heure est venue, ce semble, de jeter un regard en arrière et d'apprécier maintenant sous un seul coup d'œil le P. Maunoir et l'œuvre des missions, les procédés qu'il a mis en œuvre et les résultats qui en ont été la conséquence. Le P. Boschet, premier historien du Vénérable, nous servira de guide. Que le lecteur ne s'étonne pas tout d'abord d'entendre M. de Meur [1] déclarer que le P. Maunoir ne disait rien, dans sa prédication, que d'assez ordinaire. Il en devait être ainsi, puisque sa parole s'adressait à un peuple qui avait surtout besoin d'être instruit. Mais le Vénérable le possédait à un haut degré, ce don si rare et si difficile d'enseigner. Nul n'expliquait avec plus de clarté que lui les mystères de notre sainte religion ; et comme il avait fait une étude particulière des mœurs de la Basse-Bretagne, il excellait à exposer, du haut de la chaire chrétienne, les

1. *Vid. suprà*, ch. XXIV.

défauts de chaque âge, de chaque état, de chaque condition. Naturel autant que sage, intéressant non moins que vif et pressé, il savait piquer l'attention des auditeurs sans jamais les blesser. Sa connaissance profonde du cœur humain lui avait révélé tous les chemins qui y conduisent, et l'on peut dire que l'atteindre et l'émouvoir était le but principal de ses discours. Sa parole avait sous ce rapport une puissance si extraordinaire et si réelle, qu'il semblait remuer les passions à son gré. Soit qu'il attaquât le vice ou voulût effrayer les pécheurs, il trouvait pour le faire d'inimitables accents. Aussi, son grand talent était-il de toucher plus encore que d'instruire et de plaire. Il pénétrait jusqu'au fond des âmes par tous les côtés à la fois : son regard, si doux cependant, était étincelant de vivacité ; son action souvent calme, mais plus souvent aussi animée, était saisissante ; sa voix pleine de force et d'onction s'insinuait doucement dans les cœurs et y retentissait ensuite avec un éclat victorieux. « Ses discours, dit le P. Boschet, attendrissaient à ce point son auditoire, que je ne sais pas si jamais prédicateur a fait répandre autant de larmes. Personne d'ailleurs n'était plus persuadé que ceux qui l'entendaient, qu'il méprisait les vains applaudissements des hommes et ne cherchait que leur conversion [1]. »

Aussi, l'estime qu'inspirait sa sainteté faisait-elle encore plus d'impression sur les foules que tous ses talents. Car un prédicateur qui, à l'exemple de Jésus-Christ, commence par mettre en pratique ce qu'il veut enseigner, est autrement persuasif que les beaux discoureurs sans vertu, ou même d'une vertu médiocre. Or, toutes les vertus qui font l'homme apostolique, brillaient dans le P. Maunoir de la plus vive splendeur. Son égalité de caractère était inaltérable, et sa douceur excitait l'admiration de quiconque l'abordait. Il embrassait dans sa charité les petits et les grands, sans acception de personne. Il ne voyait dans tous les hommes que des âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ, et il les traitait toutes avec un égal respect. Si son cœur avait pu avoir quelque préférence, c'eût

1. *La Vie du P. Julien Maunoir,* par le P. Boschet, p. 259-260. — *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, par le P. Le Roux, p. 67.

été pour les plus pauvres et les plus misérables. L'empire qu'il exerçait sur ses passions était si absolu, qu'il ne paraissait en avoir qu'une seule : la passion de la gloire de Dieu et du salut des âmes. Celle-là était bien la sienne et il n'en connaissait réellement pas d'autre. A tous ces dons il joignait un zèle infatigable, une piété angélique, une humilité charmante qui lui gagnait le cœur de Dieu et les bonnes grâces des hommes, un esprit de prière dont la puissante efficacité se traduisait par des faveurs de toute sorte. Il levait les mains vers le ciel et il en dissipait les nuages et les tempêtes, ou bien en faisait descendre à son gré, ce semble, une pluie bienfaisante. Il réclamait la guérison des malades, et Dieu ne savait pas la refuser à son serviteur. En fallait-il davantage pour prévenir les esprits en sa faveur et les disposer à l'entendre ? On ne pouvait douter de la parole d'un homme dont la vie tout entière rendait à sa foi un témoignage si authentique [1].

Qui expliquera mieux l'effet qu'elle produisait, par exemple le jour de la clôture d'une mission, que tout cet ensemble d'exercices qui la constituent ? Ces prédications et ces catéchismes, ces confessions générales ou particulières, ces communions, ces prières, ces jeûnes, ces austérités volontaires, cette procession générale si émouvante par elle-même, si propre à inspirer la douleur et le repentir, avaient par avance préparé les foules aux derniers assauts de la grâce. Quand enfin se surajoutant à tout cela, le Saint-Esprit venait à souffler sur ces âmes dociles et animait lui-même de sa divine onction le regard, la voix, les gestes, l'action tout entière d'un prédicateur aussi pathétique que le P. Maunoir, le missionnaire avait bientôt raison de tous ces cœurs. Ils se brisaient et éclataient en sanglots et en gémissements ininterrompus : scènes vraiment incomparables et dignes d'admiration ; car ce peuple était réellement converti ; ces larmes qui coulaient de tous les yeux étaient réellement des larmes de repentir, elles étaient le gage d'une pénitence aussi durable que sincère [2].

C'est là en effet le plus beau triomphe du Vénérable, le mi-

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 260-261.
2. Ibid., p. 261-262.

racle le plus éclatant de ses missions. Il a renouvelé la face des contrées où s'est exercé son zèle. Si Dieu couvrait de ses bénédictions divines ses travaux apostoliques, lui de son côté, avec une fidélité magnanime, il consacrait au salut des peuples tous les dons qu'il avait reçus du ciel. Qu'il eût affaire à des ignorants ou à des libertins, à des superstitieux ou à des impies, à des blasphémateurs ou à des vindicatifs, à des hommes adonnés à l'ivresse ou à la colère, quelles que fussent d'ailleurs les passions dont ils étaient agités, il les transformait. En un mois de travail, il les avait si bien instruits qu'ils savaient parfaitement leurs prières et le catéchisme. La loi de Dieu devenait la règle de leur conduite et ils s'étudiaient à en pratiquer tous les devoirs. Le moindre jurement échappait-il à leurs lèvres, les blasphémateurs de la veille s'imposaient aussitôt des pénitences volontaires. Aux restitutions et aux aumônes qui se faisaient à l'époque de la mission, on devinait ce que serait à l'avenir chez tous ces convertis leur esprit de justice et de charité. Le P. Maunoir avait si profondément gravé dans leurs âmes le pardon des injures, que les offensés eux-mêmes couraient les premiers au-devant de leurs ennemis et les embrassaient en pleine rue. Ils sollicitaient du Vénérable des remèdes contre la rechute, tant ils étaient désireux de briser avec leurs mauvais penchants. Ainsi se trouvaient abolies les plus pernicieuses coutumes, et écartées, les occasions prochaines de péché [1].

Quand le P. Maunoir parut en Basse-Bretagne, écrit le P. Le Roux [2], il ne se faisait presque aucun sermon dans les paroisses de campagne. Le peuple y vivait dans une ignorance profonde des mystères de la religion et semblait même s'y complaire. Quelques années avant sa mort, grâce aux missionnaires qu'il avait formés, la parole de Dieu se faisait entendre dans les chaires de toutes les églises, non seulement pendant le carême, mais encore aux principales fêtes. Ainsi se dissipaient les ténèbres de l'ignorance, qu'il avait presque entièrement bannie de la Bretagne par ses catéchismes et son apostolat de quarante-deux ans. A son arrivée, les superstitions diaboliques y étaient, comme en d'autres parties de la France et de l'Europe, chose commune et ordinaire; avant sa mort, il les avait déracinées et détruit l'empire de satan. La guerre qu'il lui avait déclarée était si implacable, qu'il le poursuivait partout où il osait paraître. Au début de ses missions, jours de dimanche et de fête étaient également profanés par des jeux dissolus, des danses scandaleuses, qui avaient lieu non seulement pendant la durée des offices, mais souvent se prolongeaient même pendant la nuit; en mourant, il pouvait voir de ses yeux les paroisses réformées : on passait à l'église et au service divin le temps que l'on donnait autrefois au cabaret et au désordre. Ceux qui auparavant ne priaient jamais, exigeaient maintenant de leurs enfants et de leurs serviteurs qu'ils fissent la prière en commun ; eux-mêmes leur donnant l'exemple la récitaient à haute voix le matin comme le soir, et toute la famille était tenue d'y répondre. Déjà le dimanche, dans plusieurs paroisses, elle se faisait publiquement à l'église après les vêpres [1].

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 262-264.
2. *Recueil des vertus et des miracles du P. Julien Maunoir*, p. 12.

On voyait assis à la même table et au même foyer, des hommes qui avaient été des années entières les ennemis les plus irréconciliables. D'autres dont les relations trop étroites avaient compromis jadis l'honneur de leur nom et la sainteté de leurs âmes, les avaient courageusement rompues. Les gentilshommes traitaient doucement leurs vassaux, acquittaient leurs dettes et payaient exactement le salaire des serviteurs de leurs maisons; ceux-ci à leur tour ne dérobaient plus le bien de leurs maîtres et se montraient fidèles et dévoués [2].

Dans les premières années d'apostolat du P. Maunoir, presque partout en Bretagne on n'entendait retentir que des chansons profanes et obscènes. Résolu à exterminer une coutume si damnable, il composa des cantiques spirituels; à sa mort, on chantait partout ses cantiques qui faisaient le bonheur de la jeunesse. La licence du langage marchait de pair

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 264. — *Recueil des vertus et des miracles du P. Julien Maunoir*, par le P. Le Roux, p. 12-13.
2. *La Vie du P. Julien Maunoir, ut suprà*, p. 264.

avec la dépravation des mœurs, qui n'était que trop commune. Le Vénérable sut inspirer pour le vice une si profonde horreur, qu'on n'eût pas toléré dans une paroisse la présence d'une personne scandaleuse; on imposait silence à quiconque était assez osé que de prononcer une parole libertine[1].

Quand le P. Maunoir commença à former le peuple à la pratique de la piété chrétienne, on ne savait ni faire oraison, ni même se bien préparer à la réception des sacrements. A la fin de sa vie, des hommes qui, avant la mission, se confessaient et communiaient à peine une fois l'an, approchaient souvent et avec ferveur des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Des personnes vertueuses en grand nombre s'adonnaient aux exercices de la méditation et de la vie intérieure. Plusieurs d'entre elles, dociles aux conseils du Vénérable, étaient devenues de véritables âmes d'élite et s'étaient élevées à une haute perfection. Si quelque biographe met au jour l'histoire de leur vie, il trouvera matière non seulement à édifier ses lecteurs, mais encore à les surprendre[2].

Et ce qu'il y a de plus admirable, c'est que ces merveilleux changements de toute une ville, de tout un canton, n'avaient rien d'éphémère. Aussi, trente ans après la mort du grand missionnaire, l'un de ses successeurs dans l'apostolat de la Bretagne, le P. Guillaume Le Roux, pouvait-il écrire sous les yeux mêmes de témoins encore vivants :

« Ceux qui voudraient juger de l'état de la Bretagne, lorsque le P. Maunoir commença ses missions, par celui où ils la voient aujourd'hui, se demanderont avec étonnement s'il était vrai que le peuple fût si grossier et si ignorant. Il n'y a peut-être pas de province aujourd'hui où les gens de la campagne sachent aussi parfaitement qu'en Basse-Bretagne les leçons du catéchisme, soient plus portés à la dévotion et observent avec plus de fidélité les commandements de Dieu. Ces Bas-Bretons chantent avec plaisir les cantiques spirituels que le P. Maunoir a composés en leur langue. Ils courent avec empressement aux missions qui se font parmi eux, y entendent volontiers les sermons et cèdent sans peine aux inspirations de la parole divine. Plusieurs d'entre eux sont hommes de prière et d'oraison, il s'y rencontre même des personnes d'une éminente vertu. Ce fond de piété que je leur trouve, ajoute-t-il, la connaissance qu'ils ont des mystères de la Religion, me feraient presque douter du degré d'ignorance où étaient tombés leurs pères avant l'ouverture des missions. Mais j'entends tous les jours les récits des plus anciens missionnaires : ils me confessent, pour l'avoir constaté de leurs yeux, que telle était bien la situation lamentable de cette province de Bretagne, aujourd'hui si florissante. Je ne puis pas ne pas me rendre à un pareil témoignage : le doigt de Dieu est là. C'est bien lui qui est l'auteur de cette rénovation religieuse si profonde et si universelle[1]. »

1. *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, par le P. Le Roux, p. 13.
2. Ibid., p. 14.

C'était pour en arriver là que le P. Maunoir avait fondé l'œuvre des missions ; mais il la voulait durable et perpétuelle. S'il eût été seul, son apostolat, si fécond qu'on le suppose, eût été bien vite limité, et les fruits qu'il avait portés, se seraient perdus avec le temps. Aussi ne cessait-il de bénir le Seigneur, source unique de toute lumière et de toute force, de lui avoir inspiré le dessein d'associer à sa grande œuvre des prêtres vertueux et instruits. Avec eux, le champ de bataille s'étend tous les jours ; avec eux, le bien peut, s'ils le veulent, se perpétuer toute la durée des siècles. Il est temps de voir la part glorieuse qu'ont prise aux travaux apostoliques du P. Maunoir ces fidèles coopérateurs, et celle qu'ils ont eue dans ses mérites et ses succès[2].

M. le Nobletz, cet apôtre admirable de la Basse-Bretagne, qui avait initié notre Vénérable à l'œuvre des missions et l'avait fait son successeur, avait presque toujours travaillé seul. Si quelque prêtre séculier ou quelque religieux de Saint-Dominique, comme le P. Quintin, l'avait aidé dans plusieurs de ses travaux, ce n'avait été qu'en passant et sans engagement pour

1. *Recueil des vertus et des miracles du P. Julien Maunoir*, par le P. Le Roux, édition de MDCCXVI, p. 119-120. (Passage supprimé, nous ne savons pour quel motif, dans l'édition de 1848.)
2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 265.

l'avenir. Si bien doué qu'il fût d'ailleurs de toutes les vertus qui font le parfait missionnaire, si profonde qu'ait été la trace qu'il a laissée partout où il a porté ses pas, il avait dû toutefois et comme nécessairement restreindre le cercle de son apostolat. Il gémissait lui-même bien haut, nous l'avons vu [1], de se trouver par suite de ses infirmités réduit à l'impuissance de continuer ses missions. Et cet état, c'est lui qui nous l'apprend dans ses écrits [2], s'était prolongé pendant les vingt-cinq dernières années de sa vie. Il jetait sur son fils spirituel des regards de bonheur et prédisait à ses travaux une fécondité qui dépasserait de beaucoup la mesure des siens [3].

Rien n'y contribua plus efficacement que cette institution de prêtres missionnaires, que le P. Maunoir sut réunir autour de lui. Ils se liguèrent avec lui dans une sainte union, et non contents d'exterminer de la Basse-Bretagne les vices qui la ravageaient, ils y établirent sur des bases inébranlables le règne de la vertu. L'ardeur de leurs convictions, l'héroïsme de leur dévouement, l'austérité et jusqu'au sacrifice de leur vie, nous en avons déjà rapporté plus d'un exemple, ont donné à cette province des siècles de foi et de bonheur que les autres lui envient. Après deux cent cinquante ans, en dépit des railleries, des mensonges et des blasphèmes de l'impiété triomphante, nul peuple n'a gardé au cœur, comme le peuple breton, l'estime et l'amour de ses prêtres [4].

Nos lecteurs savent déjà [5] comment cette grande œuvre prit naissance au tombeau de saint Elouan, et quels en furent les humbles commencements ; mais elle ne tarda pas à grandir, et après un merveilleux essor, atteignit des proportions que le Vénérable n'avait sans doute pas osé prévoir.

1. V. plus haut au ch. XIII, tome I.

2. « Raisons pour lesquelles je ne prêche plus depuis vingt-cinq ans, » tel est le titre d'un écrit de M. le Nobletz retrouvé dans ses papiers après sa mort. Il est aux archives de l'évêché de Quimper et a dû être inséré dans les documents du procès de l'Ordinaire.

3. V. plus haut au ch. IV, tome I. — *Recueil des vertus*, etc., par le P. Le Roux, édit. de MDCCXVI, p. 102.

4. *Vincent de Meur, missionnaire breton*, par Arthur du Bois de la Villerabel, ch. VII, p. 65. Saint-Brieuc, Prud'homme, 1885.

5. V. plus haut chap. XIX, tome I.

Près de lui se groupaient non seulement de jeunes prêtres, mais jusqu'à des vétérans du sacerdoce. Des Recteurs de grandes paroisses, des personnages considérables, des bacheliers et des docteurs de Sorbonne s'y trouvaient confondus avec des abbés de monastères, des religieux de différents ordres, des officiaux, des grands vicaires. N'était-ce pas un spectacle des plus édifiants, que de voir des hommes si grands aux yeux du monde, un M. de Trémaria par exemple, un M. de Kerisac, un marquis de Pontcallec, un abbé de Plivern, un Le Gall de Kerdu, un de l'Estour et tant d'autres se faire les modestes compagnons d'un simple missionnaire de la Compagnie de Jésus? Tous ils déclaraient ne vouloir agir que sous sa direction, et les Evêques eux-mêmes, présents aux missions, ne trouvaient pas au-dessous de leur dignité de se mêler à ces vaillants apôtres, de partager leurs travaux et de forcer le P. Maunoir à leur assigner, à eux aussi, leur tâche personnelle. Quel que fût l'emploi que leur destinât le Vénérable, les missionnaires se trouvaient également satisfaits, et leur obéissance était si ponctuelle, qu'on aurait dit qu'ils avaient fait vœu d'obéissance [1].

Comme le nombre de ces pieux volontaires dépassait le chiffre de mille, ils ne pouvaient servir tous ensemble ; ils le faisaient donc successivement et chacun à leur tour, selon l'ordre d'appel. Une simple lettre du P. Maunoir les avertissait du lieu où ils devaient se rendre, et ils s'y rendaient à jour fixe. Arrivés ainsi des quatre coins de la Bretagne au nombre de trente ou quarante, quelquefois même de cinquante, ils passaient ensemble les quatre semaines de la mission. A voir la concorde qui les unissait, on les eût pris volontiers pour les anges de la paroisse ou de la cité qu'ils allaient évangéliser. A leur exemple en effet, ils se regardaient comme les envoyés de Dieu ; comme eux aussi, ils n'avaient en vue que sa gloire et le salut des peuples, c'était leur unique préoccupation. « C'est là ce que j'appelle, écrit le premier historien du Vénérable, l'un des plus éclatants triomphes du P. Maunoir, s'il n'est pas le plus glorieux; car de toutes les œuvres qu'il a

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 266.

accomplies, celle-ci n'est-elle pas la plus admirable, celle qui a rendu le plus de services à l'Eglise de Bretagne ?

« En entendant quelques-uns des premiers et plusieurs des derniers compagnons du Père m'exposer les bienfaits et les heureux résultats de cette sainte association, je ne pouvais, je l'avoue, contenir les élans d'une joie bien vive. A part le douloureux incident que nous avons rappelé plus haut [1], tous me disaient que sur un si grand nombre de prêtres, il s'en soit trouvé à peine quelques-uns pour se plaindre de lui, c'est là une faveur dont nous ne saurions trop bénir Dieu. Un seul parmi eux, homme cependant de vrai mérite, crut devoir l'abandonner. Le Vénérable, que l'on avait mis en garde contre lui et pour de justes motifs, pensait-il, souffrit en silence et pendant quelques années cette séparation. Mais ayant reconnu plus tard que ses soupçons étaient mal fondés et qu'on l'avait induit en erreur, il fut le premier à lui adresser des excuses. Il le pria de revenir et ce prêtre revint aussitôt. Son retour fut même suivi d'une union si intime et si sincère, que le peuple en demeura plus édifié que si la séparation n'avait jamais eu lieu. Je dois encore cette justice à ce célèbre missionnaire, que personne ne m'a fait du P. Maunoir un plus grand éloge. Il m'a confirmé ce que disaient les autres, et ajoutait que ceux-là même qui n'approuvaient pas en tout la méthode du Vénérable, étaient pleins de vénération pour sa personne. Tous l'aimaient comme un père, tous étaient unanimes à rendre hommage à sa vertu, comme ils le sont aujourd'hui à glorifier sa mémoire [2]. »

Il n'était aucun d'eux qui ne s'accordât à dire que le P. Maunoir était animé à leur égard de la plus tendre charité comme de la plus vive sollicitude. Quand, au début de la mission, il assignait à chacun son emploi, il le faisait avec autant de douceur que d'humilité. On demeurait persuadé qu'il n'avait pas moins à cœur de leur obéir à eux-mêmes que de leur procurer, suivant leurs désirs, le mérite de l'obéissance. Tout en usant de cette supériorité qu'on lui avait spontanément dévolue, il ne suivait pas d'autre maxime que celle du divin Maître : « Je

1. V. le ch. xxiv de cette Histoire.
2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 267-268.

ne suis pas venu pour être servi, mais pour servir. » Et il servait en effet ses chers missionnaires avec tant de simplicité, d'entrain et de douce gaieté, qu'on n'éprouvait aucun embarras à recevoir ses services. Avec cela, il apportait dans le commandement une grande dignité, qui contribuait encore à accroître l'amour et le respect qu'on avait pour lui [1].

Il est vrai, et nous ne faisons pas difficulté d'en convenir, qu'on se plaignait un peu que le P. Maunoir, s'abandonnant tout le premier aux ardeurs de son zèle, ne modérât pas assez celui des missionnaires. Plusieurs en effet, excédés par le travail, tombaient dans de graves maladies. Les uns y perdirent la santé, d'autres, même la vie. Mais ces plaintes, c'était moins les missionnaires que leurs amis qui les faisaient entendre. Le Père auquel seul on les adressait, se contentait de répondre que la maladie et la mort ne respectent pas plus les gens oisifs que ceux qui travaillent. « Au reste, ajoutait-il, il y a quelquefois pour un soldat de Jésus-Christ des situations si pressantes, qu'il est de son devoir alors d'exposer sa vie pour la gloire de son divin Maître et les intérêts de son royaume éternel. N'est-ce pas avec cette ardeur que nous voyons chaque jour les braves de nos armées courir au-devant de tous les périls ? Et que se proposent-ils donc, sinon de soutenir les intérêts de leur prince et de défendre l'honneur de la patrie ? Heureux sont ces fidèles ministres de l'Evangile, si, en s'exposant ainsi, ils trouvent la mort au service du Roi des rois. Une gloire immortelle couronnera leur vaillance [2]. »

Le bien d'ailleurs qui résultait de cette sainte association, était incalculable. Si le peuple s'édifiait à juste titre de la bonne intelligence qui régnait entre tous les missionnaires, ceux-ci à leur tour y puisaient le secret de vivre entre eux dans une concorde parfaite, lorsqu'ils seraient de retour dans leurs paroisses. Ils comprenaient mieux la nécessité de s'unir pour donner à leurs bonnes œuvres plus de vie et de fécondité. Rien n'était plus utile aussi pour la formation des jeunes prêtres que les exercices de la mission. En même temps qu'ils s'instruisaient

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 268-269.
2. Ibid., p. 269-270.

de leurs devoirs, ils s'habituaient à les remplir. Les uns commençaient à catéchiser, les autres tentaient l'épreuve de la prédication. D'autres encore se révélaient en quelque sorte à eux-mêmes. Sentant tout à coup jaillir du fond de leurs âmes une flamme ignorée jusqu'alors, ils entretenaient avec soin les ardeurs de ce feu sacré, et devenus à leur tour d'admirables prédicateurs, ils en embrasaient les âmes. Tous en un mot apprenaient à instruire, et surtout à bien confesser, de toutes les fonctions du prêtre qui travaille au salut des âmes, la plus difficile et la plus nécessaire. Plus le nombre des confesseurs était considérable, plus nombreux aussi étaient les pénitents. Le remède étant plus près d'eux, ils y recouraient avec plus de promptitude et de facilité [1].

De quelle sainte émulation une œuvre semblable n'était-elle pas la source ! Car tous ces prêtres rivalisaient entre eux pour étendre après cela le champ du Père de famille. Des Recteurs, témoins du bien qui s'était accompli dans une paroisse étrangère dont ils avaient été les apôtres, souhaitaient pour la leur les mêmes avantages. Ils y amenaient les missionnaires ou ne tardaient pas à les appeler. S'il en était qui ne pussent seuls pourvoir aux frais d'une mission, ils mettaient les seigneurs du pays dans leurs intérêts. La dépense était ainsi couverte et la paroisse, régénérée. Quelques-uns, de retour auprès de leur troupeau, s'entendaient avec des Recteurs du voisinage et donnaient eux-mêmes des missions dans toute la contrée. De plus ardents, soit à la demande du Père, soit sous l'inspiration de la grâce, se faisaient à leur tour chefs de mission dans leurs diocèses respectifs. Avec les prêtres qu'ils s'étaient associés, ils couraient là où les appelaient leurs évêques, là où le péril était plus pressant. Ils ne se trouvaient point pour cela séparés du P. Maunoir, mais se tenaient toujours prêts à le rejoindre au premier signal [2].

C'est ainsi qu'ont pris naissance toutes ces saintes associations de prêtres dont les membres ont sillonné, depuis la mort du P. Maunoir, toutes les parties de la Bretagne. C'est ainsi

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 270-271.
2. Ibid., p. 271-272.

que l'abbé de Bragelongne, l'un de ses plus fidèles compagnons, avec le concours de M. Dugué, théologal du chapitre de Saint-Brieuc, et de M. Paillard, docteur de Sorbonne, établit la sienne à Carhaix. Que si plusieurs d'entre elles n'ont pas conservé avec les successeurs du P. Maunoir l'étroite liaison qu'elles avaient avec lui, et se sont détachées des innombrables missionnaires qui suivaient les PP. Vincent Martin, Guillaume Le Roux, René Le Rouge et les autres, elles n'en poursuivaient pas moins le même but. Elles se prêtaient un mutuel appui, et chacun de ses membres, animé du même esprit, pouvait dire en toute sincérité : « Plût à Dieu que tout le monde prophétisât [1] ! »

Grâce à ce zèle bien entendu, grâce à cette sainte conspiration de tant d'excellents prêtres conjurés contre le vice, on voyait, comme on le voit encore aujourd'hui, se répandre et se développer partout la science de nos divins mystères, l'horreur du péché, l'amour de la vertu, la fréquentation des sacrements, l'exercice de la prière et un souffle admirable de piété et de ferveur. Or, c'est au P. Maunoir et à ses missions, comme à leur première origine, que remontaient tous ces heureux résultats.

Il est donc à propos de décrire exactement ces missions et d'en donner le plan fidèle. On verra mieux ainsi l'ordre qu'on y observait, les exercices qui s'y accomplissaient et les moyens employés par le Père pour atteindre son but, c'est-à-dire pour rétablir dans toute la Bretagne le culte et le service de Dieu [2].

Il n'entreprenait jamais de mission sans avoir auparavant consulté les désirs des supérieurs ecclésiastiques. Tantôt, c'était le Recteur d'une paroisse qui l'appelait ; tantôt, c'était le seigneur de la contrée ; quelquefois, c'étaient tous les deux ensemble. D'autres fois, c'était l'Evêque qui imposait la mission à une paroisse plutôt qu'à une autre. Le Recteur et le seigneur se chargeaient souvent de pourvoir au logement et à la nourriture des missionnaires. Mais les dépenses nécessaires étaient

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 272. — *Vincent de Meur, missionnaire breton*, par Arthur du Bois de la Villerabel, p. 66.
2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 272-273.

loin d'être toujours assurées. Aussi, le P. Maunoir se faisait-il solliciteur. Avec les aumônes qu'il avait recueillies, avec la rétribution d'un carême qu'il avait prêché tout exprès, parfois même n'ayant d'autre fonds que celui de la Providence qui ne lui a jamais manqué, il procurait à certaines paroisses plus pauvres et plus abandonnées le bienfait de la mission. Mais, de quelque côté que lui vinssent les ressources dont il avait besoin, dès que le choix de la paroisse était fixé, que l'époque de la mission était arrêtée, son premier soin était de s'enquérir des missionnaires dont il pourrait disposer [1].

Il parcourait du regard le catalogue où étaient inscrits les noms de ses fidèles compagnons, se décidait pour les uns ou pour les autres, suivant les circonstances, et leur adressait la lettre suivante :

« Monsieur,

« Le Maître de la moisson vous dit comme aux autres ouvriers évangéliques : « Levez les yeux et voyez des campagnes couvertes de grains prêts à couper [2]. » La mission commencera le..... du mois de..... Venez donc nous aider, le Maître de la moisson vous appelle. Voici ce qu'il vous promet : « Celui qui moissonne, reçoit la récompense de son travail et amasse des fruits pour la vie éternelle [3]. » Vous serez donc bien payé. J'attends une réponse favorable, et je suis dans l'union de vos saints sacrifices,

« Monsieur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur en N.-S.

« Julien Maunoir, *Prêtre de la Compagnie de Jésus.* »

Une autre lettre du Père au Recteur de la paroisse où devait se donner la mission, le prévenait quelques semaines à l'avance du jour de l'ouverture. Celui-ci l'annonçait à ses paroissiens, et la nouvelle s'en répandait bientôt dans toutes les paroisses des environs. Le Recteur, ou le seigneur, ou des hôtes charitables s'étaient-ils réservé l'honneur de loger et de nourrir les missionnaires, le Vénérable se contentait de leur donner ses conseils, abandonnant le reste à leur prudence et à leur charité. Etait-ce à lui d'y pourvoir, il veillait avec un soin jaloux à ce que rien ne manquât à ses collaborateurs, dès qu'ils seraient arrivés. S'agissait-il d'une mission extraordinaire, décidée brusquement et comme à l'imprévu, il comptait alors sur la Providence et sa confiance n'était point trompée [1].

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 272-273.
2. Saint Jean, IV, 35.
3. Ibid., 36.

La patronne générale de ses missions n'était autre que la sainte Vierge Marie. Aussi l'invoquait-il avec la plus grande ferveur avant de se mettre en route ; et avec Elle, c'est à saint Michel, à saint Corentin et au saint patron de la paroisse qu'il allait évangéliser, qu'il se recommandait tout particulièrement.

S'il partait de Quimper pour se rendre en mission, il célébrait la sainte messe, la veille de son départ, dans la cathédrale de Saint-Corentin; et le premier apôtre de la Bretagne, touché de son filial hommage, lui donnait bientôt des marques signalées de sa protection. Le P. Maunoir prenait ensuite congé de Mgr l'Evêque de Quimper, qui, après l'avoir béni, confirmait ses pouvoirs et ceux de ses missionnaires.

La mission se donnait-elle dans un autre diocèse, c'est encore l'Evêque qu'il allait saluer tout le premier. Il lui demandait ses ordres, avec les pouvoirs dont il avait besoin. Les archives départementales des Côtes-du-Nord conservent même aujourd'hui quelques-uns de ces formulaires de pouvoirs que lui avait remis Mgr Balthazar Grangier [2].

Le Vénérable montrait, dans ces visites aux Ordinaires, tant de tact et de délicatesse, parlait tout à la fois avec tant de respect et de modestie, qu'il était bien rare qu'il ne se conciliât point, dès la première entrevue, toute l'estime et toute la bienveillance des Prélats.

Quand il se rapprochait de la paroisse où devait se donner la mission, il invoquait les bons anges du canton et les suppliait d'aider les missionnaires à convertir le pays tout entier [3].

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 273-275.
2. Pièces justificatives du chap. XXI, tom. I.
3. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 275-276.

Puis, il se rendait directement à l'église, sans même entrer dans la maison où il devait loger. « Il est bien juste, disait-il, que le Maître par excellence reçoive notre première visite. » La seconde était pour le Recteur de la paroisse, que la bonne grâce du P. Maunoir gagnait aussitôt à sa cause et à ses projets.

L'ouverture de la mission se faisait toujours un dimanche ou un jour de fête. Le Père était le plus souvent arrivé dès la veille, ou arrivait le jour même, de grand matin ; car il tenait beaucoup à donner, à la première messe, les avis relatifs au bon ordre de la mission, et surtout à annoncer la grande solennité du soir. Il n'y avait qu'une exception à cette règle qu'il s'était imposée : quand, à la clôture d'une mission par exemple, la station de la procession générale se faisait au lieu même où il en devait commencer une autre, alors le discours final de la première servait d'ouverture à la seconde [1].

Mais, à ne parler que de ce qui se passait le plus ordinairement, on était tout d'abord témoin d'un spectacle aussi curieux qu'édifiant. Un ou deux jours avant la mission et le jour même où elle commençait, on voyait arriver la vaillante caravane des missionnaires. Les uns venaient de fort loin, souvent à pied, le bâton à la main, un léger sac sur le dos, le bréviaire sous le bras ; d'autres plus âgés étaient montés sur de pauvres chevaux. Tous avaient ainsi voyagé à leurs frais, sans souci des offrandes qu'ils eussent reçues dans leurs paroisses s'ils y étaient restés. Une seule pensée les animait, c'était l'espérance de sacrifier leurs biens, leur santé, leur vie même, s'il le fallait, au salut et à la sanctification des âmes. Car elles vont être laborieuses, les journées du missionnaire, et la charité seule est la source où il puisera son courage.

En même temps, de tous les points de l'horizon, de tous les chemins, de tous les sentiers, débouchaient, en groupes serrés, des foules immenses. Les unes sont formées en procession sous la conduite des Recteurs, et distribuées suivant les paroisses dont elles font partie ; d'autres sont plus mêlées, ou plus séparées et non moins compactes. Mais, pauvres et riches, petits et grands, oublieux des ardeurs du soleil ou des

1. *La Vie du P. Julien Maunoir,* par le P. Boschet, p. 276-277.

rigueurs du froid, tous pressent le pas. La grâce les pousse, un spectacle nouveau les attend, des pompes inconnues vont se dérouler sous leurs yeux, peut-être aussi verront-ils quelques-uns de ces prodiges dont les merveilleux récits sont arrivés jusqu'à eux. Quoi qu'il advienne, le grand missionnaire, le P. Maunoir est là et la mission va s'ouvrir [1].

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 277. — *Vincent de Meur, missionnaire breton,* par Arthur du Bois de la Villerabel, p. 67.

CHAPITRE XXVI

LA MISSION BRETONNE AU XVII^e SIÈCLE

Ouverture solennelle de la mission. — Le sonneur de la paroisse. — Installation des missionnaires. — Ordre du jour. — La méditation du matin. — Entrée des missionnaires à l'église. — La messe. — La conférence du matin. — Le sermon. — L'exercice du chant dans le cimetière ou les chapelles voisines. — Préparation à la communion par le P. Maunoir. — Chant des cantiques. — Action de grâces après la communion. — Sortie de l'église. — Le repas et la lecture de table. — Récréation sous forme de conférence. — Le P. Maunoir et le catéchisme. — Rentrée des missionnaires à l'église. — Exercices divers. — Confessions. — Chant des cantiques. — Le sermon du soir. — Sujets qu'on y traitait. — La bénédiction. — La prière du soir. — Retour des missionnaires. — Récitation de l'office. — Souper des missionnaires. — Conférences du P. Maunoir. — La prière du soir en commun. — Les derniers jours de la mission. — Le cahier des restitutions. — La communion générale en faveur des trépassés. — La procession générale. — Modifications postérieures dans les exercices de la mission. — Les images symboliques ou tableaux du P. Maunoir. — Usage de ces tableaux dans l'église. — Les tableaux énigmatiques de M. le Nobletz. — L'importance qu'il y attachait. — Variété de ses cartes allégoriques. — Le P. Maunoir héritier des tableaux de M. le Nobletz. — Le tableau des joies du paradis et des tourments de l'enfer à Dirinon, en 1644. — Explication des cartes avec la baguette blanche à Mür, en 1646. — Modifications introduites dans les tableaux par le P. Maunoir. — Tableaux du P. Huby à la Retraite de Vannes. — Les tableaux huilés. — Tentatives diverses du P. Maunoir. — Sujets des tableaux. — Explication des tableaux en 1682. — Témoignage contemporain. — Souvenirs de mission, les croix, les calvaires, etc.

Elle s'ouvrait aussitôt après les vêpres par une procession solennelle du Saint-Sacrement. Lorsqu'elle était terminée, le P. Maunoir apparaissait dans la chaire et y lisait d'abord la bulle des indulgences [1]. « Tout le monde, disait-il, devait faire effort pour les gagner, puisqu'elles apportaient aux âmes de si précieux avantages. Mais, malheur à qui, par une coupable négligence, laisserait échapper une occasion de salut si favo-

1. V. plus haut, ch. v, tome I.

rable ! Il s'exposait à ne plus la retrouver jamais et compromettait son avenir éternel. » Il expliquait ensuite l'ordre du jour pour le lendemain et tous les jours de la mission. Enfin, dans une exhortation finale, il faisait appel à la piété, à l'exactitude, au courage, en un mot à la bonne volonté de tout son immense auditoire. Mais il y avait tant de chaleur et d'onction dans ses paroles, l'apôtre de Jésus-Christ s'y montrait tellement à découvert, que déjà la cause de Dieu triomphait dans les âmes. Plusieurs de ceux qui n'étaient venus à cette première solennité que dans le dessein de s'en retourner le soir même, se décidaient tout à coup à rester et à suivre la mission. Chacun alors se logeait et se nourrissait comme il le pouvait. La charité venant en aide à l'industrie, il n'était personne qui ne fût content de son sort [1].

A peine descendu de chaire, le Vénérable mandait près de lui le sonneur de la paroisse et lui donnait ses ordres pour le lendemain. Il lui enjoignait de sonner dès quatre heures du matin, un quart d'heure durant, la plus grosse cloche de la paroisse, afin de convoquer les fidèles à l'église. « Si vous sonnez un peu avant quatre heures, ajoutait-il, il n'y aura pas grand mal ; mais si vous le faisiez plus tard, je ne vous le pardonnerais pas. » De fait, quand le sonneur s'était oublié et avait sonné après quatre heures, il allait lui-même le jour suivant l'éveiller à trois heures du matin.

De retour avec ses missionnaires dans l'habitation qui leur était préparée, le P. Maunoir assignait à chacun d'eux sa chambre et son lit. Le repas du soir terminé, il réglait l'ordre des messes et dressait une liste sur laquelle tous retrouvaient à côté de leurs noms l'indication de l'autel et de l'heure où ils devaient la célébrer. Les rôles du lendemain une fois distribués, la prière se faisait en commun et les missionnaires se retiraient pour se disposer par quelques heures de repos aux grands labeurs de la mission [2].

Si rigoureuse que fût la saison, le lever était à quatre heures. Le Père, toujours debout avant les autres, s'en allait, la clo-

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 277-278.
2. Ibid., p. 278-279.

chette à la main, réveiller tout son monde. En l'éveillant, il lui adresse tantôt ces redoutables paroles de la sainte Ecriture : « *Surgite mortui et venite ad judicium*, Morts, levez-vous et comparaissez devant votre Juge ! » — tantôt ces simples mots : « *Deo gratias*, rendons grâces à Dieu ! » que les missionnaires répétaient après lui. D'autres fois il disait : « *Signum magni Regis est, alleluia*, c'est le signal du grand Roi, réjouissons-nous ! » et les missionnaires répondaient : « *Eamus, et sequamur illud, alleluia !* Levons-nous et marchons à sa suite, alleluia[1] ! »

Un quart d'heure s'était à peine écoulé que le Père était de retour dans les chambres. Il venait s'assurer que personne ne s'était laissé vaincre par le sommeil et que l'on pouvait commencer la prière. Le dernier levé d'ailleurs recevait une pénitence. C'était chose aimablement convenue, et qui contribuait au bon ordre. Il servait ses frères pendant le repas ou faisait la lecture de table.

Pendant ce temps-là, la grosse cloche de l'église s'ébranlait et jetait aux quatre vents du ciel sa grave et solennelle sonnerie. Tout alors se mettait en mouvement en dehors comme au dedans des maisons. De là quelque plaisante frayeur, dans les villes par exemple, quand la mission se donnait en plein hiver. Leurs hôtes de passage, qui n'étaient pas avertis, réveillés en sursaut par ces volées ininterrompues de la cloche, non moins étonnés de la précipitation avec laquelle se levaient les habitants de la demeure où ils étaient, s'imaginaient aussitôt que le quartier était en feu. Comme les autres, ils se levaient en toute hâte. Le bruit de la rue les confirmait dans leurs pensées et ajoutait encore à leurs craintes. Ouvrant aussitôt la fenêtre du logis, ils demandaient à la foule où elle courait de si grand matin. « A la mission, à la mission ! » répondait-elle, et entraînés eux-mêmes par la curiosité, ils y couraient à leur tour et parfois y trouvaient le salut qu'ils ne cherchaient point [2].

Aux derniers sons de la cloche, un ou deux missionnaires se rendaient à l'église pour y faire la prière. Les autres se

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 278-279.
2. Ibid., p. 280.

réunissaient avec le P. Maunoir et récitaient ensemble le saint office. La méditation se faisait ensuite en commun, sauf les cas où la trop grande foule de pénitents obligeait les confesseurs d'entrer au saint tribunal ; car alors on quittait Dieu pour Dieu, et l'exercice de la charité suppléait au défaut de la prière.

La méditation achevée, le Vénérable, se plaçant à la tête des missionnaires, les conduisait à l'église. Ils y allaient deux à deux, revêtus du surplis, alternant les strophes du *Veni creator*, et d'autres prières encore, selon que la route à parcourir était plus ou moins longue. Tous ensemble adoraient d'abord le Saint-Sacrement, puis, comme il avait été réglé, les uns se rendaient au confessionnal, les autres montaient au saint autel.

Le P. Maunoir disait ordinairement la première messe. A son entrée dans l'église, la prière du matin touchait à sa fin et on la terminait en offrant à Dieu la messe qu'on allait entendre. Un des missionnaires exposait au peuple les raisons de l'institution du saint sacrifice, et démontrait la nécessité de l'offrir à Dieu en union avec le prêtre. Un cantique rappelait toute cette doctrine. La foule le chantait, pendant que le Vénérable revêtait les ornements sacrés. Le temps de la messe appartenait à l'oraison. Quand elle était achevée, le missionnaire reprenait la parole pour apprendre à ses auditeurs la manière de remercier Dieu. Un nouveau cantique exprimant ces sentiments de reconnaissance complétait les leçons du prêtre [1].

C'est le moment que choisissait le P. Maunoir pour monter en chaire. Il y portait réellement Jésus-Christ, dit le P. Boschet après saint Jean Chrysostome, et s'efforçait de l'imprimer dans l'âme de tous ses auditeurs. Son premier entretien était une *conférence*. Il l'appelait ainsi, parce qu'il y conférait avec le peuple des intérêts de son salut. Ce n'était pas un sermon, qui est un discours continu. Ce n'était pas non plus un catéchisme, où le prêtre seul interroge et où l'auditeur se contente de répondre. Dans la conférence, auditeurs et prédicateur interrogeaient et répondaient tour à tour. Ainsi, le

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 281-282.

P. Maunoir y permettait qu'on l'interrogeât sur les doutes qui regardent la conscience et la religion. En cela il suivait l'exemple du divin Maître qui souffrait volontiers ces questions : témoin celui qui lui demanda ce qu'il devait faire pour obtenir la vie éternelle. Saint François Xavier usait de la même industrie et en usait si bien que souvent, en une seule réponse, il résolvait plusieurs objections à la fois [1].

Le P. Maunoir retirait de ces conférences de grands avantages. En entendant les difficultés que lui soumettait son auditoire simple et confiant, il jugeait bientôt du degré de sa science ou de son ignorance. Il se trouvait par ce moyen facilement instruit des superstitions, des coutumes et même des désordres qui régnaient dans une paroisse. Aussi, le mal à peine connu, commençait-il aussitôt à y appliquer le remède. Car la conférence ne faisait que préparer le *sermon*. Le sujet qu'il y traitait, lui était naturellement indiqué par les objections qu'il venait d'entendre, et il combattait l'ennemi sur le terrain même où il l'avait rencontré.

Déjà la clarté, la précision de ses réponses aux doutes proposés lui avaient concilié l'estime et la bienveillance des auditeurs. S'inspirant alors des lumières qu'ils venaient eux-mêmes de lui donner, il faisait ressortir avec tant de véhémence le nombre et la gravité de leurs fautes, qu'il ébranlait les uns et convertissait les autres. Souvent ce premier sermon suffisait pour amener au saint tribunal des flots de pénitents et fournir une tâche considérable à tous les confesseurs. Aussi, à peine descendu de chaire, allait-il les aider et s'enfermer au confessionnal [2].

A ce moment, le missionnaire chargé de la direction du chant conduisait le peuple hors de l'église. Il l'entraînait avec lui dans quelque chapelle voisine ou le retenait dans le cimetière. Là, chantant tout le premier, il apprenait aux fidèles à chanter les cantiques. Pour que la continuité du chant ne les fatiguât point à la longue, on l'entremêlait de temps à autre de quelque courte instruction. Ce chant était comme une sorte

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 282-283.
2. Ibid., p. 283-284.

de repos qui entretenait la dévotion en délassant l'esprit, et rendait la foule plus apte à profiter des autres exercices de la mission. Celui-ci se prolongeait jusqu'au second sermon, qui avait lieu à dix heures. Il était fait par l'un des prêtres les plus renommés pour leur talent oratoire [1].

Après le sermon, on donnait la communion à ceux des fidèles qui étaient disposés à gagner l'indulgence. Il y en avait toujours plusieurs fois la semaine un certain nombre. Le P. Maunoir, debout sur les degrés de l'autel, les préparait lui-même à cette grande action. Il leur enseignait d'abord dans quels sentiments de foi, de repentir, de respect, d'amour, ils devaient s'approcher de la sainte Table ; et après leur en avoir fait produire les actes, il les interrogeait de la manière suivante :

« Vous tous qui vous disposez à communier, croyez-vous que ce soit réellement et véritablement le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ que vous allez recevoir ? » Et tous ensemble répondaient : « Nous le croyons ! »

Il ajoutait : « Et c'est bien pour rendre gloire à votre Dieu, pour le prier de vous pardonner vos péchés, de vous préserver des rechutes, que vous désirez communier ? C'est bien pour y trouver la force de pratiquer la vertu, en un mot pour obtenir la grâce de bien vivre et de bien mourir ? » Tous répondaient encore : « Oui, c'est pour cela ! »

« Mais, leur disait-il, ne tremblez-vous pas en présence d'un Dieu si grand, si puissant et si saint ? Vous, qui n'êtes que néant, que vers de terre, que de misérables pécheurs ? Quoi ! les anges du ciel, tout saints qu'ils sont, tremblent devant cette Majesté infinie, et vous, malheureux coupables qui tant de fois avez mérité l'enfer, vous ne vous effrayez pas à la pensée de le recevoir ! » Le visage du Père s'enflammait alors, il prononçait ces paroles avec un accent si terrible, que c'était en toute vérité qu'ils s'écriaient tous à la fois : « Nous sommes saisis d'une sainte frayeur ! »

« Et ce Dieu si bon, poursuivait-il encore, vous auriez le cœur assez dur pour ne pas l'aimer à l'avenir ! C'est pour

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 284.

gagner votre amour qu'il s'est fait petit enfant ; qu'après vous avoir créés, il vous a rachetés ; qu'il est mort pour vous sur la croix ; et ce même Dieu, qui tout à l'heure va vous donner son corps et son sang, vous ne l'aimeriez point ! » On ne saurait redire avec quelle tendresse de cœur il s'exprimait en ce moment. Ses paroles pénétraient jusqu'au fond des âmes, et tous répondaient : « Oui, nous l'aimons ! »

C'était avec la même onction qu'il continuait ainsi : « Combien vous l'avez offensé ce Dieu si bon, si aimable, ce Dieu qui va vous nourrir de sa chair et de son sang ! Ah ! n'en êtes-vous pas douloureusement attristés, et ne lui en demandez-vous pas pardon de tout votre cœur ? » Les larmes, les soupirs et les sanglots répondaient seuls à ces dernières paroles.

« Si vous voulez que Dieu vous pardonne, ajoutait le Père, il faut qu'à votre tour vous pardonniez à ceux qui vous ont offensés. Leur pardonnez-vous ? » Et tous répondaient : « Nous leur pardonnons ! »

« S'il est vrai que c'est de bon cœur que vous pardonnez à vos ennemis, Dieu aussi vous pardonnera, je vous l'assure. Mais n'offensez plus à l'avenir un Dieu qui vous témoigne tant de miséricorde. Êtes-vous bien résolus d'observer ses commandements et ceux de la sainte Église, de n'en violer aucun, de réprimer vos désirs criminels et de fuir les occasions du péché ? — Nous y sommes résolus ! » s'écriaient-ils.

« Ces résolutions, qui vous donnera la force de les accomplir ? Celui-là même que vous allez recevoir, si vous le faites avec ferveur. Mais, êtes-vous vraiment désireux, impatients de vous asseoir à ce céleste banquet, de manger cet agneau sans tache, qui doit faire de vous tous des chrétiens doux et patients, sobres et chastes, saints comme lui ? » Et ils répondaient : « Nous le sommes ! »

« Vous suppliez donc le Père Eternel de vous donner son Fils bien-aimé, pour qu'il soit tout à vous et que vous ne fassiez plus avec lui qu'un seul cœur et qu'une seule âme ? — Oui, nous l'en supplions, » répondaient-ils.

« Vous conjurez aussi la sainte Vierge, saint Michel, saint Corentin, le saint patron de cette paroisse, tous les saints et toutes les saintes du paradis de rendre plus parfaites encore les dispositions de votre âme ? Vous leur demandez d'orner eux-mêmes ce palais de votre âme, où Dieu va descendre avec ses anges ? » Et tous répondaient : « Oui, nous les en conjurons ! »

« Puisqu'il en est ainsi, concluait le Père, comme disposition dernière, chantons tous ensemble le cantique qui renferme les actes avant la Communion. En le chantant, que votre cœur fasse écho aux paroles qui vont tomber de vos lèvres ! »

Alors le Vénérable entonnait la première strophe. Les fidèles qui se préparaient à communier, la répétaient après lui ; et quand ils les avaient chantées les unes après les autres, ils s'avançaient vers la sainte Table. A voir leur dévotion au moment où Notre-Seigneur se donnait à eux, les anges du ciel devaient tressaillir d'allégresse, les témoins de la terre étaient dans un saint ravissement.

Après la communion se faisait l'action de grâces. Le P. Maunoir entonnait encore lui-même le cantique qui en renferme tous les actes. Quand, à sa suite, la pieuse assemblée avait ainsi dans son langage simple et touchant exprimé ses sentiments de foi, d'adoration, d'humilité, de reconnaissance, et les autres encore, le Vénérable la laissait à elle-même. Tout entière au silence et au recueillement, elle s'entretenait avec Dieu aussi longtemps que le souhaitait sa ferveur [1].

Un quart d'heure avant midi, le P. Maunoir agitait sa clochette. C'était un premier signal pour avertir les missionnaires qu'ils eussent à se tenir prêts à sortir de l'église. A midi, un second coup de clochette se faisait entendre. Alors les confesseurs quittant le saint tribunal se rendaient au pied du Saint-Sacrement. On y récitait l'*Angelus*. Dès que le Père avait dit les premières paroles du *Te Deum*, les missionnaires le continuant après lui en deux chœurs sortaient de l'église deux à deux comme ils y étaient entrés, et s'avançaient ainsi jusqu'à leur demeure. Ils le faisaient avec tant de modestie et de gravité, que tout le monde en était édifié. D'aucuns disaient

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 284-288.

que c'était là une prédication qui en valait bien une autre [1].

En rentrant au logis, le Vénérable conduisait son monde au réfectoire. Mais avant le dîner, tous à genoux avaient fait l'examen particulier. Ils s'étaient interrogés devant Dieu sur les imperfections qu'ils avaient à éviter, ou sur la vertu spéciale qu'ils prétendaient acquérir. Un *De profundis* récité à la fin de l'examen servait de sanction aux négligences que chacun pouvait avoir reconnues en soi. Puis on disait, toujours en commun, la grande formule du *Benedicite*. Dès que les convives étaient à table, la lecture commençait. On la faisait dans l'Ecriture sainte, dont on lisait quelques versets. Elle se continuait dans un autre ouvrage tout à la fois instructif et édifiant ; cette lecture durait tout le repas.

La récréation suivait, bien que sous forme de conférence dont le sujet était toujours sérieux. On y traitait d'ordinaire du sacrement de Pénitence avec beaucoup de simplicité et surtout de charité. Cette conférence, que présidait le compagnon du Père, se prolongeait jusqu'à deux heures [2].

Pendant ce temps-là, le Vénérable se trouvait à l'église et y faisait le catéchisme au peuple. C'était à ses yeux un exercice si important, qu'il ne le confiait jamais à d'autres, ou du moins très rarement. Il avait d'ailleurs reçu du Ciel une grâce toute particulière pour enseigner la doctrine chrétienne ; et l'attrait qu'il ressentait pour ses fonctions de catéchiste, égalait au moins la merveilleuse aptitude qu'on admirait en lui. Quand il commençait une mission, il agissait vis-à-vis de la paroisse comme si elle n'avait jamais été instruite de nos saints mystères. Il enseignait tout d'abord les premiers éléments de la religion, et sa marche en avant se réglait sur le savoir des auditeurs. Enfants ou vieillards, femmes ou hommes, riches ou pauvres se faisaient un plaisir de lui répondre, tant sa manière d'interroger était à la fois adroite et bienveillante. Il n'épargnait pas cependant les questions, et sa baguette blanche [3] atteignait indistinctement tout le monde. Mais grâce à ses

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet p. 288-289.
2. Ibid , p. 289-290.
3. V. ch. xv de cette Histoire, tome I.

cantiques spirituels, admirable abrégé de toute la religion, il parvenait à instruire en un mois l'universalité d'un canton. On pouvait dire à la lettre qu'il ne s'y rencontrait plus personne qui ne sût les vérités qu'il devait croire, les vices qu'il devait éviter, les vertus qu'il devait pratiquer pour être sauvé [1].

Quand, à deux heures, les missionnaires avaient terminé leur conférence, ils rentraient tous à l'église dans le même ordre et de la même manière qu'ils s'y étaient rendus le matin. Les confesseurs retournaient au confessionnal ; le P. Maunoir coupant court à son catéchisme y retournait comme les autres. Alors un ou plusieurs missionnaires s'emparaient de la foule et lui apprenaient soit à faire la prière, soit à s'examiner et à se confesser, soit à réciter le chapelet, soit, comme nous le verrons bientôt, à expliquer les tableaux de la mission. Ces différents exercices accomplis, les missionnaires qui en étaient chargés conduisaient les fidèles hors de l'église. Ils y prenaient quelque relâche, et réunis ensuite les uns dans le cimetière, les autres dans une chapelle voisine, ils s'étudiaient comme le matin à chanter des cantiques. Quelques paroles d'édification destinées à entretenir la ferveur interrompaient de temps à autre ce pieux exercice. Les moins instruits profitaient aussi de ces heureux moments pour recourir aux lumières de ceux qui l'étaient davantage. C'est alors, comme nous l'avons vu si souvent dans le cours de cette histoire, que se déployaient le zèle et le dévouement de ces catéchistes volontaires, hommes ou femmes, qui ont rendu de si grands services aux missions [2].

Il en était ainsi jusqu'au sermon du soir. Pendant l'hiver, il se faisait à quatre heures, mais à cinq, pendant l'été. Les sujets qu'on y traitait, les premières semaines de la mission, étaient naturellement empruntés aux grandes vérités qui s'appellent les fins dernières, la mort, le jugement, l'enfer, le paradis. N'étaient-ils pas plus que tous les autres capables d'émouvoir les âmes et d'inspirer à l'auditoire l'esprit de pénitence ? Quand les désirs de conversion commençaient à se faire jour parmi les pécheurs, les missionnaires leur en facilitaient

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 290.
2. Ibid., p. 291.

les moyens. Ils entraient dans le détail des fautes particulières à chaque état, à chaque profession. Quand ils avaient dans un tableau saisissant rappelé les désordres les plus communs, ils en déduisaient sans peine l'obligation de faire pénitence. Ils montraient dans les sacrements la route assurée qui conduit au salut ; ils enseignaient surtout à en user saintement. On sortait du sermon bien persuadé de l'inestimable bienfait d'une bonne confession et d'une bonne communion, tout pénétré aussi de l'horreur du sacrilège.

Pour affermir la conversion des pécheurs, les prédicateurs insistaient sur les occasions dangereuses et apprenaient à les éviter, sur les tentations et indiquaient la manière de les vaincre. La nécessité absolue de déraciner les mauvaises habitudes et de prévenir les rechutes faisait encore l'objet fréquent de leurs exhortations. La plus pressante regardait la prière, qu'ils offraient comme le remède à tous les maux soit de l'âme, soit du corps ; et ils en recommandaient l'usage en tout temps, en tout lieu, en toute occasion. Ils concluaient enfin par la persévérance qui couronne les justes, en mettant le sceau à leur prédestination [1].

Dès que le sermon du soir touchait à sa fin, le Recteur de la paroisse accompagné de son clergé se trouvait au bas de l'autel, prêt à commencer le salut. On y exposait le Saint-Sacrement. Tous les exercices se terminaient par la prière du soir, qu'un des missionnaires récitait du haut de la chaire et faisait suivre du chant d'un cantique du P. Maunoir. On y retrouvait, avec l'examen de conscience, tous les sentiments qui doivent animer le cœur du chrétien à la fin de chaque jour. Les confessions duraient jusqu'à sept heures.

Alors les missionnaires se retiraient dans leur demeure, toujours en rang et en prières, et tous avec le Vénérable récitaient à deux chœurs les Matines et les Laudes du lendemain. Puis avait lieu le souper, pendant lequel se faisait la lecture comme à midi. Après cela, le P. Maunoir commençait une conférence qui tenait lieu de récréation et qui en était vraiment une ; car, plein d'une douce gaieté, il y répandait à

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 291-292.

pleines mains ses aimables saillies et rendait cet exercice aussi agréable qu'utile. Le but qu'il se proposait était d'instruire les prêtres et de leur apprendre à exercer l'office de confesseurs. Il leur enseignait la conduite différente qu'ils avaient à tenir vis-à-vis de leurs pénitents. Car il fallait avoir égard à l'âge, au sexe, aux qualités, à la condition, à l'emploi de chacun. Il n'était pas moins nécessaire de considérer la nature des péchés, leurs différentes espèces et aussi l'habitude et les occasions du péché. Le P. Maunoir attachait beaucoup de prix à la manière dont seraient interrogés les pénitents, quel que fût l'état de leur conscience. Il parlait des remèdes, des moyens de préservation que les missionnaires avaient à leur recommander ; il déterminait les cas où l'absolution devait être retardée, ceux où elle pouvait ou devait être accordée ; en un mot, il apprenait à tous ces prêtres à dispenser avec sagesse le trésor des grâces et du sang de Jésus-Christ [1].

Chacun exprimait son avis à son tour, et l'on prescrivait ensuite sur ces différentes matières des règles de conduite sûres et pratiques. L'important était d'en user à propos. Pour arriver à ce résultat, l'un des missionnaires représentait le pénitent. Il se confessait, tantôt à la manière des enfants, tantôt à la manière des vieillards. D'autres fois il prenait le rôle d'un soldat, d'un officier, d'un sergent, d'un juge, ou bien celui d'un bourgeois, d'un paysan, d'un homme d'affaires, d'un grand seigneur, et s'efforçait de conformer son langage à ces différentes conditions. Un autre missionnaire représentait le confesseur. Il interrogeait, exhortait, prescrivait la pénitence, accordait ou refusait l'absolution. S'était-il trompé en quelque point, on redressait son erreur. Avait-il résolu toutes les difficultés, on l'encourageait. Par ce moyen, tout le monde s'instruisait d'une manière agréable et sérieuse tout ensemble. On apprenait ainsi à bien user du pouvoir vraiment extraordinaire que Dieu dans sa bonté a daigné remettre entre les mains des hommes.

Outre ces conférences de chaque jour, deux autres se faisaient encore chaque semaine en faveur des prêtres des pa-

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 293-294.

roisses voisines; et les questions qu'on y traitait regardaient spécialement leur ministère [1].

La conférence du soir se terminait vers huit heures et demie par la prière, qui se faisait en commun. Le P. Maunoir assignait ensuite aux missionnaires la tâche du lendemain ; et ils se retiraient dans leurs chambres, en observant le plus profond silence.

Tels étaient les exercices de la mission; tel aussi, l'ordre dans lequel ils s'accomplissaient. Toutefois, quelques jours avant la communion générale, la multitude des pénitents était si considérable, qu'il fallait bien faire brèche à la loi. La nécessité dispensait de la règle. Alors les missionnaires se rendaient à l'église dès quatre heures du matin et n'en sortaient qu'après huit heures du soir. Les autres exercices retardaient à proportion. Aussi se couchait-on très tard et se levait-on de grand matin. Après la mort du P. Maunoir, le règlement s'observait avec la même rigueur. Guillaume Nicolas, Recteur de Landudec, qui décrivait les exercices de la mission tels qu'ils se pratiquaient en 1754, reproduit dans les mêmes termes, mais avec plus de détails, les pages que nous venons d'emprunter au P. Boschet [2]. Il signale aussi dans son manuscrit un usage dont l'origine doit encore remonter au Vénérable. Il s'agit des restitutions que faisaient les convertis. Deux ou trois missionnaires, désignés par le supérieur et obligés au secret des confesseurs, tenaient le cahier des restitutions. Ils y inscrivaient, avec le nom et le prénom de celui auquel se faisait la restitution, le nom de sa paroisse et de son village. Au-dessous, la quotité de la somme restituée se trouvait exactement indiquée, et un reçu signé par le missionnaire était délivré sans questions d'aucune sorte à l'heureux converti qui venait ainsi de décharger sa conscience d'un poids souvent bien lourd à porter [3]. Où trouver ailleurs qu'en Bretagne une aussi grande simplicité unie à une foi aussi vive ?

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 294-295.
2. Ibid. — *Les Exercices de la mission*, par Guillaume Nicolas, Recteur de Landudec, manuscrit in-f°, p. 453-460. Archives de la bibliothèque des Jésuites de Quimper.
3. *Les Exercices de la mission*, par Guillaume Nicolas, manuscrit in-f°, p. 454.

Avant la clôture de la mission avait lieu la communion générale. On l'appelait ainsi, parce que la plupart de ceux qui avaient communié pendant le cours de la mission, communiaient alors tous ensemble pour les âmes du purgatoire. Ce jour-là, c'était la grande fête des trépassés, dont nous aurons bientôt à parler plus longuement [1]. Quelquefois c'était dans l'après-midi de ce grand jour, quelquefois le lendemain ou le surlendemain, suivant les circonstances, qu'avait lieu la procession générale. Nos lecteurs savent de quelle importance elle était aux yeux du Vénérable [2]. Nous n'y reviendrons pas.

Le P. Maunoir, il est vrai, modifia plus tard les exercices de la mission. Il les transforma par exemple en retraites successives et ajouta aux cérémonies de la mission la rénovation des vœux du baptême. Mais nous indiquerons ces changements quand nous serons arrivés aux différentes époques où le Vénérable crut devoir les introduire [3]. Les fruits admirables qui dans la suite en furent le résultat, justifièrent ses prévisions bien au delà de ses espérances.

Reste maintenant à rappeler une dernière industrie, actuellement encore en vigueur dans les missions bretonnes, et qui avec les cantiques spirituels contribua grandement à l'instruction des foules. Nous voulons parler des images symboliques ou des tableaux du P. Maunoir, ainsi décorés de son nom depuis deux siècles et demi, non pas qu'il en fût l'unique auteur, mais parce que le peuple les voyait constamment employés dans ses missions. Ces images s'appelaient, tantôt peintures énigmatiques, tantôt peintures morales. Elles laissaient en effet beaucoup à deviner au spectateur, tout en piquant sa curiosité naturelle, et exigeaient un interprète pour les bien expliquer. D'un autre côté, en révélant les mœurs et les habitudes du monde, elles apprenaient à vivre d'une manière plus chrétienne. On les nommait encore les miroirs de l'âme, parce qu'on y voyait comme dans un miroir la beauté ou la laideur

1. *V. infra*, ch. XXVII.
2. V. ch. XII de cette Histoire, tome I.
3. *V. infra*, ch. XXVII et ch. XXXI.

de l'âme, suivant qu'elle était représentée fidèle ou infidèle à la pratique de la vertu. Cette manière d'expliquer les choses spirituelles par des images sensibles les rendait en quelque sorte palpables aux esprits les moins intelligents. Ces prédicateurs muets parlaient aux yeux, à l'esprit et au cœur tout ensemble, et leur éloquence n'était pas moins efficace souvent que la parole humaine la plus habile.

L'usage de ces tableaux n'était point d'ailleurs une nouveauté dans l'Église. Saint François Xavier y avait recouru au milieu des idolâtres des Indes et du Japon. Avant et après lui, beaucoup d'autres apôtres les employèrent avec un égal succès. Le P. Antoine Sucquet avait publié à Anvers, en 1620, un ouvrage où se retrouvent presque tous les types des tableaux qui formeront plus tard en Bretagne le trésor des maisons de Retraite [1]. On y voit, sous une tête de femme, des cœurs représentant les différents états de l'âme, les vices et les vertus, et bien d'autres sujets spirituels. Ces créations ingénieuses, qu'elles s'appellent le Miroir des âmes [2], ou le Miroir du pécheur [3], ou Tableaux énigmatiques [4], ont été de tous les temps. Elles ont revêtu une forme ou une autre, suivant le

1. *Via vitæ æternæ iconibus illustrata per Boetium a Bolswert*, auctore P. Antonio Sucquet S. J. Antuerpiæ, 1620, in-f°.

2. *Le Miroir des âmes ou exposition des différents états des âmes par rapport à Dieu*, 6e édit. Lyon et Paris, 1822.

3. *Le Miroir du pécheur pénitent* ou explication du cinquantième psalme de David accompagnée de méditations et de figures, par J. Balesdens. A Paris, chez Jean Brunet, à la Crosse d'or et Canon royal, 1640. Traduction nouvelle du flamand. — *Emblèmes de l'amour divin.* A Paris, chez P. Landry, rue Saint-Jacques, à Saint-François de Sales. — *Typus mundi, in quo ejus calamitates et pericula, necnon divini humanique amoris antipathia emblematice proponuntur* a R. R. C. S. I. A. Antuerpiæ, apud Joann. Cnobbaërt, 1627. — *Sentiments d'un chrétien* touché d'un véritable amour de Dieu... représentez par quarante-six figures en taille douce, par un solitaire de Sept-Fonts, 4e édit. Paris, chez Rayond Mazières, MDCCXIII. — Δυωδεκάς *emblematum sacrorum, quorum consideratio accurata ad fidei exercitium et excitandam pietatem plurimum facere potest*, auct. M. Joh. Saubertum, MDCXXV. — *Les Emblèmes d'amour divin et humain ensemble*, expliquez par des vers français par un Père Capucin. A Paris, chez Jean Messager, 1631.

4. *Tableaux énigmatiques* ou images morales en usage dans les missions depuis 250 ans, publiés de nouveau avec texte par le P. Lacoste, de la Compagnie de Jésus, 2e édit. Périsse frères, Paris et Lyon, s. d., in-f°. — *Histoire des livres populaires ou de la littérature du colportage*, par Charles Nisard, t. II, ch. IX. — *Religion et morale*, prose et vers, p. 24-36, 2e édit. Paris, Dentu, 1864.

génie et le goût de ceux qui s'en servaient et savaient si bien les accommoder aux circonstances de lieux, de temps, de personnes, au milieu desquelles s'écoulait leur vie apostolique.

Dom Michel le Nobletz avait une prédilection marquée pour ce mode d'enseignement. Il avait à son service des artistes de bonne volonté, auxquels il communiquait sa pensée. Ceux-ci s'efforçaient de la traduire, et si nous en jugeons par les quelques cartes qui nous ont été conservées [1], ils parvenaient à enfermer dans un étroit espace tout un monde de merveilles spirituelles. Mais le grand serviteur de Dieu ne fait pas difficulté d'avouer dans ses écrits qu'il s'était inspiré de plusieurs anciens auteurs, et en particulier du P. Binet [2]. Il faisait tirer plusieurs copies de ses tableaux, qui d'ailleurs avaient peu d'étendue et qu'on ne pouvait considérer que de près [3]. Il les expliquait lui-même à des groupes d'auditeurs choisis ou les faisait expliquer dans les maisons, sous le porche des églises, au milieu des cimetières, par les saintes veuves qu'il avait formées à sa méthode. Ne s'était-il pas réservé, pour l'enseignement de la chaire, des tableaux d'une dimension plus grande et accessibles aux regards d'un grand nombre de spectateurs [4] ? Le contraire est à peine croyable, et cependant bien peu de documents authentiques nous permettent d'appuyer d'une manière décisive une opinion qui ressort clairement du récit des historiens.

1. Ces cartes ou tableaux énigmatiques de Dom Michel le Nobletz sont présentement à la bibliothèque du grand séminaire de Quimper.

2. P. Binet, *Méditations affectueuses sur la vie de la T. S. V. Marie, Mère de Dieu.* Anvers, 1632, chez Martin Nutius; 33 figures représentant la vie de la Vierge, par Théodore Galle.

3. De la Croix, *Les deux desseins de M. le Nobletz.* — *Les Exercices de la mission*, par Guillaume Nicolas, Recteur de Landudec, p. 434 seqq., manuscrit in-f°, 1754. Archives de la bibliothèque des Jésuites de Quimper. — *Déclaration de la carte de la Croix*, publiée sur les manuscrits de Michel le Nobletz, par l'abbé Peyron, chancelier, archiviste de l'évêché de Quimper. Quimper, de Kerangal.

4. Cf. *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus. — *La Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, *passim*.

Quoi qu'il en soit, M. le Noblètz avait dressé bien d'autres cartes allégoriques. On en comptait plus de quarante dont nous possédons les titres, douze seulement ont échappé aux ruines de la Révolution. Il y en avait pour les marins, qui, sous la figure d'un vaisseau ballotté par la tempête et à la lumière d'un phare brillant à l'horizon, apprenaient à se garder des écueils de la vie et à suivre la route qui conduit au port. Il y en avait pour les hommes de guerre, pour les laboureurs, pour les ouvriers, pour les pauvres, comme pour les nobles. Le serviteur de Dieu les distribuait à propos, et les plus heureux fruits de salut couronnaient souvent l'explication de ses symboles.

Il fit, comme nous l'avons vu [1], le P. Maunoir l'héritier de ses tableaux énigmatiques, et il espérait bien que son successeur dans les missions en ferait le même usage que lui. Il n'est pas douteux, nous en avons signalé plus d'un exemple dans le cours de cette histoire, qu'on continua à les expliquer aux portes des églises, dans les cimetières ou dans les maisons. Les saintes veuves de Douarnenez poursuivaient toujours avec un admirable dévouement leur apostolat d'autrefois. Le P. Maunoir lui-même, en 1644, expliquant dans le cimetière de Dirinon le tableau de M. le Nobletz sur les joies du paradis et les tourments de l'enfer, provoque l'admiration d'une honnête bourgeoise de Landerneau. Elle avait, pendant la mission qu'y donna Dom Michel en 1613, entendu l'homme de Dieu expliquer ce même tableau. Et celui-ci à son tour, en prophète inspiré, lui avait alors annoncé qu'un jour viendrait où les Jésuites expliqueraient ses tableaux [2]. Un enthousiasme bien autrement vif encore s'était en 1646 emparé des habitants de Mür, quand le P. Maunoir, sa baguette blanche à la main, leur avait montré les figures d'un des tableaux énigmatiques de l'apôtre du Léon [3]. Comme le premier historien de notre Vénérable n'a rapporté que ces deux faits, faut-il conclure de son silence postérieur que le P. Maunoir n'a jamais plus, dans les églises et du haut de la chaire, expliqué les tableaux symboliques? A

1. Ch. VI de cette Histoire, tom. I.
2. Cf. ch. XIII, tom. I.
3. Cf. ch. XV, tom. I.

Dieu ne plaise ! Une tradition de deux siècles et demi proteste contre cette assertion téméraire. Ce qui est vrai, c'est que le Vénérable trouvant peut-être les cartes de Dom Michel trop savantes ou trop chargées de détails, et partant moins fructueuses, songea, en s'inspirant toujours de sa pensée, à les modifier, et de fait les remplaça par d'autres dans la suite.

Ce qu'on ne devrait point oublier, c'est son propre témoignage : « Il a plu à Dieu, écrit-il, de me donner la grâce d'instruire un grand nombre de personnes ignorantes et de convertir plusieurs pécheurs, par le moyen de ces peintures et saintes représentations [1]. »

L'histoire nous a appris que, même à Douarnenez, à Ploaré et autres lieux, les peintures spirituelles de M. le Nobletz avaient perdu quelque chose de la faveur dont elles avaient joui si longtemps. Le zèle qu'on mettait autrefois à les enseigner, semblait se ralentir. Aussi, le 23 août 1660, Mgr du Louët exhorta les habitants « à reprendre leur louable coutume » du temps passé, et accorda quarante jours d'indulgence à ceux qui assisteraient avec ferveur à l'explication des cartes [2].

Le P. Maunoir fit-il un ou plusieurs essais pour rendre les tableaux plus accessibles à l'esprit des foules? La chose est certaine, et lui-même nous rapporte dans ses écrits [3] qu'au mois de mai 1667, la sainte Vierge lui avait recommandé, par la voix d'une de ses servantes, de faire peindre deux tableaux. Le premier devait représenter une âme livrée aux tourments de l'enfer ; le second, une âme jouissant de la béatitude éternelle ; car, ajoutait-elle, la vue de ces tableaux imprimerait plus profondément dans les cœurs la crainte et l'amour de Dieu.

De son côté, le P. Huby, qui inaugura seulement en 1675 ses tableaux de retraites [4], n'en fit à cette époque qu'une première

1. *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz,* par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXII, p. 453.
2. Concession d'indulgences, par Mgr du Louët. Archives de l'évêché de Quimper. Voir aux pièces justificatives du chap. XXVI.
3. *Vie manuscrite de Catherine Danielou,* par le P. Maunoir, ch. LXVIII, p. 728.
4. *Le livre des retraites de Vannes*, copie manuscrite. Emploi du deuxième Directeur de la retraite. Remarques sur les tableaux, p. 144. — Archives des Dames de la Retraite de Quimper. Paris, ms. 1752 de la bibliothèque Mazarine.

ébauche et ne leur donna qu'avec le temps leur forme définitive.

Ceux qu'on y expliquait en 1682 représentaient : les uns, les sept péchés capitaux, les quatre fins de l'homme, quelques paraboles de l'Evangile, comme celles de l'enfant prodigue, du samaritain ou du mauvais riche ; les autres, les deux étendards, les trois classes, les deux tables de la Loi, les vertus théologales et les huit béatitudes. L'explication des uns et des autres variait suivant les jours de retraite ou les besoins des retraitants [1]. Les tableaux de la Passion dataient seuls de la fondation de la retraite, c'est-à-dire de 1662. On les appelait les *tableaux huilés*, parce que les scènes qu'ils représentaient étaient peintes sur du papier imbibé d'huile. Aussi, quand chaque soir de la retraite, le moment était venu de les expliquer, les exposait-on dans la chapelle. Grâce aux lumières dont ils étaient éclairés, les personnages du tableau se détachaient plus distinctement les uns des autres et se montraient dans une transparence parfaite. Tout était donc disposé pour frapper plus vivement les yeux, l'esprit, le cœur des auditeurs. L'explication qu'en faisait alors l'un des directeurs de la retraite, ne pouvait qu'y gagner en intérêt et surtout en fruits de salut [2].

Quelles qu'aient été les tentatives diverses du P. Maunoir avant de fixer son choix, il eut toujours à cœur de respecter les volontés de M. le Nobletz. Il maintint sous une forme ou sous une autre l'usage des tableaux. L'explication s'en faisait aussi bien en public qu'en particulier, dans les églises comme en dehors des églises. Elle s'abrégeait ou se prolongeait au gré du missionnaire, qui consultait avant tout les circonstances de temps, de lieu et spécialement les besoins du peuple qu'il devait instruire.

1. Lettre du P. Honoré Chaurand, le 1er février 1682, au P. Galien, Provincial de Lyon, sur les maisons de Retraite de Vannes. — *Documents inédits sur la Compagnie de Jésus*, par le P. Carayon, t. XXIII, p. 318. Paris, Taranne, 1874-1886.

2. *Le livre des retraites de Vannes*, copie ms. Emploi du troisième Directeur de la Retraite des hommes. Remarques sur les tableaux huilés, p. 486-487. — Archives des Dames de la Retraite de Quimper. Paris, ms. 1752 de la bibliothèque Mazarine.

Au reste, un témoignage contemporain fera la pleine lumière sur ce sujet. Il est du P. Honoré Chaurand, le grand apôtre de la Provence au XVIIe siècle. Venu en Bretagne de 1677 à 1681 pour y établir des hôpitaux, prendre part aux missions et visiter les maisons de Retraite, il rend compte au P. Provincial de Lyon des merveilles dont il a été le témoin. Puis, parlant des missions du P. Maunoir, changées depuis quelques années en retraites successives données à cinq cents personnes à la fois, il écrit ces lignes significatives : « Pour leur donner les exercices, on les assemble tous dès le grand matin, et on les tient jusqu'au soir dans l'église, à la réserve du temps de leur dîner. On leur fait des instructions, de la méditation et de la prière; on la fait tout haut devant eux-mêmes pendant la messe et après. On leur lit des livres spirituels ; on leur explique des peintures semblables à celles de Vennes [1] .» Le doute n'est plus possible : le P. Maunoir expliquait les tableaux dans les missions, et ceux auxquels son choix s'était arrêté de préférence, étaient, à part peut-être quelques légères différences, les mêmes que les tableaux de la Retraite de Vannes. L'usage s'en conservera pendant le dix-huitième siècle, comme l'attestent tous les souvenirs. Au dix-neuvième, on ne pouvait mieux faire que d'imiter un si noble exemple.

Avant de mettre fin à ce long chapitre, nous pourrions rappeler encore ces croix, ces calvaires, ces ossuaires, ces oratoires, ces chapelles que le grand missionnaire laissait après lui, comme les témoins éloquents de son apostolat. Ce serait justice aussi de parler des saintes dévotions qu'il avait rétablies ou dont il avait ranimé la ferveur, des pardons qu'il avait sanctifiés, des sanctuaires vénérés de la sainte Vierge ou des saints auxquels tant de fois il avait conduit en procession des foules immenses. Mais nous en avons assez dit. Il n'est personne qui ne puisse comprendre les fatigues que le P. Maunoir a dû s'imposer pour le salut des âmes, et les services qu'il a rendus à

1. Carayon, *Documents inédits sur la Compagnie de Jésus*, t. XXIII. Paris; Taranne, 1874-1886. — Copie d'une lettre du P. Honoré Chaurand de la Compagnie de Jésus écrite de Vennes, le premier jour de février 1682 au R. P Galien, Provincial de Lyon, p. 343.

la Bretagne. Il est temps de le revoir à l'œuvre, poursuivant jusqu'à la mort, avec une ardeur qui ne s'éteindra pas, la carrière ouverte à son zèle depuis plus de vingt-cinq ans[1].

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 306. — *Vincent de Meur, missionnaire breton*, par Arthur du Bois de la Villerabel, p. 66-85. — *Monographie de la cathédrale de Quimper*, par R. F. Le Men, p. 121. Quimper, 1877.

CHAPITRE XXVII

LA MORT DE MGR DU LOUET, ÉVÊQUE DE QUIMPER

1666-1668

Le P. Maunoir à Fougères et à Saint-Georges, en 1666. — L'enfant de chœur du P. Maunoir et la *goule torte*. — Les travaux de 1666. — Concours prodigieux de prêtres séculiers qui s'associent au P. Maunoir. — M. de Trémaria suscite des vocations aux missions de la Basse-Bretagne. — Mgr de Coëtlogon, coadjuteur de Quimper, et les missions de 1667. — La mission de Gourin et de ses trèves. — Conversion d'un juge. — Le P. Maunoir et le pardon de Saint-Michel à Douarnenez. — La rénovation des vœux du baptême inaugurée dans les missions. — Dernière maladie et mort de Catherine Danielou, le 4 novembre 1667. — Ses funérailles. — Son tombeau en 1890. — Missions de 1668. — Encore l'iniquité de la Montagne. — Attaques contre le P. Maunoir. — Mgr de Visdelou prend sa défense. — Débuts de son épiscopat. — Mission de Brest. — Succès de la rénovation des vœux du baptême. — Mgr du Louët, évêque de Quimper. — Ses derniers jours au Calvaire de Quimper. — Sa mort, le 18 février 1668. — Regrets et funérailles. — Le cœur de Monseigneur dans l'église du Calvaire. — Tombeau de l'évêque à la cathédrale de Quimper. — Les talents et les vertus de Mgr du Louët. — Mgr de Coëtlogon et le P. Maunoir. — Le Vénérable tombe malade à Morlaix. — Sa guérison. — Missions de 1668. — Une première messe à Saint-Tugdual. — Missions de Plouguerneau et de Tréménac'h. — Souvenirs de Dom Michel le Nobletz. — Ouverture de la mission de Landivisiau, 21 septembre 1668. — Oppositions à la mission. — Le P. Maunoir en triomphe. — Succès de la mission. — La communion générale pour les trépassés à Landivisiau. — Le culte des morts en Bretagne. — Ce que le P. Maunoir a fait pour l'entretenir et le développer. — Solennité de la communion générale. — Grâces merveilleuses qui en étaient la suite. — Prédiction du Vénérable à M. Auffret, vicaire perpétuel de Coray. — Lettre du P. Général des Jésuites sur les missions bretonnes.

Le P. Maunoir était sans doute encore à la Boussac au mois de janvier 1666; car le P. Fabri, analysant le Journal du Vénérable, affirme que cette année ses missions s'étendirent à quatre diocèses, ceux de Dol, de Tréguier, de Rennes et de Cornouailles. Ce dernier évêché, ajoute-t-il, fut cependant le

théâtre presque continuel de ses travaux apostoliques. Le P. Boschet ne mentionne pas en 1666 le diocèse de Rennes. Mais M. Lorfeur du Boisnouault, personnage alors très considéré à Fougères, relate dans son Journal manuscrit, où il notait les événements marquants de l'époque, qu'en « 1666, il y eut à Fougères une mission prêchée par le P. Maunoir, Jésuite [1] ». Le Vénérable, qui venait y confirmer le bien qu'il avait fait quelques années auparavant, pouvait-il, à deux pas de Saint-Georges-de-Reintembault, priver de sa présence sa paroisse natale ? La chose n'est pas croyable, et il dut au moins y faire une courte apparition, ne fût-ce que pour constater de ses yeux la fidélité de ses compatriotes aux grâces de la mission de 1662.

Nous ne sommes pas éloigné de croire que c'est alors que se passa le fait suivant ; il est de tradition constante dans la paroisse et l'une des arrière-petites-nièces du Vénérable, la mère Chevalier, morte depuis peu d'années, aimait à le raconter à ses enfants et petits-enfants. Le P. Maunoir étant donc de passage à Saint-Georges fut prié par le Recteur de chanter la grand'-messe. Il la chanta en effet. Mais à l'*Ite missa est*, soit qu'il voulût donner à sa voix plus de force et d'ampleur, soit qu'il éprouvât quelque souffrance, son visage se contracta et parut un peu grimaçant. L'enfant de chœur qui servait la messe s'en aperçoit, et cédant à une fâcheuse inspiration, il contrefait le saint missionnaire en se contournant la bouche d'une façon assez disgracieuse. Mal lui en prend ; il essaie mais en vain de rendre à la mâchoire inférieure sa position normale : elle reste fixée de travers. Il arrive tout éploré à la maison en se cachant le visage. « Qu'as-tu donc, mon enfant ? » lui dit sa mère. L'enfant ne répond que par ses larmes et ses sanglots. A la fin cependant il fait l'aveu de son espièglerie. La mère le ramène bientôt aux pieds du P. Maunoir, qui l'accueille avec un doux sourire. « Vous serez bien sage à l'église désormais, » lui dit-il, et frappant doucement sur la joue contractée, il rend

1. *Journal manuscrit du temps*, par M. Lorfeur du Boisnouault, 1666. (Archives de M, Le Beschu de Champsavin, château de la Giraudais, à Mézières, Ille-et-Vilaine.)

au visage de l'enfant, bien repentant et bien joyeux, son aspect ordinaire. Depuis ce temps-là, dans le pays de Saint-Georges, quand les enfants oublient dans leurs gestes le respect dû aux vieillards, les bonnes grand'mères ne manquent pas de dire au coupable : « Prends garde qu'il ne t'en arrive autant qu'à l'enfant de chœur du P. Maunoir ! » et là-dessus elles racontent, toujours avec un nouveau plaisir, l'histoire de la *goule torte* [1], locution populaire que nous n'oserions pas reproduire, si nous ne l'avions retrouvée dans les dépositions du Procès apostolique sur la Réputation de Sainteté du Vénérable.

En Cornouailles, le P. Maunoir évangélise Crozon, Plomeur, Plozévet, Douarnenez, où le pardon de Saint-Michel et le souvenir béni de M. le Nobletz le rappellent chaque année pendant le mois de mai. Il entraîne ensuite ses missionnaires à Scaër, à Langonnet, au Faouët. Tout occupé de cette dernière mission, il l'abandonne, pour suivre en enfant d'obéissance le P. Jégou qui l'emmène avec lui à Rennes [2], où il se trouve au mois de décembre [3].

Commence-t-il en 1666 dans l'évêché de Tréguier la mission de Plourin près Morlaix, placée par le P. Boschet en 1667 ? C'est ce que nous n'avons pu découvrir. Mais dans les missions que nous venons d'énumérer, cent mille hommes, écrit le P. Fabri, entendirent la parole de Dieu, quatorze mille y firent des confessions générales ; six mille pécheurs d'habitude changèrent de vie et s'arrachèrent courageusement aux occasions prochaines du péché ; deux mille autres, endurcis et obstinés dans le mal, durent leur conversion à des prodiges de la grâce divine. Restitutions, réconciliations, exemples admirables de vertu se succédaient tous les jours et sans nombre. De grands miracles éclataient sous les yeux de la foule. Les Lettres annuelles de la Compagnie notent le fait brièvement, « parce que, disent-elles, nous en attendons le récit détaillé avec preuves à l'appui : le P. Maunoir l'annonce. » Mais la relation

1. Notes recueillies à Saint-Georges-de-Reintembault en 1891 et 1892. — Tradition de la famille Chevalier.

2. *Recueil des vertus et des miracles du P. Julien Maunoir*, par le P. Le Roux, p. 72.

3. *Vie de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, p. 99.

de ces merveilles a subi comme tant d'autres les injures du temps et n'est point parvenue jusqu'à nous [1].

Ce qui marqua d'un caractère tout particulier les missions de cette année, ce fut le concours prodigieux des prêtres séculiers qui vinrent de toutes les parties de la Bretagne et d'autres contrées de la France se ranger sous les ordres du Vénérable. M. de Trémaria, témoin du bien qu'ils faisaient dans les missions et dans leurs propres paroisses quand ils y étaient rentrés, se résolut à prêcher la croisade pour en attirer encore un plus grand nombre. Une ophthalmie qui le menaçait de la perte totale de la vue, l'ayant amené alors à Paris, il y resta jusqu'en 1667, et dans une retraite qu'il fit au séminaire des Missions étrangères, il demanda à Dieu une double grâce : la première, de gagner à la vigne du Seigneur de nouveaux ouvriers ; la seconde, de les éclairer sur la méthode du P. Maunoir pour détruire enfin la citadelle de l'enfer ; car l'iniquité de la Montagne n'avait pas d'adeptes qu'en Bretagne. Sur ces entrefaites, malade encore, il apprend que Vincent de Meur et ses compagnons d'apostolat se disposent à donner une mission. Il laisse là médecines et médecins et marche à la suite des missionnaires. Il les trouva tels qu'il les souhaitait, et suscita parmi eux de nombreuses vocations aux missions de la Basse-Bretagne [2].

Nous les verrons bientôt à l'œuvre aux côtés du P. Maunoir. Unis aux prêtres bretons qui combattaient depuis si longtemps le bon combat, ils impriment encore aux missions un nouvel élan. Le peuple ne s'y rend plus seulement, il s'y précipite en quelque sorte. Pour le contenter, les jours ne suffisent pas aux missionnaires ; ils doivent se priver d'une grande partie des nuits [3].

Les processions générales de clôture continuaient à faire merveille. Pendant cette année 1666, quelques impies se mêlèrent à la foule dans le dessein de les tourner en ridicule ; mais ils furent si profondément émus eux-mêmes de la grandeur de ce spectacle, qu'ils ne purent retenir leurs larmes, et leur conversion fut l'unique vengeance que Dieu tira des projets qu'ils avaient conçus [1].

1. P. Fabri. *Historia compendiata*, ad ann. 1666, p. 74-75. — Litteræ annuæ Prov. Franciæ S. J., ad ann. 1666.
2. *Vie de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. xi, p. 55-56.
3. P. Fabri, *Historia compendiata*, ad ann. 1666, p. 75.

En 1667, quatre-vingt mille hommes furent évangélisés par les missionnaires, qui entendirent huit mille confessions générales. Trois mille pécheurs quittèrent l'occasion prochaine du péché et trois mille également apprirent à triompher de leurs coupables habitudes. On compta plus de mille conversions insignes. De nouveaux missionnaires vinrent prendre rang parmi les anciens. A part Plourin qui dépendait de l'évêché de Tréguier, la Cornouailles fut cette année presque leur unique champ de bataille [2].

Mgr de Coëtlogon, sacré évêque de Madaure depuis le 18 avril 1666, l'avait lui-même désigné. Il devait commencer la visite du diocèse et désirait qu'elle fût préparée par les missions du P. Maunoir. Il emmena donc avec lui le Vénérable et put voir de ses yeux tout ce que les missionnaires déployaient de courage apostolique au service des âmes. Lui-même montra dans cette visite épiscopale tant de zèle et de sagesse, qu'il était facile de prédire qu'il serait le digne successeur de Mgr du Louët, et que missions et missionnaires auraient un jour dans sa personne un protecteur aussi plein de bonté que de vigilance [3].

Les pays évangélisés furent Gourin et ses trèves Roudouallec et Le Saint. Les Evêques de Cornouailles en étaient les Recteurs de temps immémorial ; et cette année-là, le vicaire perpétuel qui gouvernait la paroisse en leur nom, était Henri Pezron. Le P. Maunoir convertit à Gourin un premier juge, qui répara par une pénitence éclatante le scandale de ses désordres passés. Sa mort arrivée peu après fut entourée de circonstances si touchantes, que nul ne doutait qu'il ne fût mort en véritable prédestiné. En se retirant de Gourin, le Vénérable y laissait florissantes deux congrégations qu'il y avait fondées ; celle des hommes avait son siège à Saint-Yves ;

1. P. Fabri, *Historia compendiata*, ad ann. 1666, p. 76.
2. Litteræ annuæ Provinciæ Franciæ S. J., ad ann. 1667. — P. Fabri, *Historia compendiata*, ad ann. 1667, p. 76.
3. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 308.

celle des femmes, dans la chapelle du Rosaire. Elles ont subsisté pendant quatre-vingts ans et n'ont été supprimées, au grand regret des habitants, que parce qu'il n'y avait plus assez de prêtres pour les desservir [1].

Concarneau eut ensuite son tour ; et au mois de mai, Douarnenez et Ploaré revirent à la chapelle de Saint-Michel les merveilles des années précédentes. Le P. Maunoir ne pouvait détacher son cœur du souvenir de Dom Michel le Nobletz, et il a travaillé avec tant de désintéressement à la gloire du grand thaumaturge, que c'est à bon droit qu'aujourd'hui encore à Douarnenez, le nom du fils se retrouve à côté de celui du père. Ils sont bien faits l'un et l'autre pour demeurer à jamais inséparables dans la même reconnaissance, et bientôt aussi dans les mêmes hommages. C'est à Douarnenez que le P. Maunoir commença ces solennelles préparations à la sainte communion dont nous avons parlé dans le chapitre précédent. Elles étaient annoncées par le son de la grosse cloche de Ploaré, et la foule des pèlerins accourait aussitôt. Emue tout à la fois par les accents de la parole divine et par le chant des cantiques dont elle ne se lassait jamais, elle se trouvait entraînée comme par une grâce irrésistible. Si nombreux que fussent les missionnaires, ils l'étaient encore trop peu pour essuyer les larmes des pécheurs et encourager leur repentir [2].

Au mois d'octobre 1667, c'est à Kernevel que le Vénérable donne la mission [3], et celle de Melgven couronne les travaux de l'année. Si les détails particuliers nous manquent, nous savons cependant qu'aux autres cérémonies des missions le P. Maunoir ajouta celle de la rénovation des vœux du baptême. Elle était fort touchante, et telle qu'il l'avait conçue, elle produisait de grands fruits dans les âmes.

On la commençait d'abord par une procession aux fonts baptismaux, pour rappeler aux assistants que c'était là qu'ils étaient devenus chrétiens. Puis le Vénérable prêchait sur les cérémonies, la grâce et les promesses du baptême. Il expliquait avec une grande clarté et une grande précision la nature de la grâce que produisent dans l'âme les paroles sacramentelles, alors que le prêtre répand l'eau sur la tête de celui qu'il baptise. Il n'était personne dans l'auditoire qui ne fût à même de comprendre que cette grâce nous fait enfants de Dieu, ses héritiers et les cohéritiers de Jésus-Christ, et aussi qu'elle fait de nous les enfants et les sujets de la sainte Eglise. De là, nos droits à la tendresse et aux trésors d'une si bonne Mère, nos droits aux grâces et à la gloire d'un Père si excellent, en même temps que le devoir de leur obéir et d'observer leurs commandements.

1. Archives du presbytère de Gourin. — Manuscrit de M. Nicolas Leodon de Keromen, dernier vicaire perpétuel de Gourin.
2. P. Fabri, *Historia compendiata*, ad ann. 1667, p. 76-77.
3. *Vie de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. LXIX, p. 736.

Il mettait dans un jour lumineux ce don inestimable du baptême que Dieu nous accorde dans sa bonté et refuse cependant à tant d'autres peuples assis à l'ombre de la mort.

Il passait ensuite aux promesses qui, pour avoir été faites par d'autres, ne l'ont pas moins été en notre nom, et partant nous enchaînent par des liens aussi étroits. Sa conclusion était qu'il fallait de toute nécessité les ratifier et les accomplir. Les motifs qu'il en donnait, portaient bientôt la conviction dans les esprits et persuadaient aux auditeurs de garder à jamais inviolable une parole si sacrée.

En faisant la peinture du bonheur des âmes qui demeurent fidèles à la grâce du baptême, ou du malheur de celles qui l'ont perdue, il inspirait aux unes l'esprit de courage et de persévérance, aux autres l'esprit de pénitence et de repentir.

Puis, dans un parallèle saisissant de couleur et de vérité, il plaçait son auditoire en face de la mort. « Quelle inexprimable douleur pour vous, s'écriait-il, si à cette heure suprême vous vous voyiez dégradés de votre titre d'enfants de Dieu, déchus de vos droits à l'héritage du ciel, devenus de nouveau les esclaves du démon, les objets éternels de la justice et de la colère divine ! Quelle ineffable joie au contraire, si vous vous présentiez devant Dieu dans toute l'innocence de votre baptême, avec une âme purifiée du moins par la pénitence ; si vous pouviez lui dire : « Seigneur, j'ai gardé ma parole ; gardez aussi la vôtre ! J'ai conservé fidèlement votre grâce, en retour donnez-moi maintenant votre gloire immortelle [1] ! »

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 309-311.

Ce discours si instructif et si touchant aussitôt terminé, il en venait à la pratique ; car la vraie manière d'instruire le peuple, c'est de lui faire pratiquer ce qu'on lui enseigne. Il s'avançait entre la croix et la bannière, et s'adressant encore à cette foule immense, qui paraissait le dévorer de ses regards : « Mes frères, disait-il, quand vous avez été présentés au prêtre avant de recevoir le baptême, le prêtre vous a interrogés, et comme vous étiez incapables de répondre, vos parrains et vos marraines ont répondu pour vous. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Vous pouvez répondre vous-mêmes. Je vais donc vous interroger, et vous répondrez, non point pour faire de nouvelles promesses, mais pour ratifier celles qu'on a faites en votre nom. »

Alors, le rituel entre les mains, il renouvelait les demandes ; le peuple renouvelait les réponses. Puis il achevait la cérémonie par ces derniers conseils : « Souvenez-vous, mes frères, que c'est à Dieu même que vous avez fait ces promesses. Vous connaissez le proverbe : un honnête homme n'a que sa parole. S'il est obligé de la tenir, bien qu'elle ne s'adresse qu'à un homme comme lui, à plus forte raison le chrétien doit-il accomplir ce qu'il a promis à son Dieu. N'oubliez pas au reste que lorsque tout à l'heure vous renouveliez à la face des autels les engagements que vous aviez contractés avec Dieu, Dieu de son côté renouvelait aussi ceux qu'il avait contractés avec vous. Soyez fidèles à vous acquitter de vos promesses, Dieu ne le sera pas moins à s'acquitter des siennes. Il vous faudra, il est vrai, renoncer aux vains honneurs, aux faux biens, aux plaisirs trompeurs de cette vie passagère ; mais, je vous le déclare de la part de mon Dieu et de mon Maître, en retour vous aurez la gloire, les trésors et le bonheur d'une vie éternelle. Maintenant, allez en paix et que le Seigneur soit avec vous [1] ! »

Cette année 1667 mit un terme au cruel martyre de Catherine Danielou [2], cette sainte veuve qui ne cessait d'offrir ses souffrances pour le succès des missions. Elle était venue en

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 311-312. — P. Fabri, *Historia compendiata*, ad ann. 1667, p. 77.
2. *Vie de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. LXVI, p. 639.

pèlerinage à Saint-Elouan et habitait, depuis le mois de mai, le village de Quistillic dans la trève de Saint-Guen [1]. Y étant tombée malade, elle endura pendant tout le mois d'octobre les douleurs de l'agonie, répétant qu'elle serait heureuse de mourir, non pas une fois, mais cent fois, si c'était le bon plaisir de Dieu. Le jour des morts, elle reçut le saint Viatique à genoux avec des élans admirables d'humilité, d'amour et de reconnaissance. Au fort de sa dernière agonie, M. Galerne, le Recteur de Mür, qui était son confesseur, lui dit : « Le ciel s'ouvre devant vous pour vous recevoir, votre Jésus vous y attend ! » A ces mots, comme saisie d'un transport d'amour, elle étend les bras, soulève son corps à moitié, et s'écrie de sa voix mourante : « Maintenant, maintenant, maintenant ! » tant elle était impatiente de voir son Dieu. Le quatrième jour de novembre, on lui donna l'Extrême-Onction. Aussitôt après elle poussa trois longs soupirs en baisant son crucifix et rendit doucement son âme à Dieu. Elle était âgée d'environ quarante-huit ans.

Quand on apprit que la servante de Dieu était morte, le peuple accourut de toutes parts, pour contempler une dernière fois celle qui, pendant sa vie, avait été un miracle de patience, de pénitence et de charité, et pour parler le langage des actes de son décès, « l'objet de la rage de l'enfer et des caresses du paradis. » Avant de mourir, elle eût bien désiré voir le P. Maunoir à ses côtés. Il était alors en mission à Kernevel. M. le recteur de Mür, s'apercevant que le danger était proche, l'envoya chercher ; mais quand le Vénérable arriva, le corps était déjà descendu dans la fosse demeurée ouverte. Il put donc le voir encore et trouva son visage empreint d'une grande beauté. Catherine ne fut enterrée que cinq jours après sa mort. M. Galerne fit son oraison funèbre, et au récit de ses vertus tout le peuple répondit par ses larmes. Vingt-huit prêtres assistèrent à ses funérailles, en présence d'une foule considérable venue

1. « Elle avait été accueillie à Saint-Guen comme un ange descendu du ciel, au manoir de Coëtdrezo, par Louis Corniguel, sieur du Bodou, et par dame Jeanne de Pringalée, sa femme, dont elle avait autrefois tenu l'un des fils sur les fonts du baptême, avec M. Charles Gédéon Le Lart, sieur du Ros. (Note recueillie par l'auteur dans les papiers de M. de Kerdanet, à Lesneven, en 1890.)

de toutes les paroisses environnantes. On inhuma la servante de Dieu dans l'église tréviale de Saint-Guen, du côté droit de la chapelle des Trépassés, sous l'image de saint Mathurin. Des grâces extraordinaires ont souvent récompensé la foi de ceux qui venaient prier sur son tombeau. Il a été ouvert le 2 septembre 1890. Les ossements de Catherine retrouvés intacts furent recueillis avec soin et placés avec honneur dans un nouveau cercueil. Une pierre de marbre le recouvre aujourd'hui. On y a gravé ces mots : « Ici reposent les restes de dame Catherine Danielou, morte en odeur de sainteté à Saint-Guen, le 4 novembre 1667. » Ils y reposeront jusqu'au jour où il plaira à la sainte Eglise de glorifier sa servante, espoir que conservent toujours les pieux habitants de Saint-Guen [1].

Le P. Maunoir, assuré de la protection de celle qui venait de partir pour le paradis, lui recommanda de nouveau ses missions et se remit en campagne. La Cornouailles et le Léon se partagèrent les travaux des missionnaires. Onze nouvelles missions furent le fruit de l'année 1668. On y instruisit plus de soixante mille personnes de tout rang et de toute condition. Dix-sept mille confessions générales y furent entendues. Mille cinq cents pécheurs, autrefois le scandale de leurs paroisses, devinrent des modèles de pénitence. La paix rentra dans un grand nombre de familles divisées depuis longtemps. Beaucoup de prêtres séculiers vinrent se former à l'apostolat. Le P. Maunoir de son côté guérit un grand nombre de malades, en leur présentant à baiser une croix qui renfermait de saintes reliques. La guérison la plus célèbre fut celle d'une femme dont le sein était dévoré par un cancer. « Mais, ajoute le P. Fabri, bien autrement nombreuses étaient les guérisons qu'il opérait dans les âmes. Pour les rapporter, il nous faudrait des volumes qui surpasseraient en étendue les recueils des plus savants docteurs [2]. »

1. *Vie manuscrite de Catherine Danielou,* par le P. Maunoir, ch. LXVIII et LXIX, p. 727-746. — Archives de Saint-Guen, registres des baptêmes mariages et sépultures, 1600-1669. — Lettres de M. Thomas, Recteur de Saint-Guen, 1er septembre 1891. — P. Fabri, *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii,* ad ann. 1667, p. 77-78. V. aux pièces justificatives du chap. XXVII.

2. P. Fabri, *Historia compendiata,* ad ann. 1668, p. 78-79.

Guiscriff paraît en tête des missions de 1668, sans que nous puissions invoquer d'autres souvenirs qu'une reconnaissance séculaire pour les bienfaits du Vénérable.

Mais Mgr de Visdelou, Evêque de Léon, l'appelait à son tour dans sa ville de Brest. La duchesse de Brissac désirait une mission en faveur de Recouvrance, qui relevait de son autorité. Tout était déjà réglé, quand quelques prêtres essayèrent, vainement il est vrai, de s'y opposer. Témoins des bénédictions que le Ciel répandait sur les travaux du Vénérable, en furent-ils jaloux ? Redoutaient-ils un appel trop pressant à leur zèle ? Nous n'avons pas à le décider ; mais ils portèrent leurs plaintes à Mgr de Léon et accusaient surtout les missionnaires d'user trop librement de la méthode du P. Maunoir pour découvrir l'iniquité de la Montagne. A les entendre, le Père n'était qu'un imprudent et un brouillon qui jetait le trouble dans les âmes. M. de Trémaria se fit en cette occasion, comme en beaucoup d'autres, l'avocat du Vénérable. Il exposa à Mgr de Visdelou la conduite des missionnaires, lui rappela l'approbation donnée à la méthode du P. Maunoir par les plus célèbres docteurs de Sorbonne, et n'eut pas de peine à le convaincre. L'Evêque savait d'ailleurs à quoi s'en tenir sur la vérité de ces accusations. « Je connais à fond le P. Maunoir, répondit-il, je l'ai vu à l'œuvre depuis dix ans, lui et ses missionnaires ; et je n'ignore pas tout le bien que ces serviteurs de Dieu ont opéré dans la Bretagne, et surtout en Cornouailles, lorsque j'étais coadjuteur de Mgr de Quimper. » Aussi, loin de le condamner sur les rapports de quelques esprits fâcheux, il le justifia d'après ses lumières personnelles. Il dit aux délateurs que leurs plaintes étaient pour lui un sujet de scandale ; car le vaillant et sage missionnaire, dont tant d'autres Evêques réclamaient comme lui les services, ne méritait pour sa prudence et pour son zèle que les plus grands éloges [1].

Un de ces accusateurs — c'était un religieux — essaya, à la table même de Mgr de Visdelou, quelques plaisanteries contre le

1. *Vie de M. de Trémaria,* par le P. Maunoir, ch. VIII, p. 46. — P. Fabri, *Historia compendiata,* ad ann. 1668, p. 79. — *La Vie du P. Julien Maunoir,* par le P. Boschet, p. 313-314. — *Vie de Catherine Danielou,* par le P. Maunoir ch. LXVI, p. 640.

Vénérable. L'Evêque lui ferma tout aussitôt la bouche : « Sachez, mon Père, lui dit-il, qu'en ma présence on ne se moque jamais impunément d'un homme de bien, » et il l'avertit sévèrement de se tenir désormais sur ses gardes [1].

Toutes ces plaintes n'eurent d'autre résultat que d'encourager encore plus Mgr de Visdelou à prendre hautement la défense du P. Maunoir. Il le pria de déployer au service de l'évêché de Léon le dévouement dont il avait donné tant de preuves à l'évêché de Quimper. Et sur-le-champ il lui remit, signé de sa main et scellé de son sceau, un écrit qui lui accordait plein pouvoir d'instruire à son gré toutes les paroisses sur lesquelles il avait autorité.

Les débuts de son épiscopat étaient pleins de promesses ; mais il semble que le Ciel n'ait voulu montrer à son diocèse un Evêque si zélé que pour rendre les regrets plus universels et plus amers. Il mourait deux ans plus tard, le 18 mars 1671, dans la vigueur de l'âge, au moment où dans sa charité il formait les plus salutaires projets pour le bonheur de son peuple. Ainsi Dieu voulait-il couronner les œuvres qu'il avait déjà accomplies, et celles qu'il se proposait d'accomplir. Le magnifique monument qui s'élève sur sa tombe dans la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon, le représente à demi couché, dans son costume épiscopal, le coude appuyé sur un coussin, la main tenant un livre ouvert sous ses yeux [2].

Fort de l'appui de son Evêque, le P. Maunoir commença donc la mission à Recouvrance, faubourg alors plus considérable que la ville de Brest, dont il n'était séparé que par un bras de mer. C'est dans l'église de Saint-Sauveur, chapelle tréviale de Quilbignon, que se donnèrent les exercices. La lutte s'annonçait vive et difficile. L'amour du gain et du plaisir avait ouvert la voie à toutes les injustices et à tous les désordres. Le vice y régnait en maître, et loin de vouloir le combattre, les

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 314. — P. Fabri, *Historia compendiata*, ad ann. 1668, p. 79.

2. Registres capitulaires de l'évêché de Léon, C, 295. (Archives départementales du Finistère.) — Guillotin de Corson, *Récits de Bretagne*, 2e série, François de Visdelou, évêque de Léon, p. 297. Rennes, Plihon et Hervé, 1892.

habitants paraissaient plus tôt disposés à étendre son empire. Mais le P. Maunoir ne se découragea pas. Il prépara peu à peu les cœurs, en suivant l'ordre habituel de la mission, et les enleva tous par la grande cérémonie de la rénovation des vœux du baptême. « Ce sacrement, s'était-il écrié, avait fait de vos corps et de vos âmes les temples du Saint-Esprit, et vous en faites la demeure du vice et le repaire des démons. Se peut-il une profanation plus sacrilège ? » Puis, donnant jour à sa pensée, il l'avait développée avec tant de force et d'onction tout à la fois, que la plupart de ses auditeurs subjugués par sa parole cédèrent à la grâce. Touchés d'un véritable repentir, ils congédièrent les hôtes qui les avaient perdus et se réconcilièrent avec Dieu. « Oh ! qu'elle est bien nommée Notre-Dame de Recouvrance, cette église où s'est donnée la mission ! » écrit le P. Maunoir dans son Journal, « car ils sont nombreux, les pauvres pécheurs qui par l'assistance de Marie y ont *recouvré* la grâce, plus nombreux que les matelots qui viennent à vos pieds, ô Notre-Dame, solliciter un heureux retour ou vous remercier de l'avoir obtenu [1]. »

Le Vénérable, dit le P. Boschet, était dans l'évêché de Léon tout occupé à y sauver les âmes, quand il apprit la mort de Mgr l'évêque de Quimper, messire René du Louët, son illustre protecteur et son ami tendrement dévoué Ce saint vieillard — il avait quatre-vingt-quatre ans — s'y attendait depuis longtemps. Il avait déjà fait ériger dans sa cathédrale son propre tombeau en marbre noir, surmonté de six colonnes et orné aux quatre coins des quatre vertus cardinales. On l'y voyait lui-même représenté avec une ressemblance parfaite, à genoux, dans l'attitude de la prière [2]. Lorsqu'il était à Quimper, il ne se passait pas de jour qu'il ne visitât ce tombeau et ne vînt y puiser de nouvelles leçons sur la mort qui approche, et sur la vie qui ne finit jamais. Se sentant irrémédiablement frappé, il se fit transporter, le 1er février 1668, à sa chère maison du Calvaire dont il était le fondateur, dans une modeste solitude qu'il s'y

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 313.

2. *Monographie de la cathédrale de Quimper*, par R. F. Le Men, p. 76-77. Quimper, 1877.

était ménagée et où il aimait à se retirer pour y prier plus à l'aise. Le 5 février, il adressa une dernière parole à sa famille religieuse, qui comptait parmi ses membres la Mère Agnès de Coatjunval, sa petite-nièce. « Adieu, mes enfants, leur avait-il dit ; je meurs content, puisque j'ai pu vous revoir encore. Je ne suis venu au Calvaire que pour aller de là au ciel. » Après avoir répété cet adieu, qui fut pour elles le dernier, il s'était rendu dans ses appartements; mais le mal fit de si rapides progrès, qu'il demanda les derniers sacrements et les reçut avec les plus vifs sentiments de dévotion. Après avoir recommandé à Mgr de Coëtlogon le zèle pour le salut des âmes, il lui confia le gouvernement de son évêché de Cornouailles en des termes, disent les mémoires du temps, dignes d'un séraphin. Il ne voulait plus avoir d'autre pensée que celle de l'éternité. Le crucifix entre les mains, il le baisait et le baisait encore, en répétant ces paroles : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.* C'est ainsi qu'il s'entretint avec son Dieu jusqu'au moment suprême. Alors, sans effort ni violence, il s'endormit doucement dans le Seigneur, le 18 février 1668, sur les dix heures du matin[1].

Le P. Maunoir assure que, quelques jours avant sa mort, la sainte Vierge elle-même avait prévenu le saint Evêque de l'heure de sa délivrance [2].

Indescriptibles furent le deuil, la douleur et les larmes du peuple tout entier. Prêtres et religieux éclataient en sanglots. Les pauvres étaient inconsolables. Le corps du bon pasteur reposa d'abord dans une chapelle ardente préparée dans l'église du Calvaire, et peu après fut transporté dans la grande salle de l'évêché, où pendant quatre jours les fidèles ne cessèrent de lui prodiguer les témoignages de leur vénération et de leurs regrets. Les funérailles furent célébrées avec une magnificence extraordinaire. Cinq jours après eut lieu le grand service solennel où un Père Cordelier fit l'oraison funèbre, en présence de Mgr de Coëtlogon qui officiait.

Le lendemain, c'était au cœur de Mgr du Louët qu'étaient

1 *Les Annales Calvériennes,* par le P. Siméon Mallevaud, prédicateur Récollé. Angers, chez P. Yvain, MDCLXXI, p. 1050-1052.

2. *Vie de Catherine Danielou,* par le P. Maunoir, ch. XXVII, p. 182.

rendus les mêmes hommages dans l'église du Calvaire, où il avait choisi sa place près du tombeau de son frère, le chevalier de Quijac. Des deux côtés de la chapelle ardente se tenaient, la torche à la main, treize pauvres rangés en bon ordre. Le chandelier d'honneur, avec ses vingt et un cierges, s'élevait au-dessus du cœur recouvert d'un crêpe funèbre et placé lui-même sur une crédence ornée de velours noir. Mgr de Cornouailles officia pontificalement, assisté de ses chanoines, pendant que la musique de la cathédrale faisait entendre ses lugubres accords. Le P. Raphaël de Nantes, Capucin, prononça l'éloge du grand évêque, et quand la messe fut achevée, les religieuses s'avancèrent à leur tour, le cierge à la main, pour recevoir le précieux dépôt qui leur était confié [1].

La révolution de 1793 n'a pas laissé dans la cathédrale de Quimper le moindre vestige du tombeau de Mgr du Louët. Mais au-dessus de l'enfeu qui renfermait sa dépouille mortelle, Mgr Sergent a fait placer, en 1869, un vitrail qui représente le saint Evêque bénissant Dom Michel le Nobletz, le grand missionnaire du Léon, et le Vénérable P. Julien Maunoir qu'il nommait « l'Ange visible de son diocèse ». Hommage délicat, destiné à rappeler à la postérité la puissante et paternelle protection dont Mgr du Louët ne cessa de couvrir les missions bretonnes [2]. Au-dessous du vitrail, une longue épitaphe en style lapidaire redit au visiteur, avec sa reconnaissance pour les travaux apostoliques de Dom Michel le Nobletz et du P. Maunoir, les titres que ses talents et ses vertus lui ont acquis à la mémoire des peuples de Cornouailles.

Ces titres, qui nous montrent l'évêque de Cornouailles infiniment plus remarquable par l'éminence de ses vertus que par la splendeur et l'éclat de sa naissance, les Annales Calvériennes se plaisent à les énumérer. Pour nous en tenir à ce qu'en rapporte le P. Boschet et qui a trait à notre sujet, disons seulement qu'il ressemblait par plusieurs côtés et des meilleurs aux

1. *Les Annales Calvériennes,* par le P. Siméon Mallevaud, prédicateur Récollé. Angers, chez P. Yvain, MDCLXXI, p. 1052-1054.

2. *Monographie de la cathédrale de Quimper*, par R. F. Le Men, p. 77-78. Quimper, 1877. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 498 — *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, par le P. Le Roux, p. 77.

évêques de la primitive Eglise. C'était un excellent théologien très versé dans l'étude de la sainte Ecriture, un véritable orateur, un esprit aussi judicieux que bienveillant. Mais son zèle semblait l'emporter encore sur ses autres vertus. Apôtre, avant de monter sur le siège de saint Corentin, il avait parcouru les bourgades, les villes et les provinces pour gagner des âmes à Jésus-Christ ; il passait des jours entiers au confessionnal sans prendre aucune nourriture. Une fois évêque, il ne paraît plus à la cour ni hors de son diocèse, sinon lorsqu'il y est contraint par le devoir de sa charge. Tant qu'il peut marcher, c'est toujours à pied qu'il fait la visite de son évêché. Il allait çà et là à la recherche des brebis égarées et se contentait parfois d'un simple morceau de pain, pris dans la maison d'un pauvre prêtre ou d'un villageois, pour ne pas perdre l'occasion de secourir de malheureux pécheurs. A l'encontre des évêques qui l'avaient précédé, il ne craignit pas d'affronter les tempêtes et les écueils de la mer et se rendit jusqu'à l'île de Sein pour encourager la piété des insulaires [1].

Il aimait en père son clergé et son peuple et veillait à ce que la vie des prêtres et des religieux fût exemplaire. Autant il chérissait les bons, autant il avait en aversion les mauvais qu'il poursuivait partout, en quelque lieu qu'ils fussent. Se trouvaient-ils hors de son évêché, il écrivait au Pape pour le prier de mettre bon ordre à leur conduite ; mais dans la répression, il montrait une sagesse pleine de douceur. Jaloux de voir Dieu servi et honoré dans toute l'étendue de son diocèse, et persuadé que nul moyen n'y contribuerait plus efficacement que les missions, il les multipliait et en Cornouailles et dans les évêchés voisins. Aussi encourageait-il les missionnaires, protégeant également les religieux et les séculiers, proportionnant à leur zèle et à leurs services les marques de sa bienveillance. Il n'est sorte de témoignages d'estime et de considération qu'il n'ait donnés au P. Maunoir. Publiquement et en

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 319-320. — *Les Annales Calvériennes*, par le P. Siméon Mallevaud, prédicateur Récollé, Chez P. Yvain, Angers, MDCLXXI, p. 1047-1048. — *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, par le P. Le Roux, notes sur Mgr du Louët, p. 221-222.

toute rencontre, il le remerciait de sa charité pour les âmes de ses diocésains, mais surtout de son dévouement à lui former dans les missions un si grand nombre de prêtres. Ce n'était point de sa part une vaine flatterie, mais l'expression d'une tendresse toute paternelle pour son troupeau. Il voyait dans le Vénérable la sollicitude du pasteur qui écarte le loup de la bergerie et prodigue aux brebis la meilleure pâture [1].

Pour lui, il distribuait à son peuple le pain de la parole divine et assistait souvent aux missions, soit pour satisfaire l'ardeur de sa charité, soit aussi pour condescendre aux désirs du P. Maunoir. « Jamais, lui disait le Vénérable, le roi n'est plus fidèlement servi, jamais il ne recueille plus de gloire, que lorsqu'il commande en personne à la tête de ses armées. Sa présence suffit pour animer les officiers et les soldats. »

A cette vigilance pastorale qui sut préserver son diocèse des erreurs du jansénisme, Mgr du Louët joignait une piété profonde et une grande douceur. Il savait avec une grâce particulière accommoder tous les différends ; et si beaucoup d'illustres familles n'ont pas vu se briser les liens qui les unissaient entre elles, c'est à lui qu'elles en sont redevables. Sans sa paternelle intervention, plus d'un gentilhomme se serait donné la mort. Nul seigneur aussi ne faisait avec plus de grâce que lui les honneurs de sa maison ; et s'il a excédé en quelque chose, c'est peut-être en ce point. Mais les cruelles souffrances que la goutte lui causa pendant de longues années, ont effacé et au delà ces taches légères qui tenaient aux usages de son siècle. Quand Dieu le rappela à lui, il méritait bien d'occuper une place glorieuse au milieu des plus saints pontifes de la céleste Jérusalem [2].

Ce départ pour le ciel, si consolant qu'il fût, ne laissa pas que d'émouvoir le cœur du P. Maunoir, d'ordinaire si calme au milieu des épreuves de cette vie. Il y eût été plus sensible encore, s'il n'eût déjà connu par expérience l'intérêt que le suc-

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 320. — *Les Annales Calvériennes*, par le P. Siméon Mallevaud, p. 1048-1049.
2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 320-321. — *Les Annales Calvériennes*, par le P. Siméon Mallevaud, p. 1044.

cesseur de Mgr du Louët portait aux missions. Mais il pouvait se réjouir avec l'Eglise de Cornouailles de voir sur le trône épiscopal un évêque digne d'essuyer ses larmes et de réparer la grande perte qu'elle avait faite.

Aussi, après avoir offert le saint sacrifice pour celui qu'il pleurait, il se hâta d'offrir ses services à Mgr de Coëtlogon. Le nouveau Prélat l'accueillit avec autant de bonté que de distinction. Il lui promit de le protéger, et renouvelant tous les pouvoirs que lui avait accordés Mgr du Louët, le pria de continuer son apostolat et d'opérer le salut de tout son diocèse [1].

A quelques jours de là, le P. Maunoir donnait une mission à Morlaix ; mais il y tomba malade d'une fluxion qui ne lui permettait ni sommeil, ni nourriture. Instruit des grâces merveilleuses obtenues par l'intercession de Catherine Danielou, décédée depuis quatre mois, il se recommanda à ses prières et fut guéri sur l'heure [2]. Rien ne s'opposa plus à son départ pour les missions qu'il devait faire successivement à Mür-de-Bretagne, à Saint-Guen, à Neulliac, à Saint-Mayeux, à Saint-Connec. C'étaient là des contrées qu'il avait souvent évangélisées et où il aimait à revenir. Mais tous les souvenirs apostoliques qu'il y a laissés en 1668, ont échappé à nos recherches. Les archives de Saint-Guen rappellent seulement celui d'une première messe, célébrée le 3 avril à Saint-Tugdual par Yves Galerne, l'un des neveux du Recteur de Mür. On y voit apparaître M. de Coëtsal, l'un des missionnaires du P. Maunoir, et le Vénérable y prêcha, le matin en français, le soir en breton [3].

De retour de ces longues excursions en Cornouailles, le P. Maunoir rentra dans le Léon, où Mme de Brissac l'appelait de nouveau sur ses terres. C'est alors qu'il donna les missions de Plouguerneau et de Tréménac'h, où récemment encore, en 1664, il avait tant travaillé à la gloire de M. le Nobletz. Là se trouvait le château de Kerodern, où le saint missionnaire

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 321-322.
2. *Vie de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. LXIX, p. 747-748.
3. Archives de Saint-Guen et lettres de M. Prœvonnet, Recteur de Saint-Guen, au R. P. Galinand, supérieur des Jésuites de Quimper, 24 novembre 1875.

avait reçu le jour ; ici, le pauvre ermitage témoin de ses longues pénitences [1]. Notre Vénérable se plut à les visiter et puisa dans ces visites les plus douces consolations. « Dieu m'y donna, écrit-il dans son Journal, un nouveau désir de ma propre perfection, un amour plus grand encore pour le salut des âmes. Ces sentiments s'éveillèrent dans mon cœur à l'instant même où je posai le pied sur la terre qui avait porté un si grand saint et un si zélé missionnaire. Ranimé par cette ardeur toute divine, j'évangélisai alors cette paroisse favorisée du ciel ; et j'ai eu la preuve certaine que du sein de la gloire dont il jouit, M. le Nobletz veille avec une sollicitude toute particulière sur le salut de ses compatriotes [2]. »

Aux missions de Plouguerneau et de Tréménac'h succède celle de Landivisiau, qui s'ouvre le 21 septembre 1668, jour de Saint-Matthieu. M. de Trémaria avait demandé vingt-cinq missionnaires pour cette grande œuvre, qu'il soutenait de ses aumônes. Mille obstacles imprévus faillirent l'empêcher, et il se trouva des hommes de tout rang et de toute condition pour s'y opposer. Mais Dieu, écrit le P. Maunoir, fut le plus fort, et l'on vint à la mission de tous les points de l'évêché de Léon. Il fallut pour les prédications renoncer à se servir de l'église, trop étroite pour contenir la foule ; et elles eurent lieu sur la place du marché. On pouvait dire, à la fin de la mission, que tous les scandales avaient disparu et que les hommes qui s'étaient montrés au commencement les plus hostiles à cette sainte entreprise, lui étaient devenus les plus favorables. Toutefois, rien n'égala le spectacle qu'offrit la communion des trépassés. Toutes les paroisses du Léon, jusqu'à Morlaix, y étaient représentées. La dévotion y fut si grande que l'on compta, par le nombre des hosties, plus de trente mille communions faites en un seul jour, en faveur des âmes du purgatoire [3].

Le fait peut paraître incroyable tout d'abord ; mais, à qui n'ignore pas tout ce que le P. Maunoir dépensait de zèle pour

1. V. Pièces justificatives du ch. XXIV. — Cf. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 315.
2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 319.
3. *Vie de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. XI, p. 57-58.

exhorter les vivants à soulager les morts, il ne saurait offrir le moindre doute. Au reste, le récit de cette grande solennité ne sera ni sans intérêt ni sans édification pour le lecteur.

Le Vénérable avait appris par une longue expérience que, chez les Bretons, les liens de l'amitié comme ceux de la famille sont plus forts et plus étroits que partout ailleurs. Ils ne se brisent point avec la mort ; la tendresse des parents ou des amis va toujours au delà du tombeau. Le P. Maunoir mettait donc à profit les sentiments de ces cœurs généreux. Au début de la mission, il déclarait qu'il serait loisible à chacun des assistants, s'il le voulait, de délivrer une âme du purgatoire. Il suffisait pour cela de faire au jour indiqué la sainte Communion dans l'église où se donnait la mission, et d'y réciter les prières prescrites par la Bulle des Indulgences.

Quand le jour de cette communion était fixé, on le faisait annoncer dans toutes les paroisses, six lieues à la ronde. Il arrivait ainsi, suivant la situation des lieux où travaillaient les missionnaires, qu'on l'apprenait en même temps dans plusieurs diocèses. Ce fut le cas pour Landivisiau, qui se trouvait sur les confins des évêchés de Léon, de Quimper et de Tréguier. Dès lors, hommes, femmes, enfants, jeunes gens, vieillards, ne pensaient plus qu'à ouvrir les portes du ciel à quelqu'un de leurs amis ou de leurs proches. Dès la veille du grand jour, les cloches de toutes les chapelles, de toutes les églises des environs faisaient entendre leurs glas funèbres. Les accents douloureux du cantique des âmes du purgatoire retentissaient sur les grands chemins, dans les rues des villages, à travers les bois ou les landes de la contrée. A ce premier appel, dans les maisons et les chaumières, la famille entière était tombée à genoux, avait prié pour ses morts et se mettait en route pour prendre part à la grande fête des trépassés ; car il n'était personne qui eût voulu manquer à un si saint rendez-vous. Tous les chemins et tous les sentiers se couvraient bientôt d'une foule immense, qui se rendait par groupes au lieu de la mission, en récitant le chapelet ou en chantant d'une voix lamentable :

« Frères, parents, amis, au nom de Dieu, écoutez-nous ; au nom de Dieu priez ! priez !

« Nous sommes dans le feu et l'angoisse ; feu sur nos têtes, feu sous nos pieds ; feu en haut, feu en bas ; priez pour les âmes [1] ! »

Le P. Maunoir avait auparavant adressé aux Recteurs une double prière : la première était d'avertir leurs paroissiens qu'il n'était pas nécessaire de se confesser au lieu même de la mission ; que le contraire était beaucoup plus sage, vu le grand nombre de pénitents qui assiégeaient déjà les missionnaires ; autrement, ce serait s'exposer à ne pouvoir communier et à perdre l'indulgence. La seconde était de lui expédier leurs ciboires avec un plus grand nombre d'hosties qu'il n'en fallait pour leurs paroissiens et d'avoir soin de les compter exactement.

Pour que tout dans une solennité si imposante et si sainte se passât dans le plus grand ordre et la plus parfaite convenance, le Vénérable n'omettait aucune précaution. Il assignait par avance aux missionnaires ce que chacun d'eux aurait à faire le lendemain. Et après avoir dressé par écrit la liste de ces emplois divers, il l'exposait dans un lieu bien apparent, pour qu'on fût à même de la consulter et d'exécuter ponctuellement ce qui était prescrit. Il veillait surtout à ce qu'il y eût toujours un prêtre de réserve pour célébrer la messe très tard et y consacrer au besoin des hosties, si elles venaient à manquer [2].

Enfin, le jour de la communion, l'église était envahie par les fidèles avant quatre heures du matin. Le P. Maunoir y faisait la préparation à la communion, telle que nous l'avons rapportée plus haut [3] ; et pendant que les messes se succédaient à l'autel, plusieurs prêtres distribuaient la sainte Eucharistie au peuple une grande partie du jour, et souvent jusqu'à la nuit. A Landivisiau par exemple, sept missionnaires à la fois, — l'un d'eux était messire Richard Miorcec, Recteur

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 316-317. — *Vincent de Meur*, par Arthur du Bois de la Villerabel, p. 68-70. — Vicomte de la Villemarqué, de l'Institut, *Barzaz-Breiz*, chants populaires de la Bretagne, t. II, p. 451-454, édit. de 1846.

2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 317-318.

3. V. plus haut, ch. xxvi.

de Saint-Vougay [1], — furent sans interruption aucune occupés depuis six heures du matin jusqu'à trois heures du soir à ce saint exercice.

Pendant que se donnait la communion, des chœurs d'enfants qui se relevaient les uns les autres, chantaient tour à tour le cantique breton de la préparation et celui de l'action de grâces. Tout s'y passait dans la plus grande piété. Une émotion qu'on ne pouvait contenir s'emparait alors de tous les cœurs. Les larmes coulaient en abondance, et souvent même la sainte hostie et les mains des ministres du Seigneur en étaient comme inondées.

Tant et de si ferventes communions apportaient ce jour-là de grands soulagements aux âmes du purgatoire. A en croire la foi de ce bon peuple, grand nombre d'entre elles, en entrant en paradis, auraient apparu sur la terre à leurs bienfaiteurs pour les remercier. Le récit de ces merveilles était dans toutes les bouches. Qu'il fût ou non exagéré, nous n'avons pas à le décider ici, mais ce qui est hors de doute, c'est qu'après ces grandes solennités, la dévotion aux morts se développait partout en Bretagne et y revêtait un caractère qui ne se voit nulle part ailleurs au même degré. Aussi le P. Maunoir ne pouvait-il, après tout ce qui s'était passé à Landivisiau, contenir la joie qui débordait de son cœur [2].

C'est pendant le cours de cette mission qu'il fit à M. Auffret, vicaire perpétuel de Coray, une prédiction qui ne tarda pas à s'accomplir. Cet excellent missionnaire, que le Vénérable estimait beaucoup, était tombé malade. Après quelques accès de fièvre, il lui demanda la permission de se retirer, puisqu'il était désormais inutile. « Retirez-vous, lui dit le P. Maunoir, mais venez nous aider à la mission de Poullaouen ; nous la commencerons immédiatement après celle-ci. Vous n'aurez plus d'ailleurs que cinq accès de fièvre, et le cinquième sera fort léger. » Les choses se passèrent comme le Père l'avait prédit, et dans l'attestation écrite qu'il nous en a laissée, le vicaire

1. Notes sur la vie de saint Vougay, p. 305. — *Vies des Saints de la Bretagne-Armorique,* par Albert le Grand. Brest, 1837.

2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 318-319. — *Vie de Catherine Danielou,* par le P. Maunoir, ch. LXVI, p. 642-649.

perpétuel de Coray affirme qu'il ne ressentit en effet que très légèrement le cinquième accès [1].

La mission de Poullaouen suivit donc celle de Landivisiau. De là les missionnaires se rendirent à Landunvez, où les exercices eurent lieu dans la collégiale de Kersaint [2] ; ils couronnèrent les travaux de l'année 1668.

Devant un apostolat si merveilleux, le T. R. P. Général Jean-Paul Oliva ne peut taire son admiration. Dès qu'il en a connu les détails, il écrit de Rome au P. Frémont, consulteur du collège de Quimper, à la date du 29 janvier 1669 : « Je ne puis exprimer l'immense consolation dont mon cœur déborde en voyant quelle riche moisson d'âmes ont encore recueillie et recueillent tous les jours nos vaillants missionnaires. Veuillez saluer en mon nom le P. Julien Maunoir [3]. » N'était-ce pas dire, ce qui est la réalité, que c'était au Vénérable que revenait la plus grande part de ces magnifiques triomphes ?

1. *Recueil des vertus et des miracles du P. Julien Maunoir*, par le P. Le Roux, p. 103-104.

2. *Vie de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. VIII, p. 46.

3. Epist. A. R. P. Generalis ad Patrem Ludovicum Frémont, consultorem collegii, 29 jan. 1669 : « Incredibilem mihi consolationem attulit de messe illa copiosissima, quam in armoricis missionibus Nostri quotidie colligunt, nuntius. Salutet R. V. meo nomine P. Julianum Maunoir. » (Ex archiv. Rom.)

CHAPITRE XXVIII

LE P. MAUNOIR FONDE LA MAISON DE RETRAITE DE QUIMPER

1669-1670

Les missions de 1669. — Visites pastorales de Mgr de Coëtlogon. — Le P. Maunoir et le pardon de Saint-Michel, en mai 1669. — Un nouveau missionnaire breton. — Relations du P. Maunoir avec le marquis de Pontcallec, à la mission de Riec. — Le P. Vincent Martin devient le compagnon d'apostolat du P. Maunoir. — Ses grandes qualités. — Ses débuts à la mission de Lesneven. — Merveilles qui accompagnent cette mission. — Les cinq calices d'or de Notre-Dame du Folgoët. — La procession générale de Merléac. — Faits extraordinaires. — Le P. Maunoir étudie à Vannes le plan de la Retraite fondée par M. de Kerlivio et dirigée par le P. Huby. — La mission de Trégunc et ses difficultés. — Conversion d'une pauvre Madeleine. — Jean de Paradis. — Succès de la mission. — Ouverture de la maison de Retraite de Quimper, le 19 mars 1670. — Raisons de cette fondation. — Le P. Jégou, Recteur du collège de Quimper. — Dévouement avec lequel il se consacre à l'œuvre de la Retraite. — Les premières ressources. — Pose de la première pierre en 1666. — Les travaux conduits par le P. Jégou durant quatre ans. — Embarras d'argent. — Mme de Pratelas vient au secours de la Retraite. — Fruits de conversion et de sainteté. — Méthodes suivies aux deux maisons de Retraite de Vannes et de Quimper. — Les Directeurs de la maison de Retraite de Quimper jusqu'à la mort du P. Maunoir. — Fruits spirituels obtenus à la maison de Retraite. — Une retraite de bourgeois et de gentilshommes. — Mgr de Coëtlogon et la maison de Retraite. — Vocation de M. de Kermeno, ou l'abbé de Plivern. — Le mémorial des grâces de la Retraite. — Messire Guy de Kerouardet, Recteur de Kernevel. — Un maître de barque de Quiberon. — M. de Kerhavo. — M. de la Villeneuve. — Le marquis de Nevet, lieutenant du roi et colonel de l'arrière-ban de Bretagne. — L'abbé Téphany, vicaire de Roscanvel. — Joies qu'apporte au P. Maunoir le succès de la maison de Retraite. — Les missions de 1670. — Le P. Vincent Martin dispensé de la troisième probation par le P. Général. — Le P. Jean-Paul Oliva et les missions bretonnes.

Les missions de 1669, pour avoir été moins nombreuses que l'année précédente, ne furent ni moins fécondes ni moins consolantes. Elles ont lieu en Cornouailles, à Nevez [1], à Esquibien

1. Archives de la paroisse de Nevez.

et Audierne sa trève, à Primelin, à Saint-Michel de Douarnenez, à Riec, à Merléac et à Coray ; dans l'évêché de Léon, à Lesneven ; dans celui de Dol, à Perros.

Quatre-vingt mille personnes y sont évangélisées et dix-huit mille confessions générales y sont entendues. Plus de vingt mille âmes, esclaves autrefois du péché, s'adonnent courageusement à la pratique de la vertu. Six mille autres rompent avec les occasions prochaines qui rendaient leur salut impossible. Deux mille pécheurs impies et obstinés répondent à l'appel de Dieu par une éclatante conversio n. La paix rentre dans une foule de familles divisées jusqu'alors. La justice presque partout reprend ses droits. Ceux-là se proclament les plus heureux, non pas qui recouvrent les biens dont on les avait dépouillés, mais qui restituent ce qu'ils avaient dérobé. D'autres enfin, et en grand nombre, se prétendent ramenés à Dieu par des visions merveilleuses ou des apparitions de la Vierge Marie, de l'Esprit-Saint, des anges ou des saints. Le spectacle des processions générales, où se déroulent les mystères de la passion du Sauveur, continue à émouvoir les pécheurs et à les convertir. Les âmes ferventes y puisent toujours de nouvelles leçons de sainteté et de perfection [1].

Tels sont les résultats généraux que nous ont transmis les historiens. Quant aux détails particuliers aux missions de Nevez, d'Esquibien et d'Audierne, de Primelin et de Saint-Hugean — aujourd'hui Saint-Tujean, — de Riec, de Merléac et de Coray, nous n'en connaissons pas d'autres, sinon que Mgr de Coëtlogon, le nouvel évêque de Quimper, en profita pour y faire avec plus de fruit ses premières visites pastorales et y administrer le sacrement de confirmation [2].

Il se trouva aussi à Douarnenez avec le P. Maunoir, qui pendant tout le mois de mai y entretenait par une mission continue la ferveur des pèlerins de Saint-Michel. La fatigue du Vénérable y fut extrême ; mais Dieu sut bien l'adoucir, nous dit-il, en lui adressant un excellent missionnaire. « Un docteur

1. P. Fabri, *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii*, ad ann. 1669, p. 79-80.
2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 322.

de Sorbonne, M. Esnault [1], venu à pied de Paris en Bretagne, prit place alors dans nos rangs. Missionnaire lui-même déjà renommé, il avait parcouru en apôtre plusieurs paroisses de France; et désireux d'ajouter encore à son expérience personnelle, il voulait voir de ses yeux ce qu'étaient nos missions. Mais, témoin ravi de la ferveur et de la docilité du peuple breton, il entendit tout à coup une voix intérieure qui le pressait de se dévouer aux missions de la Basse-Bretagne. Notre cause est devenue la sienne, et il la sert avec une admirable fidélité. Dès ce moment il s'est mis à l'étude de la langue bretonne; avec quel succès, les innombrables conversions qu'il a opérées dans la suite, l'ont clairement démontré. Aussi, le cœur plein de reconnaissance, ai-je béni Dieu de m'envoyer un homme dont le rare savoir n'avait d'égale que sa vertu [2]. »

Ce n'était pas le seul auxiliaire que la Providence ménageait alors au P. Maunoir. Pendant la mission de Riec, où l'avait appelé Alain de Guer, marquis de Pontcallec, ce grand seigneur noua avec le Vénérable des relations spirituelles qui lui apprirent à se détacher de plus en plus des grandeurs du monde. De son manoir de la Porte-Neuve comme de celui de Pontcallec, il veillait aussi bien aux intérêts spirituels de ses vassaux qu'à leurs intérêts temporels. Il devait non moins à sa charité qu'à sa puissance seigneuriale l'empire qu'il exerçait au milieu d'eux. Les enseignements du P. Maunoir demeurèrent si profondément gravés dans son âme, que quelques années plus tard, quand il perdit sa femme, Françoise de Lannion dame des Aubrays, il se résolut, à l'exemple de M. de Trémaria, de quitter le monde. Il sera prêtre un jour sur le conseil du Vénérable, deviendra son humble catéchiste et mourra Recteur de Riec et Chanoine de Vannes [3].

1. *Vie de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. xi, p. 58, et la *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 323 et 325.

2. Ibid., p. 323.

3. Le marquis de Pontcallec était né en 1628 et se maria en 1649. Il était fils de Messire Olivier de Guer, châtelain de Pontcallec, et de Jeanne de Kermeno. On sait que le château de Pontcallec, d'abord aux ducs de Bretagne, puis aux Malestroit, passa par alliance de ceux-ci aux Papin de la Thévinière. Les de Guer, seigneurs de la Porte-Neuve, famille aujourd'hui éteinte, le reçurent en mariage à la fin du xvie siècle. (Archives de la comtesse Jégou du Laz à Kerloguennic. — *Histoire manuscrite de la châtellenie de Pontcallec.*)

Mais ce qui manquait toujours au P. Maunoir, c'était un compagnon de son Ordre, stable et assuré. Nul de ceux qui depuis quinze ans l'avaient suivi dans les missions, n'avait pu encore remplacer le P. Bernard. Les uns, comme le P. Jacquesson, saint missionnaire s'il en fut jamais, avaient succombé à la tâche, faute de forces ; car la fatigue des missions en requiert, et beaucoup. Les autres possédaient trop imparfaitement la langue bretonne ou étaient appelés à d'autres ministères. C'est ainsi que les PP. Pierre Terrier, Claude Quentin, sans parler de ceux que nous avons déjà nommés, ne firent qu'apparaître aux côtés du P. Maunoir. Les PP. des collèges de Rennes et de Vannes partageaient parfois, il est vrai, les travaux du Vénérable ; mais ils se devaient avant tout à leurs œuvres locales. Leur concours n'était donc jamais qu'éphémère. Enfin, celui que le P. Maunoir demandait à Dieu depuis si longtemps, lui fut accordé à la fin de 1668 [1]. Le P. Vincent Martin, car c'était lui, allait réaliser tous ses vœux.

Breton par la naissance, il ne l'était pas moins par le cœur. Plein d'amour pour la Basse-Bretagne, il en parlait la langue avec une rare perfection. Sa complexion vigoureuse, sa vertu, son talent, son zèle surtout et son courage promettaient dans sa personne un missionnaire accompli. Dans toute la force de l'âge, — il avait alors quarante ans, — doué de cette éloquence populaire qui décide le succès d'une mission, il entrait dans la carrière sous les plus favorables auspices. Il s'y était préparé d'ailleurs en travaillant à se vaincre lui-même, aussi bien qu'en étudiant avec ardeur la théologie, science où il était fort habile. Plus d'une fois dans son enfance et sa jeunesse, il avait pris part avec les foules de son pays aux missions du P. Maunoir. Aussi était-il pour lui rempli de vénération et d'attachement. Le Vénérable qui l'avait discerné entre mille,

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 324. — Catalog. Prov. Franc. S. J. collegii Corisopit., ad ann. 1654-1668. — Archives de Rome.

le lui rendait bien ; et il éprouvait pour son futur compagnon d'armes ce secret penchant qu'inspire toujours la vue d'une âme vraiment apostolique. Cet attrait réciproque resserra plus étroitement encore les liens qui les unissaient, dès que l'obéissance les eut associés aux mêmes travaux [1].

C'est par la mission de Lesneven, petite ville de l'évêché de Léon, que débuta le P. Vincent Martin. Avec lui, M. Esnault, le docteur de Sorbonne dont nous avons parlé, et un jeune bachelier de la même faculté y firent aussi leurs premières armes. Ils mettaient à profit ce qu'une étude de trois mois leur avait appris de la langue bretonne. Vingt missionnaires, parmi lesquels l'historien de Lesneven signale encore André de Meur, autre docteur de Sorbonne, travaillaient à leurs côtés.

Des conversions nombreuses et éclatantes récompensèrent leur zèle infatigable et comblèrent de consolation le cœur de Jean Macé, alors vicaire perpétuel de la paroisse de Lesneven [2]. Au reste, tous les missionnaires avaient excité à ce point la dévotion des fidèles, que le jour de la communion générale en faveur des trépassés, on n'y consomma pas moins de dix-huit mille hosties.

Ces admirables résultats avaient été, ce semble, annoncés à l'avance par des merveilles plus étonnantes encore. Elles montraient à découvert de quel désir immense de sauver les âmes est toujours animé le cœur du divin Maître ; car, à l'ouverture de la mission, écrit le P. Maunoir, une personne de grande vertu, éloignée alors de seize lieues de Lesneven, fut ravie en esprit et portée dans l'église de Notre-Dame du Folgoët. Là elle vit des anges remplir cinq calices d'or du sang qui coulait des plaies du crucifix de cette église et le distribuer ensuite à cinq des confesseurs de la mission. Les anges rentrèrent de Lesneven au Folgoët, remplirent de nouveau les

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 324-325. — Necrologium P. Vinc. Martin. Archives de Rome. — P. Fabri, *Historia compendiata*, ad ann. 1669, p. 81.

2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 325. Archives de la mairie de Lesneven. — *Notice sur Lesneven*, par M. de Kerdanet, p. 99, — et dans les *Vies des Saints de la Bretagne-Armorique*, par Albert le Grand, notes de la vie de saint Vincent Ferrier, p. 228.

cinq calices d'or du sang précieux du Sauveur et le distribuèrent à cinq autres missionnaires. Or, au moment de cette apparition, il n'y avait encore que dix prêtres à la mission. On attendait les autres [1].

De qui le P. Maunoir tenait-il donc ce récit ? Nous sommes porté à croire qu'il l'avait reçu de M. le Gall de Kerdu, Recteur de Servel. Ce saint prêtre en effet, au commencement du mois d'octobre 1669, écrivit au Vénérable pour s'assurer de la réalité d'un autre fait qui n'est pas sans analogie avec le premier. Il mandait donc au P. Maunoir, qui terminait alors la mission de Merléac, qu'au jour même où se fit la procession générale de Merléac à Saint-Martin, bien qu'il fût éloigné de douze lieues, il en apprit tous les détails de la bouche d'une pauvre fille de la campagne dont il était le directeur. Elle avait été ravie en esprit et transportée par la pensée à Merléac. Là, non seulement elle avait été témoin de la procession qui s'y faisait, mais au-dessus de cette procession, dans les hauteurs du ciel, elle en avait contemplé une autre composée d'anges, qui s'avançait dans le même ordre que la première. Bien plus, cette pauvre Bretonne qui ne savait pas un mot de français, rendit compte au Recteur de Servel du sermon français qu'y avait prononcé le P. Maunoir à la fin de la cérémonie, lui en cita tous les traits et les principaux passages. Or il se trouva, par la réponse même du Vénérable, que le récit de cette fille dont la sainteté ne faisait aucun doute aux yeux de M. le Gall de Kerdu, était de la plus rigoureuse exactitude [2].

Nous n'avons point à nous prononcer sur la nature de pareils faits qui rappellent si bien les dons du même genre accordés aux fidèles des premiers siècles. Mais devions-nous les omettre pour ne pas déplaire aux prétendus savants qui bannissent de l'histoire toute intervention surnaturelle ? nous ne le pensons pas. Les vies des Saints renferment bien d'autres merveilles, et c'est à l'Eglise seule qu'il appartient d'en juger.

1. *Vie de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. XI, p. 58.

2. *Journal latin des missions*, par le Vénérable P. Maunoir, ad ann. 1645, cap. de supplic., p 188-190.

Au reste, le lendemain même de cette grande procession, un autre prodige vint encore accroître les joies de ce bon peuple de Merléac. On vit tout à coup apparaître dans les airs une grande croix rouge. Elle était semblable à celle que le prêtre qui représentait Notre-Seigneur, avait la veille portée sur ses épaules, et paraissait inclinée comme elle. Trois autres croix plus petites l'accompagnaient. Elles étaient également rouges et pareilles aux croix qui servaient à distinguer pendant la procession les différentes catégories du cortège. Toutes les quatre enfin brillaient au-dessus de la route même où s'était déroulée la procession. On fit comparaître, en présence d'une foule immense, les témoins du prodige, qui déposèrent, sous la foi du serment, ce qu'ils avaient vu. M. Galerne, Recteur de Mür et Promoteur de Cornouailles, présidait la réunion. Il rédigea lui-même l'acte authentique de ce fait merveilleux ; et quand cet acte eut été signé et scellé, selon les formes, on l'adressa à l'Evêque de Quimper [1].

Dans les derniers jours de 1669, Mgr de Coëtlogon informa le P. Maunoir qu'il y avait, au sud de la Cornouailles, une paroisse en souffrance, et dont les besoins réclamaient un prompt secours, c'était celle de Trégunc. Sa Grandeur souhaitait fort qu'on y donnât la mission. Mille raisons la rendaient, ce semble, impossible. Le P. Maunoir envoya néanmoins un de ses missionnaires à Trégunc pour y disposer les esprits, et il se mit en route pour Vannes où l'appelaient des préoccupations d'un genre différent. Le Vénérable avait conçu depuis longtemps le projet d'établir à Quimper une maison de Retraite. Elle allait même bientôt s'ouvrir. Mais auparavant il tenait à recourir aux conseils de M. de Kerlivio et du P. Huby, et une étude sur place des exercices et des méthodes en usage dans la maison de Vannes lui paraissait le seul moyen d'assurer le succès de son œuvre. Pendant ce temps-là d'ailleurs se dénoueraient les difficultés pendantes à Trégunc [2].

Son séjour à Vannes se prolongea pendant une grande

1. *Journal latin des Missions,* par le Vénérable P. Maunoir, ad annum 1645, cap. de supplic., p. 193.
2. *La Vie du P. Julien Maunoir,* par le P. Boschet, p. 325-326. — P. Fabri, *Historia compendiata,* ad ann. 1670, p. 81-82.

partie des mois de janvier et février 1670. De retour à Quimper, il apprend de son négociateur que tous les moyens ont échoué devant la résistance des paroissiens de Trégunc. On n'y veut pas de mission, et le Recteur lui-même se refuse à donner l'hospitalité au P. Maunoir. Le Vénérable toutefois n'hésite pas à commencer la mission. Il emmenait avec lui dix missionnaires et le P. Vincent Martin. Dieu bénit son courage. On trouva d'abord où se loger. La Providence pourvut à tout; et sans provisions, on ne manqua de rien. A peine le serviteur de Dieu eut-il prononcé son discours d'ouverture, que tous les cœurs s'ouvrirent et changèrent de disposition à son égard. Le Recteur l'invita même à dîner avec tous ses missionnaires, et ce fut un coup du ciel, écrit son premier historien, qu'il n'eût pas gardé dans sa maison ceux auxquels il faisait maintenant si bon accueil. Car au fort de la mission, une partie du presbytère s'écroula pendant la nuit. Les poutres du troisième étage se rompirent et tombèrent sur le second, qui devait servir de demeure aux missionnaires. Pas un seul d'entre eux sans doute n'eût échappé au péril. Un hôte comme le P. Maunoir, disaient les paroissiens, aurait sauvé toute la maison. » Mais le Vénérable s'en allait répétant partout : « Mes missionnaires et moi, nous sommes prêts à donner notre vie pour un Recteur qui nous a tous préservés d'une mort certaine [1]. »

La mission marcha à souhait. « Ceux qui s'étaient si hautement prononcés contre nous, écrit le Père, se déclarèrent pour nous ; et nous à notre tour, nous les avons doucement contraints de revenir à Dieu. Tout le monde se confessa, jusqu'aux enfants de sept ans. Nous n'avons pas entendu à Trégunc moins de trois mille confessions générales. Le 25 mars, je prêchais sur le mystère du jour et je montrais à quel degré de perfection la bienheureuse Vierge avait porté l'amour de la virginité. Tout à coup une malheureuse pécheresse se trouva si pénétrée de repentir, qu'elle éclata en sanglots. Ses cris de douleur tirèrent les larmes des yeux de mon immense auditoire. Moi-même tout le premier, je ne pus retenir les miennes. Je ne

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 326-327. — P. Fabri, *Historia compendiata*, ad ann. 1670, p. 82.

sais si j'ai jamais vu contrition plus vive et plus profonde. Cette pauvre Madeleine demanda publiquement pardon de ses désordres, et pour se soustraire aux occasions qui pouvaient la menacer encore, elle s'exila volontairement dans une autre contrée. Un jour, elle assistait à l'une de nos processions. A la vue du prêtre qui y portait la croix du Sauveur : « Mon Dieu, se dit-elle, ce sont mes péchés qui ont chargé vos épaules d'un fardeau si pesant et si infâme ! » et en même temps elle s'évanouit et pensa mourir de douleur [1].

Enfin, dit encore le P. Maunoir, en faisant la visite des maisons, nous avons trouvé un prêtre appelé Jean de Paradis, nom que portait le hameau où il était né. Il avait cent ans, et chose qui parut étonnante dans un pays où la sobriété passait pour une vertu héroïque, il n'avait jamais eu à se reprocher aucun excès de boisson. Mais grâce à Dieu, se hâte d'ajouter le P. Boschet, grâce aussi aux missions du Vénérable, les mœurs ont bien changé, et pareil étonnement semblerait aujourd'hui par trop déplacé [2].

C'est pendant la mission de Trégunc, le 19 mars 1670, jour de la fête de saint Joseph, que s'ouvrit à Quimper la maison de Retraite dont nous avons parlé. Elle devait son origine au P. Maunoir, encore que Dieu se soit servi du Recteur du collège pour commencer, diriger et conduire à sa fin une si sainte entreprise. Cette fondation a été pour toute la Cornouailles la source de tant de bénédictions, qu'il n'est pas hors de propos d'en rappeler les principales circonstances.

Le Vénérable savait quels fruits admirables de salut produisait tous les jours la première maison de Retraite fondée à Vannes par M. de Kerlivio et dirigée par le P. Huby. Elle n'était ouverte que depuis 1662, et déjà chaque année près de deux mille personnes, prêtres, magistrats, gentilshommes, bourgeois, marchands, artisans, laboureurs, vieillards, jeunes gens, venaient y suivre pendant huit jours les exercices spirituels de saint Ignace. C'était comme un abrégé de mission,

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 327-328. — P. Fabri, *Historia compendiata*, ad ann. 1670, p. 82.
2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 328.

avec tous les avantages de la solitude. Le P. Maunoir, toujours plus avide de procurer la gloire de Dieu et de sauver les âmes, se demandait donc pourquoi la même œuvre ne se fonderait pas à Quimper. Car il y avait loin des évêchés de Cornouailles, de Saint-Brieuc, de Tréguier et de Léon, à Vannes. En rapprochant les distances, on facilitait pour un plus grand nombre de Bretons la grâce de la retraite. Rien n'était plus simple, ce semble, et le Vénérable arrêtait déjà dans sa pensée, tout près du collège, un emplacement fort commode où pourrait s'élever sa maison de Retraite [1].

Elle serait de plus le complément des missions. La retraite achèverait des conversions qu'une mission souvent n'a fait qu'ébaucher. En mission, on pourrait inviter à la retraite des personnes de tout âge, de toute condition. Elles formeraient plus tard dans les paroisses une pépinière d'élite, dont le concours serait singulièrement utile aux missions elles-mêmes. Dans la retraite, les prêtres se décideraient peut-être à se consacrer aux missions ; les Recteurs y puiseraient le désir d'en procurer à leurs paroissiens. Les gentilshommes rendraient le même service à leurs vassaux ; et les pauvres bénéficieraient des fondations des riches.

Mais la raison qui détermina surtout le projet du P. Maunoir, ce fut la difficulté où il se trouvait en mission de répondre aux besoins particuliers des différents états. Le but qu'on s'y propose étant d'introduire partout la réforme, on y parle d'une manière trop générale ; et si l'on veut descendre dans le détail, ce qui convient aux uns ne convenant pas aux autres, beaucoup d'auditeurs n'en retirent pas de fruit. Dans la retraite, au contraire, il serait facile d'établir différentes catégories. Les exercices pourraient se donner séparément, tantôt aux ecclésiastiques, tantôt aux gens du monde. Les gentilshommes et les bourgeois auraient leur retraite spéciale ; les artisans et les gens de la campagne ne seraient pas privés de la leur. De

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 328-329.—P. Fabri, *Historia compendiata*, ad ann. 1670, p. 82. — Lettre du P. Honoré Chaurand, 1er février 1682, au R. P. Galien, Provincial de Lyon, sur la maison de Retraite de Vannes, *Documents inédits sur la Compagnie de Jésus*, par le P. Carayon, t. XXIII, p. 315 seqq.

là d'immenses avantages et pour les directeurs de la retraite, qui accommoderaient leurs méditations aux besoins de chaque état, et pour les retraitants qui auraient toujours à profiter des discours qu'ils devaient y entendre [1].

Le P. Maunoir n'attendait plus pour commencer qu'un supérieur dont l'activité et la vertu, le courage et le savoir faire, le zèle et le caractère fussent à la hauteur d'une pareille tâche. Il n'attendit pas longtemps. Le 22 juin 1665, le P. Jean Jégou était nommé Recteur du collège de Quimper [2]. Appliqué d'abord à l'enseignement des lettres humaines, tour à tour professeur de rhétorique et de philosophie, il se livrait depuis plusieurs années, avec un succès d'apôtre, aux labeurs de la prédication. En dehors de ses qualités personnelles, il jouissait d'un grand crédit et pouvait compter pour soutenir ses desseins sur le secours de puissants et nombreux amis. Le Vénérable ne tarda pas à s'ouvrir de son projet au nouveau Recteur. Chose vraiment providentielle, il se trouva que le P. Jégou rêvait lui aussi pour Quimper l'établissement d'une maison de Retraite. Cet accord de pensées et de sentiments était d'un heureux présage. On se munit auprès de l'autorité des permissions nécessaires, et l'on demanda à Dieu par d'instantes prières qu'il voulût bien favoriser l'exécution d'une œuvre dont l'inspiration venait de lui sans aucun doute [3].

Les deux Pères se crurent tout d'abord exaucés. Un gentilhomme de grande fortune, à la nouvelle du projet, leur proposa de construire à lui seul tout l'édifice. Il y mettait cependant une condition : c'est que les Pères lui donneraient leur appui dans une cause qui touchait à son honneur. Mais les intérêts de la terre ne peuvent se confondre avec les intérêts du ciel. Dieu voulait des présents et plus nobles et plus purs. Il faisait d'ailleurs annoncer au P. Maunoir par la voix de Catherine Danielou que la maison d'oraison se bâtirait et que les ressources ne lui manqueraient pas. Sur ces entrefaites, Mme de Brennilie [1], de la famille de Kermeno, femme d'une admirable générosité, et M. Picot, Recteur de Plouguernével, conçurent en même temps la pensée de contribuer à la bonne œuvre. A en croire le P. Boschet, Mme de Brennilie aurait donné cent écus et M. Picot, cent livres seulement. Le P. Maunoir affirme dans l'un de ses écrits que la somme offerte par les deux donateurs s'élevait à cinq cents livres. Quoi qu'il en soit, il en retira sur-le-champ une pistole pour soulager une détresse pressante, et cette aumône en attira beaucoup d'autres [2].

Ces prémices de la charité étaient bien insuffisantes, il est vrai, pour un si grand dessein. Mais le P. Jégou comptait sur la Providence et aussi sur la piété des habitants de Quimper. Il mit la main à l'œuvre, jeta les fondements de l'édifice, et Mgr de Coëtlogon, qui venait d'être sacré Evêque de Madaure, en posa la première pierre. C'était en 1666. Les travaux durèrent quatre ans. Dès qu'on sut à Quimper et dans la province qu'on bâtissait une maison de Retraite, où gentilshommes et bourgeois, prêtres et laïques, artisans et gens de la campagne pourraient s'occuper, dans le silence de la solitude, du salut de leurs âmes, ce fut un empressement universel à prendre part à une si belle œuvre. Les prêtres, les gentilshommes, les bourgeois, les artisans, les laboureurs apportèrent aussitôt, qui de l'argent, qui des pierres, qui du bois, qui des meubles, et nourrissaient déjà les plus saintes espérances. Les dames se montraient plus ardentes encore et plus libérales que les

1. *La Vie du P. Julien Maunoir,* par le P. Boschet, p. 329-330.

2. Le P. Jean Jégou, dit le P. Sommervogel (*Bibliothèque de la Compagnie de Jésus,* t. IV, édit. de MDCCCXCIII, col. 785), est né à Guingamp le 25 novembre 1616 et entra dans la Compagnie en 1636, le 30 août. On le trouve professeur de syntaxe à Orléans en 1640, préfet des études à Arras. Ce n'est pas seulement à Quimper qu'il bâtit la maison de Retraite. Devenu Recteur du collège de Rennes, il dota cette ville du même bienfait, grâce à la munificence des Etats et à la protection du duc de Chaulnes, gouverneur de la province. Il passa le reste de sa vie dans la direction des retraites et composa à leur usage plusieurs opuscules spirituels très estimés. Il mourut à Rennes le 6 juin 1701. Il avait été quelque temps socius du P. Provincial, mais sa surdité ne lui permit pas de continuer cet emploi. (Ex archiv. Rom.)

3. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 331 .— Necrologium P. Jégou et Catalog. S. J., ann. 1665. Archives de Rome.

1. *Vie de Catherine Danielou,* par le P. Maunoir, ch. LXVII, p. 720. — Le P. Boschet écrit *de Brenelio*, p. 332 de sa *Vie du P. Maunoir.*

2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 331-332. — *Vie de Catherine Danielou,* par le P. Maunoir, ch. LXVII, p. 720.

hommes. Elles croyaient, et non sans raison, préparer par là et avancer la conversion de leurs maris et de leurs enfants [1].

Cette sainte ardeur toutefois n'eut qu'un temps. Tant qu'on put la soutenir, on en profita. Mais elle se ralentit peu à peu dans la suite. Le P. Jégou, si plein d'espérance dans le principe, commençait à se décourager. Le P. Maunoir le devina un jour qu'il lui avait remis quelques aumônes. Il était même déjà sorti de la chambre du P. Recteur, quand il y rentra brusquement et frappant de la main sur sa table, il lui dit en homme inspiré : « Bon courage, mon Père ! je vous en réponds, l'argent ne vous manquera pas. » C'est ce qui arriva. Quelques jours s'étaient à peine écoulés, que les secours vinrent de tous les côtés à la fois. Mme de Pratelas ayant mis alors sa bourse à la disposition du P. Jégou, et lui ayant dit qu'elle destinait à la maison de Retraite une somme considérable : « Réservez-la-moi, répond le Père, pour des moments plus difficiles ; aujourd'hui, je puis suffire aux besoins présents. »

Mme de Pratelas était la charité même. C'est elle qui avait déjà racheté à Douarnenez la maison de M. le Nobletz et rendu possible l'érection de la chapelle de Saint-Michel. Sa fortune était, il est vrai, considérable, mais n'était pas comparable à la noblesse de ses sentiments. Elle savait mettre au service de Dieu et des pauvres les grands biens dont elle jouissait. Ses enfants une fois établis, elle ne songea plus qu'à s'assurer le paradis. Dirigée par le P. Maunoir, elle s'était faite la providence visible de ses bonnes œuvres et surtout de ses missions. Rien à ses yeux n'était au-dessus des missionnaires qui se dévouaient au salut de la Bretagne. Le ministère qu'ils remplissaient auprès des âmes lui faisait voir Notre-Seigneur en leurs personnes et provoquait de sa part un respect qui allait jusqu'à la vénération. Sous quelque forme que le bien lui apparût, elle s'y portait toujours avec autant d'ardeur que de sage discernement ; car la prudence dont elle avait fait preuve dans l'administration de ses affaires temporelles, l'a constamment suivie dans l'exercice de sa charité. Avec cette pénétration qui lui

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 332-333. — *Vie de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. LXVII, p. 720.

était particulière, elle avait compris aussitôt qu'une maison de Retraite à Quimper, c'était le salut de toute la Cornouailles. Aussi en fit-elle bâtir, à elle seule, un pavillon tout entier. On vit donc en moins de quatre ans s'élever et s'achever tout ensemble, sans autres ressources que celles de la Providence, ce vaste édifice qui devait, jusqu'aux tristes jours de la Révolution française, abriter tant de sainteté et de sacrifices. Il renfermait quatre-vingts chambres, sans compter d'immenses dortoirs à double rangée de lits, de sorte qu'on pouvait y loger deux cents personnes à la fois [1].

C'est sur ce même emplacement, alors occupé par un verger, qu'en 1625 la pauvre Catherine Danielou chassée du toit maternel avait appris de ses célestes visiteurs qu'un jour le P. Bernard et le P. Maunoir lui seraient donnés pour directeurs, qu'un jour aussi naîtraient des fruits du paradis dans ce même verger qu'elle avait arrosé de ses larmes et de son sang. La prophétie était maintenant réalisée ; et si l'humble bergère n'en vit pas l'entier accomplissement, puisqu'elle mourait en 1667, elle vit du moins le commencement des travaux de la Retraite et en prépara le succès par ses prières et ses souffrances [2].

« Il n'y a qu'en Bretagne, écrivait le P. Boschet, que se voient de pareils monuments de la piété des peuples. Dans ces contrées bénies, la foi de nos ancêtres mettait une partie de sa gloire à bâtir des temples et à enrichir les autels. » — « Que ne puis-je, ajoutait-il, connaître tous ceux à la charité desquels est due cette maison de la Retraite ! Je leur rendrais à tous le trop juste hommage de ma reconnaissance. Mais Dieu les connaît, et s'il permet que les louanges des hommes leur soient ravies, il leur donnera en retour dans son paradis une gloire et plus solide et plus durable [3]. »

N'était-ce pas d'ailleurs, pour des âmes si généreuses et si

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 333-334. — V. plus haut ch. XXIII. — *Vie de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. LXVII, p. 720-721.

2. *Vie de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. LXVII, p. 721-723.

3. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 334-335. — P. Fabri, *Historia compendiata*, ad ann. 1670, p. 82-83.

chrétiennes, une récompense anticipée que la consolation de voir quels fruits de conversion et de sainteté produisait sans cesse cette maison de la Retraite ? Mais, pour en comprendre la saveur et l'abondance, il faut les goûter soi-même et profiter par une expérience personnelle des grâces qui découlent de cet asile sacré sur tous les âges et toutes les conditions [1].

La méthode suivie à la Retraite de Quimper s'inspira de celle de Vannes, qui a servi de modèle à toutes les maisons de Retraite établies depuis lors ; mais elle n'était pas sans quelques différences. A Vannes, ecclésiastiques, gentilshommes, bourgeois, artisans et laboureurs suivaient tous ensemble la même retraite. Ce grand nombre et cette variété de retraitants n'était pas sans exciter une plus grande ferveur. A Quimper, on s'en tint au plan du P. Maunoir ; et les personnes classées d'après leur rang et leur condition eurent, dans l'espérance d'un plus grand bien, leur retraite séparée.

De ces deux méthodes quelle était la meilleure ? Il importe peu de le discuter. L'une et l'autre offraient des avantages particuliers ; l'une et l'autre furent également bénies du Ciel. A Quimper il y avait, à la fin du dix-septième siècle, de douze à quinze retraites chaque année. Celle des gentilshommes, comme celle des prêtres, se composait ordinairement de soixante à quatre-vingts retraitants. On en comptait cent cinquante à la retraite des artisans, comme à celle des gens de la campagne. Ainsi tous les ans, plus de mille personnes se retiraient à la maison de Retraite pour y suivre pendant huit jours les exercices de saint Ignace. A Vannes, M. de Kerlivio avait fondé une rente de près de cinq cents écus, pour qu'il y eût toujours quatre Pères à la maison de Retraite. Le P. Huby en était le supérieur et les trois autres y remplissaient auprès de lui des fonctions déterminées par un règlement des plus minutieux. A Quimper, la fondation des deux Pères qui dirigeaient la maison était soumise à des conditions différentes de celle de Vannes. Les deux Pères dépendaient du collège comme les autres Jésuites et n'avaient pas d'autre supérieur que le Recteur lui-même. A Quimper, les deux premiers directeurs de la maison de

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 335.

Retraite furent les PP. Jean Jégou et Louis Frémont. Quand le P. Jégou eut en 1672 quitté Quimper pour fonder la Retraite de Rennes, le P. Pierre Le Fort lui succéda dans la direction de la Retraite et du collège. Le P. Frémont resta à son poste jusqu'en 1676. Il sollicitait depuis longtemps les missions d'Amérique. Il y mourut le 16 juillet 1677 [1]. Après lui, dans les dernières années de la vie du P. Maunoir, les PP. Nicolas Kernuys, Jean Rolland, Olivier de Virel, Gilles de la Châteigneraie continuèrent à diriger la grande œuvre de la Retraite, sous la conduite des PP. René de Kermeydic, Antoine Bobinet et François Pâris, successivement Recteurs du collège de Quimper [2].

Mais ce qu'on ne saurait trop admirer, ce sont les fruits qu'elle a portés. « Il faudrait, s'écrie le P. Boschet, voir les retraitants eux-mêmes, si différents cependant d'âge et de profession. Avec quel recueillement, quelle ferveur, quel esprit de foi, ils se livrent aux saints exercices dans leur douce solitude ! Quand ils la quittent, c'est le cœur tout pénétré de reconnaissance et de générosité. Le parfum de leur piété s'exhale ensuite dans la Bretagne entière ; et partout sur leurs pas, les mœurs s'améliorent et se transforment. » Le récit d'un historien, si vivant qu'il soit, ne sera jamais qu'un écho bien affaibli de ces éloquentes réalités [3].

Et alors, invoquant ses propres souvenirs, il retrace à grands traits le spectacle que lui offrit, à la veille du carême de 1695,

1. Le P. Louis Frémont était né dans le diocèse de Rouen le 4 décembre 1629. Il entra dans la Compagnie le 14 septembre 1653, et fit sa profession à Quimper le 2 février 1669. « Homo eximius in omnibus, disent nos Annales, talentum ad omnia, præsertim ad missionem. » Il était, en Amérique, aumônier militaire des troupes françaises et les accompagna à la reprise de l'île de Cayenne sur les Anglais. Il mourut trois jours après avoir entonné le *Te Deum* dans la chapelle du fort pris d'assaut par la petite armée française. (Ex archiv. Rom. — Cf. etiam Ménologe de l'assistance de France, par les PP. de Guilhermy et J. Terrien, ad diem XVI jul., t. II, p. 59 seqq.)

2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 335-336. — Lettre du P. Chaurand au P. Galien, Provincial de Lyon, 1er février 1682. *Documents inédits sur la Compagnie de Jésus*, par le P. Carayon, t. XXIII, p. 319-320-346. — Catalogi Prov. Franc. S. J., 1670-1683. Archives de Rome.

3. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 337.

une retraite de bourgeois et de gentilshommes dans cette maison qu'avait fondée le P. Maunoir. Rien, dit-il, ne lui a donné plus haute idée de la puissance de la grâce et de la vertu du christianisme. « J'ai admiré là de jeunes gentilshommes qui ne s'étaient arrachés du milieu du monde que pour fuir ses plaisirs coupables. Ils étaient venus chercher dans cette sainte Retraite un asile qui les dérobât à la faiblesse de leurs penchants non moins qu'à la tyrannie du mauvais exemple. Engagés par état et par condition de fortune dans les sociétés les plus enviées, ils ne les avaient laissées que par les motifs les plus purs et les plus sublimes. Les uns se proposaient par cette retraite volontaire de réparer les outrages faits à la Majesté divine ; les autres avaient pour but d'y gémir sur l'aveuglement des mondains, et de prier Notre-Seigneur de les éclairer de ses lumières. Il en était d'autres qui venaient demander à Dieu, avec le bienfait d'une paix générale, la cessation des calamités publiques. La plupart voulaient condamner, par l'exercice de la pénitence chrétienne, le scandale de ces lâches chrétiens qui ne se préparent au jeûne du carême qu'en se livrant à tous les excès [1].

« Ravi d'une piété si sincère, je me disais à moi-même : on allait autrefois pour s'inspirer de leur vertu visiter les solitaires de la Thébaïde. Que ne vient-on en Bretagne visiter les maisons de Retraite ? On y verrait des chrétiens exemplaires. Ceux-là adorent Dieu en esprit et en vérité, et l'on bénirait à jamais M. de Kerlivio, le P. Huby, le P. Maunoir, le P. Jégou et tant d'autres d'avoir ménagé à la piété chrétienne de pareils asiles [2]. »

La maison de Retraite de Quimper était à peine ouverte, que Mgr de Coëtlogon fut un des premiers à s'y retirer pour en suivre les exercices. Son exemple eut bientôt de nombreux imitateurs. L'abbé de Coëtlogon son frère et son Vicaire général, prêtre d'un rare mérite, faisait partie de la première retraite, donnée aux ecclésiastiques du diocèse. Si heureux

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 337-338. — P. Fabri, *Historia compendiata*, ad ann. 1670, p. 84-85.
2. Ibid., p. 338.

que furent ces commencements, la suite en fut plus merveilleuse encore.

C'est de cette première retraite que sortit la vocation de M. de Kermeno, si connu en Bretagne sous le nom d'abbé de Plivern [1]. Tenu sur les fonts du baptême par Catherine Danielou [2], il avait passé son enfance et sa jeunesse dans une grande piété. Il était même entré comme novice à l'abbaye des Prémontrés de Beauport ; mais la faiblesse de sa santé le ramena dans le monde. Plus d'un écueil l'y attendait ; et sans une constante dévotion à la sainte Vierge, il s'y serait infailliblement perdu. Neveu de Mme de Brennilie, la première bienfaitrice de la maison de Retraite, il semblait qu'il eût quelque droit aux prémices des grâces qui devaient en découler à flots. La conversion parfaite de ce gentilhomme fut regardée comme la récompense des charités de sa vertueuse tante. Dieu ne s'en tint pas là. Il avait mis au cœur de M. de Kermeno des pensées de vocation ecclésiastique. Elles s'y développèrent dans une seconde retraite, faite à Vannes sous la direction du P. Huby ; et quand il eut bien compris que Dieu seul en était l'auteur, il se prépara à recevoir les Ordres sacrés. Devenu prêtre, il s'associa au P. Maunoir et l'accompagna quelque temps dans ses missions. Sans vouloir accepter aucun des bénéfices qu'on lui offrait, il consacra son patrimoine à la fondation du couvent des Hospitalières de Lannion. Deux de ses sœurs s'y étaient faites religieuses. Lui-même, retiré près de là dans une humble demeure, dirigea pendant quarante-trois ans la communauté, partageant sa vie entre le service des pauvres et l'exercice de son ministère [3].

Si la Révolution n'avait pas livré au pillage les bibliothèques et les archives des couvents, bien d'autres souvenirs de la Retraite de Quimper pourraient encore aujourd'hui nous instruire

1. L'abbé de Plivern était le fils aîné de M. de Plivern, frère de M. de Kermeno.
2. *Vie de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. LV, p. 403-404.
3. *Vie de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. LXVI, p. 603. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 339-340. — *Recueil des vertus et miracles du P. Maunoir*, par le P. Le Roux, notes sur M. de Plivern, p. 218.

et nous édifier. Les Pères Directeurs les consignaient exactement dans un registre qu'on appelait le *Mémorial des grâces de la Retraite*. Nous avons été assez heureux pour en retrouver quelques rares feuillets, qui ne seront pas, nous l'espérons, sans intérêt pour les lecteurs.

Messire Guy de Kerouardet, Recteur de Kernevel, prit part à l'une des premières retraites. Ce saint prêtre avait coutume de faire son oraison à genoux derrière la porte du chauffoir; on était alors en hiver. Le Père Directeur l'ayant souvent surpris à la même place et dans la même attitude, lui demanda pour quel motif il en agissait ainsi : « N'est-ce pas là, lui répondit l'humble Recteur, la place du pauvre chien dans la maison de son maître ? il se met près de la porte, sur les fagots qui s'y trouvent d'ordinaire. » Comme tout édifié déjà, le Père insistait pour savoir la grâce qu'il avait reçue, il obtint de lui ce touchant aveu : « Pendant que je suppliais Notre-Seigneur avec larmes de me dire un jour à ma mort : « Venez, le béni de mon Père, posséder le royaume des cieux ! » il m'est apparu sous une forme sensible, m'a donné sa bénédiction et s'est retiré aussitôt après. »

Ce prêtre était le doyen des Recteurs de Cornouailles et gentilhomme de sa paroisse. Il s'était donné à Dieu d'une manière toute providentielle ; car il faisait les derniers préparatifs de son mariage, lorsque Mgr le Prestre, évêque de Quimper, lui écrivit que le Recteur de Kernevel étant mort, la paroisse désirait l'avoir pour successeur. Ce fut un trait de lumière divine. Il obéit et fut pendant quarante-huit ans, jusqu'à sa mort, Recteur de Kernevel.

Frappé, le 5 août 1675, des premières atteintes d'une apoplexie, il récitait encore ses Vêpres le lendemain, lorsque M. de Mézel, son vicaire, se présenta : « Ayez la bonté de revenir, lui dit-il, je vais écrire à Paris pour avoir des nouvelles du chevalier Meslin mon neveu, qui est à l'armée. » La lettre terminée, il appelle son vicaire et lui dit en souriant : « Vous feriez bien de changer de chemin; car, si vous êtes aperçu, on dira que vous allez signer la gabelle. » Au même instant, il se lève de table et plaçant la main sur son front : « Bon Jésus,

qu'est-ce que cela ? » dit-il. Ce fut, rapporte M. de Mézel, sa dernière parole [1].

François Guillemain était un maître de barque de Quiberon, dans l'évêché de Vannes. Il revenait de la Rochelle avec son bâtiment chargé de vin, quand, entre les deux Sèvres, il fut attaqué par l'ennemi. Echapper à sa poursuite paraissait impossible. Le souvenir d'une retraite qu'il a suivie dans la maison de Quimper, lui revient en ce moment au cœur. Il recourt aussitôt à saint Joseph, le patron de la Retraite, et promet, s'il se dérobe au péril, une visite à sa chapelle et une seconde retraite avant un nouveau voyage. L'ennemi déjà n'avançait plus vers lui. Soudain, il cingle du côté des rochers du rivage et met sa barque à l'abri derrière leurs masses imposantes. Il rentra sain et sauf en Bretagne et déclara devant témoins au P. Frémont ce que nous venons de raconter [2].

Pour d'autres, comme M. de Kerhavo, c'est la méditation du *semel mori* qui imprime à leur vie tout entière un nouveau cachet de charité, et leur fait trouver des délices dans l'habitude de l'oraison mentale [3].

M. de la Villeneuve, gentilhomme de Quimper, outrageusement offensé par un autre seigneur, se précipite sur son épée pour venger cet affront. Il va la passer à travers le corps de son adversaire; mais tout à coup il se souvient des résolutions de sa retraite. L'épée tombe de ses mains et il s'écrie : « Je vous pardonne, que Dieu me pardonne de même ! »

Un plus sanglant outrage l'atteint à Carhaix, en pleine église. Un manant l'a frappé de son bâton. Des flots de colère montent jusqu'à son cœur. Il les apaise, et changeant les rôles, il demande lui-même pardon à son grossier insulteur. Les membres de la congrégation des hommes de Quimper, pleins d'admiration pour son héroïque humilité, le choisirent aussitôt pour leur Préfet [4].

Là encore, c'est le marquis de Nevet, lieutenant du roi et colonel de l'arrière-ban de Bretagne. Il avait fait plusieurs

1. Archives départementales du Finistère, série D.
2. Ibid.
3. Ibid.
4. Ibid.

retraites à Quimper et écrit avec son sang les grâces qu'il y avait reçues. Chaque fois qu'on entrait dans sa chambre, on l'y trouvait toujours ou à genoux ou la face prosternée contre terre. Notre-Seigneur lui était apparu plusieurs fois. Dans une première visite, il l'avait détaché de l'amour excessif qu'il portait à ses enfants. Dans une seconde, il lui avait inspiré avec le mépris du monde un grand désir de la mort. Elle arriva dix jours après au château de Lézargan, le 13 avril 1676.

La marquise de Nevet, issue de l'illustre maison de Matignon, n'avait alors que vingt et un ans. Elle fut si touchée du récit que lui faisait le Directeur de la Retraite des actes de piété et de dévotion accomplis par son mari, qu'elle demanda et obtint les instruments de pénitence qui pendant la retraite avaient été à son usage. Sur ces entrefaites, son fils tomba gravement malade. Elle lui appliqua aussitôt le billet que le marquis avait écrit avec son sang, et il recouvra la santé [1].

Enfin, le premier des prêtres qui mourut depuis la fondation de la Retraite, l'abbé Téphany, vicaire de Roscanvel, ne cessait de répéter ces paroles : « Je suis venu à la Retraite pour apprendre non pas à bien vivre, mais à bien mourir. » Il n'avait eu, pendant la durée des exercices, d'autre lit qu'une botte de paille, sans couverture et dans un coin de chambre qui n'avait ni porte ni fenêtre. De retour à Roscanvel, il monte en chaire le dimanche suivant et demande pardon aux paroissiens, même aux petits enfants, des mauvais exemples qu'il a pu leur donner dans l'exercice de son ministère. Après la messe, il dit encore à son Recteur : « Ne vous mettez plus en peine de moi, je mourrai de grand matin, tel jour, » (qu'il lui désigna), ce qui s'accomplit à la lettre [2].

On devine aisément tout ce que ces fruits de salut apportaient de joie et de consolation au cœur du P. Maunoir. L'œuvre de la Retraite était donc bien fondée ; et pendant que d'autres continuaient à la rendre tous les jours plus prospère, le Vénérable reprenait le cours de ses missions. Elles furent moins nombreuses en 1670 ; les préoccupations de la maison

1. Archives départementales du Finistère, série D.
2. Ibid.

de Retraite ayant absorbé au début de l'année une partie de son temps. Toutefois, il y en eut encore sept. On évangélisa en Cornouailles, outre Trégunc dont nous avons parlé, Lanriec, Beuzec-Conq, Moëlan et Langolen trève de Briec. Saint-Michel de Douarnenez revit le P. Maunoir comme toujours au mois de mai. Plourin dans l'évêché de Tréguier, Ploumoguer dans celui de Léon furent les autres paroisses où se dépensa le zèle des missionnaires.

Ils instruisirent trente mille personnes dans le cours de cette année, et entendirent quinze mille confessions générales. Deux mille pécheurs obstinés et endurcis se signalèrent par une éclatante conversion. Près de quinze mille autres, tous pécheurs d'habitude, comprirent enfin la nécessité du combat spirituel. Cinq mille se séparèrent de l'occasion prochaine du péché. Quant aux réparations des injures et aux restitutions, elles continuèrent à s'ajouter en foule aux fruits ordinaires des missions [1].

Le P. Vincent Martin avait eu sa large part dans ce fécond apostolat. Aussi le P. Maunoir se félicitait-il de plus en plus du compagnon que la Providence lui avait ménagé. C'est en ce sens qu'il en avait écrit au P. Général. Mais une grosse difficulté surgissait à l'horizon et menaçait de priver le Vénérable, momentanément du moins, d'un concours si précieux. Le P. Vincent Martin qui, au lendemain de ses études de théologie, était appliqué aux missions de la Basse-Bretagne, n'avait pas fait sa troisième année de probation. Tout Jésuite cependant y est rigoureusement astreint. Le P. Oliva porta l'affaire devant ses consulteurs, et le 11 mars 1670, il écrivait au P. Jégou, Recteur du collège de Quimper : « Les consulteurs sont unanimes à accorder au P. Vincent Martin ce témoignage exceptionnel de leur estime : ils pensent qu'on peut l'exempter du troisième an. Je vais prévenir le P. Provincial de Paris [2]. »

1. P. Fabri, *Historia compendiata*, ad ann. 1670, p. 81. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 515.
2. « Omnes consultores P. Vincentio Martin armoricis missionibus addicto non vulgare testimonium præbent et eum a tertio Probationis anno liberandum putant. De hac re R. P. Provinciali scribam. » Epist. A. R. P. Generalis P. Jégou, Rectori, 11 mart. 1670. (Ex archiv. Rom.)

Et en effet le P. Etienne Dechamps recevait du P. Général, le 1er avril 1670, la lettre suivante : « J'exempte le P. Vincent Martin de son troisième an et j'y substitue volontiers les missions de la Basse-Bretagne. C'est échanger les épreuves d'une seule année contre celles d'une vie tout entière. Les premières ne sont pas les plus difficiles [1]. »

A la même époque, 11 mars 1670, le P. Général écrivit encore au serviteur de Dieu : « C'est un vrai bonheur pour moi que vous ayez trouvé dans le P. Vincent Martin un ouvrier tel que vous le souhaitiez et vraiment fait pour les missions bretonnes. Je vous le donne volontiers pour compagnon de vos courses apostoliques. Vous trouverez ainsi dans son zèle et son industrie quelque soulagement aux fatigues que vous devez partager ensemble. Je ne puis lire le récit de vos missions et des grâces qui les accompagnent, sans ressentir au fond du cœur un surcroît d'amour pour le divin Maître. Continuez donc, mon bon Père, comme vous l'avez fait jusqu'à ce jour, à cultiver une vigne si féconde ; et ce que Notre-Seigneur a accompli dans la Judée où il a passé en faisant le bien et en guérissant tous les malades, que votre compagnon l'accomplisse à son tour! Qu'il ne cesse de répandre ses bienfaits sur le peuple de la Basse-Bretagne ! Qu'après l'avoir guéri de ses blessures, il le remette tout entier entre les mains de Celui qui est son unique Maître et Seigneur ! Un jour, ces Bretons seront pour vous une couronne de gloire, comme ils sont aujourd'hui une moisson abondante de mérites [2]. »

1. Epist. A. R. P. Generalis J. P. Olivæ P. Steph. Dechamps, 1 april. 1670, in qua P. Vincentium Martin exemit tertio anno, « quem, ait, in aremoricas missiones libenter permuto, unius scilicet anni in totius vitæ probationem difficiliorem. » (Ex archiv. Rom.)

2. Epist. ejusdem P. Juliano Maunoir, 11 mart. 1670 : « Placet mihi plurimum invenisse te in P. Martin operarium aremoricis missionibus aptissimum, quem tibi libenter trado peregrinationis comitem, ut in ejus zelum atque industriam partem aliquam laborum tuorum exoneres. Eos porro missionum labores ac pares laboribus fructus (sine) singularis pietatis sensu legere non possum. Pergat R. V. tam fertilem vineam generose, ut fecit hactenus, excolere ; et quod Christus Dominus in Judæa præstitit pertransiens benefaciendo et sanando omnes, sic ille benefacere non desinat aremoricis populis, eosque a vitiis sanatos etiam Domino restituat. Erunt illi aliquando corona gloriæ, ut sunt modo seges amplissimorum meritorum. » (Ex archiv. Rom. procur. P. van Meurs S. J.)

Rassuré désormais contre l'éventualité d'une absence qui lui aurait tant coûté, le P. Maunoir, sans souci de l'âge et des fatigues après trente ans d'apostolat, ose rêver encore pour l'œuvre des missions un dernier couronnement.

CHAPITRE XXIX

LE P. MAUNOIR ADJOINT LA RETRAITE AUX EXERCICES DE LA MISSION

1671-1674

Premiers essais de retraites à la mission de Lannion. — Succès des retraites et de la mission. — Les méditations sur la Passion. — M. de Trémaria et l'oraison du cœur. — Ses progrès en Bretagne. — M. le Gall de Kerdu, le saint Recteur de Servel. — Missions du P. Maunoir sur la côte de Brest, à Crozon, Camaret, Roscanvel. — Les petits pâtres de Crozon. — Consolations du P. Maunoir. — La paroisse de Crozon et son Recteur, l'abbé de Coëtlogon. — Le Vénérable compose pendant la mission ses cantiques sur la Passion. — La chapelle de Saint-Hermoël. — Missions de 1672. — La grande mission de Pédernec. — Procession générale à la chapelle de Saint-Hervé sur le Menez-Bré. — Le Recteur de Pédernec. — Un avertissement d'outre-tombe. — Mgr de la Barde et la mission de Trevé. — L'orpheline de Trevé. — Procession générale à la chapelle de Saint-Eutrope. — Le pardon de Saint-Michel à Douarnenez en 1672. — Prédiction du P. Maunoir sur les matelots de Douarnenez présents à la bataille de Sole-Bay. — M. de Trémaria et le carême de 1672. — Faveurs miraculeuses. — La maison de Retraite à Quimper et sa prospérité spirituelle. — Obéissance héroïque du P. Maunoir. — La mission de Guingamp en 1673. — Maladie de M. de Trémaria. — Dévouement de Mgr Grangier. — Mission de Saint-Pol-de-Léon et Mgr le Neboux de la Brousse. — M. de Trémaria succombe à la fatigue et est ramené à Kerduel. — Sollicitude du P. Général pour les missions bretonnes. — Les missions de 1674. — M. de Trémaria et Mgr l'évêque de Léon. — Alertes perpétuelles en Bretagne. — Le P. Maunoir à Kerduel. — M. de Trémaria sollicite la mission pour Pleumeur-Bodou. — Elle commence le 22 mai 1674. — Derniers jours de M. de Trémaria. — Le P. Maunoir lui donne le saint Viatique. — M. et Mme de Kerisac au chevet de M. de Trémaria. — Mort de M. de Trémaria. — Ses funérailles. — Dernières missions de 1674. — M. Falchier, Recteur de Cléden-Poher, et la mission de Carhaix.

Les premiers succès de la maison de Retraite n'excitaient pas seulement la reconnaissance du Vénérable, ils lui inspirèrent encore la pensée de joindre aux exercices de la mission quelques pratiques de retraite. Il se disait avec raison que beaucoup de ceux qui suivaient les missions, se trouveraient

toujours dans l'impossibilité de suivre une retraite à Vannes ou à Quimper. Or, leur ménager sur place une pareille faveur et transformer la mission elle-même en retraite lui semblait un projet qui n'avait rien d'irréalisable. Il l'étudia, le mûrit et ne tarda pas à l'exécuter.

C'est à Lannion qu'il en fit l'essai, pendant la célèbre mission qui s'y donna au mois de janvier 1671. Comme Mgr Grangier, M. de Trémaria, qui en faisait tous les frais, avait demandé au P. Maunoir d'y amener trente ou quarante missionnaires. La plupart étaient des docteurs de Sorbonne, des bacheliers, des chanoines de Tréguier, des Recteurs, des prédicateurs sans titre paroissial; les autres étaient des Pères de la Compagnie de Jésus. Tous les exercices ordinaires de la mission eurent lieu dans l'église principale de Lannion, à Saint-Jean-du-Bally. Mgr de Tréguier s'y dépensa jusqu'à la fin dans les labeurs du confessionnal avec un zèle que rien ne put ralentir. Aussi les consolations ne manquèrent pas à son cœur d'évêque. Dans une conférence qu'il eut avec les missionnaires pendant le cours de la mission, il pouvait assurer qu'il n'y avait plus aucun adepte de la Montagne qui se présentât au saint tribunal avec un véritable désir de conversion, sans avoir été encouragé sous une forme sensible par quelque saint ou quelque bienheureux ange du ciel[1].

En même temps que la mission se prêchait à Saint-Jean, la retraite se faisait dans la chapelle des Pères Augustins. Le P. Maunoir y donna rendez-vous, trois semaines de suite, à trois groupes de trois cents personnes. C'étaient surtout des âmes de bonne volonté, désireuses d'avancer dans les voies de la vertu. Le dessein que se proposait le Vénérable, était de les former à la méditation des souffrances de Notre-Seigneur, afin de leur inspirer pour lui plus d'amour. Comme la durée de chaque retraite n'était que d'une semaine, on réduisait la Passion de Notre-Seigneur à sept méditations principales. Ainsi, le dimanche, on méditait sur la prière et l'agonie de Notre-Seigneur au jardin des Olives; le lundi, sur la flagella-

1. *Vie de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. LXVII, p. 695. — *Vie de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. XI, p. 59. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 341.

tion ; le mardi, sur son couronnement d'épines ; le mercredi, sur sa condamnation à mort ; le jeudi, sur son portement de croix ; le vendredi, sur son crucifiement ; et le samedi, sur sa descente de croix [1].

Au commencement de chaque méditation, le missionnaire, et le plus ordinairement c'était M. de Trémaria, après avoir exposé en quelques mots le sujet du mystère, apprenait aux retraitants à s'en former au fond du cœur une vive image. Chacun des assistants devait ensuite tourner vers ce sanctuaire intime de l'âme toutes ses pensées et ses affections. Peut-être même, pour aider à ce résultat, se servit-on dès lors, comme on s'en servait à Vannes depuis 1662, de transparents éclairés, qui mettaient sous les yeux de tous la scène de la Passion sur laquelle on méditait [2]. Le P. Boschet n'en parle pas, il est vrai ; mais la tradition constante du dix-huitième siècle le suppose [3]. Le prêtre faisait à haute voix la méditation ; et s'il ne donnait aux raisonnements de l'esprit qu'une part assez restreinte, en retour il laissait déborder de son cœur tous les sentiments de compassion, de repentir, de générosité, d'amour qu'il éprouvait lui-même. Cette méthode d'oraison devenait avec le temps aussi efficace qu'elle était simple et facile [4].

Le bien que firent à Lannion ces trois retraites successives, fut incalculable. On se trouvait cependant à l'époque des réjouissances du carnaval. Tout le monde parut l'oublier et ne songea qu'à s'instruire et à se corriger. De Lannion la ferveur s'étendit aux paroisses voisines, et de là jusqu'à Tréguier. La ville épiscopale fit elle-même de la saison du plaisir un temps de repentir et de pénitence. « Les grâces que le Ciel répandit sur la mission, écrit le P. Maunoir, les conversions signalées que nous y avons obtenues, demanderaient un long récit. Qu'il me suffise de dire que depuis lors, grâces en soient rendues à la miséricorde de Dieu, toute la ville de Lannion paraît mer-

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 341-342.
2. V. plus haut, ch. xxvi.
3. Cf. *Les Exercices de la mission*, par Guillaume Nicolas, Recteur de Landudec, ms. in-f°, p. 13-85. Archives de la bibliothèque des Jésuites de Quimper.
4. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 342.

veilleusement transformée. » Les neuf cents personnes qui avaient suivi la retraite des Augustins, appartenaient à différentes parties du diocèse. En retournant dans leurs contrées respectives, elles y portèrent avec elles la méthode de méditation qu'elles avaient apprise. L'oraison du cœur y fit bientôt et partout d'admirables progrès [1].

C'était le moment où le saint Recteur de Servel, M. le Gall de Kerdu, l'un des zélés collaborateurs du Vénérable, venait de dédier à Mgr l'évêque de Tréguier la première édition française de son *Oratoire du cœur*. Ce petit volume était orné d'images symboliques, dont la vue avait en 1667 consolé les regards mourants d'Alexandre VII et sanctifié ses dernières souffrances. Elles couraient alors entre toutes les mains, et jointes aux enseignements de la retraite servaient à faire régner de plus en plus dans les cœurs Jésus crucifié [2].

Encouragé par ces heureux succès, le P. Maunoir se résolut à propager l'oraison du cœur dans l'évêché de Quimper. Aussi les paroisses où se donna la mission en 1671, furent-elles les premières à en recueillir les fruits. C'étaient sur la côte de Brest, celles de Crozon, de Camaret et de Roscanvel, où Dieu s'était déjà ménagé des âmes d'élite, ainsi que le raconte le Vénérable lui-même.

Il se rendait à Crozon et se trouvait près de la paroisse, quand il rencontra une bande de petits enfants qui le jetèrent dans un véritable ravissement. Notre-Seigneur et la sainte Vierge les avaient eux-mêmes instruits à faire oraison. L'un d'eux, dit-il, n'avait pas encore dix ans. Je lui demandai comment il s'y prenait pour méditer sur la Passion. Devant ses réponses, grande fut ma surprise : il en savait sur ce sujet beaucoup plus long que je ne lui en aurais appris. C'est dans mon cœur, me disait-il, que je considère mon divin Sauveur. Je l'y vois, tantôt attaché à la colonne et déchiré par les fouets

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 342. — *Vie de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. xi, p. 59.
2. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1645, cap. de supplic., p. 181-182. — Cf. *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, par le P. G. Le Roux, édit. de 1848, notice sur M. le Gall de Kerdu, p. 211, 213.

des bourreaux, tantôt couronné d'épines ou chargé de sa croix ; tantôt encore mourant sur la croix. Il me semble qu'à ses pieds je vois de mes yeux la sainte Vierge elle-même. Je demande alors à cette bonne Mère quel est celui qui souffre ainsi, quelle est la raison de ses souffrances, pour qui il les a endurées, de quel fruit elles ont été pour nous, et s'il est raisonnable de le laisser souffrir seul. Enfin je l'interroge encore pour savoir d'elle ce que Notre-Seigneur demande de nous, puisque c'est pour nous qu'il a si cruellement souffert, et ce que je dois faire moi-même pour lui avant de le quitter et d'achever ma prière.

La sainte Vierge, ajouta-t-il, j'en suis du moins bien persuadé, répond à toutes mes questions. Je les médite alors en silence. Puis j'adore Notre-Seigneur souffrant pour moi. Je compatis à ses douleurs, je le remercie de l'amour qu'il témoigne aux hommes en mourant pour eux. Je m'offre à partager ses souffrances. Je le conjure de ne pas permettre qu'on l'offense encore, je lui demande pour moi la grâce de ne l'offenser jamais et je lui promets, s'il veut bien m'en donner la force, de le servir jusqu'à la mort !

Oh ! combien mystérieuses et profondes sont les voies de Dieu ! s'écrie le P. Maunoir en terminant son récit. Que sa bonté est donc infinie, puisqu'il ne dédaigne pas de se communiquer ainsi à de tout jeunes enfants ! Et ce qu'il y a de plus admirable encore, c'est qu'il les choisit parmi les plus abandonnés, au milieu des landes où s'écoule leur vie entière. Il fait des âmes d'élite de ces petits pâtres qui n'ont d'autre compagnie que les troupeaux dont la garde leur est confiée [1].

Cette heureuse rencontre mit la joie au cœur du Vénérable et enflamma son zèle d'une nouvelle ardeur. « Oh ! disait-il encore, si les pauvres enfants des champs peuvent aussi facilement s'entretenir de la Passion du Sauveur, que ne pourront pas des âmes plus cultivées ? C'est donc un devoir pour moi d'engager tout le monde, les grands et les petits, à graver pro-

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 343-344. — *Vie de Catherine Danielou,* par le P. Maunoir, ch. LXVI, p. 551.

fondément dans leur cœur le plus touchant des mystères de la religion. »

La paroisse de Crozon, qui avait alors pour Recteur l'abbé de Coëtlogon, frère de Mgr de Quimper, réservait à son âme d'apôtre toutes les consolations qu'il souhaitait. Nulle part ailleurs on ne pouvait admirer une régularité plus parfaite. Les cérémonies du culte s'accomplissaient dans l'église Saint-Pierre avec une magnificence digne des cathédrales les plus renommées. Les prêtres y étaient, il est vrai, en grand nombre ; mais s'ils étaient pleins de sollicitude pour l'instruction des fidèles, ils ne prêchaient pas moins efficacement par l'exemple de leurs vertus. A voir l'ordre admirable qui régnait dans toute la paroisse, il était facile de conclure que celui qui marchait à sa tête, n'aurait pas moins d'aptitude pour gouverner un diocèse. Il appartenait d'ailleurs à une famille où le mérite et la vertu sont comme héréditaires, et mènent plus sûrement encore aux grandeurs que la naissance et les services. Aussi, n'a-t-il manqué au Recteur de Crozon qu'une vie un peu plus longue pour lui permettre d'illustrer à son tour quelque grand siège épiscopal [1].

Il avait ardemment désiré cette mission, pendant laquelle le P. Maunoir composa sur les sept principaux mystères de la Passion les admirables cantiques que nous avons encore. Ils ont été chantés pendant plus de deux cents ans dans toute la Bretagne et ont produit jusqu'à nos jours de merveilleux fruits de salut. Un docteur de Sorbonne dont nous n'avons pu apprendre le nom, les trouva remplis d'une piété si touchante, qu'il les traduisit en vers français et permit ainsi à toute la France d'en profiter à son tour. Ces cantiques étaient d'autant plus appréciés que d'après une tradition conservée jusqu'à nos jours, c'est sur l'ordre de la sainte Vierge elle-même que le P. Maunoir les avait composés. Des missionnaires du Vénérable prétendaient en avoir reçu de lui la confidence, bien que son Journal des missions garde le silence sur ce point. Il y rapporte seulement qu'une nuit où contre son ordinaire il ne pouvait dormir, car la fatigue lui procurait toujours quatre

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 344-345.

heures de sommeil, il se sentit intérieurement pressé d'écrire sur la Passion de Notre-Seigneur. L'impulsion qu'il éprouvait fut même si violente qu'il dut s'exécuter sur-le-champ ; et il réduisit alors en vers bretons sa méthode d'oraison sur les souffrances du Sauveur. Ces chants furent aussitôt couronnés de tant de succès et si visiblement bénis du Ciel, que, dans les seules paroisses de Crozon, de Camaret et de Roscanvel, ajoute encore le P. Maunoir, trois mille personnes apprirent ainsi à méditer la Passion [1].

Ce n'était là que le point de départ d'un bien qui, commencé sur les côtes de Brest, se propagea dans d'autres parties de la Cornouailles, dans les évêchés de Tréguier, de Dol, de Léon, et partout où le P. Maunoir alla dans la suite donner des missions.

Celles de Saint-Martin-des-Bois et du Quillio terminèrent l'apostolat de 1671. Au moment où de cette dernière paroisse le Vénérable se proposait de conduire à Mür la procession générale, il changea de plan tout à coup et lui fit prendre la direction de la chapelle de Saint-Hermoël. C'était le nom d'un ancien anachorète de Bretagne, dont le culte avait beaucoup perdu de son éclat d'autrefois. Le P. Maunoir avait été bien inspiré ; car depuis lors la chapelle de Saint-Hermoël redevint ce qu'elle était auparavant, un lieu de pèlerinage très fréquenté. Des grâces signalées récompensèrent bientôt la piété des fidèles, qui s'y trouvaient surtout délivrés de la fièvre [2].

L'année 1672 ramena le Vénérable à Quimper. La ville épiscopale fut la première évangélisée, et après elle, Pont-Croix, Landudec, Beuzec-Cap-Sizun, Mahalon, Tourch reçurent le même bienfait. Mais nulle particularité de ces missions n'est parvenue jusqu'à nous. De l'évêché de Cornouailles le P. Maunoir passa de nouveau dans l'évêché de Tréguier, où M. de Trémaria fit donner la mission à Pédernec. Vingt missionnaires y avaient accompagné le Vénérable. Ils travaillèrent tous avec un si grand zèle, que de nombreuses et éclatantes

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 345-346. — *Vie de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. LXVI, p. 550-551. — Litteræ annuæ Prov. Franc. S. J., ad ann. 1869-1871, p. 86-87.

2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 346-347.

conversions en furent bientôt le fruit. M. de Trémaria fut averti par une voix du ciel qu'en procurant cette mission de Pédernec, il avait fait descendre sur les âmes le sang du Sauveur et que sa divine fécondité avait produit en elles les plus admirables effets. Pour lui, jamais peut-être sa parole n'avait été mieux inspirée, ni plus remplie du feu du Saint-Esprit. Mais il s'était tellement épuisé, qu'il tomba malade et contracta le germe de ces ulcères qui devaient peu à peu le conduire au tombeau [1].

La procession générale eut lieu de Pédernec à la chapelle de Saint-Hervé, qui couronne le sommet du Menez-Bré [2]. Elle ne comptait pas moins de trente mille spectateurs, dont la plupart ne cessaient de verser des larmes à la vue des mystères de la Passion qu'on y voyait représentés. Un habitant de Guingamp avait tout d'abord tourné en dérision cette foule en pleurs ; mais il fut à son tour tellement attendri par le spectacle qu'il avait sous les yeux, qu'il ne put contenir son émotion. Il pleura comme les autres et se convertit [3].

Une circonstance fort singulière vint encore ajouter aux émotions de ce grand jour. Le P. Maunoir était à peine au début de son sermon, qu'une pluie battante commença à tomber et se prolongea bien au delà du discours, qui cependant ne fut point abrégé ; car, si l'on en croit la tradition, la cérémonie du Menez-Bré ne dura pas moins de trois heures. Or, personne ne quitta sa place, pas même Mgr l'Evêque de Tréguier ni M. de Trémaria, qui, sans marquer d'impatience et sans se mettre à couvert, se laissèrent mouiller comme tout le monde. Une pareille ardeur pour entendre la parole de Dieu ne fait-elle pas l'éloge tout à la fois et du prédicateur et des auditeurs [4] ?

Pédernec avait, il est vrai, pour Recteur un prêtre exem-

1. *Vie de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. XI, p. 59-60. — Litteræ annuæ Prov. Franc. S. J., ad ann. 1672.

2. Le *Menez-Bré*. Cette montagne, en forme de pain de sucre, a environ une lieue et demie à sa base et près d'une demi-lieue à son sommet. De la chapelle de Saint-Hervé, située à sa plus haute élévation, l'on aperçoit une grande partie des autres montagnes de la province.

3. *Vie de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. XI, p. 60.

4. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 347.

plaire, dont le zèle et le dévouement s'étaient mille fois déployés au service des missions. Aussi, le P. Maunoir l'avait-il en grande estime Il s'appelait Jacques Guégan et sa vertu de prédilection était la charité. Ce saint prêtre ne pouvait comprendre qu'un chrétien refusât l'aumône à un pauvre : « Car la lui refuser, disait-il, c'était la refuser à Jésus-Christ lui-même qui la demande par sa bouche. » Aussi donnait-il tout ce qu'il possédait. Naguère encore vicaire de Lannion, il ne s'y était pas montré moins prodigue envers les malheureux qu'il ne le fut à Pédernec. Mais ses aumônes dépassaient tellement ses ressources qu'on fut contraint de le mettre en tutelle. Un homme sage prit en main l'administration temporelle de la cure et n'abandonna plus à la libéralité du Recteur que ce qui n'était pas indispensable à son entretien [1].

De tels exemples ne laissaient pas que d'édifier la paroisse et attiraient sur elle en même temps d'abondantes bénédictions. On en eut une nouvelle preuve avant la fin de la mission. Le P. Maunoir, après avoir selon sa coutume fait la visite des maisons, avait assigné le jour où devait se faire la communion générale des trépassés. Or, quelques jours auparavant, un excellent chrétien de Pédernec mort depuis peu apparut à l'un de ses enfants : « Mon fils, lui dit-il, dimanche prochain il y aura grand banquet à Pédernec. De grâce, n'y oubliez pas votre père [2]. »

Mais Mgr Denis de la Barde, évêque de Saint-Brieuc, réclamait aussi pour son diocèse les services du P. Maunoir. Le Vénérable ne pouvait les refuser à un prélat si illustre, et dont la gloire reposait sur toutes les vertus qui font le grand évêque. La mission de Trevé fut résolue. Plus que septuagénaire, Mgr de la Barde voulut y prendre une part active ; son courage eût donné du cœur aux moins vaillants, s'il y en avait eu parmi les missionnaires. Tous s'inspiraient d'un si noble exemple.

« On ne pouvait retenir ses larmes, écrit le P. Maunoir, en voyant cet illustre et vénérable Évêque, blanc comme un cygne.

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 347-348. — *Vincent de Meur, missionnaire breton,* par Arthur du Bois de la Villerabel, ch. VI, p. 62, note.

2. *Vie de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. XI, p. 60.

Chaque jour, de grand matin, il était des premiers arrivés à l'église de Saint-Just. Il y prenait sa place sur un pauvre banc qui lui servait de confessionnal ; et là il entendait sans distinction tous les pénitents qui se présentaient. Sans égard pour la faiblesse de son grand âge, il restait au poste aussi longtemps que les plus jeunes et les plus robustes missionnaires. Son imposante majesté quand il conférait le sacrement de confirmation, comme l'esprit de foi qui se révélait dans tous ses actes, produisaient sur les foules la plus vive impression. Il n'était personne qui ne se sentît alors plus affermi dans ses croyances religieuses et ne se trouvât plus disposé à y conformer sa vie. Soyez mille fois béni, mon Dieu, d'avoir donné à votre Eglise de Bretagne de si saints Evêques [1] ! »

La paroisse de Trevé n'apporta au reste que des consolations au P. Maunoir. « Nulle part, dit-il encore, le Ciel ne m'a ménagé plus de bénédictions qu'à Trevé. J'ai vu là des âmes pleines d'innocence, dans lesquelles Dieu se faisait un bonheur d'habiter, et que sa grâce avait prévenues dès l'âge le plus tendre. Un jeune homme surtout m'a frappé plus que les autres. Il était pur comme un ange, et il semblait lui-même emprunter le langage des anges quand il parlait des perfections divines. Il ne perdait jamais de vue la présence de Dieu, et son union avec Lui était si intime que, même au milieu de ses travaux, elle était en quelque sorte ininterrompue [2]. A Trevé encore, j'ai rencontré une orpheline qui sera la preuve éternelle de la tendresse et de la libéralité du divin Maître. » Puis, dans son Journal des missions, que le P. Boschet avait sous les yeux, le P. Maunoir décrivait alors l'état intérieur de cette âme si élevée. Dieu, il est vrai, lui avait donné avant l'âge une raison précoce, mais pour la rendre plus tôt capable des opérations de la grâce et lui permettre de mériter davantage. Innombrables en effet étaient les richesses spirituelles dont elle était comblée. Elle unissait d'une manière admirable la vie active à la vie contemplative. Chez elle, l'humilité la plus profonde répondait aux plus insignes

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 348. — Litteræ annuæ Provinc. Franciæ S. J., ad ann. 1672. Archives de Rome.

2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 349.

faveurs. Elle endurait de cruelles souffrances, qui résultaient moins de l'altération de sa santé que de l'ardent amour qu'elle témoignait à son Dieu. Elle y puisait sans cesse de nouvelles occasions de mérite, en même temps qu'elle y trouvait une semence de gloire. Mais aucune de ses douleurs n'était capable d'affaiblir son égalité d'âme, ni de troubler sa joie. Malgré les vives lumières dont son esprit était comme inondé, elle était simple comme une enfant, et à bien d'autres vertus encore elle joignait, avec de continuelles mortifications, une charité et une obéissance admirables. Le P. Boschet arrête là son récit, parce que cette vertueuse jeune fille vivait encore au moment où il publiait la vie du P. Maunoir. Il aurait craint, dit-il, de rendre public ce qui devait rester secret ; et il préférait laisser à Dieu le soin de révéler au monde les merveilles de la grâce dans une âme si accomplie [1].

La mission de Trevé se couronna par une faveur qui compta plus de dix mille témoins ; car, dit le P. Boschet, il y en eut assurément un plus grand nombre ; et c'était des évêchés de Saint-Brieuc, de Quimper, de Vannes, de Dol et de Saint-Malo qu'on était accouru pour assister à la procession générale. Le P. Maunoir la conduisait de Trevé à la chapelle de Saint-Eutrope, située à une lieue de là au village de Bon-Amour. Mais sa foi fut bientôt mise à l'épreuve. On était à peine arrivé à Saint-Eutrope que le ciel se couvrit de nuages. Le Vénérable monte en chaire, et une grosse pluie qui, selon toute apparence, devait se prolonger toute la journée, commence à tomber. L'immense auditoire la reçoit tête nue et dans le plus grand calme. A la fin de son exorde : « Prions la sainte Vierge, s'écrie le P. Maunoir, pour qu'elle nous obtienne, avec les lumières de l'Esprit-Saint, la cessation de la pluie. Ainsi pourrons-nous alors continuer notre sermon. » L'*Ave Maria* n'était pas achevé que soudain la pluie cesse, le ciel se découvre, et le reste du jour, le plus beau temps du monde permet à la procession de se déployer dans toute sa splendeur [2].

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 349-350.
2. Ibid., p. 350-351. — *Recueil des vertus et des miracles du P. Julien Maunoir*, par le P. Guill. Le Roux, p. 109, édit. de 1848.

Mais un fait plus éclatant encore, quoique d'un autre genre, eut lieu cette même année 1672, à Douarnenez. Le P. Maunoir s'y était rendu comme toujours pour le pardon de Saint-Michel et s'y trouvait encore le 7 juin, le lundi de la Pentecôte. Dès le matin de ce jour, il avait dit à la sainte veuve Marguerite Poullaouec, qui lui donnait l'hospitalité : « Aujourd'hui notre flotte livrera un combat sanglant ; mais nous remporterons la victoire, car saint Michel est avec nous. » Le soir, après les vêpres, le Vénérable monte en chaire dans la chapelle de Douarnenez. Tout à coup, au milieu de son sermon, il s'arrête et se recueille comme un homme inspiré, sous le regard duquel se passent des choses surprenantes et du plus haut intérêt. Puis il fait mettre à genoux tous ses auditeurs : « Prions, mes frères, dit-il avec une vive émotion, pour que Dieu donne le succès aux flottes de France et d'Angleterre maintenant aux prises avec la flotte hollandaise. Recommandez tout particulièrement dans votre prière les matelots de Douarnenez. » Et soudain, comme agité par un mouvement intérieur qui décelait une vive inquiétude, il s'agenouille à son tour dans la chaire. Improvisant sur l'heure une stance en vers bretons où il réclame avec instance le secours de la Vierge Marie, il la chante et tout l'auditoire la répète après lui.

Ce chant à peine terminé, il affirme à ses auditeurs que « pas un seul des matelots de Douarnenez n'a encore reçu de blessure ; mais, ajoute-t-il, le danger étant toujours aussi pressant, ne cessez pas de demander à Dieu qu'il protège vos gens jusqu'à la fin. » Après quoi il reprend son discours, l'interrompt plusieurs fois encore pour exhorter son auditoire à la prière, comme s'il eût contemplé de ses yeux les vicissitudes du combat et vu croître ou diminuer les périls auxquels étaient exposés les matelots de Douarnenez.

A quelques jours de là, on apprit en effet que la flotte française commandée par le vice-amiral d'Estrées et la flotte anglaise ayant à sa tête le duc d'York avaient été, le 7 juin, surprises sur la côte d'Angleterre, dans la rade de Sole-Bay, par le terrible Ruyter, amiral de la flotte hollandaise. Les deux partis, il est vrai, s'attribuèrent la victoire. Mais au fort du combat, il fallut remorquer le *Saint-Philippe*, monté par le

vice-amiral d'Estrées. La chaloupe du *Vaillant*, commandée par le comte de Sourdis, servit à exécuter la manœuvre. Elle fut bientôt exposée à la mousqueterie ennemie. Or, parmi les matelots qui ramaient à son bord, plusieurs étaient de Douarnenez. Leurs lettres apprirent bientôt que jamais ils ne s'étaient trouvés dans un péril plus évident ; et cependant, par une providence vraiment divine, la mitraille les avait épargnés. D'autres avaient été tués à leurs côtés, mais pas un homme de Douarnenez n'avait même été blessé.

Quand plus tard les matelots Bernard Mazet et Guillaume Le Bourg rentrèrent dans leurs familles, on leur raconta ce qui s'était passé le 7 juin à Douarnenez. Interrogés sur l'heure où le feu de l'ennemi avait été le plus meurtrier, ils ont souvent répondu depuis que c'était bien le moment même où le P. Maunoir avait, du haut de la chaire de Saint-Michel, recommandé si vivement la prière. Au reste, Mgr de Coëtlogon, évêque de Quimper, fit procéder à une information canonique sur toutes ces merveilleuses circonstances. M. Paillart, docteur de Sorbonne et Recteur de Ploaré, fut chargé de la diriger. Plusieurs des matelots qui avaient assisté à la bataille de Sole-Bay, ainsi que les auditeurs du P. Maunoir, y déposèrent sous la foi du serment de ce qu'ils avaient vu ou entendu. Rien ne fut omis pour mettre la prédiction dans tout son jour, et il fut avéré que le Vénérable Père, alors à Douarnenez, n'avait pu être éclairé que par Dieu seul sur les péripéties d'un combat qui se livrait sur les bords de la Manche, en face de la côte anglaise de Suffolk [1].

Qu'on ne s'étonne pas de ces faits extraordinaires ; ils remplissent, nous l'avons vu, la vie du serviteur de Dieu et en présageaient encore d'autres. Pendant le carême de cette année 1672, M. de Trémaria avait parcouru en apôtre les paroisses de Pleumeur-Bodou, de Brélévenez, de Servel et de Trégastel, prêchant, confessant, enseignant partout l'oraison du cœur. Après une procession qu'il avait conduite de Brélévenez à Coz-Yaudet, et à laquelle assistaient quarante mille personnes, il apprit par des voies surnaturelles dont il ne doutait point, que Notre-Seigneur laissait tomber sur les missionnaires le sang qui coulait de ses blessures. Plusieurs fois la sainte Vierge avait apparu prosternée aux pieds du Sauveur et lui adressant cette prière : « Mon cher Fils, je vous recommande les missionnaires. Voyez ce qu'ils font pour accroître votre gloire, et combien nombreux sont les pécheurs repentants qu'ils gagnent à votre amour [1]. »

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 468-470. — *Recueil des vertus et des miracles du P. Julien Maunoir*, par le P. Le Roux, p. 104-106. — *Histoire de France*, par Henri Martin, t. XIII, p. 389-391. Bataille de Sole-Bay. Paris, Furne, MDCCCLVIII, 4e édition. — Proc. Corisop., fol. 19, Positio super introductione Causæ, p. 65.

Aussi, devant de pareilles grâces, le P. Maunoir redoublait-il de zèle et de courage. Il avait donné en 1672 douze missions, disent les Lettres annuelles de la Compagnie [2]. Le P. Boschet n'en cite que huit et nous n'avons pu retrouver les noms des quatre autres. A Quimper, la maison de Retraite fondée par le Vénérable produisait des fruits merveilleux. Plus de cinq cents personnes y étaient venues cette année suivre les exercices spirituels. Le P. Jégou, qui l'avait si bien dirigée pendant son Rectorat, se retirait à Rennes pour en fonder une semblable et laissait la place au P. Pierre Le Fort, le nouveau Recteur du collège de Quimper [3]. Le P. Général Jean Paul Oliva, le regard constamment tourné vers les missions de la Basse-Bretagne, ne cessait dans ses lettres de les encourager et de bénir l'apostolat du P. Maunoir [4].

Tout annonçait donc une moisson de plus en plus abondante, quand le R. P. Pinette, Provincial de France de 1671 à 1674, vint faire sa visite annuelle à Quimper. Des adversaires des missions se plaignirent auprès de lui du Vénérable et de son zèle intempérant. Ces calomnies n'étaient point nouvelles ; elles eurent d'abord quelque succès. Le Provincial prévenu y prêta l'oreille ; il crut devoir exiger du P. Maunoir qu'il changeât sur un point sa manière de faire dans les missions, et pour

1. *Vie de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. XI, p. 60-61.
2. Litteræ annuæ Prov. Franc. S. J., ad ann. 1672. Archives de Rome.
3. *Extraits des Lettres annuelles de la Compagnie au XVII^e siècle*, par le P. de Guilhermy S. J. Status collegii Corisopitensis, ad ann. 1672. Archives de Rome.
4. Lettres du T. R. P. Général au P. Jégou, 9 mars 1671 ; au P. Louis Frémont, 9 juin 1671 et 2 février 1672. Archives de Rome.

l'obtenir plus sûrement, se persuada qu'il fallait le menacer de le retirer de la Basse-Bretagne ; car il céderait sans doute sur ce point plutôt que d'abandonner une terre qu'il cultivait depuis si longtemps et avec tant de fruit. Il menaça donc en effet le Vénérable de l'envoyer à Pontoise. Mais quelle ne fut pas sa surprise quand, quelques instants après, il vit rentrer dans sa chambre l'humble missionnaire. Il avait le manteau sur les épaules, le bâton d'une main, le bréviaire de l'autre. Il se jette à ses genoux, lui demande ses ordres et se déclare prêt à partir à pied en quelque lieu du monde qu'il lui plaira de l'envoyer. Une obéissance si héroïque, une abnégation si absolue désarmèrent le P. Provincial et le ravirent. Il relève le Père en toute hâte, et ne pouvant plus contenir l'émotion de son cœur, l'embrasse avec tendresse et le couvre de ses larmes. Puis changeant de rôle, c'est lui qui à son tour conjure le P. Maunoir de continuer son apostolat dans toute la Bretagne [1].

On le réclamait de toutes parts et il promettait aux Recteurs de les satisfaire tour à tour. Mais la mission de Pédernec avait si vivement impressionné les habitants de Guingamp, que ceux-ci firent tout au monde pour obtenir de Mgr Grangier une semblable faveur. L'Evêque de Tréguier accorda la mission. Il demanda donc à M. de Trémaria, qui en faisait tous les frais, d'amener le P. Maunoir à Guingamp. Le Vénérable s'y rendit accompagné du P. Vincent Martin et de trente missionnaires des évêchés de Tréguier et de Cornouailles. La mission eut lieu dès les premiers jours de l'année 1673 et ne dura pas moins de cinq semaines. Bien qu'infirme et très souffrant, M. de Trémaria, averti par une voix surnaturelle, comme il l'était souvent, que Dieu recevrait dans les bras de sa miséricorde les pécheurs qu'il amènerait à ses pieds, voulut encore payer de sa personne. Il s'occupa surtout de la retraite et y enseigna l'oraison du cœur. Il avait pour le faire une grâce particulière. Sa parole éclairée et embrasée par la méditation des plaies du Sauveur produisait toujours d'admirables conversions. Le bien qu'il avait fait à Lannion, il le réalisa à Guingamp ; mais sa

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 463-464. — *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, par le P. G. Le Roux, p. 72.

santé y subit de telles atteintes que le P. Maunoir le contraignit de se retirer auprès des siens, dans la terre de Kerduel en Pleumeur-Bodou [1].

Si nous ajoutons après cela que Mgr Grangier, non content d'assister à la mission, y travailla comme le plus dévoué des missionnaires, et que le jour de la communion générale des trépassés, on vit à la sainte Table plus de quinze mille personnes [2], nous aurons rapp elé tous les détails qui nous soient parvenus sur la mission de Guingamp. Mais elle est restée gravée dans la mémoire des habitants, et jusqu'à nos jours, écrit M. Ropartz [3], après deux siècles écoulés, les rues de la cité ducale retentissent encore, au grand pardon de Notre-Dame, du pieux refrain des cantiques de Michel le Nobletz et du P. Maunoir.

Le Vénérable quitta alors l'évêché de Tréguier pour rentrer dans celui de Quimper, où il évangélisa Glomel, puis Elliant et ses trèves, savoir : Locmaria-an-hent, Saint-Yvi et Rosporden.

Les circonstances particulières qui ont marqué ces missions ont échappé à nos recherches. Il faut en dire autant de la mission de Plémy au diocèse de Saint-Brieuc, de celle de l'île de Bréhat au diocèse de Dol, où le nom du P. Maunoir était en si grande vénération depuis 1642 [4].

Pendant ce temps-là, M. de Trémaria utilisait encore pour le salut des âmes les instants de liberté que lui laissaient ses souffrances. Il préparait de loin, avec le nouvel évêque de Léon, Mgr Le Neboux de la Brousse [5], la grande mission de Saint-Pol. Ce n'était pas assez pour lui de procurer tout ce qui était nécessaire à l'entretien de trente missionnaires, il s'offrit lui-

1. *Vie de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. xi, p. 61-62. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 351.

2. Litteræ annuæ Prov. Franc. S. J., ad ann. 1673. Archives de Rome.

3. *Guingamp*, études pour servir à l'histoire du tiers-état en Bretagne, par M. Sigismond Ropartz, t. I (2e édit.), ch. ii, p. 12. Saint-Brieuc, Prud'homme, 1859.

4. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 350-351 et 516.

5. Mgr Pierre Le Neboux de la Brousse (que les historiens modernes appellent de la Brosse) était chanoine de Saint-Guillaume et de la cathédrale de Saint-Brieuc. Nommé évêque de Léon après l'abbé de Montigny, qui mourut à Vitré avant de pouvoir occuper son siège (Voir les lettres de Mme de Sévigné), Pierre de la Brousse fut en 1672 sacré dans la cathé-

même à partager leurs travaux. Le P. Maunoir l'ayant en effet, dans une visite à Kerduel, trouvé moins souffrant, bien qu'il fût irrémédiablement condamné par les médecins, l'emmena avec lui à Saint-Pol. La mission commença au milieu du mois d'octobre 1673, et Mgr de Léon en fit l'ouverture par un discours fort touchant, qui lui concilia aussitôt le cœur de son peuple. « Il faudrait, écrit le Vénérable, un volume entier pour redire les admirables conversions des pécheurs les plus endurcis, et pour rappeler tous les bienfaits de cette mission. Elle dura un mois, et d'excellentes âmes en grand nombre, sous la conduite de M. de Trémaria, s'y adonnèrent avec ardeur à la pratique de l'oraison. A la communion générale des trépassés, plus de dix mille personnes se présentèrent à la sainte Table pour y gagner en faveur de leurs morts l'indulgence plénière. Ce fut dans toute la ville une transformation complète [1]. »

« Mgr de Léon, ajoute encore le Père, parut ravi du zèle déployé par nos missionnaires, et n'en déploya pas moins qu'eux. Ce Prélat est la délicatesse et la charité mêmes. D'une régularité parfaite, il se montre apôtre pour les fidèles comme pour le clergé de son diocèse. Il a fort à cœur le service de ses paroisses ; mais aussi il ne veut à leur tête que des Recteurs capables, vigilants et exemplaires. »

C'est dans cette mission de Saint-Pol que M. de Trémaria acheva de consumer ses forces. A la fin des exercices, il tomba dans une si grande faiblesse, qu'il fallut l'emporter à Kerduel. Le P. Maunoir l'y suivit. Mais voyant que la maladie traînerait en longueur, il demanda à M. de Trémaria de lui permettre de continuer la guerre qu'il faisait aux ennemis de Dieu. Il promettait au reste de ne pas trop s'écarter et de se tenir prêt à répondre au premier appel [2].

Nos recherches se réduisent à ces quelques données sur les

drale de Saint-Brieuc par Denis de la Barde, assisté de Mgr Grangier, évêque de Tréguier, et de Mgr de Vautorte, évêque de Vannes. Il mourut le 18 septembre 1701. (Cf. registre capitulaire de l'évêché de Léon, 295 et 514. Archiv. départementales du Finistère.)

1. *Vie de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. XIII, p. 71-72. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 352.

2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 352-353. — Litteræ annuæ Prov. Franc. S. J., ad ann. 1673. Archives de Rome.

travaux de l'année 1673. Les documents de l'époque ont disparu ; et cependant, dans une lettre du 24 janvier de cette même année, le P. Général Jean Paul Oliva, écrivant au P. Pierre Le Fort, Recteur du collège de Quimper, constate que la moisson devient en Bretagne plus abondante de jour en jour, et qu'il va agir auprès du P. Pinette, Provincial de France, pour procurer à l'œuvre des missions et à la maison de Retraite de nouveaux auxiliaires aussi habiles que dévoués. Il n'est pas moins explicite le 24 janvier 1674. Au récit des triomphes apostoliques des PP. Maunoir et Vincent Martin, il ne peut contenir l'allégresse de son âme : « Quand mes regards vous contemplent, dit-il, il me semble que je vois revivre en vous nos anciens Pères du premier siècle de la Compagnie. Vous en avez toute la flamme, et comme eux, il me semble que vous êtes prêts à embraser le monde entier de vos saintes ardeurs. Que Notre-Seigneur, dont vous êtes les intrépides champions, vous donne toujours force et persévérance [1] ! »

Fidèle à sa parole, le P. Maunoir employa les premiers mois de 1674 à évangéliser, dans l'évêché de Tréguier, Saint-Matthieu de Morlaix, et dans l'évêché de Quimper, la ville de Carhaix. Alors, plus rassuré sans doute sur la situation de M. de Trémaria, il poursuivit ses courses apostoliques jusqu'à Landévennec et Telgruc. Nul autre souvenir de ces missions qu'un mot du P. Boschet, qui les caractérise en disant qu'elles ont produit de grands fruits [2].

Mais du fond de sa solitude, M. de Trémaria ne restait pas inactif; et malgré ses douleurs continuelles, il entretenait avec Mgr de la Brousse une longue correspondance au sujet des

1. Epistola A. R. P. G. Joan. Pauli Olivæ Patri Le Fort, Rectori, 24 jan. 1673 : « Est sane quod, hortante Christo salvatore, pluribus votis obsecrem, ut vobis operarios tam necessarios destinet ad uberem illam messem, quam tanta copia colligitis, semper uberiorem in dies in domo Exercitiorum et in missionibus ; faciamque sedulo, ut P. Provincialis intelligat quantum mihi sit curæ vestra domus, et gnavos et industrios adjutores ipse prospiciat. » — Et le 24 janvier 1674, il écrit encore au même P. Le Fort : « Exultans non aliter ego vos intueor, quam primarios nostros Patres in primigenæ Societatis fervore universum mundum inflammantes. Det vobis Christus Dominus, cui adlaboratis, vires et constantem in his laboribus perseverantiam. » (Ex archiv. Rom.)

2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 359.

missions qu'il se proposait de faire donner dans son évêché de Léon. Il était question surtout de celles de Saint-Thégonnec et de Landerneau. Aux difficultés de temps opposées par l'Evêque, M. de Trémaria répondit : « Monseigneur..... J'ai reçu votre dernière du 10 courant, par laquelle vous marquez juger à propos que l'on diffère notre mission de Landerneau jusqu'à l'hiver prochain. C'est aussi bien mon avis, de mesme pour Saint-Egonnec. Il semble que, comme tout votre diocèse sera pour tout l'été en marche ou en alarmes, il vault mieux différer cette mission, aussi bien que celle de Landerneau, à un autre temps plus favorable pour la conversion des âmes [1]. »

C'était le moment en effet où la Bretagne, menacée, croyait-on, d'une descente des Hollandais sur les côtes de Brest, était sillonnée dans tous les sens par les troupes royales. Elle était livrée à des alertes perpétuelles et se trouvait réduite à une extrême misère, qui dans certains cantons alla presque jusqu'à la famine. Une grande prudence était donc d'autant plus nécessaire que déjà pour d'autres motifs des idées de soulèvement hantaient tous les esprits. Pour avoir été longtemps refoulées, elles n'éclateront bientôt qu'avec plus de violence [2].

Sur ces entrefaites, le P. Maunoir fut rappelé à Kerduel. M. de Trémaria voyait la mort arriver à grands pas ; mais tranquille au milieu de ses souffrances, il ne faisait entendre aucune plainte et ne voulait pas qu'on le plaignît. Il demanda d'abord au Vénérable des nouvelles de ses missions, de celle de Carhaix surtout. Le Père n'y était sans doute resté que trop peu de temps, ou n'avait emmené avec lui qu'un nombre insuffisant de missionnaires. Le saint vieillard jugea que la ville de Carhaix avait besoin d'un plus grand secours, et pria le Vénérable d'y retourner au plus tôt. Ce qui regardait la future mission de Landerneau fut aussi réglé entre eux, et il pourvut par avance à toutes les dépenses. Une chose lui tenait

1. Lettres de M. de Trémaria à Mgr l'ill. évêque et comte de Léon, l'une du 25 avril 1674, l'autre sans date. Archives départementales du Finistère. Communiquées par l'abbé Peyron, chanoine, archiviste de l'évêché de Quimper.

2. *Guingamp*, par S. Ropartz, t. II, ch. VII, l'insurrection de 1675. Saint-Brieuc, Prud'homme, 1859.

encore au cœur : il souhaitait pour Pleumeur-Bodou une mission immédiate. « Si je n'ai pas, disait-il, la consolation de mourir en travaillant au salut des âmes, que j'aie du moins celle d'y faire travailler les autres, et pendant les derniers jours de ma vie, et même après ma mort. » Les missions avaient été l'âme de sa vie : il ne voyait pas de moyen plus efficace de glorifier Dieu et de sanctifier le prochain. Aussi s'étonnait-il qu'un prêtre tant soit peu zélé ne se fît pas missionnaire, et qu'un chrétien comblé des dons de la fortune ne devînt pas fondateur de missions [1].

Le P. Maunoir exauça tous ses vœux. La mission de Pleumeur-Bodou s'ouvrit le 22 mai 1674, jour de la Sainte-Trinité. Depuis lors, le saint malade pressentant que sa vie n'irait pas au delà de la mission, ne songea plus qu'à se préparer au dernier passage. Il ferma l'entrée de sa chambre à tous les séculiers, en disant qu'il se croyait mort au monde, et ne voulut plus avoir d'entretien qu'avec le Vénérable et les missionnaires. « Parlez-moi de Dieu, répétait-il, et de son œuvre ! » c'est-à-dire de la mission. Comme le siège du mal était à la poitrine, sa tête demeurait libre, et le temps s'écoulait pour lui en colloques intimes avec Jésus crucifié. Il en baisait souvent l'image et la tenait constamment ou entre ses mains ou sur son cœur. Tout mourant qu'il était, il ne cessa de dire la messe que deux jours avant de recevoir les derniers sacrements. Il fit sa confession générale au P. Maunoir le 9 juin, et le lendemain reçut la visite de Mgr l'Evêque de Tréguier. Après lui avoir demandé sa bénédiction, il le pria de continuer sa bienveillance aux missions et aux missionnaires. Mgr Grangier le lui promit et ne se lassait pas, en le quittant, d'exprimer la douleur que lui causait la perte d'un si vaillant ouvrier [2].

M. de Trémaria réclama lui-même le saint Viatique, qu'il reçut des mains du P. Maunoir. Revêtu de la soutane et du surplis, il était à genoux entouré de tous les missionnaires, du Recteur de Pleumeur, et de sa famille, touchant jusqu'aux

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 353-354.

2. *Vie de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. XIII, p. 72-74. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 354.

larmes les uns et les autres par la vivacité de sa foi et de son humilité. Avant de recevoir l'Extrême-Onction, il prit en main le cierge bénit, fit amende honorable à la justice divine et demanda pardon aux assistants du scandale qu'il croyait leur avoir donné. En renouvelant sa profession de foi, il déclara que pour en défendre chaque article, il eût volontiers répandu jusqu'à la dernière goutte de son sang. Enfin, quand il eut remercié Dieu de l'avoir retiré du siècle, de l'avoir appelé au sacerdoce et aux missions, le P. Maunoir lui administra l'Extrême-Onction et il répondit lui-même à toutes les prières [1].

Onze jours entiers s'écoulèrent encore avant sa mort. Il les passa dans une paix qui semblait le prélude des joies du paradis. Tantôt on lui lisait une page de la Passion de Notre-Seigneur; tantôt on récitait à ses côtés les psaumes de la pénitence. Le P. Maunoir lui chantait de temps en temps quelques cantiques bretons sur les cinq plaies ou la croix du Sauveur. Le saint mourant en témoignait une joie profonde et désirait qu'il les lui chantât souvent. Lui citait-on des versets de la sainte Ecriture, comme ceux-ci : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi. Desiderium habens dissolvi et esse cum Christo*, il était comme hors de lui et faisait effort pour se lever et s'élancer vers son Dieu.

Au comble de la joie de voir les missions si prospères et les missionnaires si zélés, il demanda à M. de Kerisac de garder aux unes et aux autres l'intérêt qu'il leur avait toujours porté. Il exprima aussi à M^me^ de Kerisac le désir qu'il avait d'être enterré dans la chapelle de l'hôpital de Lannion, devant l'autel de Jésus crucifié. Sa fille et son gendre, les yeux pleins de larmes, sollicitèrent de lui une dernière bénédiction : « Que Jésus crucifié, leur répondit-il, vous accorde la sienne ! »

Enfin, le 23 juin, après avoir communié le matin et passé la journée entière en union avec Dieu, assisté jusqu'à la fin par le P. Maunoir, M. de Trémaria expira sur les onze heures du soir, la veille de la Saint-Jean-Baptiste. Il y avait dix-huit ans, jour pour jour, qu'il avait commencé ses missions; et il mourait le jour même où s'achevait la mission de Pleumeur-Bodou, qu'il avait tant désirée [1]. Ses funérailles eurent lieu au milieu d'un concours immense de peuple. Le Vénérable y prononça l'oraison funèbre. « La perte d'un si saint missionnaire, s'était-il écrié, est une perte irréparable, oui irréparable, à moins que Dieu ne nous vienne en aide pour combler ce vide immense, et j'ai confiance en lui. Il m'a donné M. de Trémaria pour remplacer le P. Bernard qui nous fut si utile au début de notre carrière; et il nous donnera encore, je l'espère, un prêtre selon son cœur pour continuer l'œuvre de ce zélé missionnaire. Qui sera-ce ? Je n'en sais rien. Pourquoi ne le trouverions-nous pas, comme M. de Trémaria, tout auprès de nous ? » On verra bientôt comment se réalisèrent ces paroles prophétiques.

1. *Vie de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. XIII, p. 74-75. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 354-355.

Le cœur de M. de Trémaria fut réservé à l'église de Pleumeur-Bodou et son corps, porté à Lannion, où le 28 juin on l'inhuma dans la chapelle de l'hôpital Sainte-Anne, devant l'autel de Jésus crucifié.

Cette mort de M. de Trémaria, si consolante qu'elle eût été, jeta dans le deuil la Bretagne tout entière. La noblesse et le clergé le regrettèrent comme l'une de leurs gloires les plus pures; le peuple et les pauvres pleuraient en lui un père, les missionnaires un exemple et un appui, les âmes religieuses un habile directeur. Il n'y eut pas une seule classe de la société qui ne se trouvât atteinte par la perte d'un tel homme. Mort à lui-même, il ne vivait en effet que pour les autres et semait les bienfaits à pleines mains. La sainteté de sa vie avait répondu à la sainteté de sa mort. Car, depuis la première heure de sa conversion jusqu'à son dernier soupir, il n'avait cessé de marcher sur les traces de Jésus crucifié. Comme il avait contracté sa dernière maladie par un excès de zèle, nul doute qu'il ne soit mort au service de son divin Maître et pour le salut des âmes [2].

Le cœur tout rempli de ces grands souvenirs, le P. Maunoir reprit le cours de ses missions. C'est ainsi que nous le voyons

1. *Vie de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. XIII, p. 75-77. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 355-356.

2. *Vie de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. XIII, p. 77 seqq. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 356-357.

dans l'évêché de Tréguier, à Plouaret, et dans celui de Dol, à Locquenolé, la seule de ses enclaves qui appartînt au pays de Léon [1]. Mais la grande mission de l'année fut celle de Carhaix, en septembre 1674. Elle dura un mois. Le Vénérable l'avait promise à M. de Trémaria mourant. Il tint parole. Vingt-cinq missionnaires l'avaient accompagné dans cette ville ; parmi eux on distinguait au premier rang M. Falchier, bachelier de Sorbonne et Recteur de Cléden-Poher. S'il fit là ses premières armes sous la direction du P. Maunoir, il y déploya aussi tant d'habileté et de dévouement, qu'il fut bientôt à même de donner des leçons aux autres. Les efforts des missionnaires ne demeurèrent pas stériles. Magistrats, bourgeois, artisans, laboureurs et autres gens de la campagne vinrent en foule aux instructions. La plupart firent des confessions générales avec des sentiments admirables de repentir et de ferveur. M. de Trémaria, qui de son vivant avait montré tant de zèle pour le salut de la ville de Carhaix, voulut, ce semble, y contribuer encore après sa mort. Il apparut huit fois pendant le cours de la mission et en divers lieux, à de misérables pécheurs qu'il pressait de se convertir. Il était revêtu du surplis et de l'étole ; son visage plein de douceur et de majesté disait, à n'en pas douter, que Dieu l'avait déjà couronné de sa gloire.

Le culte de la sainte Vierge fut remis en honneur dans toute la ville de Carhaix ; et pour soutenir la dévotion des fidèles, le Vénérable érigea, sous le vocable de la Mère de Dieu, une congrégation d'hommes qui a produit jusqu'à la Révolution française les fruits de piété les plus merveilleux. Les prêtres de Carhaix et des paroisses voisines sollicitèrent à leur tour une part du dévouement du Vénérable. Aussi les réunit-il deux fois par semaine, au nombre de soixante, dans une conférence où il leur rappelait les devoirs de leur saint état [2].

Après cette année écoulée, le P. Général pouvait encore écrire aux PP. Le Fort et Gayet, l'un Recteur du collège de Quimper, l'autre son Ministre : « O l'abondante moisson ! les

1. V. au chapitre xi de cette Histoire, tom. I.

2. *La Vie du P. Julien Maunoir,* par le P. Boschet, p. 357. — *Vie manuscrite de M. de Trémaria,* par le P. Maunoir, ch. xiii, p. 85-86.

admirables moissonneurs ! Que de gerbes de blé amassées dans le grenier du bon Dieu ! Vraiment les anges du paradis, que dis-je ? tous les habitants du ciel tressaillent chaque année d'une nouvelle allégresse, quand vous leur présentez ces myriades d'âmes pénitentes ! Continuez vaillamment ces rudes et laborieuses missions ! Donnez, donnez toujours dans votre maison de Retraite les exercices spirituels ; ne cessez pas de faire tomber sous la faulx du moissonneur d'aussi riches moissons [1] ! »

Ce n'était là qu'une partie des souhaits de M. de Trémaria ; les autres ne tarderont pas à s'accomplir.

1. Epist. A. R. P. Generalis J. P. Olivæ ad PP. Le Fort et Michael. Le Gayet, 15 januar. 1675 : « Ampla seges, eximii messores, plurima in horreum congregata grana ! Angelos, totumque cœlum singulis annis novo gaudio perfunditis, cum illis pœnitentium myriades exhibetis. Pergite in arduis illis missionibus ; pergite in tradendis exercitiis spiritualibus ; pergite segetem uberem metere. » (Ex archiv. Rom.)

CHAPITRE XXX

LES TROUBLES DE 1675 EN BRETAGNE ET LES MISSIONS MILITAIRES

1675-1676

Les vœux de M. de Trémaria s'accomplissent. — Grande mission de Landerneau. — Celles de Cléder et de Châteaulin. — Le pardon de Saint-Michel à Douarnenez. — Apparition de la sainte Vierge et de M. le Nobletz dans la chapelle de Notre-Dame de Comfort. — Les Edits royaux de Louis XIV et les nouveaux impôts. — Réclamations des Parlements et des Provinces. — Le Roi exempte la Bretagne d'une quinzaine de droits onéreux, en particulier de l'impôt du papier timbré. — Concessions momentanées de Colbert et de Louvois. — Charges financières de la France. — Colbert, en 1674, rétablit l'impôt sur le timbre et y ajoute ceux du tabac et de la marque de la vaisselle d'étain. — Il en presse l'exécution au début de 1675. — Révolte de Bordeaux. — La rébellion fait le tour de la France. — Opposition violente en Bretagne. — Révoltes de Rennes. — La Basse-Bretagne en pleine insurrection. — La bande des *Bonnets rouges* et celle des *Bonnets bleus*. Troubles de la Haute-Cornouailles. — Ce qu'en pensaient les Recteurs de Plestin et de Daoulas en 1675. — Plouguernével et son ancien Recteur M. Picot. — Mission de Plouguernével. — Opposition des habitants. — Menaces de révolte. — Premiers apaisements. — Ferveur de la mission. — Le duc de Chaulnes encourage le P. Maunoir. — Les paroisses voisines prêtes à céder à la révolte. — Industrie apostolique du Vénérable. — La procession de mission à Plouguernével. — La communion générale des trépassés. — Triomphe du P. Maunoir. — Ses pèlerinages à Sainte-Anne d'Auray et au tombeau de saint Vincent Ferrier à Vannes. — Sa visite au duc de Chaulnes à Port-Louis. — Les missions militaires. — Jugement du P. Maunoir sur le duc de Chaulnes. — Le Vénérable reprend ses missions. — Missions de Pontivy et de Plozévet. — La famille de Kerorentin. — Progrès de l'oraison mentale dans les paroisses. — Missions de 1676 dans les évêchés de Cornouailles, de Léon et de Vannes. — M. de Coëtaven et le P. Maunoir à Auray. — Mission de Pleyben. — Nouvelles vocations aux missions de la Basse-Bretagne. — Une lettre du P. Général des Jésuites et le P. Le Rouge. — Le marquis de Pontcallec entre dans les Ordres et devient missionnaire.

Restait en effet à évangéliser la ville de Landerneau, redevenue la ville du plaisir et de la licence. En vain essayait-on depuis quarante ans d'opposer des digues au torrent. Le flot

montait toujours et menaçait de tout engloutir. Une sorte de prescription couvrait les abus les plus criants, et la publicité des désordres paraissait les mettre à l'abri d'une répression quelconque. M. de Trémaria s'en était bien rendu compte, et quand il exigeait avant de mourir la mission de Landerneau, il est évident que Dieu lui-même l'avait comme inspiré; car il y allait non seulement du salut de la ville, mais encore du salut des contrées environnantes. L'heure de la résurrection sonnait enfin. On était alors aux approches du carême de 1675 [1].

Dès que le P. Maunoir fut arrivé avec ses missionnaires, la grâce divine souffla sur les âmes. Les premiers exercices de la mission éveillèrent un esprit de repentir et de pénitence qui devint aussitôt universel. Sur ces entrefaites accourut à Landerneau, venant des campagnes voisines, toute une jeunesse affolée de plaisir. Elle n'avait d'autre but que d'y passer en profanes divertissements les jours du carnaval. Aussi, grande fut sa surprise quand elle s'aperçut qu'il n'était question ni de danses ni de fêtes mondaines. Personne dans la ville ne consentit à lui ouvrir ses portes. Force lui fut donc de quitter Landerneau, et pour échapper aux railleries de la foule, elle opéra sa fuite pendant que tout le monde assistait aux exercices de la mission.

« L'oraison mentale, écrit le P. Maunoir, fit encore là de grands fruits. On lui dut, avec l'affermissement d'une sincère pénitence, un grand nombre de véritables conversions. Les désordres publics jusqu'ici triomphants cessèrent enfin. Au règne du plaisir et de la mollesse succéda une nouvelle ère de piété et de vertu, dont les parfums embaumèrent toute la ville. La méditation des souffrances de Notre-Seigneur engendra des âmes d'élite, dont les saints exemples exercèrent sur les autres la plus heureuse influence [2].

La paroisse de Cléder, qui reçut en juin 1675 [3] le bienfait de la mission, était une paroisse privilégiée entre toutes. La

1. *Vie manuscrite de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. XIII, p. 85.
2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 358-359.
3. *Vie de Marie-Amice Picard*, par le P. Maunoir, liv. IV, ch. XVI, p. 258.

vigilance et le zèle de son pasteur n'avaient permis à aucun abus de s'y glisser ou de s'y maintenir. Le P. Maunoir n'eut qu'à encourager dans sa ferveur cette religieuse population. Le cœur surabondamment consolé des merveilles qu'il avait eues sous les yeux, il quitta le Léon et rentra en Cornouailles [1].

Nous voyons bien [2] que Châteaulin eut aussi sa mission en 1675 ; mais les circonstances qui en fixeraient le souvenir dans l'histoire, se dérobent à nos recherches.

Quant à la mission de Douarnenez, qui revenait tous les ans avec le mois de mai et le pardon de Saint-Michel [3], elle fut sans doute ce qu'elle était les années précédentes.

Mais un fait qui se rattache au séjour du P. Maunoir dans ces parages, est bien digne de nous arrêter un instant. Le récit est de M. de la Bagotays, gentilhomme de mérite, longtemps homme de guerre et partant peu crédule. Il se plaisait à le répéter souvent de vive voix, et l'écrit qui renfermait sa déposition était entre les mains du P. Guillaume Le Roux, l'un des historiens du Vénérable [4]. Un jour donc de l'année 1675, raconte M. de la Bagotays, le P. Maunoir et M. Galerne, Recteur de Mür-de-Bretagne et Promoteur de Cornouailles, chevauchaient ensemble sur le chemin de Pont-Croix. Ils se trouvaient déjà dans la paroisse de Meilars, près de la chapelle de Notre-Dame de Comfort. Tout à coup apparut devant eux Dom Michel le Nobletz. Il portait le surplis. Les deux cavaliers descendirent de cheval et se mirent à genoux sur le seuil de la chapelle. Elle était bien fermée à clef, mais elle s'ouvrit incontinent. Une brillante lumière inonda soudain toute l'enceinte. Dans les hauteurs du sanctuaire, la Vierge Marie éclatante de beauté paraissait assise sur un trône. Des anges du ciel se tenaient à ses côtés. M. le Nobletz était à ses genoux. Il lui présenta le P. Maunoir, qui s'était avancé jusqu'à l'autel. La Reine des cieux abaissant sur le Vénérable un regard plein de

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 359.
2. Ibid., p. 516.
3. Ibid.
4. *Recueil des vertus et des miracles du P. Julien Maunoir*, p. 97, édit. de Saint-Brieuc, 1848 ; p. 149, édit. de 1716.

bonté, le bénit avec tendresse, et tout aussitôt la vision disparut. Quand il eut donné libre cours à sa reconnaissance, le P. Maunoir rejoignit son compagnon de voyage demeuré à la porte de la chapelle. Le Recteur de Mür, ajoute le P. Le Roux, nous a laissé le témoignage authentique d'une si glorieuse faveur [1].

Dieu préparait ainsi son serviteur aux épreuves douloureuses par lesquelles il devait passer en cette année 1675.

Les nécessités de la guerre étrangère venaient de contraindre la France à des dépenses énormes. Pour les couvrir, Colbert se résolut à demander à Louis XIV des Édits royaux en vertu desquels se trouvait créée toute une série d'impôts successifs.

En vain les Parlements et les Provinces réclamèrent contre ces mesures. Colbert ordonna partout l'exécution immédiate des édits et la répression énergique de toute tentative d'opposition. Au président du Parlement de Bretagne qui l'avertissait que l'impôt du timbre était particulièrement odieux aux Bretons, il répondait que si jamais sédition venait à éclater parmi eux, il n'y en aurait pas de plus fortement réprimée. Cependant les Etats tenus à Vitré en décembre 1673 ayant doublé le don gratuit, le roi avait consenti à exempter la Bretagne d'une quinzaine de droits onéreux, parmi lesquels se trouvait, non pas l'impôt du tabac ni celui de la marque de l'étain qui n'étaient pas encore créés, mais celui du papier timbré [2].

L'agitation de plusieurs provinces et les complots ourdis avec l'étranger inquiétaient Colbert et Louvois, qui n'avaient plus assez de troupes disponibles pour contenir les révoltés par la force. Ils firent quelques concessions ; mais le succès ne répondit pas aux espérances et la situation intérieure et extérieure de la France restait toujours grave. Louis XIV, sans rien diminuer de ses royales magnificences, avait en 1675 à entretenir cinq armées : en Flandre avec Condé, sur la Moselle avec

1. *Recueil des vertus et des miracles du R. P. Julien Maunoir*, par le P. Guill. Le Roux, p. 97-98, édit. de 1848 ; p. 149-150, édit. de 1716. — Cf. *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. VI, p. 493.
2. Registre des Etats de Vitré, 20 décembre 1673.

Créqui, sur le Rhin avec Turenne, en Sicile avec Vivonne et sa flotte, en Roussillon et en Catalogne avec Schomberg. Les ressources financières étaient insuffisantes. Passant outre aux troubles populaires, Colbert, pressé de toutes parts, revint sur l'exemption de l'impôt du papier timbré, y ajouta ceux du tabac et de la marque de la vaisselle d'étain et en urgea l'exécution au commencement de 1675. La colère publique fit explosion.

Au mois de mars, la révolte éclata à Bordeaux, excitée et entretenue secrètement par les notaires, les huissiers et les procureurs du Parlement directement atteints par l'édit du papier timbré. Elle commit de grands excès et triompha pour un temps, les séditieux ayant obtenu la suppression des édits et l'amnistie royale.

La rébellion fit alors le tour de la France ; les provinces les plus agitées furent la Guyenne, le Béarn, le Périgord, la Gascogne, la Franche-Comté, le Nivernais, le Limousin, le Poitou, le Maine et la Bretagne. Dans cette dernière province, l'opposition fut d'autant plus violente, qu'un bruit s'était répandu et persistait, malgré les protestations du gouverneur et un arrêt du Parlement, que le roi avait le projet d'ajouter à ses Édits et d'introduire bientôt la gabelle, ou impôt sur le sel, et des taxes sur le blé.

Rennes donna à son tour, le 16 avril 1675, le signal de la révolte. La première sédition fut bientôt suivie d'une deuxième (juin 1675), puis d'une troisième (17 juillet 1675). Pendant ce temps-là, des troubles avaient éclaté à Montfort, à Dinan, à Lamballe, à Vannes et surtout à Nantes.

Dans les premiers jours du mois de juin, la Basse-Bretagne elle-même était en pleine insurrection. Des bandes de paysans s'étaient formées, pourchassant les agents du fisc, courant les campagnes, pillant et incendiant les châteaux, menaçant les villes et se livrant à des violences que les Lettres royales d'amnistie du 5 février 1676 résumeront en ces termes : « Ces séditions n'ont pas été seulement longues et opiniâtres et suivies de grand nombre d'attroupements, ports d'armes, vols et incendies de maisons, bris de prisons royales, mais du pillage même de plusieurs bureaux établis pour la recette et perception de nos droits, meurtres et assassinats des

receveurs d'iceux, ainsi que de plusieurs autres personnes, ecclésiastiques et gentilshommes, et d'un très grand nombre d'autres violences et voies de fait les plus cruelles et les plus dignes d'être punies par un châtiment exemplaire[1]. »

Dans l'exaltation de la révolte, les paysans allèrent bien au-delà du refus des impôts. Ils rêvaient un véritable communisme, et le Recteur de Plestin, parlant de la bande des *Bonnets rouges* qui infestait le pays de Tréguier, écrira bientôt sur le registre des actes de baptême, de mariage et de décès de sa paroisse, à la date de janvier 1676 : « Les paysans croyaient tout permis, tous les biens communs, et ils n'épargnaient pas même les ministres de l'Eglise, voulant égorger les uns et chasser les autres de leurs paroisses. O temps ! ô mœurs ! Dieu et le roi remédieront à ces maux[2]. »

Dans la Basse-Cornouailles, la bande des *Bonnets bleus* s'intitulant « les nobles habitants des quatorze paroisses unies du pays Armorique situé depuis Douarnenez jusqu'à Concarneau », avait admis et prétendait imposer par la force un règlement en 14 articles qui contenait une véritable révolution sociale, politique et religieuse[3]. Ce règlement est connu sous le nom de *Code paysan*. Ces fanatiques se livrèrent aux plus odieux excès contre la vie et la propriété des gentilshommes.

Enfin, la Haute-Cornouailles n'était pas moins troublée ; plusieurs bandes y tenaient la campagne. Le marquis de la Coste, lieutenant général du roi, fut blessé grièvement le 9 juin à Châteaulin subitement envahi par deux mille paysans[4].

1. *Amnistie et abolition accordée aux séditieux de la province de Bretagne.* Rennes, Vatar, s. d., in-4°. Recueil Thoisy, *Matières historiques*, t. XIII, f° 263. Division : Polygraphie in-f°. (*Biblioth. nation.* 4 K², 52¹.)

2. « Exorta est hoc anno 1675 in tota fere Britannia Armorica et alibi multis in locis seditio, ob quam Parlamentum desiit esse Rhedonis, translatumque Venetis jussu regis ; transmissi in hanc provinciam milites, duce et gubernante Carolo d'Ailly duce de Chaulnes totiusque Britanniæ gubernatore. Rustici rebantur omnia licita, communia bona, nec ab Ecclesiæ ministris abstinebant ; partim volebant jugulare, partim expellere a suis parochiis. O tempora ! o mores ! Quibus malis obviam Deus ibit et rex..... Jacobus Boessy, Rector anno 1676. »

3. Vid. *Révolte du papier timbré*, p. 93. Saint-Brieuc, 1884.

4. « Il est à remarquer que le 9 juin 1675, jour de la feste de la très sainte Trinité, il y eut une révolte à Châteaulin, où le marquis de la Coste

Ailleurs, en Saint-Hernin, le château de Kergoët fut pillé par des révoltés accourus d'une vingtaine de paroisses, depuis Scaër jusqu'au Huelgoët [1].

Telle était « la guerre affreuse allumée par l'enfer » dont parle le P. Boschet. « Elle enveloppait, dit-il, le sacré et le profane, le clergé, la noblesse et la justice. Elle allait à perdre généralement tous ceux qui ne s'étaient pas livrés aveuglément au démon de la discorde [2]. »

De son côté, M. Kervella, Recteur de Daoulas en 1675, après avoir rappelé la révolte de Châteaulin, ajoute ces paroles : «... Quelques particuliers et gens de néantz ont faict soulever la populace contre tous les officiers et receveurs de Sa Majesté, contre la Noblesse, la Justice et contre l'Esglise mesme dont ils étoient les membres. Dieu veuille nous maintenir dans la foy que nous avons solennellement confessée, et que ces insensés, pour ne pas les appeler encore du titre qu'ils méritent, taschent de toutes leurs forces de détruire, pour suivre leur brutalité et vivre comme des bestes [3]. »

Le Vénérable était alors à Plouguernével, paroisse considérable de la Haute-Cornouailles, voisine du pays de Carhaix, où la révolte régnait sans contrainte. Il y avait été appelé par l'ancien Recteur, M. Maurice Picot de Coëthual, depuis longtemps son ami dévoué. C'était un prêtre plein de zèle et de piété, d'une famille riche et noble. Il s'était fait pauvre volontaire pour fonder un double séminaire : l'un à Quimper, destiné aux aspirants au sacerdoce, l'autre à Plouguernével, où

fut blessé pour avoir seulement voulu faire publier quelques édits, comme il estoit lieutenant du roy en ces quatre éveschés de Basse-Bretagne, ce qui a causé un grand désordre en ce canton..... » (Daoulas, registres paroissiaux, note du Recteur M. Kervella, en 1675. — Rapport du conseil général du département du Finistère, 1886, 2e partie, p. 156.)

1. Enquête sur le pillage et l'incendie du château de Kergoët, publiée par M. Tempier, archiviste des Côtes-du-Nord. — Vid. *Mémoires de la Société archéologique des Côtes-du-Nord*, 1885-1886. — Vid. le ms. de M. Nicolas Leodon de Keromen, dernier vicaire perpétuel de Gourin, f° 70 : *la révolte du papier timbré en Bretagne*. (Archives du presbytère de Gourin.)

2. *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 360.

3. Registres paroissiaux de Daoulas, notes du Recteur M. Kervella, en 1675. — Rapport du conseil général du département du Finistère, 1886, 2e partie, p. 156.

l'on formerait avant tout des prêtres missionnaires. Afin d'atteindre plus sûrement son but, il s'était même, le 2 septembre 1670, démis de sa cure, qui valait deux mille livres de rente. Après bien des difficultés, le Parlement de Bretagne enregistra les lettres patentes du roi, le 14 août 1673. Il s'agissait aujourd'hui d'inaugurer à Plouguernével l'établissement des missionnaires et selon le conseil de Mgr de Coëtlogon, évêque de Cornouailles, de l'affermir tout d'abord par une grande mission [1]. Le P. Maunoir avait hâte de la donner. Tout autre missionnaire que lui aurait reculé sans doute, tant les circonstances semblaient défavorables. En effet, l'esprit de sédition faisait sentir son influence à Plouguernével. Les habitants, irrités par les édits et alarmés par les faux bruits de taxes nouvelles, étaient d'autant moins disposés à entendre la parole de Dieu, qu'on leur représentait le clergé comme complice des agents du fisc royal ; et d'autre part, les paysans des bandes révoltées, supposant que M. Picot possédait de grands trésors, ne cachaient ni leurs convoitises ni leur projet de pillage [2]. Qu'allait faire le Vénérable ? Plein de confiance en Dieu, il marcha en avant et se rendit à Plouguernével avec les cinq missionnaires envoyés par Mgr de Coëtlogon. La première impression des habitants fut malheureuse. Comme ils prenaient toute chose pour la gabelle, dit le P. Boschet qui nous sert de guide, ne s'imaginèrent-ils pas qu'en raison même du nombre des prêtres, on allait exiger désormais de nouveaux droits sur les mariages, les baptêmes et les sépultures. Cette prétendue gabelle — nom qu'ils donnaient à tous les impôts — redoubla leurs défiances, et c'est en armes qu'ils se rendirent à l'église. Ils étaient résolus ni plus ni moins à en chasser les missionnaires et à s'opposer à la mission.

En effet, pendant que les prêtres se disposaient à chanter la grand'messe, le tumulte éclata dans l'église. Aucun de ceux

1. *Plouguernével*, origine de son petit séminaire : *Histoire des séminaires de Cornouailles*, publiée d'après trois manuscrits, par M. J. Gaultier du Mottay. Saint-Brieuc, 1871.

2. *Notice sur M. Picot*, par Mlle de la Fruglaye, p. 216-217 du *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, par le P. Le Roux. Saint-Brieuc, 1848. — *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 359.

qui devaient officier n'osait sortir de la sacristie. M. Picot, ayant enfin à grand'peine obtenu le silence, déclara à toute la paroisse que les prêtres envoyés par Mgr de Quimper, sans prétendre à aucun droit nouveau, s'en tiendraient aux tarifs accoutumés. Un notaire se présenta aussitôt, rédigea la formule d'engagement et les cinq missionnaires la signèrent à l'instant même. Alors, le tumulte ayant cessé, on commença la grand'-messe, qui s'acheva assez tranquillement.

Dans l'après-midi, le P. Maunoir était dans l'église, occupé à exercer les enfants au chant des cantiques. Quelques curieux y pénétrèrent à leur tour. Ces saintes mélodies les ravirent, et comme la déclaration du matin avait déjà calmé les esprits, le chant du soir les adoucit encore davantage. Aussi dès lors personne ne s'opposa plus à la mission, et le Vénérable put l'ouvrir le jour même [1].

Les exercices se firent comme en pleine paix, à cela près cependant, continue le P. Boschet, que trois ou quatre troupes de paysans projetèrent l'une après l'autre de piller le séminaire et d'enlever les prétendus trésors de M. Picot. Mais sur le point d'exécuter leur dessein, ils y avaient tous renoncé, parce que, disaient-ils, différents prodiges les avaient arrêtés. Plusieurs d'entre eux étant venus se confesser de leur faute, l'exemple de leur repentir augmenta la ferveur. Elle devint générale, quand on vit accourir à la mission, en nombre considérable, les populations de l'évêché de Vannes. Ainsi tous ces cœurs ulcérés s'apaisèrent peu à peu, et tout entiers à l'affaire de leur salut, ne pensèrent plus qu'à faire la guerre à leurs propres vices [2].

Plouguernével, grâce au P. Maunoir, échappait à la révolte. Mais là ne devait point s'arrêter le zèle du Vénérable. Le bruit de ces premiers succès arriva bientôt jusqu'aux oreilles du duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne [3], qui était à Port-Louis.

1. *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 361.
2. Ibid., p. 362.
3. Charles d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, était fils de Honoré d'Albert, duc de Chaulnes, maréchal et pair de France, gouverneur de Picardie. Le frère aîné de Charles, mort en 1653, était né en 1621. Charles fut nommé lieutenant général pour le gouvernement de Bretagne en 1670, puis gouverneur de la même province en 1675 ; il fut transféré en 1695 au gouvernement de Guyenne, pour faire place en Bretagne au comte de Toulouse, fils naturel de Louis XIV. Il fut plénipotentiaire au congrès de Cologne de 1672 à 1674, et ambassadeur extraordinaire à Rome en 1667, 1670 et 1689. Il mourut le 4 septembre 1696.

Il y était venu « pour voir le remède qu'on pouvait apporter » aux troubles de la Basse-Bretagne [1] ; mais il s'y tenait renfermé jusqu'à l'arrivée des troupes royales, ne voulant rien tenter « que l'on ne pût apparemment répondre du succès [2] ».

Il encouragea le P. Maunoir à seconder ses desseins et le pria d'employer son zèle apostolique à ramener par la conscience les esprits égarés, pendant que lui-même recourrait aux menaces et à la force pour réduire les récalcitrants et châtier les plus coupables [3].

Ce désir d'apaiser la révolte par les motifs religieux répondait trop bien à la mission apostolique du Vénérable et à l'inclination de son cœur, pour qu'il n'essayât pas de le réaliser de tout son pouvoir. Le P. Maunoir apprit donc que plusieurs paroisses assez éloignées de Plouguernével allaient être entraînées par la révolte. Mais travailler ouvertement à la prévenir, c'eût été en accélérer la marche peut-être et rendre plus inévitables encore les malheurs auxquels s'exposait ce peuple infortuné. Le Vénérable écarta tout d'abord la pensée de se rendre au milieu de ces paroisses. Il jugea plus à propos d'en faire sortir les habitants et de les attirer à la mission, c'est-à-dire sous sa main et sous l'influence de sa parole. Il avança pour cela de huit jours la procession de Plouguernével. Ses messagers l'annoncèrent dans tous les endroits suspects. Or on sait par toute la suite de cette histoire ce qu'était d'ordinaire cette procession de mission, et combien grande était sa puissance sur les âmes. La perspective d'un spectacle si prochain était de nature à occuper les esprits et à exciter la curiosité de la foule. De plus, et le P. Maunoir l'espérait bien, la représenta-

1. Lettre du duc de Chaulnes à Colbert, 30 juin 1675, *Correspondance administrative*, t. II, p. 547. — De la Borderie, *Révolte du papier timbré*, p. 76.
2. Lettre du duc de Chaulnes à Colbert, 9 juillet 1675. — De la Borderie, *Révolte du papier timbré*, p. 77.
3. *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 362.

tion d'un mystère où Notre-Seigneur fut obéissant jusqu'à la mort de la croix, n'allait-elle pas inspirer aux mutins des pensées d'obéissance et les retenir dans le devoir [1] ?

Ses espérances ne furent pas trompées. Cette pieuse industrie eut un plein succès. De toutes les paroisses dont la fidélité était si chancelante, on accourut en foule à la procession ; et elle produisit sur le peuple les plus heureux fruits. Car à la fin de son discours, ayant fait avancer sous les yeux de la multitude le prêtre qui avait représenté Jésus flagellé, le P. Maunoir jeta à ses auditeurs cette vibrante apostrophe : « Et maintenant serez-vous aussi cruels que les juifs ? Comme eux, crierez-vous encore : Qu'on le crucifie, qu'on le crucifie ! Que dis-je ? Vous-mêmes le crucifierez-vous toujours en continuant vos désordres ? » A ces paroles qu'inspirait un zèle tout apostolique, on ne répondit que par des larmes et des gémissements extraordinaires. La procession terminée, chacun s'en retourna dans sa paroisse, demandant pardon à Dieu et résolu de demeurer fidèle au roi [2]. »

Mais si l'on ne prend soin de les affermir, les plus sincères résolutions, celles-là surtout, sont fort sujettes au changement. Aussi le P. Maunoir, avant de congédier son auditoire, l'avait-il averti que le dimanche suivant aurait lieu la communion générale des trépassés [3]. Elle occupait une place à part dans les missions du Vénérable. Cela suffit pour les entretenir dans des sentiments de piété et les obliger à se confesser. Ils vinrent presque tous communier pour leurs parents défunts, et cette communion acheva de les fixer dans l'obéissance [4].

Tel était le caractère de ce peuple bas-breton. S'il était facile de l'égarer, il n'était pas plus difficile, par les voies de la douceur, de le ramener à la raison. Son esprit religieux, qui à la voix d'un pauvre missionnaire se réveillait si vif et si puissant, éclairé alors par la lumière divine sur les conséquences de ses fautes, offrait un sûr garant de son prompt et sincère repentir.

Comme les saints, le P. Maunoir n'attendait rien de ses efforts personnels, mais il espérait tout de la miséricorde de Dieu. Il organisa donc un pèlerinage composé de chrétiens d'élite, et se plaçant à leur tête, il se mit en route pour Sainte-Anne d'Auray. Là, aux pieds de la patronne des Bretons, il la conjura avec larmes de venir au secours de ses enfants et de détourner les malheurs qui menaçaient la province entière. Non content de cette première démarche, il poursuivit sa route jusqu'à Vannes. C'est dans la cathédrale de Vannes que repose le corps de saint Vincent Ferrier, ce grand apôtre et ce puissant protecteur de la Bretagne. A genoux sur son tombeau, le Vénérable lui adressa à son tour la prière qu'il avait faite à sainte Anne. Une voix intérieure lui disait qu'elle ne serait pas vaine et que, s'il ne pouvait conjurer les maux dont la Bretagne était menacée, il lui serait toutefois donné de les adoucir [1].

Il revint plein de confiance. En passant à Port-Louis, il rendit compte au gouverneur de la Bretagne des dispositions où il avait laissé tout le canton de Plouguernével. Le duc de Chaulnes le loua fort de son dévouement apostolique et ne lui épargna point les témoignages de sa reconnaissance. Le P. Maunoir profita de cet accueil pour proposer sa coopération et celle des missionnaires à une œuvre d'apaisement par la conversion des âmes, sollicitant aussi la permission d'assister et de préparer à la mort les plus séditieux que la grandeur de leurs crimes ne permettrait pas à la justice du roi d'épargner. Les offres du Vénérable furent acceptées. Deux autres Pères furent même demandés au collège de Quimper pour être employés aussi en diverses paroisses à ce ministère difficile et douloureux [2].

Ces missions militaires ne tardèrent pas à commencer. En effet, dans les derniers jours du mois d'août 1675, le duc de Chaulnes, dit le P. Boschet, entra dans le pays « en état de faire tout plier et de châtier les plus coupables [3] ». La seule approche des troupes produisit un grand effet de soumission [4].

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 362-363.
2. Ibid., p. 363-364.
3. V. plus haut, chap. xxvii.
4. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 364.

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 364.
2. Ibid., p. 364-365.
3. Ibid., p. 365.
4. L'évêque de Saint-Malo à Colbert, *Correspondance administrative*, t. I, p. 551.

Dès le 21 août, le duc de Chaulnes avait écrit de Port-Louis au gouverneur de Morlaix qu'il recevait les soumissions des paroisses qui reconnaissaient leurs fautes ; que trois des plus mutines, avant de lui demander pardon, avaient déposé leurs armes chez leurs seigneurs, descendu leurs cloches et amené deux des paysans les plus criminels, ce qui l'a désarmé, mais non sans peine ; qu'autour de Quimper, où l'on avait exécuté l'un des plus séditieux de tous ces cantons, il n'y avait plus que Combrit et deux autre paroisses mutinées qui ne méritaient pas qu'on leur pardonnât ; qu'enfin, du côté de Quimperlé, on commençait à faire justice des coupables, et que toutes les paroisses amenaient des prisonniers pour obtenir plus facilement leur grâce [1].

Aussi, le passage de la petite armée royale à travers la Basse-Bretagne fut-il rapide [2].

Quant au Vénérable, il accompagna le gouverneur dans les principales paroisses des évêchés de Quimper et de Tréguier. Il était là, partout où il pouvait se montrer en apôtre, prêchant, priant, conjurant, bénissant, consolant et pardonnant au nom de Dieu.

Les quelques lignes empruntées aux déca les de son Journal des missions, aujourd'hui perdues, expriment assez clairement malgré leur laconisme, ce que fut alors son apostolat. « Dieu, dit-il, bénit encore ces missions militaires, et la crainte de

1. Lettre du duc de Chaulnes à Hercule François de Boyséon, gouverneur de Morlaix. Du Port-Louis, 21 août 1675. (*Bulletin d'histoire et de philologie*, année 1892, n° 1, p. 96. Paris, Ernest Leroux.)

2. Le 24 août 1675, le gouverneur de Bretagne était à Hennebont avec 7,000 hommes. (Lettre de M. de Chaulnes à M. du Plessix-Goasman, 28 août 1675. Archives départementales des Côtes du-Nord.) Le 1er septembre à Quimper. (Lettre du duc de Chaulnes à M. de Launay-Carron, 1er septembre. *Revue de Bretagne et de Vendée*, année 1866, 1er semestre, p. 255.) Du 4 septembre au 18, la communauté de Guingamp faisait chercher le duc de Chaulnes du côté de Carhaix. Il y était certainement le 15. (Compte du sieur de Kercadou, maire de Guingamp, article 32.— Ordre de désarmer.) — Le 20 septembre, il était à Morlaix. (Ibid. art. 39.) Le 26 septembre à Lannion. (Ibid. art. 36.) Le 4 octobre, passage des troupes royales à Guingamp. (Relation de Pierre Hamon.) Dès le 11, il était aux portes de Rennes, où il faisait son entrée le lendemain. (*Lettres de Mme de Sévigné*, octobre 1675.)

Dieu servit autant que la terreur des armes à réduire les révoltés. J'admirai durant cette expédition la clémence et la fermeté, la justice et la sagesse de M. le duc de Chaulnes : je compris que Dieu communiquoit le don de conseil à ceux qu'il destinoit au commandement. »

« Mais, ajoute le P. Maunoir, ce que j'admirai plus que tout le reste, fut la force de la grâce qui tira l'huile de la pierre, et la bonté infinie de Dieu qui tourna le malheur public au salut de plusieurs particuliers, le dernier supplice des plus séditieux ayant été pour eux un coup de prédestination [1]. »

De son côté, le P. Boschet termine son récit par ces paroles : « M. le duc de Chaulnes fut très content du P. Maunoir et des autres missionnaires. Il rendit témoignage au zèle qu'ils avaient fait paraître en cette occasion pour la gloire de Dieu, pour le service du roi et pour le salut de toute la Bretagne [2]. »

Quand les troupes du roi eurent quitté le pays, « comme il ne restait plus rien de la faute passée que la peine et le repentir, » dit le premier historien du P. Maunoir [3], le Vénérable jugea bien vite que nul moment n'était plus favorable pour donner ses missions. Elles consoleraient les Bretons dans leur malheur et produiraient plus de fruits que jamais. Il commença donc par Pontivy, dans l'évêché de Vannes, et la mission s'y donna au mois de novembre. Avec le P. Maunoir et son inséparable compagnon le P. Vincent Martin, nous y voyons le P. Pierre Champion, M. Galerne le Recteur de Mür, M. Mathurin Esnault docteur de Sorbonne, M. François Auffret directeur de la congrégation de Notre-Dame, et M. Louis Guillo prêtre missionnaire [4], sans parler des autres dont nous n'avons pu retrouver les noms.

La ville de Pontivy avait eu sa grande part dans l'affliction commune. Plusieurs paysans y avaient été tués au milieu des troubles, et d'autres venaient d'y être exécutés. Ces douloureux préliminaires avaient disposé les âmes à tous les sacrifices. Aussi les missionnaires étaient si émerveillés de la piété et de la

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 365-366.
2. Ibid., p. 366.
3. *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. V, p. 367.
4. *Vie de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, p. 769-770. (Copie de la maison Saint-Joseph, Quimper.)

ferveur des habitants, que les larmes leur en venaient aux yeux. Ils pensaient, dit le P. Boschet, à ces paroles de David : « On les tuait, et ils retournaient à Dieu [1]. » C'est qu'en effet la mort des uns devint le principe de la conversion des autres [2].

Enfin, l'année 1675 se termina par la mission de Plozévet, dans l'évêché de Cornouailles, où le P. Maunoir passa tout le mois de décembre. Il y était appelé par un homme de qualité, que d'aucuns supposent avoir été M. de Kerorentin, neveu de Mgr Le Prestre de Lézonnet, ancien évêque de Quimper. Ce gentilhomme s'était fait à la lettre le serviteur des missionnaires. Ce n'était pas assez pour lui de les recueillir dans sa maison ; il les servait lui-même à table. Animée d'un pareil esprit de foi, sa femme faisait pour eux ce que Marthe faisait autrefois pour Notre-Seigneur. Elle prépara elle-même les repas des missionnaires pendant un mois entier. « Si je n'ai pas l'honneur de servir le Maître, disait-elle quelquefois, j'ai du moins le bonheur de nourrir plusieurs de ses disciples. » Après s'être bien fatiguée pendant le jour, elle se retirait la nuit dans une chambre ouverte au vent et à la pluie, et cela au mois de décembre. La pressait-on de se mieux loger : « La sainte Vierge, répondait-elle, était plus mal logée encore dans l'étable de Bethléem. » Tant de vertu ne pouvait demeurer sans récompense. Ces deux charitables personnages, pour se mettre plus facilement au service des missionnaires, avaient confié à des mains étrangères le soin de leur jeune fille malade. Ils étaient eux-mêmes atteints depuis assez longtemps d'un mal qui enlevait beaucoup de monde. A la fin de la mission, le père, la mère et l'enfant avaient recouvré une santé parfaite [3].

Le bien qui se fit à Plozévet fut si réel et si consolant, que la famille de Kerorentin réclama aussitôt pour une paroisse voisine le bienfait de la mission. Le P. Maunoir ne pouvait le refuser et il tint parole, mais plus tard. Il avait à répondre auparavant à des promesses de date plus ancienne [4].

1. Ps. LXXVII, 34.
2. *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. V, p. 367-368.
3. Ibid., p. 368-369.
4. Ibid.

Ainsi s'achève cette année 1675, où, malgré le malheur des temps, la grâce de la mission ne cessait d'enfanter au ciel de nouveaux élus. L'oraison mentale continuait à s'étendre dans beaucoup de paroisses, et c'était un touchant spectacle que de voir les églises envahies chaque soir par une multitude considérable de fidèles. Un prêtre leur expliquait chaque point de la méditation, et sous sa conduite ils s'essayaient avec des fruits admirables à pénétrer les mystères de la Passion du Sauveur [1].

L'année 1676 devait offrir des résultats non moins consolants. Le P. Maunoir y donna onze missions ; les Lettres annuelles de la Compagnie en comptent douze. Nous en sommes presque réduit faute de documents à les énumérer sans détail. D'après le P. Boschet, le Vénérable évangélisa en Cornouailles, Penmarc'h, Beuzec-Cap-Sizun, Plomeur, Treffiagat, Tréogat, Pleyben et Riec ; en Léon, Commana et Saint-Renan ; dans l'évêché de Vannes, Auray et Caudan. La plupart du temps, ces missions eurent lieu en plein air, et c'est sur la place publique ou dans les landes qu'il fallait dresser la chaire du prédicateur. Une foule immense y était accourue de toutes les contrées voisines ; sa ferveur égalait son enthousiasme. Mgr Pierre Le Neboux de la Brousse, évêque et comte de Léon, présida les missions de Commana et de Saint-Renan [2].

N'est-ce pas à l'époque de la mission d'Auray que se rapporte le trait cité par ses historiens ? Le P. Maunoir, racontent-ils, vivait toujours dans une union intime avec Dieu. En voyage ou non, il en était toujours pénétré. Or, dit le P. Le Roux, j'ai su de M. de Coëtaven, sénéchal de Quimperlé, qui l'avait souvent pour hôte, qu'il l'avait rencontré un jour sur le chemin de la ville d'Auray. Le Père était à cheval ; mais son visage tout en feu, son corps immobile, ses yeux ouverts et levés vers le ciel lui faisaient assez entendre qu'il était en contemplation. Bien que le sénéchal fût désireux de l'entretenir comme un ami qu'on est heureux de revoir, il se fit scrupule de l'interrompre pour ne point troubler sa prière. Il se contenta de passer près de lui et de le saluer, pour voir s'il l'apercevrait. Le P. Maunoir ne

1. Litteræ annuæ Provinciæ Franciæ S. J., ad ann. 1675. Archiv. Rom.
2. Ibid. ad annum 1676.

s'était aperçu de rien ; la pensée divine captivait alors toute son attention [1].

En dehors de ces données générales, nous n'avons que le récit de la mission de Pleyben. C'est de cette paroisse qu'était parti le signal qui avait entraîné dans la révolte toutes les campagnes de Châteaulin ; et le chef de l'expédition, un notaire du pays, avait été mis en pièces par les seigneurs de Tymeur [2]. Il y avait donc beaucoup à faire, bien des douleurs à consoler, bien des cœurs à ramener à la paix et à la vertu. Le P. Maunoir y arriva à la tête de cinquante missionnaires. Le bien qui s'accomplit là fut immense. Aujourd'hui encore les habitants montrent avec complaisance, au fond de leur église, la grande croix que le Vénérable y a fait élever et au pied de laquelle se trouve inscrite avec son nom l'année de la mission. Le Vénérable serviteur de Dieu, qui depuis trente-six ans qu'il faisait des missions les avait toujours présidées, voulut obéir dans celle-ci. Cet exemple d'humilité fut aux yeux de la foule le plus éloquent des discours. Le célèbre M. de la Pinsonnière, que son zèle avait attiré en Basse-Bretagne et peut-être aussi le désir de voir à l'œuvre notre grand missionnaire, le rejoignit à Pleyben. Bien qu'accoutumé lui aussi à commander, il suivit l'exemple du P. Maunoir et accepta la part de travail qu'on voulut bien lui confier. Le Vénérable se contenta de catéchiser et de confesser, comme s'il eût été incapable de remplir tout autre emploi. Il se plia même de si bonne grâce à la volonté d'autrui, qu'il ne parut même pas s'apercevoir qu'en beaucoup de choses on suivait une méthode différente de la sienne. Les missionnaires en étaient dans l'admiration comme les fidèles [3].

Ces succès apostoliques éveillèrent de plus en plus dans les âmes sacerdotales la vocation aux missions. Il y avait alors au collège de Quimper un Père nommé René Le Rouge, de l'évêché de Tréguier. Dans la force de l'âge, plein de zèle et d'ardeur,

1. *Recueil des vertus et des miracles du P. Julien Maunoir*, par le P. Guill. Le Roux, p. 96-97, édit. de 1848 ; p. 148-149, édit. de 1716. — Cf. etiam Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 471.

2. Cf. A. de la Borderie, *Révolte du papier timbré..... en 1675*, ch. II, p. 39 ; et ch. VI, p. 137.

3. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 369-370.

il aspirait à prendre place aux côtés du P. Maunoir. Le P. Général ne put pour le moment répondre à ses vœux et le destina à la maison de Retraite de Vannes. Mais le P. Oliva lui écrivait, à la date du 12 janvier 1676 : « Je bénis l'ardeur qui vous enflamme, et votre désir de partager les travaux du P. Maunoir. Où trouver un missionnaire tel que lui et des missions aussi admirables que celles qui se font en Basse-Bretagne ? » Ce P. Le Rouge deviendra l'un des successeurs du Vénérable [1].

Mais Dieu préparait au Vénérable de nouveaux compagnons d'apostolat. A Riec, où il donna encore la mission en cette année 1676, il avait retrouvé, au château de la Porte-Neuve, le marquis de Pontcallec. Ce grand seigneur venait de renoncer au monde et se préparait au sacerdoce [2]. Il sera bientôt du nombre des missionnaires du P. Maunoir et il ne sera pas le seul.

1. « Non possum quin maxime commendem V. R. desiderium quo succenditur, ut adjunctam eximio in paucis missionario P. Maunoir suam operam collocet circa missiones adeo solemnes, quæ habentur in Britannia minori. » Epist. A. R. P. Generalis Joan. Paul. Olivæ ad P. Renatum Le Rouge, 12 jan. 1676. (Archiv. Rom.)

2. Voir plus haut, ch. XXVIII.

ARCHIVES DE QUIMPER

CHAPITRE XXXI

VOCATION ET APOSTOLAT DE M. DE KERISAC

1677-1679

Ce qu'était M. de Kerisac depuis la mort de M. de Trémaria. — Les espérances du P. Maunoir. — Mort soudaine de Mme de Kerisac. — Résignation du seigneur de Kerduel. — Le P. Maunoir dirige sa vocation. — M. de Kerisac au grand séminaire de Tréguier. — Son élévation au sacerdoce. — Grande mission de Brest. — M. de Kerisac missionnaire. — Son action sur la foule et sur les hautes classes. — Leur surprise et leur admiration. — Le P. Maunoir et les officiers de la marine royale. — Succès de la mission. — Le Vénérable succombe à la fatigue. — Le P. Vincent Martin le remplace à Plomodiern. — Grande mission de Quimper. — Le P. Maunoir à peine rétabli tombe de nouveau malade. — Sa soumission à la volonté divine. — M. de Kerisac à Saint-Corentin. — Le marquis de Pontcallec catéchiste du P. Maunoir. — Apostolat des deux nouveaux missionnaires. — Fruits de la mission de Quimper. — Mort de MM. Galerne, Le Jay et de l'Estour, missionnaires du P. Maunoir. — Regrets universels. — Vertus apostoliques de M. de Kerisac. — Humilité et modestie de M. de Pontcallec. — Le P. Maunoir à la mission de Tréguier. — Zèle de MM. de Kerisac et de Pontcallec. — Le P. Chaurand fonde pendant la mission l'hôpital de Tréguier. — Grande mission de Saint-Brieuc. — Apostolat des nouveaux missionnaires. — Lettre du vicaire général de Saint-Brieuc sur la fondation de l'hôpital par le P. Chaurand. — Tentatives inutiles pour fonder à Saint-Brieuc un collège de Jésuites. — Missions de 1678. — Les œuvres fondées à Moncontour et à Lamballe par le P. Maunoir et le P. Chaurand. — Le P. Champion à Moncontour. — M. Leuduger missionnaire du P. Maunoir. — Missions de Lesneven et de Pontrieux. — Maladie et mort de M. de Kerisac. — Prédiction du P. Maunoir. — Regrets causés par la mort de M. de Kerisac. — Mort de Mgr Grangier, évêque de Tréguier. — Tableau de ses vertus pastorales. — Le P. Maunoir redouble de zèle. — Deux lettres du P. Oliva Général des Jésuites. — Missions de 1679. — Le P. Maunoir joint les exercices de la retraite aux missions. — Nature de ces retraites. — Lettre du P. Chaurand. — Place d'honneur réservée aux retraitants à la procession générale. — Fruits des retraites. — Le P. Maunoir poursuit avec intrépidité le cours de ses missions.

Il y avait en effet plusieurs années déjà que Dieu s'était réservé pour son unique partage une âme d'élite, dans la personne de M. de Kerisac. Les liens qui l'unissaient au P. Maunoir depuis la célèbre mission de Tonquédec en 1665[1] et son mariage avec la fille unique de M. de Trémaria, étaient devenus chaque jour plus étroits. Sa piété profonde, ses vertus exemplaires, la libéralité de ses aumônes, l'intérêt qu'il portait à toutes les œuvres de zèle et de dévouement avaient produit sur le Vénérable une si vive impression, qu'aux funérailles de M. de Trémaria en 1674[2], il n'avait pas craint, dans une parole publique et comme inspirée, de laisser entrevoir en lui le collaborateur futur de son apostolat. Fidèle aux dernières volontés de son beau-père, M. de Kerisac avait soutenu toutes ses œuvres et en créait de nouvelles. De sa terre de Kerduel, que le P. Maunoir avait depuis longtemps consacrée à la Vierge Marie[3], il répandait autour de lui sur les pauvres, les églises, les couvents et les missions le trésor de ses largesses. Gentilhomme accompli, d'un caractère aussi aimable que son esprit était séduisant, il faisait les délices de tous ceux qui l'approchaient. Sa jeune femme, Corentine de Saludem de Trémaria, était la charité même ; ses grâces égalaient sa beauté. Rien ne manquait, ce semble, au bonheur du vieux manoir[4].

Mais un an ne s'était pas écoulé depuis la mort de son vénérable père, que Mme de Kerisac mourut elle-même subitement en 1675[5]. Ce coup si terrible et si imprévu n'abattit point le courage du seigneur de Kerduel. Il comprit que Dieu seul était capable de remplir un cœur qui n'était fait que pour lui et il ne pensa plus qu'à s'attacher à son service. Le P. Maunoir devenu son consolateur dans cette douloureuse épreuve et son guide dans sa vocation, pouvait dès lors écrire de lui ces lignes, qu'il adressait au P. Champion : « Cet homme de Dieu est un trésor caché ; il entend en perfection l'affaire sa-

1. V. plus haut, ch. XXIV.
2. V. plus haut, ch. XXIX.
3. V. *La Vie de la Mère Marie-Anne de la Fruglaye*, p. 6 et 7.
4. Archives de Kerduel, communiquées par M. de Champagny. — *Vie manuscrite de M. de Kerisac*, par Mlle Marie de la Fruglaye, sa petite-nièce.
5. *Vie de M. de Kerisac*, par Mlle Marie de la Fruglaye. — Cf. *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, par le P. Le Roux, édit. de 1848, p. 210, notice sur M. de Kerisac. — Cf. Tresvaux, *Les Vies des Saints de Bretagne*, t. IV, p. 459 seqq.

crée, et je suis bien trompé, s'il n'est devant un an et demi missionnaire [1]. » Sur la fin de 1675, Mgr Grangier ouvrait en effet les portes de son grand séminaire à M. de Kerisac. Le nouveau clerc ne tardera pas à y recevoir les Ordres sacrés.

Le P. Maunoir commença ses missions de 1677 par celles de Kerlagatu et de Plouhinec, où il avait déjà plusieurs fois travaillé. Puis vint la grande mission de Brest, présidée par Mgr l'Evêque de Léon, qui y déploya toutes les qualités d'un vigilant et charitable pasteur. C'est là aussi que M. de Kerisac, devenu prêtre et répondant aux vœux du P. Maunoir, remplit pour la première fois les fonctions de missionnaire. Un exemple si admirable d'abnégation et de dévouement ne fut pas l'un des moindres éléments du succès de la mission ; la foule en était ravie et comme électrisée. Bien qu'il n'eût d'autre rôle que celui de simple catéchiste, M. de Kerisac s'en acquitta avec tant de grâce et de modestie, que sa parole si persuasive lui gagnait déjà tous les cœurs [2].

Non moins vive et pressante était l'action qu'il exerçait aussi sur les hautes classes de la société, et en particulier sur la noblesse de Brest. Les gentilshommes de la contrée avaient peine à comprendre tout d'abord la générosité de son sacrifice. Avoir pour soi tout ce que l'on peut envier ici-bas : une origine illustre, une fortune considérable, — M. de Kerisac possédait plus de vingt mille livres de rente, — briller par toutes les qualités de l'esprit et du cœur, et abdiquer les avantages de la terre pour se dévouer au service des petits et des pauvres, c'était à leur sens pure folie. Mais leur première surprise fit bientôt place à l'admiration. En le voyant si heureux d'apprendre aux âmes à connaître, à aimer et à servir Notre-Seigneur, ils se disaient à eux-mêmes : « On peut donc trouver le bonheur en dehors des biens et des plaisirs de ce monde, puisqu'ils n'ont pu satisfaire ce gentilhomme ! » et pénétrés d'un saint repentir, ils reprenaient la route du ciel [3].

1. Lettre autographe du P. Maunoir au P. Champion à Vannes. Archives de la maison du Jésus, à Paris. V. aux pièces justificatives du chap. XXXI.
2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. V, p. 370.
3. Ibid., p. 370-371.

De son côté, le P. Maunoir avait suscité parmi les officiers de la marine royale un véritable enthousiasme. Il trouvait en eux non pas seulement des pécheurs à convertir, mais des hommes résolus à s'adonner aux pratiques de la piété la plus chrétienne. Aussi lui témoignèrent-ils une reconnaissance profonde, qui se traduisit dans la suite par une admirable fidélité à la grâce. Il n'y eut à exprimer des plaintes sur son apostolat que les commis des aides : « Car, disaient-ils, depuis que cet homme prêche en Bretagne, la consommation du vin diminue chaque année et nos maîtres font sur leur ferme des pertes considérables [1]. »

Le succès de la mission comblait tous les vœux du Vénérable. Mais les fatigues des derniers jours l'avaient épuisé. Il avait failli succomber sous le fardeau. Il se mit néanmoins en route pour Plomodiern, entraînant avec lui tous ses missionnaires. A peine y était-il arrivé qu'il fut terrassé par le mal. Il dut s'aliter et il confia au P. Vincent Martin la direction de la mission. Grâce à son énergie comme à la force de son tempérament, le Vénérable triompha pour le moment de cette maladie.

Il ne songeait plus qu'à préparer la grande mission de Quimper, où Mgr de Coëtlogon l'attendait avec M. de Kerisac et ses autres missionnaires. La pensée des fruits de salut qu'allait produire dans la ville de saint Corentin le seigneur de Kerduel, le ravissait par avance et il espérait bien en être le témoin. Mais, de retour à Quimper, il tomba dans une maladie plus fâcheuse que la première. Si nécessaire qu'eût été alors sa présence, il fallut bien y renoncer [2]. Le Vénérable se résigna si bien à la volonté divine, que loin de donner aucun signe d'impatience, il parut comme indifférent à ce qui se passait autour de lui. Et cependant les Pères du collège donnaient à la mission tout le temps dont ils pouvaient disposer. Elle était la préoccupation de toutes leurs pensées, le sujet de tous leurs discours. Ainsi l'attesta plus tard, devant les juges du tribunal constitué par l'évêque de Quimper,

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. V, p. 370-371.
2. Ibid., p. 371.

le P. Noël Andry, professeur de théologie au collège des Jésuites de Rennes [1].

Dieu n'en bénit pas moins l'œuvre qu'on avait entreprise pour sa gloire. A lui seul, M. de Kerisac attira une foule immense à Saint-Corentin. Mais près de lui faisait aussi ses premières armes le nouveau missionnaire dont nous avons parlé à la fin du chapitre précédent [2]. C'était le marquis de Pontcallec. L'illustration de sa naissance et de sa fortune l'emportait encore sur celle de M. de Kerisac; et l'on ne saurait dire ce que de pareils exemples de détachement et de vertu donnèrent de prestige à l'apostolat de ces deux hommes extraordinaires. Toute la ville de Quimper en fut soulevée d'admiration et n'en répondit qu'avec plus de fidélité aux grâces de la mission.

M. de Kerisac céda, suivant l'usage, son emploi de catéchiste à M. de Pontcallec comme au dernier venu et prit celui de prédicateur. L'un par ses prédications, l'autre par ses catéchismes, tous deux par leurs saints exemples entraînèrent la plus grande partie des habitants dans la voie du salut. Bien plus, ajoute le P. Boschet, plusieurs apprirent à leur suite à mépriser le monde et à s'en détacher [3].

C'est ainsi que la Providence pourvoyait aux besoins des missions. Elle envoyait au P. Maunoir de nouveaux compagnons au fur et à mesure qu'elle lui enlevait les anciens, déjà jugés dignes des récompenses éternelles. Car trois des meilleurs missionnaires du Vénérable venaient coup sur coup de partir pour le ciel. Le premier était M. Galerne, Recteur de Mür, de l'évêché de Cornouailles. Les deux autres étaient M. Le Jay, Recteur de Rédené, et M. de L'Estour, Recteur de Caudan, tous deux de l'évêché de Vannes.

Le P. Maunoir, dans la partie aujourd'hui introuvable du Journal de ses missions, racontait à la gloire de ces hommes apostoliques des faits surprenants et merveilleux. Ce qui est

1. Attestatio jurata Patris Natalis Andry e Societate Jesu, professoris theologiæ, Rhedonii, Proc. fol. 34. Summarium super signatura Commissionis Introductionis causæ, num. III, p. 24.
2. V. plus haut, ch. xxx et ch. xxviii.
3. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 371-372.

hors de doute, dit le P. Boschet, c'est qu'ils étaient de grands serviteurs de Dieu. Adonnés à l'action comme à la contemplation, ils ne respiraient tous les trois que la plus ardente charité. Le rare talent qu'ils avaient reçu du ciel pour sauver des âmes, savait se faire jour non pas seulement en chaire et au confessionnal, mais encore jusque dans l'intimité de la conversation. Partout où s'était étendu leur apostolat, c'est-à-dire dans cinq ou six évêchés de la Bretagne, leur mort causa des regrets universels. La perte de M. Galerne fut peut-être ressentie plus vivement encore que les autres. C'était lui qui le premier s'était enrôlé sous la conduite du P. Maunoir, et son exemple avait valu au Vénérable une armée d'apôtres. Aussi le P. Maunoir aimait-il à l'appeler tendrement son aîné. Mgr de Coëtlogon avait fait de lui son Promoteur de Cornouailles. Mais le cœur si ardent de M. Galerne ne pouvait se détacher de l'amour des missions. Il quitta sa charge pour les reprendre et les continua jusqu'à la mort [1].

Bien qu'avec des qualités différentes, les successeurs de ces intrépides missionnaires n'étaient pas moins aptes à étendre le royaume de Jésus-Christ. M. de Kerisac excellait à faire goûter les charmes de la vertu. Sa prédication pleine d'aisance et de grâce s'inspirait tout à la fois et du feu de la passion, et de l'onction de l'Esprit-Saint. Il parlait de manière à convaincre, mais surtout à persuader. S'il consacrait aux pauvres une grande part de sa fortune, il n'oubliait pas leurs besoins spirituels et se plaisait à les instruire. D'une grande largeur d'idées et de vues, d'un cœur éminemment catholique, il ne savait point borner sa générosité aux limites d'un clocher ou d'une paroisse ; mais là où il pensait que Dieu serait le plus glorifié, que le salut d'un plus grand nombre d'âmes serait assuré, là il portait avant tout ses regards et ses libéralités. Le bien d'un vaste diocèse primait dans ses projets le bien particulier d'une église ou d'une localité, si chers que lui fussent d'ailleurs les liens qui l'y rattachaient [2].

Quant au marquis de Pontcallec, il donnait surtout à penser

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. V, p. 372-373.
2. Ibid., p. 372-374.

à ceux qui réfléchissent et qui raisonnent. Enseignant aux petits enfants à faire le signe de la croix et à réciter le *Pater*, il faisait admirer tout à la fois la grandeur de la religion et la vertu de la vocation divine. Le bonheur qu'il éprouvait, en dépit de sa haute naissance et malgré son âge, — il avait quarante-neuf ans, — à se réduire à un ministère si humble et si modeste, confondait toutes les visées de l'ambition humaine [1].

Il ne manquait à ces ouvriers évangéliques, écrit le P. Boschet, que d'être entrés plus jeunes dans la carrière, et que de s'être de bonne heure endurcis au travail. Car, nous ne le verrons que trop tôt, le zèle consuma M. de Kerisac. M. de Pontcallec fut de son côté contraint de restreindre son dévouement au soin d'une paroisse. Ce fut celle de Riec, où jusqu'à sa mort il ne cessa d'édifier et de sauver les âmes [2].

Dès que le P. Maunoir se trouva sans fièvre, ses forces revinrent assez vite. Il en était presque toujours ainsi. Peut-être le devait-il à la force de son tempérament; peut-être aussi Dieu se plaisait-il à le voir tantôt à la merci des plus vives douleurs, tantôt à la merci des plus grandes fatigues. Quoi qu'il en soit, le mois de novembre 1677 approchait et c'était au tour de Tréguier d'avoir sa grande mission. Elle y était vivement attendue. On sait combien le P. Maunoir y était depuis longtemps en honneur. Le Vénérable arriva entouré de son cortège de missionnaires, parmi lesquels se distinguaient ses deux nouveaux prédicateurs, M. de Kerisac et M. de Pontcallec. On vit se renouveler à Tréguier les mêmes merveilles qu'à Quimper, et ces deux trophées de la grâce, comme les appelle le P. Boschet, en multiplièrent les conquêtes [3].

C'est alors aussi qu'apparut dans la chaire de Saint-Tugdual le grand orateur du midi de la France, le P. Honoré Chaurand. Fondateur de cent vingt-six hôpitaux, qui subsistent encore

1. Archives de la comtesse Jégou du Laz, *Histoire manuscrite de la châtellenie de Pontcallec.*

2. *La Vie du P. Julien Maunoir,* par le P. Boschet, liv. V, p. 374-375. V. ch. XXVIII. — Un parent de M. de Pontcallec deviendra prêtre à son tour en 1680 et suivra le P. Maunoir dans ses missions jusqu'en 1683. Il s'appelait le comte Henri de Saisy de Kerampuil. (Archives de la comtesse Jégou du Laz, née de Saisy,)

3. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. V, p. 375.

aujourd'hui, il venait, appelé par Mgr Grangier, en fonder un dans sa ville épiscopale. Il fut ouvert au milieu des joies saintes de la mission et en fut le glorieux couronnement [1].

La caravane apostolique se dirigea ensuite vers Saint-Brieuc, dont Mgr Fortin de la Hoguette était évêque depuis 1676 [2]. Le P. Boschet ne dit qu'un mot du bien qu'y opéra la mission, et de la bonne part qu'y prirent M. de Kerisac et M. de Pontcallec. Le grand événement qui la signala, fut aussi la fondation d'un hôpital général. Le Vicaire général de Saint-Brieuc, M. le Chapelier de Moron, écrivait le 11 décembre 1677 à l'Evêque de Tréguier : Mgr de la Hoguette « eut la consolation que l'on vous a dit, de voir établir en trois jours un hôpital général en cette ville ; et le zèle et l'éloquence du Révérend Père Chaurand agirent avec tant de bénédiction qu'il n'y eut presque personne qui ne se portât à donner des aumônes annuelles, qui feront un fonds considérable ; et la queste des meubles fut si heureuse, par la grâce de Dieu, qu'il manque peu des choses nécessaires à quatre-vingt pauvres qui sont renfermés, et à un bien plus grand nombre d'autres que l'on soulage dans leurs maisons. Enfin, Monseigneur, nous avons heureusement éprouvé la vérité des choses que vous nous faisiez espérer par cet établissement, qu'il y a lieu de croire qu'il sera durable. Nous recevons aussi, par la miséricorde de Dieu, touts les autres fruicts de la mission, et l'ardeur des peuples répond de jour en jour à celle des missionnaires [3]. »

C'est le second dimanche de l'Avent qu'eut lieu l'installa-

1. Lettre du P. Chaurand à l'évêque de Tréguier, Saint-Brieuc, 28 novembre et 9 décembre 1677, *Revue des archives historiques des Côtes-du-Nord*, 3e livraison. Saint-Brieuc, 1885, p. 77 seqq. — *Documents inédits concernant la Compagnie de Jésus*, publiés par le P. Carayon, t. XXIII, p. 350.

2. Mgr Hardouin Fortin de la Hoguette, né en Périgord, était chanoine de Paris, archidiacre agent du clergé, quand il fut sacré évêque de Saint-Brieuc dans l'église de la Sorbonne, le 3 mai 1676. Il fut transféré en 1680 sur le siège de Poitiers, où il resta jusqu'en 1685. A cette époque, Louis XIV le nomma archevêque de Sens, et c'est là qu'il est mort à l'âge de 72 ans, le 28 novembre 1715. — Cf. Tresvaux, *L'Eglise de Bretagne*, diocèse de Saint-Brieuc, p. 331-332.

3. Lettre de l'abbé P. J. le Chapelier de Moron, vicaire général de Saint-Brieuc, à Mgr de Tréguier. Saint-Brieuc, 11 décembre 1677. — Cf. *Revue des archives historiques des Côtes-du-Nord*, 3e livraison, p. 81-82. Saint-Brieuc, 1885.

tion de l'hôpital. Ce jour-là, après le *Te Deum* chanté dans la cathédrale à l'occasion de la prise de Fribourg, les pauvres furent placés sur deux rangs comme à Tréguier, et la procession se mit en marche pour l'hôpital. Elle était formée des religieux, du séminaire, des missionnaires, du clergé, que précédait Mgr de Saint-Brieuc en habits pontificaux, assisté lui-même de tous les corps de ville. Il bénit solennellement la nouvelle demeure et donna ensuite à dîner aux pauvres qui devaient l'habiter [1].

Ces tentatives si heureuses permettaient au P. Chaurand d'écrire à Mgr Grangier : « J'espère, Monseigneur, que si nous avons du temps après nostre mission, nous pourrons devant et mesme durant le carême aller establir par vos ordres les autres hôpitaux de Lannion, Morlais et Guingan, et trouver quelque expédient pour l'assistance des villages [2]. »

La fondation projetée d'un collège de Jésuites n'eut pas le même succès. Mais il ne tint pas toutefois à M. de Kerisac que Saint-Brieuc n'eût le sien comme Rennes, Vannes et Quimper. Mgr Denis de la Barde, leur ancien élève de la Flèche [3] et évêque du diocèse, avait fortement encouragé dans son dessein le seigneur de Kerduel. Celui-ci avait même offert pour le fonder quatre mille livres de rente, sans parler de deux canonicats à rattacher au futur collège. Dès la fin de 1674, le P. Huby était venu étudier la question sur place [4]. Puis s'étaient succédé les malheurs domestiques de M. de Kerisac, les désastres de la révolte de 1675 et mille autres difficultés imprévues. Le nouvel évêque de Saint-Brieuc, Mgr Fortin de la Hoguette, reprit le projet dans le cours de 1676 et l'appuya de tout son pouvoir, avec ce zèle et cette sagesse qui faisaient le fond de son caractère. M. de Kerisac se rendit alors à Saint-Brieuc, accompagné

1. Lettre du P. Chaurand à Mgr Grangier, évêque de Tréguier. Saint-Brieuc, 9 décembre 1677. — Cf. *Revue des archives historiques des Côtes-du-Nord*, 3e livraison, p. 79-80. Saint-Brieuc, Guyon, 1885.

2. Ibid., p. 81.

3. *Anciens évêchés de Bretagne, Histoire et monuments*, par J. Geslin de Bourgogne et de Barthélemy. Paris, Dumoulin; Saint-Brieuc, Guyon frères, 1855-1879, t. I, p. 57-61.

4. *Etudes sur les villes de Bretagne*, par l'abbé U. Onfroy-Kermoalquin, p. 460, note Guingamp, Lamballe, Tréguier, 1846.

du P. Huby, et était plein d'espérance sur l'heureuse issue de cette affaire. Le P. Maunoir écrivait en même temps au P. Champion : « M. de Kerisac a de bonnes intentions pour le collège qu'on projette en ce lieu... Ne quittez pas la Bretagne (il s'agissait pour le P. Champion de servir d'aumônier sur l'escadre du vice-amiral, maréchal d'Estrées, ce qu'il fut en effet pendant les campagnes maritimes de 1676 et de 1677) [1]. Vous pourrez travailler pour le nouveau collège. Vous serez comme l'ange de l'Apocalypse, vous aurez un pied sur la terre, l'autre sur la mer ; l'un en la Haute-Bretagne, l'autre dans la Basse [2]. » Les espérances conçues ne se réalisèrent pas. En forma-t-on de nouvelles à l'époque de la mission en décembre 1677, nous n'en retrouvons pas la trace. « Je ne sais, ajoute le P. Boschet, quelles vues humaines ont fait échouer une si belle œuvre. » Nous voulons les ignorer nous-mêmes, tout en regrettant, avec l'historien du Vénérable, que les Jésuites aient été privés du bonheur d'enseigner la jeunesse dans un diocèse si désireux d'ailleurs de profiter de leurs leçons, et dirigé par des évêques si remplis de l'esprit de Dieu [3].

C'est tout ce que nous avons pu recueillir sur ces grandes missions de Tréguier et de Saint-Brieuc, qui couronnèrent les travaux de 1677.

Ceux de 1678 répondirent davantage aux attraits des missionnaires, leur grand désir étant surtout d'évangéliser les paroisses de la campagne. Si M. de Kerisac et M. de Pontcallec avaient jusqu'ici exercé leur apostolat dans les villes, ils ne l'avaient guère fait que par docilité aux ordres du P. Maunoir. Aussi le Vénérable les fit-il passer avec lui dans l'île de Bréhat, au diocèse de Dol. La mission y fut d'assez courte durée. De là tous rentrèrent dans l'évêché de Saint-Brieuc, où à des intervalles divers on évangélisa La Chèze et sa trève La Ferrière, Moncontour et Lamballe. L'évêché de Vannes eut sa mission à Locminé ; celui de Léon, à Saint-Servais trève de

1. *Vie manuscrite du P. Champion*, par le P. Louis Jobart, de la Compagnie de Jésus. — Archives de la maison du Jésus, Paris.

2. Lettre autographe du P. Maunoir au P. Champion. — Archives de la maison du Jésus, Paris. Voir aux pièces justificatives du chap. xxxi.

3. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 375-376.

Plounéventer et à Lesneven ; celui de Tréguier, à Pontrieux. Partout la mission dura un mois entier, et le P. Boschet en résume les fruits en disant « qu'on y travailla très utilement ».

On dut au zèle du P. Chaurand, qui avait suivi les missionnaires, la fondation de deux hôpitaux, ceux de Moncontour et de Lamballe [1].

A son retour d'Amérique en août 1678, le P. Champion était venu, à l'appel du P. Maunoir, prendre sa place parmi les missionnaires de Moncontour. Ses travaux furent tellement bénis du ciel pendant cette mission, que le Vénérable était de plus en plus résolu de se l'attacher pour toujours et d'en faire son successeur. Son peu de goût pour l'étude de la langue bretonne était un obstacle dont il ne put triompher [2]. Le P. Maunoir laissait à Moncontour une Congrégation de jeunes filles qu'il y avait établie. A Lamballe, il en fonda deux : celle des bourgeois fut érigée sous le titre de l'Immaculée-Conception dans la chapelle Sainte-Anne ; la seconde, celle des marchands et artisans, sous le vocable de la Nativité de Notre-Dame, eut son siège dans la chapelle Saint-Julien [3]. Nous avons décrit ailleurs [4], d'après les documents de l'époque, la célèbre procession qui, le 31 juillet 1678, termina cette belle mission de Lamballe. Mgr Fortin de la Hoguette qui l'avait sollicitée, y avait appelé trente-cinq missionnaires [5]. Le futur fondateur des Filles du Saint-Esprit, M. Leuduger, alors Recteur de Plouguenast, était du nombre et y conquit sa grande réputation. C'est à Moncontour qu'il avait paru pour la première fois aux côtés du P. Maunoir [6].

1. S. Ropartz, *Portraits bretons des XVII^e et XVIII^e siècles*. Saint-Brieuc, Prud'homme, 1857, p. 42-46. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. V, p. 376. — Cf. *Les Vies des Saints de Bretagne*, par Dom Lobineau, édit. Tresvaux, t. V, p. 380.

2. *Vie manuscrite du P. Pierre Champion*, par le P. Louis Jobart. — Archives de la maison du Jésus, Paris.

3. Notes et souvenirs de M. l'abbé Le Menn, vicaire de la cathédrale de Saint-Brieuc, 1891. *Vid. ad calcem*, documents et pièces justificatives du chap. XXXI.

4. V. plus haut ch. XIV, t. I.

5. Notes historiques sur la clôture d'une mission à Lamballe en 1678. Archives de la paroisse.

6. *Les Vies des Saints de Bretagne*, par Dom Lobineau, édit. de Tresvaux, t. V, p. 378, M. Jean Leuduger.

Le Vénérable emmena ensuite quarante missionnaires à Lesneven. Cette mission de 1678 réveilla tous les souvenirs de celle de 1669 et ne produisit pas moins de fruits, à la grande joie de M. Jean Laoust, qui était devenu depuis peu de temps le Recteur de cette paroisse [1].

Mais à Pontrieux, où s'achevèrent les missions de 1678, les missionnaires, dit le P. Boschet, firent des prodiges et y fondèrent également une Congrégation de la Sainte-Vierge. M. de Kerisac, par suite des fatigues de son laborieux ministère, avait-il déjà subi dans sa santé de graves altérations ? avait-il aussi le pressentiment de sa fin prochaine ? On pourrait le croire ; car son testament signé à Kerduel porte la date du 22 octobre 1678 [2]. Ce qui n'est que trop certain, c'est qu'au début de la mission de Pontrieux, au mois de décembre suivant, Dieu l'arrêtait tout à coup au milieu des triomphes de son zèle. Il faisait le premier sermon et la foule immense qui se pressait dans l'église et hors de l'église, l'écoutait avec une sainte avidité. Emu du spectacle de sa foi et de son recueillement, le vaillant apôtre faisait effort pour y répondre. Son ardeur dépassa ses forces. Quand il descendit de chaire, il était épuisé. On le porta aussitôt sur son lit. Une fluxion de poitrine se déclara. En vain quelques alternatives de mieux firent-elles espérer une prompte guérison. Les médecins eux-mêmes partageaient cet espoir, ainsi que l'entourage du malade. Mais, rapporte le Recteur de Servel, M. Le Gall de Kerdu, « le P. Maunoir n'était point de cet avis et il avait affirmé au P. Vincent Martin que M. de Kerisac ne se relèverait pas. » C'est ce qui arriva. Il mourut le 14 janvier 1679 [3]. Ainsi avait-il en peu de temps fourni une longue carrière. La mesure de ses mérites était pleine ; et la Bretagne embaumée du souvenir de ses vertus n'avait plus qu'à le pleurer [4].

1. Litteræ annuæ Prov. Franc. S. J., ad ann. 1678. — Notes recueillies dans les archives de Lesneven.

2. Archives du château de Kerduel, communiquées par M. de Champagny.

3. *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, par le P. Guill. Le Roux, édit. de 1848, p. 102 ; édit. de 1716, p. 156.

4. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. V, p. 376-377.

Elle le regretta plus encore qu'elle n'avait regretté M. de Trémaria, soit que sa vertu fût plus douce et plus aimable, soit qu'avec lui se perdissent sans retour les plus légitimes espérances, soit encore parce que la perte d'un si généreux protecteur rendait l'avenir des missions plus incertain. Le corps de M. de Kerisac fut porté à Lannion et inhumé dans l'église des Ursulines, qu'il avait fait bâtir. Comme M. de Trémaria reposait déjà dans l'église de l'hôpital, cette ville gardait ainsi tout à la fois les précieux restes du beau-père et du gendre, deux des plus nobles personnages, dit le P. Boschet, et deux des plus grands hommes de bien qu'eût produits la Bretagne [1]. Au lendemain de la révolution française, en 1807, la dernière héritière du nom de Kerisac, la comtesse de Loz, fit exhumer leurs ossements vénérés. On les transporta près de Kerduel dans la chapelle de Saint-Antoine, où ils attendent aujourd'hui l'heure de la résurrection [2].

La Providence ne fit jamais défaut au P. Maunoir. Les nombreux missionnaires qu'elle lui avait donnés et qui l'entouraient encore en ce moment, étaient pour la plupart des hommes d'élite et d'intrépides ouvriers. Cependant le Vénérable eut besoin de faire appel à sa foi et de songer à la glorieuse béatitude dont jouissait déjà M. de Kerisac, pour se consoler d'une perte aussi cruelle. Mgr l'évêque de Tréguier en éprouva lui-même une si profonde douleur, qu'elle abrégea ses jours. C'était du moins le bruit public. Dans tous les

1. *La Vie du P. Julien Maunoir,* par le P. Boschet, liv. V, p. 376-377. — Le portrait de M. de Kerisac se conserve encore au château de Kerduel en Plomeur-Bodou. (Note du vicomte Paul de Champagny, 26 août 1876.) On y trouve aussi les pièces suivantes : 1° contrat de mariage de Jean Hingant de Kerisac et de Françoise de Becdelièvre, 1640 ; — 2° acte de baptême de J.-B., 1641 ; — 3° testament de Jean Hingant, 1645 ; — 4° testament de Françoise de Becdelièvre, dame de Kerisac ; — 5° émancipation de J.-B. en 1661 ; — 6° contrat de mariage de J.-B. avec Mlle Corentine de Saluden, fille de M. de Trémaria-Kerazan, en Cléden-Cap-Sizun, 25 octobre 1665 ; — 7° permission pour les messes de Kerduel ; — 8° testament de M. de Trémaria ; — 9° titre clérical de M. de Kerisac, 22 octobre 1676 ; — 10° testament de M. de Kerisac ; — 11° codicille. Archives de Kerduel.

2. *Vies des Saints de Bretagne*, édit. Tresvaux, t. V, p. 463-464. — *Vie de M. de Kerisac,* et *Vie de la Révérende Mère Marie-Anne, Maria de la Fruglaye,* édit. de 1865, p. 7 note.

cas, il mourait lui-même quelques jours plus tard. Le P. Maunoir en fut averti au moment même, et d'une façon, raconte le P. Boschet, toute miraculeuse. Il revenait alors avec le P. Vincent Martin de la mission de Pontrieux : « Mettons-nous en prière, dit-il à l'instant à son compagnon ; Mgr Grangier vient de mourir. » Et tous deux aussitôt tombèrent à genoux sur le chemin pour recommander à Dieu l'âme de son grand serviteur. Le Vénérable fondait en larmes. Le P. Vincent Martin s'en étonna. Car il l'avait toujours vu jusqu'alors calme et maître de lui-même au milieu des plus grandes épreuves. « Ah ! lui répond le P. Maunoir, Notre-Seigneur a pleuré son ami Lazare. Je puis bien pleurer un saint évêque, le protecteur de nos missions et un parfait zélateur des âmes [1]. »

Ce n'était rien dire de trop de Mgr l'évêque de Tréguier. Il était tout cela, et pour rappeler les vertus de l'éminent pontife, ce n'est point une esquisse qu'il suffirait de tracer, c'est tout un livre qu'il faudrait écrire. Il dut moins à sa naissance qu'à son mérite personnel d'être élevé à l'épiscopat, et pendant les trente-trois ans qu'il fut évêque de Tréguier, la dignité épiscopale ne fit que grandir dans sa personne. Ce que Notre-Seigneur était pour ses apôtres, il s'efforçait de l'être vis-à-vis de ses prêtres. Ce qu'il exigeait de ceux-ci, il commençait par l'accomplir lui-même. Aussi son autorité s'imposait-elle avec plus d'empire, quand il était contraint de l'exercer contre des coupables. Et pour s'assurer qu'il n'en dépasserait pas les limites, il plaçait humblement sous ses yeux le tableau de ses propres faiblesses et se souvenait avant tout de son titre de père. Il n'en fallait pas davantage pour provoquer toute la tendresse de son cœur. Alors on le surprenait se jetant tout en larmes au cou de ceux que sa main pastorale venait de frapper [2].

Les grandeurs qu'il devait à son nom ou à son caractère, ne l'empêchaient pas d'être le plus humble des hommes. Sa patience en face des outrages et des mépris était également ad-

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. V, p. 377-378.

2. Ibid., p. 378-379. — *Vies des Saints de Bretagne*, édit. Tresvaux, t. V. Mgr Balthazar Grangier, p. 464 seqq.

mirable. Un jour même, au milieu d'une émotion populaire, étant sorti de son palais pour l'apaiser, il fut accablé d'injures. Une femme avait porté l'insolence jusqu'à briser sa quenouille sur ses épaules. La sérénité de son âme n'en fut point troublée : « Notre-Seigneur, dit-il, a souffert bien d'autres insultes. » Il prit la défense des coupables devant les magistrats et se contenta d'ajouter : « Pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » Son incessante activité n'altérait en rien le calme de son esprit. Bien que pourvu des richesses de ce monde, il faisait régner partout la pauvreté dans ses meubles, dans sa table, dans ses vêtements. Il n'usait de ses biens que pour soulager les pauvres ou entretenir les œuvres qu'il avait fondées. Car la passion dominante de sa vie fut toujours la charité et le zèle du salut des âmes [1].

Le grand séminaire de Tréguier qu'il avait bâti et dont il confia la direction aux Lazaristes, les communautés des Hospitalières et des Filles de la Croix à Tréguier, celles des Ursulines à Guingamp et à Lannion sont un perpétuel témoignage de sa libérale munificence. Mais l'œuvre à laquelle il se dévoua corps et âme, ce fut, comme l'a démontré la suite de cette histoire, l'œuvre des missions. Jaloux des fruits merveilleux que le P. Maunoir avait opérés dans les autres évêchés de Bretagne, il l'appela dans le sien à son tour dès 1656, et jusqu'à sa mort ne laissa passer aucune occasion de recourir à son dévouement. Il en partageait lui-même les labeurs avec un zèle infatigable, et son exemple était pour les missionnaires le plus puissant des aiguillons [2]. Il entretenait avec les PP. Maunoir et Vincent Martin les relations les plus étroites. « Grâce à eux, aimait-il à dire, j'ai d'excellents prêtres, de vaillants missionnaires, qui m'aident à porter le poids d'une charge trop lourde pour mes épaules. » Non content de ces saintes amitiés, il se rendait encore tous les ans, avec le personnel de son palais, à la maison de Retraite de Vannes. Là, sous la conduite du P. Huby, il retrempait son âme à la source des exercices spirituels de saint Ignace ; et de retour

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. V, p. 379.
2. *Vies des Saints de Bretagne*, édit. Tresvaux, t. V. Mgr Balthazar Grangier, p. 466-467.

dans son évêché, il remplissait avec plus de vigilance encore tous ses devoirs de pasteur [1].

C'est ainsi que vécut Mgr Grangier. Sa mort devait être l'écho de sa vie. Il la vit venir avec confiance, dès qu'il en sentit les atteintes. Après avoir reçu les derniers sacrements en présence de son clergé qu'il aimait tendrement et dont il était vénéré, il mourut le 2 février 1679, le jour même de la Purification [2]. Jusqu'à son dernier soupir, on l'entendit chanter d'une voix forte et douce le cantique du saint vieillard Siméon : « Seigneur, laissez maintenant partir en paix votre serviteur selon votre parole, puisque mes yeux ont vu celui qui nous apporte le salut. » La tristesse du moment se changeait pour tous les spectateurs en véritable consolation. Le saint pontife espérait bien aussi, ajoute encore le P. Boschet, que la sainte Vierge, qui à pareil jour avait présenté Notre-Seigneur au temple, daignerait l'introduire lui-même dans le temple de la gloire éternelle [3].

La mort de Mgr l'évêque de Tréguier devenait pour le P. Maunoir comme un avertissement de la Providence. Il l'entendit et voulut en profiter. Persuadé qu'il ne lui restait plus que quelques années à vivre, il renouvela en quelque sorte toutes les ardeurs de son zèle. Jamais en effet il ne parut désirer plus vivement la gloire de son Dieu ; jamais il ne se montra plus éclairé sur le choix des moyens propres à l'accroître davantage. Et cependant cette année 1678 qui venait de s'achever, avait été si laborieuse et si féconde, soit à la maison de Retraite de Quimper, soit dans les missions, que le P. Général Jean-Paul Oliva ne craignait pas d'écrire au P. Antoine Bobinet,

1. *Vies des Saints de Bretayne*, etc., p. 467-468. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. V, p. 380.
2. Mgr Balthazar Grangier, fils de Timoléon Grangier, seigneur de Liverdis, avait été aumônier des rois Louis XIII et Louis XIV, avant d'être élevé sur le siège de Tréguier. Il y fut nommé en 1646 et reçut, le 18 novembre de la même année, la consécration épiscopale dans l'église de l'abbaye de Saint-Victor de Paris. Mgr Grangier fut inhumé dans le chœur de sa cathédrale. La table de marbre noir qui couvrait sa tombe a été, dit-on, vendue à l'encan au commencement du siècle. (Cf. *Vies des Saints de Bretagne*, par Dom Lobineau, t. IV, édit. de l'abbé Tresvaux, p. 464 seqq.)
3. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. V, p. 380-381.

Recteur du collège, ces lignes ravissantes d'admiration : « Les anges eux-mêmes vont nous envier le séjour de la Cornouailles. Car vous en avez fait par vos travaux un véritable paradis. La sainteté et l'innocence règnent désormais dans ces cœurs, que les exercices spirituels ont pleinement purifiés. Quant aux autres ministères remplis par les nôtres, il n'est guère possible de travailler plus heureusement qu'ils ne le font, au salut et à la perfection des âmes. Grâces en soient rendues à votre illustre Evêque (Mgr de Coëtlogon), dont les suffrages et la protection ne vous ont jamais fait défaut. » Cette lettre est du mois de janvier 1679 [1].

Un peu plus tard, le 18 avril, sur une crainte mal fondée qu'avait eue le P. Maunoir, le Père Général lui répond : « Il ne tiendra pas à moi que tous vos vœux ne soient accomplis. Mais rassurez-vous ; personne, que je sache, n'a eu la pensée d'enlever aux missions de la Basse-Bretagne le P. Vincent Martin. Mes prières au contraire ne tendent qu'à un seul but : c'est qu'il continue comme par le passé à vous suivre dans la sainte carrière que vous lui avez ouverte. Quelles délicieuses jouissances pour mon âme, quand il me sera donné de lire le récit de vos célèbres missions ! Il n'a fallu rien moins qu'un dessein particulier de la Providence pour vous destiner à cet apostolat, et vous avez si fidèlement répondu à l'appel de votre Dieu ! Un souvenir, s'il vous plaît, dans vos prières et vos saints sacrifices [2]. »

1. Epist. A. R. P. Generalis Joan. Pauli Olivæ ad P. Antonium Bobinet, Rectorem, januar. 1679 : « Erit Corisopitensis commoratio angelorum votum, cum per vestros labores convertatur in paradisum, in quo sanctitatem et innocentiam stabilitis in tot hominibus per exercitia spiritualia perpurgatis, et obitis aliis societatis muniis, feliciter salutem atque perfectionem animarum promovetis, suffragante vestro illustrissimo Præside et patrocinio suo confovente. « (Ex archiv. Rom.)

2. Epist. A. R. P. Generalis Joan. Pauli Olivæ ad P. Julianum Maunoir, 18 april. 1679 : « Reverentiæ Vestræ votis, quantum in nobis erit, conabimur facere satis, ac de Patre Vincentio Martin a V. R. ac a missione divellendo non censemus quemquam esse qui illud agitet. Precamur tantum ut sanctissimis R. V. vestigiis pergat insistere, ac delectabimur mirifice iis lectitandis, quæ tam sancte perfecistis in missione vestra celeberrima, ad quam Vestra Reverentia peculiari Numinis providentia destinata tam fideliter respondit Deo vocanti. Quare Nostri meminerit in suis SS. SS. » (Ex archiv. Rom.)

Le P. Général recevait bien chaque année une analyse sommaire des travaux apostoliques du P. Maunoir. Le Vénérable lui avait même dédié, dès 1671 ou 1672, une ou plusieurs décades de son Journal des missions ; mais le P. Oliva en désirait la suite. Il craignait que le P. Maunoir accablé par tant de labeurs n'eût pas le temps plus tard de rédiger ces admirables souvenirs ; et tantôt par lui-même, tantôt par le P. Le Cazre, Assistant de France, il le pressait de compléter ses mémoires [1]. Des voix du ciel lui commandaient encore de mettre la dernière main aux biographies du P. Bernard, de Catherine Danielou, de Marie-Amice Picard [2] ; et à l'époque où nous sommes arrivés, il y dépensait avec amour ses rares loisirs.

Car les missions se poursuivaient sans relâche. Cette même année 1679, qui s'était ouverte par un double deuil si sensible à la Bretagne, voit le P. Maunoir et ses missionnaires à Quemperven, à Plestin et à Ploujean, dans l'évêché de Tréguier ; de nouveau à Pontivy, dans celui de Vannes ; à Pouldergat et à Pouldavy sa trève, à Maël-Pestivien, à Locronan, à Huelgoat et Locmaria trèves de Berrien, à Cléden-Poher et à Coray, dans l'évêché de Quimper. Mais nul détail qui puisse satisfaire la pieuse curiosité du lecteur. Il n'y a d'exception que pour la mission de Cléden-Poher, qui dura six semaines et où trente-trois missionnaires travaillèrent avec le Vénérable [3]. Là aussi avec son secours le charitable Recteur de la paroisse, M. Falchier, réalisa un dessein que le P. Chaurand venait d'exécuter dans d'autres parties de la Bretagne. Il s'agissait de mettre un terme à une effrayante mendicité. On réunit donc tous les pauvres vagabonds. Ceux qui étaient capables de servir, on les plaça dans les maisons des riches, et avec des aumônes volontaires, on constitua un fonds qui permit aux autres de subsister. Ainsi Cléden-Poher se trouva délivré d'un fléau dont les ravages devenaient de plus en plus menaçants [4].

C'est surtout à partir de 1677 que le P. Maunoir imprima à

1. *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, par le vénérable P. Maunoir, ch. LXVII, p. 670-671.

2. Ibid., ch. LXVIII, p. 733.

3. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. V, p. 386-387.

4. Ibid., p. 387.

l'œuvre des missions son dernier cachet de perfection. Il avait déjà fait, à la mission de Lannion en 1671 et en quelques autres, un essai de son nouveau plan. Il se résolut à l'adopter entièrement, et il joignit dès lors les exercices de la retraite à ceux de la mission. L'ordre observé jusque-là restait d'ailleurs le même, à peu de chose près. Le but du Vénérable était de procurer les avantages de la retraite à des personnes qui ne pouvaient assister qu'aux missions. On vit donc au milieu des villes et des bourgades ce spectacle étrange et admirable tout à la fois d'une multitude de solitaires presque aussi recueillis dans les occupations du ménage et le commerce du monde, que dans le fond d'un cloître. Des femmes elles-mêmes gardaient un inviolable silence pendant une semaine entière, si nombreuses que fussent les occasions de le rompre [1].

Le P. Chaurand, qui travailla si souvent à cette époque avec le P. Maunoir, nous raconte dans une lettre datée de Vannes, le 1er février 1682, et que nous avons déjà plusieurs fois citée, que le Vénérable donnait en un mois de mission les exercices à plus de quinze cents personnes. « Le P. Maunoir, écrit-il, en reçoit cinq cents à la fois. Ce sont la plupart de pauvres gens qui viennent les uns du voisinage, les autres de deux ou trois lieues loin. Ils portent en y allant du pain, du beurre et quelques autres provisions pour huit jours. Ceux qui sont du voisinage se retirent tous les soirs chez eux. On loge les autres dans quelques granges ou dans quelques autres lieux commodes, et l'on y sépare les femmes des hommes [2]. » Le Père décrit ensuite la série des exercices dont il a été témoin, et que nous avons donnée plus haut [3].

En voici du reste le plan complet, tel que le P. Maunoir l'avait conçu. On consacrait d'ordinaire un mois à chaque mission. Ce mois se partageait en quatre parties. On destinait les trois premières semaines à trois retraites, et la durée de chacune était de huit jours. L'occupation de la quatrième semaine

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. V, p. 381-382.
2. Copie d'une lettre du P. Honoré Chaurand au R. P. Galien, Provincial de Lyon, 1er février 1682. — *Documents inédits concernant la Compagnie de Jésus*, t. XXIII. Paris, Taranne, 1874-1886, p. 343.
3. V. ch. XXVI.

consistait à affermir le bien déjà réalisé et à disposer le peuple, soit à la communion des trépassés, soit à la procession générale de clôture.

Dès que la mission était annoncée dans les paroisses, on avertissait ceux qui voulaient prendre part à la première retraite, de se faire inscrire la veille ou le jour de l'ouverture de la mission. Personne n'y manquait. On avait ainsi, dans les grandes paroisses surtout, les noms de cinq ou six cents retraitants. Un catalogue en était aussitôt dressé par lettre alphabétique, et il permettait au pasteur de reconnaître ses brebis.

Le règlement de la retraite soumettait aussi les fidèles à certaines conditions, dont voici les principales :

I. Chaque retraitant était tenu d'assister à tous les exercices. Le P. Maunoir pouvait seul exempter de quelques-uns; encore ne le faisait-il que pour des raisons de premier ordre.

II. La confession pendant la retraite était obligatoire. Comme la plupart des retraitants désiraient faire des confessions générales, on obligeait les pénitents à se partager entre cinquante confesseurs. Les premiers recevaient le nom du prêtre auquel ils devaient s'adresser; les seconds, les noms des pénitents qu'ils devaient entendre. Chaque missionnaire avait ainsi sa part de travail. On fixait encore aux retraitants le temps et l'heure où ils devaient se confesser. De cette manière tout le monde était assuré de passer à son rang, sans être obligé de perdre auprès du confessionnal le temps destiné à entendre les instructions. Un pénitent demandait-il un autre confesseur que celui qui lui était assigné, on le lui accordait aussitôt. Mais, tant que durait la retraite, nul de ceux qui ne la suivaient pas, n'avait le droit de se présenter au saint tribunal.

III. Une grande modestie et un religieux silence étaient de rigueur. Sauf dans les cas indispensables, personne ne pouvait parler. Ce recueillement universel faisait voir qu'on n'était occupé que d'une seule chose : de Dieu et du salut de son âme.

IV. Avant l'établissement de ces retraites, les pénitents qui s'étaient confessés, pouvaient recevoir la communion chaque

jour, parce qu'il n'y avait aucun jour spécialement réservé à la communion ou à l'indulgence de la mission. Depuis lors, la communion ne se donnait plus qu'à la fin de la retraite. Elle était générale et on y gagnait ensemble l'indulgence plénière. Tout s'y passait avec tant d'ordre et de ferveur, qu'on ne pouvait assister à ce spectacle sans en être touché jusqu'aux larmes [1].

« Chaque jour de la retraite, sur les onze heures, dit le P. Chaurand, on envoie les exercitants, comme il les appelle, dîner au cimetière ou ailleurs ; sur le soir, on les congédie pour aller au lieu où ils doivent coucher. C'est merveille de voir toute cette foule de monde garder le silence comme des religieux, non seulement lorsqu'ils mangent, mais lorsqu'ils s'en vont coucher chez eux. Après qu'on a achevé de la sorte la première bande (de retraitants), on fait de même à la seconde, à la troisième et aux autres, durant toute une mission. Le P. Maunoir, âgé aujourd'hui de soixante et quinze ans, donne l'ordre à tous ces travaux; mais avec tant de présence d'esprit et de conduite, qu'il semble n'avoir pas à disposer de dix personnes, et avec autant de force et de vigueur qu'il en avait à l'âge de quarante ans [2]. »

D'autres particularités signalaient encore ces retraites. Les sermons proprement dits, par exemple, bien que roulant sur les mêmes matières qu'autrefois, étaient disposés par les prédicateurs dans un ordre tout nouveau. C'était exactement celui des Exercices spirituels de saint Ignace.

Les sujets traités l'étaient de telle sorte, qu'ils pouvaient convenir à toutes les situations. Aussi tout le monde y assistait-il. Mais en dehors de ces prédications ordinaires, il y avait chaque jour une méditation uniquement réservée aux retraitants. Chaque fois que la chose était possible, cette méditation se faisait dans une église ou une chapelle différente de celle où se donnait la mission. Il arrivait ainsi que pendant que les retraitants méditaient, les autres pouvaient avoir leur instruction séparée.

1. *La Vie du R. P. Julien Maunoir,* par le P. Boschet, liv. V, p. 382-384. — Copie d'une lettre du P. Honoré Chaurand, *loc. cit.*, p. 343.

2. Lettre du P. Chaurand au R. P. Galien, Provincial de Lyon, 1er février 1682. — *Documents inédits concernant la Compagnie de Jésus,* publiés par le P. Carayon, t. XXIII. Paris, Taranne, 1874-1886, p. 344.

Ce qui avait eu lieu pour la première série de retraitants, se répétait pour la seconde et la troisième. Les noms une fois inscrits, la nouvelle retraite commençait [1].

Une grande distinction attendait, à la procession générale, ceux qui avaient fait partie de l'une de ces trois retraites. Eux seuls pouvaient être choisis pour y représenter les mystères ; les autres y occupaient un rang particulier. Les membres de la première retraite marchaient deux à deux immédiatement après le Saint-Sacrement, partagés en deux groupes, celui des hommes d'abord, celui des femmes ensuite. Les membres de la seconde et de la troisième retraite suivaient dans le même ordre et précédaient la foule des fidèles. C'est bien là, on l'a vu plus haut [2], ce qui s'était observé à la procession de la mission de Lamballe, en 1678.

Tel était le plan des retraites que le P. Maunoir établit sur la fin de sa carrière. Ce fut le dernier complément qu'il donna à ses missions, et comme le degré suprême de perfection auquel il les porta. Il laissait ainsi aux missionnaires de Bretagne et aux autres, ajoute encore le P. Chaurand, un modèle qu'ils ont suivi depuis dans toutes les missions, et dont ils expérimentent encore aujourd'hui les merveilleux effets [3].

Les fruits de cette nouvelle institution furent tout d'abord si surprenants, qu'on n'était pas sans crainte pour les maisons de Retraite fondées en Bretagne. Car les paysans se contenteraient sans doute à l'avenir des retraites des missions et renonceraient à celles des villes. Ce fut tout le contraire qui arriva. Bien que nécessairement imparfaites, les retraites des missions, par les avantages qu'ils en retiraient déjà, leur en faisaient soupçonner de plus grands encore dans des retraites entièrement fermées aux bruits du monde. C'était à qui se les procurerait. Aussi, à Vannes et à Quimper, les maisons de Retraite furent-elles dès lors plus fréquentées qu'auparavant.

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. V, p. 384-385.

2. V. plus haut, ch. XIV, et les pièces justificatives du même ch.

3. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. V, p. 385. — Lettre du P. Chaurand, *loc. cit*, p. 3 44-345.

Malgré les deuils et les épreuves, le P. Maunoir se voyait donc prévenu de grâces toujours plus abondantes. Il était averti par ses cheveux blancs de la marche des années et du terme prochain de ses combats. Le vieil athlète ne laissait pas de les soutenir avec un invincible courage. Nous le verrons encore parcourir les uns après les autres les évêchés de Quimper, de Léon, de Vannes, de Tréguier, de Rennes, de Dol et de Saint-Brieuc. Partout il y assurera de plus en plus ses anciennes conquêtes. Partout il en fera de nouvelles. Il gagnera encore des prêtres et des missionnaires à la cause de Jésus-Christ. En un mot, tant que le ciel lui laissera un souffle de vie, il demeurera debout sur la brèche et y livrera en vainqueur des assauts dignes des plus beaux jours de son apostolat.

CHAPITRE XXXII

LES OUVRAGES DU VÉNÉRABLE PÈRE MAUNOIR

Recueil des *Canticou spirituel* et ses trente éditions jusqu'en 1672. — Ce qu'étaient ces cantiques. — La *Vie de saint Corentin* en vers bretons et le culte du premier évêque de Cornouailles. — *Le Sacré Collège de Jésus* — Le P. Maunoir le dédie à saint Corentin. — Les *Quenteliou Christen* deviennent catéchisme diocésain. — Critique des philologues contemporains. — Réponse aux adversaires. — L'*Archæologia Britannica* et le livre du P. Maunoir. — *Templ consacret dar Passion J. C.* et le *Catéchisme de l'oraison du cœur*. — Appréciation de M. le Gall de Kerdu. — Le P. Maunoir et la langue bretonne. — Le *Chemin assuré de pénitence*, publié en 1647. — *Abrégé de la science du salut*, ou petit catéchisme, avec cantiques spirituels, en français. — Œuvres manuscrites : Le *Journal latin des missions*, dédié au P. Jean Paul Oliva, Général des Jésuites. — Récit des dix premières années, jusqu'en 1650. — Analyse des deux autres décades 1650-1660 et 1660-1670. — L'écrit de *la Montagne seu de Magis*. — La *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*. Sa valeur et son intérêt. — La *Vie du P. Pierre Bernard*, premier compagnon d'apostolat du P. Maunoir, toujours introuvable. — La *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, sa découverte récente. — Son mérite au point de vue de l'histoire. — La *Vie manuscrite de Marie-Amice Picard*, dédiée à Mgr Pierre Le Neboux de la Brousse. — *Biographie de M. de Trémaria*, simple opuscule d'une centaine de pages. — Liste des ouvrages imprimés et manuscrits du P. Maunoir. — Publications sur la vie et les œuvres du vénérable P. Maunoir.

Avant de reprendre ce dernier récit, le moment semble venu de parler d'autres travaux, auxquels nous n'avons pu faire en passant qu'une courte allusion. Car, dût le lecteur s'en étonner, en présence d'une carrière si féconde et si glorieusement remplie, le P. Maunoir trouva encore le temps de composer un grand nombre d'ouvrages, dont il nous reste maintenant à parler. Bien que d'un genre différent, ils ont tous été inspirés par la grande œuvre des missions et n'ont eu d'autre but que d'étendre encore leurs effets salutaires. On en trouvera plus loin la liste complète.

L'ouvrage le plus connu du Vénérable, c'est le recueil de ses

Canticou spirituel. Publié pour la première fois à Douarnenez en 1641, au début de son apostolat, il s'est successivement enrichi de nouvelles productions : tels sont les cantiques en l'honneur des sept saints de Bretagne, du bras de saint Corentin, du miracle des trois gouttes de sang, des martyrs de Crozon, de Michel le Nobletz, et bien d'autres. Il comptait déjà vers 1672 près de trente éditions [1]. On le vendait dans tous les évêchés bretonnants, et le P. Maunoir nous a même conservé, par un sentiment de reconnaissance, le nom de Guillaume Yvonnic, le fidèle mercier qui l'avait suivi pendant quinze ans de mission en mission, pour y faire la propagande des chapelets et des cantiques [2]. Aussi, nous l'avons remarqué vingt fois dans le cours de cette histoire, « sur les montagnes, dans les vallées, aux bois, aux champs, sur les rivages et en pleine mer, on n'entendait qu'une voix qui répétait les chants du grand missionnaire [3]. » Elle les répétera pendant tout le XVIIIe siècle et presque jusqu'à nos jours. Souvent réimprimés depuis sa mort, plusieurs d'entre eux ont été mutilés ; d'autres se trouvent mêlés sans façon à des compositions plus récentes qui tendent à les supplanter. Mais on ne retrouvera jamais rien de semblable à son dialogue des vivants et des damnés, ou à son plaidoyer de la sainte Vierge en faveur des pécheurs.

« Les cantiques du P. Maunoir, écrit l'abbé Kerdaffrec, curé de Pontivy, embrassent tout l'ensemble des vérités de la foi. Il prend l'homme dans l'accomplissement des devoirs les plus élémentaires de la Religion et le conduit pas à pas jusqu'à sa fin dernière, en l'instruisant du danger qu'il doit craindre, et des ressources de salut que la Providence lui propose. Grâce à la merveilleuse facilité qu'offre la langue bretonne pour la rime, le P. Maunoir a pu traduire en vers et adapter à d'anciennes mélodies les prières usuelles du chrétien, telles que le

1. *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, par le vénérable P. Maunoir, ch. XXXVII, p. 264.

2. *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, par le vénérable P. Maunoir, ch. LXIX, p. 747-748.

3. *Essai sur l'histoire de la langue bretonne*, par Hersart de la Villemarqué, de l'Institut, p. XLIII en tête du *Dictionnaire* de Le Gonidec.

Pater, l'*Ave Maria*, le *Credo*, les commandements de Dieu et de l'Eglise, sans rien ajouter au texte. On trouve dans ces cantiques toute l'exactitude d'une traduction littérale. La doctrine sur les sacrements est également présentée avec la précision d'une leçon de catéchisme. Cette lumineuse simplicité, dont le P. Maunoir se fait une règle chaque fois qu'il se propose exclusivement d'instruire, constitue, suivant nous, le mérite distinctif de ses cantiques. Qu'est-ce en effet que le cantique dans l'enseignement religieux, sinon un abrégé substantiel de la doctrine, présenté sous la forme attrayante d'une mélodie simple et populaire à ceux dont l'intelligence grossière ne pourrait suivre les développements raisonnés d'un livre ou d'un sermon ?...

« Toujours simple et précis, le P. Maunoir a su néanmoins éviter l'écueil d'une monotone sécheresse. Quand il dépeint les péchés capitaux, et surtout les vices les plus communs de son temps, il trace d'une main sûre des traits dont la vivacité atteste à la fois la richesse de son imagination et la profonde connaissance qu'il avait du cœur humain Ses cantiques sur la mort, le jugement, l'enfer, sont pleins de ces images fortes, de cette sombre harmonie, si conformes au génie de la langue bretonne. Dans ses belles strophes sur l'Eucharistie, la sainte Vierge, le Paradis, les mystères de la Passion, respire cette piété tendre, cette onction pénétrante, dont les saints possèdent seuls le secret.

« Depuis les grandes missions du XVIIe siècle, bien des recueils de cantiques ont été publiés en Basse-Bretagne. Loin de nous assurément la pensée de vouloir les déprécier, mais nous ne craignons pas d'être trop sévère en affirmant que, sous le rapport de la simplicité, de la clarté et de l'onction, aucun poète breton n'a encore surpassé le P. Maunoir. Pour faire de bons et de beaux cantiques, il ne suffit pas d'être un poète, il faut être un saint [1]. »

On trouve en tête de ces cantiques une *Vie de saint Corentin* en vers bretons, constamment citée et commentée par les

1. *La rénovation religieuse de la Basse-Bretagne au XVII^e siècle.* Revue de Bretagne et de Vendée, t. V, 1859. Livraison d'avril, p. 282-283.

écrivains de la Bretagne [1]. Saint Corentin était le saint de prédilection du P. Maunoir, qui n'a rien épargné dans ses missions pour rendre son culte encore plus populaire. C'est à ce prince des sept Saints de la Bretagne qu'il disait : « Dieu avait envoyé dans ces dernières limites de la Gaule celtique sept brillantes lumières pour dissiper les ténèbres de l'infidélité : saint Paul en Léon, saint Tugdual en Tréguier, saint Brieu en Saint-Brieu, saint Malo en Saint-Malo, saint Samson en Dol, saint Paterne en Vennes, et vous en Cornouailles. Vous avez esté entre ces beaux astres de l'Eglise ce qu'est le soleil parmy les planettes ; vous avez esté le premier maistre des roys de l'Armorique ; et l'Eglise, le jour de votre feste, vous donne cet éloge, vous appelant : *Pater orphanorum*, *Patronus oppressorum*, *Magister regum*, et vous disant, en vostre octave :

Septem sanctos Britannicos
Veneremur, et in ipsis demiremur
Septiformem gratiam :
His præfulsit Corentinus [2]...

Le P. Maunoir avait puisé les éléments de cette vie de saint Corentin dans l'histoire de Bretagne de Bertrand d'Argentré, dans les Vies des Pères d'Occident, dans les anciennes proses, les missels, les bréviaires de Cornouailles, du Léon, de Nantes, et autres anciens écrits [3]. Elle respire la plus tendre piété et une naïve candeur. Mais, sous le voile de cette simplicité qui paraîtra peut-être excessive aux délicats du siècle, le Vénérable parlait au cœur des Bretons. En leur faisant chanter les gloires de saint Corentin, il le leur faisait aimer. C'était son seul désir.

Le Vénérable ne se préoccupait pas seulement des fidèles, il pensait encore aux pasteurs des âmes ; et ils étaient nombreux alors en Bretagne les Recteurs qui placés à la tête d'une

1. *Vies des Saints de la Bretagne-Armorique*, par Albert le Grand, édition de Kerdanet et Graveran. Brest, 1837, p. 798 seqq. — *Vie de saint Corentin*, par M. l'abbé Thomas, etc.

2. *Le Sacré Collège de Jésus*, par le vénérable P. Maunoir, édit. de MDCLIX, p. 3.

3. *Ar Buhez sant Caurintin*, p. 35, édit. de MDCCXIII. Brest, Romen Malassis.

paroisse ne connaissaient pas la langue de leur peuple. Pour remédier à un si grand mal et rendre facile aux prêtres l'enseignement de la doctrine chrétienne, le P. Maunoir composa, sous le titre de *Quenteliou Christen* ou *Leçons chrétiennes*, un catéchisme, auquel il joignait un *Dictionnaire* et une *Grammaire* en français et en breton. C'est le livre qui a pour titre : *Le Sacré Collège de Jésus*, divisé en cinq classes. Rien n'était plus apostolique ; et c'est à ce point de vue surtout qu'il faut se placer pour en donner une juste appréciation. L'ouvrage parut sur les instances de Mgr du Louët, évêque de Cornouailles, et était le résultat, écrit le Vénérable [1], d'une expérience qui remontait aux jours où, jeune professeur au collège de Quimper, il avait commencé à catéchiser la ville et les paroisses environnantes.

Ce travail, le P. Maunoir le consacra à saint Corentin, comme il lui avait consacré ses cantiques. « Ç'a esté à la faveur de la langue armorique, ô grand saint, lui disait-il, que vous avez planté la foi dans la Cornouaille, avec des bénédictions du ciel très spéciales, et qui donnent une vénération à l'idiome dont vous vous êtes servi. Le soleil n'a jamais éclairé canton où ait paru une plus constante et invariable fidélité dans la vraie foy, depuis que vous en avez banny l'idolâtrie. Dieu vous a mis comme un chérubin à la porte de ce paradis terrestre, pour empescher le retour du serpent infernal. Il y a treize siècles qu'aucune espèce d'infidélité n'a souillé la langue qui vous a servy d'organe pour prescher Jésus-Christ ; et il est à naistre qui ayt veu un Breton bretonnant prescher autre religion que la catholique [2]. »

Par une ordonnance du 14 avril 1659, Mgr du Louët non seulement permettait que l'ouvrage fût imprimé et distribué dans le diocèse, mais recommandait « aux Recteurs, Vicaires, Curez et autres ecclésiastiques qui ne savent du tout ou en partie le langage breton, de se servir de ces ouvrages pour l'instruction du peuple. » Il leur enjoignait en outre de lire ou

1. *Le Sacré Collège de Jésus*, p. 17, avertissement au lecteur. A Quimper-Corentin, chez Jean Hardouyn, MDCLIX. — *Vie du R. P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. VI, p. 491.

2. *Le Sacré Collège de Jésus*, p. 3-4.

de faire lire ou d'enseigner chaque dimanche et fête, aux églises paroissiales et tréviales, une leçon des instructions catéchistiques [1].

Ce catéchisme de la mission est un exposé clair et complet de la doctrine catholique. Il a cela de particulier que les demandes renferment tout l'enseignement et que la réponse se réduit à un oui ou un non. On ne saurait dire tout le bien qu'il a produit en Bretagne pendant deux siècles.

Aujourd'hui, *le Sacré Collège de Jésus* est un ouvrage presque introuvable, que se disputent les savants et sur lequel la critique des philologues contemporains s'est surtout exercée. Les uns louent le P. Maunoir d'avoir détrôné l'ancienne méthode de l'orthographe arbitraire, et d'avoir indiqué dans le langage écrit les permutations initiales du langage parlé. Rien en effet n'était plus rationnel. C'était réaliser un progrès incontestable et rendre aux lecteurs un éminent service. D'autres le blâment d'avoir, pour adoucir la prononciation, supprimé des consonnes au milieu ou à la fin des mots ; et ils se plaignent que l'autorité du P. Maunoir ait si longtemps prévalu. Nous ne nions pas le bien fondé de ces objections. On pouvait les faire également aux écrivains dont il avait suivi la trace [2].

Mais, sans entrer dans une discussion qui n'est ni de notre ressort ni de notre compétence, comment ne pas nous étonner que les savants n'aient pas rendu plus entière justice à ces tentatives, si imparfaites qu'on les suppose ? Car, pendant tout le XVII[e] siècle, où sont, en dehors du P. Maunoir et des missionnaires, les hommes qui ont travaillé à ressusciter la vieille langue bretonne ? Entre la publication du dictionnaire de Guillaume Quicquier, en 1632, et celle du dictionnaire et de la grammaire française-celtique du P. Grégoire de Rostrenen, 1732-1738, c'est un siècle entier qui s'écoule. Et il faudra attendre jusqu'aux premières années du XIX[e] siècle, pour entrer, sous la conduite de le Gonidec, dans les voies d'une réforme qui ne portera tous ses fruits qu'autant qu'elle se gardera elle-même de toute exagération.

1. Mandement de Mgr l'Ill[me] et R[me] évesque et comte de Cornouailles. — *Le Sacré Collège de Jésus*, p. 8.

2. *Essai sur l'histoire de la langue bretonne*, par Hersart de la Villemarqué, p. 21. — Cf. *Supplément aux dictionnaires bretons*, par M. Reudant, curé de Ploudiry. Étude récréative et sérieuse. Landerneau, Desmoulins, 1872.

Les Anglais du pays de Galles s'étaient montrés plus reconnaissants et plus justes. Edouard Llwyd, qui vivait de 1660 à 1709, a inséré le livre du P. Maunoir dans son *Archæologia Britannica*. C'était, de la part d'un protestant et d'un Gallois, un hommage qui avait bien sa valeur [1]. Faut-il dire cependant que les savants de nos jours, commençant à soupçonner, même dans le P. Maunoir, des trésors inappréciés jusqu'ici, viennent d'invoquer son *Alphabet des anciens Bretons Armoriques*, pour expliquer les sculptures ou gravures des monuments mégalithiques [2].

Le P. Maunoir publia encore, en 1671, sous les auspices de Mgr de Coëtlogon évêque de Quimper, le *Templ consacret dar Passion J. C.*, ou temple consacré à la Passion de Jésus-Christ. Cet ouvrage renfermait plusieurs opuscules composés à diverses époques : le *Catéchisme de l'oraison du cœur*, d'après la méthode de saint Ignace [3], et les *Sept stations* ou les *Sept jours de la semaine consacrés à la Passion de Notre-Seigneur*, avec des *cantiques* sur le même sujet. Le Vénérable s'y adresse successivement aux âmes qui débutent dans la vie chrétienne et aux âmes plus avancées qui tendent à la perfection. Après l'explication des préceptes, il donne celle des conseils. C'est le plan de Dieu lui-même. Eviter le mal ne suffit pas, il faut encore faire le bien.

Aussi, le 15 octobre 1671, M. Le Gall de Kerdu, Recteur de Servel, pouvait-il écrire en tête de cet ouvrage : « Puis-je refuser mon approbation à ce livre, composé par le R. P. Julien Maunoir, théologien et missionnaire de la Compagnie de Jésus...? Non seulement je l'approuve, mais même je ne

1. *Archæologia Britannica*, auctore Edoardo Llwyd. Oxford, 1707, in-f°.

2. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XX, 8[e] livraison de 1893. Quimper, Cotonnec, 1893, XIV, à propos des sculptures des monuments mégalithiques, p. 225-236, par le docteur Corre.

3. Cf. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1645, p. 182-183.

puis me dispenser d'exhorter toute sorte de personnes d'entrer en ce sanctuaire pour y contempler la croix. Les pécheurs y trouveront leur conversion ; les justes, leur sanctification ; ceux qui commencent, la voie du service de Dieu, la victoire de leurs tentations, passions, mauvaises habitudes et inclinations, et un parfait mépris du monde ; les plus avancés, les vraies, solides et parfaites vertus ; les parfaits, un surcroît de sainteté et une plus étroite union avec Dieu.

« ... Si la brièveté d'une approbation... ne me le défendait, je passerais plus avant dans cette méthode, enseignée dans les cantiques de ce missionnaire apostolique ; mais il la faut conclure, et il prie Jésus-Christ de signer son sentiment de son sang précieux, et de le sceller du cachet de ses cinq plaies [1]... »

Là encore, comme dans les œuvres précédentes, le style du P. Maunoir est simple, clair, et ne manque pas d'harmonie. Certaines de ses expressions, bien que bretonnes, sont tombées en désuétude; la perte en est regrettable. D'autres, en plus grand nombre, sont trop françaises. Ces imperfections ou négligences font frémir les puristes de nos jours, qui rêvent le « Brezonek c'huek ». Elles ont fait dire et répéter que le P. Maunoir ne savait qu'imparfaitement la langue bretonne ; comme si on pouvait lui reprocher d'avoir parlé la langue de son siècle. Mais qu'on y regarde de près, et bientôt au contraire on se persuadera qu'il la possédait à fond. Rien ne le prouve mieux que les tournures qu'il emploie, les répétitions, les allitérations qui vont si bien au génie de cette vieille langue. Il excelle dans l'abondance des sentiments élevés et délicats et les exprime avec une grande netteté. Ce n'est point à l'élégance qu'il vise ; ce qu'il cherche, c'est l'âme, et il va droit au cœur. Il ne s'attarde pas à décrire des scènes qui flattent l'imagination et excitent la sensibilité. Personne mieux que lui ne savait que le cantique n'est ni une ode, ni même un hymne, encore moins un guerz. « La langue

1. *Templ consacret dar Passion J. C.*, composet gant an Tat Julian Maner, religius eus a Gompagnunez Jésus. E Kemper gant Guillou ar Blanc, imprimer, 1679.

bretonne a été pour lui l'instrument de la foi [1]. » Il a consacré et conservé dans ses écrits tout ce que l'idiome breton a de plus vital : sa forme et ses tournures grammaticales. Que l'on étudie sa prose ou ses vers, et l'on avouera que ses ouvrages bretons méritent une place d'honneur parmi ceux que nous devons aux siècles passés [2].

Deux petits opuscules français complètent la série des ouvrages imprimés du Vénérable. Le premier a pour titre : *Chemin assuré de pénitence*, et parut en 1647. C'est un livre tout pratique, destiné à servir de directoire aux pénitents et aux confesseurs. Nos mœurs contemporaines s'accommoderaient mal de certains détails qui s'y rencontrent. Mais ce qui peut nous surprendre aujourd'hui, se faisait alors facilement accepter, en Bretagne surtout [3].

Le second, sous ce titre : *Abrégé de la science du salut*, est un petit *Catéchisme* suivi de quelques cantiques spirituels également en français. La clarté et la précision en sont le caractère distinctif. Mais, ce qui vaut mieux encore, l'amour des âmes s'y trahit, pour ainsi dire, à chaque ligne. En même temps qu'il instruit, le P. Maunoir prêche et convertit. S'est-il jamais proposé d'autre but [4] ?

Toutes ses œuvres n'ont pas été imprimées. La plupart même d'entre elles sont restées manuscrites. Si le malheur des temps les avait dispersées aux quatre coins de la France et de l'Italie, plusieurs d'entre elles se sont déjà retrouvées; espérons qu'un jour on les retrouvera toutes. Le premier historien du Vénérable, le P. Boschet les avait sous les yeux en écrivant la biographie de son héros. Nous avons fait nous-même de larges emprunts à celles qui sont encore entre nos mains.

De tous ces manuscrits, le plus précieux assurément est le

1. Cf. *La harpe de Guingamp*, par J.-P.-M. Lescour. La langue bretonne, p. 333 seqq. Saint-Brieuc, Prud'homme, 1869.

2. Il est évident qu'étranger nous-même à la langue bretonne, nous avons dû pour toutes ces appréciations consulter des hommes compétents. Aussi nous regardons comme un devoir de remercier ici le P. Guillaume Mahé S. J. du concours qu'il a bien voulu nous prêter dans cette partie de notre travail.

3. *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. VI, p. 491.

4. Ibid., p. 492.

Journal latin des missions, dans lequel le P. Maunoir relatait année par année ce qui s'était passé de plus remarquable dans ses missions. Il l'a dédié au Très Révérend Père Oliva, Général de la Compagnie de Jésus, sur l'ordre duquel il l'avait composé. Rédigé vers 1671 ou 1672, car le P. Maunoir se dit occupé dans les missions depuis plus de trente ans déjà, il est d'un style simple mais élégant, qui dénote l'écrivain de bonne marque. C'est sans contredit le plus soigné de tous ses ouvrages. Il y raconte ses difficultés, ses épreuves, ses combats, mais aussi ses joies, ses consolations et les progrès constants des missions bretonnes. Les détails y abondent et révèlent à chaque page l'apôtre véritable, qui triomphe des victoires de son divin Maître. Le charme de ses récits, la grâce de sa diction, la force de ses preuves, l'accent de sincérité qui s'en dégage, le voile de modestie qui les recouvre, en font un livre de premier mérite. S'il voit jamais le jour, il ne sera point déplacé auprès des meilleures œuvres de ce genre.

Rome tenait beaucoup au récit des missions. Aussi le P. Maunoir, stimulé par le Père Général et par le P. Le Cazre, assistant de la Province de France [1], y envoyait-il tous les ans un exemplaire du Journal de l'année qui venait de s'écouler, et gardait le double au collège de Quimper.

Le P. Le Roux écrit en 1716 qu'on possédait encore de son temps la plus grande partie de ces manuscrits [2]. Mais nous n'avons plus aujourd'hui que le récit des dix premières années de missions, de 1640 à 1650. Encore cette décade n'a-t-elle été retrouvée à Rome que vers 1874. On en a tiré plusieurs copies, qui forment un volume de près de 400 pages. Mais que sont devenues les autres décades ? Nul ne le sait.

Toutefois, une analyse des trois premières décades, composée peu de temps après la mort du P. Maunoir, nous est parvenue de Rome en 1888. Elle est l'œuvre d'un pénitencier français de Saint-Pierre, ainsi que nous l'apprend l'auteur lui-même. Or, les deux pénitenciers de cette époque, c'est-à-dire de 1650 à 1684, étaient les seuls Pères Honoré Fabri et Antoine Richeôme. C'est donc nécessairement à l'un de ces deux Jésuites que nous sommes redevables de cette analyse. En la terminant, l'auteur dit qu'avec le récit de la mort du Vénérable, il résumera la quatrième décade, dès que le manuscrit sera arrivé à Rome [1]. N'y a-t-il jamais été envoyé ? C'est ce que semble supposer le P. Boschet, qui se plaint que les documents des dernières années lui aient fait défaut, et que quelques années du Journal du P. Maunoir aient été perdues [2]. Si utile qu'elle soit, cette analyse est quelque peu personnelle, et fait regretter encore davantage la perte des décades. Elle porte entitre : *Historia compendiata de vita et missionibus Patris Juliani Manerii*. Nous l'avons souvent citée dans le cours de cette histoire.

1. *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. LXVII, p. 671.

2. *Recueil des vertus et des miracles du P. Julien Maunoir*, par le P. Le Roux, p. 169 de l'édition de MDCCXVI, passage supprimé dans l'édition de 1848.

Un manuscrit du Vénérable, assez répandu en France au XVIII[e] siècle, et recherché aujourd'hui encore par les amateurs, traite de *la Montagne seu de Magis*. Ce n'est qu'une traduction française plus ou moins large du dernier chapitre de la première décade du Journal du P. Maunoir. Comme le saint missionnaire y exposait sa méthode de confesser les affidés de la secte infernale, il en avait fait tirer des copies pour les prêtres qui l'accompagnaient dans les missions. De là une diffusion nécessaire, qui a fait tomber dans des mains profanes un opuscule destiné seulement aux apôtres des missions, et dont l'intelligence dépend de la connaissance des mœurs et des coutumes du XVII[e] siècle. Dans l'esprit de nos lecteurs, la lumière doit être faite sur ce point si délicat.

La *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz* par le Vénérable — elle n'a pas moins de 600 pages — est un autre trésor du plus grand prix. Elle était au siècle dernier dans la bibliothèque de M. Respidal le Guillou, notaire royal et procureur au siège de Châteauneuf-du-Faou. Comment de ses mains a-t-elle passé ensuite dans celles de M. G. de Puyferré, mort Recteur

1. P. Fabri, *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii*, p. 83.

2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 504.

de Plouescat, après avoir été avant la révolution vicaire de Saint-Houardon, à Landerneau? Nous l'ignorons. Mais celui-ci l'a cédée, le 24 septembre 1822, à la famille de Kerdanet de Lesneven, qui la possède encore aujourd'hui [1]. En 1888, à l'occasion du procès de Béatification de Dom Michel le Nobletz et du Vénérable P. Maunoir, on en a tiré plusieurs copies, qui la déroberont désormais aux outrages du temps et des révolutions.

Cette vie manuscrite a dû servir de base à la *Vie de M. le Nobletz*, publiée en MDCLXVI par le P. Verjus [2], qui la suit pas à pas et semble dans une foule de passages n'avoir fait autre chose que de donner à la première une forme plus littéraire. Elle offre cette curieuse particularité que le P. Maunoir y raconte ses propres travaux apostoliques jusqu'en 1664 et les abrite humblement sous le nom de M. le Nobletz, bien que celui-ci fût mort depuis douze ans et eût cessé de missionner les vingt-cinq dernières années de sa vie. Mais, si le Vénérable lui en attribue la gloire, c'est qu'il savait de quel poids avaient pesé dans la balance divine les prières, les larmes, les souffrances, les sacrifices du saint vieillard ; c'est que tous les jours encore sa puissance au ciel se révélait par d'admirables prodiges. Telle est la coopération de la sainteté aux œuvres de l'apostolat. En est-il d'autres plus efficaces [3] ?

La *Vie de M. le Nobletz* a été composée avec un amour tout filial, qui déborde à chaque page. Elle est d'un naturel exquis, d'une simplicité naïve et touchante, et nous permet, grâce aux

1. Notes inscrites sur le manuscrit de Lesneven, par M. Miorcec de Kerdanet.

2. *La Vie de M. le Nobletz, prestre et missionnaire de Bretagne*. Paris, chez Jean Cusson, MDCLXVI.

3. Un membre de l'Institut, M. Th. Hersart de la Villemarqué (*Essai sur l'histoire de la langue bretonne*, p. XLII et XLIII), a renchéri encore sur cette humilité du P. Maunoir. Citant entre guillemets, avec l'indication de la page 298, quelques lignes de la *Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, où il est dit que la calomnie n'empêcha pas « que près de quatre cent mille âmes n'eussent l'obligation au saint vieillard avant sa mort, de ce qu'elles avaient été mises, *par les instructions de ses successeurs*, dans les voies du salut », l'écrivain substitue au membre de phrase souligné cet autre : « *par ses instructions* », ce qui n'est pas tout à fait l'équivalent. Il n'y a que les poètes pour se permettre de telles distractions.

épanchements intimes qu'elle nous dévoile, de lire jusqu'au fond du cœur et du héros et de son biographe. Admirablement ordonnée et suivie, elle nous initie à une foule de souvenirs historiques dont nous avions perdu la trace. Si la trame du récit est plus savamment ourdie dans le travail du P. Verjus, en retour, la narration du P. Maunoir est plus libre et plus dégagée. La vie manuscrite est d'un style plus alerte, plus gracieux ; la vie imprimée décèle plus de raideur et trop d'apprêts. Celle-ci a déterminé chez beauconp de lecteurs la vocation à l'apostolat ; celle-là, si elle voyait le jour, ferait plus de prosélytes encore.

Le P. Maunoir a dû y travailler longtemps et la remettre vingt fois sur le métier. Une allusion à ses courses apostoliques de 1641 dont il dit : « il y a quarante ans de cela », nous fait clairement entendre qu'il la retouchait encore en 1680 [1] et ne perdait pas l'espoir de la publier lui-même.

Une autre *Vie manuscrite* composée par le Vénérable était celle *du P. Bernard*, son premier compagnon d'apostolat. Il avait mis aussi dans celle-là tout son cœur, toute sa tendresse fraternelle. Elle avait couru de son vivant dans toute la Bretagne, et le P. Maunoir se flattait, nous dit-il dans son Journal des missions [2], qu'avant peu les Bretons la verraient imprimée. Elle ne l'a pas été. Mais le P. Boschet l'avait entre les mains et en a cité, dans sa Vie du Vénérable, un assez grand nombre de passages. Qu'est-elle devenue ? Les recherches les plus opiniâtres et les plus minutieuses n'ont pas eu raison encore des ténèbres où elle est ensevelie. En attendant qu'elle se retrouve, sa perte est d'autant plus regrettable que le P. Maunoir s'égare plus volontiers dans ses récits sur une foule de détails singulièrement intéressants pour l'histoire de ses missions [3].

C'est ce qui apparaît surtout dans sa *Vie manuscrite de Ca-*

1. *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XIX, p. 433.

2. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1641, p. 39.

3. *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, ch. LXVII, p. 670, ch. LXVIII, p. 733.

therine Danielou, dont le nom a été si souvent cité dans cette histoire. Ce manuscrit n'a pas moins de 700 pages. Les écrivains de la Bretagne le regardaient comme à jamais perdu [1]. Mais en 1889, nous en avons retrouvé une copie, qui d'étape en étape avait été transportée jusqu'en Lorraine. Elle était, depuis le commencement de ce siècle, la possession des religieuses Visitandines de Nantes, qui l'avaient rapportée elles-mêmes de Quimper. A part les grandes lignes et la division en chapitres, cette Vie de Catherine Danielou est moins un travail achevé qu'une compilation de tous les traits qui se rapportent soit à la servante de Dieu, soit aux missions. Le Vénérable y ajoutait et y surajoutait encore, au fur et à mesure que sa mémoire lui rappelait quelques souvenirs, ou qu'il recueillait de nouveaux documents. Le style en est négligé, souvent incorrect ; les répétitions et les longueurs y sont nombreuses ; les digressions, continuelles. Malgré ses défauts, cet ouvrage n'en est pas moins une mine abondante pour l'histoire et nous y avons souvent puisé. Si le P. Maunoir nous y révèle les fautes et même les vices de son époque, il nous en découvre aussi, à travers mille récits piquants et caractéristiques, gracieux et naïfs tout à la fois, les vertus admirables. Celui qui écrira un jour la vie de Catherine Danielou, trouvera, dans ce volumineux manuscrit quelque peu semblable au chaos, tous les éléments d'une biographie pleine d'intérêt.

La *Vie manuscrite de Marie-Amice Picard* offre plus d'un trait de ressemblance avec la précédente. Elle est moins considérable cependant, et ne compte que 300 pages environ. Le P. Maunoir l'a dédiée à Mgr Pierre Le Neboux de la Brousse, évêque et comte de Léon. « J'espère, Monseigneur, lui dit-il, que vous agréerez ce présent ; l'histoire de la vie et du bienheureux trépas d'une simple fille villageoise, puisque c'est un trésor de votre champ, une fleur de votre jardin et une brebis de votre bercail... » Le Vénérable a tiré son récit des procès-verbaux rédigés, sur l'ordre de Mgr Robert Cupif, évêque de Léon, par Messire Yves de Poulpry, archidiacre du diocèse.

1. Cf. Les ouvrages de M. de Kerdanet, de M. Thomas (*Vie de saint Corentin*), etc., etc.

Cette vie toute de persécution et de martyre, de vertus héroïques et de grâces singulières, où le monde et l'enfer semblent réunir leurs efforts pour tourmenter la pauvre patiente, peut paraître étrange à notre siècle. Nos idées modernes ne sont plus faites à de pareilles épreuves. Nous sommes tentés de rejeter à priori ces merveilleuses singularités, dont les témoins ont été si nombreux à Saint-Pol-de-Léon. On les retrouve cependant dans la vie de beaucoup de saints, d'un saint Joseph de Cupertino par exemple, et ce n'est pas à nous qu'il convient de sonder les mystérieux desseins de la Providence qui les a permises. En les révélant au monde d'après les enquêtes épiscopales, le P. Maunoir se proposait surtout d'offrir à notre admiration les vertus auxquelles elles ont donné naissance. Son récit est simple et naturel comme toujours ; sa plume se promène avec une grâce facile, qui en fait oublier les imperfections.

Pour le mettre à la portée du public, le P. Jean Francois de la Marche en a fait un abrégé, qui a paru à Nantes au siècle dernier. L'édition en étant épuisée, M. le curé de Saint Pol-de-Léon l'a fait reviser par M. Peyron, chanoine de la cathédrale de Quimper, et publier de nouveau à Morlaix, en 1892.

Reste encore une dernière *biographie manuscrite* composée par le Vénérable : c'est celle de *Monsieur de Trémaria,* son compagnon d'apostolat. Elle a été retrouvée en partie aux archives départementales du Finistère, en partie dans la famille de Kerdanet, à Lesneven. Les corrections du manuscrit sont, dit-on, de la main même du P. Maunoir. Cette biographie relativement courte — elle renferme une centaine de pages — nous a initiés, non seulement aux vertus et aux ministères de l'ancien conseiller du Parlement de Bretagne, mais à beaucoup de détails ignorés de l'histoire des missions.

On ne peut la lire sans attendrissement et sans admiration. L'âme s'y repose avec bonheur des vanités du monde si héroïquement foulées aux pieds par un grand de la terre. La simplicité avec laquelle elle est écrite, n'est pas faite non plus pour amoindrir l'heureuse impression du lecteur.

C'est ainsi que le P. Maunoir, mettant à profit les rares loisirs que lui laissaient ses missions, travaillait encore pour

elles. Sans rechercher la gloire de l'écrivain, il l'a rencontrée ; et ce qui est préférable, il a été apôtre par sa plume, comme il l'avait été par sa parole.

Voici maintenant la liste aussi complète que possible des éditions de ses œuvres.

OUVRAGES IMPRIMÉS :

1. *Canticou spirituel...* c'est-à-dire Cantiques spirituels et instructions profitables pour apprendre le chemin qui conduit en paradis, composés par le P. Julien Maunoir, religieux de la Compagnie de Jésus. Quimper, Jean Périer, sans date, in-8°. — Quimper Caurentin, Michel Machuel, 1642, in-8°. — Quimper, 1662, in-12. — Quimper, Guillaume Le Blanck, 1667, in-12. — Quimper, Derrien, in-8°. — Brest, Romen Malassis, imprimer ha librer ordinal ar Roue, MDCCXIII. — Et d'autres éditions encore de 1641, 1650, 1689, 1712, 1821.

II. *Ar Vuhez Gristen.* La Vie chrétienne, attribuée en partie au Père Maunoir. (Cf. de la Villemarqué : *Essai sur l'histoire de la langue bretonne*, p. LI. — Reudant, curé de Ploudiry, *Supplément aux dictionnaires bretons*, p. 11.)

III. *Ar Vuhez Sant Caurintin*, Vie de saint Corentin en 766 vers bretons. Elle se trouve en tête des *Canticou spirituel*, mais a été souvent rééditée à part. La dernière édition est de 1870. — Quimper, de Kerangal, in-16, 31 p. — Mais, nulle trace de la vie latine dont parle Fierville : *Histoire du collège de Quimper*, p. 48, d'après les PP. Sothwell et Le Long : *Vita sancti Corentini Armorici, auctore Juliano Maunoir, e Societate Jesu.* Corisopiti, 1685, in-12.

IV. *Cantiques bretons* en l'honneur de saint Elouan. (Cf. *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, ch. LXV, p. 495.) Les autres cantiques sur la Passion, sur J. M. J., sainte Anne, saint Joachim, sont disséminés dans différentes éditions des œuvres du Vénérable.

V. *An templ consacret da Passion J. C.*, élevé par le Saint-Esprit dans le cœur du chrétien dévot, fig. sur bois, en breton, prose et vers. — Quimper, Jean Périer, sans date. 5e édition, corrigée et augmentée, in-8° (Bibliothèque roy. Y. 6184). — Autres éditions : Quemper, Derrien, sans date, in-12, fig. sur bois. — Kemper, Guillou ar Blanc, imprimer, 1679, 4e édition, in-16, fig. sur bois. — Kemper, Romen Malassis, 1679, in-8° (Bibl. roy. D. 6396 A). — La 1re édition est de 1671, dédiée à Mgr de Coëtlogon.

Ce volume renferme 1° *le Catéchisme de l'oraison du cœur*, d'après les Exercices de saint Ignace ;

2° *Les sept Stations*, ou les sept jours de la semaine consacrés à la Passion ;

3° *Cantiques* sur le même sujet.

VI. *Le Sacré Collège de Jésus*, divisé en cinq classes, où l'on enseigne, en langue armorique, les *Leçons chrétiennes* (publiées en 1658 sous le titre de *Catéchisme de la mission*) avec les trois clefs pour y entrer, un *Dictionnaire*, une *Grammaire* et *Syntaxe* en même langue, composé par le Révérend P. Julien Maunoir de la Compagnie de Jésus, par l'ordre de Monseigneur de Cornouaille. A Quimper-Corentin, chez Jean Hardouyn, imprimeur ordinaire du diocèse, MDCLIX, avec privilège et approbation. Dédicace à saint Corentin et à Mgr René du Louët, évêque et comte de Cornouaille. Volume presque introuvable, qui se vend aujourd'hui 250 fr.

Réimprimé dans l'*Archæologia Britannica* d'Edouard Llwyd, Oxford, 1707, in-f°.

Levr an Tad Maner (Livre du P. Maunoir). Sous ce titre, M. G. Milin a édité et fait imprimer à Brest, en 1876, format in-16, de 395 pages :

1° *Quenteliou Jesus d'an oll dud fidel* (Leçons de Jésus à tout le monde fidèle) ; c'est le *Catéchisme de la mission*, ou *Leçons chrétiennes* publiées dans le *Sacré Collège de Jésus ;*

2° *An templ consacret da Passion J. C.*

L'ouvrage porte en sous-titre : *Tenzor ar Gristenien devot* (Trésor des chrétiens dévots).

VII. *Melezour ar Galonou* (Miroir des cœurs), composé par le P. Julien Maunoir de la Compagnie de Jésus. E Quemper, e typ. Simon Marie Périer, imprimeur et libraire de l'Evêché, 1761. Bien que publié sous le nom du Vénérable, cet opuscule est généralement regardé comme apocryphe.

VIII. *Chemin assuré de pénitence*, utile aux pénitents et con-

fesseurs pour dresser toutes sortes de confessions tant générales que particulières, avec le directoire des confesseurs corrigé et augmenté des principaux devoirs d'un bon ecclésiastique, composé par le R. P. Julien Maunoir de la Compagnie de Jésus, dédié à Mgr l'Illustrissime et Révérendissime René du Louët, évesque de Cornouaille. A Quimper, chez Guillaume le Blanc, imprimeur et libraire du collège, MDCLXXXV, 112 p.

L'édition bretonne, s'il y en a une, n'a pas été retrouvée.

IX. *Abrégé de la science du salut*, propre pour être enseigné dans les églises parochiales, chapelles, écoles et maisons, avec quelques cantiques spirituels, pour être chantez au catéchisme, sur les principaux points de la doctrine chrétienne, par le R. P. Julien Maunoir de la Compagnie de Jésus. A Saint-Brieuc, chez Baptiste Doublet et Michel Doublet, son fils, imp. et lib. au Martray.

L'édition bretonne porte en titre : *An abrege eus an Doctrin Christen*. Le seul exemplaire retrouvé a été envoyé à Rome, en 1890, à l'époque du *Processiculus diligentiarum* (procès de recherche des écrits).

OUVRAGES MANUSCRITS :

I. *Journal latin des missions*, par le P. Julien Maunoir. 1re décade de 1640 à 1650. L'original est aux archives de Rome ; il y en a une copie à Quimper, 360 p. in-4°.

a) *Analyse des trois premières décades* 1640-1670, rédigée en latin par le P. Fabri ou le P. Richeôme. Manuscrit de 60 pages in-4°. Le texte même des 2e, 3e et 4e décades, si toutefois il y en a eu une 4e, n'est pas encore retrouvé.

b) Manuscrit de la *Montagne seu de Magis*, traduction française du *Journal latin des missions* ad ann. 1650, 55 p. in-8°.

II. *La Vie de M. le Nobletz, prestre missionnaire, contenant l'idée d'un parfait prestre séculier*. Manuscrit de 600 p. Copies à Lesneven, Rome et Quimper.

III. *La Vie manuscrite du Père Pierre Bernard, de la Compagnie de Jésus*, premier compagnon d'apostolat du Vénérable, manque toujours à l'appel.

IV. *La Vie manuscrite de Catherine Danielou*, par le P. Julien Maunoir, de la Compagnie de Jésus, son directeur. Manuscrit de Nancy, 533 p. in-4°. Copies à Rome et à Quimper.

V. *La Vie manuscrite de Marie-Amice Picard*, décédée à Saint-Paul de Léon, le 25 de décembre 1652, tirée des Procèz verbaux faits par l'ordre de Messire Robert Cupiff, évesque de Léon, et dédiée à Mgr l'Illustrissime et Révérendissime Pierre de Labrousse, évesque et comte de Léon, petit in-4° de 267 p. Copies à Rome, Paris et Quimper.

a) *Abrégé des vies de Marie Dias, Marie-Amice Picard* et *Armelle Nicolas*, dite la bonne Armelle, à l'usage des retraites, par le P. Jean-François de la Marche, de la Compagnie de Jésus. A. Nantes, chez Joseph Vatar, MDCCLVI, dédiée à Mgr Pierre Mauclerc de la Muzanchère, évêque de Nantes, petit in-12 de 194 p.

b) *Abrégé de la vie de Marie-Amice Picart*, par le P. de la Marche, revu, corrigé et augmenté par M. l'abbé Peyron, chanoine de Quimper. Morlaix, imprimerie de P. Lanoé, 1892, in-12 de 83 pp.

VI. *Chef-d'œuvre de la grâce de Jésus-Christ crucifié* dans la vocation, conversion et fidélité constante jusqu'à la mort de M. de Trémaria, prêtre séculier et missionnaire. Archives départementales du Finistère et Lesneven. On en a tiré plusieurs copies pour Rome et Quimper.

ÉCRITS DIVERS SUR LA VIE ET LES ŒUVRES DU VÉNÉRABLE :

I. *Le Parfait Missionnaire* ou *la Vie du R. P. Julien Maunoir de la Compagnie de Jésus*, missionnaire en Bretagne, par le P. Boschet. Paris, Anisson, MDCXCVII, et Lyon, Périsse, 1834.

II. *Recueil des vertus et des miracles du R. P. Julien Maunoir* de la Compagnie de Jésus, missionnaire en Bretagne, par le R. P. G. Le Roux de la même Compagnie. Quimper, chez Jean Périer, MDCCXVI. — Nouvelle édition, Saint-Brieuc, L. Prud'homme, 1848, avec des notices sur les principaux personnages de la vie du P. Maunoir par Mlle Maria de la Fruglaye.

III. *Le R. P. Julien Maunoir, Jésuite*, missionnaire, par

Dom Lobineau (*Les Vies des Saints de Bretagne*, p. 507-550), Rennes, MDCCXXV. Notice reproduite par M. l'abbé Tresvaux, t. V, *Vies des saints de Bretagne*, Paris, MDCCCXXXVIII, p. 23-137. — Cf. les autres historiens de la Bretagne.

IV. *Le R. P. Julien Maunoir de la Compagnie de Jésus*, apôtre de la Bretagne au XVII^e siècle, par M. Edm.-M. Perdrigeon du Vernier. Paris, Albanel. — Nantes, V. Forest et E. Grimaud, 1869, in-12, 178 p.

V. *Buez an Tad meurbed enorus Julian Maner*, eus a Gompagnunez Jesus, abostol Breiz-Izel, scrivet gant an Tad J. Bleuzen, eus ar memez Gompagnunez. Kemper, de Kerangal, 1876, in-32, 234 p.

VI. *Vie du Vénérable P. Maunoir*, par le P. Paris, Recteur du Collège des Jésuites de Quimper, publiée en 1683 ou 1684. (Cf. Boschet, *le Parfait Missionnaire*, avertissement.)

VII. *Mémoires manuscrits sur le P. Maunoir*, par M. l'abbé de Coëtlogon, frère de Mgr de Coëtlogon évêque de Quimper. (Cf. Boschet, *le Parfait Missionnaire*, avertissement.)

VIII. *Relation manuscrite des quinze dernières années de mission du R. P. Maunoir*, par le P. Vincent Martin, son dernier compagnon d'apostolat. (Cf. Boschet, *le Parfait Missionnaire*, avertissement et p. 503.)

IX. *Relation manuscrite des derniers moments du Vénérable P. Maunoir*, par le P. Mathurin du Demaine, ministre au collège des Jésuites de Quimper.

X. *Mémoires manuscrits sur l'héroïcité des vertus du Vénérable P. Maunoir*, par le P. Pierre Jean Cayron, de la Compagnie de Jésus, 1753. (Cf. *Vie du P. Cayron*, par le P. Bouniol, p. 446-447. Toulouse, Hébrail, 1886.)

(*Ces cinq derniers ouvrages ne se retrouvent plus.*)

XI. *Menologio di pie memorie d'alcuni religiosi della Compagnia di Gesu che fiorirono in virtu e santita*, raccolte dal MDXXXVIII al MDCCXXVIII, per Giuseppe Antonio Patrignani e continuate fino ai di Nostri, per Giuseppe Boero, della medesima Compagnia. Roma, coi tipi della *Civilta Cattolica*, 1859, volum. I, Mese di Gennaio, V. P. Maunoir, p. 514 et seq. Cf. etiam *Ménologe de la Compagnie de Jésus, Assistance de France*, par les PP. Elesban de Guilhermy et Jacques Terrien : Le Vénérable Père Julien Maunoir, t. I, p. 150.

XII. Kleinere werke von Joseph Kleutgen, Priester der Gesellschaft Jesu, Band Laben frommer Diener und Dienerinnen Gottes 2 sehr vermehrte sufflage. Münster, Theissing, 1869, in-8°, p. 316, *die Missionnaire in Bretagne*.

CHAPITRE XXXIII

SAINTETÉ DU VÉNÉRABLE P. MAUNOIR, SA FOI, SON ESPÉRANCE ET SA CHARITÉ

Réputation universelle de sainteté du Vénérable. — Témoignage de Mgr de Coëtlogon : « tot testes, quot homines. » — Confiance des peuples dans la sainteté du P. Maunoir. — Malades et infirmes qu'on lui amène de toutes parts. — Renée Floch de Rosporden. — Jeanne le Croissant de Douarnenez. — Jeanne Jaoüen. — Portrait du P. Maunoir. — Ses riches qualités naturelles. — Témoignage de M. Caro, vicaire général de Quimper, sur la sainteté du P. Maunoir. — De M. Yves Le Moal, Recteur de Cuzon. — Jugement qu'il porte sur la *Vie du P. Maunoir*, par le P. Boschet, et le *Recueil des vertus et des miracles du Vénérable*, par le P. Le Roux. — Autre témoignage de M. Jacques Haoüel, prêtre de Locmaria, à Quimper. — Plan de perfection du P. Maunoir. — Sa fidélité à l'accomplir. — La foi du Vénérable. — Comment il l'a pratiquée et l'a ranimée dans le cœur des Bretons. — Sa foi pratique. — Témoignage du P. Vincent Martin. — Miracles qu'il opère en vertu de sa foi. — Représentation d'une tragédie au collège de Quimper. — Le jeune homme de Douarnenez puni comme l'enfant de Saint-Georges. — Les prophéties du Vénérable. — Le gentilhomme de Carhaix. — M. Auffret vicaire perpétuel de Coray et les missions. — La vertu d'espérance dans le vénérable P. Maunoir. — Ses sentiments de confiance en Dieu. — Motifs de confiance qu'il inspire à ses missionnaires. — Témoignage de M. Yves Lahuec. — Assistance que Dieu donne aux entreprises du P. Maunoir. — Témoignage du P. Vincent Martin. — Courage du Vénérable au milieu des difficultés et des persécutions. — La charité du P. Maunoir. — Son amour pour Dieu. — Sentiments admirables. — Actes quotidiens. — Grâces miraculeuses par lesquelles Dieu le récompense. — Sa dévotion aux souffrances de Notre-Seigneur, aliment de son amour. — Son union continuelle avec Dieu. — Amour du P. Maunoir pour le prochain. — Pas d'exclusion dans son amour. — Ses préférences. — Témoignage de Mgr de Coëtlogon sur les vertus du P. Maunoir, d'après le procès de 1714.

En déroulant sous les yeux du lecteur les phases successives de cette admirable vie, nous avons dû, ce semble, si Dieu a béni nos efforts, le convaincre de la sainteté du P. Maunoir. Elle y éclate, pour ainsi dire, à chaque page, comme elle éclatait aux regards de ses contemporains. Ses vertus en effet

brillaient d'une si vive lumière, dit son premier biographe, qu'il n'était personne qui ne se persuadât que notre Vénérable fût un saint et un grand saint. Cette opinion qu'on se faisait de sa sainteté était universelle. Elle était même si profondément imprimée dans l'esprit des foules, que partout sur son passage on tombait à genoux pour recevoir sa bénédiction. Ce n'étaient pas seulement les enfants, mais les personnes de tout âge, de tout sexe, de tout rang, qui lui donnaient ces marques d'honneur et de vénération [1]. Aussi Mgr de Coëtlogon, évêque de Quimper, pouvait-il dire, et ses paroles seront insérées dans les actes du Procès de 1714 : « Si pour prouver les vertus héroïques du P. Julien Maunoir, il nous fallait citer ici des témoignages populaires, nous trouverions autant de témoins que la Bretagne compte d'habitants : « Tot testes, quot homines sunt, invenirentur. Eorum omnium, quibus notus fuerat, nullus est qui eum, dum viveret, miratus non fuerit ; et qui de eo post mortem ut de fidelissimo Dei servo non loquatur [2]. »

La présence du Vénérable était-elle signalée dans une ville, une bourgade, un hameau, aussitôt les foules accouraient en lui amenant leurs malades et leurs infirmes. Il les guérissait en si grand nombre, que ceux qui n'avaient pu être transportés, nourrissaient l'espérance d'être guéris à leur tour, dès que le P. Maunoir visiterait leur contrée. « Ah ! si je voyais le Père en ce moment, je recouvrerais aussitôt la santé, » se disait à elle-même Renée Floch, de Rosporden. Elle était prise alors d'un violent accès de fièvre. Sur ces entrefaites arrive le Vénérable, tout à fait inattendu. A l'instant même, la malade se trouva guérie, et la fièvre ne reparut plus [3].

Non moins confiante en la sainteté du P. Maunoir, une pauvre femme de Douarnenez, nommée Jeanne le Croissant, nous rappelle une page admirable de l'Evangile. Elle était complètement sourde et souffrait encore d'intolérables douleurs de tête. Elle se persuade qu'en se confessant au Vénérable, elle sera délivrée de sa double infirmité. Mais la foule qui se presse

1. *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. VI, p. 494.
2. Ex Processu Informat. Corisopitensi, p. 23 Summarii super signatura Commissionis Introductionis causæ. Romæ, Morini, 1875.
3. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. VI, p. 495.

autour du confessionnal est si nombreuse, qu'elle ne lui permet aucun espoir d'arriver à son tour. Elle se place donc sur le passage du Père, et sans que le Vénérable s'en aperçoive, se contente de toucher le bord de sa soutane. Surdité et maux de tête disparurent au même moment [1].

Un jour que le P. Maunoir était encore à Douarnenez, il commanda à Jeanne Jaoüen, servante de la maison où il était logé, de donner un morceau de pain à un pauvre qui sollicitait l'aumône. Jeanne s'empresse d'obéir. Elle entame un nouveau pain. Le pain se retrouva aussi entier après qu'avant. Comme cette servante était une fille vertueuse et pleine de foi, elle pria le Vénérable de visiter sa mère retenue dans sa pauvre chaumière par une complète cécité. Le P. Maunoir la visite, célèbre la messe pour elle, et elle recouvre la vue [2].

On était si persuadé de la sainteté du Vénérable et du pouvoir qu'elle lui donnait auprès de Dieu, qu'on recourait à lui en toute circonstance et pour tous les besoins. Que les intérêts en jeu fussent d'ordre privé ou public, peu importait. C'est à lui qu'il fallait s'adresser, et cette confiance n'était jamais trompée. Sur ce point, gentilshommes et magistrats, prêtres et évêques n'avaient comme la foule qu'un seul et même sentiment [3].

Essayons donc de recueillir les traits épars de cette grande vie. Rassemblons les souvenirs qui n'ont pu jusqu'ici trouver place dans cette histoire, et mettons en pleine lumière, s'il est possible, la céleste figure de notre héros. L'auréole de sainteté qui brille autour de sa tête, n'en resplendira désormais à tous les regards qu'avec plus d'éclat.

Le P. Maunoir était d'une constitution forte et vigoureuse, d'une taille moyenne plutôt que grande. Son visage, de forme ovale, frappait tout d'abord par sa distinction. Son front haut, découvert, laissait entrevoir tout à la fois l'élévation et la maturité de sa pensée. Sa bouche était petite et bien découpée. Le sourire de ses lèvres affectueux et grave. Si ses grands

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 496.
2. Ibid., p. 497.
3. Ibid., p. 498.

yeux exprimaient la douceur, ils décelaient aussi une ouverture d'esprit peu ordinaire. Sa figure, encadrée par un léger collier de barbe et quelques touffes de cheveux qui à droite et à gauche retombaient sur ses oreilles, inspirait un charme secret. On se sentait attiré vers lui; et chacun croyait découvrir dans toute sa personne le reflet de ses vertus. C'est qu'en effet, sous ces traits extérieurs, le Vénérable cachait une âme bien autrement remarquable: jugement droit et sûr, bon sens exquis, intelligence vive et profonde, volonté puissante et énergique, candeur naïve, cœur ardent jusqu'à l'héroïsme. Moins brillant peut-être que solide, son esprit était fécond en ressources de tout genre. Il s'éclairait des connaissances profondes et variées qu'il devait à l'étude sérieuse des belles-lettres, de la philosophie, de la théologie et surtout de l'Ecriture sainte. Son éloquence éminemment apostolique n'était pas non plus pour amoindrir de si riches qualités naturelles. D'un abord facile et prévenant, ou plutôt accessible à tous, gracieux dans sa simplicité, humble sans bassesse, noble sans hauteur, modeste sans austérité, doucement enjoué, il se trouvait à sa place partout, auprès des grands comme auprès des petits. Les uns et les autres, dans tous les évêchés de la Bretagne, pour peu qu'ils fussent animés du désir de travailler au règne de Dieu sur la terre, ont lié avec lui les rapports les plus intimes. Ils convergent vers lui, comme vers un foyer d'où émanent les ardeurs de l'amour divin dont il est embrasé. Ses conseils, ses bénédictions, sa présence consolent, guérissent, soutiennent, dirigent. On dirait qu'une vertu est sortie de lui [1].

Ainsi parlent de l'homme les historiens du Vénérable. Les témoins ordinaires de sa sainteté vont nous révéler le saint dans tout son jour. « J'ai bien connu le P. Julien Maunoir, de la Compagnie de Jésus, missionnaire en Basse-Bretagne; j'ai même vécu avec lui dans l'intimité, dit devant les juges ecclésiastiques M. Guillaume Caro, Vicaire général de Quimper. Souvent j'ai été le témoin émerveillé de son zèle pour la gloire

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, *passim*. — P. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Julien Maunoir*, édit. de 1848, préface, p. XXVIII-XXIX.

de Dieu et le salut des âmes. L'adversité ne l'a jamais abattu ; le succès ne l'a jamais enflé. Toujours égal à lui-même, il ne s'est pas moins distingué par son humilité, sa charité, et sa mortification continuelle en toutes choses, que par la solidité de sa dévotion et de sa piété. Dès qu'il s'agissait de la gloire de Dieu, il supportait avec un admirable entrain les plus grandes fatigues. Rien ne lui paraissait difficile. Au contraire, l'amour divin qui le dévorait, était si intense, que les obstacles eux-mêmes enflammaient son courage, appuyé qu'il était avant tout sur le secours d'un Dieu tout-puissant. Plein de mépris pour les choses de la terre, également insensible à la délicatesse de la nourriture, aux vaines flatteries des hommes, aux aises de la vie, il tendait droit au but. Jamais il n'eut d'autre souci que de se mettre en garde contre le péché, d'en détourner les autres et de procurer la gloire de Dieu. Il était si bien maître de lui-même, qu'en lui, la nature paraissait entièrement morte [1]. »

M. Yves Le Moal, Recteur de la paroisse de Cuzon, n'est pas moins explicite : « C'est sous la conduite du P. Maunoir que j'ai fait l'apprentissage de la vie apostolique. Ce sont ses enseignements qui m'ont appris à procurer le salut des âmes ; et il n'est aujourd'hui en Basse-Bretagne aucun missionnaire qui ne lui doive le même hommage. C'est lui qui a toujours marché à notre tête ; ce sont ses conseils et ses exemples qui nous ont formés. Je voudrais que tout l'univers sût de quels bienfaits le clergé et le peuple de la Bretagne sont redevables au P. Maunoir. C'est lui qui a réveillé dans le cœur des prêtres le zèle du salut des âmes, lui qui a mis entre leurs mains les ressources et la méthode dont ils avaient besoin pour mener à bien une si glorieuse entreprise. Nos Bretons autrefois si ignorants, qui les a instruits? C'est lui. Qui les a arrachés aux superstitions diaboliques ? C'est lui. Qui en a fait des chrétiens d'une piété véritable ? C'est encore lui, avec le secours de Dieu. Je ne dirai pas que c'est l'humilité, l'esprit d'oraison, le zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes, qui brillaient en lui, mais toutes les

1. Ex Processu Informat. Corisopitensi, fol. 17. — Summar. super signatura Commissionis Introductionis Causæ, p. 16-17. Romæ, Morini, 1875.

vertus à la fois. Il n'est pas un jour de sa vie qui ne nous ait offert des exemples de chacune d'elles. Quand l'occasion s'en est présentée, il a pratiqué le pardon des injures. Ceux qu'il savait être ses ennemis déclarés, il les embrassait. Il a arraché à la mort le meurtrier qui, dans la paroisse de Plozévet, avait déchargé sur lui son mousquet [1]. Dans une autre circonstance, il a retiré des mains d'un peuple en fureur, le gentilhomme qui avait voulu le percer de son épée [2]. Prêt à voler au secours de tous, il aurait eu horreur de nuire à qui que ce fût. Quel infatigable ouvrier il a été dans la vigne du Seigneur, quarante-deux ans des plus laborieuses missions le prouvent surabondamment. Sa mansuétude lui conciliait tous les cœurs; les miracles qu'il a faits pour soulager les malheureux, ne se comptent pas. Son cœur toujours en éveil était sans cesse à la poursuite des âmes pour les gagner à Dieu. »

« Nous avons maintenant l'histoire de sa vie, ajoute le témoin, elle a été imprimée. » (C'était celle que le P. Boschet avait publiée en 1697, le Recteur de Cuzon déposait son témoignage en 1714.) « Elle nous représente le P. Maunoir tel que nous l'avons connu ; c'est bien lui, tel que nous l'avons admiré de son vivant ; c'est-à-dire l'apôtre aussi illustre par ses vertus que par les dons incomparables qu'il avait reçus du ciel [3]. »

Dans cet harmonieux concert tout à la gloire de notre Vénérable, faisons place encore à la voix de M. Jacques Haoüel, prêtre de Cornouailles. Il a soixante-quinze ans et il déclare que « soit dans les missions, soit en d'autres rencontres où il s'est trouvé avec le P. Maunoir, il n'a jamais eu à admirer en lui que des vertus éminentes. »

« On ne peut le connaître, dit-il, plus intimement que je ne l'ai connu. L'admiration que j'avais pour ses vertus était partagée par tout le monde. C'était un religieux humble et simple, tout occupé de sa perfection, adonné à la prière, d'un grand esprit de pauvreté, et qui se complaisait à vivre au milieu des

1. V. plus haut ch. xi, t. I.
2. V. plus haut ch. xxii.
3. Ex Processu informat. Corisopitensi fol. 21 a terg. — Summar. super signatura Commissionis Introductionis Causæ, p. 17-18. Romæ, Morini, 1875.

pauvres. Il a porté si loin l'amour de la pureté, que jamais ses ennemis les plus acharnés, jamais ses calomniateurs n'ont osé formuler la moindre objection contre sa vertu. Son cœur entièrement dégagé des choses de la terre ne savait s'attacher qu'à Dieu, dont la louange était sans cesse sur ses lèvres. Missionnaire ardent s'il en fut jamais, dévoré de zèle, cet homme apostolique, cet apôtre de la Bretagne, ne reculait devant aucun obstacle, si invincible qu'il parût, quand il y allait de la gloire de Dieu. Il a ramené à la connaissance des vérités éternelles et à la pratique de la vertu les Bretons ignorants et vicieux. Il a détruit en Basse-Bretagne l'empire du démon, qui avait enlacé dans ses filets un nombre incalculable d'âmes, et il y a rétabli le royaume de Jésus-Christ. Qui saurait dire ce qu'il faut le plus admirer en lui? Est-ce sa modestie ou sa grandeur d'âme ? sa simplicité ou sa prudence ? son amour de l'oraison ou son zèle infatigable ? ses discours enflammés ou ses inimitables exemples? Un seul mot complétera ma pensée : il possédait toutes les vertus qui forment l'apanage du cloître et de l'apostolat [1]. »

Que si de ces données générales, confirmées sous la foi du serment par des témoins oculaires, nous passons au détail de ses vertus, il sera facile de se convaincre que la sainteté du Vénérable est toujours restée fidèle à elle-même, sans jamais se démentir un seul instant. Ce qu'il était aux jours de son enfance, dans la maison paternelle ou au collège, nous l'avons clairement démontré au début de cette histoire. Le jeune Maunoir était un sujet d'admiration pour les siens, comme il le fut plus tard pour ses maîtres et ses condisciples. Et cependant, ce n'était qu'un présage et comme un prélude des voies admirables où il est entré dès son noviciat. Il s'était alors tracé un plan de perfection, que le Saint-Esprit seul avait pu lui dicter, plan merveilleux en lui-même, digne de la main d'un grand maître, plan tout divin, dit son premier biographe [2]. Nous en avons déjà parlé en racontant son noviciat [3] et nous y ferons

1. Ex Processu informat. Corisopitensi, fol. 19 a terg. — Summar. super signatura Commissionis Introductionis Causæ, p. 17. Romæ, Morini, 1875.
2. *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. VI, p. 437-438.
3. V. plus haut ch. II, tome I.

encore de larges emprunts. Mais, ce que ses historiens ne croient pouvoir assez admirer, c'est que le Vénérable en ait poursuivi l'accomplissement avec une inébranlable constance. Car ces bons propos, nullement dus à de pieuses imaginations ou à une ferveur passagère, étaient, affirment-ils, des résolutions que le P. Maunoir garda aussi inviolablement que les préceptes de l'Evangile. Et prenant à témoin la Basse-Bretagne tout entière avec ses prêtres, ses religieux, ses missionnaires et les personnes du siècle qui l'ont le plus fréquenté, ils osent encore déclarer qu'il ne s'y trouvera pas un seul témoignage contraire à la vérité de ce qu'ils avancent [1].

Veut-on savoir quelle était la vivacité de sa foi ? car la foi est la première des vertus, et sans elle, impossible de plaire à Dieu : « Je croirai, dit-il dans ces précieux cahiers de noviciat que le collège de Quimper conservait avec une si religieuse vénération, je croirai tout ce que Dieu nous a révélé dans l'Ancien et le Nouveau Testament. Je croirai à la tradition et aux décisions de l'Église. En présence de toute la cour céleste, je ferai profession de ma foi, quand il s'agira de la confesser devant les tyrans. Armé de la puissance de mon Dieu, je ne redouterai point la colère des hommes ; je mépriserai les supplices et la mort elle-même. Jamais, en matière de foi, je n'élèverai le moindre doute. Autant qu'il dépendra de moi, j'éviterai l'entretien des hérétiques. Je ne discuterai point avec eux que je ne me sente plus capable qu'eux et comme certain de les confondre. La nécessité seule et la volonté des supérieurs m'imposeront la lecture de leurs livres. Encore ne les lirai-je qu'à genoux, et en même temps je prierai Dieu de conserver ma foi dans toute sa pureté [2]. »

C'est cette foi qu'il a toujours professée en faisant le catéchisme pendant plus de quarante-deux ans, en parcourant toute la Bretagne pour y enseigner partout les principes de la religion sans jamais souffrir aucune altération dans la doc-

1. *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. VI, p. 459-460. — Cf. *Recueil des vertus et des miracles du P. Julien Maunoir*, par le P. Guill. Le Roux, *passim*.
2. Cf. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 442-443. — Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles*, p. 32.

trine, encore moins aucune nouveauté, ce dont il avait horreur. Ses *Quenteliou Christen*, Leçons chrétiennes ou Catéchisme de la mission, qu'il a fait imprimer en français et en breton, ne sont-elles pas un véritable monument de sa foi [1] ? Il mit une telle vigueur à repousser toute hérésie, qu'aucune de son vivant ne parvint à se glisser en Bretagne. Dans ses conférences aux prêtres, il battait en brèche par des arguments sans réplique les erreurs nouvelles. Et ses missionnaires ainsi éclairés avaient pour mot d'ordre et pour règle invariable de s'en tenir uniquement aux décisions de la sainte Eglise [2].

Souvent, à la fin de ses sermons, le Vénérable faisait faire à ses auditeurs des actes de foi sur les vérités qu'il venait de prêcher. La grande cérémonie de la rénovation des vœux du baptême pendant la mission, qu'était-elle autre chose qu'une solennelle profession de la foi chrétienne [3] ? Avant et après la communion, c'est par des actes de foi publiquement récités et commentés qu'il apprenait au peuple à en mieux profiter. Allait-il entendre une confession générale, les actes de foi, d'espérance et de charité devenaient le prélude obligé de la confession. Lui-même avant et après sa messe répétait les mêmes actes. Nous verrons bientôt comment, sur le point de mourir, tenant en main le cierge bénit, il renouvela sa profession de foi [4].

Quand il parlait en chaire de nos divins mystères, il le faisait avec une foi si ardente, que celle de ses auditeurs semblait renaître et s'inspirer de la sienne. C'est pour l'inculquer plus profondément encore dans les âmes, qu'il avait composé ses cantiques sur le Symbole des apôtres et sur les principales vérités de la religion.

Non content d'avoir par tous ces moyens dissipé les ténèbres de l'esprit et rappelé au peuple les croyances de l'Evangile, il en exigeait la pratique avec non moins d'énergie. Il n'était pas du nombre de ces hommes dont la foi est plus ou moins morte ou languissante. Ceux-là croient que Jésus-Christ a aimé la

1. V. plus haut ch. xxxii.
2. Cf. Le Roux, *Recueil des vertus et des miractes du P. Maunoir*, p. 33.
3. V. plus haut ch. xxvii.
4. Cf. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 33.

pauvreté, et ils s'attachent aux biens de ce monde ; qu'il nous a enseigné l'humilité, et ils aspirent aux honneurs ; que par ses souffrances il nous a ouvert les portes du ciel, et c'est à satisfaire leurs sens dépravés qu'ils s'appliquent avec une folle passion [1].

Loin d'être une foi purement spéculative, la foi du P. Maunoir se traduisait toujours par des actes. Sa vie était formée sur celle de Jésus-Christ, et il en poursuivait en lui l'imitation la plus parfaite. Il ne cessait de combattre les maximes pernicieuses du monde, d'extirper les racines du péché et d'inspirer l'amour de la vertu. Il y travaillait avec tant de force et de succès, qu'en traitant de l'énormité du vice, il en imprimait l'horreur au fond des âmes. Voulait-il leur apprendre à pratiquer la vertu, il en dépeignait la beauté sous des traits qui charmaient tous ses auditeurs [2].

Le P. Vincent Martin avait fait un recueil des vertus du P. Maunoir, recueil aujourd'hui perdu comme tant d'autres. Il y déclarait que, lorsque cet apôtre si éloquent d'ailleurs, prêchait sur la justice divine, tout son auditoire tremblait d'épouvante, grinçait même des dents : si terrible était la peinture qu'il savait retracer des jugements de Dieu. En retour, on ne pouvait l'entendre représenter les miséricordes du Seigneur sans être profondément attendri et ému jusqu'aux larmes. Son âme semblait passer tout entière, avec la vivacité de sa flamme, dans le cœur de ceux qui l'écoutaient. Il n'y avait pas alors un seul pécheur qui ne se sentît porté à se jeter dans ses bras. Et c'est à la foi profonde du Vénérable qu'étaient dus les merveilleux effets de sa parole sur les âmes qu'il captivait ainsi sous le joug de Jésus-Christ [3].

C'est par là qu'il a opéré tant de conversions, qu'il a renouvelé toute la face de la Bretagne. Ce qu'il prêchait, tout le monde le lui voyait pratiquer. Ses exemples et ses discours, animés par une foi si vive et si inébranlable, triomphaient de

1. Cf. Le Roux, *Recueil des vertus*, etc., p. 33-34.
2. Ibid., p. 34.
3. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 464-465. — Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 34-35.

la résistance des plus opiniâtres. Vindicatifs, voluptueux, impies, sacrilèges, tombaient à ses pieds, terrassés par la grâce [1].

Rien n'est impossible à la foi, dit Jésus-Christ ; et cependant ils sont bien rares les hommes qui la possèdent au point de faire des miracles. Le P. Maunoir fut du nombre de ces privilégiés. Fallait-il fermer le ciel pour arrêter les orages, ou l'ouvrir pour attirer la pluie ; apaiser les flots de la mer, ou faire croître les moissons ; délivrer les possédés, ou guérir les malades : le miracle semblait aux ordres de ce sublime croyant, rien ne résistait au pouvoir dont il jouissait auprès de Dieu [2]. Aux preuves qui s'en rencontrent à toutes les pages de cette histoire, ajoutons-en quelques autres moins connues :

Un jour, au collège de Quimper, les élèves devaient, à l'occasion de la distribution des prix, représenter une tragédie. Mais, ce jour-là, la pluie ne cessa de tomber dans toute la Bretagne, si bien qu'au collège de Vannes, il fallut renoncer à la séance. A Quimper, toute la matinée avait été fort pluvieuse. Or, « un peu avant l'heure annoncée pour la représentation, — c'est le P. Noël Andry qui dépose du fait devant le tribunal ecclésiastique, — le P. Julien Maunoir, dit-il, m'entraîne avec lui dans notre église. Là, nous récitons ensemble le *Veni creator* pour obtenir un temps favorable. Nous fûmes aussitôt exaucés. La pluie s'arrêta, mais la séance était à peine achevée, qu'elle tomba de nouveau comme auparavant [3]. »

Toute la ville de Douarnenez a été témoin d'un miracle qui rappelle le trait de l'enfant de chœur de Saint-Georges-de-Reintembault [4]. Le miraculé le publiait lui-même encore bien haut en 1697, lorsque le P. Boschet écrivait son histoire du Vénérable. Un jeune homme donc, il s'appelait Briant, avait osé contrefaire le P. Maunoir qui contournait quelque peu la bouche en prêchant. Il en fut aussitôt puni, et pendant deux ans entiers, sa bouche demeura de travers. Au bout de ce

1. Cf. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 35.
2. Ibid.
3. Ex Processu informat. Corisopitensi, fol. 34. — Summar. super signatura Commissionis Introductionis Causæ, p. 25. Romæ, Morini, 1875.
4. V. plus haut ch. XXVII.

temps, il se persuada que demander pardon au Vénérable était encore le plus sûr moyen de guérir. Il ne se trompait point. Le P. Maunoir lui donna à baiser le crucifix qu'il portait sur lui, et à l'instant la bouche du jeune homme reprit sa forme naturelle [1].

Les vues prophétiques que Dieu ménageait au Vénérable, n'étaient pas moins la récompense de sa foi. Sa prédiction sur le sort des matelots de Douarnenez présents à la bataille de Sole-Bay, est encore dans toutes les mémoires. Nous en avons cité bien d'autres, et celles que nous rencontrerons pendant les dernières années de la vie du P. Maunoir, ne seront pas moins dignes de l'intérêt du lecteur. En voici une que le P. Le Roux tenait de M. Guéguen, le vicaire perpétuel de Lannion.

Un gentilhomme des environs de Carhaix, dont le Père tait le nom par respect pour sa famille, ne cessait de la déshonorer par ses scandales. Le Vénérable se présenta chez lui. L'accueil fut ce que l'on devine, des plus malveillants, et une occasion pour le missionnaire de pratiquer l'humilité et la patience. Il en bénit Dieu du fond du cœur et se vengea de son hôte, comme se vengent les saints. Il pria pour lui avec une nouvelle ferveur. Cependant, des amis de la famille ayant appris ce qui s'était passé, en témoignèrent au P. Maunoir leur douloureuse tristesse. « Ne vous affligez pas, leur répondit-il, ce gentilhomme se convertira et deviendra un jour un modèle de pénitence et de vertu. » C'est ce qui se réalisa de point en point dans la suite [2].

Une autre fois, M. Auffret, vicaire perpétuel de Coray, vint trouver le Vénérable. Il était, disait-il, poursuivi par d'impitoyables créanciers et ne trouvait personne qui consentît à un emprunt. « Qu'à cela ne tienne, lui répond le P. Maunoir, prenez l'engagement de missionner avec nous, et je vous affirme que vous serez promptement secouru. » M. Auffret souscrit à la condition. Il avait à peine quitté le Vénérable, qu'un ami qu'il rencontre sur son chemin, lui accorde la somme dont il avait besoin [3].

1. Cf. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 495.
2. Cf. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 99-100.
3. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 496.

Telle était la foi du Vénérable. Son espérance n'était ni moins invincible, ni moins admirable. Le regard tourné vers Dieu, c'est de lui seul qu'il attendait et sa récompense et son secours : « Je ne compterai point, disait-il, sur mes propres forces ; je suis la faiblesse même. Je ne me confierai pas non plus à la puissance des hommes ; elle est trop bornée. Mais il n'est rien que je n'attende du seul secours de Dieu. Il est la puissance même. Ce que j'espère avant tout de sa grâce, c'est le don d'une grande sainteté. Car Dieu veut que je sois un saint ; et il se plaît à faire de grandes choses, même dans ses plus faibles créatures..... C'est lui qui me fait vouloir le bien ; et ce sera lui qui me donnera la force de l'accomplir..... En Dieu seul sera toute mon espérance et toute ma confiance. Je ne compterai ni sur ma prudence, ni sur mon esprit, ni sur ma vigilance, ni sur ma vertu, ni sur l'appui des hommes. Je ne veux voir en tout cela que des instruments dont Dieu se sert pour sa gloire. Ma confiance sera également ferme dans la prospérité comme dans l'adversité. Encore qu'il semble que tout soit perdu, que Dieu ne veuille pas m'entendre, que tout s'oppose à mes desseins, rien ne pourra diminuer ma confiance pas même le péché. La bonté de Dieu est plus grande que ma malice et sa miséricorde surpasse ma misère.

« Animé de cette confiance, j'entreprendrai de grandes choses, de grandes conversions, comme je travaillerai à ma plus grande perfection. Je sais déjà par expérience qu'en un instant Dieu peut opérer dans une âme les plus merveilleux changements. Je me jetterai donc entre ses bras ; et par lui-même et par ceux qui tiennent sa place, il fera de moi ce qu'il voudra [1]. »

Ainsi le Vénérable continuait-il à s'encourager, ne voulant rien faire, rien entreprendre, qu'appuyé sur la force de la grâce divine. Dieu seul toujours en vue, il considérait que Dieu a promis à qui travaille pour sa gloire, son secours ici-bas, et dans l'autre vie, un bonheur éternel où il sera lui-même notre récompense. C'est ce qui fait l'espérance chrétienne et

1. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 440, 443, 444. — Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 36-37.

soutenait cet ouvrier évangélique au milieu de tous ses travaux. Que si parfois le succès devait tromper ses saintes intentions, il était persuadé que sa bonne volonté n'en serait pas moins éternellement récompensée [1].

C'est ce qu'attestait devant les juges M. Yves Lahuec, vieillard de quatre-vingts ans : « Si quelqu'un a connu le P. Maunoir, le fondateur de nos missions, disait-il, celui-là, c'est bien moi, qui l'y ai accompagné pendant vingt ans ; moi, qui ai été le témoin oculaire de ses héroïques vertus. Je serais vraiment bien ingrat, si je venais à oublier celui qui m'a servi de guide et de maître dans les missions. » Et après avoir énuméré ses vertus, il ajoutait : « Que de fois ne nous a-t-il pas appris à n'attendre d'autre récompense de nos labeurs que celle que nous donnera le repos éternel ! Pendant les quarante-deux ans qu'il a passés dans ces rudes missions de la Basse-Bretagne, jamais il n'a cherché ici-bas un instant de repos. Le dernier couché, le premier levé, il était encore le premier au travail et à la prière [2]... »

Par quels autres motifs d'ailleurs pouvait se laisser conduire un homme qui se dépensait au milieu de pauvres gens, ignorants et grossiers, qui ne savent guère ce que c'est que la reconnaissance ; un homme qui n'avait nulle attache aux biens de la terre, qui recevait les injures comme des louanges, et qui était ennemi juré des plaisirs de ce monde ? Pourvu que Dieu fût glorifié, que lui importait le reste ! Aussi était-ce dans la prière qu'il cherchait son unique consolation. S'il regardait Dieu comme sa fin dernière, il ne le regardait pas moins comme le principe de tous ses actes. C'est Dieu qui l'avait appelé aux missions de la Basse-Bretagne, il en avait eu des preuves des plus convaincantes ; c'est Dieu qui avait révélé sa vocation à Dom Michel le Nobletz ; c'est Dieu qui l'avait miraculeusement guéri au collège de Bourges ; c'est Dieu qui tous les jours, au milieu de ses travaux apostoliques, l'éclairait de ses divines inspirations. N'étaient-ce pas là autant de

1. Le Roux, *Recueil des vertus*, etc., p. 36-37.
2. Ex Processu informat. Corisopit., fol. 24. — Summar. super signatura Commissionis Introductionis Causæ, p. 18-19. Romæ, Morini, 1875.

motifs de confiance, qui l'assuraient que le secours de Dieu ne lui ferait pas plus défaut à l'avenir que dans le passé ? C'est ce qu'il aimait à répéter lui-même au milieu de ses épreuves : « Dieu, disait-il, nous a assistés dans telle et telle rencontre, pourquoi n'en serait-il pas de même dans celle-ci ? Nous serions criminels, si après avoir été secourus en mille autres occasions, nous venions maintenant à manquer de confiance en lui [1]. »

Au reste, le P. Vincent Martin, qui avait accompagné le Vénérable durant les quinze dernières années de sa vie et qui l'avait étudié à loisir, a rendu de lui ce glorieux témoignage : « Je ne me suis jamais aperçu, dit-il, qu'aucune vue humaine fût entrée pour quoi que ce soit dans la conduite de ce grand serviteur de Dieu, ni qu'il eût jamais rien accordé à ses sens [2]. »

Le P. Maunoir trouvait, il est vrai, sur sa route des âmes charitables qui lui procuraient des ressources pour ses missions. « Mais, disait-il au P. Martin, ma confiance toutefois n'est qu'en Dieu seul, et j'attends moins de succès des missions faites avec les aumônes d'un seul particulier que des missions qui ne sont dues qu'aux offrandes des fidèles. Celles-ci préparent les voies à la miséricorde divine dans le cœur des pécheurs ; et parce qu'ils ont contribué à la mission pour une part, si faible que ce soit, ils se regardent par là plus obligés à en profiter eux-mêmes. » Dans tous les cas, quelles que fussent les largesses de la charité par rapport à ses missions, il avait coutume de dire : « Regardons plus haut, et dans ces âmes généreuses qui nous viennent en aide, voyons Dieu qui se sert d'elles pour nous faire du bien. » Les dépenses des missions devant, à cause du grand nombre de missionnaires qui y travaillaient, s'élever à des sommes considérables, n'était-ce pas compter sur la Providence avec une inébranlable confiance que de faire des missions pendant quarante-deux ans, sans un seul revenu [3] ?

1. Cf. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 37-39.
2. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 460.
3. Cf. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 38-39-40.

Dans ses premières années d'apostolat, il eut beaucoup à souffrir ; et seul comme il l'était, il ne pouvait espérer de plus beaux succès que ceux qu'il eut alors. Mais Dieu a récompensé si magnifiquement son courage, qu'à sa mort il laissa les missions, nous le prouverons bientôt, dans un état de prospérité vraiment inouïe. On l'appelait de toutes les extrémités de la Bretagne, et partout les missionnaires accouraient sur ses pas pour combattre avec lui les combats du Seigneur.

Il en était ainsi des autres œuvres que le P. Maunoir avait entreprises. Quelque difficiles qu'elles fussent, elles ne servaient qu'à accroître sa confiance et son courage. On le vit bien, lorsqu'à Douarnenez il érigea la chapelle de Saint-Michel, sur le lieu même ou M. le Nobletz avait si longtemps séjourné [1] ; lorsque dans la trêve de Saint-Guen, il fit relever la chapelle de Saint-Elouan [2] ; lorsqu'à Quimper, il fit bâtir la maison de Retraite [3]. Pour exécuter tous ces projets, il n'avait d'autre fonds que celui de la Providence ; mais ce fonds était si sûr à ses yeux que le succès a toujours répondu à ses espérances [4].

Le courage du Vénérable au milieu des fatigues et des persécutions qu'il eut à subir, n'avait pas non plus d'autre source que sa confiance en Dieu. Il ne comptait en rien sur ses propres forces. Qu'aurait-il pu d'ailleurs, lui, simple religieux dénué de tout, au fort des orages suscités contre lui ? Et cependant plus l'enfer et le monde conspiraient pour ruiner ses desseins, plus opiniâtre et plus invincible était sa résistance. Elle triompha de l'iniquité de la Montagne et de ses adeptes. Que de fois, sur le point d'ouvrir une mission, ne s'est-il pas vu en lutte ouverte avec des obstacles qu'on aurait pu croire insurmontables ! « Prenons courage, disait-il à son compagnon d'apostolat, tout ira bien. Sans aucun doute, Dieu va bénir ici nos travaux, puisque le démon nous fait une guerre si acharnée. La force de la grâce va triompher des puissances de l'enfer [5]. »

1. V. plus haut ch. XXIII.
2. V. plus haut ch. XIX, tome I.
3. V. plus haut ch. XXVIII, tome I.
4. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 473-474.
5. Cf. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 39-40.

Aussi, rien n'était capable d'effrayer sa grande âme, ni la fatigue des voyages, ni la rigueur de la saison. Il travaillait l'hiver comme l'été. Ni le jeûne du carême, ni la grossièreté de la nourriture ne l'ont jamais empêché de prêcher, de catéchiser et de confesser depuis le matin jusqu'au soir. Parfois il succombait à la fatigue et en tombait malade : les forces du corps ne peuvent pas toujours correspondre à l'énergie de la volonté. Mais il ne se relevait qu'avec plus d'ardeur de ces épuisements passagers. Dès qu'il pouvait se traîner à l'église, il y retournait pour remercier Dieu et procurer sa gloire. Car c'est elle seule qu'il se proposait pour but. Faut-il s'étonner après cela qu'un de ses historiens ait écrit de lui qu'il ne s'est guère trouvé dans les siècles passés de missionnaires d'un courage plus héroïque, d'apôtres plus infatigables [1] ?

Que dire maintenant de son amour pour Dieu ? C'est bien lui qui était avec sa foi et sa confiance le principe de toutes ses actions. S'il avait eu moins d'amour, il n'aurait pas supporté tant de labeurs. Son amour pour Dieu était tout imprégné de tendresse et de ferveur. Il n'était pas moins actif qu'il n'était ardent. Il faut l'entendre lui-même parler de l'amour qui le consume : « Non, non, écrit-il dans ce Journal spirituel que nous avons tant de fois cité, je ne reconnaîtrai, je ne haïrai, je n'appréhenderai, je n'éviterai point d'autre mal que le péché. Plutôt mourir mille fois que de commettre une faute qui me prive de l'amitié de Dieu ! Plutôt endurer à jamais toutes les peines du purgatoire que de violer même légèrement la plus petite de mes règles, que d'abandonner une œuvre où la gloire de mon Dieu se trouve engagée, que d'en poursuivre une autre qui pourrait retarder d'un seul instant l'accomplissement de ses désirs !

« Autant qu'il dépendra de moi, je n'aurai qu'un regret, qu'un seul déplaisir dans la vie, celui d'avoir tant offensé Dieu, de le voir offensé par d'autres, et si cruellement, et de tant de manières, et cela tous les jours encore.

« Ah ! que je l'aime, ce Dieu infiniment bon, et que j'ai de passion de m'en faire aimer ! Avec le secours de sa grâce, je

1. Cf. Le Roux, *Recueil des vertus du P. Maunoir*, p. 40-41.

veux me rendre semblable à lui et à son très cher Fils, pour être plus digne des regards de l'un et de l'autre !

« Le plus ardent de tous mes désirs sera de jouir de Dieu et de le posséder dans le ciel. Que la vie me soit à charge et que je soupire sans cesse après la mort ! Car il me tarde de voir mon Dieu face à face, de m'unir inséparablement, intimement, complètement à lui.

« La plus grande de mes appréhensions sera d'être séparé de lui. Pour prévenir ce malheur, je me tiendrai toujours à ses côtés [1]. »

Et le Vénérable, voulant faire passer dans ses actes les sentiments qui sont dans son cœur, se promet, malgré la distance qui le sépare du Maître du monde, de l'entretenir cœur à cœur, de traiter avec lui d'une manière conforme à l'idée qu'il s'est faite de sa grandeur infinie. Il lui offre le désir qu'il a d'élever des temples à sa gloire, de lui dresser des autels, de le faire adorer par tout l'univers. Il le visitera dans son divin tabernacle, l'adorera sur la croix, comme il adorera la croix elle-même et ne cessera de la porter sur son cœur. « Je veux me remplir si entièrement de Dieu, ajoute-t-il, que tous mes premiers mouvements soient pour lui. Chaque jour, ma première pensée sera pour Dieu, mon premier soupir pour lui, mon premier désir celui de faire sa volonté, mon premier dessein celui de travailler à sa gloire, mon premier regret celui de l'avoir offensé, ma première crainte celle de lui déplaire. Mes premiers pas me conduiront vers lui ; mes premières paroles seront *Jésus*, *Marie*, *Joseph*. La première grâce que je solliciterai sera celle de l'aimer. Mais ma prière constante, ininterrompue, s'il est possible, sera qu'il fasse de moi et de tous les hommes autant d'instruments de sa gloire [2]. »

Tels étaient les actes quotidiens du Vénérable P. Maunoir, qui s'était résolu dès le principe à servir Dieu toute sa vie

1. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 445-446. — Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 41-42.
2. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 446-448.

et à le contenter selon toute l'étendue de sa grâce. Et pour résumer sa pensée, il s'écriait : « Ainsi, ma plus grande ou plutôt mon unique passion sera de faire la volonté de Dieu. Et parce que la volonté est que je l'aime, soutenu de sa grâce, je l'aimerai de tout mon cœur, uniquement parce qu'il est infiniment aimable. Ma devise sera : le plus grand contentement de Dieu et son plus grand amour [1]. »

Cette ardeur extrême dont brûlait son âme, se trahissait quelquefois au dehors d'une façon toute miraculeuse, Dieu le permettant ainsi pour glorifier son serviteur. Un jour que le Vénérable arrivait chez le Recteur de Mür, la sœur de M. Galerne demeura stupéfaite en voyant le visage du P. Maunoir radieux comme le soleil. Une autre fois, le Vénérable récitait son bréviaire, quand un des missionnaires s'aperçut qu'une éclatante lumière rayonnait autour de son front. Nous avons déjà rapporté plusieurs exemples de cette insigne faveur, à l'occasion des missions de Saint-Georges-de-Reintembault et de Quimperlé [2]. On pourrait en citer d'autres, dit son biographe; mais les témoins étant morts avant les informations juridiques, il ne faut présenter aux incrédules que des faits authentiquement démontrés [3].

Au reste, la vie tout entière du P. Maunoir protestait de sa fidélité aux sentiments de son cœur. Jamais il ne croyait avoir donné à Dieu des marques assez vives de son amour. Il voulait y consumer ses forces. Quand il parlait en chaire de l'amour de Dieu pour l'inspirer à ses auditeurs, il en paraissait lui-même tout embrasé. Tout en lui, depuis les raisons convaincantes qu'il en apportait, jusqu'aux termes enflammés dont il se servait, jusqu'au son animé de sa voix, exprimait non seulement la nécessité de cet amour, celui qu'il éprouvait lui-même, mais encore le désir, s'il avait pu le réaliser, d'emprunter tous ces cœurs pour aimer et faire aimer son Dieu davantage [4].

1. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 439.
2. V. plus haut ch. XXIII et ch. XXIV.
3. Cf. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 42, 43, 94, 95.
4. Ibid., p. 43.

L'une de ses grandes dévotions était celle qu'il avait puisée dans la contemplation des souffrances du Sauveur. Il aurait voulu la communiquer à toutes les âmes, et leur faire lire dans ces témoignages de l'amour divin l'amour qu'elles devaient elles-mêmes avoir pour lui. C'est pour cela que tous les jours dans ses missions il apprenait aux fidèles à méditer sur la Passion de Notre-Seigneur ; pour cela qu'il avait composé le *Templ consacret dar Passion J. C.* ou *Temple consacré à la Passion du Sauveur*, où se retrouvait avec ses cantiques le *Catéchisme de l'oraison du cœur* [1]. Il était arrivé par ce moyen à former à la vie intérieure jusqu'à de simples pastoureaux et de pauvres bergères. Tout en gardant leurs troupeaux, ces âmes naïves s'étaient fait au fond du cœur une sorte d'oratoire, où elles s'entretenaient des souffrances du Sauveur et des vérités les plus sublimes de la religion [2].

Le P. Maunoir vivait ainsi dans une union continuelle avec Dieu ; et cette union ne fera que croître jusqu'à sa mort, où, comme nous le verrons, son amour s'exhalera en ardents désirs de posséder enfin au ciel celui qu'il avait tant aimé sur la terre. « Car, écrivait-il, quel que soit mon âge, même dans la vieillesse je croirai toujours que je ne fais que commencer à servir Dieu ; sans regarder à ce que j'ai pu acquérir de perfection, je ne songerai qu'à ce qui me manque. Oublieux du passé et sans préoccupation de l'avenir, je ne penserai qu'à une seule chose : bien faire l'action présente selon la volonté de Dieu. »

Chose admirable encore, et que signalent ses historiens, cet amour pour Dieu ne souffrait en lui aucun partage. Il en était si occupé qu'il était comme insensible à tout le reste. « Je veux vivre en ce monde comme s'il n'y avait que Dieu... Si vif que soit l'attachement que j'ai pour mes amis, et ils seront avec la grâce toujours les plus saints, jamais leur amitié ne me fera rien perdre de ma tranquillité [3]. »

1. V. plus haut ch. XXII.
2. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 484 et 492. — Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 43-44.
3. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 441, 453, 454. — Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 45.

Et il énumère alors les moyens spirituels qu'il emploie pour purifier de plus en plus son amour, pour détruire en lui-même tout ce qui pourrait s'opposer au bon plaisir de Dieu. Il lui en a coûté beaucoup, dit le P. Le Roux, pour mourir au monde et à ses propres inclinations ; mais il y était parvenu, et il n'y a qu'une voix en Bretagne pour attester cette glorieuse victoire [1].

Il serait presque superflu de s'étudier à prouver sa charité envers le prochain. Sa vie tout entière en est le plus manifeste comme le plus éloquent témoignage. Mais ce qui la rend plus admirable, c'est la pureté des vues qui l'ont dirigé. Dieu seul en a toujours été le principe. « Aidé des lumières et de la force d'en haut, dit-il, je regarderai les hommes comme les enfants de Dieu, comme ses amis et ses images, comme le prix même du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » Et c'est à ces seuls titres qu'il les aimera tous, et spécialement ceux vers lesquels il se sentirait moins incliné, comme les pauvres les plus répugnants, les personnes les plus viles, les étrangers, les sauvages, ceux dont le caractère sera plus difficile, l'esprit plus perfide, le cœur plus ingrat. Point de raisons humaines ou naturelles, pas de motifs empruntés aux qualités qui plaisent au monde. Sa charité ne reposera que sur Dieu, ne se rapportera qu'à sa plus grande gloire [2].

Les hommes qu'il recherchera de préférence, ce sont ceux qui voudraient attenter à son honneur ou à sa vie. Les ennemis qui le chargeront d'insultes et d'outrages, il les regardera comme des anges venus du ciel pour exercer, ranimer et rendre plus pur encore l'amour qu'il leur porte. Jamais de jugements, de soupçons contre le prochain. Lui s'estimera le dernier de tous les hommes, mais n'en méprisera aucun, pas même le plus grand de tous les pécheurs, qui demain peut-être deviendra un grand saint. Point de raillerie, point d'impatience, point de froideur ; mais quoi qu'on lui dise ou qu'on lui fasse, des attentions, des délicatesses, de la charité toujours. Sa charité sera égale pour tous ses frères. Il se réjouira de leurs talents, de leurs succès ; il sera pour tous plein d'égards, mais surtout pour les vieillards qui auront blanchi au service de Dieu et des âmes [1].

1. Cf. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 45-46. — Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 440-441.
2. Cf. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 448-449.

Pas d'exclusion dans son amour. Comme l'apôtre, il l'étendra à tous ceux que Notre-Seigneur a rachetés de son sang. Toutes les nations de la terre trouveront accueil dans son cœur, les gentils comme les chrétiens, mais surtout ceux qui manquent de plus de secours, comme les sauvages du Canada, comme les paysans les plus grossiers. Sa place sera plus volontiers auprès du pauvre et du simple peuple, dans les prisons et les hôpitaux, au chevet des malades et des moribonds. Son affection ira jusqu'au delà du tombeau, et le soulagement des âmes du purgatoire deviendra l'une de ses préoccupations les plus chères. A qui peut contribuer davantage au salut des âmes, à qui exerce ici-bas une autorité légitime, au Vicaire de Jésus-Christ, aux évêques, aux prêtres, aux souverains, aux magistrats, il réservera la meilleure part de sa fidélité et de ses respects. Ne pouvant par lui-même convertir le monde tout entier, il aura tous les jours ses prières réglées pour les nations les plus déshéritées des secours du ciel. Ses vœux et ses désirs se porteront de préférence vers la Chine, le Japon, la Tartarie, l'Éthiopie et son inoubliable Canada [2].

Enfin, comme il est des obligations particulières qui tiennent à la proximité du sang, aux liens de la religion, au rang des dignités dans l'Église ou dans l'État, à la nature des services rendus ou à rendre, à l'imminence des périls courus par les âmes, il ordonnera en ce sens toutes ses prières. Devoirs de reconnaissance ou de position, aucun d'eux ne sera méconnu [3].

Ces résolutions, que le Père Maunoir avait prises dès son noviciat, ont été, dit le P. Le Roux, la règle de toute sa vie. Mais avant d'en voir l'application pratique dans son dévouement au salut des âmes, mettons fin à ce chapitre en reproduisant le témoignage que Mgr de Coëtlogon a rendu à sa mé-

1. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 450-455.
2. Ibid., p. 455-457.
3. Ibid., p. 458-459.

moire. Son successeur, Mgr François-Hyacinthe de Plœuc, l'a fait insérer dans les actes du procès informatif de Quimper en 1714 [1].

« François de Coëtlogon, par la grâce de Dieu évêque de Quimper et comte de Cornouaille, aux fidèles qui ces présentes verront, salut en Notre-Seigneur.

« Pour coopérer au bon dessein de faire connaître la sainte vie du Révérend Père Julien Maunoir, de la Compagnie de Jésus, j'imiterai saint Jean, qui dit en parlant du Sauveur : *Quod vidimus oculis nostris, quod prospeximus annuntiamus vobis*, « Nous vous publions ce que nous avons vu de nos yeux. » Les choses qui se sont passées à ma vue, les seize à dix-sept dernières années que ce Révérend Père a vécu, qui est le temps que je l'ai pratiqué, semblent m'obliger à rendre témoignage à ses illustres vertus. J'ai toujours reconnu que, bien loin de se conduire par l'esprit du monde, il n'agissait uniquement que par un esprit de bonté, de simplicité, de dévotion et de soumission continuelle, avec une doctrine, une sagesse et une prudence angélique, sans jamais paraître mécontent, ni mécontenter personne. Dans les plus grandes fatigues, au milieu des persécutions, des calomnies et même en danger de mort, il était aussi paisible que dans ses délices spirituelles. Or, une pareille tranquillité de cœur étant, selon saint Ignace, fondateur de la Compagnie de Jésus, une marque infaillible de sainteté, il est certain que le fils de ce grand patriarche et son imitateur, le Père Julien Maunoir, possédait éminemment cette qualité de saint. Dieu le favorisait aussi de plusieurs grâces prodigieuses pour le salut des âmes et pour la santé des corps. Les sacrés fruits qu'il a faits dans mon diocèse et dans plusieurs autres de la province, par son talent particulier de catéchiser, par sa méthode de prêcher, par son application à confesser et par sa vie toute céleste, sont si admirables, qu'il me paraît à bon droit avoir mérité le nom d'*apôtre de la Bretagne*.

« Quand il n'y aurait que la vertu et la perfection qu'il a établies parmi nos ecclésiastiques, cela seul aurait été capable de

1. Ex Processu informat. Corisopitensi, Summar. super signatura Commissionis Introductionis Causæ, p. 21 seqq. Romæ, Morini, 1875.

lui acquérir ce beau nom. Avant ces missions, très peu de prêtres prêchaient et catéchisaient dans mon diocèse ; mais depuis, un très grand nombre, formés à la prédication par sa conduite, sont recherchés partout et travaillent heureusement à la conquête des âmes. Ce qui me persuade que ces paroles du Sauveur à ses apôtres se vérifient aussi dans la personne du P. Maunoir : *Posui vos ut eatis, et fructum afferatis, et fructus vester maneat*, « Je vous ai mis pour prêcher ma parole, et pour produire des fruits dignes de l'éternité. »

« En effet, depuis son décès, la mémoire de ses saintes instructions et de ses grands exemples de vertu augmente la dévotion du peuple et le zèle des ecclésiastiques, *Domino cooperante et sermonem confirmante sequentibus signis*, Dieu coopérant dans toute la Bretagne à la gloire de son serviteur, en faisant par son intercession charitable des prodiges dont on ne peut douter après les attestations de presque une infinité de témoins de toutes conditions, et après les informations juridiques que nos commissionnaires nous en ont faites et nous en font encore continuellement.

« Donné à Quimper, dans notre palais épiscopal, ce 14 octobre 1684.

« Les grands services que le défunt a rendus dans notre diocèse, les quarante-deux dernières années de sa vie, nous obligent de porter, quoiqu'en abrégé, ce témoignage de vérité à son heureuse mémoire [1]. »

1. *Loc. cit. ut suprà.* — Cf. P. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 499-502. — P. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 78-80.

CHAPITRE XXXIV

SAINTETÉ DU VÉNÉRABLE PÈRE MAUNOIR (*suite*). — SON ZÈLE DES AMES. — SON ESPRIT DE RELIGION ET DE PRIÈRE. — SON HUMILITÉ ET SA DOUCEUR. — SA PATIENCE ET SA MORTIFICATION. — SA SIMPLICITÉ ET SA PRUDENCE. — SA PAUVRETÉ, SA CHASTETÉ ET SON OBÉISSANCE.

Le zèle du P. Maunoir pour le salut des âmes. — Comment le zèle anime toutes ses autres vertus. — Zèle dans les missions. — Il en est le vrai fondateur. — Témoignage de M. Hervé Toulancoët. — Les fatigues que le Vénérable a endurées dans les missions. — Sa charité à l'égard de tous indistinctement. — Ce qu'il a fait pour inspirer le zèle des âmes aux prêtres bretons. — Hommage rendu au zèle et aux autres vertus du Vénérable par ses missionnaires, inséré dans le procès de 1714. — Mgr Grangier le compare à saint Vincent Ferrier. — Esprit de religion du Vénérable. — Sa piété admirable dans ses oraisons et au saint autel. — Témoignage de M. de Trémaria. — La récitation du bréviaire et les missionnaires du Vénérable. — Témoignage du P. Vincent Martin sur son union avec Dieu. — Le Vénérable renouvelle, sous le rapport religieux, toute la face de la Bretagne. — Sa dévotion à la sainte Vierge et aux Saints, spécialement à saint Corentin. — Humilité du P. Maunoir. — Témoignage de Mgr Grangier. — Pratique de cette humilité. — Son égalité d'âme. — Témoignage de M. de Kerlivio, Vicaire général de Vannes. — Témoignage de M. Guillaume Le Labour. — Un insulteur du P. Maunoir. — Estime que lui témoigne le Vénérable. — Patience et mortification du P. Maunoir. — Quelles pénitences il pratiquait. — Comment il en modifie l'usage. — Mortifications imposées par les missions. — Il en dérobe la vue à ses frères. — Le réveille-matin. — Son esprit de pénitence en toutes choses. — Plaisir qu'il trouve dans la souffrance. — Témoignage du P. Vincent Martin. — Le temps de ses maladies. — Ses accès de goutte. — Il mortifie tous ses sens. — Sa simplicité inspirée par l'esprit de Dieu. — Sa prudence au milieu des difficultés qu'il a rencontrées. — Sa pauvreté, sa chasteté, son obéissance. — Hommage à sa sainteté par M. Leuduger, chanoine de Saint-Brieuc, au procès de Saint-Brieuc en 1714.

Le P. Maunoir brûlait des mêmes ardeurs que son divin Maître. A son exemple, sa grande passion fut la passion du salut des âmes ; leur fermer l'enfer, leur ouvrir le ciel, son

unique sollicitude, pour ainsi dire. Là se portaient toutes ses vues ; à cela seul tendaient toutes ses pensées, toutes ses paroles, toutes ses démarches. Il semblait même que le zèle animât toutes ses autres vertus, tant il savait les faire concourir à la conversion des pécheurs. Sa douceur les gagnait et les disposait à remettre leur conscience entre ses mains. Sa compassion leur ouvrait le cœur ; et ils lui révélaient jusqu'aux blessures de leurs âmes les plus profondes et les plus invétérées. Sa prudence y appliquait le remède. Sa patience et sa force triomphaient de la résistance des coupables obstinés qui ne voulaient pas guérir. Défiant alors de lui-même, il consultait le grand médecin des âmes, Notre-Seigneur, et faisait avec tant de confiance appel à sa miséricorde, que les grâces pleuvaient aussitôt sur les pauvres pécheurs. Son courage l'élevait au-dessus des plus dures fatigues et l'aidait à braver tous les périls, la mort même, du moment où il s'agissait de sauver une âme. Il poussait la magnanimité jusqu'à sacrifier au salut de ses frères les plus doux et les plus précieux intérêts de son cœur. L'oraison était pour lui une source de délicieuses lumières ; sans balancer, il la quittait pour voler au secours des âmes. Car la charité chez lui l'emportait de beaucoup sur les satisfactions personnelles les plus légitimes et les mieux réglées [1].

Faut-il parler maintenant de ses missions ? C'est là surtout que son zèle s'est donné libre carrière et que son amour a débordé sur les âmes. Quels rudes labeurs ne s'est-il pas imposés pour les fonder ! « Car, disait devant les juges de 1714 M. Hervé Toulancoët, prêtre vénérable de l'évêché de Quimper, c'est bien le P. Maunoir qui est le véritable fondateur des missions de la Basse-Bretagne. C'est lui qui les a organisées, qui leur a donné cette forme stable qu'elles ont encore aujourd'hui dans toute la province ; et certes, le nombre des missions qui se donnent présentement est considérable, leurs résultats ressemblent toujours à des triomphes. Après Dieu, c'est au R. P. Julien Maunoir qu'en revient la gloire. C'est lui qui, au prix des plus incroyables efforts, a conduit à si heu-

1. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 484, 486, 487.

reuse fin cette grande œuvre, dont les destinées sont désormais immortelles [1]. »

A ne considérer que les courses exigées par ces missions, il y avait là tout d'abord pour le Vénérable une source de fatigues qui avaient bien leur mérite. Car l'ordre de ses missions était réglé d'une façon toute fortuite. Et comme il se rendait d'ordinaire dans les paroisses selon qu'il y était appelé, il arrivait par suite que dans une même année, en janvier par exemple, il missionnait à l'extrémité de l'évêché de Léon, en février sur les confins des évêchés de Dol et de Saint-Malo ; mars le retrouvait au fond de la Cornouailles près de l'évêché de Léon ; en avril il travaillait dans l'évêché de Vannes, dans quelque bourgade voisine de l'évêché de Rennes. On le voyait en mai dans quelque paroisse maritime de l'évêché de Tréguier, ou à Douarnenez dans l'évêché de Quimper. Les autres mois, il allait déployer son zèle dans des contrées aussi éloignées les unes des autres que les premières. Ainsi, en se rendant exactement au jour marqué partout où il était appelé, il traversait plus d'une fois chaque année la plus grande partie de la Bretagne. Ses historiens vont jusqu'à dire que si l'on calculait tout le chemin qu'il a parcouru pendant ses quarante-deux ans de mission, sans sortir de la province, on constaterait qu'il n'a pas moins marché que s'il eût fait plusieurs fois le tour de l'Europe [2].

Ces courses, le P. Maunoir les faisait par tous les temps, au milieu des ardeurs de l'été, des glaces de l'hiver, par des chemins affreux, souvent dans la boue, dans l'eau jusqu'à mi-jambe, quelquefois la nuit à travers les rochers. Mais ni le soleil, ni les vents, ni la pluie, ni la neige ne l'ont jamais un instant détourné du dessein qu'il avait formé de sauver des âmes. Sur sa route, il faisait le catéchisme aux petits pâtres qu'il trouvait dans la campagne. S'il entrait dans les châteaux, c'était non pour s'y reposer, mais pour y porter les fruits de la grâce à ceux-là même qui ne les auraient pas demandés. Pas-

1. Ex Processu informat. Corisopit., fol. 26. — Summar. super signatura Commissionis Introductionis Causæ, p. 19.

2. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 487-488.

sait-il à travers une ville, un bourg, un village, c'est à l'église qu'il se rendait. A peine avait-il été aperçu, cette parole : « Le P. Maunoir est là ! » retentissait de toutes parts ; enfants et peuple accouraient à sa suite, et sans qu'il fût nécessaire de sonner les cloches, se trouvaient assemblés autour de lui. Devant cette foule avide de le voir et de l'entendre, le Vénérable chantait des cantiques, catéchisait, prêchait, et bien que tout mouillé ou transi de froid, restait au confessionnal jusqu'à une heure avancée de la nuit, parfois même la nuit entière. Et comme s'il eût trouvé dans cet exercice de l'apostolat un délassement véritable, il reprenait sa route après s'être contenté d'une légère nourriture et d'un repos de bien courte durée [1].

Ainsi s'en allait-il prêchant partout et sans relâche dans les églises, les places publiques, les maisons, tantôt à d'immenses multitudes, tantôt à quelques pauvres gens seulement, tantôt encore à un seul homme. Les uns venaient à lui, il allait trouver les autres. Il parlait aux petits comme aux grands ; et souvent ces entretiens familiers et cœur à cœur suffisaient pour les convertir. Était-il avec des pauvres ? personne n'était plus sensible à leur misère ; mais il leur montrait la pauvreté comme un moyen infaillible d'acquérir les richesses du ciel. Se trouvait-il avec les grands du monde et les riches du siècle ? il leur faisait entendre avec une adresse merveilleuse qu'il y a des grandeurs et des richesses bien autrement enviables que la fortune et la gloire qu'ils avaient en partage. Dans les prisons et les cachots, il disait aux criminels que la justice divine est plus à craindre encore que la justice humaine ; que se soumettre avec résignation aux arrêts de l'une, c'était apaiser la colère de l'autre. Dans les hôpitaux, après avoir épanché toutes les tendresses de son cœur sur les souffrances des malades, il relevait leur courage et leurs espérances, leur apprenait à rendre méritoires pour le ciel des maux auxquels ils ne pouvaient échapper. Au cours de ses missions, les pauvres malades qu'on lui amenait ou

1. Cf. P. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 48-49. — Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 488-489.

qu'il visitait, imploraient-ils de lui la guérison ? il se préoccupait bien plus de sauver les âmes que de guérir les corps. Soit qu'il recourût alors au grain de sainte Jeanne, à l'huile bénite, ou à son crucifix, ou à de saintes reliques, il ne le faisait guère qu'après s'être assuré que le malade s'était confessé, ou du moins il le confessait aussitôt après [1].

Le P. Maunoir ne faisait acception de personne. Les plus grands pécheurs ou les plus abandonnés avaient, il est vrai, ses préférences, ceux-là parce qu'ils avaient plus offensé Dieu, ceux-ci parce qu'ils n'avaient point de secours. Mais il ne négligeait pas non plus les âmes d'élite ; et c'était sa joie la plus douce que de les voir gravir souvent au milieu des plus dures épreuves les sentiers de la perfection. Y avait-il sur sa route des monastères et des couvents ? il rendait aussi visite aux épouses de Jésus-Christ, et il leur faisait part des lumières qu'il avait reçues de Dieu. Plusieurs d'entre elles alors, attirées par l'onction de sa parole et désireuses d'avancement, le priaient de les diriger. Et lui, malgré l'embarras des missions, il savait toujours trouver du temps pour répondre du moins aux vœux des plus parfaites [2].

Non content de sentir au fond de son cœur la flamme divine que le zèle y avait allumée, il la ravivait tous les jours dans le cœur des prêtres et surtout des missionnaires. Aux uns et aux autres il faisait, dans toutes ses missions, des conférences spéciales. Il s'enquérait d'eux des vices qui régnaient dans la contrée, et il travaillait avec eux à les déraciner. Il n'est pas de moyens qu'il ne leur ait suggérés pour instruire plus efficacement leurs peuples, pas d'industries qu'il n'ait imaginées pour exciter leur ardeur. Quand il avait, pendant une mission, épuisé, pour ainsi dire, leurs forces, il leur imposait un repos légitimement mérité. Il prenait de nouveaux missionnaires pour la mission suivante. Mais lui, sans trêve ni merci, il était à la peine au moins dix mois de suite chaque année, les travaux d'une mission succédant toujours à la fatigue d'un voyage

1. Cf. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 485. — Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 48.

2. Cf. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 48. — Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 485 et 489.

et la fatigue d'un voyage aux travaux d'une mission. Les deux mois qu'il passait ordinairement à Quimper, il les appelait sans doute son temps de repos, mais sa vie cependant y était si occupée, qu'on pouvait dire plus justement qu'elle n'était guère moins laborieuse que ses missions.

Comment pouvait-il résister à tant de fatigues ? On a peine à le comprendre, et tout le monde autour de lui s'en étonnait. Il s'y portait d'un cœur si joyeux, qu'on aurait pu croire qu'elles ne lui coûtaient rien. Mais si les graves maladies dans lesquelles il tombait par intervalle, démontraient qu'il sentait la fatigue autant qu'un autre, elles révélaient aussi avec non moins d'évidence ce que l'amour des âmes savait lui inspirer de courage et de générosité [1].

Au reste, tout autre éloge devient superflu en regard du glorieux hommage qu'ont rendu à sa mémoire les plus célèbres missionnaires du Vénérable. Mgr de Plœuc, évêque de Quimper, fit insérer leur déposition dans le procès de 1714. La voici :

« Si le témoignage des enfants est recevable en faveur de leur père, le public souffrira que nous donnions unanimement au Révérend Père Julien Maunoir, de la Compagnie de Jésus, cette marque de notre profond respect et de notre parfaite reconnaissance. Il nous a aimés comme ses enfants, il nous a élevés avec tendresse, il nous a formés avec soin. Ses discours et ses exemples ont été pour nous des leçons que nous n'oublierons jamais. Sa mémoire nous est aussi présente et aussi chère, trente et un ans après sa mort, que s'il ne venait que de disparaître à nos yeux.

« Qui pourrait exprimer les vertus admirables que nous lui avons vu pratiquer ? Nous en avons lu le Recueil que l'on met en lumière [2] : nous n'y trouvons rien que de très véritable ; et s'il nous était permis d'y ajouter quelque chose, nous pourrions citer des circonstances particulières où chacune de ses vertus a éclaté. Quelle pureté de doctrine ne nous enseignait-

1. Cf. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 51. — Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 489-490.

2. C'est le *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, par le P. Le Roux, qui commençait à circuler, en manuscrit du moins, et qui venait compléter l'ouvrage du P. Boschet, alors entre toutes les mains.

il pas dans ses conférences ! Quelle ferveur ne nous inspirait-il pas dans ses entretiens pleins de piété et de zèle ! Quelle droiture ne faisait-il point paraître dans toute sa conduite !

« Rien ne le rebutait, quand il s'agissait de la gloire de Dieu et du salut du prochain : les fatigues de quarante-deux ans de missions, les contradictions, la grossièreté des pauvres gens, la rigueur des saisons, l'assiduité au confessionnal, les veilles, la mauvaise nourriture, le travail continuel lui paraissaient non seulement tolérables, mais encore aimables, quand il pensait combien les âmes avaient coûté à Jésus-Christ.

« Que de motifs pressants sa charité ne lui suggérait-elle pas pour nous encourager à procurer le salut des âmes ! Nous avons tous travaillé avec lui dans les missions. Il nous est glorieux et avantageux d'avoir fait notre apprentissage sous un chef si zélé et si expérimenté ; et nous nous trouvons heureux de lui avoir survécu si longtemps pour donner à tout le monde cette marque de la vénération que nous conservons pour ce grand serviteur de Dieu.

« Nous l'avons toujours trouvé d'une humeur égale et sans altération dans les bons et les mauvais succès. La prospérité ne l'élevait point, et les contradictions ne lui faisaient point perdre courage ; il était humble, sage, édifiant, mortifié, pauvre, simple, toujours prêt à secourir son prochain, à rendre service à ses ennemis et à tout entreprendre pour gagner des âmes à Dieu, ferme dans l'exécution de ses desseins et plein de confiance dans le bras du Tout-Puissant qui le soutenait.

« Toutes ces vertus étaient éminentes en lui ; et il en avait pratiqué plusieurs actes héroïques dans le cours de sa vie, qui a été terminée par une mort précieuse devant Dieu qui continue de faire des prodiges par son intercession.

« Nous attendons, pour le révérer comme un saint, que le Souverain Pontife le déclare tel, et permette de lui rendre les honneurs que nous croyons être dus à ses mérites.

« C'est la pure vérité et la justice qui nous obligent de faire cette déclaration authentique, que nous avons signée, dès que nous avons appris que l'on avait dessein de chercher des preuves de ses vertus éminentes, dont nous avons été tous

témoins, ayant souvent travaillé en mission sous sa conduite.

« Fait l'an 1714. »

Guillaume Caro, vic. gén. de Cornouaille,
François le Tallec, seigneur du Styffel,
Allain Dagorn, Recteur de Plussulien,
Allain Ligavan, Recteur de Plougoff,
Nicolas Rolland, Recteur de Landudec,
Jean Plounevez, de Plévin,
Jacques Haouel, de Quimper,
Jacques Kerfridin, de Plouzevet (aujourd'hui Plozévet),
H. le Bourbon, de Pouldresic (aujourd'hui Pouldreuzic),
Allain le Pavec, de Canivel,
Yves Bauguion, de Châteaulin,
François le Joudec, de Saint-Nicodème,
Jacques Citol, de Plouyé,
Louis le Gal, de Bothoa,
Jacques Stenou, de Maël.

(Les signataires susdits étaient de l'évêché de Cornouailles.)

Guillaume Clec'h, Recteur de Pédernec,
Louis Daniel, Recteur de Guenezan,
Al. Crolbo, Recteur de Berc'het (aujourd'hui Berhet),
Jean Jeffroy, Recteur de Ploulec'h,
Jean Mevel, Recteur de Tredrez,
Pierre Fercoq, Recteur de Saint-Vincent,
Jean Francès, Recteur de Gomenec'h (auj. Gommenech),
François Calaix, Recteur de Botsorc'hel (auj. Botsorhel).

(Les Recteurs précédents étaient de l'évêché de Tréguier.)

Jean Leuduger, scholastique et chanoine de Saint-Brieuc,
Jacques Lesné, Recteur de Saint-Martin, à Lamballe,
François Guérin, Recteur de Dolo,
Jacques Gicque, vicaire perpétuel de Plénest,
Claude L'Hostelier, Recteur de Saint-Alban,
Guillaume de Guise, Recteur de Pludual,
Olivier le Quiniat, de Plouha [1].

(Ces derniers signataires étaient de l'évêché de Saint-Brieuc)

1. Ex Processu informat. Corisopit. — Summar. super signatura Commis-

A tous ces témoignages, qu'il serait facile, dit le P. Le Roux, de multiplier indéfiniment, ajoutons-en un dernier plus précieux encore. Il est de Mgr Balthasar Grangier, évêque de Tréguier : « Depuis saint Vincent Ferrier, dit-il, nul ouvrier évangélique n'a travaillé au salut de la Bretagne avec autant de succès que le P. Maunoir [1]. »

Cette vaillance apostolique, le Vénérable l'avait puisée dans les admirables sentiments de religion qu'il professait, et dont nous avons parlé [2]. Qu'il s'adressât à Dieu, ou s'entretînt de lui avec ses frères, ce n'était jamais sans les marques de la plus profonde vénération. Aussi ne pouvait-il souffrir qu'on prît en vain le nom du Seigneur, ou qu'on gardât dans le lieu saint une attitude indigne de lui. On ne pouvait le voir prier sans se sentir soi-même tout saisi de ferveur et de dévotion, tant il y avait en lui de recueillement et de modestie. Il est vrai que dans ses oraisons il avait peine à comprimer les élans d'amour qui jaillissaient de son cœur ; il les traduisait même par certaines formules qui échappaient à ses lèvres, celle-ci par exemple : *Jesu nostra redemptio, amor et desiderium !* Avant et après la messe, l'ardeur qui l'enflammait était si grande, qu'elle se manifestait au dehors et qu'une vive rougeur se peignait alors sur son visage. A l'autel, rien n'était capable de le distraire. Là, les saintes délices que lui faisait éprouver la présence réelle du Sauveur, animaient ses regards, sa voix, et donnaient à toute sa personne l'air d'un homme ravi en extase. A ce foyer divin s'embrasait aussi de plus vives ardeurs son désir de ressembler davantage à Jésus-Christ, et la vertu du sacrement opérait bien en lui ce merveilleux changement. A l'autel encore, quand il tenait Notre-Seigneur entre ses mains, il le priait de se souvenir qu'il s'était fait victime de propitiation pour les péchés du monde, et il le conjurait de faire miséricorde aux pécheurs. Pour être

sionis Introductionis Causæ, p. 20-21. — Cf. P. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, édit. de MDCCXVI, p. 108-112 ; — édit. de 1848, p. 73-77.

1. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 498. — P. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles*, p. 77, édit. de 1848.

2. V. plus haut ch. XXXIII.

plus sûrement exaucé, il invoquait le secours de l'Eglise triomphante et de l'Eglise souffrante en faveur de l'Eglise militante. Car pour celle-ci, il semblait qu'il ne l'abandonnât pas un instant ; et l'on sait que deux fois par jour il récitait la prière que saint François Xavier a lui-même composée pour obtenir la conversion des pécheurs. Ceux qui assistaient à sa messe ont souvent remarqué qu'en faisant la génuflexion, il ne manquait jamais de toucher du genou la terre. Cette contrainte cependant lui était assez pénible, surtout quand il fut plus avancé en âge. Au reste, il en était ainsi pendant ses prières et ses méditations ; il les faisait à genoux et sans nul appui, quoiqu'il eût au genou une loupe qui ne laissait pas de le fort incommoder [1].

Il lui était échappé de dire à M. de Trémaria que, depuis le temps de ses études théologiques, Dieu lui avait communiqué un don d'oraison qui le tenait dans une union continuelle avec lui. Elle était si parfaite, qu'on pouvait dire, si l'on excepte les heures de sommeil, qu'il priait tout le jour. On a même recueilli cet aveu de sa bouche, que les occupations extérieures n'interrompaient guère son oraison. Au milieu du monde, en chaire, au confessionnal, il priait à peu près comme à son oratoire.

Quand le moment était venu de réciter l'office, il disait souvent à ses missionnaires : *Sursum corda !* Un jour, l'un d'eux se plaignit à lui de ce qu'il faisait réciter le bréviaire jusqu'au milieu des rues, où le bruit des passants troublait son recueillement. « Mais, repartit le Vénérable, est-ce que la présence et la majesté du Dieu que vous priez, ne fait pas plus d'impression sur vous que la présence et le tumulte des hommes ? Sachez bien que, pour un prêtre qui se consacre aux missions, il n'est pas de lieu qui ne soit propre à la prière. Pour moi, par la miséricorde divine, je suis aussi recueilli dans la rue que dans ma chambre. Aucun de mes exercices ne trouble le commerce de cœur et d'esprit que j'entretiens sans cesse avec Dieu [2]. »

1. Cf. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Julien Maunoir*, p. 52-54. — Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 471-472, 492-493.

2. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 465-466. — Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles*, p. 59.

Cette confidence, le P. Maunoir la répéta, quelques années avant sa mort, au P. Vincent Martin : « Dieu, lui disait-il, m'a fait la grâce de ne le perdre jamais de vue ; et même au milieu de mes occupations les plus accablantes, de l'aimer sans cesse d'un amour continu. » Le P. Vincent Martin en marquait quelque surprise. « Comment, répliqua le Vénérable, un homme passionné pour une beauté mortelle portera partout avec lui l'objet de sa passion ; il en repaîtra constamment ses yeux, sa pensée, son âme tout entière, jusqu'au milieu du monde, alors même qu'on ne répond à ses avances que par l'ingratitude et l'infidélité, et vous vous étonnez qu'un Dieu éternel puisse avec ses perfections infinies me captiver autant que le pourrait faire une créature d'un jour avec ses misérables attraits ! Vous serez surpris que je ne cesse pas d'aimer un Dieu qui ne cesse de m'aimer ; que je pense sans cesse à celui dont j'exécute les volontés, et qui me comble continuellement de ses grâces [1] ! »

Car c'est ce que M. le Nobletz lui avait autrefois prédit : « L'action, si absorbante qu'elle soit, ne vous privera pas des avantages de la contemplation. Quand vous serez en chaire ou au confessionnal, c'est alors que Dieu vous éclairera de ses plus vives lumières [2]. » Cela était si vrai, que des témoins dignes de foi ont affirmé au P. Boschet son historien que souvent en chaire le P. Maunoir élevait ses regards au-dessus de lui, et les fixait sur un être invisible qu'il paraissait écouter, comme si Dieu lui-même eût suggéré au prédicateur les vérités qu'il devait annoncer. Le P. Vincent Martin d'ailleurs lui avait entendu dire : « Plus je me dévoue, plus je reçois de communications divines [3]. »

Ce qu'il faisait pour sa propre perfection, il s'efforçait de l'inspirer aux autres, et il n'a pas tenu à lui que le même esprit de religion, de prière, de ferveur, de dévotion ne se retrouvât dans le cœur et les habitudes de toute la Bretagne.

Avant qu'il eût commencé ses missions, elles étaient nom-

1. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 466-467.
2. V. aux pièces justificatives du ch. IX : *Autres advis pour le mesme Père*, § 6°.
3. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 467.

breuses les paroisses où l'on n'observait ni dimanches, ni fêtes. Ce jour-là, les uns se livraient au travail, les autres à la danse, et la messe basse du matin une fois entendue, on y laissait les églises désertes. Il grava si profondément dans les âmes le respect dû au jour du Seigneur, qu'il renouvela presque toute la face de la Bretagne. Aussi, à sa mort, le peuple était non seulement assidu aux offices, à la procession, à la grand'-messe, aux sermons, mais se montrait avide de prendre part à toutes les cérémonies de la sainte Eglise. Il était comme jaloux de la beauté de ses temples et de la richesse de ses autels [1].

Le Vénérable recourait souvent au signe de la croix et apprenait aux foules à s'en armer contre les attaques du démon. Il exigeait que chacun de ses missionnaires eût un crucifix. Celui qu'il portait, à l'exemple de saint François Xavier, faisait sa force et sa consolation. Il s'en servait même pour faire des miracles. « Je le conserve encore, ce crucifix, écrivait le P. Le Roux, et je l'ai vu bien des fois arrosé par les larmes des pénitents. » Nous raconterons bientôt comment à travers toutes les révolutions il est parvenu jusqu'à nous [2].

La dévotion du P. Maunoir n'était pas moins tendre que solide, et ses effusions de cœur au pied du tabernacle, en chaire ou au confessionnal ravissaient de joie tous ceux qui le voyaient ou l'entendaient. Il s'est toujours rappelé qu'il avait dit sa première messe le dimanche de la Trinité, et il s'aidait de ce souvenir pour s'exciter encore plus à une dévotion qui n'est que trop souvent oubliée.

Mais, entre toutes ses dévotions, combien chère à son cœur était celle qu'il professait pour la Vierge Marie ! Il l'a aimée comme sa mère dès sa plus tendre enfance. Au collège de Rennes, son admission dans la Congrégation de la Sainte-Vierge lui avait paru comme la plus grande de toutes les faveurs. Au noviciat de Paris, au collège de la Flèche, il avait reçu par l'entremise de Marie des grâces privilégiées. C'est elle qui pendant son premier séjour à Quimper lui obtint d'ap-

1. Cf. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 54-55.
2. V. plus loin au chapitre XXXVI.

prendre et de parler en trois jours la langue bretonne. C'est elle qui en même temps le pressa de se consacrer aux missions de la Basse-Bretagne. Aussi, la chapelle de la *Mère de Dieu*, *Ty-Mam-Doué*, témoin de ces merveilles, avait-elle ses préférences filiales. A elle les prémices de son apostolat, à elle ses fréquents pèlerinages, à elle maintes et maintes fois les labeurs de son dévouement, à elle l'hommage de ses succès apostoliques, à elle toujours ses vœux pour de nouvelles conquêtes spirituelles. Plein de reconnaissance pour la Reine du ciel, il récitait chaque jour en son honneur des prières déterminées. Il ne parlait d'elle qu'avec la plus extrême tendresse, lui exprimait sa vénération par mille saintes pratiques. Partout dans ses missions, dont il l'avait faite la patronne générale, il redisait ses vertus, inspirait aux prêtres comme aux fidèles la confiance et l'amour envers une si puissante protectrice ; partout il enrôlait sous sa bannière les âmes les plus ferventes et partout lui faisait des prosélytes dévoués. Il établissait des Congrégations de la Sainte-Vierge, entraînait les foules à ses plus célèbres sanctuaires, relevait la confrérie du Saint-Rosaire, et pour venir en aide aux plus occupés ou aux moins fervents, composait pour eux le petit chapelet de Marie.

A ces marques d'amour que lui prodiguait le Vénérable, la sainte Vierge répondait par des grâces toujours nouvelles. Nous avons raconté comment elle lui apparut à Quimperlé pendant sa maladie de 1665, à Meilars dans la chapelle de Notre-Dame de Comfort en 1675. C'étaient là des faveurs qui, au dire de ses historiens, s'étaient renouvelées plusieurs fois. A toutes les pages de ses écrits d'ailleurs, le P. Maunoir ne cesse d'attribuer à Marie les bénédictions qui couronnent son apostolat. L'un des buts principaux de sa dévotion n'était-il pas aussi de se ménager les bonnes grâces de sa mère du ciel dans l'intérêt des pauvres pécheurs dont elle est le refuge ? Qui pourrait en douter [1] ?

Que d'autres dévotions il avait encore à cœur ! la dévotion à

1. *Passim*, dans les chapitres précédents. — Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 493. — Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles*, p. 57.

la Sainte Famille par exemple. Les saints noms de Jésus, Marie, Joseph, de sainte Anne et de saint Joachim étaient des noms sacrés, qu'il apprenait aux Bretons à prononcer tous les jours avec confiance. C'est dans ce dessein qu'il avait composé et faisait chanter des vers bretons où ces noms bénis étaient renfermés. Sa dévotion à saint Michel et aux saints Anges n'était pas moins vive. Ce n'était pas seulement à son Ange gardien qu'il se recommandait ; mais toutes ses œuvres, il les mettait sous le patronage des anges protecteurs de la France, de la Bretagne ou des paroisses qu'il devait évangéliser ; souvent il a retiré de cette pratique de très grands secours pour la conversion des pécheurs.

Toute la vie du P. Maunoir est comme un chant perpétuel à la gloire de saint Corentin. Ce qu'il a fait pour ranimer et développer dans le cœur des Bretons leur confiance envers le premier évêque et patron de la Cornouailles, sa Vie de saint Corentin, les cantiques qu'il a composés en son honneur, l'histoire de ses missions l'attestent éloquemment. Toutes les lèvres bretonnes répétaient à l'envi la courte prière qu'il leur avait apprise : « Jésus, Marie, Joseph et saint Corentin, assistez-moi maintenant et à l'heure de ma mort ! »

Et quant à ses patrons particuliers, saint Julien dont il portait le nom, saint Ignace et saint François Xavier, sur les traces desquels il a si glorieusement marché, il les priait sans cesse, dit le P. Boschet, de l'aider à étendre le royaume de Jésus-Christ [1].

Tant de moyens de sanctification si admirablement pratiqués attiraient sans doute sur le P. Maunoir ces grâces extraordinaires qui faisaient de lui l'oracle de la Bretagne entière ; mais elles étaient dues surtout à son humilité et à sa mortification. S'il eût été moins humble et moins mortifié, il n'aurait pas été entre les mains de Dieu l'instrument choisi pour tant de prodiges et tant de conversions. Mais, disait-il, « pour me mettre en état de contenter Dieu et de l'aimer, je commencerai

1. *Passim*, dans les chapitres précédents. — Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 493-494. — Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 58.

par travailler à acquérir l'humilité la plus profonde que je pourrai; car Dieu aime les humbles et leur donne sa grâce. Je ne m'estimerai donc point plus que je ne suis ; et je ne suis rien, je n'ai de mon fond que le néant et le péché ; je ne m'attribuerai que cela. Plutôt mourir mille fois que d'avoir aucune complaisance en moi-même... Je ne regarderai en moi que mes misères, afin de m'en humilier, et que les grâces de Dieu, afin de lui en témoigner ma reconnaissance [1]. »

Fort de ces sentiments, il ne cessait de prêter l'oreille à la parole de Notre-Seigneur : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. » Il était si ennemi de ce qui flatte la vanité de l'homme, et recherchait ce qui la blesse le plus avec tant d'empressement, qu'un zélé missionnaire, son compagnon d'apostolat pendant plusieurs années, a pu écrire de lui : « Ce Vénérable Père reçoit une louange comme l'homme du monde le plus vaniteux recevrait une injure. Il reçoit une injure comme l'homme du monde le plus vaniteux recevrait une louange [2]. »

De son côté, Mgr Balthasar Grangier, si souvent le témoin des travaux du P. Maunoir, disait que ce qu'il admirait en lui, c'était moins ses prodiges et les fruits de ses missions, si extraordinaires qu'ils fussent, que sa douceur et son humilité, qui le rendaient insensible aux acclamations et à la vénération des peuples [3].

En fait de bonnes œuvres, il ne se croyait capable de rien, sinon de tout gâter. Sa persuasion la plus sincère a toujours été que là où il ne serait pas, les missions n'en marcheraient que mieux. Tant que le P. Bernard a vécu, c'est à lui qu'il a constamment attribué les guérisons miraculeuses dont Dieu récompensait la foi des malades et la sainteté du P. Maunoir. Depuis la mort de son compagnon d'apostolat, le Vénérable les imputait au grain bénit de sainte Jeanne, à la vertu de

1. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 439-440. — Cf. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 59-60.

2. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 461. — Cf. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 61.

3. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 472-473. — Cf. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 60-61.

l'huile sainte, à la clochette de M. le Nobletz, à quelque relique, ou même au seul signe de la croix. Il en était de même de ses succès apostoliques, dont il faisait remonter la cause aux prières de M. le Nobletz quand il vivait encore, ou à sa puissance au ciel depuis qu'il y était monté [1].

Et pour maintenir dans son cœur ces humbles sentiments de lui-même, il en appelait, disent ses historiens, à sa foi et à sa charité. Tantôt il méditait sur sa dépendance absolue de Dieu, sans lequel il ne pouvait rien ; tantôt il ne voyait dans le prochain que sa ressemblance avec Dieu ou sa plus grande fidélité à la grâce ; souvent aussi il s'arrêtait à l'étude de son propre cœur, et au souvenir de ses fautes, s'anéantissait aux pieds de la Majesté divine [2].

C'est parce qu'il poussait son humilité jusqu'à ces pieux excès, qu'il conserva toujours une paix intérieure si profonde, une égalité d'âme si parfaite. Il savait au milieu des persécutions ou des revers qui pouvaient l'atteindre, que Dieu y trouverait sa gloire, et il ne s'en laissait point abattre. Il rapportait à Dieu, comme au principe de tous les biens, les succès et les honneurs qui couronnaient son apostolat, et la vanité n'y avait aucune prise [3].

De là aussi cette douceur inaltérable qui faisait l'admiration universelle. Un jour que M. de Kerlivio parlait du P. Maunoir au P. Champion : « Je n'admire rien tant en lui, dit le grand vicaire de Vannes, que sa grande égalité d'esprit. » Puis il ajouta : « Je n'ai encore vu que deux hommes qui m'aient semblé entièrement maîtres d'eux-mêmes, et à l'épreuve des accidents qui peuvent troubler la paix d'une âme. Ce sont les PP. Rigoleuc et Maunoir. Je les ai vus tous deux dans des conjonctures capables de pousser à bout une patience moins solide que la leur; ils sont toujours quand même demeurés inaltérables [4]. »

1. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 473.

2. Cf. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 62.

3. Cf. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 63. — Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 461.

4. *Vie du P. Jean Rigoleuc de la Compagnie de Jésus*, par le P. Pierre Champion S. J., 3e édit. revue, corrigée et augmentée. Paris, chez Imbert de Bats, rue Saint-Jacques, MDCXCVIII, p. 48-49.

Le Vénérable ne brusquait, ne rebutait personne. Plein de déférence pour les grands, surtout pour les dignitaires ecclésiastiques, il n'avait pas moins de condescendance pour ses égaux, pas moins de charité pour les pauvres. Tous les missionnaires le regardaient comme leur père, et lui, il les traitait avec le plus religieux respect. Il leur parlait comme à des frères, et son langage trahissait alors toute l'estime qu'il avait pour eux.

M. Guillaume Le Labour avait eu le P. Maunoir pour confesseur et directeur de mission. Après avoir déclaré devant le tribunal de 1714 qu'il avait vu briller en lui toutes les vertus, mais surtout la douceur, l'humilité et la patience, il raconte ce trait particulier : « Dans une mission où je travaillais sous les ordres et la conduite du serviteur de Dieu, un prêtre souverainement imprudent et irascible l'accabla en notre présence des paroles les plus outrageantes. Nous avions peine à contenir notre douleur. Le P. Maunoir le laissa dire jusqu'à la fin et se contenta de sourire doucement. Il écouta toutes ses injures comme si elles eussent été les plus délicieuses flatteries. Quant à l'insulteur, ne voyant plus en lui qu'un ami fidèle entre tous, il le prit depuis lors et fort souvent pour le compagnon de son apostolat. Mais ce qui ce jour-là provoquait notre admiration, était pour lui une vertu de tous les jours. Traiter en amis ses ennemis les plus acharnés était pour lui un véritable bonheur [1]. »

C'était bien là cette patience qu'il s'était résolu d'acquérir dès le temps de son noviciat : « Avec le secours du ciel, disait-il, j'aurai une patience invincible et capable de tout vaincre. » Et rien en effet dans le cours de sa vie n'a jamais pu même l'ébranler. Aussi, plus fort par là que toutes les résistances, voyait-il réussir toutes ses entreprises. Ce qu'un zèle trop impétueux n'aurait jamais obtenu, devenait la conquête de son admirable longanimité [2].

Il ne savait qu'une chose, avouait-il un jour au P. Vincent

1. Cf. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 62. — Ex Processu informat. Corisopit., fol. 33. — Summar. super signatura Commissionis Introductionis Causæ, p. 23-24.
2. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 477.

Martin, qui fût capable de lui causer quelque peine, c'eût été la ruine des missions. Mais encore espérait-il, dût même ce malheur arriver par sa faute, que Dieu lui donnerait assez de force pour l'en bénir et garder la paix de son cœur. Alors, ajoutait-il, je m'humilierais aux pieds de celui qui m'aurait frappé ; je lui demanderais pardon avec une grande confiance, mais sans aucun trouble [1].

Toutes ces vertus en supposaient une autre qui ne lui a pas manqué davantage et qu'il avait puisée dans l'amour des souffrances de Notre-Seigneur. Il avait appris de bonne heure à mourir à lui-même et à souffrir avec son divin Maître. Il n'était que novice encore, et déjà il prétendait crucifier sa chair innocente par la ceinture de fer, la discipline, le cilice et la haire. Il mettait de la sciure de bois dans ses bas, ensanglantait ses jambes avec des orties, se faisait dégoutter de la cire brûlante sur la chair nue et se serrait les bras ou les cuisses avec de petites cordes à nœuds. Ne compter pour rien la grande chaleur en été, le grand froid en hiver, coucher sur la dure était encore une autre de ses mortifications. « Quant à la nourriture, disait-il, si elle dépend de ma volonté, du pain noir me suffira. Sinon, je prendrai des mets qui me seront servis, sans distinguer entre les uns ou les autres, sans me permettre aucune réflexion [2]. »

Or, la plupart de ces mortifications, dit le P. Boschet, le Vénérable les pratiqua avant d'être missionnaire ; et je crois, ajoute-t-il, que pendant ses dix ou douze premières années de missions, il n'en omit aucune. Plus tard, obligé de vivre avec des prêtres, il retrancha celles qui ne s'accordaient pas avec la vie commune, ou qui n'étaient plus, par suite de ses maladies, compatibles avec son emploi [3].

Mais le ministère des missions lui en imposait bien d'autres, et de beaucoup plus rudes que celles dont il s'était interdit l'usage. Le P. Maunoir en effet ne s'y inquiétait guère des commodités de la vie et traitait vraiment son corps en esclave.

1. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 477.
2. Ibid., p. 480-481.
3. Ibid., p. 481. — P. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 64-65.

Il ne donnait à cet ennemi domestique que ce qu'il ne pouvait lui refuser. Il mangeait seulement parce qu'il fallait manger, plus satisfait d'une galette de blé noir, lorsqu'il se trouvait au foyer des paysans, que des mets les plus exquis, lorsqu'il était assis, bien malgré lui, il est vrai, à la table des riches. Il ne dormait que parce qu'il fallait dormir. Le premier gîte qu'il rencontrait dans ses voyages, était toujours assez bon pour lui. En trouvait-il de plus commodes, il craignait d'y être trop à l'aise, et pour échapper au péril de prolonger son sommeil au delà des limites qu'il s'était prescrites, il jetait entre les draps une poignée de blé noir. On le prit un jour sur le fait ; comme cette fois il ne pouvait se dérober : « Ah ! dit-il en souriant, je remonte mon réveille-matin [1] ! »

Dans les autres rencontres, il était assez adroit pour cacher ses mortifications. Mais à qui peut-il paraître douteux que le P. Maunoir n'ait porté bien loin l'esprit de pénitence, quand on l'a vu pendant tant d'années, le sac sur le dos, faire à pied ses voyages, et cela en toute saison ; quand on l'a vu demeurer si longtemps au confessionnal, non seulement le jour, mais une partie des nuits, subir en un mot avec une si grande énergie toutes les épreuves attachées à son apostolat ?

Il y en avait une qui était le résultat nécessaire de ses relations constantes avec les pauvres. Le P. Boschet a voulu en taire le nom pour ne point inspirer d'horreur aux délicats du siècle. Nous l'imiterons. Mais le Vénérable paraissait jaloux de ce privilège si peu envié d'ordinaire ; et il appelait joyeusement des pierres précieuses ces hôtes incommodes qu'il avait recueillis dans les hôpitaux, au confessionnal, ou au chevet des malades [2].

Rien ne marquait mieux son ardeur pour les souffrances que le plaisir qu'il y trouvait. Les disgrâces comme les succès amenaient aussitôt sur ses lèvres le chant du *Te Deum ;* mais dans les premières il le chantait d'un cœur plus joyeux encore, parce qu'il les regardait comme de plus grandes faveurs.

Un jour, une croix inattendue s'abat sur ses épaules, il ne

1. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 460-461. — Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 63-64.
2. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 481-482. — Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 63.

peut s'empêcher de dire au P. Vincent Martin : « Cette croix-là, je vous l'avoue, me fait plaisir. Ne vous en fait-elle pas aussi à vous-même ? » Tant il aimait à se persuader que tout le monde partageait son goût pour la souffrance [1].

Il appelait le temps de ses maladies son meilleur temps, pour cette raison surtout, qu'étant d'ordinaire fort violentes et fort aiguës, elles lui donnaient plus à souffrir. Du reste, il paraissait insensible à la douleur, tant il l'endurait avec patience et une égalité d'humeur vraiment extraordinaire. Un jour, il avait été saisi d'un de ces cruels accès de goutte auxquels il était sujet, et ce fut peut-être le plus terrible qu'il ait eu de toute sa vie ; quelques amis l'entouraient en ce moment. Comme ils n'entendaient aucune plainte tomber de ses lèvres et qu'ils ne remarquaient sur son visage aucune de ces altérations grimaçantes dont ne peuvent se défendre les goutteux les plus patients, ils se hâtaient de conclure que ses souffrances n'étaient pas très vives. Ils remerciaient déjà Dieu de ce qu'il daignait l'épargner. Mais, ajoute le P. Boschet, ce qu'ils attribuaient à la faible intensité du mal, n'était dû qu'au courage héroïque du Vénérable [2].

Dans une autre occasion où il était encore en proie à de violentes douleurs, le P. Vincent Martin se disposait à passer la nuit à ses côtés. Le P. Maunoir le pria de se retirer : « Laissez-moi, lui dit-il, avec la croix de Notre-Seigneur. C'est une bonne compagnie. » Ainsi appelait-il ses maladies et ses souffrances. La croix faisait d'ailleurs le sujet le plus ordinaire de ses méditations, et il en inspirait l'amour autant par ses exemples que par ses paroles. L'oraison jaculatoire qu'il aimait à répéter plus fréquemment, était celle de sainte Thérèse : « Ou souffrir ou mourir ! » et l'on pouvait dire de lui comme de l'Apôtre qu'il portait la mortification de Jésus-Christ sur tout son corps [3].

1. Cf. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 482-483. — Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 64.
2. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 462. — Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 64.
3. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, p. 483-484. — Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 64.

Elle s'étendait bien à tous ses sens. Jamais homme par exemple ne se préoccupa moins que lui de satisfaire sa curiosité. Les visites qu'il se permettait, n'avaient d'autre mobile que le bien de ses missions ; et il ne serait jamais allé là où il n'aurait pas espéré de gagner à Dieu quelque pauvre pécheur. Il faisait fi des nouvelles du monde ; mais celles qui intéressaient la gloire de Dieu, la cause de l'Église et des âmes, il les accueillait en apôtre. Les conversations frivoles, inutiles, répugnaient à son caractère, et s'il ne pouvait pas toujours s'y dérober, du moins il parlait peu, disent ses historiens, et il occupait son esprit de pensées plus sérieuses [1].

Une autre vertu à laquelle tous ses missionnaires ont rendu un témoignage unanime, c'était sa simplicité. Elle était vraiment évangélique et bien opposée encore à l'esprit perfide du monde. Ses discours comme sa conduite respiraient une droiture d'âme portée jusqu'aux dernières limites. On a bien pu l'appeler parfois une candeur naïve, parce que le Vénérable paraissait fermer les yeux sur les défauts du prochain et le jugeait toujours avec faveur. Mais cette simplicité, fruit de sa bonté, l'a fait souvent triompher de la fureur de ses ennemis. Elle inspirait une confiance absolue, et jamais personne n'aurait été tenté de révoquer en doute une seule de ses paroles. Toutes les œuvres de son ministère, il les accomplissait sans affectation, sans recherche de lui-même, ravi quand les autres avaient plus de succès, nullement troublé quand lui-même en avait moins. Et cette charmante simplicité éclatait dans toute sa personne comme dans tous ses actes, dans sa parole publique comme dans ses conversations, qu'il savait à propos rendre doucement enjouées [2].

C'était bien l'esprit de Dieu qui la lui inspirait. Car, sous cet air simple et candide, il cachait une prudence consommée. Tous les hommes ont besoin de cette vertu, mais aucun peut-être plus que l'homme apostolique. Le discernement dont le P. Maunoir faisait preuve au milieu des affaires les plus épineuses, frappait de surprise tous ceux qui vivaient avec lui.

1. Cf. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 65.
2. Ibid., p. 67-68.

Si ardent que fût son zèle, il était toujours discret et marqué au coin de la sagesse. Quand le Vénérable exposait une vérité, il la mettait, il est vrai, dans tout son jour avec un rare bonheur, mais sans jamais lui donner une portée qu'elle n'avait pas. S'il faisait trembler l'impie, il ne savait pas moins rassurer les âmes fidèles contre les vains scrupules. Rencontrait-il de pauvres pécheurs encore hésitants, irrésolus, loin de les rebuter par une sévérité inopportune, son cœur paternel savait relever leur courage et les amener insensiblement au but. Comme il possédait à fond la théologie, ses décisions dans les cas de conscience les plus difficiles étaient toujours claires et bien tranchées, et ses missionnaires ont souvent depuis sa mort attribué aux lumières qu'ils en avaient reçues, la sagesse de leur propre direction [1].

Pour comprendre combien merveilleuse a été la prudence du P. Maunoir, il n'y a qu'à se rappeler les étranges difficultés avec lesquelles il s'est trouvé aux prises. Il en a cependant presque toujours triomphé, parce que, autant qu'il dépendait de lui, aucune réflexion n'échappait alors à sa pensée, aucune conséquence à ses prévisions, aucune lumière à ses jugements, aucune industrie à son zèle, aucune prière à son cœur, aucun sacrifice à sa vertu. Quand, à bout de ressources, son esprit se trouvait encore dans les ténèbres, la prière demeurait son dernier comme elle avait été son premier refuge. Dieu devenait son unique conseiller et il attendait en paix la lumière.

Ramener à ses desseins, comme il l'a fait, tant d'esprits prévenus et mécontents, se les attacher jusqu'au dévouement, quand ils lui avaient été si contraires, n'était pas l'effet d'une sagesse commune et ne supposait pas moins d'adresse que de vertu. Il a su se concilier et gagner à sa cause des évêques tout d'abord rebelles à la pensée des missions, se plier avec une si grande douceur à toutes leurs volontés, qu'il a mérité jusqu'à la fin leur protection, sans laquelle des milliers d'âmes étaient peut-être perdues. Mais, pour ménager tous les intérêts, sauvegarder tous les droits, ne pas froisser des susceptibilités légitimes, des préjugés de toute sorte, il fallait encore une

1. Cf. Le Roux, *Recueil des Vertus*, etc., p. 68-69.

singulière circonspection; elle n'a pas manqué au Vénérable. Lui a-t-elle fait davantage défaut, quand il devait quelquefois évangéliser des paroisses, par ordre de l'évêque, contre le gré des Recteurs, même des seigneurs, et cela sans blesser ni les uns ni les autres, parfois en les gagnant tous? A quelles saintes industries n'a-t-il pas eu recours? Quelle habileté n'a-t-il pas mise en lumière pour rassembler autour de sa personne ces mille prêtres dont il a fait autant d'apôtres? Il les a arrachés pour le moins à une vie oisive, leur a inspiré le zèle des âmes, les a soutenus dans leurs labeurs, les a rendus si vaillants au combat, si prompts au dévouement, qu'au premier signal ils volaient à ses côtés. Après sa mort, ils deviennent les plus glorieux et les plus indiscutables témoins de ses vertus. Si l'on veut, comme quelques-uns le prétendent, ajoute le P. Boschet, que le P. Maunoir ait remporté tous ces triomphes uniquement par sa douceur et sa simplicité, j'en conviendrai facilement. Mais que l'on convienne aussi qu'une simplicité qui surmonte des obstacles d'une pareille nature, est une simplicité bien sage et bien prudente [1].

Que si maintenant nous considérons dans le Vénérable le religieux et les obligations qu'il avait contractées, il est manifeste que tout en travaillant à sauver les âmes de ses frères, il a commencé par sanctifier la sienne. Cette longue histoire est la démonstration de sa sainteté personnelle. Mais à toutes les preuves que nous en avons données, ajoutons-en quelques autres sur l'observance de ses vœux.

Sa pauvreté n'était-elle pas vraiment évangélique? A l'exemple des apôtres, le P. Maunoir n'avait nulle attache aux biens de la terre. C'est par amour pour la pauvreté qu'il faisait ses voyages à pied. Il en usa autrement vers la fin de sa carrière. Mais s'il n'avait plus la force de les faire tous à pied, il en faisait du moins une partie. Le même cheval servait d'ailleurs d'unique monture à son compagnon et à lui. C'est par pauvreté qu'il préférait aux tables les plus opulentes le gros pain noir du paysan et l'eau dont il se contentait. Ses habits étaient

1. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 475-476. — Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 69-70.

pauvres et souvent rapiécés. Tout ce qui était à son usage portait la marque de la pauvreté. Une montre au milieu de ses missions lui aurait été très utile. Il en fit la demande au T. R. P. Général. Le P. Goswin Nickel ne crut pas devoir y souscrire, l'usage contraire n'ayant pas été adopté sans de sérieuses raisons. C'en fut assez pour que le Vénérable n'exprimât jamais plus un pareil désir et se contentât du vulgaire sablier [1]. Il a sans cesse remercié Notre-Seigneur de l'avoir fait le missionnaire des pauvres. Il prenait plaisir à vivre au milieu d'eux, et ce n'est que par devoir et par nécessité qu'il fréquenta les grands du monde et les riches du siècle. Lui demandait-on la raison de cette différence, il rappelait d'abord, en souriant, le « simile simili gaudet, chacun aime son semblable » ; puis il ajoutait que Notre-Seigneur, de riche s'étant fait pauvre, et ayant annoncé l'Évangile surtout aux pauvres, la conduite du Maître devait, sur ce point comme sur les autres, servir de modèle au disciple. Il était également persuadé qu'au milieu des pauvres, il serait moins tenté de vanité et souffrirait davantage. Or, nous avons vu tout ce qu'il eut à souffrir pour dissiper l'ignorance des gens grossiers, les confesser à toute heure du jour ou de la nuit, et les contraindre à renoncer à leurs superstitions. Enfin c'est la pauvreté qui lui fera préférer, au moment de mourir, le presbytère de Plévin au château de Kerlouët; et en choisissant sa tombe parmi les pauvres de la campagne, c'est encore une dernière preuve de sa tendresse pour eux qu'il voudra leur donner [2].

Sa chasteté ressemblait à celle des anges, et le P. Boschet ne craint pas de dire qu'il vivait dans son corps comme les anges dans celui qu'ils empruntent pour se montrer aux hommes. Mais, s'il ne pouvait rien souffrir qui en eût tant soit peu terni la beauté, il usait pour la conserver de grandes mortifications et d'une vigilance continuelle. Bien des calomnies

1. « Quod attinet ad horologium rotatum, quod R. V. deferre secum vellet ad missiones campestres, cum mei decessores illud genus horologii ob graves rationes Nostris vetuerint, satius in Domino visum est, si ab eo abstineret R. V. » (Epist. A. R. P. Generalis ad P. Julianum Maunoir, 1ª april. 1659. Ex archiv. Rom.)

2. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 478-479. — Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 70-71.

ont été inventées contre lui. Des témoins de tous les jours ont déposé au procès de 1714 que jamais ses ennemis les plus acharnés n'avaient osé, malgré leur fureur, soulever le moindre doute contre sa vertu [1]. Son humilité, sa défiance de lui-même, sa mortification, son union intime avec Dieu avaient élevé autour de son âme un rempart qui la rendait inexpugnable [2].

Que dire maintenant de son obéissance, sinon que personne n'était plus soumis aux ordres de ses supérieurs. Malgré tous les signes du ciel qui l'appelaient aux missions de la Basse-Bretagne, il attendit avant de les commencer que le P. Mutio Vitelleschi, le Père Général d'alors, eût parlé [3]. Sur un simple désir du P. Jégou, Recteur du collège de Quimper, il abandonna, pour le suivre jusqu'à Rennes, la mission du Faouët qu'il avait ouverte [4]. A Pleyben [5], à Quimper [6], le Père Recteur du collège préside la mission. Le P. Maunoir se conforme en tout aux lumières et aux ordres de son supérieur. Fut-il épreuve plus douloureuse que celle que lui imposa le P. Pinette, son Provincial, circonvenu par des calomniateurs [7] ? Nous avons vu jusqu'à quel degré d'héroïsme il poussa alors l'obéissance. Quand il rentrait au collège ou pour quelques jours ou pour quelques semaines, son recueillement et sa régularité faisaient l'édification de tous ses frères. Hors du collège, en mission, nul n'était plus exact observateur des règles qui n'étaient point incompatibles avec son emploi. Le P. Boschet va plus loin encore et déclare que même dans sa vieillesse le P. Maunoir respectait jusqu'à l'ombre de ses supérieurs et obéissait au moindre signe de leur volonté [8].

Telles sont les vertus que le Vénérable a pratiquées. On en

1. *Vid suprà*, ch. XXXIII, le témoignage de Jacques Haouël, prêtre de Locmaria, à Quimper.
2. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 479. — Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 71-72.
3. *Vid. suprà*, ch. V, tome I.
4. *Vid. suprà*, ch. XXVII.
5. *Vid. suprà*, ch. XXX.
6. *Vid. suprà*, ch. XXIX.
7. *Vid. suprà*, ch. XXIX.
8. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. VI, p. 479-480. — Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 72.

pourrait rappeler d'autres encore, dit le P. Le Roux, mais elles ont avec celles dont nous avons retracé le tableau, une grande connexion. On peut donc en conclure que celui qui a pratiqué les plus difficiles, possédait les autres éminemment [1].

Qui pourrait douter maintenant de la sainteté du Vénérable ? C'est elle qu'ont proclamée tous les témoins de ses vertus. C'est elle, et nous mettrons fin à ce chapitre par ce dernier témoignage, c'est elle que proclamera encore M. Jean Leuduger au procès de 1714, dans la chapelle du séminaire de Saint-Brieuc. Après avoir rendu hommage au zèle, à la force d'âme, à l'exquise humilité du P. Maunoir, à la prudence merveilleuse dont il a fait preuve pendant tout le cours de sa vie, à son admirable piété, à ses immenses labeurs pendant quarante-deux ans, il termina ainsi sa déposition : « Je n'ai jamais rien surpris dans le P. Maunoir qui ne fût marqué du cachet de la sainteté [2]. »

Voyons maintenant si ses dernières années et sa mort ont été le digne couronnement d'une vie si éclatante de vertu.

1. Cf. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 73.
2. Ex Processu Ordin. Sanbriocen. de mirac. et virtutibus, fol. 37. — Summar. super signatura Commissionis Introductionis Causæ, p. 26.

CHAPITRE XXXV

DERNIÈRES ANNÉES ET MORT DU VÉNÉRABLE PÈRE MAUNOIR

1680-1683

Missions de 1680 à 1683. — Les forces du Vénérable commencent à décliner. — Impressions des foules. — Derniers adieux à Douarnenez. — Le P. Maunoir dans l'évêché de Rennes, à l'abbaye de Saint-Sulpice. — Il est mandé à Paris. — Sa rencontre avec M. Boudon, le grand archidiacre d'Evreux. — Succès de la mission de Saint-Sulpice. — Le Vénérable évangélise Noyal et Saint-Georges-de-Reintembault sa patrie. — Mission de Saint-Georges-de-Grehaigne dans l'évêché de Dol. — Dernier carême à Crozon. — L'abbé de Coëtlogon et le P. Maunoir. — La confrérie de Saint-Isidore. — Missions d'Yvias et de Paimpol, dans l'évêché de Saint-Brieuc. — Le Vénérable à Bourbriac. — Il y tombe gravement malade. — Prédiction sur sa mort et le lieu de sa sépulture. — Mission de Plounévézel. — Guérison du P. Vincent Martin et d'une pauvre folle par la clochette de M. le Nobletz. — Dernière mission du Vénérable à Scrignac. — Il prépare celles de Plouyé et d'Uzel. — Voyage à Saint-Brieuc. — Retour par Le Quillio. — Guérison de Jeanne Houssaye. — Séjour à Plouguernével. — Dernier sermon et dernier catéchisme. — Le P. Maunoir se traîne mourant jusqu'à Plévin. — Accueil filial du Recteur, M. Canant. — Le Vénérable refuse de se laisser transporter au château de Kerlouët. — Le P. Vincent Martin à la mission de Plouyé. — Progrès de la maladie du P. Maunoir. — Arrivée de Mme de Pratelas, de M. du Castel, médecin, et du P. du Demaine, ministre au collège de Quimper. — Prédiction du P. Maunoir à Mme de Pratelas. — Le P. du Demaine donne le saint Viatique au Vénérable. — Ferveur du P. Maunoir. — Il reçoit l'Extrême-Onction. — On accourt de toutes parts à son lit de mort. — Ses derniers conseils et ses derniers exemples de piété. — Il remercie Dieu de l'état florissant des missions bretonnes. — M. de Coëtsal et le P. du Demaine. — Apparition probable de M. le Nobletz. — Le Vénérable lègue son crucifix au P. Vincent Martin. — Il bénit une dernière fois ceux qui sont à ses côtés. — Nouveaux témoignages de piété et de ferveur. — Il meurt le 28 janvier 1683. — Guérison de M. du Castel. — M. de Kerlouët est guéri de la goutte. — Comment M. Quillerou, Recteur de Motreff, apprend la mort du P. Maunoir. — Le Vénérable apparaît à Mme de Pratelas tout rayonnant de gloire.

La perte des derniers feuillets du Journal des missions du P. Maunoir[1] a contraint le P. Boschet de s'exprimer avec moins

1. Cf. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, p. 504.

de précision sur les dates, et moins de détails sur les faits de ces dernières années. Toutefois il nous est facile encore de suivre notre héros à la trace et de fixer les glorieux souvenirs qui ont marqué la fin de son apostolat. Les missions ne sont plus aussi nombreuses, il est vrai ; les forces de l'apôtre plus que septuagénaire déclinent peu à peu. Mais le zèle est toujours le même ; c'est un feu qui chez lui ne saurait s'éteindre.

A part quelques-unes, les paroisses que le Vénérable évangélise de 1680 à 1683, il les a déjà maintes fois parcourues en apôtre. C'est en Cornouailles, Plounévez-Quintin ; dans le Léon, Le Conquet et Lochrist, où repose, objet de la vénération universelle, le corps de dom Michel le Nobletz, son maître et son père en Jésus-Christ ; dans l'évêché de Vannes, Rohan, non loin de ce Pontivy, théâtre si fécond de sa charité apostolique. C'est, dans l'évêché de Tréguier, Pont-Melvez, et encore dans celui de Quimper, Pluguffan, Plonévez-Porzay, où la famille de Moëlien avait tant de fois fait appel à son dévouement [1].

On eût dit, écrit son historien, à voir l'ardeur qui animait le Vénérable, à contempler son active sollicitude, son merveilleux entrain et les efforts de sa parole, qu'il savait, à n'en pouvoir douter, qu'il ne traverserait plus ces contrées si souvent arrosées de ses sueurs. Il y avait aussi de la part des populations qui l'écoutaient, une si grande correspondance à la grâce, tant de ferveur et de docilité, qu'on se demandait si ces cœurs fidèles avaient jamais éprouvé des impressions plus vives et plus profondes [2].

Mais nulle part ailleurs ce pressentiment ne se fit jour avec plus d'éclat qu'à Ploaré et Douarnenez. C'était le pays cher entre tous à M. le Nobletz, la terre sainte qu'il avait cultivée au milieu de toutes les épreuves et de toutes les consolations, son séjour privilégié pendant vingt-cinq ans. Mais Douarnenez avait-il moins de titres à l'amour du P. Maunoir et ses habitants lui devaient-ils moins de reconnaissance ?

Un des jours de cette mission de 1681, le Vénérable, du haut de la chaire de Ploaré, rappela devant le peuple assemblé les

1. Cf. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, p. 518.
2. Ibid., p. 387.

nombreuses missions qu'il lui avait données, tous les séjours qu'il avait faits à Douarnenez depuis plus de quarante ans, tous les moyens qu'il avait employés pour établir à tout jamais dans leurs âmes le règne de Jésus-Christ. Cette chapelle de Saint-Michel qu'il avait élevée en souvenir de M. le Nobletz, les pardons des mois de mai et de septembre qu'il avait fondés et auxquels accouraient chaque année près de cent mille pèlerins, n'étaient pas les moindres témoignages qu'il pouvait invoquer. Sa longue énumération achevée : « Habitants de Ploaré et de Douarnenez, s'était-il écrié avec une ineffable tendresse, dom Michel le Nobletz, votre vénéré père, et moi, le fils chéri de son cœur, nous nous sommes prodigués et consumés pour vous. Ah ! je vous en conjure, ne rendez pas inutiles tant de travaux et tant de prières, tant de grâces et tant de bienfaits !... » Mais suffoqué par les larmes, il ne put achever son discours, et les marques de la plus vive douleur éclatèrent dans tout l'auditoire.

Une autre cause rendait la tristesse plus profonde encore. Le P. Maunoir aurait dit, suivant plusieurs témoins, que c'était pour la dernière fois qu'il parlait aux habitants de Douarnenez. Mais ne l'aurait-il pas dit, il n'était personne dans l'immense assemblée qui n'eût compris, à voir tout ce qui s'était passé, que les paroles du Vénérable étaient des paroles d'adieu, et qu'ils ne reverraient plus le P. Maunoir dans la chaire de Ploaré. Seize ans plus tard, quand le P. Boschet publiait la Vie du grand serviteur de Dieu, il pouvait écrire sans crainte d'être démenti : « Ce dernier sermon est profondément gravé dans l'esprit de ceux qui l'ont entendu ; aujourd'hui encore il leur sert de stimulant et d'aiguillon pour avancer dans la vertu [1]. »

De Cornouailles le Vénérable passa dans l'évêché de Rennes, que gouvernait alors un illustre prélat, plein de droiture, de zèle et de régularité. C'était Mgr de Beaumanoir. Ses panégyristes ont célébré à l'envi ses grandes qualités et exalté surtout l'intégrité de sa foi, la pureté de ses mœurs et sa vigilance pastorale. Le P. Maunoir se trouvait heureux de consacrer à son

1. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 387-388.

diocèse d'origine et à l'Evêque qui marchait à sa tête, ce qui lui restait encore de forces.

Il y avait longtemps d'ailleurs que grâce aux liens étroits qui unissaient le prieuré de Locmaria de Quimper à son abbaye de Notre-Dame du Merle [1], l'abbesse de Saint-Sulpice sollicitait le P. Maunoir d'évangéliser les paroisses qui étaient sous sa dépendance. Elle touchait enfin au terme de ses désirs, et l'on convint d'un commun accord que la mission se donnerait dans l'église de l'abbaye.

Le Vénérable allait la commencer, quand tout à coup ses supérieurs le mandèrent à Paris. Le P. Vincent Martin en fit donc l'ouverture. Vingt-quatre missionnaires travaillaient à ses côtés, et ils le faisaient avec d'autant plus d'ardeur que l'abbesse de son côté n'avait rien épargné pour faciliter leur tâche [2].

C'est la première et la seule fois, depuis plus de quarante ans, que le P. Maunoir quitte la Bretagne. Qu'allait-il faire à Paris ? S'agissait-il pour lui — car nous savons que c'était son grand désir — de publier enfin la Vie manuscrite du P. Pierre Bernard, introuvable aujourd'hui ? Voulait-on entendre de sa bouche quelques nouveaux détails sur l'iniquité de la Montagne ou recevoir de lui quelques conseils sur l'emploi de sa méthode ? Y était-il appelé pour prendre part à une congrégation provinciale ? Nous n'avons pu le découvrir.

Mais ce voyage à la capitale donna lieu à une rencontre imprévue, dont le célèbre M. Boudon nous a laissé le récit signé de sa main. Le grand archidiacre d'Evreux ayant donc vu le P. Maunoir à Paris l'avait entretenu de la Passion du Sauveur et des merveilles opérées en Bretagne par cette sainte dévotion. Ravi des détails que lui donnait le saint missionnaire, il l'inter-

1. L'abbaye de Saint-Sulpice, de l'ordre de Saint-Benoît, était située dans es communes de Saint-Sulpice et de Liffré, entre les routes d'Antrain et de Fougères, à trois lieues de Rennes. Cette abbaye avait des prieurés non seulement en Bretagne, mais jusqu'en Ecosse et dans le pays de Galles. (Note de Kerdanet, p. 507, édit. des *Vies des Saints de Bretagne*, par Albert le Grand, 1837. — Voir aussi Tresvaux, *Vies des saints de Bretagne*, par Dom Lobineau, t. IV : La Vie de Mme Marguerite d'Angennes, abbesse et réformatrice du monastère de Saint-Sulpice, p. 338. — V. le P. Toussaint de Saint-Luc, carme de Bretagne, *Mémoires sur l'état du clergé et de la noblesse de Bretagne*, 1re partie, p. 114-115. Paris, veuve Prignard, MDCLXXXXI.)

2. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 388-389.

rompt tout à coup : « Mon vénéré Père, lui dit-il, je médite un voyage en Bretagne. J'espère bien vous y revoir et contempler avec vous ces touchantes merveilles de la grâce. — Non, répliqua soudain le Vénérable, vous ne m'y retrouverez plus. Quand vous y arriverez, j'aurai déjà pris la route du paradis et le P. Vincent Martin présidera alors l'œuvre des missions. » C'est ce qui eut lieu en effet, écrit le P. Le Roux : le P. Maunoir était mort depuis quelque temps quand M. Boudon fit son voyage de Bretagne [1].

Pendant ce temps-là, la mission de l'abbaye de Saint-Sulpice apportait aux vaillants missionnaires qui l'avaient commencée, de telles joies et de si douces consolations, qu'on ne s'apercevait pas de l'absence du P. Maunoir. Mais à peine le Vénérable fut-il de retour, qu'on vit bien qu'il y avait au moins un missionnaire de plus. Non seulement les gens du peuple, mais même les personnes de condition y accouraient en foule. Le nombre des retraitants était si considérable à la fin de la troisième retraite, qu'on fut contraint d'en donner une quatrième. Des dames du monde, venues à l'abbaye pour s'y enfermer et faire une retraite de huit jours, la prolongèrent pendant quinze. Quelques-unes même demeurèrent trois semaines entières, si puissant était le charme qui les y retenait. Il semblait que rien ne pourrait désormais les détacher d'un séjour où elles avaient contemplé tant de vertus et recueilli elles-mêmes des grâces si abondantes [2].

La piété des unes excitait la ferveur des autres, et tous, peuple et missionnaires, bénéficiaient d'une si sainte rivalité. Les religieuses avaient aussi leur part d'apostolat. Elles chantaient des cantiques et apprenaient au peuple à les chanter.

Mais, les dimanches et les jours de fête, la multitude des pèlerins débordait de toutes parts. Il fallait alors prêcher dans la cour de l'abbaye. L'attention qu'on y prêtait à la parole divine, bien loin de diminuer, paraissait encore grandir. Un jour même le P. Maunoir était en chaire, quand la pluie sur-

1. Cf. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Jul. Maunoir*, p. 102-103, édit. de 1848.
2. Cf. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 389-390.

vint tout à coup. Personne n'en fut distrait un seul instant, et les auditeurs demeurèrent tête nue comme auparavant, sans même penser à se couvrir.

Les retraites laissaient dans tous les cœurs de si douces émotions et une joie si profonde, que les maris y envoyaient leurs femmes et celles-ci, leurs enfants. En retournant dans leurs paroisses, les vassaux disaient à chacun des passants qu'ils rencontraient : « Allez à Saint-Sulpice, le salut est là [1]. »

Aussi, l'abbesse et ses bénédictines, devant des résultats si consolants, ne cessaient-elles de s'applaudir des inspirations de leur charité. Les missionnaires de leur côté n'avaient pu s'empêcher d'admirer leur ferveur et leur régularité. Le P. Maunoir proclamait hautement lui-même que Dieu était bien servi dans cette sainte demeure où les religieuses, non moins par inclination que par devoir, suivaient de si près les exemples de celle qui marchait à leur tête. Il ajoutait encore qu'il y avait trouvé beaucoup d'esprit et d'ouverture, une vertu véritable et sans fard, une grande joie mêlée de beaucoup de sagesse et même d'austérité, autant d'honneur et de délicatesse que de religion. « Rien enfin, disait-il en achevant l'éloge des religieuses, ne prouve mieux leur désir de propre perfection que le zèle qu'elles ont montré pour le salut de leurs vassaux [2]. »

Après Saint-Sulpice, les missionnaires allèrent encore évangéliser, dans l'évêché de Rennes, Noyal et Saint-Georges-de-Reintembault, la patrie du Vénérable. M. Noël Larcher, alors Recteur de Saint-Georges, nous a bien conservé le souvenir de cette « célèbre mission », comme il l'appelle, mais sans nous laisser aucun autre détail [3]. Nul doute toutefois que les habitants de Saint-Georges ne répondirent avec d'autant plus d'ardeur à l'appel du P. Maunoir, qu'eux aussi ne pressentaient que trop que c'était pour la dernière fois qu'ils entendaient sa parole apostolique.

De l'évêché de Rennes le Vénérable passa dans celui de Dol ;

1. Cf. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 390.
2. Ibid., p. 390-391.
3. Archives de Saint-Georges-de-Reintembault, registre des naissances, mariages, décès, 1680 à 1693, p. 19 du cahier, de 1682 à 1683.

et la paroisse de Saint-Georges-de-Grehaigne fut la dernière qu'il évangélisa dans la Haute-Bretagne.

Tous les missionnaires reprirent ensuite la route de Cornouailles ; et le Vénérable vint se reposer à Quimper, en attendant le carême de 1682 [1].

C'est à Crozon qu'il le donna, mais ce fut le dernier. M. l'abbé de Coëtlogon était, nous l'avons vu, le Recteur de cette paroisse. Il aimait le P. Maunoir de toute la tendresse de son cœur. Aussi se faisait-il une fête de le posséder et en même temps de ménager ses forces. Il ne lui permit donc point d'écouter son zèle au préjudice de sa santé ; car bien vite il s'était aperçu que le Vénérable fléchissait, non plus seulement sous le poids des fatigues passées, mais encore sous celui de la vieillesse. Et réitérant la prière qu'il lui avait déjà faite, il lui dit : « Mon bon Père, si vous devez bientôt mourir, mourez ici. Laissez à ma paroisse ce corps que vous avez tant tourmenté pendant votre vie. Nous conserverons avec amour ce précieux dépôt. Ce serait le meilleur gage que vous pussiez nous donner de votre amitié. »

Mais Crozon n'était pas le lieu marqué par le Ciel pour servir de sépulture au grand missionnaire. Le P. Maunoir ne répondit que par un sourire à la prière de son ami. Le carême achevé, il lui fit aussitôt ses adieux et lui dit en l'embrassant : « A Crozon, grâce à votre filiale sollicitude, je n'ai fait qu'acquérir des forces. Je vais les employer maintenant sur d'autres champs de bataille, et vous aurez une grande part aux mérites de mes travaux [2]. »

C'était oublier, à l'exemple de saint Paul, tout le bien qu'il avait accompli, pour ne plus songer qu'à celui qu'il pouvait accomplir encore ; car pendant ce même carême, il avait introduit à Crozon le culte de saint Isidore, le patron des laboureurs, et érigé en son honneur une confrérie dans une chapelle qui relève de la paroisse et se nomme Notre-Dame du Port-Saint. Après avoir assigné, de concert avec M. l'abbé de Coëtlogon, certains jours de l'année pour fêter le saint d'une ma-

1. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, p. 518.
2. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 391-392.

nière plus solennelle, il avait pris aussi les plus sages mesures pour mettre ces pardons à l'abri des désordres qu'on y voyait ailleurs. C'est ainsi qu'il était réglé que pendant ces jours de dévotion, nul cabaret ne serait ouvert, et qu'on n'y souffrirait ni danses ni négoce. Ainsi le Vénérable voulait-il obtenir que ces jours de pardon fussent vraiment destinés à attirer sur la Basse-Bretagne les trésors de la miséricorde divine. Le cantique qu'il composa en cette circonstance pour encourager la piété des laboureurs, n'a pas cessé depuis deux siècles de retentir sur les rivages de Crozon [1].

Sa santé rétablie, du moins il le croyait, le P. Maunoir en profita pour entreprendre de nouvelles missions. C'était, dans l'évêché de Saint-Brieuc, à Yvias et à Paimpol ; dans l'évêché de Tréguier, à Bourbriac. A sa grande consolation, il retrouva ces paroisses dans toute la ferveur où il les avait laissées vingt ou trente ans auparavant. Il n'épargna rien pour l'augmenter encore ; mais en se livrant, en quelque sorte, sans mesure, aux transports de son zèle, il faillit mourir, les armes à la main. Il se trouvait alors à Bourbriac, théâtre, le lecteur ne l'a point oublié, de tant de prodiges, pendant la mission de 1657 [2], et descendait de chaire.

Il tomba soudain dans une si grande faiblesse, que tous les assistants crurent un instant qu'il était perdu. C'était une violente attaque de goutte, dont les accès se multiplièrent pendant quelques jours. Aussi, les douleurs qu'elle lui causa furent-elles, comme il l'avoua plus tard au P. Vincent Martin, les plus vives et les plus sensibles qu'il ait jamais endurées. En rapportant cette confidence, son compagnon d'apostolat déclarait que le P. Maunoir ne lui avait jamais parlé de ses souffrances que ce jour-là. Mais il le fit avec cet accent de joyeuseté que pourrait prendre un homme de plaisir à raconter la fête du monde la plus agréable [3].

Au reste, la maladie fut si grave cette fois et inspira de si

1. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, p. 392-393.
2. Voir plus haut ch. XXI, tome I.
3. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 394, et liv. VI p. 483.

vives inquiétudes, qu'un des vaillants missionnaires de la paroisse, M. Goff, demanda au Vénérable s'il mourrait à Bourbriac. La vénération qu'il avait pour le Père lui faisait croire que le lieu de sa mort ne lui était pas inconnu. « Non, répondit le P. Maunoir, je ne mourrai point ici, mais au milieu des terres de saint Corentin, » c'est-à-dire là où il est mort en effet; car Plévin est comme le centre de la Cornouailles. Quelqu'un lui ayant encore demandé dans une autre rencontre où il voulait être enterré, le Vénérable repartit aussitôt : « L'arbre demeurera où il sera tombé, » ce qui est arrivé malgré toutes les tentatives faites pour enlever son corps et le transporter à la cathédrale de Quimper [1].

La prophétie ne devait guère tarder à s'accomplir. Le Père reprit peu à peu quelques forces et consacra ses derniers travaux à deux paroisses de l'évêché de Quimper. Dans la première, à Plounévézel, il guérit le P. Vincent Martin d'un violent mal d'oreilles, en agitant au-dessus de la partie malade la petite clochette que lui avait léguée M. le Nobletz. D'après un récit de M. Canant, Recteur de Plévin, une pauvre fille, folle depuis longtemps, était dans l'impossibilité de se rendre à la mission, et le P. Maunoir n'avait pas le loisir de la visiter dans son village. Il donna donc la clochette de M. le Nobletz à M. Canant et lui dit d'aller lui-même guérir cette fille. M. Canant obéit sans retard ; il agita la clochette à l'oreille de la malade et la lui présenta à baiser. Aussitôt la folie disparut. Celle qui hier encore était incapable de raisonner un instant, put suivre les exercices de la mission et travailler comme les autres au salut de son âme [2].

Enfin là encore, à Plounévézel, le P. Maunoir guérit une femme qui était au service des missionnaires. Elle s'était fait au bras une blessure dangereuse, et tous les baumes qu'elle employait n'avaient d'autre résultat que d'envenimer la plaie. Au moment de recourir à un nouveau remède, elle prie le

1. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 394. — Cf. Le Roux *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 98-99, édit. de 1848; p 150-151, édit. de MDCCXVI.

2. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 394. — Le P. G. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 191.

P. Maunoir de le bénir. Cette bénédiction fut si efficace, que la nuit suivante la plaie était entièrement guérie [1].

Quand le Vénérable arriva dans la seconde paroisse, c'est-à-dire à Scrignac, les paroissiens se rappelèrent que plusieurs années auparavant le Père leur avait promis de les évangéliser encore une fois avant de mourir. Ils en conclurent que sa mort était prochaine. Cette persuasion ne fit qu'accroître la confiance universelle. Il n'était personne qui ne voulût se confesser à lui et recevoir ses derniers conseils. Sa charité répondait bien à l'empressement de tous, mais ses forces ne répondaient point à sa charité. Elles lui manquèrent enfin et il dut renoncer au travail [2].

Dévoré comme il l'était du zèle des âmes, le P. Maunoir ne pouvait cependant s'accommoder d'un long repos. A peine quelques jours s'étaient-ils écoulés, qu'il se crut assez fort pour tenter quelque nouvelle mission. Il s'engagea à donner celle de Plouyé, près Carhaix, et fit un voyage à Saint-Brieuc pour en ménager une autre à la petite ville d'Uzel.

Mais pendant qu'il s'y trouvait et se rendait en visite chez des bienfaiteurs de ses missions, il s'arrêta subitement dans la rue et dit au P. Martin, son compagnon : « Retournons au plus tôt en Cornouailles ! Il faut nous en aller, Dieu vient de m'en avertir. » Etait-ce inspiration du ciel ou apparition véritable ? Ses historiens l'ignorent. Mais les deux visiteurs quittèrent Saint-Brieuc à l'instant même [3].

Comme ils passaient par le Quillio, ils s'y arrêtèrent. Là, le P. Maunoir put s'entretenir une dernière fois avec M. Priat, l'un de ses meilleurs amis et de ses plus zélés missionnaires [4]. Une vertueuse fille, dont il était depuis longtemps le directeur, y reçut aussi ses derniers conseils. Elle en était d'autant plus reconnaissante qu'elle avait déjà obtenu de lui plus de faveurs.

1. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 394.

2. Ibid., p. 394-395.

3. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 395. — P. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles*, p. 98, édit. de 1848.

4. M. Priat était docteur de Sorbonne et Recteur de Merléac dont le Quillio était une trève. Il travaillait beaucoup à la conversion des protestants et recevait leurs abjurations dans la chapelle du château de la Côte, situé dans la paroisse de Saint-Julien, entre Saint-Brieuc et Quintin. (Cf. Tresvaux, *Vies des Saints de Bretagne*, t. V, note de la page 129.)

Le Vénérable l'avait en effet guérie quelques années auparavant, dans des circonstances particulières qu'elle se plut à raconter au P. Boschet. Voici son récit :

Jeanne Houssaye, c'était son nom, était sœur du Tiers-Ordre de Saint-François. Elle souffrait beaucoup et ne pouvait marcher. Le P. Maunoir lui en demanda la cause, et ayant appris qu'elle venait d'un dangereux abcès : « Ma fille, lui dit-il, il faut vous guérir. Ayez confiance en Dieu et en M. le Nobletz ! » Aussitôt il prend la clochette du grand serviteur de Dieu, instrument de tant de guérisons miraculeuses, et trace sur le pied malade le signe de la croix. Le Père venait à peine de la quitter, que l'abcès s'ouvrit aussitôt, ce qui était contraire à toutes les prévisions. Mais ce qui parut plus extraordinaire, c'est que la plaie se referma d'une manière si prompte et si délicate, que le lendemain matin on ne retrouva plus le moindre vestige non seulement du mal, mais de la cicatrice elle-même. Jeanne Houssaye marchait, comme si son pied n'eût jamais été malade. M. Priat, qui avait été le témoin de l'infirmité et de la guérison, l'était encore du récit que la miraculée en fit au P. Boschet et lui en confirma l'entière certitude [1].

Après avoir fait ses adieux à M. Priat et à la sœur Jeanne, dont il confia le soin à un directeur plein de sagesse et de lumière, il gagna Plouguernével, où il s'arrêta quelques jours. Il retrouvait là au séminaire, près de la tombe vénérée de son ami, M. Picot, les missionnaires qu'il avait lui-même formés de ses mains. Au milieu d'eux se rencontrait alors M. Guillaume Caro, vicaire général de Quimper, qui s'en fit plus tard un titre de gloire devant le tribunal de 1714 [2]. C'est dire la consolation du Vénérable. Aussi, tout chancelant et affaibli qu'il était, voulut-il remplir une fois encore les fonctions de missionnaire. C'est à Plouguernével qu'il a fait et son dernier sermon et son dernier catéchisme. Il y avait laissé son surplis et son bonnet carré. Que sont-ils devenus ? Nul ne le sait aujourd'hui [3].

1. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 395-396.
2. Ex Processu informat. Corisopit. — Summar. super signatura Commissionis Introductionis Causæ, p. 16. Romæ, Morini, 1875.
3. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 396-397.

Mais en retour, son souvenir est là plus vivant qu'ailleurs, ce semble. C'est chose touchante, écrit l'auteur de la notice de M. Picot, que de voir, en suivant sur la carte les courses apostoliques du Vénérable, que la partie de la province où il trouva le plus d'obstacles à vaincre, est celle où sa mémoire est restée le plus en vénération. Cette région montagneuse qui s'étend de Mür à Carhaix, annonce encore par l'aspect sauvage du sol et de ses habitants, ce qu'elle devait être quand le P. Maunoir y alla combattre l'empire de l'enfer, qui semblait avoir appesanti son joug sur ce malheureux pays. C'était là que le zélé missionnaire eut le plus de fatigues à endurer ; ce fut là aussi qu'il obtint ses plus beaux triomphes, là où sont encore deux précieux monuments : sa tombe séculaire et le séminaire de Plouguernével qu'il appelait : « une pépinière de saints, *eur vaghérès sent* [1] ! »

Si malade que fût alors le P. Maunoir, il eut le courage d'aller jusqu'à Plévin. Mais il lui fut impossible de poursuivre plus loin. Il avait commencé sa carrière apostolique dans une chapelle dédiée à la Mère de Dieu, il devait l'achever dans une paroisse également consacrée à la Vierge Marie.

Le Recteur de Plévin, M. Canant, était l'un des derniers venus parmi les missionnaires du Vénérable ; mais il possédait de si grandes qualités, que le Père avait pour lui beaucoup d'estime et de tendresse. Il accueillit le cher malade avec bonheur et l'entoura, pendant toute sa maladie, d'une sollicitude vraiment filiale. Le P. Maunoir s'était à peine couché, qu'il fut pris de la fièvre et d'un violent mal de côté. On n'en aurait rien su de toute la nuit, si M. Canant et le P. Vincent Martin, avant de se retirer, ne se fussent aperçus qu'il souffrait beaucoup. Ils l'obligèrent à déclarer la cause de son mal. Il fut promptement secouru et la douleur sembla s'apaiser.

Peut-être le malade affectait-il plus de calme et de tranquillité, pour persuader à ces charitables amis qu'il souffrait moins et les engager à prendre quelque repos. Quoi qu'il en soit, dès le lendemain matin on se rendit bien compte que le

1. Cf. P. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, édit. de 1848, notice sur M. Picot, p. 217.

mal n'était pas sans gravité. Le P. Maunoir en effet ne s'était point levé pour dire la messe, et s'il eût été capable de le faire, il n'y aurait pas manqué [1].

A la première nouvelle de sa maladie, M. de Kerlouët, gouverneur de Carhaix, et Mme la gouvernante étaient accourus au presbytère de Plévin. Ils offrirent au Père l'hospitalité de leur château situé tout près de là et le pressèrent de l'accepter, mettant leur carrosse à sa disposition. Le P. Maunoir répondit par un refus plein de reconnaissance. Mais après leur départ, il dit à M. Canant qu'un pauvre religieux devait fuir les grandes maisons où règne l'abondance, et qu'après avoir passé sa vie parmi les pauvres et avec des missionnaires, il convenait qu'il la terminât chez l'un d'eux. « Pour moi, ajouta-t-il, je me trouve mieux au presbytère de Plévin qu'au château de Kerlouët [2]. »

Tout d'abord, il n'y eut point apparence de danger immédiat. Aussi, le jour désigné pour l'ouverture de la mission de Plouyé étant proche, le P. Vincent Martin quitta le P. Maunoir et se rendit là où son devoir l'appelait.

Mais au troisième accès de fièvre, le Vénérable se trouva beaucoup plus mal et on le fit savoir à Quimper. En l'apprenant à son tour, Anne de Kernafflen, la veuve de messire d'Ernothon conseiller et secrétaire du roi, de son nom de terre Mme de Pratelas [3], se met aussitôt en campagne. Elle était vraiment la mère et la ressource des missionnaires. Émue des conséquences que pourrait entraîner après elle la mort du P. Maunoir qui était l'âme des missions, elle prend avec elle le meilleur médecin de Quimper, M. du Castel [4], et le P. Mathurin du Demaine ministre du collège, puis se met en route pour Plévin.

Quand elle y arriva, le Vénérable allait entrer dans son

1. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 397-398.

2. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 398. — Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 27, édit. de 1848.

3. *La Baronnie du Faouet*, par la comtesse Jégou du Laz, p. 29. Vannes, Galles, 1892. La famille de Kernafflen est encore de nos jours représentée par la famille de Kernafflen de Kergos.

4. Summar. super signatura Commissionis Introductionis Causæ, num. IV, p. 67.

quatrième accès de fièvre. Le médecin déclara que le mal était une pneumonie et l'état du malade des plus dangereux. Mme de Pratelas ne pouvait retenir ses larmes. Le P. Maunoir lui dit alors d'un accent plein de fermeté : « Priez Dieu, Madame. — Oui, répliqua-t-elle ; mais que vos prières se joignent aux miennes, pour que Dieu vous rende la santé ! » Alors revenant à sa douceur ordinaire, le Vénérable ajouta : « Quand Dieu nous a mis au monde, Madame, il ne nous a pas consultés ; quand il nous en retirera, il ne nous consultera pas davantage. »

Ces paroles donnèrent à penser que le malade ne se relèverait pas et qu'il avait une connaissance certaine de sa mort [1].

Les accès de fièvre qui suivirent, furent du plus fâcheux augure. Le cinquième était encore plus grave que le quatrième. Mme de Pratelas en était bien attristée. Le P. Maunoir la pria de retourner à Quimper. Il la laissait suspendue entre la crainte et l'espérance. Il ne pouvait, il est vrai, l'assurer qu'il guérirait, moins encore voulait-il lui dire qu'il ne guérirait pas. Mais après lui avoir annoncé qu'elle ne lui survivrait elle-même que de six mois, il la pressait doucement, au nom de la piété chrétienne, de se résigner à la volonté divine. C'est ce qu'elle fit. Elle se retirait, le cœur sans doute cruellement affligé, mais non moins soumis aux arrêts de la Providence [2].

Le P. Maunoir fit ensuite sa dernière confession au P. du Demaine et se prépara à recevoir le saint Viatique. Alors aussi brillèrent du plus vif éclat toutes ses vertus. Le médecin ne pouvait assez admirer son courage et son égalité d'âme. Les douleurs du Vénérable étaient cependant continuelles et du caractère le plus aigu. Néanmoins il ne laissait pas échapper la moindre plainte, ni même aucun de ces mouvements involontaires qui trahissent parfois la patience des saints et découvrent

1. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 399. — Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 27.

2. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 400. — Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, édit. de 1848, p. 101 ; — édit. 1716, p. 153-154.

quelque chose de l'étendue de leurs souffrances. Oublieux des besoins de son corps, il n'était occupé que des intérêts de son âme. Son visage lui-même respirait bien plus l'ardeur du divin amour que celle de la fièvre qui le dévorait.

Avec l'assentiment du Recteur de Plévin, le P. Maunoir reçut le saint Viatique des mains du P. du Demaine, et il le reçut au milieu des transports d'une dévotion si tendre, qu'il paraissait ravi en Dieu. On eût dit qu'il voyait véritablement son Sauveur, comme les bienheureux du paradis, et non pas seulement des yeux de la foi [1].

Après quelques moments d'action de grâces, il demanda le cierge bénit, et le tenant à la main, il récita la formule de la profession de foi. Il renouvela aussi les promesses de son baptême, mais d'une voix si expressive, d'un ton si animé, qu'on se vit forcé de l'avertir qu'il provoquait par là un redoublement de fièvre. Il se tut aussitôt et retrouva cette paix douce et sereine qui lui était comme naturelle, car elle était le fruit de ses victoires sur lui-même.

Toutefois, quelque violence qu'il se fît pour obéir à ceux qui le priaient de se modérer et de ne point parler, sa bouche ne cessait d'exhaler des paroles brûlantes d'amour. C'étaient comme autant d'étincelles de ce feu céleste que Notre-Seigneur est venu apporter sur la terre, et dont l'âme de son fidèle serviteur était tout embrasée.

On l'entendait répéter à travers ses soupirs : « Jésus est ma vie, et je gagne beaucoup à mourir, » ou bien : « Jésus, auteur de ma rédemption, objet de mon amour et de mes désirs ! » D'autres fois, s'inspirant de cette confiance si tendre qu'il avait toujours professée pour la Vierge Marie, il redisait la prière de l'Eglise : « Marie, mère de grâce, mère de miséricorde, défendez-nous contre l'ennemi de nos âmes ; recevez-nous à l'heure de la mort [2]. »

La fièvre cependant le consumait peu à peu, et l'on ne se hâtait pas de lui administrer l'Extrême-Onction, parce qu'il

1. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 400-401. — Le Roux, p. 27.

2. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 401-402. — Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles*, p. 27-28.

avait dit qu'il la réclamerait lui-même, lorsqu'il en serait temps. Il la demanda en effet et exprima le désir de la recevoir, comme le saint Viatique, des mains du P. du Demaine. Au moment où le Père allait commencer les prières, le Vénérable lui recommanda de les prononcer à haute voix, afin qu'il pût les entendre et y répondre. Il y répondit en effet, mais d'une façon si vive et si touchante, qu'il tira les larmes des yeux de tous les assistants. Puis, s'abandonnant à la ferveur de sa piété, il multipliait les actes de foi, d'espérance, de charité, de contrition, d'humilité, de remerciement, de confiance, de force, de soumission, d'abandon et autres semblables. Il en avait fait pendant sa vie un si constant usage, qu'à l'heure de la mort rien ne lui était plus facile que de les pratiquer encore [1].

La nouvelle de la maladie du P. Maunoir s'était bien vite répandue non seulement autour de Plévin, mais dans toute la Cornouailles. Aussi, des pays les plus éloignés voyait-on accourir près de la couche du mourant prêtres, laïques et personnages de toute condition. Ils venaient donner à leur bon Père, au *Tad mad*, comme ils l'appelaient, une dernière marque de respect et de reconnaissance, réclamer de lui une dernière bénédiction, et aussi apprendre par son exemple comment meurent les saints.

Dès le début de sa maladie, Mgr de Coëtlogon, évêque de Quimper, avait député auprès de lui l'un de ses prêtres, et lui avait fait offrir avec une touchante bonté tous les secours dont il pouvait avoir besoin. Le P. Maunoir accueillit indistinctement tous les visiteurs. Jusque dans la mort il était apôtre. Aux laïques il inspirait encore la crainte de Dieu et le soin de leur salut. Il ranimait dans les prêtres l'amour de leur propre perfection et le zèle du salut des âmes. « Le plus grand plaisir que vous pourriez me faire, leur disait-il alors, ce serait de former ou de renouveler le dessein de travailler dans les missions jusqu'à votre dernier soupir. Je ne connais pas de fonction plus sainte et plus utile [2]. »

1. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 402. — Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles*, p. 28.

2. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 403.

Et les prêtres, comme Jean Plounévez, se félicitaient jusque devant le tribunal de 1714 d'avoir pu l'entretenir à sa dernière heure et recevoir ses derniers conseils [1].

Il encouragea le P. du Demaine, qui lui avait administré les derniers sacrements, à s'enrôler lui aussi dans les missions. Son exhortation fut si efficace, que le Père, qui ne savait pas la langue bretonne, se décida à l'apprendre et devint plus tard le compagnon d'apostolat du P. Vincent Martin. Il mourra à Brest le 4 mai 1691, encore à la fleur de l'âge, épuisé par sept années de missions bretonnes [2].

Au reste, le Vénérable à ses derniers moments ne pouvait assez bénir Dieu de l'état florissant où il laissait ses missions. Il avait été seul avec le P. Bernard pour les entreprendre ; et maintenant il ne comptait pas moins de mille missionnaires formés à son école et tout dévoués au salut des âmes. Tous les évêchés de Bretagne étaient ouverts aux missions, les évêques les premiers ne cessaient de les encourager et de les soutenir. Il savait que d'autres évêques du royaume ne déployaient pas moins de zèle dans leurs diocèses respectifs. Quant aux missions de Bretagne, elles allaient rester entre les mains du P. Vincent Martin, dont il connaissait la vertu et le talent, le dévouement et la sagesse. Se pouvait-il trouver un missionnaire qui méritât à plus juste titre de succéder à l'incomparable successeur de M. le Nobletz? Toutes ces bénédictions du ciel causaient au cœur du P. Maunoir les plus douces joies; et sa reconnaissance se traduisait par un cantique ininterrompu d'action de grâces [3].

Le médecin regardait comme une sorte de miracle, étant donnée la nature de la maladie, que le P. Maunoir pût garder encore un jugement si sûr et tant de liberté d'esprit. Il est vrai que le jour qui précéda sa mort, sa tête parut s'embarrasser. On le crut du moins à quelques paroles qu'il disait et dont on ne saisissait pas la liaison. La preuve était-elle bien évidente ?

1. Ex Processu informat. Corisopit. — Summar. super signatura Commissionis Introduct. Causæ, p. 24.

2. Ex archiv. Rom. — V. aussi *Ménologe de la Prov. de France*, par les PP. de Guilhermy et J. Terrien, ad diem 4 maii.

3. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 404.

Car ces paroles pouvaient se rapporter à des pensées judicieuses qui traversaient son esprit, ou à des choses visibles pour lui, invisibles pour les autres. C'est ainsi que la veille de sa mort, sur le soir, s'adressant au P. du Demaine et à M. de Coëtsal, il dit fort distinctement ces mots : « Donnez une chaise à M. le Nobletz. » On les prit pour l'effet d'une imagination en délire. Cela est bien possible. Mais le P. Maunoir les ayant répétés une seconde fois, M. de Coëtsal, qui récitait son bréviaire à ses côtés, lui demanda ce qu'il souhaitait. Le Vénérable répliqua de nouveau : « Je vous prie de donner une chaise à M. le Nobletz. » Ne se pourrait-il donc pas que l'apparition eût été véritable, et que le saint prêtre fût venu l'assister à l'heure de la mort, comme le Vénérable avait lui même assisté M. le Nobletz trente ans auparavant [1] ?

Le P. Maunoir avait reçu du ciel bien d'autres faveurs qui rendent celle-ci également probable. On aurait d'autant plus raison de le croire que le démon ne fut pas sans livrer quelque assaut au mourant qui, pendant quarante-deux ans, lui avait fait une guerre si acharnée. Ne semble-t-il pas dès lors que Dieu lui ait envoyé à dessein M. le Nobletz pour le défendre contre les insultes de l'enfer? Ce qui fit soupçonner ces attaques, fut je ne sais quelle inquiétude manifestée par le P. Maunoir, en même temps qu'il priait le P. du Demaine de jeter de l'eau bénite sur son lit, à certaines places qu'il désignait. On lui présenta aussitôt un crucifix, en lui disant : « Voici la croix du Seigneur ; loin d'ici, puissances infernales ! » Il se hâta de le saisir, l'appuya doucement sur son cœur, et soudain le calme reparut sur son visage. La paix dont il jouit ensuite jusqu'à son dernier soupir, prouvait bien qu'il était sorti victorieux du combat [2].

1. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 405. — Le Roux *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 28-29. — M. de Coëtsal, dont le vrai nom était Louis Richer, était seigneur de la maison noble de Coëtsal dans Lanivigan, trêve de Guiscriff. Il mourut le 29 mars 1683 et avait été un des collaborateurs de M. Picot et de notre Vénérable. (V. *Histoire des séminaires de Cornouailles*, d'après M. J. Gaultier du Mottay, publiée en 1871.

2. Cf. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 406. — Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles*, p. 29.

Bientôt après, le P. Maunoir demanda le P. Vincent Martin, son cher compagnon d'apostolat, qu'il aimait si tendrement. Mais on lui répondit qu'il ne pouvait quitter Plouyé, où il donnait alors la mission. Le Vénérable en témoigna la joie la plus vive et voulut laisser à cet ami dévoué, comme gage de sa tendresse, le crucifix qu'il portait sur son cœur. Nous verrons bientôt ce qu'est devenu ce précieux trésor [1].

Le Recteur de Cléden-Poher, M. Falchier, vint à son tour adresser un dernier adieu au Père et recommander à ses prières sa personne et sa paroisse. Le regard fixé sur lui, le Vénérable se souleva à moitié sur sa couche et lui fit une prédiction fort surprenante. Quelle était-elle? Ni le P. Boschet ni le P. Le Roux ne nous l'ont fait connaître. Ce qui est hors de doute, c'est qu'à toutes les questions qu'on lui faisait, le mourant répondait non seulement avec une grande présence d'esprit, mais toujours en apôtre. Il aurait voulu, en ces derniers moments encore, apprendre au monde entier à connaître et adorer son Dieu. Aussi demandait-il qu'on lui présentât souvent le crucifix. Il l'embrassait alors avec une filiale tendresse, et tout en le couvrant de ses baisers, il exhortait ceux qui l'entouraient à aimer toujours davantage le divin crucifié. Il leur disait avec une vigueur que l'amour seul pouvait lui donner : « Vivons et mourons pour Jésus ; il a vécu et il est mort pour nous. » Ces paroles, comme des flèches ardentes, pénétraient tous les cœurs et les embrasaient. Sa vie jusqu'au dernier instant ne fut plus qu'une prière et une prédication perpétuelles. On pourrait donc dire de lui ce qu'il a écrit de M. de Trémaria : « Jusque dans les bras de la mort, il missionnait encore, et il est mort en missionnant [2]. »

Peu d'heures avant qu'il mourût, le P. du Demaine lui demanda sa bénédiction. Il la réclama aussi pour M. Canant le Recteur de Plévin, pour M. de Coëtsal qui avait si longtemps

1. *Vid. infrà*, ch. xxxvii.

2. Cf. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 406-407. — Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles*, p. 29. — De Processu informat. Corisopit. — Summar. super signatura Commissionis Introduct. Causæ, p. 24 et *passim*.

sollicité la grâce de pouvoir assister à sa mort, et enfin pour tous les missionnaires présents. Le P. Maunoir la leur donna avec une bonté toute paternelle, conjurant Notre-Seigneur de les bénir lui-même, eux et leurs travaux.

Au reste, si tout le monde pleurait à ses côtés, c'était moins la douleur que la dévotion qui faisait couler les larmes. On sentait bien que pour échapper à la terre le P. Maunoir n'en serait que plus puissant au ciel. Du sein de la gloire, il ne protégerait que plus efficacement les missionnaires qu'il aimait comme ses enfants, et toute la Bretagne dont le salut lui était si cher.

Pour lui, plus il approchait du terme, plus nombreux devenaient les témoignages de sa joie et de sa ferveur. Ce n'était qu'élans d'amour, qu'aspirations vers le ciel, jusqu'au moment où il perdit enfin la parole. Un quart d'heure après, vers huit heures du soir, il rendit le dernier soupir. On était au 28 janvier 1683. Le P. Maunoir avait soixante-dix-sept ans. Il en avait passé cinquante-huit dans la Compagnie de Jésus et consacré quarante-deux aux missions de la Basse-Bretagne, qui l'a toujours révéré depuis comme l'un de ses apôtres.

Sa mort avait été si douce, qu'on s'en était à peine aperçu ; et il était si peu changé, qu'on le croyait encore vivant. Dès que le doute eut cessé, tous ceux qui étaient présents tombèrent à genoux, et après lui avoir par respect baisé les mains l'invoquèrent déjà comme un saint du paradis [1].

Au milieu des réflexions qu'éveillait le souvenir de sa sainteté, la piété se donna bientôt libre carrière, et chacun se jeta sur les objets qui avaient été à l'usage du Vénérable. Le médecin lui-même, M. du Castel, peu dévot d'ailleurs, s'empara du manchon dont le bon vieillard se servait dans ses voyages. Le Ciel parut justifier son pieux larcin ; car, l'été suivant, il fut pris à la jambe d'une douleur si vive, que si elle se fût prolongée plus longtemps, disait-il lui-même, il en serait mort assurément. Mais ne trouvant nul autre remède capable de guérir un mal si violent et dont il ignorait la nature, il se fit

1. Cf. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 407-409. — Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles*, p. 29.

apporter le manchon du Père, l'appliqua un instant sur sa jambe, et elle se trouva subitement guérie [1].

Au moment où le P. Maunoir expirait, M. de Kerlouët, gouverneur de Carhaix, cruellement tourmenté de la goutte depuis plusieurs jours, vit par trois fois successives une ombre passer devant son lit. Tout d'abord, il crut que c'était un de ses serviteurs qui reposait dans sa chambre, et l'interpellant, lui demanda raison de cette promenade intempestive. Le serviteur répondit qu'il n'avait point quitté sa couche et n'avait entendu d'autre bruit que celui des cloches de Plévin où l'on sonnait à toutes volées. « Eh quoi! dit M. de Kerlouët, le P. Maunoir serait-il mort? et n'est-ce pas lui-même alors qui est venu me dire un dernier adieu? » Et en même temps il se recommanda à la protection du Vénérable. Le lendemain matin, dès qu'on eut extrait le cœur du P. Maunoir, on apporta à Mme de Kerlouët un linge imbibé de son sang. Elle l'appliqua sur le pied de son mari; le gouverneur de Carhaix se trouvant subitement guéri se leva aussitôt et se rendit à pied au bourg de Plévin. Nous l'y retrouverons bientôt aux prises avec des difficultés que les circonstances rendaient singulièrement délicates [2].

Vers les huit heures encore, au moment même où mourait le P. Maunoir, M. Quillerou, Recteur de Motreff, paroisse située à peu de distance de Plévin, s'entretenait près de son église avec l'un de ses paroissiens nommé Delen. Tout à coup, bien que la nuit fût très sombre, une immense lumière éclaira toute la partie du ciel qui regarde Plévin. Ils en furent d'abord l'un et l'autre effrayés et crurent à un incendie. Ne pouvant s'expliquer ce phénomène, le paroissien gravit la muraille du cimetière et du côté de Plévin aperçoit l'horizon tout en feu. Quelle en était la cause? Il ne la trouvait point. Mais les cloches de Plévin sonnaient alors d'une façon si insolite le glas des morts, que M. Quillerou, qui la veille avait visité le P. Maunoir sur son lit de souffrance, ne douta plus que le Vénérable ne fût

1. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 409.
2. Ibid., p. 409-410. — Cf. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 186-187. — Informatio super dubio an signanda sit Commissio Introduct. Causæ, p. 15.

mort. Il était désormais bien persuadé que ces lumineuses clartés qui éclairaient l'horizon, annonçaient tout à la fois et le trépas du Vénérable et son entrée dans la gloire. Les deux interlocuteurs se mirent aussitôt en prières, et quelques instants plus tard, toute lumière avait disparu. Ils se retrouvaient eux-mêmes au milieu des plus épaisses ténèbres. Dès le lendemain matin, tous les habitants de Motreff apprenaient de leur bouche le récit de ce prodige. Au reste, le Recteur, M. Quillerou, l'a raconté dans tous ses détails au P. Le Roux, et avant sa mort, en a fait pour la seconde fois la déclaration juridique devant le tribunal institué par l'évêque de Quimper [1].

Chose plus merveilleuse encore, la veuve de messire d'Ernothon, Mme de Pratelas, dont nous avons plus haut signalé la présence à Plévin auprès du P. Maunoir, était retournée à Quimper; or, à l'heure précise où mourait le Vénérable, elle le vit apparaître devant elle tout rayonnant de gloire [2].

Ce n'était que le prélude des témoignages éclatants que Dieu allait rendre à la vertu de son serviteur, et qu'il nous reste maintenant à raconter.

1. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 410-411. — P. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 30-31. — Summar. super signatura Commissionis Introductionis Causæ, num. V, de miraculis post obitum, p. 67.
2. Cf. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 31. — Informatio super dubio an signanda sit Commissio Introduct. Causæ, p. 15.

CHAPITRE XXXVI

FUNÉRAILLES DU VÉNÉRABLE. — SES MIRACLES. — CAUSE DE BÉATIFICATION

Monseigneur de Quimper réclame le corps du Vénérable pour sa cathédrale ; les Jésuites, son cœur. — Le P. du Demaine fait extraire le cœur du P. Maunoir. — Le corps, revêtu des ornements sacerdotaux, est exposé. — Concours immense de fidèles. — Le bruit court que le corps sera porté à Quimper. — Attitude menaçante et complot des habitants de Plévin. — M. Callier, grand vicaire de Quimper, veut faire enlever le corps. — Les paysans en armes autour du presbytère. — Le grand Vicaire fait appel au bras séculier. — Vaines tentatives de M. de Kerlouët, gouverneur de Carhaix. — Le Recteur de Coray publie l'excommunication contre quiconque s'opposera à l'enlèvement. — Les paysans jurent qu'ils garderont le corps du Vénérable. — Ils contraignent le grand Vicaire de procéder aux funérailles. — Le corps est enterré le 1er février 1683, dans l'enfeu de la famille de Kerlouët. — Le gouverneur et le grand Vicaire projettent de l'enlever pendant la nuit. — Les paysans en armes montent la garde autour du tombeau. — Le cœur emporté à Quimper par le P. du Demaine. — Accueil que lui fait la population de Coray. — Mgr de Coëtlogon se transporte au collège des Jésuites pour le recevoir. — On le place sous les dalles du sanctuaire de leur église. — Ce qui advint de l'excommunication. — Saint-Georges-de-Reintembault réclame le corps de son compatriote. — Menaces du Parlement de Bretagne. — Comment s'apaise le différend. — Le tombeau de Plévin devient glorieux. — Concours des foules. — Guérisons miraculeuses. — Les trois cents miracles cités par le P. Le Roux. — Guérisons de Jean Boisadam, — de la fille de Mme de Coëthual, — d'Alain Le Saux, — du fils de M. Le Coüédic. — Résurrection de Jeanne le Bucquen et de Pierre Person. — Mort de Mme de Pratelas à l'époque prédite par le P. Maunoir. — Guérison de Catherine Haouël. — Françoise Gaultier recouvre la vue. — Guérison du jeune seigneur de la Harmoye. — Le P. Boschet compose la vie du Vénérable. — Authenticité de ses témoignages. — Les États de Bretagne et la Canonisation. — Procès des Ordinaires de Quimper et de Saint-Brieuc pour la béatification du P. Maunoir. — Le P. Le Roux publie son *Recueil des vertus et des miracles* du Vénérable. — Mémoires du P. Jean Cayron sur l'héroïcité de ses vertus. — Raisons qui ont entravé la marche de la Cause de Béatification au XVIIIe siècle. — Espérances d'un meilleur avenir.

Dès les premiers jours de la maladie du Vénérable, il avait été convenu entre Mgr de Coëtlogon, évêque de Quimper, les

chanoines de Saint-Corentin et le P. Paris, Recteur du collège, qu'en cas de mort, le corps du Père serait transporté à Quimper pour y être enterré dans la cathédrale. Les Jésuites se réservaient seulement son cœur, qu'ils voulaient déposer dans leur chapelle. Aussi, quelques heures après la mort du Vénérable, le P. du Demaine faisait connaître ces décisions à M. Canant, Recteur de Plévin. En même temps, il lui remit une lettre de Mgr de Coëtlogon, par laquelle le Prélat faisait défense, sous peine d'excommunication, de s'opposer à la translation du corps à Quimper [1].

Quand le P. du Demaine eut notifié à Mgr de Cornouailles et au chapitre de sa cathédrale la perte immense que venait de faire la Bretagne, il pria aussitôt le chirurgien d'extraire le cœur du Vénérable. L'opération eut lieu dans la matinée du 29 janvier. On trouva la partie droite de la plèvre entièrement remplie d'eau, ce qui faisait dire au médecin que le Père était mort d'une hydropisie. Le précieux organe à peine extrait fut enveloppé, avec toutes les marques de vénération et de respect, dans une étoffe de taffetas et enfermé sur l'heure dans le lieu le plus convenable du presbytère [2].

Quant au corps, il était, douze heures après la mort, aussi flexible que s'il eût été plein de vie. Les nerfs, les muscles, les fibres cédaient à la moindre pression. Aussi, médecin et chirurgien disaient-ils que c'était une sorte de miracle, étant donnés surtout l'âge du Vénérable et la température du jour qui était glaciale [3].

Comme la nouvelle de la mort du P. Maunoir s'était bien vite répandue non seulement jusqu'à Carhaix, mais dans la Bretagne entière, on voyait de tous côtés accourir à Plévin des bandes innombrables de pèlerins. Il fallait bien cependant satisfaire leur pieuse curiosité et leur dévotion. Le corps du Vénérable fut donc revêtu des habits sacerdotaux et exposé aux regards de la foule. Ceux qui avaient pénétré les premiers dans la chambre où il reposait, après avoir prié quelque temps,

1. Cf. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 411.
2. Ibid., p. 411-417.
3. Ibid., p. 411-412.

prenaient tant de plaisir à contempler les traits du Père, qu'ils fussent restés là tout le jour. On dut les contraindre à céder la place à d'autres et organiser un service d'ordre.

Tous baisaient les pieds du Vénérable, ces pieds qui tant de fois avaient parcouru la Bretagne, s'étaient avancés jusque sur ses rivages les plus lointains, jusque dans ses îles les plus inabordables. Sans les mesures les plus sévères, on eût mis en morceaux et l'aube et la chasuble dont le P. Maunoir était revêtu. Mis dans l'impossibilité de couper et de tailler à merci, ces bons paysans bretons se contentaient alors de faire toucher leurs livres d'heures ou leurs chapelets aux mains et aux vêtements du Vénérable, tout en lui adressant avec la plus naïve confiance leurs vœux et leurs prières [1].

Cet immense concours de peuple continua sans interruption tant que le corps demeura exposé, et il le fut pendant deux jours entiers. Une vieille femme, sourde depuis plusieurs années, prétendit alors avoir recouvré l'ouïe, et M. Canant, le Recteur de Plévin, reçut sa déposition. Mais comme il y manquait certaines formalités, le P. Boschet n'en parle que pour mémoire. Le P. Le Roux est bien plus explicite et déclare que beaucoup de pèlerins trouvèrent leur guérison près des restes mortels du *Tad mad* [2].

Mais, dans l'après-midi du 31 janvier [3], une rumeur étrange à laquelle la foule se refuse de croire, commença à circuler de toutes parts : « Le corps du Vénérable, dit-on, ne sera pas

1. Cf. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 412. — Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles*, p. 29-30.

2. Cf. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 413. — Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles*, p. 30.

3. Le P. Boschet dit expressément *le 29 janvier* et suppose cependant que tous les faits qu'il va raconter, se sont passés la veille même de l'enterrement. Mais d'après l'acte mortuaire que nous citons plus loin, les funérailles du Vénérable ont eu lieu « le jour de saint Ignace, martyr, premier de ce mois de février ». Il faut donc en conclure que c'est le 31 janvier qui est la vraie date de la révolte. De plus, suivant le P. Boschet, le corps du Vénérable resta exposé deux jours entiers, c'est-à-dire le 29 et le 30 janvier au moins. Mais si le mouvement populaire eût éclaté le 29, l'exposition du corps n'aurait pu continuer ni le 29 ni le 30, ce qui serait contraire à l'histoire. La date du 31 janvier paraît donc la seule admissible.

enterré à Plévin. Mgr de Coëtlogon veut le faire transporter à Quimper et inhumer dans la cathédrale de Saint-Corentin. La nouvelle est certaine. » Alors les habitants de Plévin répondent qu'il n'en sera point ainsi et que, quoi qu'il advienne, ils conserveront ce saint dépôt dans leur église paroissiale. Aussitôt, de concert avec leurs amis des bourgs voisins, ils se liguent entre eux pour s'opposer à toute tentative d'enlèvement. Ils conviennent que tous sans exception se trouveront le lendemain de grand matin réunis en armes dans le cimetière qui environne l'église et le presbytère. En attendant, plusieurs sont chargés de faire le guet pendant la nuit et de donner l'éveil aux autres, si l'on tentait de mettre à exécution un pareil projet.

Sur ces entrefaites, ce même jour à une heure avancée de la nuit, arrivait à Plévin M. Callier, grand Vicaire de Cornouailles. Il était porteur des ordres de l'évêque et du chapitre. Mais, comme il n'y avait avec lui que le vicaire de Coray et que son équipage était de toute évidence insuffisant pour le transport qu'il méditait, les paysans le laissèrent passer. M. Callier se présente donc au presbytère, et voyant partout régner le plus grand calme, se persuade que rien ne lui sera plus facile le lendemain que d'accomplir les ordres qu'il avait reçus.

Le matin venu, quelle n'est pas sa surprise de voir les paysans armés monter la garde devant la maison du Recteur : « Non, non, s'écriaient-ils, on ne nous enlèvera pas notre bon Père, notre *Tad mad*. Si on l'enterrait à Quimper, il en serait de lui comme du P. Bernard, il ne ferait point de miracles là-bas, et il en fera ici [1]. »

Mgr de Coëtlogon avait prévu la difficulté. Pour la résoudre, il avait donné ordre à son grand Vicaire de faire appel aux foudres de l'Église, et si elles ne suffisaient pas, de recourir au bras séculier ; moyennant quoi le Prélat se croyait bien assuré de la victoire.

M. Callier se rend donc au château de Kerlouët ; et, après avoir présenté au gouverneur de Carhaix les lettres de Monseigneur de Quimper, le prie de lui prêter main forte dans des

1. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 413-414.

circonstances si délicates. Le sage M. de Kerlouët savait par expérience combien il est dangereux de blesser les légitimes susceptibilités des Bas-Bretons. Il comprit aussitôt que les moyens de persuasion auraient plus de chance de succès que la force des armes. Il accompagne donc le grand Vicaire jusqu'à Plévin. Mme la gouvernante, plus dévouée que personne au P. Maunoir, suit de près l'un et l'autre. Mais elle était bien résolue de s'opposer de tout son pouvoir à l'enlèvement d'un corps que Dieu lui-même semblait avoir confié à la paroisse de Plévin. De plus, elle n'entendait pas être privée elle-même de la consolation de prier souvent sur la tombe de celui qui avait été le directeur de son âme [1].

Aussi qu'arriva-t-il ? C'est que, pendant que de son côté le gouverneur de Carhaix exhortait les paysans à souscrire aux ordres de Mgr de Quimper, de l'autre Mme de Kerlouët, allant de groupe en groupe, les pressait au contraire de conserver le précieux trésor qu'ils avaient entre les mains. Le Recteur de Plévin, M. Canant, ne restait pas non plus inactif. S'il agissait moins ouvertement peut-être, il secondait aussi avec beaucoup d'adresse et d'efficacité les intentions de la Providence.

Devant toutes ces manœuvres qu'il ne pouvait déjouer, le grand Vicaire eut recours au second moyen. Sur son ordre, M. le Recteur de Coray, l'un des missionnaires du P. Maunoir, signifia au peuple la volonté de l'Évêque et déclara excommunié quiconque oserait y contrevenir. Les paysans ne se rendaient-ils pas compte de la gravité d'une excommunication ? ou mieux encore pensaient-ils qu'on ne pouvait les excommunier parce qu'ils auraient accordé à un mort les honneurs de la sépulture ? Le fait est qu'ils ne s'émurent en aucune façon des foudres dont ils étaient menacés. Ils déclarèrent bien haut qu'on leur ôterait la vie, s'il le fallait, mais qu'on n'arracherait jamais de leurs mains le corps du P. Maunoir [2].

Cette opiniâtre résistance déconcerta M. Callier. Désespérant

1. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 414-415.
2. Ibid. p. 415-416.

du succès de sa mission, il pénétra dans l'église de la paroisse et se disposait à célébrer une messe basse à l'intention du Vénérable. Mais pendant qu'il revêtait les ornements sacrés, la foule ameutée lui députa ses envoyés pour le prévenir que si les prêtres ne portaient le corps à l'église et ne l'enterraient au plus tôt, les paroissiens de Plévin l'y porteraient et l'enterreraient eux-mêmes.

En face de ces instances réitérées et si menaçantes, M. de Kerlouët fut d'avis, pour contenter le peuple, qu'on procédât à la sépulture, se réservant d'enlever le corps pendant la nuit et de le faire transporter secrètement à Quimper. Le grand Vicaire y consentit, ou plutôt, comme il l'a dit lui-même, se laissa entraîner par un mouvement irrésistible qui ne lui permit même pas de délibérer. Il monta à l'autel, chanta la grand'messe, et l'enterrement se fit avec tout le cérémonial accoutumé. M. Callier a souvent répété depuis qu'en agissant ainsi, il faisait ce qu'il ne voulait pas faire. Mais dominé par une force supérieure qui le poussait en avant, il en était devenu bien malgré lui l'instrument aveugle et docile. Il ajoutait enfin qu'à partir de ce moment, il avait reconnu que c'était Dieu lui-même qui avait armé la piété filiale des paysans bretons. C'était sa providence qui avait tout conduit, et quant à la proposition qu'on lui faisait de retirer le corps du tombeau et de l'enlever pendant la nuit, il la regardait également comme chimérique et impraticable [1].

Cela était si vrai, que les habitants de Plévin n'entendirent pas se laisser surprendre. Se doutaient-ils du projet du gouverneur ? En avaient-ils une connaissance certaine ? nul ne le sait. Avaient-ils placé l'un des leurs en embuscade dans l'église pour leur ouvrir une des portes, qui ne se fermait qu'à l'intérieur et aux verrous ? S'étaient-ils emparés par force ou par ruse de la clef qui ouvrait la porte principale ? Le doute n'a jamais été résolu. Mais pendant que le grand Vicaire et le Recteur de Plévin prenaient leur repas au château de Kerlouët, les paysans pénétrèrent dans l'église, dont les portes après la

1. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 417. — Informatio super dubio an signanda sit Commissio. Introductionis Causæ, p. 15.

cérémonie avaient été fermées avec soin. Sur la fosse encore toute béante ils placèrent une pierre énorme, et l'arme au bras, montèrent la garde autour du tombeau.

Quand à son retour de Kerlouët le grand Vicaire fut témoin de cette indomptable persévérance, il comprit bien vite que tout effort contraire serait inutile. Il n'avait plus qu'un parti à prendre : il protesta contre la violence qu'on lui faisait, et reprit la route de Quimper pour rendre compte à Mgr de Coëtlogon et aux chanoines de sa cathédrale de tout ce qui s'était passé à Plévin [1].

Le corps du P. Maunoir avait été enterré dans l'enfeu de la famille de Kerlouët, et il reposait près de la sainte dame de Kerlouët, cette sœur du P. Huby que nous avons vu mourir en 1670 [2]. Aussi disait-on dans la contrée : « Il y a maintenant deux saints dans le même tombeau [3]. »

On ne put donc emporter à Quimper que le cœur du Vénérable. Ce fut le P. du Demaine qui se chargea du précieux dépôt. Il l'avait fait envelopper dans une écharpe de soie et le portait suspendu à son cou, afin qu'il fût plus en vue. Compagnon de route de M. le grand Vicaire, il avait hâte d'arriver au terme de son voyage. Mais dès que la voiture approcha de Coray, les cloches de l'église sonnèrent à toutes volées. Prêtres et fidèles, — la paroisse entière était là, — s'avancèrent en procession au-devant de la sainte relique, et l'on rendit au cœur du P. Maunoir les honneurs qu'on s'apprêtait à rendre à son corps [4].

Dès qu'on fut arrivé à Quimper, Mgr de Coëtlogon se transporta au collège pour révérer à son tour le cœur du grand serviteur de Dieu. Il le baisa avec une tendresse toute filiale et s'écria : « Voilà un cœur qui a bien haï le diable. » Il aurait

1. Cf. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 417. — Voir aux pièces justificatives du chapitre XXXVI la « Circulaire du P. Paris, Recteur du collège de Quimper, annonçant la mort du P. Maunoir. »

2. *Vid. suprà*, ch. XXIII.

3. *Vies des Saints de Bretagne*, par Dom Lobineau, édit. de l'abbé Tresvaux, t. IV, p. 360. Paris, Méquignon junior, MDCCCXXXVII : Louise Huby, dame de Kerlouët. — V. *Vie du P. Vincent Huby*, par le P. Champion, édit. du P. Watrigant, p. 109. Lille, Desclée et de Brower, 1886.

4. Cf. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 417-418.

pu ajouter : « et qui a bien aimé Dieu. » Car c'est l'amour passionné qu'il avait pour lui, qui était le principe de la haine implacable qu'il avait toujours portée au démon.

Le précieux trésor fut enfermé dans une boîte de plomb qui avait la forme d'un cœur. A la suite d'un service solennel auquel toute la ville assistait, on le déposa sous une plaque d'argent dans le sanctuaire, au milieu du balustre et en face du tabernacle. Où pouvait-on choisir pour un cœur si humble et si pur une place plus digne de lui ? Il reposait là aux pieds du Sauveur anéanti pour nous dans la sainte Eucharistie, devant un autel où le Vénérable s'était mille fois offert en sacrifice avec son divin Maître pour le salut de sa chère Bretagne [1].

« Je ne sais, écrit le P. Boschet, quelle fut la relation adressée à Mgr de Coëtlogon par son grand Vicaire, M. Callier. Persuada-t-il au prélat et au chapitre, que si le corps du P. Maunoir était resté à Plévin, c'était uniquement à la Providence qu'il fallait s'en prendre ? Jugèrent-ils que M. Callier ayant lui-même mis en terre le corps du Vénérable, il n'était plus raisonnable désormais de l'en retirer ? Je l'ignore. Crut-on également que personne n'avait encouru l'excommunication, parce qu'elle n'était que comminatoire et n'avait pas même reçu de commencement d'exécution, partant la loi n'avait pas été violée ? Je n'ai point à répondre à ces subtilités. Ce que je sais seulement, c'est que personne ne se regarda comme excommunié ; personne non plus ne fut traité comme tel. Depuis le jour où le grand Vicaire de Cornouailles avait quitté Plévin, il ne s'éleva plus ni de la part de l'Evêque ni de la part des chanoines aucune réclamation. On célébra près du tombeau du Vénérable, et sans être inquiété, des services solennels qui se succédèrent huit jours de suite, au milieu d'une foule immense de peuple et d'un nombreux clergé. Au dernier qui eut lieu, M. Falchier, Recteur de Cléden-Poher, prononça avec une grande éloquence l'oraison funèbre du P. Maunoir. Il avait su faire passer dans les âmes de ses auditeurs les sentiments de vénération et de confiance qui remplis-

1. Cf. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 418.

saient la sienne. Plusieurs fois même, trahi par les convictions de son esprit et la tendresse de son cœur, il n'avait pas craint de proclamer son héros « le père, l'apôtre et le sauveur de la Basse-Bretagne [1] ».

Tout n'était pas fini cependant, et la lutte paraissait sur le point de recommencer du côté de la Haute-Bretagne. Une lettre du P. Vincent Martin au Recteur de Saint-Georges-de-Reintembault, et consignée encore dans ses archives, avait appris aux compatriotes du Vénérable la perte qu'ils venaient de faire [2]. A cette nouvelle, un cri unanime s'était élevé du sein de la population : « C'est au milieu de nous qu'est né le P. Maunoir, c'est au milieu de nous que doit reposer son corps ! » Et là-dessus lettres et messagers avaient couru de Saint-Georges à Plévin et de Plévin à Saint-Georges. Les choses allèrent si loin, que M. de Romilly, seigneur de la contrée, ne menaçait ni plus ni moins que de saisir de la question le Parlement de Bretagne. L'agitation finit par s'apaiser ; et pour adoucir les regrets des habitants de Saint-Georges, Plévin envoya à la famille du Vénérable des ornements sacrés qui avaient été à son usage, et de plus « une panerée de papiers ». Ce trésor avait été précieusement conservé jusqu'à nos jours. Mais, sur le conseil d'un ignorant ami, une arrière-petite-nièce du P. Maunoir, inquiète de son dépôt, crut faire œuvre pie en le livrant aux flammes [3].

Ces luttes terminées, un fait restait acquis à la mémoire glo-

1. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 419-420.

2. « Mort du P. Maunoir, janvier 1683. « Le neufiesme febvrier 1683, il fut escript au sr Recteur de cette paroisse par le Révérend père Martin de la Compagnie de Jésus, que le Révérend père Julien Maunoir de la même Compagnie de Jésus, originaire de cette paroisse, et missionaire ordinaire, depuis tôt cinquante ans, aagé d'environ soixante et dix huit ans, et qui avoit fait une célèbre mission dans cette église l'an passé, estoit mort à Plévin, qui est une paroisse distante de la ville de Carhais, en Basse-Bretagne, d'une lieue et demie et que le jour saint Ignace, martir, premier de ce mois, il avoit esté inhumé à Plévin, auquel jour neuf, et le dimanche en suivant, ont esté les services à sa mémoire en cette église. » (Registre des naissances, mariages, décès, 1680 à 1693, p. 19 du cahier de 1682-1683 · Archives de la mairie de Saint-Georges-de-Reintembault. Copié par l'auteur, le 20 mai 1890.)

3. Traditions de Saint-Georges et témoignage de Jeanne Larcher, arrière-petite-nièce du P. Maunoir, en 1891.

rieuse du Vénérable : c'était l'accomplissement des deux prédictions qu'il avait faites, l'une sur le lieu de sa mort, l'autre sur celui de sa sépulture. Il avait d'abord annoncé « qu'il mourrait au milieu des terres de saint Corentin », et ensuite « qu'il serait enterré au lieu même où il mourrait : « Ubi ceciderit corpus, avait-il dit en latin, ibi erit. » Sa parole est demeurée victorieuse [1].

Vainement l'évêque de Quimper et son chapitre s'étaient flattés de l'espérance de pouvoir rendre dans la cathédrale de Saint-Corentin tous les honneurs qu'ils destinaient au P. Maunoir. Dieu en avait jugé autrement. Il voulait sans aucun doute que son serviteur, qui avait consacré quarante-deux ans de sa vie au salut des habitants de la campagne, restât au milieu d'eux après sa mort. Depuis ce moment, le Vénérable n'a pas cessé d'être leur protecteur et leur appui. Eux, à leur tour, à l'église, dans les champs, au foyer de la chaumière, partout, ils ont continué jusqu'à ce jour à chanter l'*Allas ! Allas ! Bretonet*, l'hymne plaintif que leur avait dédié le P. Vincent Martin. « Hélas, hélas ! Bretons, le P. Maunoir est mort ! Il s'est éteint votre flambeau ; il est mort, votre tendre père [2]. »

Dès lors aussi, son tombeau devenu glorieux a été le rendez-vous ininterrompu d'un nombre infini de pèlerins, le théâtre des miracles les plus éclatants et les plus divers. Le P. Boschet disait déjà en 1697 dans sa vie du P. Maunoir : « Il s'y est fait et il s'y fait encore tous les jours un si grand nombre de guérisons miraculeuses, qu'à ne prendre que celles-là seules qui ont été attestées par les évêques ou les prêtres commis par eux à l'examen des dépositions, on composerait un volume considérable. » Les miracles dont il est ici question, n'ont cependant pas tous été opérés à Plévin. Si le pouvoir du Vénérable s'étendait sur toute sorte de maladies, on peut dire aussi qu'il n'est peut-être pas une paroisse de la Basse-Bretagne qui n'ait obtenu de lui quelqu'une de ces faveurs mira-

1. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 420. — *Vid. suprà*, ch. xxxv.

2. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 420. — Voir aux pièces justificatives du ch. xxxvi.

culeuses. Son premier historien en avait pour garant le registre même du Recteur de Plévin, qui était tout à la fois notaire apostolique et délégué de l'évêque de Cornouailles.

Car les Bas-Bretons ont vraiment le culte de la reconnaissance. A peine ont-ils été exaucés dans les demandes qu'ils adressent au *Tad mad*, si éloignés qu'ils soient de Plévin, ils accourent au tombeau du Vénérable. Après l'en avoir remercié par d'ardentes prières, ils se font un devoir de déclarer au Recteur avec la nature du mal dont ils souffraient, les circonstances merveilleuses dans lesquelles le P. Maunoir les a guéris [1].

Le P. Le Roux, qui donnait en 1715 son *Recueil des vertus et des miracles du Père Maunoir*, n'est pas moins explicite. Les miracles qu'il rapporte sont au nombre de près de trois cents. Ils doivent convaincre les plus incrédules du pouvoir extraordinaire que Dieu a communiqué à l'apôtre de la Basse-Bretagne. Au reste, dit l'auteur, les faits que je raconte se sont passés sous nos yeux ; les témoins que je produis vivent encore. Toute la Bretagne peut vérifier ce que j'écris. Les dépositions sont entre mes mains, et elles n'ont été reçues par les commissaires des Evêques qu'après la prestation du serment le plus sacré [2].

La confiance que les Bretons avaient dans la puissante intercession du Vénérable, était si absolue, qu'on s'adressait à lui de tous côtés. On l'invoquait sur terre, on l'invoquait sur mer. On implorait son secours dans les maladies, les accidents, les périls de toute sorte. On le réclamait encore contre les ravages du feu, de l'eau. On le sollicitait pour retrouver les objets perdus, pour se défendre des calomnies, des outrages faits à l'honneur d'une famille, pour écarter les infortunes dont on était menacé. Le P. Maunoir du haut du ciel se prêtait à tous ces vœux et les exauçait au delà de toutes les espérances.

Ainsi a-t-il rendu la vie aux morts, — on n'en compte pas

1. Cf. Boschet, *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 421-422.
2. Cf. P. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, p. 86-89, édit. de 1848, *passim* ; édit. de MDCCXVI, p. 120-138.

moins de dix, la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, la raison aux insensés ; ainsi a-t-il redressé les boiteux, guéri les paralytiques, arraché des bras de la mort des mères exposées à périr en donnant le jour à leurs enfants, sauvé de mille infirmités moins dangereuses quiconque recourait à sa protection [1].

Nous ne pouvons pas citer ici tous les miracles de cette époque, il faudrait un volume. Mais nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage spécial du P. Le Roux, qui les renferme. Nous nous bornerons à en raconter quelques-uns, bien persuadé qu'ils suffiront à démontrer quelle a été la puissance miraculeuse du P. Maunoir depuis que son corps repose à Plévin.

Il n'y reposait que depuis quelques jours, lorsqu'eut lieu la guérison d'un enfant de six ans, nommé Jean Boisadam. Il était fils de Pierre Boisadam, tailleur de la ville de Carhaix, et de Marguerite Jégou. Cet enfant portait une double bosse, l'une sur le dos, l'autre sur la poitrine, ce qui lui enlevait la liberté de respirer. Il était de plus paralytique de tout le corps, ne pouvait s'aider ni des bras ni des jambes desséchés et tordus, et gardait le lit depuis trois ans.

Les parents l'avaient bien naguère encore transporté à Plounévézel, où le P. Maunoir donnait l'une de ses dernières missions. Mais assez d'autres miracles sans doute avaient manifesté la sainteté du Vénérable pendant sa vie ; Dieu se réservait de la faire briller après sa mort d'un plus vif éclat. A peine en effet le P. Maunoir était-il en terre, que l'enfant plein de confiance pria les siens d'aller à Plévin demander sa guérison. Le père s'y rendit. Le lendemain, sa femme et lui s'étant absentés de leur demeure qu'ils avaient fermée à clef, le P. Maunoir y pénétra soudain et apparut à l'enfant en présence de deux de ses petits frères, dont l'aîné n'avait que quatre ans. « Veux-tu recouvrer la santé ? » lui dit le Vénérable. « Si je le veux ! répond Jean, n'en doutez pas. » Là-dessus le Père l'exhorta vivement à la piété, lui prédit que sa vie serait courte, et ajouta qu'il devait prier ses parents de

1. Cf. P. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir, passim.*

le conduire à Plévin. Puis, ayant fait le signe de la croix sur le dos et la poitrine de l'enfant, il disparut. Au même moment disparaissait aussi la double bosse. Le malade respirait à l'aise et ne souhaitait plus que la guérison de sa paralysie. Mais ce n'est que sur le tombeau du Vénérable qu'il devait obtenir cette nouvelle grâce, et le second miracle allait faire connaître l'auteur du premier.

Sur ces entrefaites, Marguerite Jégou rentra dans sa maison. A la vue de son petit enfant de quatre ans qui paraissait tout effrayé, elle lui demande ce qu'il a. « J'ai eu peur, répond-il, d'un vieux prêtre qui est venu voir mon frère malade. » Et Jean raconta aussitôt à sa mère ce qui s'était passé. Celle-ci examine le dos, la poitrine de son enfant ; de bosse, il n'y en avait plus. Elle soulève la couverture et les draps, comme pour en retrouver la trace ; il n'y en avait aucune. Transportée de joie, elle court auprès de ses voisines et leur annonce le miracle. Son récit eut bientôt fait le tour de la ville de Carhaix et tout le monde voulut le vérifier. Le gouverneur, M. de Kerlouët, se transporta comme les autres dans la maison de Boisadam. Touché d'une guérison si merveilleuse, il prêta son carrosse pour conduire l'enfant à Plévin, où le Vénérable acheva ce qu'il avait si bien commencé.

C'était un dimanche, pendant la grand'messe. Dès qu'on eut étendu le petit Jean sur la tombe du P. Maunoir, une vertu secrète ranima tout son corps, et devant la foule qui remplissait l'église, il recouvra subitement l'usage de ses bras et de ses jambes. Il se leva aussitôt, et sans aucun appui circula autour du tombeau miraculeux, où il venait de recevoir comme une vie nouvelle. Témoin d'un pareil prodige, la foule ne se lassait pas de faire entendre les accents de sa joie et remerciait Dieu d'avoir accordé au *Tad mad* la puissance de redresser les corps difformes et de faire marcher les paralytiques [1].

Il semble même que cette guérison n'ait eu lieu que pour

1. Cf. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 423-426. — Summar. super signatura Commissionis Introduct. Causæ, p. 68, n. V, de miraculis post obitum. Cf. P. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles*, p. 89-90.

glorifier le P. Maunoir ; car, si l'enfant vécut encore six mois en parfaite santé, comme l'atteste le P. Le Roux, il retomba bientôt après dans d'autres infirmités qui amenèrent sa mort l'année suivante. Ainsi se réalisait la prédiction du Vénérable, qui avait dit à Jean Boisadam qu'il ne vivrait pas longtemps [1].

Le bruit d'un miracle si éclatant ne tarda pas à se répandre de tous côtés. Il stimula la foi des Bretons et donna de la confiance aux malades les plus désespérés. On en vit alors un grand nombre prendre la route de Plévin. Ils étaient pour la plupart atteints de maladies incurables ou invétérées. Les uns étaient entièrement guéris sur le tombeau même du Vénérable ; les autres ne l'étaient qu'imparfaitement et en chemin achevaient de se guérir. Il en était plusieurs qui ne recouvraient la santé qu'au retour de leur pèlerinage. Mais presque tous l'obtenaient dans l'un de ces trois cas. Les pères et les mères portaient leurs enfants à Plévin. D'autres y accouraient au nom de pauvres malades dont le transport était impossible. Souvent il suffisait pour obtenir la guérison de ces infirmes de les engager à faire, dès qu'ils le pourraient, le pèlerinage au *Tad mad*. Ce vœu-là, on le faisait encore pour des agonisants dont on n'attendait plus que la mort, et à l'instant même ils se trouvaient hors de danger [2].

Parmi ces femmes pleines de foi que la guérison du jeune Boisadam avait remplies d'une nouvelle confiance, se trouvaient en particulier deux mères : l'une Mme de Coëthual, née Françoise-Claude Louvel, de la paroisse de Plouguernével, avait une fille de dix-huit mois, nommé Servane Picot. Cette enfant n'avait jamais prononcé d'autre mot que celui de « maman » et ne pouvait faire un seul pas, car ses pieds et ses jambes d'une faiblesse extrême étaient comme disloqués.

L'autre mère était une bonne paysanne du bourg de Prisiac, dans l'évêché de Vannes. Elle s'appelait Françoise Corpian[3] et

1. Cf. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 426. — Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles*, p. 89.
2. Cf. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 426-427.
3. Le P. Boschet la nomme Louise, et son mari Le Tauze : *Vie du P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 428.

avait épousé Tristan Le Saux. Son fils Alain âgé de quatre ans et demi paraissait incapable de marcher jamais. Outre que ses jambes étaient croisées l'une sur l'autre, ses pieds étaient tellement difformes et contournés, qu'il n'y avait nulle espérance de les redresser et de les mettre en mouvement.

Les deux mères inspirées par la même pensée vouèrent l'une et l'autre leurs enfants au P. Maunoir. Elles promettaient de les porter à son tombeau, vœu qu'elles accomplirent en effet.

Françoise Corpian fut exaucée la première. Elle n'était pas encore en route pour son pèlerinage que déjà les jambes de son petit Alain s'étaient dégagées. Il commença aussi à s'appuyer sur ses pieds, qui se redressèrent, et soutenu par sa mère, put essayer quelques pas. Sur le point d'arriver à Plévin, Françoise Corpian s'arrêta devant une chapelle dédiée à la Sainte Famille. Ayant déposé à terre son enfant qu'elle portait dans les bras, elle fut saisie de joie et d'admiration en le voyant marcher seul. Elle se rendait au tombeau du Vénérable pour solliciter la guérison de son petit Alain ; elle y alla en réalité pour remercier son céleste bienfaiteur [1].

M^me^ de Coëthual n'obtint la grâce qu'elle demandait que sur la tombe du P. Maunoir. Là seulement Servane put parler, mais distinctement. Ses pieds et ses jambes reprirent leur situation normale. Aussitôt Jean Robichon, le serviteur de la famille, la prend par la main et veut la conduire autour du tombeau ; mais elle s'échappe de ses mains et marche sans appui. Seule encore elle sortit de l'église, à la grande admiration de sa mère et de sa tante Louise Perronnelle Louvel. Quatre mois plus tard, l'enfant tomba dans le feu. Sa tante qui était dehors près de la porte, au bruit de la chute rentre dans la maison. En voyant Servane environnée de flammes, elle s'écrie : « Père Maunoir, sauvez cette enfant ! » Quand elle la retira du feu, Servane, à part une petite plaie au front, était saine et sauve [2].

1. Cf. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 428-429. — Cf. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles*, édit. de 1848, p. 118 et 122; édit. de MDCCXVI, p. 190, 191, 196.

2. Cf. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 429. — Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles*, édit. de 1848, p. 122; édit. de MDCCXVI, p. 196-197. — Processus Corisopit. fol. 20 seqq. — Summar. super signatura Commissionis Introductionis Causæ, de miraculis post obitum, p. 71.

Des grâces si extraordinaires firent espérer à un gentilhomme de Merléac, nommé M. le Coüédic, que le P. Maunoir ne lui serait pas moins favorable. Il avait un fils qui portait sur le dos une bosse d'une grosseur prodigieuse. Pleins de confiance, M. et M^me^ Le Coüédic se mirent en route pour Plévin. Poussant plus loin la dévotion, M^me^ Le Coüédic voulut y aller pieds nus. Ils invoquèrent donc sur sa tombe le *Tad mad* et le supplièrent de guérir leur enfant. Leur confiance ne fut pas trompée. De retour à Merléac, ils trouvèrent leur enfant aussi parfaitement redressé que s'il n'eût jamais été difforme. Remplis de joie, de surprise et de reconnaissance, ils tombèrent à genoux pour remercier Dieu et son grand serviteur le P. Maunoir [1].

Au reste, tous les habitants de Merléac portaient au *Tad mad* une telle vénération et avaient dans l'efficacité de son secours une si grande confiance, que sans sortir de cette paroisse, on trouverait des exemples de toute sorte de guérisons. Le P. Boschet en cite un certain nombre à l'appui de cette affirmation [2].

Il n'est pas jusqu'aux morts eux-mêmes qui n'aient éprouvé la puissance du Vénérable. Aussi est-ce aux sources officielles et partant les plus authentiques que nous allons puiser le récit de ces résurrections.

En 1685 tomba malade Jeanne Le Bucquen, fille de Michel Le Bucquen et de Marie Le Roy, tous les deux du village de Kerfeunteun près de Quimper. L'enfant avait quatre ans et après quelques jours de maladie mourut sous les yeux de son père, de sa mère et de plusieurs voisins réunis autour d'elle. Quatre ou cinq heures plus tard, l'un des témoins de la mort, Charles le Trichard, dit à la pauvre mère : « Hélas ! il n'y a plus à attendre, il faut ensevelir le corps de votre enfant. »

1. Cf. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 429-430. — Summar. super signatura Commissionis Introductionis Causæ, de miraculis post obitum, p. 68-69. Proc. Corisopit., fol. 20 seqq.

2. Cf. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, liv. V, p. 430-432.

Un autre répliqua tout aussitôt : « Que ne la recommande-t-on au P. Julien Maunoir ! » Et la mère de répondre : « J'ai ici même un morceau de la soutane du *Tad mad ;* je vais l'appliquer sur le cadavre de mon enfant. » Ce qu'elle fit en toute hâte, et soudain l'enfant ressuscita. Un quart d'heure après, elle était debout « comme si elle n'eût jamais été malade » et prenait la nourriture qu'elle avait demandée à sa mère. Jeanne le Bucquen vivait encore et était mariée, lorsque son père, sa mère, les voisins de la famille, et un prêtre vénérable nommé Nicolas le Jérec, témoin oculaire lui aussi du miracle, renouvelèrent au tribunal de 1714 et devant l'évêque de Quimper les affirmations juridiques faites vingt et un ans auparavant [1].

La résurrection suivante eut lieu à Plouaret au mois de mai 1687. C'était un dimanche au moment de la grand'messe. Après trois semaines de maladie et de langueur, Pierre Person âgé de cinq ans venait de mourir, et six témoins l'avaient vu expirer. Comme le père de l'enfant était absent et qu'il tardait à rentrer, on jugea à propos d'ensevelir le petit cadavre. A son retour, le père apprend la fatale nouvelle ; il monte aussitôt dans la chambre de son fils, le considère, le palpe, le trouve déjà froid et rigide. Il n'était que trop vrai : Pierre était bien mort. Mais tout à coup une inspiration lui vient au cœur : « Si je le vouais au P. Maunoir ! » Il fait son vœu, va mettre de côté quinze sols qu'il destine au tombeau du Vénérable, et plein de confiance remonte dans la chambre de son enfant. A peine a-t-il reparu, que Pierre revient à la vie et lui demande un fruit à manger. Son père s'empresse de le lui donner. Il le mange et depuis lors il se porte bien. Quelques jours avaient suffi pour lui rendre ses forces.

Sur les ordres de Mgr l'Évêque de Tréguier, Mgr le Sénéchal de Carcado, information juridique de cette résurrection fut faite par le Recteur de Plouaret. C'était M. Thomas, vicegérant de l'officialité de Tréguier. Il était assisté de M. Thos, plus tard Recteur de Pomelvé. Le père, la mère et quatre témoins, après les serments d'usage, ont signé leur déposition le 6 août 1695 [1].

1. Ex Processu Informat. Corisopit. super miraculis, p. 71-73. Summar. super signatura Commissionis Introduct. Causæ. — Cf. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles*, édit. de 1848, p. 199-200; édit. de MDCCXVI, p. 177-178.

Le P. Maunoir n'eût-il ressuscité qu'un ou deux morts, il faudrait avouer qu'il jouit auprès de Dieu d'un grand pouvoir. Mais on trouvera dans le recueil du P. Le Roux bien d'autres exemples, dont le récit nous entraînerait trop loin. Qu'il nous suffise de mentionner les résurrections de Denis Collin de Quimperlé en 1685, de Jean Collin de Quimper en 1686, de Françoise Le Roy de Brasparts, de Marie Quénécan de Morlaix, de Perronnelle-Jacquette Caron de Pontrieux, de Corentin Bizien de Kergloff, de Jacques du Fresne de Plésidy dans l'évêché de Tréguier, de Catherine Paugam de Saint-Matthieu de Morlaix, etc. etc. Si à ces ressuscités nous devions joindre les noms de ceux que la seule invocation du Vénérable a rappelés des portes du tombeau, la liste s'allongerait indéfiniment sans intérêt pour le lecteur. Mieux vaut la clore ici et passer à d'autres faits d'un caractère également merveilleux [2].

C'était une chose bien connue en Bretagne que la prédiction faite à Mme de Pratelas par le P. Maunoir à son lit de mort. Il avait dit à la sainte veuve de M. d'Ernothon « qu'elle ne lui survivrait que de six mois [3] ». Anne de Kernafflen, sans douter un instant de la parole du Vénérable, se disposa à la mort et régla si bien ses affaires temporelles et spirituelles, qu'elle se mit à l'abri de toute surprise. Quand elle vit que le terme fixé par le P. Maunoir était proche, elle manda à son fils M. d'Ernothon, baron du Pont-Labbé, pour lors à Paris, qu'elle serait aise de le voir avant de mourir. Comme il était retenu à la capitale par des affaires importantes, Mme de Pratelas lui adressa de nouvelles lettres plus pressantes et lui fit dire par

1. Cf. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles*, édit. de 1848, p. 200-201; édit. de MDCCXVI, p. 178-180. — Summar. super signatura Commissionis Introductionis Causæ, de miraculis post obitum, p. 69.
2. Cf. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles*, article V, des morts ressuscités, édit. de MDCCXVI, p. 197-210; édit. de 1848, p. 123-127.
3. V. plus haut ch. XXXV.

M. de Kermorvan, l'un de ses amis, qu'il eût à se rendre au plus tôt à Quimper, s'il voulait la trouver vivante.

Le baron du Pont-Labbé arrive en toute hâte et voyant sa mère en bonne santé, se montre presque fâché d'avoir laissé ses intérêts en suspens pour un voyage qu'il regarde comme inutile. Mais sur ces entrefaites, Mme de Pratelas est frappée d'apoplexie et son fils comprend bien vite que la prédiction du P. Maunoir va s'accomplir. Malheureusement la malade était hors d'état de recevoir les derniers sacrements. Le Directeur de la Retraite de Quimper, le P. Rolland, aussitôt appelé, la trouva sans connaissance. Dans l'embarras où l'on était, on recourut au P. Maunoir. Tous ceux qui étaient présents tombèrent à genoux et conjurèrent le Vénérable de ne pas abandonner à cette heure décisive celle qui pendant sa vie lui avait témoigné tant de confiance. La prière était à peine achevée, que Mme de Pratelas revint à elle et put recevoir avec une grande liberté d'esprit et dans les sentiments de la piété la plus vive tous les secours de la religion. Peu de temps après, elle retombait dans son premier état et s'éteignait doucement comme les saints dans le baiser du Seigneur. Quand le P. Le Roux écrivait ces lignes, il attestait en avoir recueilli tous les détails de la bouche même du P. Rolland et de Mme de Kermorvan. Bien d'autres témoins encore vivants, ajoute-t-il, pouvaient les confirmer [1].

Cette même année 1683, se trouvait au prieuré des Bénédictines de Locmaria, à Quimper, une religieuse, nommé Catherine Haouël. Elle était si paralysée, qu'elle ne pouvait se mouvoir en aucune manière. Ses douleurs étaient si vives et si aiguës, qu'elle lui arrachaient des plaintes déchirantes. Les sœurs qui l'assistaient, émues de compassion, pouvaient craindre que la patience ne lui échappât. Les médecins eux-mêmes n'avaient plus aucun espoir. Les remèdes étaient sans effet et la pauvre malade y avait renoncé. C'est alors que lui vint la pensée de s'adresser au P. Maunoir. Le P. Jacquesson, l'ancien compagnon d'apostolat du Vénérable, lui ayant envoyé

1. Cf. P. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles*, édit. de 1848, p. 101-102 ; édit. de MDCCXVI, p. 153-156.

la signature d'une de ses lettres, elle l'appliqua à la partie la plus souffrante de son corps. O merveille ! la douleur cessa aussitôt. Elle l'applique successivement à la main, au bras, à tous les membres paralysés, et « le mal », ce sont les expressions mêmes de la sœur Haouël, « le mal s'enfuyait à l'approche du nom du P. Maunoir. » La paralytique, auparavant si hors d'elle-même, devient douce et paisible ; elle qui était incapable du moindre mouvement, se lève sans effort, s'habille seule, prend place au foyer pendant trois heures, et le lendemain, pleine de vie, reparaît au chœur pour remercier celui qui lui rendait la santé. Elle en a joui pendant plus de trente ans.

Mgr de Plœuc, évêque de Quimper, se transporta lui-même au prieuré de Locmaria avec les membres de son tribunal et procéda aux informations canoniques. Parmi les témoignages qu'il avait recueillis, outre celui de la miraculée, se trouvaient ceux de Mmes Marie de Kerbiguet, Louise de Kerlivio et Catherine Kerdu, religieuses Bénédictines [1].

Finissons cette énumération déjà longue par le récit de deux autres miracles, qui intéressaient plus particulièrement l'évêché de Saint-Brieuc.

Françoise Gaultier était une pauvre femme de Saint-Brieuc. Elle était âgée de soixante ans et boulangère de son état. Ses yeux s'étaient avec les années couverts de taches qui ne lui permettaient plus de voir les objets que d'une manière confuse. Au lieu de recourir au médecin, elle s'avisa de consulter une doctoresse de bas étage. Celle-ci promit la guérison, mais ne réussit qu'à rendre Françoise Gaultier entièrement aveugle. Comme elle s'essayait avec la pointe d'une aiguille à détacher les taies formées sur les yeux de sa trop crédule cliente, elle perça la prunelle de l'œil. Tout espoir de guérison était désormais impossible. La boulangère était donc aveugle depuis trois ans et ne pouvait faire un pas hors de sa demeure sans le secours d'un bras étranger. Les merveilles opérées presque chaque jour par le P. Maunoir l'avaient remplie de confiance

1. Cf. Proc. Inform. Corisopit. super miraculis. Summar. super signatura Commissionis Introductionis Causæ, p. 73-76. — Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles*, édit. de 1848, p. 197-198 ; édit. de MDCCXVI, p. 175-176.

dans son intercession. Elle demanda à deux de ses voisines de la conduire à Plévin sur le tombeau du Vénérable. Là, après une prière fervente, elle commença à voir, mais ne recouvra entièrement la vue que le le lendemain, à son retour à Saint-Brieuc. Elle reprit alors son état de boulangère et l'exerça jusqu'à sa mort, arrivée quatre ou cinq ans après. Ce miracle eut lieu au mois de novembre 1692, ainsi que les témoins l'ont déposé sous serment en présence de Mgr l'Évêque de Saint-Brieuc [1].

Le second fut opéré en faveur du jeune seigneur de la Harmoye, nommé Jean Guillouët. Il avait onze ans et était de la ville de Saint-Brieuc. Né avec des jambes contrefaites, sans cohésion et entièrement desséchées à partir du genou, il n'avait jamais pu se tenir debout un seul instant. Sans un miracle, il était évident qu'il demeurait incapable de faire un pas. Sa mère Mme du Bignon, née Hélène Blohio, avait beaucoup connu le P. Maunoir et lui avait souvent donné l'hospitalité dans sa maison. C'est à lui qu'elle recommanda son enfant. Elle le fit porter au tombeau du Vénérable en 1687 et l'accompagna jusqu'à Plévin. Pendant le voyage, un serviteur à cheval tenait l'enfant devant lui, entre ses bras. Quelle qu'eût été la confiance de Mme du Bignon et la ferveur de ses prières, elle ne fut point exaucée sur le tombeau. Mais au retour de son pèlerinage, elle s'arrêta à Rostrenen pour y prendre son repas (Rostrenen est à quelques lieues seulement de Plévin). Elle fait descendre de cheval le jeune seigneur et le place sur un comptoir. « Voilà qu'à l'instant, ce sont les paroles mêmes de la mère, celui qui depuis sa naissance n'avait jamais pu se servir de ses jambes, commence à marcher, et depuis lors a toujours marché, comme s'il n'eût jamais été infirme. » Un miracle si manifeste suscita la plus vive émotion. On voulait dans Saint-Brieuc, où la famille et l'enfant étaient si connus, en apprendre les moindres détails. Mme du Bignon ne savait

1. Ex Processu Sanbriocensi super miraculis et virtutibus. Summar. super signatura Commissionis Introductionis Causæ, p. 77-80. — Cf. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles*, édit. de MDCCXVI, p. 173-174 ; édit. de 1848, p. 196-197.

répondre qu'une chose à ceux qui l'interrogeaient : « C'est à l'intercession du P. Maunoir que je suis redevable d'une si grande faveur. » Quatre ans plus tard, le fils et la mère retournaient à Plévin pour y faire leur déclaration juridique. Elle est datée du 4 juin 1691. Après son mariage, le jeune seigneur de la Harmoye y conduisit sa nouvelle épouse, et en passant à Rostrenen, lui montra le comptoir où il avait commencé à marcher. Le Procès de l'Ordinaire en 1714 a confirmé tout ce récit [1].

Il faut nous arrêter, aussi bien notre tâche serait sans fin. Nous serions même tenté de faire nôtres les paroles de Mgr de Plœuc, Évêque de Quimper, en adressant au Pape le Procès sur les Miracles du P. Maunoir : « Les miracles et les prodiges opérés par le serviteur de Dieu ne cessent de démontrer combien puissante est son intercession. A peine avons-nous commencé les informations sur l'un ou l'autre de ces miracles, que la renommée de vingt autres non moins certains, non moins incroyables, nous arrive de tous les côtés à la fois [2]. »

Le premier résultat de ces manifestations miraculeuses fut sans doute d'augmenter dans le cœur des Bretons leur confiance et leur dévotion au P. Maunoir. Mais la Bretagne entière réclamait davantage. Son saint apôtre affirmait tous les jours sa présence au ciel par des faveurs plus extraordinaires les unes que les autres. Elle le priait, l'invoquait et déjà demandait à grands cris que l'Église l'élevât sur les autels.

C'est alors que le P. Boschet parcourt pendant six mois toute la Basse-Bretagne pour y recueillir les matériaux de la Vie du Vénérable. Il consulte les Évêques, interroge les anciens et les nouveaux missionnaires du P. Maunoir, voit les prêtres réunis dans les retraites ou les missions, va jusqu'au fond de la Cornouailles et du Léon, sur les confins des différents évêchés, s'entretenant avec les familiers de son héros, correspondant par lettres avec ceux qu'il n'avait pu atteindre dans ses courses.

1. Ex Processu Sanbriocensi super miraculis. Summar. super signatura Commissionis Introductionis Causæ, p. 80-82. — Cf. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles*, édit. de MDCCXVI, p. 171-172 ; édit. de 1848, p. 194-195.
2. Ex Processu informat. Corisopit. Summar. super signatura Commissionis Introductionis Causæ, p. 25-26.

Pèlerin lui aussi du tombeau du grand missionnaire, il y trouve le registre des miracles qui l'ont déjà rendu illustre, et y admire dans la vieille église restaurée et agrandie les témoignages de la reconnaissance des Bretons [1]. Le Recteur de Plévin, M. Canant, missionnaire du Vénérable, lui raconte lui-même tous les détails de sa bienheureuse mort. Partout ce ne sont qu'hommages de vénération profonde, saints désirs de voir glorifié sur la terre celui qui a tant travaillé à la gloire de son divin Maître. A Quimper, les écrits du P. Maunoir, l'abrégé de sa vie par le P. Paris, Recteur du Collège, les mémoires de l'abbé de Coëtlogon et du P. Vincent Martin sont les sources où puise l'historien. Mgr l'Évêque de Cornouailles le met en possession de toutes les pièces juridiques qui attestent les miracles dont il a fait informer. Non content de ces précieux matériaux, il examine, il contrôle, il interroge encore ; il ne peut trop s'assurer, dit-il, de la vérité des faits, avant de les placer sous les yeux des lecteurs. Ce n'est qu'après tous ces longs travaux, que le P. Boschet publia en 1697 *Le parfait missionnaire, ou la Vie du Révérend Père Julien Maunoir, de la Compagnie de Jésus, missionnaire en Bretagne*. Son livre pouvait-il offrir des garanties de véracité plus certaines ? Aussi, en le dédiant aux « États de Bretagne », il ne craignait pas de dire que s'il donnait au Vénérable le nom de saint, il parlait, après tout, comme la province entière. Et il ajoutait : « Si vous voulez, Messeigneurs, que ce nom convienne au P. Maunoir en toute rigueur, il vous est aisé de travailler efficacement à lui procurer les honneurs de la canonisation. Sa vie vous fera juger s'il les mérite, et rien ne me semble plus digne de vous... Que si

1. A la suite de cette restauration, on mit sur les deux piliers situés à l'entrée du chœur les inscriptions suivantes. On les voit encore aujourd'hui. (Du côté de l'évangile). « Cette église est dédiée à la..... Notre Dame. Ayant été réédifiée et augmentée du sanctuaire..... mort du R. P. Julien Maunoir, elle a été consacrée par l'Illustrissime et Révérendissime François de Coëtlogon, évêque de Quimper et comte de Cornouaille, le 3 mai 1689. »
(Côté de l'épître). « Le 3 mai 1689, Mgr l'évêque de Quimper a consacré ce grand autel et ceux du Rosaire et de Saint-Laurent de cette église, y a déposé les reliques des saints Max, Juste, Modeste, Victoric, a assigné la solennité de la dédicace le dimanche d'après l'Invention de la Croix. »
Les armoiries de Mgr de Coëtlogon surmontent ces deux inscriptions.

vous commenciez dès à présent vos poursuites en sa faveur, votre demande viendrait dans un temps auquel il serait beaucoup plus facile de prouver sa sainteté, puisque, même sans sortir de cette assemblée, il se trouverait peut-être assez de preuves et assez de témoins de ses vertus et de ses miracles pour fournir au Procès de sa canonisation [1]. »

Les Etats de Bretagne, réunis à Vitré, répondirent à cet appel. Après avoir délivré au P. Boschet une somme de quatre cents livres pour couvrir les frais d'impression de son ouvrage, ils prièrent Mgrs les évêques de procéder aux enquêtes nécessaires, afin, dit l'arrêt du 25 octobre 1697, « de parvenir dans les temps convenables à la déclaration de sainteté et à la canonisation » de notre Vénérable [2].

On continua donc, comme on l'avait fait jusqu'alors, à recueillir les dépositions de ceux qui avaient été guéris par le P. Maunoir. Les commissaires épiscopaux procédaient à ces informations juridiques. Mais ce ne fut qu'en 1714, à la demande du P. Guillaume Le Roux, Postulateur de la Cause [3], que Mgr de Plœuc dans l'évêché de Quimper, Mgr Frétat de Boissieu dans celui de Saint-Brieuc commencèrent les Procès de Béatification. Il y en eut deux en Cornouailles : l'un sur la renommée de vertu et de sainteté du P. Maunoir, l'autre sur les miracles obtenus par son intercession. Le Procès de Saint-Brieuc n'informa que sur les miracles.

En adressant à Rome les deux premiers, Mgr de Plœuc disait : « Très Saint Père, c'est au milieu de nous qu'a vécu le P. Julien Maunoir de la Compagnie de Jésus, missionnaire illustre entre tous dans cette province de Bretagne et fondateur de toutes nos missions. Cet homme extraordinaire, puissant en œuvres et en parole, a accompli de son vivant grand nombre de miracles. Mais depuis sa mort, qui date déjà de trente et un ans, il en a fait d'autres si merveilleux, en nombre si considérable, que de toutes les parties de la Bretagne les

1. Cf. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, avertissement, « epistre à Messeigneurs des Etats de Bretagne ».
2. *Vid. ad calcem,* aux pièces justificatives du ch. xxxvi, Demande des Etats de Bretagne relative au P Maunoir.
3. Cf. Process. Corisopit. et Sanbriocens. *passim.*

populations s'empressent d'accourir sur son tombeau. » Et plus loin : « Les travaux gigantesques de cet apôtre pendant quarante-deux ans de missions bretonnes, son admirable simplicité, son habileté à gagner des âmes à Dieu, si prudente et si sage, sa douceur et son humilité dans le succès, sa constance dans les revers, son zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes, toutes ses vertus en un mot l'ont élevé si haut dans l'estime des peuples, qu'il n'est personne qui ne professe pour lui de la vénération et ne le poursuive de ses hommages et de ses prières. Aussi tous vous demandent-ils, Très Saint Père, de vouloir bien procéder à sa béatification et à sa canonisation. Nous-même qui autrefois avons souvent vécu avec ce grand serviteur de Dieu, qui avons été le témoin de ses vertus, de ses miracles, dont nous avons fait informer, nous nous joignons aux fidèles pour solliciter de Votre Sainteté la même faveur.

« Quimper, 3 septembre 1714 [1]. »

De son côté, Mgr Frétat de Boissieu, évêque de Saint-Brieuc, écrivait : « Très Saint Père, depuis la mort du P. Julien Maunoir de la Compagnie de Jésus, missionnaire en Basse-Bretagne, la renommée de sa sainteté a pris de tels accroissements, que tous les Bretons sont remplis à son égard d'une dévotion extraordinaire. On accourt de toutes parts à son tombeau, et si empressé que soit le peuple, les principaux personnages de la province ne le sont pas moins. Aussi, à Plévin et dans toute la Basse-Bretagne, obtient-on par l'intercession du serviteur de Dieu des miracles sans nombre. »

« Les héroïques vertus du P. Maunoir, dit-il encore, la sainteté de ses mœurs, la grandeur de ses travaux continués sans relâche pendant quarante-deux ans, les fruits de salut qu'il a produits, ont inspiré aux populations une si grande confiance dans la protection du Père, qu'ils souhaitent de tous leurs vœux sa Béatification et sa Canonisation [2]. »

Au lendemain de ces Procès des Ordinaires de Quimper et de

1. Ex Processu informat. Corisopitensi. Summar. super signatura Commissionis Introductionis Causæ, p. 25-26.

2. Ex Processu Sanbriocensi super miraculis. Summar. super signatura Commissionis Introductionis Causæ, p. 76.

Saint-Brieuc, le P. Guillaume Le Roux, Postulateur de la Cause, publia en MDCCXVI son *Recueil des Vertus et des miracles du Révérend Père Julien Maunoir, de la Compagnie de Jésus.* A l'exemple du P. Boschet, il le dédiait aux États de Bretagne. Et comme cette assemblée était composée des Évêques, des Abbés, des députés élus du clergé, de tous les gentilshommes bretons dont les manoirs s'élevaient dans les campagnes évangélisées par le Vénérable, et encore des députés du tiers état choisis parmi les citoyens les plus respectés, il assurait par là même à son livre un caractère de sincérité et d'exactitude qui défiait le moindre démenti. Au reste, occupé lui-même depuis trente ans dans les missions fondées par le P. Maunoir, il lui était plus facile qu'à tout autre d'être le continuateur de l'œuvre du P. Boschet [1].

Vers 1753, le P. Jean Cayron, qui avait beaucoup travaillé pour la cause de saint François Régis, désirait pour celle de l'apôtre de la Bretagne un semblable succès. Il avait composé sur l'héroïcité des vertus du Vénérable un *Mémoire* que Rome avait trouvé non moins remarquable par l'exactitude des recherches que par la force des preuves [2].

Mais ces travaux si concluants, ces miracles si prodigieux, ces instances et ces démarches si solennelles n'amenèrent point pour lors le résultat si ardemment souhaité par la reconnaissance des Bretons. Il n'en faut point accuser les sages lenteurs de Rome ; la faute en est aux événements qui se succédèrent dans le cours du XVIII[e] siècle. Ce fut d'abord, dès 1715, la conspiration de Cellamare qui ouvrit de nouveau pour la Bretagne l'ère des troubles et des commotions politiques. Plus tard, vers 1743, soixante ans seulement après la mort du P. Maunoir, le Parlement de Rennes, toujours plus ou moins hostile, défendait par arrêt et sous peines graves les missions et les retraites où la Bretagne avait tant de fois trouvé son salut. Puis écla-

1. Cf. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles,* épître dédicatoire, et préface de l'édit. de 1848, p. XIII seqq.

2. Cf. *Le serviteur de Dieu Pierre Jean Cayron, prêtre de la Compagnie de Jésus*, par le P. Emile Bouniol, de la même Compagnie. Toulouse, imprimerie Hébrail, 1886, p. 446-447.

tèrent contre les Jésuites ces haines acharnées qui devaient aboutir à leur suppression, suivie elle-même de près par la Révolution française [1].

Telles furent les causes trop réelles qui arrêtèrent pour un temps les progrès d'une Cause si chère à l'Église de Bretagne.

Mais ni les passions des hommes, ni les révolutions de la terre ne peuvent entraver pour toujours les desseins de Dieu, et ce que le XVIIIe siècle n'a pas vu se réaliser, le XIXe se prépare à l'accomplir.

1. Cf. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles*, préface de l'édit. de 1848, p. XVI-XVII. — Responsio ad animadversiones R. P. D. Promotoris fidei super dubio an signanda sit Commissio Introductionis Causæ, p. 1.

ÉVÊCHÉ DE QUIMPER ET DE LÉON
ARCHIVES

CHAPITRE XXXVII

LE VÉNÉRABLE PÈRE MAUNOIR AU XIXe SIÈCLE

Délais que subit au commencement du siècle la Cause de canonisation du Vénérable. — Redoublement de dévotion et de confiance envers le P. Maunoir. — Son tombeau à Plévin. — Exhumation de ses restes en 1847. — Devoir qui s'imposait, ce semble, aux délégués de Mgr de Saint-Brieuc. — Epitaphe du Vénérable. — Ouverture du monument du cœur, à Quimper, en 1847. — Inscription commémorative. — Miracles contemporains obtenus par l'intercession du Vénérable. — Préservation miraculeuse de Joseph Le Dantec. — Délivrance d'Anne-Marie Le Guillou. — Double guérison de Marie-Françoise Huitorel. — Yves-Louis-Marie Trossart recouvre la position normale de ses pieds et de ses mains contournés. — La paroisse de Saint-Georges-de-Reintembault sauvée d'un redoutable fléau. — Incendie de Saint-James. — Instances des évêques de France et de Bretagne pour l'Introduction de la Cause du Vénérable. — Elle est introduite en 1875. — Décret *super non cultu* en 1876. — Procès pour la recherche des écrits en 1889-1890. — Procès apostolique *de fama sanctitatis in genere*. — Constitution du tribunal à Quimper. — Construction du procès apostolique en 1891-1892. — Dévotion au Vénérable à Plévin, à Saint-Georges, à Quimper. — Reliques du Vénérable. — Le grain de sainte Jeanne. — La clochette de Dom Michel. — Le crucifix du P. Maunoir. — Son bréviaire. — Bourse du Vénérable destinée à renfermer le Saint-Sacrement. — Dernier héritage du P. Maunoir : l'œuvre des missions. — Comment elle a continué pendant tout le XVIIIe siècle, jusqu'à la Révolution française. — Reprise des missions au XIXe siècle jusqu'à nos jours. — Conclusion de l'ouvrage.

Cependant, au commencement de ce siècle, les circonstances étaient loin d'être favorables. La Compagnie de Jésus n'était pas encore rétablie : elle ne le fut qu'en 1814. Mais alors tout était à créer, à organiser. Il fallait donc pourvoir aux nécessités les plus urgentes et ajourner à nouveau les espérances de la Bretagne catholique.

D'un autre côté, grand nombre de Causes de béatification et de canonisation, suspendues par le malheur des temps et plus avancées que celle du Vénérable P. Maunoir, réclamaient avant

la sienne une solution définitive. C'est ainsi que nous avons vu successivement élevés sur les autels saint François de Hiéronymo, saint Alphonse Rodriguez, saint Pierre Claver, les Bienheureux Jean de Britto, André Bobola et Pierre Canisius, saint Jean Berchmans et les saints martyrs Japonais. D'autres Causes encore, comme celles des Bienheureux Ignace d'Azévédo, Pierre Le Fèvre, Edmond Campion et ses compagnons martyrs, Antoine Baldinucci, Rodolphe Aquaviva et ses compagnons martyrs, des Vénérables Louis de la Nuza, Bernardin Réalini, étaient aussi l'objet des sollicitudes de la Sacrée Congrégation des Rites [1].

Toutes ces raisons sont plus que suffisantes pour expliquer les longs délais que dut subir la Cause de notre Vénérable. Aurait-elle pour cela perdu quelque chose de sa valeur? Assurément non. Ces retards au contraire n'ont donné que plus de force aux vœux et aux espérances des Bretons. Aussi la dévotion au P. Maunoir, loin de diminuer, n'a-t-elle fait que grandir et s'accroître avec les années.

Pendant la Révolution française, il est vrai, le château de Kerlouët, aux portes de Plévin, a été le théâtre de scènes barbares [2]. Les archives de l'église paroissiale, où se trouvaient les témoignages authentiques de la sainteté et de la puissance du Vénérable, ont été sur la place publique livrées aux flammes; mais personne n'a osé porter la main sur le tombeau du P. Maunoir. Il a toujours été respecté [3], et au lendemain de la persécution, dès que les églises furent rendues au culte, les pèlerins en foule l'ont de nouveau environné de leur vénération et de leurs prières.

L'abbé Tresvaux du Fraval, dans sa nouvelle édition des *Vies des Saints de Bretagne* par dom Lobineau[4], raconte quevers

1. Corisopiten. Beatificationis et Canonizationis Servi Dei P. Juliani Manerii, sacerdotis professi e Soc. Jesu. Responsio ad animadversiones R. P. D. Promotoris Fidei, p. 1-2.

2. *Notice sur le château de Kerlouët en Plévin*, par la comtesse Jégou du Laz, p. 31-32. Vannes, imprimerie Galles, 1891.

3. Traditions de la paroisse recueillies par MM. Marquer et le Bohec, Recteurs de Plévin.

4. Tome V, *Le P. Julien Maunoir*, p. 137, édit. de MDCCCXXXVIII.

1825 les Jésuites firent don à la paroisse d'une statue en bois peint, représentant le Vénérable à genoux. On la plaça sur son tombeau, et c'est elle qu'on y voit encore aujourd'hui. Un peu plus tard, en 1827, ajoute le même auteur, des travaux de réparation eurent lieu dans l'église de Notre-Dame et inspirèrent la pensée d'ouvrir le tombeau du P. Maunoir. Mais on se contenta de lever la pierre qui le couvrait, et dès qu'on eut aperçu au fond du caveau la bière où devaient, croyait-on, se trouver les restes du Vénérable, on referma la tombe [1].

La pieuse curiosité des fidèles n'était pas satisfaite et demandait davantage. Toutefois, ce fut en 1847 seulement que Mgr le Mée, évêque de Saint-Brieuc, fit procéder à l'ouverture du tombeau du P. Maunoir. Il délégua à cet effet, avec M. Le Denmat, Recteur de Plévin, et M. Prud'homme, chanoine de sa cathédrale, les PP. Bazin et Renault, de la Compagnie de Jésus. Le mandement est daté du 7 août 1847 [2].

Le 4 octobre suivant, les quatre délégués de Mgr de Saint-Brieuc réunis à Plévin ouvrirent le tombeau du Vénérable en présence de MM. Joseph Caërou, vicaire de Plévin, Yves Mahé, aumônier des religieuses Hospitalières de Carhaix, Louis Allain Le Bescond, aumônier des religieuses Ursulines de Carhaix, François-Marie Joanno, vicaire de Glomel, et de MM. le vicomte de Saisy et Paul de Saisy, son fils.

Le procès-verbal constate qu'on trouva « un caveau dans lequel était une châsse de bois à demi pourri, et dans cette châsse quelques ossements qu'on ne pouvait guère toucher sans les réduire en poussière, à un os près et une dent qui résistent au contact. »

Le tout pieusement recueilli fut replacé, avec un double du procès-verbal, dans une nouvelle châsse en bois de chêne, don de M. le vicomte de Saisy, et disposée en trois compartiments séparés. Le premier reçut les ossements ; le second, une certaine quantité de l'ancienne châsse ; le troisième, de la terre tout imprégnée de la poussière des ossements et des entrailles

1. Tresvaux du Fraval, *ut suprà*, t. V, *Le P. Julien Maunoir*, p. 137.
2. Voir aux pièces justificatives du ch. XXXVII.

du Vénérable. La nouvelle châsse, fermée et scellée aux armes de Mgr de Saint-Brieuc, reprit la place de l'ancienne, dès que le caveau eut été réparé [1].

N'avoir retrouvé qu'une si faible partie des précieux restes que l'on cherchait, causa alors, nous le tenons de témoins oculaires [2], une vive déception. Plus d'un délégué s'attendait à découvrir, sinon le corps intact peut-être et bien conservé du P. Maunoir, du moins son squelette. Il n'en était rien. Mais que faire ? Car c'était bien là qu'avait été enterré le P. Maunoir. La chose était démontrée par les plus irrécusables témoignages. Le moindre doute à cet égard n'était pas permis. D'exhumation, il n'y en avait jamais eu.

Tout cela est vrai. Cependant ne devait-on pas se souvenir en ce moment que l'enfeu de la famille de Kerlouët servit au Vénérable de lieu de sépulture [3] ? Son corps y reposait près de la gouvernante de Carhaix, la sœur du P. Huby. Pouvait-on oublier davantage que depuis la mort du Vénérable, les seigneurs de Kerlouët continuèrent à s'y faire enterrer ? Nous en avons d'ailleurs sous les yeux la preuve authentique [4]. Dormir leur dernier sommeil auprès de l'apôtre de la Basse-Bretagne était de plus un honneur cher à leur foi.

Dès lors, un devoir s'imposait, ce semble, aux délégués de 1847. Ne devaient-ils pas pratiquer les fouilles sur une plus large échelle, les étendre à une distance de quelques pieds ou de quelques mètres et ouvrir, s'il était nécessaire, les différentes tombes de l'enfeu ? Ainsi peut-être serait-on parvenu à reconquérir un trésor dont la découverte aurait rempli d'allégresse la Bretagne entière. Si contrainte qu'ait été l'inhumation du P. Maunoir à Plévin, il serait à peine croyable que M. de Kerlouët n'eût pas déposé dans son cercueil une plaque

1. *Vid. infrà* aux pièces justificatives du ch. xxxvii.
2. Le P. Yves Bazin et Mme la comtesse Jégou du Laz, fille de M. de Saisy, présente elle aussi à l'ouverture du tombeau.
3. *Vid. suprà* chap. xxxvi.
4. *Notice sur le château de Kerlouët en Plévin*, par la comtesse Jégou du Laz, p. 25, acte mortuaire de messire René de Canaber, chevalier, seigneur de Kerlouët, septembre 1697.

de cuivre ou de plomb ou d'argent, ou tout autre signe capable de le faire reconnaître un jour.

Mais ce qui ne s'est point exécuté en 1847, ne pourrait-il s'exécuter encore aujourd'hui ? C'est à l'Église de le décider au cours du Procès Apostolique.

Quoi qu'il en soit, au-dessus du caveau où étaient et où sont encore les restes du Vénérable, au milieu de la grande nef de l'église de Plévin, fut placée à cette époque une pierre sépulcrale en marbre blanc. On l'entoura d'un simple treillis en bois et on y grava l'épitaphe suivante :

TAD MANER.
CY-GIT LE PÈRE JULIEN MAUNOIR
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.
APRÈS 43 ANS DE MISSIONS
DANS LA BASSE-BRETAGNE,
IL MOURUT EN ODEUR DE SAINTETÉ
A PLÉVIN LE 28 JANVIER 1683.

Evangelizare pauperibus misit me. (Luc, iv, 18.)

Tout autre avait été à Quimper le résultat des recherches faites par Mgr Graveran pour retrouver le cœur du Vénérable. Nous avons vu plus haut [1] qu'il avait été déposé, en 1683, dans l'église du collège des Jésuites. Mais à l'époque de la Révolution française, l'église ayant été saccagée, ses autels renversés, la plaque d'argent qui recouvrait la pierre sous laquelle reposait le cœur du P. Maunoir, était elle-même devenue la proie des pillards. N'était-il pas à craindre que le précieux trésor n'eût été ravi à son tour ? Grâce à Dieu, ces craintes n'étaient pas fondées [2].

Le samedi 11 septembre 1847, Mgr l'Evêque de Quimper, accompagné de M. Keraudy son vicaire général, de M. Evrard secrétaire de l'évêché, et de M. Le Vicomte de la Houssaye, directeur et professeur au Grand-Séminaire, se transporta à

1. *Vid. suprà*, chap. xxxvi.
2. Litteræ annuæ Provinc. Franciæ S. J., 1847-1848, p. 68-70.

l'église du collège. Déjà s'y trouvaient réunis les PP. Renault, Bazin, de Saint-Alouarn et Rollinat de la Compagnie de Jésus, M. l'abbé Pennors aumônier du collège, M. Duval ancien principal du collège de Quimper et professeur de rhétorique au collège royal de Pontivy, ainsi que M. Duchâteau, architecte de la ville, avec quelques ouvriers.

En face du tabernacle, sous l'arcade et au milieu du transept nord, apparaissait à tous les regards une pierre de granit, sur laquelle étaient sculptés en relief un cœur et deux larmes. Fortement scellée dans le pavé, elle gardait encore intacts à ses quatre extrémités les sceaux en plomb qui la rattachaient au reste du monument. Mgr Graveran fit enlever cette première pierre, sous laquelle s'en rencontra une autre d'une épaisseur considérable. Celle-ci était creusée en forme de cœur, et dans sa cavité se trouvait placé un cœur en plomb, sur lequel on put lire l'inscription suivante :

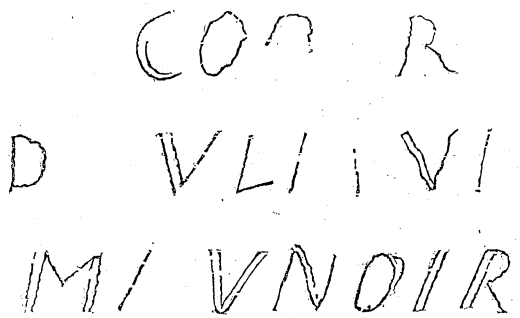

Mgr l'Évêque de Quimper emporta avec lui à l'évêché ce cœur en plomb, jusqu'au jour où serait érigé un nouveau monument plus digne du Vénérable [1].

Ce jour ne devait pas tarder à paraître. Le 10 janvier 1848, avec M. l'abbé Keraudy vicaire général s'étaient rassemblés à l'église du collège M. Fougerais principal du collège de

1. Procès-verbal de l'ouverture du caveau où se trouvait le cœur du R. P. Julien Maunoir. — Lettre de Mgr Graveran, évêque de Quimper, au R. P. Bigot, supérieur de la résidence Saint-Joseph. — *Vid. ad calcem* pièces justificatives du chap. xxxvii.

Quimper, les PP. de Saint-Alouarn et Leclerc de la Maison Saint-Joseph, MM. Le Vicomte de la Houssaye professeur au Grand-Séminaire, Le Dé aumônier du collège, Kerlan vicaire de Kerfeunteun, Tréguer vicaire de Pluguffan, E. Blot imprimeur et Evrard secrétaire de l'évêché.

C'est en leur présence que M. le Vicaire général, délégué de Mgr Graveran, déposa le cœur du P. Maunoir dans son nouvel édicule. Il avait été érigé à l'angle est du transept nord de la chapelle du collège. La pierre qui recouvrait autrefois le cœur du Vénérable, fut placée et scellée sur le loculus. Une plaque de marbre blanc encadrée dans un bloc de Kersanton surmonte le monument et porte cette inscription commémorative, composée par Mgr Graveran lui-même :

COR
R. P. JULIANI MAUNOIR
PRESBYTERI S. J. MISSIONARII
IN HOC SACELLO DEPOSITUM
ANNO 1683
R. R. EPISCOPUS CORISOPITENSIS
NUPERRIME RECOGNOVIT
ET HIC SUBTUS RECONDENDUM
PIA VENERATIONE CURAVIT
ANNO 1847 [1].

Cette sollicitude des Évêques de Quimper et de Saint-Brieuc pour la mémoire du grand missionnaire accrut encore la vénération des fidèles envers l'apôtre de la Bretagne. Elle fit même espérer pour un avenir prochain la reprise d'une Cause qui devenait de plus en plus chère aux uns et aux autres. Des grâces extraordinaires d'ailleurs, et suivant l'opinion publique,

1. Inauguration du monument du cœur du P. Maunoir. *Vid. ad calcem* pièces justificatives du chap. xxxvii. — Notice sur le monument du cœur, p. 245 du *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, édit. de 1848.

des miracles éclatants ne cessaient d'être obtenus par l'intercession du Vénérable.

Malheureusement, ou bien ces glorieux souvenirs n'ont pas été consignés par écrit, ou bien les registres qui les renfermaient ont eux-mêmes disparu. Aussi, vers 1864, Mgr David, Évêque de Saint-Brieuc, chargea-t-il le Recteur de Plévin de recueillir désormais les faits nouveaux dont il aurait connaissance. Cette mission, M. Marquer l'a remplie avec un zèle au-dessus de tout éloge, ainsi que son successeur M. Le Bohec. Mais, faute d'une enquête canonique, facile alors que les témoins étaient tous vivants, on a laissé périr des preuves qui seraient aujourd'hui de la plus haute valeur.

Cependant nous ne pouvons nous dispenser de mettre sous les yeux du lecteur quelques-uns de ces faits miraculeux. Nous en empruntons le récit à M. Marquer, qui avait reçu lui-même les dépositions et les a contresignées de son nom.

Le 2 février 1849, Joseph Le Dantec se trouvait au village de Tohou, paroisse de Plévin. Il venait de faire sortir de l'étable son petit troupeau et se préparait à le conduire aux champs, en compagnie de son neveu Yves Marie Le Dantec, âgé de cinq ans. Tout à coup il entend le bruit d'un arbre qui se rompt avec fracas et tombe aussitôt à ses côtés, entraînant dans sa chute son propre neveu. Il le croit tué et saisi d'effroi rentre à la maison prévenir son père et sa mère. Ceux-ci sur-le-champ vouent leur petit-fils au P. Maunoir.

Les habitants du village étaient alors à la grand'messe, et l'enfant demeurait sous l'arbre, sans connaissance et rejetant beaucoup de sang. Il resta dans cette position pendant trois quarts d'heure environ, jusqu'au moment où, revenus de la messe, huit ou dix hommes, il n'en fallut pas moins, réunissant leurs efforts, parvinrent à soulever l'arbre et à dégager l'enfant. Yves Marie Le Dantec avait eu la langue coupée par la violence de la chute. Une partie de ses cheveux adhérait encore à la pierre sur laquelle il avait été renversé, ses sabots étaient brisés. Marie-Françoise Le Gall, sa grand'mère, l'emporta presque mort à la maison. Mais pleine de confiance dans le Vénérable auquel elle l'avait voué, elle ne tarda pas à voir ses prières exaucées. Son petit-fils lui fut rendu, et l'année suivante,

le jour du pardon de Plévin, il venait lui-même en action de grâces s'agenouiller sur la tombe de son puissant protecteur.

Telle fut cette préservation miraculeuse des jours d'Yves Le Dantec, attestée le 1er février 1868 par Guillaume Le Dévédec, l'un des dix hommes qui avaient dégagé l'enfant. Elle a été confirmée par son oncle Joseph Le Dantec le 1er mars de la même année. A son tour et dans les mêmes circonstances que les précédentes, c'est-à-dire au presbytère de Plévin et devant M. Marquer, Yves-Marie Le Dantec le miraculé fit une déposition identique le 11 juin 1868 [1].

Une délivrance non moins merveilleuse eut lieu le 1er août 1860. Ce jour-là, Anne-Marie Le Guillou, épouse de Jean-Marie Kerysel, encore vivante aujourd'hui, revenait de Rostrenen à Plévin. Elle était enceinte de cinq mois et demi et voyageait à cheval. Tout à coup la bête s'abat et dans sa chute entraîne sous elle la malheureuse mère qu'elle écrase de tout son poids. Mais au premier moment du danger, Anne Le Guillou s'était vouée au P. Maunoir et avait promis de donner le nom du Vénérable à l'enfant qu'elle portait, s'il pouvait survivre à un pareil accident.

En vain François Kerysel, qui accompagnait sa mère et était âgé de 15 ans, essayait-il par ses cris, par ses larmes et par ses efforts de toute sorte de faire relever le cheval. L'animal restait immobile, couché en travers sur le corps d'Anne Le Guillou. Cette situation douloureuse et dramatique se prolongea pendant dix minutes, au bout desquelles quatre paysans arrivés sur les lieux délivrèrent enfin la pauvre mère. Elle n'avait éprouvé aucune douleur, aucun malaise et en fut quitte pour de légères contusions à la figure et aux mains. Quant à l'enfant qu'elle portait, exempt lui aussi de toute atteinte, il a reçu au baptême le nom de Julien. Il en est justement fier, ajoute la relation, car on l'appelle l'enfant du miracle. C'est un garçon vigoureux et intelligent qui se porte à merveille.

1. Archives du presbytère de Plévin et pièces manuscrites signées de M. Marquer. — Archives de la maison Saint-Joseph de Quimper.

Ainsi l'a déclaré à M. Marquer, Recteur de Plévin, le 30 août 1868, Anne Le Guillou elle-même [1].

Voici maintenant un autre récit. C'est celui d'une double guérison, dont la première a été instantanée. Il y avait au village de Trévourec en Motreff, au diocèse de Quimper, une pauvre femme nommée Marie-Françoise Huitorel. Elle était, au vu et au su de toute la paroisse de Motreff, atteinte d'un idiotisme complet, qui durait depuis cinq ans. Pendant ce long espace de temps, elle n'avait pas quitté le lit. Les médecins qui la soignaient, déclaraient hautement que la maladie était de sa nature incurable. Aussi les remèdes qu'ils avaient prescrits, étaient-ils sans effet. Emus de cette impuissance, voisins et amis venaient souvent visiter la malade et ne pouvaient que compatir aux tristesses de la famille. « Il n'y aurait qu'un seul remède efficace, avaient-ils dit plusieurs fois, ce serait de vouer au P. Maunoir la pauvre Françoise. » Son mari Job-Louis Lavennec se laissa facilement persuader. Il voue sa femme au Vénérable et sur-le-champ elle recouvre la raison.

Mais épuisée par ses longues souffrances, elle était incapable de marcher, et pendant cinq mois ne put se traîner qu'avec des béquilles. Alors Job Lavennec la fit porter à cheval jusqu'au bourg de Plévin. C'était le lundi de la Pentecôte 1865. Elle y était accompagnée de sa belle-sœur Marie-Jeanne Lavennec. Si elle venait remercier le *Tad mad* de lui avoir rendu la raison, elle espérait bien aussi que le Vénérable compléterait le premier miracle par un second. C'est ce qui arriva. La pauvre percluse ne put se rendre à l'église qu'avec l'aide de ses deux béquilles. Mais une fois agenouillée sur la tombe, elle les y déposa avec une invincible confiance. Puis se relevant après sa prière, elle fit sans aucun appui le tour du tombeau, suivant la coutume des pèlerins, se rendit au confessionnal et depuis lors n'a pas cessé de marcher aussi bien que les personnes les plus valides.

1. Archives de Plévin et pièces manuscrites signées de M. Marquer. — Archives de la maison de Saint-Joseph de Quimper. — Le jeune Julien, arrivé à l'âge d'homme, est mort, depuis 1880, dans les sentiments d'une foi vive et d'une pieuse reconnaissance pour le *Tad mad*.

C'est ce qu'elle a attesté devant M. Marquer, Recteur de Plévin, ainsi que son mari Job-Louis Lavennec, le 23 août 1868 [1].

Veut-on des faits plus récents ? Nous les choisissons entre vingt autres à peu près semblables.

Yves-Louis-Marie Trossart est né le 20 décembre 1875. Il avait pieds et mains entièrement contournés, de telle sorte que la plante des deux pieds et la paume des deux mains se trouvaient en sens inverse de leur position normale. Au bout de trois mois, un mercredi, les parents désolés vouèrent l'enfant au P. Maunoir. Le dimanche suivant la guérison commença et tous les jours fit de sensibles progrès jusqu'à ce qu'elle fût complète. Aujourd'hui Yves-Louis-Marie Trossart a des membres d'une régularité parfaite. Le père et la mère avaient promis en outre que si leur enfant guérissait, il assisterait à une procession, pieds nus, sans veste ni gilet (*var gorfe roched*), quand il aurait assez de raison pour comprendre de quelle faveur il était redevable au P. Maunoir. Le 30 juin 1889, à la grande procession du Saint-Sacrement, l'enfant accomplissait le vœu de ses parents.

Ceux-ci, le 11 juillet 1889, se sont faits garants de la vérité de ce miracle devant M. Le Bohec, Recteur de Plévin [2].

Elisa Le Dévédec de Plévin, née avec les bras contournés, a été guérie de la même manière en deux ou trois jours. Une autre enfant, fille de Jean-Joseph Meler de la paroisse de Paule, avait à sa naissance le bras entièrement paralysé et comme mort. Après un vœu fait au P. Maunoir, le bras de l'enfant reprenait vie et force.

La tradition du pays rapporte même, d'après des témoignages qui paraissent authentiques, que des membres informes de nouveau-nés ont atteint tout à coup, à la seule invocation du Vénérable, leur développement complet, mais nous n'avons pu les contrôler [3].

1. Archives de Plévin et de la résidence Saint-Joseph à Quimper, *ut suprà*.
2. Archives du presbytère de Plévin et de la résidence Saint-Joseph à Quimper, *ut suprà*.
3. Ibid.

La paroisse de Saint-Georges-de-Reintembault, patrie du P. Maunoir, n'a pas été sans ressentir maintes fois, même en ce siècle, la protection du Vénérable. C'est ainsi que vers 1840 elle fut sauvée d'un redoutable fléau. Une sorte de choléra avait enlevé en quelques semaines plus de trois cents personnes. Au milieu du deuil universel, le clergé organisa une procession à la croix que le P. Maunoir avait élevée pendant la grande mission de 1662. Ce jour-là même, le fléau s'arrêta soudain et ne fit plus une seule victime. Au moment où nous écrivons ces lignes, il y a encore à Saint-Georges beaucoup de témoins oculaires de ce fait miraculeux, plusieurs même de ceux qui, malades au jour de la procession, ont par suite échappé à la mort [1].

Quelques années plus tôt, un terrible incendie avait éclaté à Saint-James, paroisse située à sept kilomètres de Saint-Georges. Il était si violent et les flammes projetaient de si vives clartés, qu'on les apercevait à plusieurs lieues à la ronde. Toute la ville d'Avranches était en émoi et l'alarme était dans Saint-Georges. Pendant que les hommes de cette dernière paroisse couraient au feu, leurs femmes, pieds nus, se rendirent en procession à la croix du P. Maunoir. A peine avaient-elles récité quelques prières, que le feu, disent-elles encore aujourd'hui, « mollit » aussitôt. L'incendie ne tarda pas à s'éteindre et des cris de reconnaissance s'élevèrent en l'honneur du grand serviteur de Dieu, qui avait préservé les habitants de Saint-James des effroyables ruines dont ils étaient menacés [2].

Cette énumération des faveurs obtenues par le Vénérable est bien incomplète et pourrait s'allonger indéfiniment. A Quimper par exemple, alors que libre encore était l'accès de la chapelle du collège [3], nombreux étaient les pèlerins qui

1. Archives de la paroisse de Saint-Georges et tradition universelle de la contrée.

2. Traditions de Saint-Georges. — Récit de M. de Beaurepaire, archiviste du département de la Seine-Inférieure, élève du collège d'Avranches à l'époque de l'incendie de Saint-James.

3. Depuis plusieurs années déjà la chapelle ne s'ouvre plus au public qu'à l'heure de la messe.

venaient chercher aide et secours près du cœur du P. Maunoir. La guérison instantanée de Françoise Le Roux, attachée comme infirmière à l'hospice de Quimper, trouverait naturellement ici sa place. Elle eut lieu le 2 décembre 1873 [1].

Mais qu'est-il besoin de nouvelles preuves de la sainteté et de la puissance du Vénérable ? Les évêques non seulement de Bretagne, mais de France, les trouvaient surabondantes. Ils jugèrent que l'heure de Dieu était venue, et en 1869 les uns et les autres firent instance auprès du Saint-Siège pour obtenir l'introduction d'une Cause si glorieuse pour l'Eglise.

« Les années ont beau s'écouler, disaient les évêques de Bretagne, la réputation de sainteté du P. Maunoir non seulement ne s'affaiblit pas, mais s'accroît tous les jours. C'est d'une voix unanime que la Bretagne surtout proclame sa sainteté, comme elle redit sa puissance auprès de Dieu par des pèlerinages ininterrompus à son tombeau et à la chapelle qui garde son cœur [2]. »

Les évêques originaires de Bretagne tenaient le même langage, et les autres évêques de France en grand nombre l'appuyaient de leurs instantes prières.

Rome ne tarda pas à les exaucer. La Sacrée Congrégation des Rites reprit l'œuvre de 1723 [3] et procéda aux informations sur le doute suivant : doit-on signer la Commission de l'Introduction de la Cause « in casu et ad effectum de quo agitur » ? Les anciens Procès des Ordinaires de Quimper et de Saint-Brieuc furent revisés et acceptés. La recherche et l'examen des écrits du serviteur de Dieu devaient nécessairement retarder la solution du doute pendant devant la Sacrée Congrégation. Le Souverain Pontife Pie IX daigna dans sa bonté en dispenser momentanément.

Enfin, les objections du Promoteur de la Foi ayant été pro-

1. Témoignage des religieuses de l'hospice de Quimper.

2. Corisopiten. Beatificationis et Canonizat. S. D. P. Juliani Manerii, sacerd. prof. e Soc. Jesu. Summar. super signatura Comm. Introd. Causæ, n° VI, Instantiæ episcoporum, p. 83-84.

3. C'est en 1723 qu'eut lieu la « descriptio authentica » des Procès de Quimper et de Saint-Brieuc. Responsio ad animadversiones R. P. D. Promotoris Fidei, p. 1.

posées, discutées et résolues, c'est le 20 mars 1875 que la Sacrée Congrégation répondait affirmativement au doute exposé devant son tribunal. Le 8 avril de la même année, Sa Sainteté le Pape Pie IX ratifia, confirma la sentence de la Congrégation des Rites et signa de sa propre main la Commission de l'Introduction de la Cause du Vénérable Serviteur de Dieu Julien Maunoir [1].

C'était un grand pas dans la voie du succès, et l'on sait assez avec quelle reconnaissance fut accueilli en Bretagne ce premier décret qui conférait au P. Maunoir le titre de Vénérable.

Un second décret « super non cultu » fut publié bientôt après en 1876. C'est celui qui regarde l'obéissance due aux décrets d'Urbain VIII.

Pendant quelques années, la Cause demeura stationnaire. Mais en 1889 le P. Armellini, Postulateur général des Causes de la Compagnie de Jésus, obtint du Souverain Pontife Léon XIII glorieusement régnant que le *Procès pour la recherche des écrits* pût enfin commencer. Son Eminence le Cardinal Monaco, Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, par sa lettre datée de Rome le 8 juillet 1889, chargea donc Mgr Jacques Théodore Lamarche, Évêque de Quimper et de Léon, de rechercher dans son diocèse et d'y recueillir les écrits du Vénérable Serviteur de Dieu. Sa Grandeur s'empressa d'annoncer aux fidèles de son diocèse cette nouvelle faveur. Son mandement du 21 décembre 1889 publiait les prescriptions du Saint-Siège et faisait connaître dans quelles conditions et sous quelles peines elles devaient être accomplies [2].

Le Procès commencé le 21 décembre 1889 fut clôturé le 14 juin 1890 dans la chapelle de l'évêché de Quimper. Toutes les pièces du Procès avec les ouvrages et les écrits du Vénérable furent aussitôt portées à Rome. La Sacrée Congrégation

1. *Vid. ad calcem*, Pièces justificatives du chap. xxxvii, Decretum Corisopiten. Beatificationis et Canonizat. Ven. S. D. Juliani Manerii, sacerd. prof. S. J.

2. *Vid. ad calcem* pièces justificatives du chap. xxxvii, Mandement de Mgr l'évêque de Quimper et de Léon concernant la recherche des écrits du Vénérable.

a depuis lors ouvert et accepté le Procès, mais n'a pas encore mis au jour le décret qui se rapporte à l'examen des écrits [1].

Pendant ce temps-là, le Postulateur de la cause faisait de nouveau instance auprès du Saint-Siège pour obtenir l'autorisation du Procès apostolique. Sa Sainteté le Pape Léon XIII ayant daigné l'accorder, la Sacrée Congrégation des Rites donna le 10 avril 1891 ses *Litteræ Remissoriales* et les adressa à Mgr Jacques-Théodore Lamarche, Évêque de Quimper.

C'est le 12 octobre 1891 qu'a été solennellement constitué, dans la chapelle de l'évêché de Quimper, le tribunal apostolique. Il était, par l'ordre et avec l'autorité du Saint-Siège, appelé à construire le Procès sur la Renommée ou Réputation de Sainteté de Vie, de Vertus et de Miracles « in genere » du Vénérable Serviteur de Dieu le P. Julien Maunoir, prêtre profès de la Compagnie de Jésus.

M. l'abbé Fléiter, Vicaire général, délégué du Saint-Siège conjointement et solidairement avec Mgr de Quimper, devint le Président du tribunal. Un rescrit épiscopal nommait juges apostoliques MM. Téphany, doyen du chapitre, Salaün, Le Moign et Toulemont, chanoines de Saint-Corentin.

M. l'abbé Amand Gadon, aujourd'hui supérieur du grand séminaire de Quimper, était déjà Promoteur fiscal de l'officialité diocésaine. Il fut créé Sous-Promoteur de la Foi ainsi que M. le chanoine Cosquer, docteur en théologie, que lui avaient adjoint les juges apostoliques en vertu de leur pouvoir pontifical. M. l'abbé Quéinnec, chancelier de l'évêché, et M. l'abbé Le Gall, aumônier de la Retraite, lui aussi notaire ecclésiastique par ordonnance épiscopale, acceptèrent l'un et l'autre la charge qui leur fut déférée. Le premier devenait notaire *de primordialibus rogatus*, le second, notaire actuaire pour la rédaction des actes du Procès. Le *Cursor* apostolique désigné pour l'expédition des citations, des monitions et autres affaires extérieures du tribunal fut M. l'abbé Morvan, alors vicaire de la cathédrale de Saint-Corentin.

Ainsi constitué, le Tribunal apostolique devait dans l'espace

1. Le procès eut lieu sous la présidence de M. Ollivier, vicaire général et supérieur du grand séminaire de Quimper. M. l'abbé Gadon faisait l'office de promoteur et M. Peyron, celui de chancelier.

d'un an, c'était la limite accordée par la Sacrée Congrégation, pour construire le Procès. Comme il était *in genere* et non *in specie*, il ne requérait ni beaucoup de témoins, ni des preuves fort détaillées [1].

Une si vigoureuse impulsion fut donnée aux travaux du tribunal, ses membres y déployèrent un si infatigable dévouement, qu'au bout de dix mois jour pour jour, le 12 août 1892, avait lieu la clôture du Procès. Un second Procès apostolique *de virtutibus in specie*, nous rapprochera de plus en plus du terme si impatiemment attendu de la Béatification du Vénérable P. Julien Maunoir.

Cette impatience est si vive et paraît si légitime, qu'à la première nouvelle des Procès autorisés par le Saint-Siège, les habitants de Saint-Georges-de-Reintembault et de Plévin croyaient la Béatification du Vénérable un fait déjà accompli. Il a fallu, non sans peine, les détromper de leur pieuse erreur. Aussi, depuis lors surtout, tous les jours matin et soir dans les prières communes, les bons paroissiens de Plévin ne cessent de demander à Dieu qu'il veuille bien avancer la cause du cher *Tad mad*. A la messe commémorative qui se célèbre dans ce but tous les ans, le 28 janvier, jour anniversaire de la mort du Vénérable, l'église de Plévin est pleine comme au jour de Pâques, et tous les fidèles y communient. La chapelle de la *Mère de Dieu* (Ty-Mam-Doüé), élevée sur l'emplacement du presbytère où est mort le *Tad mad*, reçoit de plus fréquentes visites. La première école libre fondée à Plévin en 1894 a été placée sous son patronage et porte le nom « d'École libre du P. Maunoir [2] ».

C'est en effet sur la protection du *Tad mad* que les habitants de la contrée se reposent en toute circonstance. « Que Dieu et le *Tad mad* béni vous rendent la santé », disent-ils aux malades

1. Cf. La *Semaine Religieuse de Quimper*, n° du vendredi 16 octobre 1891 : Procès apostolique du Vénérable P. Julien Maunoir, apôtre de la Bretagne, p. 713-716.

2. C'est à la généreuse famille du Pontavice qu'est due cette nouvelle école, bénite le 25 avril 1894 par Mgr Fallières, Évêque de Saint-Brieuc. Les religieuses de la congrégation du Père Eternel de Vannes ont été appelées à la diriger.

qu'ils vont visiter. La mort est-elle proche? « Recommandez-vous au *Tad mad beniguet!* » dit-on aux mourants. « Ah! s'écrie le vieillard, quand donc le *Tad mad* viendra-t-il me chercher? » A peine est-il mort, la famille dit à son tour : « Le *Tad mad* l'a pris. » Après avoir reçu son aumône, le pauvre répond toujours : « Que Dieu et le *Tad mad beniguet* vous le rendent et éloignent de vous tout malheur! » Une famille a-t-elle éprouvé quelque surprise agréable ou fâcheuse : « *O Tad mad beniguet!* » s'exclament tous les parents ensemble. La prière que les mères apprennent à leurs tout petits enfants, est celle-ci : « *Tad mad pedit evidon*, Bon Père béni, priez pour moi. »

Il n'est pas une demeure, non seulement à Saint-Georges ou à Plévin, mais dans un très grand nombre de paroisses de Bretagne, où ne se trouve le portrait du Vénérable. On y garde avec honneur les objets qui ont touché la pierre de son tombeau, comme des linges, des croix, des médailles, des chapelets. La piété populaire est allée plus loin quelquefois, et n'a point épargné le bois de la statue qui domine sa tombe [1]. Tout ce qui lui parle du Vénérable est sacré pour elle.

Pourquoi les révolutions nous ont-elles dépouillés des précieux souvenirs qui se rattachaient à l'apostolat du P. Maunoir? Ils raviveraient encore, s'il était possible, la ferveur des fidèles.

Mais le grain de sainte Jeanne, mais la petite clochette que M. le Nobletz avait légués au Vénérable, et qui entre ses mains avaient l'un et l'autre opéré tant de miracles, n'ont pu être retrouvés. Si quelques indices récents ont pu faire croire un instant qu'on allait recouvrer le premier, une étude plus attentive a bien vite contraint de renoncer à une si douce espérance.

Cependant la maison de Saint-Joseph de Quimper possède actuellement le crucifix du Vénérable, qui l'avait donné en mourant, nous l'avons vu plus haut [2], au P. Vincent Martin, son compagnon d'apostolat. Celui-ci l'a transmis au P. Guil-

1. Traditions de Plévin et de Saint-Georges-de-Reintembault.

2. *Vid. supertus*, ch. xxxv.

laume Le Roux, qui à son tour l'a laissé au P. Chiron son successeur, et ce dernier au P. Thomas-Olivier Corret, tout à la fois neveu du P. Guillaume Le Roux et oncle du premier Grenadier de France, Malo Corret de la Tour d'Auvergne. Le P. Corret était, au moment de la suppression de la Compagnie de Jésus, supérieur des missions en Basse-Bretagne. Il se réfugia alors à Paris sous la protection de son vaillant archevêque Christophe de Beaumont. La maison royale de l'Enfant-Jésus lui donna asile ; et c'est de là que pendant vingt ans encore il ne cessa d'exercer à Paris et hors de Paris l'apostolat auquel il avait été appliqué lorsqu'il était missionnaire à Quimper.

A sa mort, il laissait aux religieuses, qui l'ont précieusement conservé, un petit sac où se trouvaient renfermés son crucifix et son rosaire. Le 25 novembre 1782, la R. Mère Lynche, supérieure de la maison royale de l'Enfant-Jésus, y attachait l'écrit suivant que nous possédons encore : « C'est ici le cruci-
« fix que portait le cher P. Corret, mort en odeur de sainteté
« et enterré dans cette maison royale de l'Enfant-Jésus [1]. Ce
« dépôt précieux doit être conservé avec soin. Il le portait sur
« sa poitrine, et avait été précédemment au P. Maunoir, saint
« missionnaire de Bretagne, et à tous ses successeurs dans ces

1. Voici l'épitaphe gravée sur sa tombe :

CY GIT
REPOSE LE CORPS DU
VÉNÉRABLE PÈRE THOMA
OLIVIER CORRET
ANCIEN JÉSUITTE
MISSIONNAIRE MORT EN
ODEUR DE SAINTETÉ
A LA ROYALE MAISON
DE L'ENFANT JÉSUS
LE 17 OCTOBRE 1782
AGÉ DE 80 ANS.

Et au-dessous :

Requiescat in pace!

Les ossements du P. Corret ont été depuis 1860 transportés à l'église du Jésus, rue de Sèvres, Paris. On les a mis en terre, à l'entrée de la chapelle du grand crucifix. (Communication du P. Vivier, S. J., archiviste de la Province de France.)

« missions jusqu'au cher P. Thomas-Olivier Corret, mort le
« 17 octobre 1782. »

Au lendemain de la Révolution, le petit sac avec le crucifix et le rosaire se trouvait entre les mains de la R. Mère Wals de Valois, supérieure générale des religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve. C'est elle qui donna ce précieux trésor au P. Varin, alors supérieur des Pères de la Foi.

Qu'est devenu le rosaire ? a-t-il été enlevé ou confondu avec d'autres ? Nul ne le sait. Quant au crucifix, il était passé de la maison de Paris dans la résidence de Laval, qui l'a transmis à la maison de Saint-Joseph de Quimper à l'époque de sa fondation en 1838 [1].

Il a donc aujourd'hui deux siècles et demi d'existence, et plus encore peut-être. Mais il a été si longtemps porté, tant et tant de fois pressé sur les lèvres des missionnaires et des fidèles, que les traits du visage ont complètement disparu. La forme elle-même des pieds et des mains est à peine visible. N'est-ce pas ce qui le rend mille fois plus précieux encore, bien que le métal dont il est fait ne soit qu'un cuivre ordinaire sans ornements ni ciselures? Le bois qui le supporte n'a pas été non plus à l'abri de toute atteinte et se trouve protégé, en partie du moins, par une plaque de cuivre. Croix et christ compris, le tout mesure une longueur de vingt-sept centimètres sur un centimètre et demi de largeur [2].

Il y a présentement au Mans un autre crucifix vénéré de temps immémorial comme ayant été entre les mains du P. Maunoir au moment de sa mort. Il est tout en cuivre, orné de fleurs de lis aux extrémités, et mesure vingt-deux centimètres de long sur seize et demi de large. Il est fait pour reposer sur un socle. Le Vénérable ne le portait donc pas avec lui. Peut-être même, nous ne faisons ici qu'une hypothèse, ne s'en est-il servi qu'à Plévin, pendant qu'il était malade. Quoi qu'il en soit, M^me^ de Villers qui le possède aujourd'hui, l'a reçu en héritage de M^me^ de Courson sa mère, qui le tenait elle aussi de sa propre mère M^me^ Fercoq du Leslay.

1. Cf. Litteræ annuæ Provinciæ Franciæ S. J., 1838-1839, p. 62-65. On y trouvera quelques détails biographiques sur le P. Corret.
2. Ibid.

Suivant la tradition accréditée dans cette famille, les Recteurs de Plévin se le seraient fidèlement transmis depuis 1683 jusqu'à la Révolution française. A cette époque, le dernier Recteur, parent des Fercoq du Leslay, l'aurait emporté avec lui, quand il fut chassé de son presbytère. Mais sa mort étant survenue avant la réouverture des églises, le crucifix est resté la propriété de la famille [1].

Un autre souvenir du Vénérable, maintenant encore à la maison de Saint-Joseph de Quimper, c'est son bréviaire (*pars hyemalis*), imprimé à Paris en MDCVIII. Il nous est cher à double titre, et parce qu'il avait appartenu à dom Michel le Nobletz, et parce qu'il était à l'usage du P. Maunoir. C'est ce que rappelle une note manuscrite qui se lit au frontispice du volume: « *Olim D. Michaelis Nobletz, at nunc collegii Coris*[is] *soc. Jesu. Hoc utebatur R. P. Manerius.* »

Par quelles mains a-t-il passé après la suppression des Jésuites ? Nous l'ignorons. Mais il était devenu la propriété de François Lagadu, du village de Lestraouen en Plougastel-Daoulas. Celui-ci en fit don à M. Milin, alors vicaire de sa paroisse. Ce vénérable prêtre, plus tard Recteur de l'île de Batz, l'offrit à son tour aux Jésuites de Quimper en témoignage de dévouement, comme en fait foi un écrit de sa main daté de l'île de Batz, le 12 novembre 1852. Ce bréviaire est un gros in-16, dont les pages maculées et jaunies, assez bien conservées toutefois, attestent un long usage. A la fin du volume se trouve le propre des fêtes de l'ordre des Frères Mineurs de Saint-François, imprimé à Paris en MDCIX par la Société typographique des livres d'offices de l'Eglise.

Une citation manuscrite, tirée d'un ouvrage de saint Vincent Ferrier, dist. 135[a], fol. 193, et insérée en tête du volume, ajouterait encore à son prix, s'il était démontré que l'écriture est de la main de Dom Michel le Nobletz ou du P. Maunoir. Comme la note a trait à « l'iniquité de la Montagne », on pourrait supposer, non sans raison, qu'elle est du Vénérable [2].

1. Notes de Mesdames de Villers et de Lansalut sur le crucifix du P. Maunoir. Le Mans et Saint-Brieuc, 1891.

2. Cf. Litteræ annuæ Prov. Franciæ S. J., 1849-1850, p. 63. — Archives de Saint-Joseph.

Enfin la Résidence de Saint-Joseph possède une dernière relique d'acquisition plus récente. C'est la bourse dans laquelle le P. Maunoir plaçait le saint ciboire, lorsqu'il portait la sainte communion aux malades et aux mourants. Elle avait été conservée dans la famille du Vénérable, à Saint-Georges, et l'on trouvera aux pièces justificatives toutes les preuves de son authenticité [1]. Cette bourse présente assez bien la forme d'une enveloppe de lettres. Tissue en fil de lin, recouverte encore çà et là de ses ornements de soie dont la couleur jaunâtre et passée accuse l'action des siècles, tout effilée et trouée en maints endroits, elle a été quelque peu lacérée par des mains pieuses, qui s'en sont partagé les paremens. Mais, telle qu'elle est, on la retrouve presque entière sous sa forme primitive, et l'on constate facilement le saint usage auquel elle était destinée. Le parchemin qui atteste son authenticité, revêtu de la signature de la dernière héritière de ce trésor, Jeanne Larcher, arrière-petite-nièce du Vénérable, morte en 1892, est également aux archives de la maison Saint-Joseph.

Mais l'héritage du P. Maunoir demeuré intact, celui qui a survécu aux ravages du temps et des révolutions, c'est l'œuvre des missions qu'il a fondée et dont il devait l'inspiration après Dieu à Dom Michel le Nobletz et au P. Pierre Bernard qu'il faut constamment associer à sa gloire.

Loin de la laisser périr, l'intrépide et inséparable compagnon d'apostolat du Vénérable pendant quinze ans, le P. Vincent Martin, la poursuivit avec une nouvelle ardeur. Accompagné du P. René Le Rouge, du P. du Demaine et des vaillants prêtres séculiers qui avaient été les missionnaires du P. Maunoir, il lutta avec eux de dévouement jusqu'à son dernier soupir. A peine chaque année s'accordait-il un mois de répit, partagé entre ses diverses missions. Rien ne put l'arrêter que la mort. Elle le surprit le 9 novembre 1686 au milieu de la célèbre mission de Plouisy près Guingamp, où 30,000 communions de fidèles accourus pour entendre la parole divine dé-

1. *Vid. ad calcem*, pièces justificat. du ch. XXXVII, Testimonium authenticum de *Bursa*.

montraient à la Bretagne que les triomphes du P. Maunoir ne s'étaient point éclipsés avec lui [1].

Déjà en 1685 la preuve en avait été faite par la grande mission de Saint-Brieuc, à la tête de laquelle se trouvaient les PP. Champion et Jobart, et où Mgr Marcel de Coëtlogon avait fait éclater un zèle admirable, comme le rapporte le P. Philippe dans l'oraison funèbre de ce prélat [2].

Le P. Guillaume Le Roux prit la succession du P. Vincent Martin et marcha sur les traces de ses devanciers, entretenant dans les âmes sacerdotales le feu sacré de l'apostolat. Partout en effet répandus sur le sol de la Bretagne, les anciens missionnaires du P. Maunoir, soit réunis entre eux, soit adjoints aux Jésuites, soit associés au jeune clergé, s'en allaient par groupes de dix, de vingt, de trente, de quarante, de cinquante, évangéliser leurs compatriotes. Il faut lire dans le *Parfait Missionnaire*, livre publié par le P. Le Roux en 1696, les pages vigoureuses qu'il leur adresse [3] pour soutenir leur courage, diriger leur zèle et enflammer leur ardeur, aussi bien que l'éloge qu'il fait des fruits obtenus alors par les missions. D'un autre côté, des religieux de différents ordres, capucins, dominicains, carmes, etc., jetaient aussi à pleines mains la semence

1. Cf. Elogia defunctor. Prov. Franc. Archiv. Rom. — *Ménologe S. J., Assistance de France*, par les PP. de Guilhermy et Jacques Terrien, ad diem IX nov. — Cantique spirituel sur la vie et la mort du P. Vincent Martin. *Vid. ad calcem* pièces justif.

2. *Vie manuscrite du P. Champion*, par le P. Louis Jobart, fondateur de la maison de Retraite d'hommes, à Nantes. Ex archiv. Prov. Paris. — *Oraison funèbre de Mgr Marcel de Coëtlogon*, par le P. Philippe, de la Compagnie de Jésus. Tournay, 1707, in-4°. Voici le passage : « Vous l'eussiez vu, si le ciel avait daigné nous le laisser un peu plus longtemps, vous l'eussiez vu tel qu'il avait paru, terrible à l'enfer dans les plaines de Saint-Brieuc, couvert de sueur et de poussière, à la tête d'une troupe mêlée de fervents ecclésiastiques et de saints religieux, dans ces missions laborieuses dont il n'y a guère que la Bretagne qui nous donne des exemples. Là, cinquante ou soixante ouvriers évangéliques répandus tout à la fois dans un pays attaquent et forcent l'ennemi de toutes parts, détruisent partout l'ignorance et l'erreur et laissent après eux une semence de piété et de vertu qui fait changer de face à la terre. »

3. *Le Parfait Missionnaire ou Instructions très utiles à tous les prêtres pour travailler avec fruit à la vigne du Seigneur*, par un prêtre missionnaire (le R. P. L. R. J.). Quimper, chez Gaultier Buiting, 1696, *passim*, et præs. cap. I et II.

divine dans les âmes et rivalisaient de zèle avec tous les autres missionnaires [1].

Au tribunal de 1714, les témoins de la Cause du Vénérable affirment, nous l'avons vu [2], qu'à cette époque, le nombre des missions était considérable et leurs succès prodigieux.

Le P. Guillaume Le Roux tomba sur la brèche en 1725, après y avoir soutenu les plus glorieux combats pendant près de quarante ans. Frappé en chaire, pendant la mission de Gouézec, le samedi 14 juillet, il survit trois jours à son attaque et meurt le 17. Les paroisses de Lothey et de Gouézec se disputèrent son corps. Son cœur fut enfin laissé à Lothey et son corps repose dans le sanctuaire de l'église de Gouézec [3].

C'est aussi pendant ces premières années du XVIII[e] siècle, en 1707, qu'apparaît le Bienheureux P. de Montfort au milieu des campagnes bretonnes évangélisées par le P. Maunoir et tout embaumées du souvenir de son nom, de ses œuvres et de sa puissance miraculeuse. Tout jeune prêtre, — il avait été ordonné en 1700, — c'est sous la conduite d'un ancien missionnaire de notre Vénérable, M. Leuduger, chanoine de Saint-Brieuc, qu'il consacre les prémices de son apostolat à la Chèze, à Saint-Brieuc, à Moncontour, comme l'année suivante, en 1708, il travaillera, à Nantes, à la grande mission de Saint-Similien, aux côtés du P. Jobart dont nous avons parlé plus haut [4].

Qui oserait avancer que le Bienheureux Père de Montfort ne puisa aucune inspiration pour l'avenir dans le spectacle qu'il avait sous les yeux, au cœur de cette Bretagne ressuscitée à la foi et à la vertu, comme dans les merveilleux récits qui frappaient ses oreilles ?

Mais ce qu'il importe de constater, c'est que pendant toute la durée du XVIII[e] siècle, les missions sont demeurées ininterrompues en Bretagne. Un arrêt du Parlement a pu les sus-

1. Cf. Tresvaux, t. V de l'édit. des *Vies des Saints de Bretagne*, par Dom Lobineau. — *Vie du P. Gabriel de Dinan, capucin, miss. apost.*, p. 392. — *Vie du P. Franc. Allain, Dom.*, p. 380, etc.

2. V. plus haut ch. XXXIV... « Quotquot etiam nunc fiunt missiones in hac provincia (quæ plurimæ certo fiunt cum magno successu)..... »

3. *Vid. ad calcem* pièces justificatives du ch. XXXVII.

4. Cf. *La Vie du Bienheureux de Montfort*, par le P. Dalin, 2[e] édit. Paris, Leclère, 1839, p. 168-189.

pendre un instant, mais cet instant a été de courte durée.

A la mort du P. Le Roux, le P. Chiron fut placé à la tête des missions bretonnes ; et il eut pour successeur, vers 1741, le P. Thomas-Olivier Corret, celui qui nous a conservé le crucifix du P. Maunoir et qui ne quitta son poste qu'en 1762, à la suppression des Jésuites [1]. Les documents qui attestent combien florissantes étaient les missions à cette époque, ne laissent pas que d'être nombreux encore [2].

Nous avons nous-même cité plusieurs fois dans le cours de cet ouvrage le manuscrit in-f° de M. Guillaume Nicolas, Recteur de Landudec, sur les exercices de la mission. Il porte la date de 1754 et met cette vérité dans tout son jour. Il n'est pas douteux qu'en Basse-Bretagne, jusqu'à la Révolution française, missionnaires séculiers et réguliers n'aient heureusement continué ces travaux apostoliques.

Si donc à la fin du siècle dernier le peuple breton se leva en masse pour défendre ses autels et ses foyers, s'il opposa une résistance héroïque à ceux qui prétendaient lui arracher par la violence son Dieu et ses prêtres, s'il mérita qu'après ces douloureuses épreuves, Dieu nous prît en pitié et relevât l'Église de ses ruines, la gloire n'en est-elle pas en grande partie aux missions, qui avaient retrempé son âme aux sources de la foi ? La Bretagne avait eu son Vénérable Père Maunoir, comme un peu plus tard la Vendée devait avoir son Bienheureux Père de Montfort.

Au début de ce siècle, les ruines accumulées par la Révolution n'ont pas permis la résurrection immédiate des missions. Mais la Bretagne n'a pas tardé à comprendre que la puissance qui avait sauvegardé sa foi dans le passé, la préserverait encore à l'avenir. Aussi, dès 1808, Mgr Dombidau de Crouseilhes, évêque de Quimper, pressait-il ses prêtres, au nom

1. Lettre du P. J. Estasse, de la Compagnie de Jésus, à M^lle du Curru, 20 janvier 1740. Archives du château de Kerwazeck en Saint-Goazec, communiquées par M. de Saint-Simon. — Cf. Litteræ annuæ Prov. Franciæ S. J., 1838-1839.

2. Lettres du P. Thomas Olivier Corret à M^lle du Curru, du P. Delaunay S. J. missionnaire ad eamd. — Archives de Kerwazeck, *ut suprà*. — Cf. Litteræ annuæ *ut suprà*, 1838-1839, 1842-1843.

de Dom Michel le Nobletz et du P. Maunoir, de reprendre cette grande œuvre [1]. Briec en Cornouailles et Ploudaniel en Léon furent cette année-là les deux paroisses évangélisées par M. Dumoulin et ses nombreux auxiliaires.

Les missions s'espacèrent tout d'abord à de grands intervalles. Puis vinrent en 1820 les grandes missions des PP. Gloriot et Guyon, à la suite desquelles les apôtres ont apparu de toutes parts. A l'apostolat « des adorations » a succédé celui des missions proprement dites, calqué fièrement sur les traditions du Vénérable, avec ses tableaux, ses méthodes et ses cérémonies imposantes.

Aujourd'hui, c'est sur toute la surface de la Basse-Bretagne que se renouvellent les missions. Prêtres séculiers, religieux de tous Ordres y apportent à l'envi la part de leur zèle et de leurs talents. Les frères du P. Maunoir n'avaient pas été des derniers à reprendre l'héritage qu'ils avaient reçu. Le mouvement qu'ils ont imprimé aux missions du XIX^e siècle n'est pas pour s'arrêter désormais. Aussi, en dépit des défaillances contemporaines, ces grands spectacles de la piété chrétienne, qui font la consolation du présent, assureront encore pour l'avenir, c'est notre ferme espérance, le salut des peuples évangélisés par le Vénérable P. Maunoir.

Et maintenant, après de longues années de labeurs, nous voici nous-même arrivé au terme de ce travail, qu'une affection trop confiante peut-être avait daigné nous proposer [2].

Il est bien indigne de vous, ô Vénérable Père Maunoir, mais, si imparfait qu'il soit, puisse-t-il redire à notre siècle malade combien vous avez aimé les âmes, et ce que vous avez su accomplir pour les sauver ! Puisse-t-il graver plus profondément dans l'âme de votre chère Bretagne l'exemple de vos vertus et de votre héroïque dévouement ! Que s'il pouvait encore en quelque manière hâter l'heure où la sainte Église placera sur votre front et sur celui de Dom Michel le Nobletz

1. Lettre pastorale de Mgr Dombidau de Crouseilhes, 27 janvier 1808.

2. C'est à l'initiative et aux encouragements du R. P. Gédéon Labrosse, S. J., alors Provincial de France, qu'est due cette Histoire du Vénérable P. Julien Maunoir.

l'auréole des Bienheureux et des Saints, quelle douce récompense pour nos modestes efforts !

Du haut de ce ciel où nos regards vous contemplent, incomparable apôtre de la Basse-Bretagne, continuez à ce peuple qui l'implore avec tant de confiance, votre protection tutélaire. Bénissez-le, bénissez les lecteurs de ces pages, écho trop infidèle encore de votre vie si glorieuse et si féconde ; et avec eux bénissez aussi celui qui voudrait avoir appris à votre école à s'inspirer davantage de la devise de votre apostolat: « Le plus grand contentement de Dieu et son plus grand amour. »

PAROISSES, TRÈVES, ÉGLISES ET CHAPELLES OU LE VÉNÉRABLE PÈRE MAUNOIR a exercé son Apostolat.

Évêché de Quimper	**1631-1633**		
	Chapelle de Ty-Mam-Doué, en Cuzon.		
	Cuzon.		
	Kerfeunteun.		
	Ergué-Armel.		
	Ergué-Gabéric.		
	L'hôpital Saint-Antoine.		
	Locmaria, près Quimper.		
	Penhars.		
	Pluguffan.		
	Ploaré et Douarnenez.		
	Locamand.		
	Pleuvan.		
	Clohars.		
	Plonéis.		
	Guengnat.		
	Bodivit, en Plomelin.		
	La Forêt.		
	Pouldavid.		
	N.-D. du Quillinen, trève de Briec.		
	Chapelles de Kernilis, en Kerfeuteun.		
	Chapelles de Saint-André, en Saint-Evarzec.		
	Chapelles de Saint-Gildas, en Ergué-Gabéric.		
		Tours	**1633-1634**
			Saint-Pierre-le-Puellier.
			L'hôpital.
			La prison.
			1634-1638
		Bourges	Blancafort.
			Saint-Martin-d'Auxigny.
			Plusieurs autres paroisses du Berry.
			1638-1639
		Nevers	Quelques paroisses des environs.
			1639-1640
		Lisieux	Bernay.
			Orbec-en-Auge.
			Grandcamp (Eure).
			Chambrais, aujourd'hui Broglie.
			1640-1641
		Évêché de Quimper	Hôpitaux et prisons de Quimper.
			Paroisses des environs de Quimper.
			Ploaré.
			Sainte-Hélène de Douarnenez.

Évêché de **Quimper**	Pont-Croix.
	Pouldergat.
	Trèves de Curlizon.
	— de N.-D.-du Juch.
	— de Saint-Jean-de-Tréboul.
Évêché de **Léon**	L'île d'Ouessant.
	L'île de Molène.
Quimper	L'île de Sein.

1642

Évêché de **Quimper**	Plounévez-du-Faou.
	Plonévez-Porzay.
	Plozévet.
Dol	L'île de Bréhat.
	Lannevez.
	Kérity.
	Perros-Hamon.
	Perros-Guirec.
Saint-Brieuc	Paimpol.
Léon	Le Conquet.
	L'île d'Ouessant.
	L'île de Molène.

1643

Évêché de **Quimper**	Quimper.
	Brasparts.
	Pleyben.
	Saint-Ségal.

tournées pastorales.

Évêché de **Quimper**	Audierne.
	Ty-Mam-Doué en Cuzon.
	Cléden-Cap-Sizun.
	Plogoff.
	Penmarc'h.
	Plovan.
	Rostrenen.

1644

Évêché de **Quimper**	Quimper.
	Douarnenez.
	Plouhinec.
	Mahalon.
	Pont-Croix.
	Plozévet.
	Daoulas.
	Plougastel-Daoulas.
	Dirinon.
	Irvillac.

1645

Évêché de **Quimper**	Roscanvel.
	Hanvec et sa trève Rumengol.
	Landerneau (Saint-Thomas).
	Logonna.
	Saint-Rivoal.
	Berrien.
	Scrignac.
	Benodet.

1646

Évêché de **Quimper**	Quimper.
	Douarnenez.
	Ploaré.
	Pouldergat.
	Poullan.
	Curlizon.
	Langonnet.
	Saint-Mayeux et ses trèves Caurel et Vieux-Marché.
	Mür-de-Bretagne et sa trève Saint-Guen.
Vannes	Cléguerec.
	Lignol.
Quimper	Landeleau.
	Saint-Martin.
Saint-Brieuc	Saint-Thélo.
Quimper	Saint-Thurien.
	Locamand.

1647

Évêché de **Quimper**	Callac.
	Plusquellec et Calanhel sa trève.
	Carnoët.
	Plourach.
	Neulliac et Kergrist sa trève.
	Saint-Caradec.
	Merléac et Le Quillio sa trève.

1648

Quimper	Corlay.
	Le Haut-Corlay.
	Plussulien.
	Le Bodéo et La Harmoye sa trève.
	Saint-Martin-des-Prés.
Rennes	Saint-Georges-de-Reintembault.
	Mellé.
	Montault.
	Louvigné-du-Désert.
Évêché de **Quimper**	Fouesnant.
	Goulien.
	Plogoff.
	Cléden-Cap-Sizun.

1649

Évêché de **Léon**	Saint-Pol-de-Léon.
	Roscoff.
	Ile de Batz.
	Landerneau (Saint-Houardon).
	Saint-Julien, trève de Ploudiry.
	Pencran (Notre-Dame de), trève de Ploudiry.
	Plouzané et Locmaria sa trève.
Évêché de **Quimper**	Landerneau (Saint-Thomas).
	Plounévez-Quintin et Trémargat sa trève.
	Bothoa et Sainte-Tréphine sa trève.
	Saint-Gildas, trève du Vieux-Bourg.

1650

Évêché de **Quimper**	Saint-Guen, trève de Mür.
	Mür-de-Bretagne.
	Saint-Mayeux.
	Saint-Gilles-Pligeaux.
	Saint-Gilles-Vieux-Marché.
	Le Vieux-Bourg-Quintin.
Vannes	Saint-Gonnéry.
Évêché de **Quimper**	Kerpert, trève de Saint-Gilles-Pligeaux.
	Saint-Corentin, trève de Carnoët.
Évêché de **Léon**	Plourin, près Morlaix.

1651

Évêché de **Quimper**	Ergué-Gabéric.
	Locamand.
	Tréméoc.
	Mür et Saint-Guen sa trève.
	Sainte-Suzanne.
	Merléac et Le Quillio sa trève.
	Notre-Dame de Tromenou (Locronan).
	Saint-Jean-de-Tréboul.

1652

Évêché de **Quimper**	Douarnenez.
	Ploaré.
	Saint-Nic.
	Pont-Croix.
	Beuzec-Cap-Sizun.
	Meilars.
	Poullan.
	Ile de Sein.
	Le Quillio, trève de Merléac.
	Saint-Elouan, en Saint-Guen.
	Cléden-Poher.
Évêché de **Léon**	Tréménac'h.

1653

Évêché de **Quimper**	Rostrenen.
	Kergrist-Moëllou.
	Glomel.
	Sainte-Paule.
	Nizon.
	Saint-Trémeur (Carhaix).
Évêché de **Léon**	Cléder.
	Goulven.

1654

Évêché de **Quimper**	Cuzon, en Kerfeunteun.
	Ergué-Armel.
	Plonéis.
	Tréogat.
	Crozon.
	Mür.
	Pont-Croix.

Évêché de **Quimper**	Saint-Martin-des-Prés.
	Merléac.
	Saint-Michel, trève de Glomel.
	Le Quillio.
	Tréogan.

1655

Évêché de **Quimper**	Plogastel-Saint-Germain.
	Pouldreuzic.
	Plovan.
	Lababan.
	Cléden-Cap-Sizun.
	Plogoff.
	Laz.
	Saint-Goazec, trève de Laz.
	Châteauneuf.
	Leuhan.
	Coray.
	Douarnenez.

1656

Évêché de **Léon**	Le Conquet.
	Lochrist.
	Plougonvelin.
	Trébabu.
	Plouguin.
Évêché de **Quimper**	Douarnenez.
	Poullan.
	Ile de Sein.
Évêché de **Quimper**	Plonéour-Lanvern.
	Tréogat.
	Peumerit-Cap.
Évêché de **Tréguier**	Tréguier.
Évêché de **Saint-Brieuc**	Plouha.
Évêché de **Quimper**	Saint-Tugean, en Primelin.
	Saint-Téis, ou Déicole, en Cléden.
	Saint-Philibert, Saint-Honoré, en Plonéour.
	Plovan.
	Plomelin.
	Bodivit, en Plomelin.
	Plomodiern.

1657

Évêché de **Quimper**	Douarnenez.
Évêché de **Tréguier**	Louannec.
	Kermaria-Sulard, trève de Louannec.
	Tréguier.
	Trelévern.
	Notre-Dame de Coz-Yaudet ou de Cosguéaudet.
	Bourbriac.
	Tressignaux.
	Bocqueho.

Évêché de **Quimper**	Pluguffan.
	Saint-Bihy, trève du Haut-Corlay.
	Kerlaz, en Plonévez-Porzay.
	Notre-Dame du Juch.

1658

Évêché de **Saint-Brieuc**	Plouha.
	Pléhédel.
	Pléguien.
Évêché de **Tréguier**	Notre-Dame de Coz-Yaudet, ou Notre-Dame de Guéaudet.
Évêché de **Quimper**	Ploaré.
	Quernevel ou Kernevel.
	Guengat.
	Pouldergat.
	Tréméoc.
	Kerlaz, trève de Plonévez-Porzay.
	Notre-Dame-du-Juch.
	L'île de Sein.
	Notre-Dame du Quillinen, trève de Briec.

1659

Évêché de **Quimper**	Perguet, aujourd'hui Benodet.
Évêché de **Tréguier**	Plestin.
	Trémel.
Évêché de **Quimper**	Locronan.
	Plogonnec.

Évêché de **Quimper**	Plonévez-Porzay.
	Saint-Caradec.
	Neulliac.
	Kergrist-Moëllou.
	Clohars.
	Plogoff.
	Cleden-Cap-Sizun.
	Le Moustoir, trève de Trébrivan.

1660

Évêché de **Quimper**	Douarnenez.
	Daoulas.
	Plougastel-Daoulas.
	Moëlan.
	Le Faou.
	Rosnoën.
	Loperhet.
	Dirinon.
	Mür.
	Saint-Guen.
	Saint-Connec, trève de Mür.
	Haut-Corlay.
	Le Quillio.
	Vieux-Marché.

1661

Évêché de **Quimper**	Pouldergat.
	Poullan.
	Ploaré.

Vannes	Croixanvec.
	Saint-Gonnéry, janv. 1661.
Rennes	Dans la prison et l'hôpital.
	La Chapelle-Janson.
	La Guerche.
Évêché de **Quimper**	Le Bodéo.
	La Harmoye.

1662

Évêché de **Quimper**	Douarnenez.
	Bannalec.
	Le Tréhou.
	Trébivan.
	Plévin.
	Motreff, décembre 1662.
Rennes	Fougères.
	Saint-Georges-de-Reintembault.

1663

Évêché de **Quimper**	Kernevel.
	Carnoët.
	Plusquellec.
	Douarnenez.
	Saint-Thurien.
	Bonvel.
	Elliant.
	Saint-Martin-des-Bois (aujourd'hui des Prés).
Léon	L'île de Batz.

1664

Léon	Tréménac'h.
Évêché de **Quimper**	Pestivien.
	Saint-Martin.
	Bothoa.
	Sainte-Tréphine.
	Saint-Nicolas du Pélem.
	Douarnenez (Saint-Michel).
Vannes	Ploerdut.
	Caudan.
	Pluméliau.
	Plumergat.
	Teven.

1665

Quimper	Quimperlé.
Tréguier	Tonquédec.
Évêché de **Quimper**	Pleyben.
	Querrien.
	Douarnenez.
	Plozévet.
	Guiscriff.
	La Feuillée.
Dol	La Boussac.

1666

Évêché de **Quimper**	Le Faouët.
	Douarnenez.
	Scaër.

Évêché de **Quimper** : Crozon. Langonnet. Fougères et Saint-Georges. Plozévet ou Plonévez-du-Faou. Plomeur.

1667

Évêché de **Tréguier** : Plourin, près Morlaix.

Évêché de **Quimper** : Gourin. Roudouallec, Le Saint, trèves de Gourin, aujourd. diocèse de Vannes. Ploaré. Douarnenez. Kernevel, mois d'octobre. Melgven. Concarneau.

1668

Évêché de **Quimper** : Guiscriff. Mür-de-Bretagne. Saint-Mayeux. Saint-Guen, trève de Mür. Saint-Connec, trève de Mür. Neulliac.

Évêché de **Léon** : Brest. Trémenac'h. Plouguerneau. Kersaint. Landivisiau.

Quimper Poullaouen.

1669

Évêché de **Quimper** : Nevez. Esquibien et Audierne sa trève. Primelin et sa trève de Saint-Tujean. Saint-Michel de Douarnenez. Riec. Merléac. Coray.

Léon Lesneven.

Dol Perros.

1670

Évêché de **Quimper** : Trégunc. Lanriec. Beuzec-Conq. Saint-Michel de Douarnenez.

Tréguier Plourin près Morlaix.

Léon Ploumoguer.

Évêché de **Quimper** : Moëlan. Langolen, trève de Briec.

1671

Tréguier Lannion.

Basse Cornouaille : Crozon. Camaret. Roscanvel.

Haute Cornouaille : Le Quillio, trève de Merléac. Saint-Martin-des-Bois, aujourd'hui des Prés.

1672

Évêché de **Quimper** : Quimper. Pont-Croix. Landudec. Beuzec-Cap-Sizun. Mahalon. Tourch.

Tréguier Pédernec.

Saint-Brieuc Trévé.

1673

Tréguier Guingamp.

Évêché de **Quimper** : Glomel. Elliant et ses trèves, Rosporden, Saint Yvi et Locmaria-an-hent.

Saint-Brieuc Plémy.

Dol L'île de Bréhat.

Léon Saint-Pol-de-Léon.

1674

Tréguier Morlaix, paroisse Saint-Mathieu.

Évêché de **Quimper** : Landévennec. Telgruc. Carhaix.

Tréguier : Pleumeur-Bodou. Plouaret.

Dol Locquenolé, enclave de Dol en Léon.

1675

Léon : Landerneau. Cléder.

Évêché de **Quimper** : Châteaulin. Douarnenez. Plouguenével.

Missions militaires

Vannes Pontivy.

Quimper Plozévet.

1676

Évêché de **Quimper** : Penmarc'h. Beuzec-Cap-Sizun. Plomeur. Treffiagat. Tréogat.

Léon Commana.

Quimper Pleyben.

Vannes Auray.

Léon Saint-Renan.

Vannes Caudan.

Quimper Riec.

1677

Évêché de **Quimper**	Kerlagatu. Plouhinec.
Léon	Brest.
Évêché de **Quimper**	Plomodiern. Quimper. Locamand.
Tréguier	Tréguier.
Saint-Brieuc	Saint-Brieuc.

1678

Dol	Ile de Bréhat.
Évêché de **Saint-Brieuc**	Lachèze et sa trève La Ferrière. Moncontour. Lamballe.
Vannes	Locminé.
Évêché de **Léon**	Saint-Servais, trève de Plounéventer. Lesneven.
Évêché de **Tréguier**	Pontrieux, trève de Quemper-Guézenec.

1679

Tréguier	Quemperven.
Quimper	Pouldergat et Pouldavy sa trève. Maël-Pestivien.
Tréguier	Plestin Ploujean.
Vannes	Pontivy.
Évêché de **Quimper**	Locronan. Huelgoat et Locmaria, trèves de Berrien. Cléden-Poher. Coray.

1680

Évêché de **Quimper**	Plounévez-Quintin.
Léon	Lochrist, Le Conquet.
Vannes	Rohan.
Évêché de **Quimper**	Pluguffan, Chapelle des de Moëlien en Plonévez-Porzay.

1681

Tréguier	Pont-Melvez.
Quimper	Ploaré et Douarnenez.
Évêché de **Rennes**	L'abbaye de Saint-Sulpice. Noyal. Saint-Georges-de-Reintembault.
Dol	Saint-Georges-de-Grehaigne.

1682-1683

Quimper	Crozon.
Évêché de **Saint-Brieuc**	Yvias. Paimpol.
Tréguier	Bourbriac.
Évêché de **Quimper**	Plounévézel Scrignac.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

Sur le Chapitre XXII

EXTRAITS DES CATALOGUES S. J.

I

Status collegii Corisopitensis anno 1658.

P. Petrus Martin, Rector (anno 2°).
P. Joannes Marchand, min.
P. Antonius La Vigne.
P. Joannes du Chastel.
P. Franciscus Le Grand, præf. spirit.
P. Carolus du Marché.
P. Julianus Maunoir, missionar.
P. Gabriel Taillard, præf. stud.
P. Robertus Jacquesson, lect. phil.
5 magist. 6 FF. coadjut.

II

Status collegii Corisopitensis exeunte anno 1659.

P. Alanus de Launay, Rect. a die 10 sept. 1659.
P. Robertus Jacquesson, min. conf. in T.
P. Franciscus Le Grand, præf. spirit. conf. in T.
P. Joannes du Chastel, conf. in T.
P. Joseph Poncet, missionar.
P. Joannes Le Marchand, præf. sod. schol.

P. Carolus du Marché, procurat. conf. in T.
P. Julianus Maunoir, missionar.
Insuper 5 mag. 5 FF. coadjut.
In Venet. coll. P. Vinc. Huby, mission. conf. in T.

III

Status collegii Corisopitensis anno 1660.

P. Alanus de Launay, R. a die 8 sept. 1659, conf. in T.
P. Franciscus Chevreau, min. concion. in T.
P. Franciscus Le Grand, præf. spirit. præf. sodal. ecclesiasticor.
P. Joannes du Chastel, conf. in T.
P. Jacobus Brisejon, conf. in T. præf. sod. civium.
P. Carolus du Marché, procurat. conf. in T.
P. Julianus Maunoir, P. Robertus Jacquesson, } missionar.
Præterea 6 magist. 6 FF. coadjut.

Logic. Rhetor. 2, 3, 4, 5.

P. Vincentius Huby in Venet. coll. operar. conf. in templo et missionarius cum P. Maunoir, P. Jacquesson et P. Jos. Poncet in Armorica.

IV

Status ejusd. collegii Corisopitensis anno 1661.

P. Alanus de Launay, R.
P. Clemens de la Ville, min. missionar.
P. Franciscus Le Grand, præf. spirit.
P. Joannes du Chastel, conf. in T.
P. Jacobus Brisejon, præf. sod. civium, missionar.
P. Carolus du Marché, procurat.
P. Julianus Maunoir, P. Robertus Jacquesson, } missionar.
Insuper 6 magist. 6 FF. coadjut.
In Venet. coll. P. Vinc. Huby, conf. in T. missionar.

Sur le Chapitre XXIII

EXTRAITS DES CATALOGUES

I

Status collegii Corisopitensis anno 1662.

P. Petrus Bobinet, Rect. a die 18 octobr. 1662.
P. Renatus Kermeydic, min. et procurat.
P. Franciscus Le Grand, præf. spirit.
P. Joannes du Chastel.
P. Alanus de Launay, præf. sodal. civium, mission.
P. Robertus Jacquesson, mission. præf. scholar.
P. Ludovicus Delattre, concion. in urbe.
P. Julianus Maunoir, missionar.
P. Petrus Terneir, missionar.
5 magist. 6 FF. coadjut.
In Venet. coll. operar. P. Huby, missionar.

II

Status ejusdem collegii Corisopitensis anno 1663.

P. Petrus Bobinet, Rect.
P. Petrus Terneir, min.
P. Renatus de la Bruyère, præf. spirit.
P. Joannes du Chastel, conf. in T.
P. Alanus de Launay, præses sodal. civ. conf. in T.
P. Ludovicus Delattre, concion. in urbe.
P. Robertus Jacquesson, præf. stud. conf. in T. mission.
P. Julianus Maunoir, missionar.
P. Claudius Quentin, missionar. procurat.
Insuper 6 magist. 6 FF. coadjutor.
(P. Le Grand † 1 januar. 1663.)
In Venet. coll. P. Vinc. Huby, operar. missionar.

Sur le Chapitre XXIV

I

EXTRAITS DES CATALOGUES

1. *Status collegii Corisopitensis anno* 1664.

P. Petrus Bobinet, R.
P. Jacobus de la Place, min. procurat.
P. Renatus de la Bruyère, præf. spirit.
P. Alanus de Launay, præs. sod. civ. conf. in T.
P. Petrus Terrier, operar.
P. Joannes du Chastel, conf. in T.
P. Julianus Maunoir, missionar.
P. Robertus Jacquesson, præf. schol.
6 magist. 4 FF. coadjutor.
In domo Exercitior. Venet. P. Vincent. Huby, superior usque ad mortem.

2. *Status ejusdem collegii Corisopitensis anno* 1665.

P. Joannes Jégou, R. a die 22 jun. 1665.
P. Jacobus de la Place, min. procurat.
P. Franciscus Briec, præf. spirit. casuista, conf. in T.
P. Joannes du Chastel, conf. in T.
P. Robertus Jacquesson, præf. studior. conf. in T.
P. Julianus Maunoir, missionar.
P. Gabriel Richer, præf. sod. prof. logicæ.
6 magist. 4 FF. coadjutor.

II

BÉNÉDICTION DE LA CELLULE DE MICHEL LE NOBLETZ
A PLOUGUERNEAU, LE 21 JUIN 1891

Préparée par les fêtes de l'Adoration, qui pendant huit jours avaient amené la paroisse entière au pied des autels, cette magnifique cérémonie a réalisé, sinon dépassé toutes les espérances de la Cornouailles et du Léon. Mgr Lamarche, évêque de Quimper, est venu en effet dimanche soir bénir solennellement, à Tréménac'h en Plouguerneau, le nouvel oratoire, reconstruit à la place et sur le plan de l'ancien, connu sous le nom de *Cellule de Michel le Nobletz*.

C'est là, sur le rivage de la mer, sous son toit de paille, que le grand serviteur de Dieu, revêtu du cilice, couchant sur la terre nue, n'ayant qu'une pierre pour oreiller, gardant un perpétuel silence, se disposa pendant un an aux exercices de la vie apostolique. Il y vaquait continuellement à la prière, à l'étude et à de sanglantes mortifications. Sa retraite était si profonde, qu'il ne la quittait que pour célébrer la sainte messe dans l'église paroissiale de Tréménac'h, située à 500 mètres de là et ensevelie plus tard, en 1780, sous un déluge de sables mouvants.

Une pauvre femme du voisinage lui apportait une fois le jour et lui passait par une petite fenêtre une écuelle de bouillie d'orge, sans sel ni beurre ni lait. C'était là toute sa nourriture. Pour boisson il n'avait que de l'eau puisée à une source qui coule dans les rochers au bord de la mer, et où plusieurs pèlerins ont obtenu des guérisons. Son confesseur fut le seul être vivant avec lequel il se soit entretenu dans le cours de cette année. Mais si sa santé s'y altéra, il s'en consolait dans la pensée qu'il avait trouvé là son Jésus et son amour.

Va yec'het a meus offanset
Ho trouc-entent dispris ar bed ;
An dra-ze ne meus ket keusiet
Rac va Jesus a meus kavet.

J'ai altéré ma santé
En exagérant le mépris du monde ;
Mais cela, je ne l'ai pas regretté,
Car j'ai trouvé mon Jésus.

Tels sont les souvenirs qu'abritait cette pauvre cellule, convertie en oratoire par la reconnaissance des habitants, mais tombée en ruines depuis longtemps. Il était urgent de la relever et de ranimer encore davantage la confiance des Bretons dans celui qu'ils regardent, depuis tantôt trois siècles, comme leur puissant protecteur. C'est l'œuvre, entre tant d'autres, à laquelle s'est voué M. Favé, curé de Plouguerneau, et dont dimanche il a pu constater l'heureux succès.

A une heure de l'après-midi, la procession s'organise et se met en marche, déroulant de Plouguerneau à Tréménac'h ses longues files d'enfants, de jeunes filles, de femmes et d'hommes de tout âge. En tête la croix étincelle aux rayons du soleil ; les riches bannières d'autrefois, rajeunies par l'art contemporain, flottent au vent et ne lassent point la vigueur de ceux qui les portent. Les étendards, les oriflammes s'agitent en tout sens au-dessus des têtes. L'air retentit de saints cantiques bretons ou des hymnes liturgiques. L'allégresse est dans tous les cœurs, comme le recueillement et la piété sur tous les visages. Petits enfants et petites filles, frères et sœurs des écoles au milieu d'eux, ouvrent la marche et chantent avec ardeur.

De distance en distance apparaissent, sur des brancards élégamment

décorés, les statues de l'Enfant Jésus, de la Vierge Marie, des Saints et des Saintes. Le ciel semble se confondre avec la terre. Les vêtements blancs des jeunes filles qui se pressent à la suite de leurs bannières et autour de l'image de leur divine patronne, se détachent sur la verdure et forment le plus charmant contraste.

A leur tour s'avancent les femmes, couvertes de leur riche costume : corsage et jupe de soie rouge damassée, manches et jupe ornées de trois galons d'or et d'argent, double fichu en tulle chargé de délicates broderies, tablier à bavette également brodé, coiffe haute et pointue aussi artistement travaillée. Sur la poitrine s'étale la croix bretonne, surmontée d'un cœur et suspendue à une triple chaîne d'or. Tout cela n'est rien auprès de l'attitude modeste qui les distingue, des sentiments de foi et de piété qui les animent et que révèlent leurs chants et leurs prières.

Les hommes viennent ensuite en masse compacte, portant à la main un bâtonnet aux couleurs variées, couronné d'une statuette de saint. Vous apercevez là saint Corentin, saint Joseph, saint Eloi, saint Antoine, saint Guénolé, saint Isidore le Laboureur et mille autres. C'est comme un abrégé de toutes les gloires du paradis. Le Sacré-Cœur sur la poitrine, ces fiers Bretons, à l'ombre de leurs bannières, chantant et priant tour à tour, se sentent au poste de l'honneur et feraient courber la tête de l'impie, s'il se montrait à pareille fête.

Derrière eux brillent de tout leur éclat, et sur de riches brancards, les grandes statues des Saints. Les pères de famille qui les portent, s'avancent avec une majestueuse lenteur. Près de chacun d'eux, faisant office de pages, se tiennent dans un recueillement parfait leurs enfants vêtus d'un costume blanc ou rouge, la large culotte blanche serrée aux genoux, la tête couverte d'un long bonnet, dont la pointe est ornée de rubans multicolores. C'est comme une apparition des siècles passés. Vous vous diriez encore au temps des Le Nobletz et des Maunoir.

Des marins, le visage hâlé par le soleil, mais plus sérieux qu'à la manœuvre, portent solennellement la vraie croix. Tous les fronts se signent, tous les genoux fléchissent à son passage.

Le clergé paraît enfin, précédé des enfants de chœur et des chantres. Vicaires, aumôniers, professeurs, religieux, recteurs, curés confondant leurs voix et leurs cœurs dans les mêmes prières et les mêmes sentiments, défilent tour à tour. M. l'abbé Ollivier, supérieur du grand séminaire de Quimper, ferme la marche.

La procession s'engage ainsi pendant une lieue entière sur la route de Trémenac'h. Arrivée à la grève, elle se resserre entre les chemins étroits qui conduisent au monticule. Ses longs anneaux serpentent et se replient à travers ces gorges empierrées et tortueuses, tandis qu'au-dessus d'elle, à genoux sur les escarpements de terrain, une foule immense la contemple avec une joie sainte et dans un recueillement que rien ne saurait troubler.

Aux sons de la cloche de Saint-Michel, elle gravit le petit promontoire où s'élève le nouvel édicule. C'est à ses pieds que l'attend Mgr l'évêque de Quimper, crosse en main, mitre en tête, revêtu de tous ses insignes pontificaux, assisté de M. Kervennic curé de Lesneven, de M. le curé de Plouguerneau, et entouré d'une nombreuse couronne de prêtres. Sa Grandeur s'avance au milieu de ces sept ou huit mille pèlerins, qui se précipitent sur son passage. Les mères lui tendent leurs petits enfants pour qu'Elle les bénisse ; les hommes sont à genoux comme les femmes et implorent en se signant une bénédiction. De vieux marins, de vieux soldats par un reste d'habitude font le salut militaire.

Les parents de Dom Michel, perdus dans la foule, essayent de la percer et revendiquent leur part glorieuse aux honneurs rendus à la mémoire du serviteur de Dieu. Ceux qui n'ont pu arriver jusqu'à Sa Grandeur, s'élancent en avant dans l'espoir d'être plus heureux. Ces démonstrations de foi et de piété émeuvent le cœur de Monseigneur, qui sourit doucement à tous et qui ne peut s'empêcher de dire : « Oh ! les vrais chrétiens ! les vrais Bretons d'aujourd'hui et d'autrefois ! Quels bons visages que ceux-là ! Ils respirent tous la modestie et la vertu. »

Le spectacle devient plus imposant et plus grandiose que jamais. Un horizon immense s'ouvre à tous les regards : la mer, brillante et tranquille, roule doucement ses flots ; l'œil qui veut la suivre, y aperçoit çà et là des barques dont les voiles se reflètent dans les eaux, et se perd dans une perspective sans bornes. Au-dessus de la foule, le ciel, comme pour cacher un soleil trop ardent, se couvre de quelques nuages. Les pèlerins répandus sur la lande se groupent et se serrent près de l'oratoire sur la porte duquel sont gravés ces mots : *Ty an aotrou Mikéal Nobletz* (maison de M. Michel le Nobletz). Le clergé seul y pénètre et s'y tient à grand'peine. Monseigneur est à genoux devant la croix, pendant que les prêtres chantent le *Miserere* et les *Litanies des Saints*. Puis il bénit l'enceinte intérieure et extérieure de l'oratoire qui portera le vocable de Saint-Jean-Baptiste.

Au dehors, la foule se porte autour de la croix de granit qui s'élève à l'ombre du nouveau sanctuaire. Sa Grandeur la bénit également, au milieu des prières de tout ce peuple agenouillé à ses côtés.

De là le cortège pontifical se rend à la chapelle de Saint-Michel, déjà entièrement envahie. Les vêpres y sont solennellement chantées, au milieu d'un recueillement admirable. La foule qui n'a pu pénétrer dans l'enceinte trop étroite, l'entoure de toutes parts et mêle de nouveau ses chants et ses prières aux prières et aux chants des prêtres et des fidèles qui sont à l'intérieur. Quand Monseigneur a donné sa bénédiction solennelle, on laisse un quart d'heure de repos à tous les pèlerins.

C'est alors qu'on se reconnaît et qu'on se retrouve. Ici, ce sont les paroissiens de Lannilis, de Ploudalmézeau, de Landivisiau, du Conquet, de Douarnenez, de Lesneven, de Brest, de Saint-Renan, de Landéda, de Telgruc, de Poullan, avec leurs Curés, leurs Recteurs ou leurs vicaires. Là, c'est l'abbé Linguinou, le Postulateur de la Cause de Dom Michel le Nobletz. Plus loin, ce sont les PP. Corentin et Arsène, Bénédictins de Kerbénéat. Près d'eux, un Jésuite, le Père Séjourné, vice-Postulateur de la cause du Vénérable Père Maunoir, l'inséparable ami de Dom Michel. Un grand nombre d'autres se trouvent confondus dans la foule.

Parmi les pieux pèlerins se distinguent au premier rang M. Aloys de Becdelièvre, de Nantes, camérier de Sa Sainteté, parent de Dom Michel ; les familles de Kervasdoué, de Lesguern, de Roquefeuil, de Bergevin, de Kerdanet, de Mérey, toutes alliées au futur Bienheureux. A côté des familles Soubigou, de Kerdrel, de Réals, de Rivérieulx, du Plessis, Quentel, du Rusquec, Quéinnec, Péner, M. Yan'Dargent est là, cherchant une dernière inspiration pour son tableau du saint missionnaire.

Que de noms nous échappent et nous rediraient les sentiments de filiale reconnaissance qui ont conduit à Tréménac'h ces héritiers des anciennes familles de la Bretagne !

Mais déjà Monseigneur les bénit tous avec tendresse. La procession s'organise de nouveau. Elle reprend, comme quelques heures plus tôt, son long parcours et rentre triomphante dans l'église de Plouguerneau au bruit des cloches qui sonnent à toutes volées.

L'autel est resplendissant de lumières. Monseigneur y donne, après le *Tantum ergo*, la bénédiction du Saint Sacrement. Il ne manquait plus qu'une chose à la fête : c'était le *Te Deum ;* mais il retentit dans tous les cœurs.

Xav.-Aug. SÉJOURNÉ.

Sur le Chapitre XXVI

INDULGENCES POUR MONTRER LES CARTES

Nous, René du LOUET,
par la grâce de Dieu et du Saint-Siège
Evêque et comte de Cornouaille,

Ayant appris que les habitants de Douarnenez avaient interrompu la louable coutume qu'ils avaient, tous les dimanches devant vêpres, de lire et de voir dans le cimetière ou autres places décentes les instructions spirituelles que feu M. Michel le Nobletz avait laissées dans les énigmes et peintures spirituelles pour inspirer la crainte et l'amour

de Dieu dans l'esprit des fidèles, exhortons les mêmes habitants de Douarnenez, les paroissiens de Plouaré et autres, de reprendre leur ancienne coutume selon les ordres que feu M. Michel le Nobletz nous avait présentés et que nous approuvons ; et à ce que chacun y assiste avec plus de ferveur, nous donnons quarante jours d'indulgence à ceux des fidèles de l'un et l'autre sexe, toutes fois et quante qu'ils seront présents à cet exercice, avec défense à toutes personnes de les troubler, sous peine d'obéissance.

Donné dans notre palais épiscopal de Lanyron, ce 23 d'août 1660.

† René DU LOUET, *Evêque de Cornouaille.*

(D'après une copie tirée des archives de l'Evêché de Quimper.)

Sur le Chapitre XXVII

I

EXTRAITS DES CATALOGUES

1. *Status collegii Corisopitensis anno* 1666.

P. Joannes Jégou, Rect.
P. Georgius de Launay, min.
P. Jacobus de la Place, procur.
P. Franciscus Briec, præf. spirit.
P. Robertus Jacquesson, præf. stud.
P. Julianus Maunoir, missionar.
P. Yvo de Beauchesne, prof. logicæ.
6 magist. 5 FF. coadj.

2. *Status ejusdem collegii anno* 1667.

P. Yvo de Beauchêne, prof. physic.
P. Eduardus Gonther, prof. logicæ.
5 magist. 6 FF. coadjut.
Reliqua manent.

3. *Status collegii Corisopitensis anno* 1668.

P. Joannes Jégou, Rect.
P. Philippus de Boisberault, min. procur.
P. Robertus Jacquesson, præf. spirit. casuista.
P. Joannes du Chastel, senex infirmus.
P. Joannes Goffement, præf. stud.

P. Julianus Maunoir, } missionarii.
P. Vincentius Martin, }
P. Ludovicus Frémont, prof. physic.
P. Yvo de Beauchesne, prof. logicæ.
5 mag. 5 FF. coadj.
In Venet. asceterio tres operarii : P. Vinc. Huby, P. Nicolaus Bourgeois, P. Petrus Champion.

II

ACTE DE DÉCÈS DE CATHERINE DANIELOU

(Extrait du registre qui a pour titre : Saint-Guen de Mür, Baptêmes, mariages, sépultures, 1600 à 1669.)

Honorable femme Catherine Danielou, natiffve de la ville de Quimper-Çorentin, âgée d'environ 48 ans, ayant demeuré en cette trève depuis la my-mai dernière, étoit venue en pèlerinage à Saint-Elouan. Ayant aussi agonisé durant un mois entier, comblée de peines, p (leine) de grâces et de mérites, mourut le vendredi au soir, environ les neuf ou dix heures, avec toutes les marques de piété possibles, le quatrième jour de novembre 1667, dans l'octave de la Toussaint et des trespassés, auxquels elle avait une très grande dévotion, y fut enterrée dans cette église tresvialle de Saint-Guen, et mise à côté droit de l'autel de la chapelle des trespassés, sous l'image de S. (Mathurin ?) près la muraille, dans le balustre, dans un petit tombeau relevé le jour de l'octave de tous les Saints, ayant resté cinq jours sans avoir été inhumée, assistée de 28 prêtres et très grand concours de peuple de diverses paroisses, en odeur de très grande saincteté. Il est vrai que ç'a toujours esté un miracle de patience comme Job, miracle de pénitence, un cœur tout d'or de charité envers Dieu et ses créatures, et vrai fille de la croix du Sauveur, sœur de la pauvreté, humilité, miséricorde et de toutes les vertus qu'on puisse désirer dans une âme. Ç'a été un théâtre de la miséricorde de Dieu et de ses bontés, et aussi une victime exposée aux rigueurs de sa justice pour les pécheurs ; ç'a été le mépris des hommes et l'aimée de Dieu ; ç'a été un objet de la rage de l'enfer et des caresses du paradis.

En foi de quoi nous avons signé

Galerne	J. Billon	Gallerne
Recteur de Mür	*prêtre*	*diacre*

(Copié sur le registre aux archives de la mairie, à Saint-Guen-de-Mür, le 6 juillet 1888.)

Le tombeau de Catherine était désigné dans le pays sous le nom breton de *Bé Catel.* Une fontaine du même nom, *feunteun Catel,* se trouve proche de celle de Sainte-Marie-Madeleine dans le voisinage de l'église. « C'était probablement, dit le registre de la cure de Saint-Guen, le nom connu et donné dans le pays à la fille ou veuve admirable dont il est fait ici mention. » Enfin, au chevet extérieur de l'église de Saint-Guen, derrière la sacristie, on voit dans une petite niche une statuette représentant assez grossièrement, en costume des villageoises de Quimper, la sainte veuve Catherine Danielou. Quant à la fontaine Catel, on vient y laver les yeux des enfants pour les guérir de diverses fluxions.

(Notes recueillies à Saint-Guen et à Lesneven dans les papiers de M. de Kerdanet.)

III

OUVERTURE DU TOMBEAU DE CATHERINE DANIELOU, LE 2 SEPTEMBRE 1890

« ..... Mgr l'évêque de Saint-Brieuc (Mgr Fallières) venant donner la confirmation à Saint-Guen, le 7 mai 1890, je donnai à Sa Grandeur mon registre de paroisse à lire, lui recommandant spécialement les articles concernant Catherine Danielou. Monseigneur les ayant lus demanda à visiter l'endroit où le registre disait qu'elle avait été enterrée. Nous le conduisîmes à l'église et là je dis à Monseigneur : « On m'a dit que si je demandais à Votre Grandeur la permission de faire des fouilles dans le tombeau de Catherine, Elle m'autoriserait. » Monseigneur me répondit : « Je vous autorise,... prenez quelques prêtres avec vous, et vous ferez un procès-verbal que vous m'enverrez. »

Le 1er septembre 1890, nous avons commencé les fouilles du côté du midi de l'église, au bout de l'autel du Rosaire. Le premier jour, nous ne rencontrâmes rien. Nous avions creusé trop près de la muraille. Ce qui nous avait induits en erreur, c'était un petit tombeau construit en maçonnerie le long de la muraille, tout près du sépulcre de Catherine.

Alors je me permis de dire à ces messieurs : « D'après l'acte d'inhumation, le corps de Catherine a été placé sous la statue du saint. Vous voyez que nous avons creusé trop à droite. Demain, nous reprendrons le travail et nous creuserons sous la statue du saint. » C'était à peu près vingt centimètres plus près de l'autel.

Dès le lendemain matin 2 septembre, en présence de quatre confrères et de trois personnes de la paroisse, on se mit à l'œuvre. Bientôt, à une profondeur d'environ quarante centimètres, la pelle toucha et découvrit en partie un crâne. Aussitôt on se mit en devoir d'enlever

parcelle par parcelle la terre qui l'entourait. Cette opération faite avec les plus grandes précautions amena la découverte d'un squelette complet, dont les pieds touchaient au mur de l'église, au-dessous de la statue de saint Mathurin. Le squelette mesurait 1 mètre 48 ou 50 c. ; chacun des membres était à sa place naturelle, excepté toutefois les deux mâchoires et le bras droit que la pelle avait un peu séparés du reste. Une seule dent, celle du milieu, manquait à la mâchoire supérieure. Celles de la mâchoire inférieure, tombées sous le choc de la pelle, ont pu ensuite être recueillies.

Les ossements de la tête étaient parfaitement conservés. Ceux des bras et des jambes commençaient à se décomposer aux endroits des jointures. Quant aux autres parties, telles que mains, colonne vertébrale, côtes, etc., des lignes d'une poussière blanchâtre en occupaient seules la place et les contours.

Sur le squelette, à l'endroit correspondant à la poitrine, a été trouvée une petite médaille en bronze, dont voici la description sommaire. C'est une ovale, mesurant deux centimètres de long, non compris l'anneau, et un centimètre et demi de largeur. D'un côté, le buste de saint Pie V coiffé de la clémentine, sans nimbe ni auréole, avec l'inscription suivante : *B. Pius V Pont. Max.* De l'autre côté, le buste nimbé de saint Dominique, avec ces deux mots : *S. Dom.* C'est, à n'en pas douter, une médaille de la confrérie du Rosaire, antérieure probablement à la béatification de Pie V (1672).

Par ailleurs, aucun objet pouvant servir à déterminer soit l'époque de l'inhumation, soit le nom de la personne inhumée.

..... Nous avons renfermé ces reliques dans un cercueil en cœur de chêne. Nous avons maçonné un petit caveau dans l'endroit même où nous avons trouvé les restes et nous avons scellé le tout.

Nous nous proposons de mettre une petite pierre en marbre, avec cette inscription : « Ici reposent les restes de dame Catherine Danielou, morte en odeur de sainteté à Saint-Guen, le 4 novembre 1667. »

..... THOMAS, *recteur de Saint-Guen*, 1er septembre 1891.

(Lettre à l'auteur de cette Histoire.)

Sur le Chapitre XXVIII

EXTRAIT DES CATALOGUES

(Status collegii Corisopit. anno 1669 est idem ac anno superiore.)

Status collegii Corisopitensis anno 1670-1671.

P. Joannes Jégou, Rect.
P. Philippus de Boisberault, min. procur.
P. Robertus Jacquesson, præf. spir. conf. in T.

P. Corentinus Tréguier, præf. congr. sacerd., miss. conf. in T.
P. Ludovicus Frémont, præf. congr. civ. casuista, conf. in T.
P. Yvo de Beauchesne, prof. physicæ, conf. in T.
P. Nicolaus Kernuys, prof. logicæ, conf. in T.
P. Julianus Maunoir, } missionar. Aremorici.
P. Vincentius Martin, }
5 magist. 4 FF. coadj.

Sur le Chapitre XXIX

I

EXTRAITS DES CATALOGUES

1. *Status collegii Corisopitensis anno* 1671-1672.

P. Joannes Jégou, R. et direct. domus Exercitiorum.
P. Philippus de Boisberault, min. procurat.
P. Corentinus Tréguier, præf. spirit. concion. in urbe, præf. sod. sacerd.
P. Robertus Jacquesson, præf. stud. catechista in lingua armorica.
P. Julianus Maunoir, } missionarii.
P. Vincentius Martin, }
P. Ludovicus Frémont, præf. congr. civium, casuista, dir. dom. Exercit.
P. Nicolaus Kernuys, prof. physic. præf. sod. artificum.
P. David Vincent, prof. logicæ, præp. sodal. scholar.
5 magistr. 4 FF.

2. *Status collegii Corisopitensis anno* 1672-1673.

P. Petrus Le Fort, a die 6 februar. 1672 R. dom. Exercit. direct.
P. Nicolaus Lancart, min. adjutor in domo Exercitior.
P. Corentinus Tréguier, præf. spirit.
P. Philippus de Boisberault, procurator.
P. Robertus Jacquesson, præf. stud. catech. in lingua armor.
P. Ludovicus Frémont, præf. sod. civ. direct. in domo Exercit.
P. Joannes du Tertre, casuista, præf. sod. sacerd. et artific.
P. Julianus Maunoir, } missionarii.
P. Vincentius Martin, }
7 prof. magist. 4 FF. coadjut.

3. *Status collegii Corisopitensis anno* 1673-1674.

P. Petrus Le Fort, R. direct. dom. Exercit.
P. Vincentius Kerviche, min.
P. Robertus Jacquesson.
P. Philippus de Boisberault, procur.

P. Ludovicus Frémont, direct. dom. Exercit.
P. Joannes du Tertre, casuista.
P. *Julianus Maunoir*, } missionarii.
P. Vincentius Martin, }
P. Daniel Rouxel, operarius.
7 prof. mag. 5 FF. coadjut.
In Venet. asceterio P. Vinc. Huby, P. Renatus Le Rouge, P. Gilbertus Garreau.

II

LETTRES DE MONSIEUR DE TRÉMARIA.

1. A Monseigneur illustrissime
Evêque et comte de Léon

(† Dieu seul. 25 avr. 1674.)

MONSEIGNEUR,

Je vous envoye cet exprès vous porter les copies des actes que j'ay entre mains au subjet de la fondation de M^lle^ Erault et aussi pour scavoir votre dernière résolution au subjet de la mission de Landerneau, et comme selon toute apparence vous la différerez à un autre temps qu'à celuy où vous l'aviez assignée, vous regarderez si au défault de Landerneau vous voulez que l'on fasse la mission de Saint Egonnec, autrement dit Notre-Dame-de Bon Secours, et de ce pas il fauldroit, s'il vous plaît, que vous prissiez la peine d'escrire un mot au P. Maunoir pour le prier de commencer en ce lieu là le dimanche de la Trinité la mission qu'on avait proposé de faire à Landerneau, et luy envoyer tout directement ce mesme exprès à qui j'ay donné de l'argeant pour faire tout le voyage, s'il en est besoing.

Si vous continués à vouloir que je fasse affaire avec votre clergé, il vous plaira avant avoir commerce avec luy de m'envoyer un formulaire d'acte à voir.

Cependant je demeure en Jésus et Marie

Monseigneur

Votre très humble et très obéissant serviteur

TRÉMARIA.

M^me^ de Kerisac ma fille et toute la famille vous salue.

M. le Favoys fust avant hier qui me dit que nouvellement il avait été à Tréguier, où Mgr de Tréguier luy demanda ce qu'il avait arrêté avec vous, il luy dit que c'était de vous aller et de quitter Lanyon,

sur quoy il luy dit : la volonté divine soit faite et lui témoigna un jour après qu'il consentoit croyant que c'était la volonté de Dieu.

Je vous prie de me renvoyer le procompte passé entre Madame de Kersauzon et moy à Lannyon, car j'en ai besoin pour les poursuites et pour essayer avec elle et son fils de compter tout de nouveau, je ne vous l'envoye que pour vous donner connaissance de toutes choses.

2. Autre lettre du même au même.

† Dieu seul, MONSEIGNEUR

Depuis ma lettre escripte et comme j'estois sur le point de la cacheter j'ai reçu votre dernière du 10 courant par laquelle vous marquez juger à propos que l'on diffère notre mission de Landerneau jusqu'à l'hyver prochain, c'est aussi bien mon avis, de mesme pour Saint Egonnec. Il semble que comme tout votre diocèse sera pour tout l'été en marche ou en alarme, il vault mieux différer cette mission aussi bien que celle de Landerneau à un autre temps plus favorable pour la conversion des âmes.

Je vous ay escript un mot de M. le vicaire de Lanyon à la fin de ma lettre par laquelle je vous mandais que Mgr de Tréguier a enfin consenty qu'il vous aille, dans la créance que c'est la volonté de Dieu. C'est pourquoy M. le vicaire de Lanyon fait le plus de dépesche qu'il peut pour se libérer de Lanyon avec honneur, l'affaire de son presbytère est terminée ces jours ci, et la ville qui ne scait pas son dessein a consenty et s'est obligée de payer à M. de Keridec la maison qu'il a acheptée de luy pour le presbytère, et de le rendre quitte vers le sieur de Keridec du tout principal, frais et intérêts.

Pour la congrégation il l'a mieux établie que jamais. Pour son successeur il ne se met point en peine, et monsieur le chef depuis le reproche que vous luy avez fait à Tréguier, luy a conseillé de vous aller au plus tôt et l'exhorte autant à penser à cela qu'autrefois il a voulu l'en dissuader. Néantmoins après tout difficilement M. le vicaire de Lanyon pourra-t-il se rendre auprès de vous plus tôt que le moy de juillet et vous prie de luy vouloir accorder jusqu'à ce temps là, à moins que vous n'en soyés fort pressé.

(Archives departementales du Finistère. — Communication de M. l'abbé Peyron, chanoine, archiviste de l'évêché).

Sur le Chapitre XXX

EXTRAITS DES CATALOGUES

I

Status collegii Corisopitensis anno 1674-1675.

P. Petrus Le Fort, Rect. dir. in domo Exercit.
P. Michael Le Gayet, min. procur.
P. Robertus Jacquesson, præf. spir. et schol.
P. Mauritius Guyet, præf. sod. civ. concion. p. adv.
P. Joannes du Tertre, præf. casuum.
P. Ludovicus Frémont, dir. in dom. Exercit.
P. Nicolaus Kernuys, adjut. in d. exercit. præs. sod. cleric.
P. Julianus Maunoir, } missionarii.
P. Vincentius Martin, }
7 prof. magist. 6 FF. coadj.
In asceter. Venet. ut anno super.

II

Status collegii Corisopitensis anno 1675-1676.

P. Renatus de Quermeydic, Rect. a die 10 apr. 1675.
P. Renatus Le Rouge, min. præf. congr. artificum.
P. Robertus Jacquesson, præf. spirit.
P. Joannes du Tertre, præf. casuum, præf. sod. civium.
P. Ludovicus Frémont, direct. dom. Exercitior.
P. Nicolaus Kernuys, adjut. in dom. Exercit.
P. Julianus Maunoir, } missionarii.
P. Vincentius Martin, }
P. Michael Gayet, operar.
7 prof. magist. 5 FF. coadj.
In domo Exercitior. Venet. superior, P. Petrus Le Fort.
Operar. P. Vinc. Huby, P. Gilbertus Garreau, P. Joannes Gravé.

III

Status collegii Corisopitensis anno 1676-1677.

P. Renatus de Kermeydic, Rect.
P. Petrus Brunet, min.
P. Robertus Jacquesson, præf. spir. præf. schol.
P. Joannes Barbereau, concion. in eccl. cathed. per adv. et quadrag.
P. Claudius de Mérieult, præf. casuum.
P. Mauritius Guyet, concion. operar. conf.
P. Nicolaus Kernuys, dir. dom. Exercit.
P. Joannes Roland, dir. dom. Exercitior.
P. Renatus Le Rouge, præf. sod. sacerd. prof. physicæ.

P. Guillelmus du Hamel, prof. logic. præf. sod. schol.
P. Nicolaus Sanadon, præf. sod. artific. prof. 4æ.
P. Julianus Maunoir, } missionarii.
P. Vincentius Martin, }
4 magist. 5 FF.
In asceter. super. P. Vinc. Huby, operarii tres alii PP.

Sur le Chapitre XXXI

I

EXTRAIT DES CATALOGUES

(Status collegii anno 1677-1678 deest.)

Status collegii Corisopitensis ann. 1678-1679.

P. Antonius Bobinet, Rect. a die 17 april. 1678.
P. Renatus Le Rouge, min. præf. sod. eccles.
P. Robertus Jacquesson, præf. spirit.
P. Claudius de Mérieult, præf. casuum.
P. Eusebius Le Vassor, præf. schol.
P. Nicolaus Kernuys, dir. dom. Exercitior.
P. Joannes Rolland, oper.
P. Julianus Maunoir, } missionarii.
P. Vincentius Martin, }
7 prof. magist. 4 FF. — Venet. ut supra.

II

LETTRE DU VÉNÉRABLE PÈRE MAUNOIR

(Cachet du Recteur du collége de Quimper.)

†
A mon Révérend Père
le Père Champion
de la Compagnie de Jésus
à Vennes.

†
MON R. P.

Taschés de répondre au plus tost et de la belle manière à nos antipodes. Vous pouvés m'envoier cet ouvrage par Monsieur Le Blanc qui va pour affaires au Parlement. Taschés de l'ayder en ce que vous pourés.

Le P. Franc (?) mande ici que M. de Kerisac a esté à Vennes, et que e P. Hubi va avec lui à Saint Brieuc, et que ce seigneur a de bonnes inclinations pour le college qu'on proiette en ce lieu, cet homme de Dieu est un thrésor caché, il entend en perfection l'affaire sacrée, et ie suis bien trompé s'il n'est devant un an et demi missionnaire. Ne quittés pas la Bretagne, vous pourés travailler pour le nouveau college, vous serés comme l'ange de l'Apocalypse, vous aurés un pied sur la terre, l'autre sur la mer; l'un en la haute Bretagne, l'autre en la Basse. On nous mande que le P. Hubi va à Saint Brieuc pour les religieuses et vous ne mandés rien de tout cela. Mandés moy où est le P. Jorand (ne serait-ce pas le P. Chaurand?) ce qu'il fait ou ce qu'il (a) fait à Nantes. Quand viendra t il à Vennes, quand y commencera t on le jubilé, obligés moy de m'éclairer au plus tost sur ces points susdits.

Je travaille pour répondre aussi aux obiections des antimontanistes.

Priés le P. Hubi et M. de Kerlivio de m'envoier leur aprobation comme ces deux prélats, joignés y la vostre et celle de M. de Limarz n'oubliés en vos ss. et pp.

Votre très humble et obéissan

Jul. MAUNOIR.

(Copiée sur l'original aux archives de la Province de Paris.)

III

NOTES SUR LA GRANDE PROCESSION DE LAMBALLE A LA CLOTURE DE LA MISSION DE 1678

La partie de la campagne des tertres ou de la Moglais, où fut exposé le Saint Sacrement, s'appela depuis « la pièce où Dieu s'assit ». Elle était située entre le chemin conduisant de Lamballe à la Moglais et un autre petit chemin qui conduisait alors de la rue du Val aux *rabines* de Lanjouan, et qui fut remplacé vers 1772 par la route actuelle de Saint-Malo.

Le compte des trésoriers comprend les dépenses ci-après, relatives à la dite mission:

« A Me Pierre Bersegeay, pour avoir fourni le pain de la communion et celui servant à célébrer la sainte messe, 10 l. 8 s.

« A Me René Moinet, peintre et vitrier, pour cierges et luminaire consommés pendant la dite mission, 25 l.

« Pour avoir fait élever dans la plaine proche le château de Lanjouan deux théâtres, sur l'un desquels avait été dressé un autel pour poser le Saint Sacrement, et sur l'autre où precha l'un des sieurs missionnaires pendant la procession, 12 l. »

(Notes de M. l'abbé Le Menn, vicaire de la cathédrale de Saint-Brieuc, avril 1891).

Sur le Chapitre XXXV

I

EXTRAITS DES CATALOGUES

1. *Status collegii Corisopitensis anno* 1679-1680.

P. Antonius Bobinet, Rect.
P. Nicolaus Sanadon, min. prof. logic.
P. Robertus Jacquesson, præf. spirit.
P. Julianus Magon, casuista.
P. Yvo de Beauchêne, præf. schol. sod. sacerdot.
P. Julianus Maunoir, } missionarii.
P. Vincentius Martin, }
In dom. Exercit. P. Nic. Kermuys et J. Rolland.
7. prof. et mag. 5 FF. — Venet. ut supra.

2. *Status collegii Corisopitensis anno.* 1680-1681

P. Antonius Bobinet, Rect. præf. sod. civium.
P. Nicolaus Sanadon, min. præf. sod. schol. prof. physic.
P. Robertus Jacquesson, præf. spir.
P. Jul. Magon, casuista.
P. Julianus Maunoir, } missionarii.
P. Vincentius Martin, }
P. Simon Crochet, concion. per advent. et quadrages.
P. Joannes Turban, præf. studior.
P. Renatus de Kermeydic, oper. in dom. Exercit.
(P. Nicolaus Kernuys † 3 febr. 1681.)
P. Guillelmus Bihannic, prof. logic. præf. sod. artific.
5 mag. 5 FF. — In Venet. asceter. 4 sacerd.

3. *Status collegii Corisopitensis anno* 1681-1682.

P. Franciscus Paris, a die 15 augusti 1681 R.
P. Joseph Poncet, min. præs. sod. artific.
P. Robertus Jacquesson, præf. spirit.
P. *Julianus Maunoir*, } missionarii.
P. Vincentius Martin, }
P. Joannes Turban, præf. scholar.
P. Ægidius de la Chasteigneraye, casuista.
P. Renatus de Kermeydic, prof. physic.
P. Joannes Baptista de Saint-Jean, prof. logic.
P. Joannes Rolland, direct. Exercit. a die 18 octobr. 1681.
P. Oliverius de Virel, adj. in dom. Exercit.
5 mag. 5 FF. — Venet. asceter. ut supra.

4. Status collegii Corisopitensis anno 1682-1683.

P. Franciscus Paris, Rect. præf. sod. civium.
P. Mathurinus du Demaine, min. proc.
P. Robertus Jacquesson, præf. spir. visit. carcer. nosocom.
P. Renatus de Kermeydic, casuista.
P. Julianus Maunoir, } missionarii.
P. Vincentius Martin, }
P. Joannes Rolland, direct. dom. Exercit.
P. Ægidius de la Chasteigneraye, direct. Exerc. præs. sod. sac.
P. Joannes Turban, præf. schol. et sod. artific.
P. Franciscus Berger, operar. in dom. Exercit.
7 prof. et mag. 5 FF. coadjut.
In Venet. ascet. P. Vincentius Huby, superior et 3 alii Patres.

II

LETTRES DE CORENAINE (ALIAS GILLETTE CORENTINE) DE SALUDEN, SŒUR DE M. DE TRÉMARIA, PRÊTRE DÉCÉDÉ, A SON NEVEU JEAN DE TRÉANNA QUI HÉRITAIT DE SON ONCLE M. DE TRÉMARIA ET DE SA COUSINE, DÉCÉDÉE, M^me^ DE KERISAC [1].

Lannion, le 26 avril 1681.

(Après avoir parlé de son état de santé)... Je dois surtout faire provision de patience et me préparer à souffrir avec Jésus-Christ, c'est dire qu'il n'y pas de guérison, à moins d'un grand miracle. Le bon Jésus fasse sa sainte volonté, et me demandez, s'il vous plaît, la grâce d'accomplir la sienne en tout et partout.

Autre chose. Puisqu'il ne plaît à Dieu que je ne puisse aller là où le P. Maunoir me mandait d'aller, je lui ai fait réponse que si Dieu me redonneroit de la santé par l'intercession de ses bonnes prières je tâcherai de me rendre aussitôt auprès de lui. Je crois bien que si Dieu m'avoit donné la santé, je fusse allé à cette mission et à celle de Douarnenez. Je vous prie de me faire savoir si vous n'êtes toujours dans le dessein de m'envoyer la chère nièce (?) de Trémaria.

1. Tous les ans, au couvent des Ursulines de Quimper, a lieu un service anniversaire pour la sœur de M. de Trémaria, décédée religieuse Ursuline de Quimper. La famille de Kerazan y est toujours représentée par quelqu'un des siens. (Communication de M. Le Moign, chanoine tituaire de Quimper, aumônier des Ursulines. Janvier 1892.)

2. La même au même.

21 octobre 1681.

Je vois nonobstant toutes les bonnes inspirations que Dieu vous donne, que vous écoutez plutôt la voix du monde que non pas celle de Dieu. Si M. de Kerisac eût fait de même, il n'eût jamais été prêtre. Prenez bien garde à ce que Dieu vous inspire. Il faudra lui rendre compte. Croiez que ce ne soit trop tard et que vous n'en soyez en repanty. Je crains fort que vous voudriez contenter le monde... je crois que voilà pour la derniere foi que je vous en parlerai : je prie le bon Jésus qu'il vous fasse la grâce d'accomplir sa sainte volonté.

Je crois que ce qui est cause de votre retardement de suivre les inspirations de Dieu, c'est que vous êtes trop étendu au dehors. Défunt mon frère ne fit pas de même. Depuis qu'il fut inspiré de Dieu, il ne déclara son dessein qu'au P. Maunoir et le suivit de point en point. Les desseins de Dieu ne doivent pas être trop publics, c'est ce qui vous..... parce que vous avez trop publié votre dessein au monde, et qui vous perdra, si vous ne faites une bonne réflexion. Les secrets de Dieu doivent être cachés. Je vous assure que je suis marrie que vous ne suiviez pas la voix de Dieu.

(Archives départementales du Finistère. Liasse E. 132. — Communication de M. l'abbé Peyron, chanoine, archiviste de l'Evêché, avril 1891.)

N. B. — Parmi les vocations suscitées par le P. Maunoir, il ne faut point omettre celle de M. Henri de Saisy de Kerampuil. C'était un parent du marquis de Pontcallec. M. de Saisy fut prêtre aussi en 1680 et a dû travailler dans les missions du P. Maunoir de 1680 à 1683.

(Lettre de la comtesse Jégou du Laz à l'auteur, 20 mai 1892).

Sur le Chapitre XXXVI

I

CIRCULAIRE DU P. PARIS, RECTEUR DU COLLÈGE DE QUIMPER, ANNONÇANT LA MORT DU P. MAUNOIR.

« A Quimper, ce 5 février 1683.

« Mon R. P.

P. C.

« C'est avec bien du chagrin que j'écris à V. R. cette lettre pour luy donner avis que la Bretagne a perdu un de ses apôtres, et ce collège, un ancien et illustre ouvrier en la personne du P. Julien Maunoir, décédé le 28^e^ de janvier à sept heures et demie du soir à Plévin

proche de Carhais en Cornouailles, dans la 76e année de son âge et dans la 58e depuis son entrée en la Compagnie. Il était allé à Saint-Brieuc pour se disposer à une mission, qui doit se faire dans ce diocèse là ; tout à coup il se sentit pressé de retourner, quoiqu'il nous eût dit adieu pour quelques mois et qu'il eût sa santé ordinaire, et le dit à son compagnon, luy marquant assés qu'il avait eu quelque avertissement de sa mort prochaine.

« Sitost qu'il fut entré dans le diocèse de Quimper, où il avoit toujours souhaitté et espéré de mourir, il fut attaqué d'un mal de costé, qui peu à peu a dégénéré en une peripneumonie accompagnée d'une fièvre violente. Ce pressentiment qu'il avoit eu de sa fin fit craindre ; et nous envoyâmes à Plevin un de nos Pères avec notre médecin, quoyque le mal ne fût pas grand ; mais un subit changement le mit à l'extrémité et en nous écrivant, on nous ôta l'espérance de le trouver en vie. Il èst mort le 9e jour de sa maladie, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise avec un plein jugement et les exemples de vertu qu'on peut attendre d'un homme d'une vertu consommée.

« On scait assés qu'il avoit esté appelé aux missions de la Basse Bretagne d'une manière fort extraordinaire. Lorsqu'il étudioit à Rennes quatre ans devant qu'il entrât dans la Compagnie, M. le Noblet, ce grand missionnaire du païs, sans avoir jamais entendu parler de luy, connut par une voye surnaturelle qu'il devoit estre un jour son successeur et fit son portrait en chaire, marquant son païs, son âge et sa profession. Étant venu en ce collège pour faire la 5e l'an 1630, le saint missionnaire l'apprit par une lumière d'en haut et le dit à ses auditeurs, et ce pendant le jeune jésuite priant dans la chapelle de la Mère de Dieu, qui est à un quart de lieue d'icy, se sentit fortement inspiré de se consacrer a nos missions, auxquelles il n'avoit jamais pensé, et ensuite il apprit en peu de temps et très facilement une langue très difficile, dont il a mesme donné les préceptes au public ; quelque temps après il s'y obligea mesme par vœu, ensuite de quoy il fut guéri miraculeusement d'un mal qui ne se pouvoit guérir naturellement.

« Il a depuis ce temps là passé plus de 42 ans dans les fonctions apostoliques, travaillant sans cesse dans les évêchés de la Basse Bretagne, et depuis quelques années dans ceux de la Haute, avec le succès que tout le monde scait et qui le fait révérer comme l'apôtre de la province, qui a mesme perpétué son zèle dans ceux de nos pères et des ecclésiastiques séculiers qu'il a formés à un si saint employ.

« Il avoit toutes les qualités qui font le caractère d'un homme apostolique, une grande innocence de vie, un amour tendre et saintement passionné pour Dieu, une union continuelle d'esprit et de cœur avec luy dans les plus grandes occupations, un zèle ardent pour le salut du prochain, mais pur et désintéressé, qui l'appliquoit plus ordinairement à l'instruction des pauvres gens de la campagne ; un courage invincible dans toutes les contradictions qui sont inséparables de ces sortes de

fonctions, et qui luy a fait tenter sans crainte les trajets de mer les plus dangereux et l'abord des isles presque inaccessibles, où l'on peut dire qu'il a porté la connaissance de Dieu ; une grande confiance en Dieu et en sa Providence qui a été son unique fond dans tant de missions où il entretenoit sans peine et sans estre à charge à personne 30, 40 et 50 missionnaires ; une patience constante et qui alloit jusqu'à l'amour et au désir des souffrances ; une douceur et une égalité d'esprit inaltérable sans estre rebuté par les manières rudes et par le peu de docilité des gens de la campagne ; une humilité profonde dans les grands succès que Dieu donnoit à son zèle et qu'il a mesme autorisé par des événements très extraordinaires ; une obéissance très prompte, estant prest de quitter ses missions au premier mot des supérieurs ; un grand détachement des commodités du corps, se nourrissant d'une manière fort commune parmy tant de fatigues et dans un âge si avancé ; une dévotion très particulière envers la sainte Vierge, envers les anges tutélaires des païs où il prêchoit et envers saint Corentin patron de ce diocèse qu'il avoit pris pour le protecteur et le modèle de ses missions et de qui il a reçu des faveurs très considérables ; il avoit outre cela reçu de Dieu un don singulier d'instruire, de persuader les esprits et de toucher les cœurs.

« Des travaux si glorieux relevés par tant de vertus luy ont acquis la bénédiction de la terre aussy bien que celle du Ciel pendant sa vie et après sa mort. Sitost qu'on a seu sa maladie, il y a eu ordre de la part de Monseigneur de Quimper porté à Plévin de luy rendre toutes les assistances dont il auroit besoin et en cas de mort défanse sous peine d'excommunication de l'inhumer ou de s'opposer au transport de son corps que messieurs les chanoines vouloient avec notre agrément enterrer à leurs frais dans la cathédrale. Cela a été inutile ; il a fallu céder à la dévotion même armée des peuples trop inflexibles à l'égard d'un thrésor que le Ciel leur a, ce semble, envoyé, et qui est déjà honoré par le concours des fidèles.

« Ils nous ont envoyé seulement son cœur, qui a été reçu dans les paroisses qui sont sur le chemin avec toutes les marques possibles de douleur et de vénération. Dieu veuille qu'étant les héritiers de son cœur nous le soions aussy de son esprit. Cette voix du peuple qui est ordinairement la voix de Dieu, fondée sur une vie si sainte, nous fait croire que son âme a été reçue dans le Ciel par tant d'âmes qui luy doivent leur salut. Je demande néanmoins à V. R. les suffrages, etc.

J. Paris, S. J. »

(Ex. archiv. Parisiensi et Corisopit. S. J.)

II

NECROLOGIUM P. JULIANI MAUNOIR

P. Julianus Maunoir, diœc. Rhedonensis, obiit in ignobili, nunc celebri pago diœc. Corisopitensis, cui Plevini nomen, 28 januarii, anno ætatis 76, ab inita Societate 58, ab edita Prof. 4 votor. 40. Vir merito dicendus Inferioris Armoricæ apostolus; quippe mirabiliter a Deo vocatus erat ad illius regionis missiones. In iis per annos amplius quadraginta duos incredibile est quantos labores exhauserit, quantum rei christianæ profuerit. Floruere in eo virtutes omnes, quas apostolicum munus requirit, singularis morum integritas ac vitæ innocentia, vehemens divinæ gloriæ amplificandæ et proximorum salutis promovendæ studium, inflammatus amor in Deum quem præ oculis semper habebat, invicta in laboribus ferendis animi fortitudo, tantaque constantia, ut remotas ab omni pene hominum commercio et vix ratibus tangendas insulas per infestum procellis mare adierit, ne populi agrestes in summâ christianæ religionis ipsiusque Dei ignoratione misere perirent.

Adde miram in Deo ejusque Providentia in quo totus conquiescebat confidentiam, qua fretus nihil non aggrediebatur et perficiebat, omni licet humano destitutus auxilio, summam animi demissionem in felici suarum rerum cursu, tenerrimam in B. Virginem et angelos urbium provinciæque custodes pietatem, eximiam gratiam ad permovendos et quocumque vellet sine ullo artificio impellendos hominum animos.

Ab omnibus colebatur ut sanctus, nec vana opinio fuit. Nam mortem ejus multa miracula consecuta sunt, eaque illustria et manifesta, non tantum testium fide dignissimorum asseveratione, sed habitis etiam juridico ritu quæstionibus probe confirmata. Jamque ad ejus tumulum populorum undequaque confluit multitudo.

(Necrologium Prov. Franciæ S. J. ex archiv. Rom. desumptum, procur. P. Van Meurs.)

III

NECROLOGIUM P. JULIANI MAUNOIR TRIBUS FRANCIÆ PROVINCIIS COMMUNE

Anno 1683, die 28a januarii, P. Julianus Maunoir, natione Gallus, diœcesis Rhedonensis, obiit magna cum opinione sanctitatis. Ad excolendos missionibus Armoricæ Inferioris populos divinitus et quidem via extraordinaria vocatus, totum se impendit huic muneri annos quadraginta et amplius successu mirabili, eo spiritu, ut tanquam missionarii apostolici exemplar proponi possit. Labor indefessus, ut non

respiraret nisi per octo dies, quos ad exercitia spiritualia quotannis sibi sumebat. Æquitas animi tanta, ut rebus adversis sæpe jactatus in laborum cursu atque adeo appetitus dæmonii telis, numquam a proposito vel leviter dimotus sit. Obedientia tam prompta, ut populos undique confluentes a se dimitteret mox ut superioris nutus eum revocabat. Rara pietas, quippe a teneris annis ita deditus orationi, ut continuam diceres. Cultui B. Virginis impense addictus, invocatoque ejus nomine, ægros quorum desperata salus, sanitati sæpe reddidit. Ut amavit in missionibus semper agere cum agrestibus et egenis atque se illorum victu tenui alere, sic inter illos, quod prædixerat, in pago diœceseos Cornubiensis deserto, dicto Plévin, mortuus ac sepultus est. Sed fama ejus sanctitatis et miraculorum testata veritas brevi faciem loci ita mutavit, ut omnium totius Provinciæ ordinum, qui ad tumulum ejus pietatis causa se conferunt, summo concursu frequentissimus evaserit.

(Ex. archiv. Rom. procur. P. Van Meurs S. J.)

IV

CANTIC AN TAD MARTIN VAR BUEZ HA MARO AN TAD MANER

Ton anavezet, pe ton : *Va c'halon a zo fraillet.*

DISCAN

Allas ! allas ! Bretonet, maro an Tad Maner,
Maro eo ho sclerijen, maro eo ho Tad ker ;
Maro eo tost da Garahez, e presbital Plevin,
Evel m'en doa lavaret, e creiz douar Caourintin.

1. Da iliz scolach Kemper, he galon zo casset,
En iliz parrez Plevin he gorf zo interret ;
En he iec'het en devoa aliez lavaret :
Elec'h ma couez ar vezen e renk beza lezet.

CANTIQUE DU P. (VINCENT) MARTIN SUR LA VIE ET LA MORT DU P. MAUNOIR

Sur l'air : *Va c'halon a zo fraillet*

REFRAIN

Hélas ! Hélas ! Bretons, le P. Maunoir est mort ! Il s'est éteint votre flambeau ; il est mort votre tendre père ! Comme il l'avait prédit, il est mort près de Carhaix, au presbytère de Plévin, au milieu des terres de saint Corentin.

1. Son cœur a été porté à la chapelle du collège de Quimper. Son corps a été enterré dans l'église paroissiale de Plévin. Il avait souvent répété pendant sa vie : Là où tombe l'arbre, là il doit demeurer.

2. Pa zeuje dre ar maro Jesus-Christ d'hen g'ervel,
Gant ar bopl paour en devoa bet desiret mervel.
« Ganto am euz tremenet, emezhâ, ma buez,
« Ganto goude ar maro, chom a garen ivez. »

3. Tavit eta pobl a Vreiz, n'en em c'hlac'harit ket,
Oc'h peden an Tad Maner en deuz Doue clevet ;
En ho creiz ez eo chomet, evit ho soulaji,
En ho corf hag oc'h ene, dre Jesus ha Mari.

4. Coumanset mad en deveuz an eil hag eg'ile,
Aben nemeur e lennot scrivet en he vuez,
Da bet den clanv en deveuz e pep canton guellet,
Dreist ar re all e Plevin, d'ar re ia d'hen guelet.

5. Commisserien an Escop e c'hallo lavaret
Pet greg a boan vugale en deveuz dilivret ;
Da biou en deuz ar c'herzet, ar c'hleo, ar guel rentet,
Ar burzudou a raï c'hoaz, hag ar re en deuz grêt.

6. G'inidic oa a Sant-Jorg, en Escopti Roazon,
Pedir leo diouz Foujerez, pedir diouz Pontorson,
Hog'en choazet gant Doue, an abostol fidel.
Evit diski hent an Env d'an oll e Breiz-Izel.

7. Ne voe nemet trizec vloaz, o coumans he studi,
Pa lavaras Dom Michel Nobletz dre brophesi :

2. Quand Jésus-Christ viendrait l'appeler par la mort, son désir était de mourir au milieu des pauvres gens du peuple. « Avec eux, disait-il, j'ai passé ma vie, avec eux je veux rester après ma mort. »

3. Silence donc, peuple de Bretagne, ne vous affligez point. La prière du P. Maunoir, Dieu l'a entendue. Il est resté au milieu de vous pour être avec Jésus et Marie votre consolation spirituelle et temporelle.

4. Déjà, vous en avez de bonnes preuves. Bientôt vous lirez sa vie. Combien il a guéri de malades dans tant de paroisses et surtout à Plévin, j'entends ceux qui vont le voir.

5. La commission épiscopale pourra dire combien il a délivré de femmes en couches, combien il a guéri de boiteux, de sourds, d'aveugles, toutes les merveilles qu'il fera et celles qu'il a déjà faites.

6. Il naquit à Saint-Georges, diocèse de Rennes, à quatre lieues de Fougères et quatre de Pontorson. Dieu le choisit comme son fidèle apôtre pour apprendre le chemin du ciel à tous les habitants de la Basse-Bretagne.

7. Il n'avait que treize ans et commençait ses études, quand Dom Michel le Nobletz dit en prophète : « On me nourrit un petit poisson dans le

Maga r'er din eur peskig * an Escopti Roazon,
A zevi souden da vro Breiz da ober mission.

8. Pa rene ar bempet class ar scolach a G'emper,
E tevas Michel Nobletz da velet he vap ker.
Hag e comzas eus Andre hag eus he vreur Simon
Pa o galvas hon Salver da ober mission ?

9. En distro a lavaras da Zouarnenezis,
Gant gras Doue c'hui velo c'hoaz mission e Breiz ;
Choazet am euz an hini, dre c'hourc'hemen Doue,
A dle ober mission er vro-man ma goude.

10. Ne lavaras ket dezhan neuze c'hoas Dom Michel,
Ez oa choazet gant Doue da ziski Breiz-Izel ;
Mes Doue a zisclerias dezhan he volonte,
Pa ze eun deiz d'ar chapel hanvet Ti-Mam-Doue.

11. Entre Croaz-ar-Gardien ha maner Kermorvan,
E roas eur sclerijen dezhan ar Speret Glan,
Dre behini a velas eus Breiz ar c'harteriou,
Da bere oa red dezhan mont da glask eneou.

12. Pa antreas er chapel ar Verc'hez an Itron,
En em offras oll dezhi a gorf hag a galon.
« Prest ha pront oun, emezhan, da sicour ma Salver,
« Da zistrei ar bec'herien zo coustet dezhan ker. »

diocèse de Rennes, qui viendra bientôt faire des missions au pays de Bretagne. »

8. Lorsque Maunoir était professeur de 5e au collège de Quimper, Michel le Nobletz vint voir ce fils bien-aimé. Notre-Seigneur leur parla comme à André et à Simon, quand il les appela à sa suite.

9. De retour à Douarnenez, il dit aux habitants : « Grâce à Dieu, vous verrez encore des missions en Bretagne. J'ai choisi celui qui par l'ordre de Dieu devra continuer les missions après moi. »

10. Dom Michel ne lui révéla pas alors qu'il était choisi par Dieu pour éclairer la Basse-Bretagne ; mais Dieu lui déclara sa volonté, quand il vint un jour à une chapelle appelée : Maison de la Mère de Dieu.

11. Entre la Croix du Gardien et le manoir de Kermorvan, il reçut du Saint-Esprit une lumière qui lui montra les lieux de la Bretagne où il devait aller chercher des âmes.

12. Quand il entra dans la chapelle de la Vierge Notre-Dame, il s'offrit à elle corps et âme. « Je suis prêt, dit-il, et pressé d'aider mon Sauveur à convertir les pécheurs, qui ont coûté si cher.

* E Douarnenez e lavarar ar gomz-se, dirag pesketourien.

13. Ho pet coun, Guerc'hez santel, eus ho missioner,
En ho ti, d'ar mission n'em ro an Tad Maner,
En ho ti, eo coumanset, ganeoc'h e g'endalc'ho,
En ho ti, gant gras Doue, eun deiz e finisso.

14. Ebars ar g'er a Vourjez pa oa abandonet,
En eur c'hlenvet diremet gant ar vedicinet,
Deiz Nedelec, kent receo sacramant an Auter,
En em voestlas evelhen e presans he Salver :

15. « Jesus, Mari, sant Ervoan hag ælez Breiz-Izel,
« Mar rent Doue din iec'het, me iel bete mervel
« Da ober ar mission e mesk ar Vretonet,
« Me her bromet a dra sur, gant eur galon parfet. »

16. Doue a gomzas outhan en ur sacramanti,
Hag a lavaras dezhan pare viot hep si ;
Me a gontanto ivez desir bras ho calon.
Ha me ho casso da vreiz da ober mission.

17. En amzer-se, eun nosvez, dre he gousk e sonje
E toug'e var e g'ein eur païsant a G'erne ;
Evel sant Françez Xavier e sonjas e toug'e
Eun Indian, kent monet e mission d'ar vro-se.

18. Couraich eta, Kerneviz, eun deiz d'ar Baradoz,
An Tad Maner o tougo evit biken repos ;

13. Souvenez-vous de votre missionnaire, Vierge sainte. Dans votre maison le P. Maunoir se donne aux missions. Dans votre maison il a commencé, avec votre secours il continuera. Dans votre maison, avec la grâce de Dieu, il finira un jour.

14. A Bourges, atteint d'une maladie incurable et abandonné des médecins, avant de recevoir la communion le jour de Noël, il fit vœu à Notre-Seigneur.

15. « Jésus, Marie, saint Yves et anges de Basse-Bretagne, si Dieu me rend la santé, j'irai jusqu'à la mort faire des missions parmi les Bretons. Certes, je le promets de tout cœur. »

16. Dieu lui parla dans la communion et lui dit : « Tu guériras complètement. Je contenterai aussi le désir si vif de ton cœur et je t'enverrai faire des missions en Bretagne. »

17. A cette époque, une nuit, pendant son sommeil, il lui semblait porter sur ses épaules un paysan de Cornouailles: comme saint François Xavier qui avant de partir pour ses missions rêva qu'il portait un Indien.

18. Courage donc, habitants de Cornouailles. Un jour le P. Maunoir vous portera en paradis pour vous y reposer à jamais. Un grand nombre

Ha calz a Roazon, Guened, Sant-Briec, Leon, Dol,
Hag a Dreg'er a viro ne daint ket da goll.

19. Me a gleo sant Caourintin, dija oc'h o kervel,
Tad Maner ha Tad Bernard, ho compagnun fidel.
« Deut var ma lerc'h, emezhan, m'ho crai pesketerien,
« A galz a bec'herezet, ha calz a bec'herien. »

20. M'ho guel ho daou o nijal dreist ar mor pirillus,
Da besketa ez eont eneou da Jesus ;
Bet int dija e Brihat, Sizun hag enez Groaz,
E Molenez hag Eussa, enez Tudi ha Baz.

21. Eun troad o deuz var ar mor, eun al var an douar,
A gamejou bras ez eont en noz evel al loar,
Hag en deiz evel an heol, ha dre ho sclerijen,
E chasseont euz a Vreiz ar goall denvalijen.

22. Eus an Tad Maner ez a ar brud e pep canton,
E pep lec'h hen goulenner da ober mission.
An eskibien hen goulen, personet, beleien,
Autronez, itronezet, tud ploue, bourc'hizien.

23. Piou a ouffe lavaret e pet lec'h ez eo bet,
Ha pet pec'her e pep lec'h en deveuz distroet ;
Essoc'h eo cont' ar stered pa vez sclerra an nos,
Evit an dud en deveuz casset d'ar Barados.

de Rennes, de Vannes, de Saint-Brieuc, de Dol et de Tréguier seront par lui empêchés de se perdre.

19. J'entends déjà saint Corentin qui vous appelle, Père Maunoir, et vous, Père Bernard, son fidèle compagnon : « Suivez-moi, dit-il, je vous ferai pêcheurs d'un grand nombre de pécheurs et de pécheresses. »

20. Je les vois tous deux qui volent par-dessus la mer pleine de périls. Ils vont pêcher des âmes pour Jésus. Déjà ils ont été à Bréhat, aux îles de Sein, de Groix, de Molène, d'Ouessant, de Tudy et de Batz.

21. Je les vois un pied sur la mer, un pied sur la terre ; ils vont à grands pas, la nuit comme la lune, et le jour comme le soleil ; et à leurs clartés les ténèbres fatales s'évanouissent en Bretagne.

22. La renommée du Père Maunoir se répand partout, partout on le demande pour donner des missions ; il est demandé par les évêques, les curés, les prêtres, les nobles, les paysans et les bourgeois.

23. Qui pourrait compter tous les endroits où il a été, et le nombre de pécheurs qu'il a convertis dans chaque endroit ? Il serait plus facile de nombrer les étoiles dans la nuit la plus claire, que les âmes qu'il a envoyées en paradis.

24. C'hui her goar, o va Salver, c'hui oc'h eus sur contet,
Pet den dre he sermoniou en deuz saveteet,
Pet dre ar goffession a bec'herien mezet,
Pet dre ar procession a bec'herien dallet !

25. Lammet eo an ignorans dre he gatekismou,
Ar c'homzou lous ha lubric dre gan he ganticou.
Gret en deuz ober bemdeiz d'ar Verc'hez oreson,
Desket en deveuz pidi Jesus-Christ a galon.

26. C'hui eo beleien santel, c'hui missionnerien,
Ar fourdilizen gaera eveus he gurunen ;
Da Zoue dre he zousder, dre he brudans parfet,
Dre he orezon santel en deuz ho counezet.

27. Dreizoc'h ar bopl hep niver en deus saveteet,
Hag a rai gant gras Doue ac'han da fin ar bed ;
Houma oa he joa vrassa pa edo er iec'het,
Hag an doussa levenez en diveza clenvet.

28. N'hon eus ket collet hon Tad, n'en em c'hlac'harompket.
Mar d'omp disparti a gorf, ne dompket a speret ;
Lezet en deus kent mervel ganeomp oll he galon,
A rei deomp oll he unan he venediction.

---

24. Vous le savez, vous, mon Sauveur. Vous avez certainement compté combien il a sauvé d'âmes par ses sermons, combien il a délivré de pécheurs honteux par la confession, combien il a ramené de pécheurs endurcis par les processions !

25. Par ses catéchismes l'ignorance a disparu ; les propos impurs ont été remplacés par le chant de ses cantiques. Il a enseigné à faire oraison chaque jour en l'honneur de la Vierge ; il a enseigné aussi à prier Jésus-Christ par le cœur.

26. Vous, saints prêtres, vous, missionnaires, vous êtes la plus belle fleur de sa couronne ; il vous a gagnés à Dieu par sa douceur, sa prudence accomplie et ses ferventes prières.

27. Par vous, il a sauvé un grand nombre d'âmes, et avec la grâce de Dieu, il continuera d'en sauver jusqu'à la fin du monde. C'était sa plus grande joie pendant sa vie et sa plus douce consolation à l'heure de sa mort.

28. Nous n'avons pas perdu notre Père, gardons-nous de nous affliger. Si nous sommes séparés de corps, nous ne le sommes pas d'esprit. Avant de mourir, il nous a laissé tout son cœur, qui ne cessera pas de nous bénir tous.

29. Donet a ra d'hor souten pa zeomp d'ar c'hombat,
Goulen a ra evidomp grassou digant hon Tad ;
Diskennet eo aliez eus an Env da sicour
Ar bec'herien treladet gant an droug enebour.

---

29. Il vient nous soutenir dans nos luttes, il nous obtient des grâces du Père céleste. Souvent il est descendu du ciel pour porter secours aux pécheurs ensorcelés par l'ennemi de tout bien.

(Traduit par le P. Guill. Mahé S. J.)

V

DEMANDE DES ÉTATS DE BRETAGNE RELATIVE A LA BÉATIFICATION DU VÉNÉRABLE PÈRE MAUNOIR

(En marge est écrit : le P. Boschet Jésuite po. impression d'un livre.)

Du samedi 25e octobre 1697 dix heures du matin (Etats tenus à Vitré).

MONSEIGNEUR L'EVESQUE DE RENNES

MONSEIGNEUR LE DUC DE LA TURNOILLE (TRÉMOILLE), BARON DE VITRÉ

MONSIEUR LE SÉNESCHAL DE RENNES.

. . . . . .

Sur ce que Monsieur le Procureur général scindicq a remonstre que le P. Maunoir de la Compagnie de Jésus, après avoir passé plus de quarante ans dans les missions en Basse Bretagne avecq beaucoup de fruit pour l'instruction des peuples, dont il avoit appris la langue, décéda il y a environ vingt ans en odeur de sainteté, et il se faict plusieurs miracles dans le lieu où est son tombeau, ce qui excite les pères de la mesme Compagnie de Jésus et les peuples de la Basse Bretagne à souhaitter que pendant que les preuves sont encore récentes, il soit faict des procès verbaulx et des enquestes dans les formes canoniques des miracles que Dieu a opérés par l'intercession d'un bon religieux tant auparavant que depuis son décès.

Il a encore remonstré que le P. Boschet de la mesme Compagnie de Jésus ayant faict un livre qui contient l'histoire de la vie du dict père Maunoir, qu'il a dédié à Messieurs des Estats auxquels il en a présenté des exemplaires ; et d'autant que les voyages qu'il a esté obligé de faire pour avoir des mémoires exacts des particularités de la vie du dict Père Maunoir et des miracles qui ont été faicts par son intercession; que ce livre ny son impression ne peuvent avoir été faictes qu'avec une dépense considérable, laquelle il est de la dignité de Messieurs des

Estats de rembourser au dict père Boschet et de lui marquer la recognoissance des peines qu'il a prises pour ce subject.

Sur ce, délibéré entre les trois ordres :

Les Estats ont ordonné à Monsieur leur thrésorier de délivrer au dict père Boschet la somme de quatre cents livres, qui sera prise sur les 48,000 l. dont les Estats ont la liberté de disposer et ont prié Messeigneurs les evesques de vouloir faire faire les procès verbaulx et enquestes nécessaires dans les lieux où le P. Maunoir a fait ses missions et dans les lieux proches de son tombeau, des miracles que Dieu a opérés par l'intercession du dict père Maunoir, pour parvenir dans les temps convenables à la déclaration de sa sainteté et à sa canonisation dans les formes ordinaires.

Faict en la dicte assemblée, ce vingt cinquième octobre mil six cents quatre vingt dix sept.

Signé : Jean-Bap. eves. de Rennes (Révérend Père en Dieu Messire Jean-Baptiste de Beaumanoir de Lavardin, evesque de Rennes.)

Charles de la Trémoille

et Le Prestre (René Le Prestre, seigneur de Lézonnet, conseiller du Roy, sénéchal et président présidial de Rennes.)

(Copié aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine, à Rennes, vol. C 2660, folio 351 verso.)

Sur le Chapitre XXXVII

I

LE TOMBEAU DU V. P. MAUNOIR DE LA C^ie^ DE JÉSUS

Evêché de Saint-Brieuc

Nous, Evêque de Saint-Brieuc,

Sur la demande du P. Bazin, de la Compagnie de Jésus,

Désirant nous assurer de l'état du tombeau du P. Maunoir, de la même Compagnie, inhumé dans l'église de Plévin, diocèse de Saint-Brieuc, en 1683,

Avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

1° M. le Recteur de Plévin, sur le vu de la présente Ordonnance, permettra qu'on fasse l'ouverture et la visite du tombeau du P. Maunoir, dont les restes ont été inhumés dans son église paroissiale.

2° MM. le Recteur de Plévin, Prud'homme chanoine honoraire de notre cathédrale, les Pères Bazin et Renault de la Compagnie de Jésus sont délégués par Nous pour procéder à l'ouverture et à la visite du tombeau du P. Maunoir.

3° Ces Messieurs dresseront un procès-verbal détaillé de leur opération ; ils en laisseront une copie pour être enregistrée au registre de la paroisse de Plévin, et une autre sera adressée à l'Evêché pour être déposée aux archives.

Donné à Saint-Brieuc le 7 août 1847.

L † S. † J.-Jn-Pierre, *Ev. de Saint-Brieuc.*

Par mandement,

Rault, *chan. secr.*

(Archives de la Résidence des Jésuites de Quimper.)

II

OUVERTURE DU TOMBEAU DU P. MAUNOIR EN 1847

Le quatre octobre mil huit cent quarante-sept, nous, Yves-Marie Le Denmat, Recteur de la paroisse de Plévin, Paul-Marie Prud'homme chanoine honoraire de la cathédrale de Saint-Brieuc, et les PP. Yves Bazin et François Renault, de la Cie de Jésus, tous les quatre délégués par Mgr Le Mée, Evêque de Saint-Brieuc, pour procéder à l'ouverture et à la visite du tombeau du R. P. Maunoir, missionnaire de la Compagnie de Jésus, mort au presbytère de Plévin, l'an mil six cent quatre-vingt-trois, et inhumé dans l'église de cette paroisse, avons ouvert le dit tombeau en présence de MM. Joseph Caërou vicaire de Plévin, Yves Mahé aumônier des religieuses hospitalières de Carhaix, Louis Allain Le Bescond aumônier des religieuses ursulines de Carhaix, François-Marie Joanno vicaire de Glomel, et de MM. le vicomte de Saisy et Paul de Saisy son fils, et avons trouvé un caveau, dans lequel était une châsse de bois à demi pourri, et dans cette châsse, quelques ossements, qu'on ne pouvait guère toucher sans les réduire en poussière, à un os près et une dent qui résistent au contact.

Le tout recueilli avec soin a été déposé, ensemble un double du présent procès-verbal, dans une nouvelle châsse en bois de chêne qu'a voulu donner M. le vicomte de Saisy, et placé en trois compartiments séparés : dans l'un, les ossements recueillis ; dans l'autre, une certaine quantité de l'ancienne châsse ; et dans le troisième, de la terre tout imprégnée des ossements réduits en poussière et des entrailles du P. Maunoir.

Et cette nouvelle châsse, fermée et scellée du sceau de Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc, a été déposée à la place de l'ancienne.

En foi de quoi nous avons signé, sous le sceau des armes de Mgr, avec les témoins, à Plévin, les jour et an que dessus.

Signé :

L + S.

F. Renault, S. J. — Y.-M. Le Denmat, Recteur de Plévin. — L'abbé Prud'homme, chan. honor. — Y. Bazin, S. J. — Vicomte de Saisy. — Paul de Saisy. — L. A. Le Bescond, aumôn. des rel. ursulines. — Y. Mahé, aumôn. des relig. hospit. — F. M. Joanno, vic. de Glomel. — J.-M. Caërou, vic. de Plévin.

(Extrait du *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, par le P. Le Roux. Edit. de 1848, p. 243-244.)

III

LE CŒUR DU VÉNÉRABLE P. MAUNOIR

Procès-verbal de l'ouverture du sépulcre où se trouvait déposé le cœur du R. P. Julien Maunoir.

Nous, Joseph-Marie Graveran, Evêque de Quimper, le samedi 11 septembre 1847, à trois heures de relevée, nous sommes transporté à l'église du collège de Quimper, accompagné de M. l'abbé Keraudy, un de nos vicaires généraux, de M. l'abbé Evrard, secrétaire de notre évêché, de M. l'abbé Le Vicomte de la Houssaye, directeur et professeur dans notre grand séminaire.

Nous avons trouvé réunis dans la dite église les RR. PP. Renault, Bazin, de Saint-Alouarn, Rollinat, de la maison de Saint-Joseph de Quimper, M. l'abbé Pennors, aumônier du collège, M. Duval, professeur de rhétorique au collège royal de Pontivy, ancien principal du collège de Quimper, M. Duchâteau, architecte de la ville, chargé des réparations de l'église du collège, et quelques autres personnes séculières et ouvriers.

Nous avons reconnu une pierre en granit, sur laquelle était sculpté un cœur et deux larmes, fortement scellée en fer et plomb dans le pavé, au milieu et sous l'arcade du transept nord. Ayant fait enlever cette pierre, nous avons trouvé une autre pierre très épaisse et qui paraissait former clé de voûte de l'arcade du caveau placé en cet endroit sous l'église. Cette seconde pierre était creusée en forme de cœur, et dans ce creux se trouvait placé sans ciment et sans aucun autre objet un cœur en plomb que nous avons retiré, et sur lequel,

après l'avoir nettoyé, Nous avons lu cette inscription : *Cor R. Juliani Maunoir*, dont quelques lettres sont effacées.

Nous avons transporté et déposé à l'évêché le dit cœur du R. P. Maunoir, jusqu'au jour où Nous aurons fait ériger dans l'église du collège un modeste monument pour l'y renfermer.

Ont signé :

+ Jh. M. *Evêque de Quimper.*

Keraudy, vic. gén. — F. Renault. — A. de Saint-Alouarn. — Y. Bazin. — J. B. Rollinat. — Le Vicomte de la Houssaye. — Pennors, aumôn. du collège. — Duval. — Duchateau, architecte.

Evrard, *secrétaire de l'évêché.*

(Copié dans les archives de l'évêché de Quimper, le 10 décembre 1891.)

IV

LETTRE DE MGR JOSEPH-MARIE GRAVERAN, ÉVÊQUE DE QUIMPER, AU R. P. BIGOT, SUPÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE SAINT-JOSEPH

Evêché de Quimper

Quimper, le 14 septembre 1847

Mon Révérend Père,

Après avoir lavé et brossé le cœur en plomb que j'ai retiré du collège, j'ai pu reconnaître presque toutes les lettres gravées sur le métal.

Le papier ci-joint vous en donne un *spécimen*. La première ligne ne se dessine que sous un certain aspect ; mais les deux suivantes se distinguent facilement.

Il faudra maintenant aviser à le déposer convenablement dans l'église où il a été conservé depuis 164 ans.

Le métal est dessoudé en un endroit, qui a laissé dégager de l'air, quand je l'ai mis dans l'eau, d'où je l'ai retiré sur-le-champ. Je pense qu'il sera bon de réparer ce léger défaut.

Agréez, mon Révérend Père, l'hommage de mon sincère dévouement.

+ Jh. M. *Evêque de Quimper.*

SPÉCIMEN

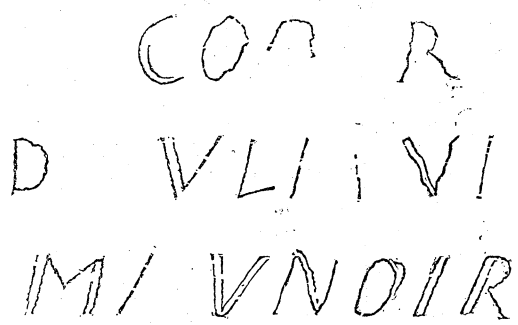

(Copie tirée sur l'original déposé dans les archives de la Résidence des Jésuites de Quimper.)

V

INAUGURATION DU PETIT MONUMENT ÉRIGÉ PAR MGR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER DANS LA CHAPELLE DU COLLÈGE POUR RECEVOIR LE CŒUR DU P. MAUNOIR.

Le 10 janvier 1848, à deux heures de relevée, M. l'abbé Keraudy, vicaire général délégué par Mgr l'évêque de Quimper empêché, en présence de M. Fougerais, principal du collège de Quimper, les RR. PP. de Saint-Alouarn et Le Clerc, de la maison de Saint-Joseph, Le Vicomte de la Houssaye, professeur au grand séminaire, Le Dé, aumônier du collège, Kerlan, vicaire de Kerfeunteun, Tréguer, vicaire de Pluguffan, E. Blot, impr., Evrard, secrétaire de l'évêché,

a déposé le cœur du R. P. Maunoir dans le petit monument érigé à l'angle est du transept nord de la chapelle du collège. La pierre qui recouvrait le cœur dans la première place, a été mise et scellée sur le sépulcre, que surmonte une plaque de marbre blanc, encadrée dans un bloc de Kersanton et portant une inscription commémorative de la reconnaissance et du nouveau dépôt du cœur du dit P. Maunoir.

(Ci-jointe l'inscription reproduite au chapitre XXXVII de cette Histoire. — Copié dans les archives de l'évêché de Quimper, le 10 décembre 1891.)

VI

INTRODUCTION DE LA CAUSE DU VÉN. P. JULIEN MAUNOIR

Ex S. Congregatione Rituum.

Decretum. Corisopiten. Beatificationis et Canonizationis Ven. Serv Dei P. Juliani Manerii, sacerdotis Professi Societatis Jesu.

Duodecimo kalendas februarii anni vertentis, quum Sanctissimus Dominus Noster Pius Papa IX benigne indulserit, ut de dubio signaturæ Commissionis Introductionis Causæ Servi Dei Juliani Manerii præfati ageretur in Congregatione sacrorum Rituum ordinaria, absque interventu et voto consultorum, licet scriptis ejusdem Ven. Servi Dei non perquisitis et examinatis, Eminentissimus ac Reverendissimus D. Cardinalis Aloisius Oreglia de S. Stephano hujus causæ Ponens, ad instantiam R. P. Josephi Boero, sacerdotis professi et Postulatoris generalis Causarum Beatificationis et Canonizationis Servorum Dei e Societate Jesu, attentis postulatoriis litteris plurium virorum ecclesiastica dignitate illustrium in ordinariis sacrorum Rituum comitiis ad Vaticanum hodierna die coadunatis, sequens dubium discutiendum proposuit, nimirum: *An sit signanda Commissio Introductionis hujus Causæ, in casu et ad effectum de quo agitur ?*

Et sacra eadem Congregatio, omnibus maturo examine expensis, auditoque voce et scripto R. P. D. Laurentio Salvati S. Fidei Promotore, rescribendum censuit, *Affirmative seu signandam esse Commissionem, si Sanctissimo placuerit.* Die 20 martii 1875.

Facta postmodum de præmissis Sanctissimo Domino Nostro Pio Papæ IX per infrascriptum secretarium fideli relatione, Sanctitas Sua sententiam sacræ Congregationis ratam habuit et confirmavit, propriaque manu signavit Commissionem Introductionis Causæ Ven. Servi Dei Juliani Manerii præfati. Die 8 aprilis 1875.

Episcopus Ostien. et Velitern., Card. PATRIZI *S. R. C. Præf.*

L. † S. Placidus RALLI, *S. R. C. Secretarius.*

VII

MANDEMENT DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON CONCERNANT LA RECHERCHE DES ÉCRITS DU VÉNÉRABLE SERVITEUR DE DIEU JULIEN MAUNOIR, PRÊTRE PROFÈS DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Nous, Jacques-Théodore LAMARCHE,

Par la miséricorde divine et l'autorité du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au clergé et aux fidèles de Notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nos très chers Frères,

Le Souverain Pontife Léon XIII heureusement régnant vient, par une lettre que Nous a adressée l'Eminentissime Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, le 8 juillet 1889, de Nous charger spécialement de rechercher dans Notre diocèse et d'y recueillir les écrits du Vénérable Serviteur de Dieu Julien Maunoir, prêtre profès de la Compagnie de Jésus, missionnaire de la Basse Bretagne pendant plus de 40 ans.

Par *écrits*, il faut entendre les traités, opuscules, méditations, sermons, lettres, notes, mémoires, ouvrages de controverse et autres œuvres de quelque nature qu'elles soient, écrits de la main, ou sous la dictée, ou composés par l'ordre du Vénérable Serviteur de Dieu, que ce soient des autographes ou des copies, qu'ils soient imprimés ou manuscrits.

Pour vous conformer aux prescriptions du Saint-Siège et pour hâter le succès d'une cause qui est intimement liée avec celle de Dom Michel Le Nobletz, vous vous ferez un devoir de Nous remettre, dans l'espace de vingt jours, à Nous-même, ou aux personnes désignées plus bas, tous les écrits du Vénérable Serviteur de Dieu, que vous pourriez avoir en votre possession.

Ces précieux écrits, Nous en donnons l'assurance, seront fidèlement rendus, dès que sera terminé l'examen qu'en doit faire le tribuna ecclésiastique.

A ces causes, le saint Nom de Dieu invoqué, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE 1er. — Tous les fidèles de Notre diocèse qui auraient entre leurs mains des écrits attribués au Vénérable Serviteur de Dieu Julien Maunoir, sont obligés, sous peine des censures de l'Église, de Nous faire connaître et de Nous remettre ces mêmes écrits. Ceux qui, sans conserver eux-mêmes les écrits dont il s'agit, connaîtraient les personnes qui les ont en leur possession, doivent également, sous peine de censures, Nous en donner avis.

ARTICLE 2. — Ces écrits pourront être remis par les fidèles soit à Notre Chancelier, au secrétariat de l'Evêché, soit à MM. les curés de leurs paroisses respectives, soit même à leurs confesseurs.

ARTICLE 3. — Si quelques fidèles, par dévotion ou d'autres motifs graves, ne consentaient pas à se dessaisir des pièces originales, ils ne pourront les garder qu'après Nous avoir permis d'en tirer une copie authentique.

ARTICLE 4. — La présente ordonnance, avec son *dispositif*, sera publiée par trois dimanches consécutifs, au prône, dans toutes les églises paroissiales de Notre diocèse, à partir du dimanche qui en suivra la réception. Elle sera lue pareillement, trois dimanches consécutifs, à la messe principale, dans toutes les chapelles publiques ou communautés religieuses.

ARTICLE 5. — Les écrits, remis entre les mains de MM. les curés ou confesseurs et ceux qui Nous seront adressés directement, devront être déposés à Notre secrétariat dans la semaine qui suivra la troisième publication.

ARTICLE 6. — Et sera la présente ordonnance affichée à la porte principale et extérieure de Notre église cathédrale.

Donné à Quimper, le 21 décembre 1889.

† JACQUES-THÉODORE,
Évêque de Quimper et de Léon.
Par Mandement de Mgr l'Évêque :
L. † S. PEYRON, *ch. hon.*
Secrétaire de l'Évêché.

VIII

LE CRUCIFIX DU VÉNÉRABLE P. MAUNOIR

Dans son « *Aperçu rapide sur Dom Michel le Nobletz*, M. de Kerdanet, p. 5-7, dit que le saint vieillard avait remis au P. Maunoir, outre son bâton d'apôtre et sa petite cloche, « sa petite croix qui avait chassé les démons. » Elle était, croit-on, entre les mains de Mgr Lamarche évêque de Quimper, qui l'a cédée à M. l'abbé Linguinou, Vice-Postulateur de la Cause de Dom Michel.

(Lettre de M. Linguinou, 5 décembre 1889.)

IX

TESTIMONIUM AUTHENTICUM DE BURSA IN QUA VEN. PATER JULIANUS MAUNOIR E SOCIETATE JESU SACRAM PYXIDEM INCLUDERE SOLEBAT

Anno Domini millesimo octingentesimo nonagesimo, die vero vigesima secunda mensis maii, *Joanna Larcher*, e parœcia *S. Georgii de Reintem-*

bault or ta, septuaginta et quatuor annos nata, mulier innupta, honesta inter omnes, testis vere proba et fide digna, filia *Petri Larcher*, circa annum millesimum octingentesimum quadragesimum defuncti, et *Ludovicæ Salfrais*, quæ circa annum millesimum octingentesimum vigesimum quintum decessit, neptis *Ægidiæ Maunoir* cum *Michaele Salfrais* matrimonio conjunctæ, et exeunte sæculo proxime elapso e vivis sublatæ, *Rev. Patria Xaverio Augusto Séjourné*, Societatis Jesu, Causæ Ven. Patris *Juliani Maunoir* Vice-Postulatori, tunc temporis puellos et puellas parœciæ *S. Georgii de Reintembault* ad primam synaxim præparanti, exhibuit donoque sponte obtulit *Bursam* in qua, u asserebat, Venerabilis Pater *Julianus Maunoir* e Societate Jesu pyxidem sacram includere solebat, quum inter missiones sive infirmis sive moribundis SS. deferret.

Quæ *Bursa* e lino tenuissimo texta, crebris quidem sed exiguis foraminibus perforata et adhuc ex parte superinduta pannis sericis et villosis, coloris quidem flavi sed obsoleti, temporis vetustate detritis et quasi in fila redactis, multis spoliata segminibus ad satisfaciendum parentum aut amicorum in Venerabilem Patrem pietati distractis et distributis, præ se fert speciem sacculi ad finem supra dictum quam optime adaptati.

Id vero notandum, quod pars triangularis recidens ad *Bursam* occludendum non existit nisi dimidiata, dicta *Joanna Larcher* donatrice alterum fragmentum præ devotione præcisum penes se retinente.

De hujus *Bursæ* origine et authenticitate nos certiores facere volens præfata *Joanna Larcher*, die vigesima octava ejusdem mensis et anni, se stitit coram me *Petro Brassier*, Rectore parœciæ *S. Georgii de Reintembault*, in diœcesi Rhedonensi, et vicariis meis *Francisco Poirier* et *Ægidio Poulard* sacerdotibus, et sub fide juramenti, flexis genibus, ad contactum sanctorum Dei Evangeliorum præstiti declaravit ea quæ sequuntur :

« Cette *Bourse*, comme on me l'a répété souvent dès mon enfance, s'est transmise de temps immémorial dans ma famille, de père en fils. Elle m'a été léguée par mes parents, qui la tenaient eux-mêmes de ma grand'mère *Gillette Maunoir*. Elle servait au Vénérable à renfermer le Saint-Sacrement, lorsqu'il le portait dans ses missions aux malades et aux mourants. Je n'ai jamais entendu émettre le moindre doute sur l'authenticité de son origine. Mes parents l'ont toujours regardée comme l'un des plus précieux héritages de la famille. Beaucoup de personnes dans le pays savent qu'elle est en ma possession depuis la mort de mes parents. Je ne m'en serais pas dessaisie moi-même, si je ne me sentais près de ma fin, ne laissant après moi aucun héritier direct. Mais je suis heureuse de l'offrir telle qu'elle est au Père Jésuite qui s'occupe de la *Cause* de mon parent, et par lui à la Compagnie de Jésus, dont le Vén. P. Maunoir était membre. »

Quam declarationem prædicta *Joanna Larcher* ut supra jurata propria manu subscripsit, ut sequitur :

Moi, *Jeanne Larcher*, petite-fille de *Gillette Maunoir* et arrière-petite-nièce du Vénérable Père *Maunoir*, confirme sous la foi du serment la vérité de la précédente déclaration :

JEANNE LARCHER.

Nos igitur, *Petrus Brassier*, Rector parœciæ *S. Georgii de Reintembault*, atque *Franciscus Poirier*, nec non et *Ægidius Poulard*, vicarii ejusdem parœciæ, testamur nos juramento et declarationi *Joannæ Larcher* ut supra adfuisse, eamque esse omni fide dignam.

In quorum fidem hic subscripsimus.

Datum apud S. Georgium de Reintembault, die 20 maii 1890.

Locus sigilli parochialis.

P. BRASSIER, *Recteur de St-Georges de Reintembault.*

F. POIRIER, *vic. à St-Georges.*

G. POULARD, *vic. à St-Georges.*

Légalisation des signatures.

Le soussigné, secrétaire général de l'archevêché de Rennes, déclare authentiques les signatures de M. l'abbé Brassier, Recteur de St-Georges-de-Reint., de MM. Poirier et Poulard, vicaires de la même paroisse.

Fait à Rennes, le 20 juin 1890.

H. BRULÉ, *secrét. gén.*

Locus sigilli archiepiscopalis.

(Copié sur l'original en parchemin, présentement renfermé dans le archives de la Résidence des Jésuites de Quimper, mai 1894.)

X

CANTIQUE SPIRITUEL SUR LA VIE ET LA MORT DU P. VINCENT MARTIN, RELIGIEUX ET MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, INHUMÉ A SAINT-MICHEL DE PLOUISY, PRÈS GUINGAMP.

1. Venez entendre, catholiques et pécheurs réconciliés, un cantique, un cantique spirituel en l'honneur du P. Martin, missionnaire.

2. Je voudrais entendre de ceux qui, bien sûrs, sauraient la vérité, ce qu'il y a de nouveau en Saint-Michel de Plouisy.

3. Moi, je déclare à qui en ignore : le Père Martin est décédé. *Il est mort le compagnon du P. Manoir*, au presbytère de Saint-Michel.

4. Il est mort, le déracineur de péché, l'adversaire de l'esprit malin ; mort, celui qui nous parlait au nom de l'Eternel, le consolateur, le refuge du pécheur.

5. O Jésus-Christ, quel beau présent est venu en Saint-Michel de Guingamp ! un rameau plein de sainteté qui descend depuis le paradis.

6. Trinité sainte, qui dispensez la gloire, créateur du ciel et de la terre, grâce à vous, il est venu au pays de Guingamp porter la parole divine.

7. Que les bénédictions de saint Michel et de saint Fiacre tombent sur l'âme du P. Quérisac ! Se sentant près de mourir, il supplia le P. Manoir

8. De venir dans sa paroisse, dans sa maison, près de Guingamp, à Plouisy, qu'il lui donnerait la pension pour faire une mission.

9. Quand le P. Manoir fut mort, le P. Martin s'est rendu pour accomplir cette promesse qu'ils avaient faite l'un à l'autre.

10. Par la grâce de Jésus-Christ le Messie et de sa mère la Vierge Marie, fut ouverte par le Rév. Père la mission de Saint-Michel.

11. Son discernement lui fit voir la discorde qui régnait dans la contrée, par suite des filles de mauvaise vie, des blasphémateurs, des ivrognes,

12. Et d'autres aveuglés par la vanité, par l'ambition et la superbité, par l'avarice maudite, qui va jusqu'à sucer le sang des orphelins,

13. Et d'autres encore, le cœur rongé par l'envie, par l'ambition et par une colère outrée, se tuent au milieu de leur santé.

14. Il n'y a ni soumission, ni charité, pas plus d'un côté que de l'autre ; aussi bien en ville qu'en bourgs, hameaux, on n'aurait trouvé que traîtres.

15. Celui qui irait dans la chaire des chrétiens pour crier sur les pécheurs, que s'ils ne voulaient pas s'amender, ils allaient, hélas ! se damner,

16. Il avait été en Cornouailles, au pays de Vannes, de Léon, de Dol, de Saint-Brieuc, de Goëlo dans l'évêché de Tréguier, partout par la Bretagne missionnaire.

17. Quand il était poussé par son zèle ardent, en lutte avec les esprits infernaux, vint la main de l'Eternel qui le frappa d'une maladie mortelle.

18. Toutes et quantes sortes de gens présents à sa mort et à son testament, en entendant ses dernières paroles, toutes sans exception fondirent en larmes.

19. « Dites aux pères de l'Eglise (au clergé) : Vous êtes les vicaires de Jésus-Christ, montrez le chemin par bons exemples aux pécheurs, dites-leur de prendre garde.

20. « Gens de qualité, nobles, bourgeois, hommes de loi, hommes au-dessus des autres, au nom de Jésus-Christ, je vous prie, rendez bonne justice à vos sujets.

21. « Pères et mères, enfants, vivez, demeurez en la soumission du Seigneur ; hommes et parents, voisins, aimez-vous comme des disciples. »

22. Au moment de l'Extrême-Onction, il dit aux prêtres : « Qu'on ne sonne les cloches ni à ma mort, ni après mon décès. »

23. Ici, il y aura un différend. Comment le qualifier ? père prophète présent ? Il était confesseur des pécheurs, et martyr par sa pénitence.

24. Son plaisir était de souffrir peine, toute sa joie, donner l'aumône. Sa récréation était les prières, la discipline et les jeûnes.

25. Quand il rendit la vie et à Jésus-Christ son âme, (quand) la foule vint le visiter, il y avait un cercle autour de lui.

26. Sanglante sa peau et tendre sa chair, meurtri était son corps, une discipline était à ses côtés : voilà les armes de la pénitence.

27. Au milieu de ma narration, je me suis reposé, ma main à ma plume a manqué, quand j'entends que ce sont les hommes sages qui sont à ces miracles incrédules.

28. Ceux qui ont vu le disent, ceux qui sont secourus le savent, les boiteux, les gens appuyés sur des béquilles venaient et après leur prière marchaient.

29. Beaucoup de personnes ont été remarquées qui avaient les yeux affligés ; après une visite au tombeau de notre père, ils voyaient guéris leurs yeux.

30. Le jour de la fête de saint Jean, à Noël, la veille des saints Innocents, il rendit la vie à deux enfants de Sainte-Croix (qui avaient été oubliés à la maison. Sainte-Croix touche Guingamp).

31. Sans père ni mère pour les consoler, quand tomba, poussé par la tempête, le pignon sur les deux enfants.

32. La mère de crier, de pleurer, quand elle entendit la maison s'écrouler. Elle voua ses deux enfants au Père Martin de Saint-Michel.

33. Entendant l'effroi, les cris, accoururent les gens de la ville autour de la maison. Avec empressement on remua les décombres du pignon abattu.

34. On trouva les deux innocents sous les pierres, l'argile, la boue, sans membres cassés, ni mains ni pieds, ni blessés de façon à avoir perdu une goutte de sang.

35. Quand on demanda aux enfants comment ils étaient encore en vie, ils répondirent qu'ils s'étaient trouvés endormis, comme s'ils étaient couchés.

36. Des gens honorables ont rapporté et sur papier blanc ont signé qu'il y avait plus de six charretées de pierres et d'argile sur leurs corps, capables de les écraser.

37. Quand les catholiques de la ville virent ce miracle si simple et clair, aussitôt, vieillards et jeunes, ils venaient à pied, et même pendant la nuit, au tombeau du bon Père.

38. On sonna les cloches en carillon dans chaque paroisse ; et en chaque maison on alluma plus de cent lumières, afin de faire éclater davantage les miracles.

39. Quel est celui qui ne peut dire clairement, sans douter ni être téméraire, que le P. Martin est dans les joies, puisqu'on exauce ses prières ?

40. Si j'ai amplement du papier pour écrire, et planches abondantes pour mouler aussi leste que moi (il s'agit de composition d'imprimerie), moi, je composerai d'un bout à l'autre sa vie et ma visite (à son tombeau).

41. Avec raison on soutient qu'en l'endroit où était tombé l'arbre, il devait être enterré. C'est à Saint-Michel qu'il a été abattu.

42. Les prêtres de la paroisse le gardent avec solennité, et chaque jour il y a office avec pompe, sur la tombe du bon Père.

43. Pour apprendre au peuple du quartier, que c'était sa charge et son devoir de porter honneur et respect à la tombe et aux pèlerins.

44. Trois hommes saints et glorieux, venus de la Compagnie de Jésus, sont descendus dans la petite Bretagne, pour morigéner les Bretons.

45. Le premier est Michel Noblet, missionnaire de la Trinité ; son corps est à Douarnenez (au Conquet), son âme est au ciel.

46. Le deuxième a été le Père Manoir, missionnaire de Jésus-Christ, Il est mort en Cornouailles, dans la paroisse de Plévin enterré.

47. Le Père Martin vint le dernier. Il était missionnaire du Saint-Esprit. Son corps repose présentement en l'église Saint-Michel auprès de Guingamp.

48. En l'an mil six cent quatre-vingt-sept, ont été composés ces vers par un Breton de Pédernec,

49. Qui vous prie, Trécorrois, d'aller visiter l'église et le tombeau où est enterré le P. Martin, vicaire de la Trinité.

50. Quiconque serait surpris par procès, ennuis ou maladies, s'il vient réclamer protection, il obtiendra consolation.

(Strophe on ne peut plus osbcure)

51. Ne vous poussez aucun sous le fardeau, selon ce qui arriverait, il lui surviendrait malheur. Par miracle, il a montré l'exemple, à ceux qui ne savent pas.

52. Mettons-nous à genoux devant Jésus, devant la Vierge divine, pour leur demander la grâce de voir Jésus face à face.

(Communication de M. Ludovic Prud'homme de Saint-Brieuc. Le document imprimé doit être à Saint-Malo ou à Rennes, en la possession de M. Jouan. Ce breton de Pédernec étant très difficile à comprendre, les différents celtisants qu'on a pu consulter, ne sont pas tombés d'accord sur le sens de certains passages.)

XI

LE P. GUILLAUME LE ROUX, HISTORIEN DU VÉNÉRABLE P. MAUNOIR

1. *Son épitaphe dans l'église de Gouézec*

Hic jacet R. P. Guillelmus Le Roux S. J. in missionibus diu versatus, plenus dierum ac meritorum, positis hic corporis reliquiis, cœlum adiit. Inter agrestes, quos verbo et exemplo sancte vivere docuerat obiens, ne quid apostolico muneri deesset, sancte mori docuit.

Anno 1725, die 17a julii.

2. *Extrait du registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Gouézec, pour l'année 1725, où est écrit ce qui suit, fol. 10 verso, fol. 11 rcto.*

« Le 18e jour du mois de juillet 1725, a été inhumé dans le sanc-

tuaire de cette église paroissiale de Gouézec, au bas des degrés de l'autel, vis-à-vis le tabernacle où est le Saint-Sacrement, le corps du R. P. Guillaume Le Roux, missionnaire de la Cie de Jésus, âgé de 72 ans, mort au château du Guilly, dans la paroisse de Lothey, le 17e du dit mois et an, muni de tous les sacrements.

« Le dit R. Père tomba malade en chaire, le mercredi matin entre six et sept heures, le onzième du présent mois, en faisant ici un exercice de la mission, dont il était le chef. Il fut transporté au dit château du Guilly, le samedi 14e du dit mois, et il y mourut le mardi dix-septième environ trois heures du matin.

« Pour terminer la contestation qui s'éleva entre la paroisse de Lothey et celle de Gouézec au sujet de la sépulture du défunt, on convint à l'amiable qu'après avoir fait reposer le corps du dit Révérend Père dans l'église paroissiale de Lothey le temps nécessaire pour faire les cérémonies ordinaires en pareil cas, son cœur y serait enterré. Il le fut solennellement par vénérable et discret Messire Guillaume Tromeur, recteur de Leuc'han, avec la permission de vén. et disc. Mess. Gilles François Floc'h, prêtre commis par Mgr l'Evêque de Quimper pour faire les fonctions curiales de la dite paroisse de Lothey, en présence de plusieurs messieurs missionnaires députés pour la dite cérémonie, comme il doit être rapporté sur les registres de la dite église paroissiale de Lothey.

« Le corps du dit Révérend Père fut par MM. les prêtres et les paroissiens de Lothey, accordé et livré à vén. et disc. Messire Julien Gouézel, recteur de Gouézec, pour être transporté à son église paroissiale, et ce, en faveur de la dite mission, à la demande du R. P. François-Xavier de Coëtlogon, recteur du collège de Quimper et supérieur du dit R. P. Le Roux, à la prière de MM. les missionnaires, selon les désirs et les vœux des peuples qui avaient fait et continuaient de faire leur mission dans la dite église paroissiale de Gouézec.

« Et fut le dit corps enterré les dits jour, mois et an et autres circonstances que dessus, par vén. et disc. Messire Germain Le Floc'h, prêtre et ancien recteur de la paroisse de Leuc'han, avec la permission et à la prière de M. le recteur de Gouézec, en présence du dit R. P. François-Xavier de Coëtlogon, recteur du collège de Quimper, de quatre autres Jésuites, de messieurs les missionnaires sous signants et de plusieurs autres personnes considérables, dont les unes encore présentes signent, les autres sont parties sans avoir eu le temps de signer.

Ont signé au registre :

Germain Floch, prêtre et ancien Recteur de Leuc'han.
Abibon Paul Le Coz, prêtre, curé de Plévin.
Jean Le Merdy, prêtre, curé de Gourin.
Jean Le Brigant, recteur de Lennon.

Guillaume Tromeur, prêtre, recteur de Leuc'han.
Urbain Guennolé, prêtre direct. de l'hôpital de Châteaulin.
Noël Favennec, prêtre, curé de Pleyben.
G. F. Le Floc'h, prêtre de Lothey.
H. Séac'h, prêtre de Pleyben.
Thomas Riou, prêtre de la paroisse de Saint-Coulitz.
Bertrand-Louis David, prêtre.
Jean-François Le Guernmeur, de la Cie de Jésus.
C.-L. Toulancoat, recteur d'Edern.
Yves Balc'h, prêtre.
Louis Mallégoll, prêtre.
Simon de Molony, prêtre de la Cie de Jésus.
J.-Th. Chiron, de la Cie de Jésus, missionnaire.
Yves Cornec, prêtre.
Laurent Le Menn, prêtre.
Alain Goasguen, prêtre.
Joseph Dauthoyer, prêtre de la Compagnie de Jésus.
Julien Gouézel, recteur de Gouézec.
François-Xavier de Coëtlogon.

(Extrait des archives municipales de la commune de Gouézec, en 1869, par le P. Bleuzen S. J.)

XII

LEGS EN FAVEUR DES MISSIONS ET RETRAITES BRETONNES, 3 FÉVRIER 1720

Jour troisième février, avant midy, 1720, par devant les soussignants notaires royaux de la sénéchaussée de Quimper et apostoliques en Cornouaille, avec soumission ont comparu personnellement :

Le Révérend Père Cavillon, prêtre religieux de la Compagnie de Jésus, Recteur du collège des Révérends Pères Jésuites établis en cette ville,

Le P. Joseph Alain de la Mare, procureur,

Le P. Le Roux, missionnaire et

Le P. Georges Savalète, directeur de la Retraite des hommes, tous à ce autorisés, d'une part ;

Et demoiselle Gratienne Lafont de Rosmodou, demeurante en cette ville de Quimper, rue Obscure, paroisse de Saint-Ronan... saine de corps et d'esprit.

Les Pères ci dessus nommés promettent garantir à la dite demoiselle Rosmodou la somme de cent soixante quinze livres de rente annuelle pour le sort principal de la somme de trois mille cinq cent livres qu'elle

leur a donnée, laquelle rente constituée lui sera payée par chacun en sa vie durante, en deux quartiers égaux, le premier d'iceux échéant au terme de la Saint Jean, et le second au terme de Noël.

Comme la demoiselle de Rosmodou nous a déclaré qu'il y a déjà longtemps que reconnaissant en elle les soins d'une providence libérale attentive à la combler de ses biens par la bénédiction qu'elle répand sur son commerce, voulant acquitter sa conscience de ce qu'elle a secrètement promis à Dieu, qu'elle emploierait à le faire glorifier une partie de ses biens qu'il lui avait départis dans sa bonté, et considérant d'ailleurs que les Révérends Pères Jésuites étaient très propres à exécuter ses pieuses intentions dans leurs retraites et missions, elle a déclaré présentement, de son propre mouvement, sans aucune force, induction et contrainte, qu'elle veut et entend qu'après sa mort la dite rente constituée de cent soixante quinze livres soit pour toujours et à perpétuité destinée et appliquée par les Révérends Pères Jésuites à l'usage et pour les actions pieuses cy après, savoir : 1° à entretenir pendant la nuit la lampe de l'église du dit collège allumée comme elle l'est pendant le jour ; secondement, à recevoir et nourrir dans la retraite, une fois par chacun an, deux de ses proches parents jusqu'au quatrième degré, qui souhaiteront la faire, et un prêtre, lequel pour sa retraite dira des messes jusqu'à la concurrence de la valeur de sa pension pour le repos de son âme et celle de ses père et mère, ayeul, ayeule, parents, amis, bienfaiteurs; troisièmement, à donner une retraite de six (dix ?) jours à cent soixante pauvres en cette manière, à quatre vingt hommes dans la Retraite du dit collège au bout des cinq premières années après sa mort, et à quatre vingt femmes dans les cinq années d'après.....

Cætera desiderantur.

(Communication du P. Bleuzen S. J.)

XIII

NOMS DES PÈRES GÉNÉRAUX QUI ONT GOUVERNÉ LA COMPAGNIE DE JÉSUS AU TEMPS DU VÉNÉRABLE P. MAUNOIR

Les T. R. P. Mutio Vitelleschi, général de 1615 au 9 février 1645.
Vincent Caraffe, général de 1646 au 8 juin 1649.
François Piccolomini, de 1649 au mois de juin 1651.
Alexandre Gottifredi, de janvier 1652 à mars 1652.
Goswin Nickel, de mars 1652 à juillet 1664.
Jean Paul Oliva, du 7 juillet 1661 vicaire général avec future succession, mort le 26 novembre 1681.
Charles de Noyelle, du 5 juillet 1682, mort le 12 décembre 1686.

XIV

NOMS DES PÈRES PROVINCIAUX QUI ONT ADMINISTRÉ LA PROVINCE DE FRANCE AU TEMPS DU VÉNÉRABLE P. MAUNOIR

1625, Coton Petrus...., obitus Parisiis, 19 mart. 1626.
1626, Filleau Joannes, obitus 23 aug. 1645.
1630, Jacquinot Bartholomæus, Romæ, 1 aug. 1647.
1634, Binet Stephanus, Parisiis, 4 jul. 1639.
1639, Dinet Jacobus, Parisiis, 22 decembris 1653.
1642, Filleau Joannes, iterum, 23 aug. 1645.
1645, Noël Stephanus, vice-provinc.
1646, Charlet Stephanus, iterum, Parisiis, 26 octobris 1652.
1649, de Lingendes Claudius, Parisiis, 12 april. 1660.
Le Mairat Ludovicus, vice-Provinc.
De Lingendes Claudius, Provinc.
1652, febr. Carolus Lallemant, vice-Provinc.
De Lingendes Claudius, Provinc.
1652, 8 jul. Charlet Stephanus, vice-Provinc.
1652, 11 nov. Annat Franciscus, Parisiis, 14 jun. 1670.
1654, 1 jun. P. Nicolaus Royon, Biturigis, 25 sept. 1654.
1654, 2 nov. Cellot Ludovicus, vice-Provinc., Parisiis, 20 oct. 1658.
1655, 1 mart. Cellot Ludovicus, Provinc. Parisiis, 20 oct. 1658.
1658, 1 jan. Renault Jacobus, Parisiis, 4 maii 1660.
1660, 29 jun. Bouchet Claudius, 1 maii 1669.
1661, 8 nov. Castillon Andreas, Parisiis, 25 mart. 1671.
1664, 8 dec. Bordier Jacobus, Parisiis, 17 octob. 1672.
1668, 9 mart. Dechamps Stephanus, Flexiæ, 31 jul. 1701.
1671, Pinette Joannes.
1674, Dechamps Stephanus, iterum, Flexiæ, 31 jul. 1701.
1678, de Verthamon Petrus, Parisiis, 26 jul. 1686.
1681, Collet Claudius.
1684, Pallu Jacobus, Parisiis, 11 jan. 1697.

Nota : 12 jul. 1649, P. Vicarius generalis scribebat *R. P. Claudio de Lingendes* : « Ab A. R. P. Vincentio Carafa ei destinatam fuisse gratulor Provinciæ administrationem. »

Pro absente *P. Claudio de Lingendes* (ad comitia) proficiscente, nominatus est *P. Ludovicus Mairatius*.

Rediit *P. de Lingendes* et gubernavit anno 1650 et medio anno 1651. Dein mortuo A. R. P. Piccolomini, ad nova comitia profectus est.

Febr. 1652, *P. Carolus Lallemant* est vice-Provincialis. Rediit iterum *P. de Lingendes* a comitiis adhuc Provincialis.

8 jul. 1652, nominatur *P. Stephanus Charlet* vice-Provincialis ad adventum novi Provincialis P. Annati.

P. Nicolao Royon mortuo ex improviso, 25 sept. 1654, Biturigis, *P. Ludovicus Cellotius* nominatus fuit ab A. R. P. vice-Provinc. 2 nov. 1654.

P. Annatus Franciscus, Provincialis, evectus fuit ad munus confessarii regii, 17 april. 1654.

Nominatus est Provincialis *P. Nicolaus Royon*, 1 jun. 1654. Olim fuerat Aquitaniæ Provincialis.

Mortuo *P. Jacobo Renault* anno 1660, mense maio, die 4, Parisiis, designavit A. R. P. per litteras 7 jun. *P. Claudium Bouchet* Provincialem. Administrationem suscepit die 29 jun.

P. Ludovicus Cellotius designatur Provincialis per litteras 1 mart. 1655. Sex fere mensibus jam ut vice-Provincialis Provinciam gubernaverat bene, ut dicit A. R. P.

11 nov. 1652, *P. Franciscus Annatus* Provinciæ administrationem jam susceperat.

(Ex archiv. Rom. procur. P. Van Meurs.)

XV

NOMS DES PÈRES RECTEURS QUI ONT GOUVERNÉ LE COLLÈGE DE QUIMPER AU TEMPS DU VÉNÉRABLE P. MAUNOIR

1621, P. Jacques Guernisac, 1er recteur.
1622-1628, P. Julien Hayneuve.
1629-1632, P. Jean Brossault.
1633-1636, P. André de Bar.
1637-1638, P. Jean Prieur.
1638-1640, P. Frédéric Flouet.
1641-1646, P. Alain de Launay.
1647-1650, P. François de Saint-Rémy.
1650-1652, P. Vincent Huby.
1652-1656, P. Petrus Salleneufve.
1656-1659, P. Petrus Martin.
1659-1662, P. Alain de Launay, secundo.
1662-1665, P. Petrus Bobinet.
1665-1672, P. Jean Jégou.
1672 1675, P. Petrus Le Fort.
1675-1678, P. Renatus de Kermeydic.
1678-1681, P. Antonius Bobinet.
1681-1684, P. Franciscus Paris.

(Ex archiv. Rom. procur. P. Van Meurs.)

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE XXII

LES MISSIONS DU P. MAUNOIR DANS LA BASSE ET LA HAUTE-BRETAGNE

1658-1662

Contradictions et croix du P. Maunoir. — Approbation de sa méthode le 2 février 1658. — Les évêques de Bretagne se disputent le P. Maunoir. — L'évêché de Saint-Brieuc a les prémices de 1658. — Travaux des missionnaires. — Mgr Grangier apporte lui-même à la mission de Plouha les résultats de l'examen de la méthode. — Missions en Cornouailles. — Nouvelle mission à Notre-Dame de Coz-Yaudet. — Consolations des missionnaires. — Conversion d'une pécheresse. — Châtiments infligés aux détracteurs des cantiques spirituels. — Le P. Maunoir attend toujours un compagnon d'apostolat. — Les espérances qu'il fonde sur le P Champion. — Le P. Antoine-Joseph Poncet s'associe aux travaux du P. Maunoir. — L'opinion qu'il s'est formée du Vénérable. — Instances faites auprès du Père Général pour obtenir un missionnaire breton. — M. de Trémaria tombé malade se retire momentanément dans l'évêché de Vannes. — Ses épreuves passagères. — Le P. Bagot résout tous ses doutes. — Travaux du P. Maunoir en Cornouailles. — La mission du Moustoir et la chapelle de la Croix-Neuve. — Souvenir de la Passion de 1659 au Moustoir. — Une paroisse presque païenne convertie par le P. Maunoir. — Le Vénérable à Douarnenez en 1660 et ses projets pour la gloire de Dom Michel. — Travaux apostoliques de M. de Trémaria. — Procession générale à Notre-Dame de Rumengol. — Une guérison miraculeuse due à M. le Nobletz. — Développement de l'œuvre des missions. — Mission du Faou. — Débuts de M. Tourmel. — Attentat contre la vie du P. Maunoir à Loperhet. — Le Vénérable retourne à Mür-de-Bretagne et à Saint-Guen. — La mission de Vieux-Marché. — Guérison de Jeanne Fichet. — La légende du château de Poulancre à Saint-Gilles, trève de Saint-Mayeux. — La procession générale du Haut-Corlay. — Le cantique des âmes du purgatoire à la chapelle de Saint-Elouan. — Départ du P. Poncet pour l'Amérique. — Il est remplacé par le P. Jacquesson. — Missions en Cornouailles et dans le diocèse de Vannes. — Mission de Rennes. — Miracles de conversion. — Le bien opéré par la présence de M. de Tré-

maria. — Mission de la Chapelle-Janson. — Encore les affidés de la Montagne. — Histoire d'un petit pâtre. — Mission de la Guerche. — M. de Trémaria tombe de nouveau malade. — Le P. Maunoir au couvent des Carmes de Sainte-Anne d'Auray. — Les missions du Bodéo et de la Harmoye. — Effrayante mortalité. — Le P. Maunoir rentre à Quimper, atteint par la contagion. . . . . p. 1-25

CHAPITRE XXIII

LE P. MAUNOIR FAIT CONSTRUIRE LA CHAPELLE DE SAINT-MICHEL A DOUARNENEZ

1662-1663

Maladie et guérison du P. Maunoir. — Plévin et Mme de Kerlouët. — Mission de Plévin. — Guérison d'un possédé. — Conversion du baron de Quimerc'h à la mission de Bannalec. — M. de Kerjégu à Trébrivan. — Mission de Fougères. — Fatigues des missionnaires. — Le P. Maunoir à Saint-Georges-de-Reintembault, sa paroisse natale. Les vieillards de Saint-Georges. — La tête du Vénérable éclairée d'une lumière miraculeuse. — Le petit fiévreux guéri par le P. Maunoir. — La Croix de Saint-Georges, bénite par le Vénérable. — Procession de Motreff. — Les petits pâtres de Plusquellec. — Succès des missions de 1663. — Une lettre du P. Oliva. — La mission de Saint-Martin. — Mission de Douarnenez. — Le P. Maunoir veut transformer en lieu de dévotion la maison de Dom Michel le Nobletz. — Difficultés que rencontre son projet. — Faveurs obtenues par l'intercession de Dom Michel. — Evénement étrange. — Guérison de Mgr du Louët. — Mme de Pratelas achète la maison de Dom Michel. — Mgr de Quimper accorde l'érection d'une chapelle dédiée à saint Michel. — Comment elle se construit. — Pose de la première pierre le 12 août 1663. — Redoublement de confiance en l'intercession de Dom Michel. — Célébrité des pardons de Saint-Michel. — La grande fête du 30 septembre 1663. — Le P. Maunoir y fait célébrer les mystères de la Passion. — Mort du P. François Le Grand au collège de Quimper. — Sa Congrégation des prêtres. . . . . p. 25-44

CHAPITRE XXIV

MONSIEUR DE KERLIVIO ET LE P. MAUNOIR

1664-1665

Mission du P. Maunoir à Tréménac'h en Plouguerneau. — La cellule de Dom Michel le Nobletz en 1664 et en 1891. — Le pardon de Saint-Michel à Douarnenez. — La mission du P. Maunoir. — Affluence des pèlerins. — Faveurs obtenues. — Les fruits des missions. — Procession générale de la mission de Caudan dans l'évêché de Vannes. — Témoignage de M. de l'Estour, Recteur de Caudan. — Mission de Pluméliau. — Accusation contre le P. Maunoir portée devant Mgr de Rosmadec. — Réponse victorieuse aux détracteurs des processions. — Guérison de

M. de l'Estour. — Procession générale de Pluméliau à Saint-Nicodème. — M. de Kerlivio à la mission de Pluméliau. — Son dévouement infatigable. — Il entraîne le P. Maunoir à Plumergat. — Merveilleux changement de temps. — Procession de Plumergat à Sainte Anne d'Auray. — M. Kerémen, vicaire de Caudan, et l'apparition de saint Vincent Ferrier à la Scala Sancta. — Résumé des travaux apostoliques du P. Maunoir. en 1664. — Mission de Quimperlé en janvier 1665. — Maladie du P. Maunoir. — Il reçoit le saint Viatique. — Ravissement du Vénérable. — Apparition de saint Corentin et de la sainte Vierge. — Récit fait au P. Vincent Martin en 1677. — Le Vénérable se rétablit. — M. le Garrec, aumônier des Ursulines, voit le P. Maunoir entouré d'une lumière miraculeuse. — Procession générale de Quimperlé. — Missions de Guiscriff et de Querrien. — Le mois de mai 1665 à Douarnenez. — Le P. Maunoir y fonde d'une manière définitive le pardon de Saint-Michel. — Ouverture de la chapelle. — Le P. Maunoir et ses quarante missionnaires. — Cent mille pèlerins viennent prendre part à la mission. — La communion générale pour les trépassés. — Faveurs obtenues par Dom Michel le Nobletz. — La chapelle de Saint-Michel, foyer de résurrection chrétienne. — Bonheur du P. Maunoir en voyant M. le Nobletz glorifié par les Bretons. — La grande mission de Tonquédec en juillet 1665. — Vincent de Meur, supérieur du séminaire des Missions étrangères, y accueille les missionnaires. — Part qu'il prend à la mission. — L'iniquité de la Montagne et la méthode du P. Maunoir. — Le Vénérable guérit une pauvre folle. — Travaux de la mission. — Admiration de Vincent de Meur à la procession générale. — Rencontre à Tonquédec de M. de Trémaria et de M. de Kerisac. — M. de Trémaria lui accorde la main de sa fille. — Epreuves du P. Maunoir. — Mgr du Louët prend hautement sa défense. — Mgr de Visdelou, nommé évêque de Léon en 1662, n'entre en possession de son évêché qu'en 1665. — M. l'abbé de Coëtlogon, nommé évêque de Madaure, lui succède comme coadjuteur de Cornouailles. . . . . p. 44-63

CHAPITRE XXV

LE P. MAUNOIR ET SON ASSOCIATION DE PRÊTRES MISSIONNAIRES

Le P. Maunoir et l'œuvre des missions. — Le genre de ses prédications. — Son talent d'exposition. — Sa profonde connaissance du cœur humain. — Sa puissance oratoire. — Estime inspirée par sa sainteté et ses vertus apostoliques. — Raison de ses succès et des triomphes de la grâce. — Etat où le Vénérable avait trouvé la Bretagne, état où il l'a laissée. — Merveilleux changements. — Le P. Maunoir veut perpétuer l'œuvre des missions — Ce qu'avaient été les travaux de M. le Nobletz. — Ses infirmités le mettent hors d'état de vaquer au saint ministère pendant ses vingt-cinq dernières années. — Institution des prêtres missionnaires par le P. Maunoir. — Ses humbles commencements. — Son développement. — Concorde admirable des missionnaires. — Assignation des emplois. — Labeurs de la mission. — Fruits de l'association des prêtres. — Sainte émulation qui les anime. — Origine des associations

créées au XVIIIe siècle. — Plan des missions. — Convocation des missionnaires. — L'arrivée dans les paroisses. — Le patronage des missions, — Concours des foules qui se rendent à la mission. . . . . p. 63-80

CHAPITRE XXVI

LA MISSION BRETONNE AU XVIIe SIÈCLE

Ouverture solennelle de la mission. — Le sonneur de la paroisse. — — Installation des missionnaires. — Ordre du jour. — La méditation du matin. — Entrée des missionnaires à l'église. — La messe. — La conférence du matin. — Le sermon. — L'exercice du chant dans le cimetière ou les chapelles voisines. — Préparation à la communion par le P. Maunoir. — Chant des cantiques. — Action de grâces après la Communion. — Sortie de l'église. — Le repas et la lecture de table. — Récréation sous forme de conférence. — Le P. Maunoir et le catéchisme. — Rentrée des missionnaires à l'église. — Exercices divers. — Confessions. — Chant des cantiques. — Le sermon du soir. — Sujets qu'on y traitait. — Le salut. — La prière du soir. — Retour des missionnaires. — Récitation de l'office. — Souper des missionnaires. — Conférences du P. Maunoir. — La prière du soir en commun. — Les derniers jours de la mission. — Le cahier des restitutions. — La communion générale en faveur des trépassés. — La procession générale. — Modifications postérieures dans les exercices de la mission. — Les images symboliques ou tableaux du P. Maunoir. — Usage de ces tableaux dans l'église. — Les tableaux énigmatiques de M. le Nobletz. — L'importance qu'il y attachait. — Variété de ses cartes allégoriques. — Le P. Maunoir héritier des tableaux de M. le Nobletz. — Le tableau des joies du paradis et des tourments de l'enfer à Dirinon, en 1644. — Explication des cartes avec la baguette blanche à Mür, en 1646. — Modifications introduites dans les tableaux par le P. Maunoir. — Tableaux du P. Huby à la Retraite de Vannes. — Les tableaux huilés. — Tentatives diverses du P. Maunoir. — Sujets des tableaux. — Explication des tableaux en 1682. — Témoignage contemporain. — Souvenirs de mission, les croix, les calvaires, etc. . . . . p. 80-101

CHAPITRE XXVII

LA MORT DE MGR DU LOUËT, ÉVÊQUE DE QUIMPER

1666-1668

Le P. Maunoir à Fougères et à Saint-Georges en 1666. — L'enfant de chœur du P. Maunoir et la « goule torte ». — Les travaux de 1666. — Concours prodigieux de prêtres séculiers qui s'associent au P. Maunoir. — M. de Trémaria suscite des vocations aux missions de la Basse-Bretagne. — Mgr de Coëtlogon, coadjuteur de Quimper, et les missions de 1667. — La mission de Gourin et de ses trèves. — Conversion d'un juge. — Le P. Maunoir et le pardon de Saint-Michel à Douarnenez. —

La rénovation des vœux du baptême inaugurée dans les missions. — Dernière maladie et mort de Catherine Danielou, le 4 novembre 1667. — Ses funérailles. — Son tombeau en 1890. — Missions de 1668. — Encore l'iniquité de la Montagne. — Attaques contre le P. Maunoir. — Mgr de Visdelou prend sa défense. — Débuts de son épiscopat. — — Mission de Brest. — Succès de la rénovation des vœux du baptême. — Mgr du Louët, évêque de Quimper. — Ses derniers jours au Calvaire de Quimper. — Sa mort le 18 février 1668. — Regrets et funérailles. — Le cœur de Mgr du Louët dans l'église du Calvaire. — Tombeau de l'Evêque à la cathédrale de Quimper. — Les talents et les vertus de Mgr du Louët. — Mgr de Coëtlogon et le P. Maunoir. — Le Vénérable tombe malade à Morlaix. — Sa guérison. — Missions de 1668. — Une première messe à Saint-Tugdual. — Missions de Plouguerneau et de Tréménac'h. — Souvenirs de Dom Michel le Nobletz. — Ouverture de la mission de Landivisiau, 21 septembre 1668. — Oppositions à la mission. — Le P. Maunoir en triomphe. — Succès de la mission. — La communion générale pour les trépassés à Landivisiau. — Le culte des morts en Bretagne. — Ce que le P. Maunoir a fait pour l'entretenir et le développer. — Solennité de la communion générale. — Grâces merveilleuses qui en étaient la suite. — Prédiction du Vénérable à M. Auffret vicaire perpétuel de Coray. — Lettre du Père général des Jésuites sur les missions bretonnes. . . . . p. 101-124

CHAPITRE XXVIII

LE PÈRE MAUNOIR FONDE LA MAISON DE RETRAITE DE QUIMPER

1669-1670

Les missions de 1669. — Visites pastorales de Mgr de Coëtlogon. — Le P. Maunoir et le pardon de Saint-Michel, en mai 1669. — Un nouveau missionnaire breton. — Relations du P. Maunoir avec le marquis de Pontcallec, à la mission de Riec. — Le P. Vincent Martin devient le compagnon d'apostolat du P. Maunoir. — Ses grandes qualités. — Ses débuts à la mission de Lesneven. — Merveilles qui accompagnent cette mission. — Les cinq calices d'or de Notre-Dame du Folgoët. — La procession générale de Merléac. — Faits extraordinaires. — Le P. Maunoir étudie à Vannes le plan de la Retraite fondée par M. de Kerlivio et dirigée par le P. Huby. — La mission de Trégunc et ses difficultés. — Conversion d'une pauvre Madeleine. — Jean de Paradis. — Succès de la mission. — Ouverture de la maison de Retraite de Quimper, le 19 mars 1670. — Raisons de cette fondation. — Le P. Jégou, Recteur du collège de Quimper. — Dévouement avec lequel il se consacre à l'œuvre de la Retraite. — Les premières ressources. — Pose de la première pierre en 1666. — Les travaux conduits par le P. Jégou durant quatre ans. — Embarras d'argent. — Mme de Pratelas vient au secours de la Retraite. — Fruits de conversion et de sainteté. — Méthodes suivies aux deux maisons de Retraite de Vannes et de Quimper. — Les Directeurs de la maison de Retraite de Quimper jusqu'à la mort du P. Maunoir. — Fruits spirituels obtenus à la maison de Retraite. — Une retraite de bourgeois

et de gentilshommes. — Mgr de Coëtlogon et la maison de Retraite. — Vocation de M. de Kermeno, ou l'abbé de Plivern. — Le mémorial des grâces de la Retraite. — Messire Guy de Kerouardet, Recteur de Kernevel. — Un maître de barque de Quiberon. — M. de Kerhavo. — M. de la Villeneuve. — Le marquis de Nevet, lieutenant du roi et colonel de l'arrière-ban de Bretagne. — L'abbé Téphany, vicaire de Roscanvel. — Joies qu'apporte au P. Maunoir le succès de la maison de Retraite. — Les missions de 1670. — Le P. Vincent Martin dispensé de la trosième probation par le P. Général. — Le P. Jean-Paul Oliva et les missions bretonnes. . . . . p. 124-148

CHAPITRE XXIX

LE P. MAUNOIR ADJOINT LA RETRAITE AUX EXERCICES DE LA MISSION

1671-1674

Premiers essais de retraites à la mission de Lannion. — Succès des retraites et de la mission. — Les méditations sur la Passion. — M. de Trémaria et l'oraison du cœur. — Ses progrès en Bretagne. — M. le Gall de Kerdu, le saint Recteur de Servel. — Missions du P. Maunoir sur la côte de Brest, à Crozon, Camaret, Roscanvel. — Les petits pâtres de Crozon. — Consolations du P. Maunoir. — La paroisse de Crozon et son Recteur l'abbé de Coëtlogon. — Le Vénérable compose pendant la mission ses cantiques sur la Passion. — La chapelle de Saint-Hermoël. — Missions de 1672. — La grande mission de Pédernec. — Procession générale à la chapelle de Saint-Hervé, sur le Menez-Bré. — Le Recteur de Pédernec. — Un avertissement d'outre-tombe. — Mgr de la Barde et la mission de Trevé. — L'orpheline de Trevé. — Procession générale à la chapelle de Saint-Eutrope. — Le pardon de Saint-Michel à Douarnenez, en 1672. — Prédiction du P. Maunoir sur les matelots de Douarnenez présents à la bataille de Sole-Bay. — M. de Trémaria et le carême de 1672. — Faveurs miraculeuses. — La maison de Retraite de Quimper et sa prospérité spirituelle. — Obéissance héroïque du P. Maunoir. — La mission de Guingamp en 1673. — Maladie de M. de Trémaria. — Dévouement de Mgr Grangier. — Mission de Saint-Pol-de-Léon et Mgr le Neboux de la Brousse. — M. de Trémaria succombe à la fatigue et est ramené à Kerduel. — Sollicitude du Père Général pour les missions bretonnes. — Les missions de 1674. — M. de Trémaria et Mgr l'Evêque de Léon. — Alertes perpétuelles en Bretagne. — Le P. Maunoir à Kerduel. — M. de Trémaria sollicite la mission pour Pleumeur-Bodou. Elle commence le 22 mai 1674. — Derniers jours de M. de Trémaria. — Le P. Maunoir lui donne le saint Viatique. — M. et Mme de Kerisac au chevet de M. de Trémaria. — Mort de M. de Trémaria. — Ses funérailles. — Dernières missions de 1674. — M. Falchier, Recteur de Cléden-Poher, et la mission de Carhaix. p. 148-172

CHAPITRE XXX

LES TROUBLES DE 1675 EN BRETAGNE ET LES MISSIONS MILITAIRES

1675-1676

Les vœux de M. de Trémaria s'accomplissent. — Grande mission de Landerneau. — Celles de Cléder et de Châteaulin. — Le pardon de Saint-Michel à Douarnenez. — Apparition de la sainte Vierge et de M. le Nobletz dans la chapelle de Notre-Dame de Comfort. — Les Edits royaux de Louis XIV et les nouveaux impôts. — Réclamations des Parlements et des Provinces. — Le Roi exempte la Bretagne d'une quinzaine de droits onéreux, en particulier de l'impôt du papier timbré. — Concessions momentanées de Colbert et de Louvois. — Charges financières de la France. — Colbert, en 1674, rétablit l'impôt sur le timbre et y ajoute ceux du tabac et de la marque de la vaisselle d'étain. — Il en presse l'exécution au début de 1675. — Révolte de Bordeaux. — La rébellion fait le tour de la France. — Opposition violente en Bretagne. — Révoltes de Rennes. — La Basse-Bretagne en pleine insurrection. — La bande des *Bonnets rouges* et celle des *Bonnets bleus*. — Troubles de la Haute-Cornouailles. — Ce qu'en pensaient les Recteurs de Plestin et de Daoulas en 1675. — Plouguernével et son ancien Recteur M. Picot. — Mission de Plouguernével. — Opposition des habitants. — Menaces de révolte. — Premiers apaisements. — Ferveur de la mission. — Le duc de Chaulnes encourage le P. Maunoir. — Les paroisses voisines prêtes à céder à la révolte. — Industrie apostolique du Vénérable. — La procession de mission à Plouguernével. — La communion générale des trépassés. — Triomphe du P. Maunoir. — Ses pèlerinages à Sainte-Anne d'Auray et au tombeau de saint Vincent Ferrier à Vannes. — Sa visite au duc de Chaulnes à Port-Louis. — Les missions militaires. — Jugement du P. Maunoir sur le duc de Chaulnes. — Le Vénérable reprend ses missions. — Missions de Pontivy et de Plozévet. — La famille de Kerorentin. — Progrès de l'oraison mentale dans les paroisses. — Missions de 1676 dans les évêchés de Cornouailles, de Léon et de Vannes. — M. de Coëtaven et le P. Maunoir à Auray. — Mission de Pleyben. — Nouvelles vocations aux missions de la Basse-Bretagne. — Une lettre du P. Général des Jésuites et le P. Le Rouge. — Le marquis de Pontcallec entre dans les Ordres et devient missionnaire. p. 172-190

CHAPITRE XXXI

VOCATION ET APOSTOLAT DE M. DE KERISAC

1677-1679

Ce qu'était M. de Kerisac depuis la mort de M. de Trémaria. — Les espérances du P. Maunoir. — Mort soudaine de Mme de Kerisac. — Résignation du seigneur de Kerduel. — Le P. Maunoir dirige sa vocation. — M. de Kerisac au grand séminaire de Tréguier. — Son élévation au

sacerdoce. — Grande mission de Brest. — M. de Kerisac missionnaire. — Son action sur la foule et sur les hautes classes. — Leur surprise et leur admiration. — Le P. Maunoir et les officiers de la marine royale. — Succès de la mission. — Le Vénérable succombe à la fatigue. — Le P. Vincent Martin le remplace à Plomodiern. — Grande mission de Quimper. — Le P. Maunoir à peine rétabli tombe de nouveau malade. — Sa soumission à la volonté divine. — M. de Kerisac à Saint-Corentin. — Le marquis de Pontcallec catéchiste du P. Maunoir. — Apostolat des deux nouveaux missionnaires. — Fruits de la mission de Quimper. — Mort de MM. Galerne, Le Jay et de l'Estour, missionnaires du P. Maunoir. — Regrets universels. — Vertus apostoliques de M. de Kerisac. — Humilité et modestie de M. de Pontcallec. — Le P. Maunoir à la mission de Tréguier. — Zèle de MM. de Kerisac et de Pontcallec. — Le P. Chaurand fonde pendant la mission l'hôpital de Tréguier. — Grande mission de Saint-Brieuc. — Apostolat des nouveaux missionnaires. — Lettre du Vicaire général de Saint-Brieuc sur la fondation de l'hôpital par le P. Chaurand. — Tentatives inutiles pour fonder à Saint-Brieuc un collège de Jésuites. — Missions de 1678. — Les œuvres fondées à Moncontour et à Lamballe par le P. Maunoir et le P. Chaurand. — Le P. Champion à Moncontour. — M. Leuduger missionnaire du P. Maunoir. — Missions de Lesneven et de Pontrieux. — Maladie et mort de M. de Kerisac. — Prédiction du P. Maunoir. — Regrets causés par la mort de M. de Kerisac. — Mort de Mgr Grangier, évêque de Tréguier. — Tableau de ses vertus pastorales. — Le P. Maunoir redouble de zèle. — Deux lettres du P. Oliva Général des Jésuites. — Missions de 1679. — Le P. Maunoir joint les exercices de la retraite aux missions. — Nature de ces retraites. — Lettre du P. Chaurand. — Place d'honneur réservée aux retraitants à la procession générale. — Fruits des retraites. — Le P. Maunoir poursuit avec intrépidité le cours de ses missions . . . . . p. 190-213

CHAPITRE XXXII

LES OUVRAGES DU VÉNÉRABLE P. MAUNOIR

Recueil des *Canticou spirituel* et ses trente éditions jusqu'en 1672. — Ce qu'étaient ces cantiques. — La *Vie de saint Corentin* en vers bretons et le culte du premier évêque de Cornouailles. — *Le Sacré Collège de Jésus.* — Le P. Maunoir le dédie à saint Corentin. — Les *Quenteliou Christen* deviennent catéchisme diocésain. — Critique des philologues contemporains. — Réponse aux adversaires. — L'*Archæologia Britannica* et le livre du P. Maunoir. — *Templ consacret dar Passion J. C.* et le *Catéchisme de l'oraison du cœur.* — Appréciation de M. le Gall de Kerdu. — Le P. Maunoir et la langue bretonne. — Le *Chemin assuré de pénitence*, publié en 1647. — *Abrégé de la science du salut*, ou petit catéchisme, avec cantiques spirituels, en français. — Œuvres manuscrites : Le *Journal latin des missions*, dédié au P. Jean Paul Oliva, Général des Jésuites. — Récit des dix premières années, jusqu'en 1650. — Analyse des deux autres décades 1650-1660 et 1660-1670. — L'écrit de *la Montagne seu de Magis.* — La *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz.* Sa valeur et son intérêt. — La *Vie du P. Pierre Bernard*, premier compagnon d'apostolat du P. Maunoir, toujours introuvable. — La *Vie manuscrite de Catherine Danielou.* Sa découverte récente, son mérite au point de vue de l'histoire. — La *Vie manuscrite de Marie-Amice Picard*, dédiée à Mgr Pierre Le Neboux de la Brousse. — *Biographie de M. de Trémaria*, simple opuscule d'une centaine de pages. — Liste des ouvrages imprimés et manuscrits du P. Maunoir. — Publications sur la vie et les œuvres du vénérable P. Maunoir . . . . . p. 213-234

CHAPITRE XXXIII

SAINTETÉ DU VÉNÉRABLE PÈRE MAUNOIR, SA FOI, SON ESPÉRANCE ET SA CHARITÉ

Réputation universelle de sainteté du Vénérable. — Témoignage de Mgr de Coëtlogon : « tot testes, quot homines. » — Confiance des peuples dans la sainteté du P. Maunoir. — Malades et infirmes qu'on lui amène de toutes parts. — Renée Floch de Rosporden. — Jeanne le Croissant de Douarnenez. — Jeanne Jaoüen. — Portrait du P. Maunoir. — Ses riches qualités naturelles. — Témoignage de M. Caro, Vicaire général de Quimper, sur la sainteté du P. Maunoir. — De M. Yves Le Moal, Recteur de Cuzon. — Jugement qu'il porte sur la *Vie du P. Maunoir*, par le P. Boschet, et le *Recueil des vertus et des miracles du Vénérable*, par le P. Le Roux. — Autre témoignage de M. Jacques Haoüel, prêtre de Locmaria, à Quimper. — Plan de perfection du P. Maunoir. — Sa fidélité à l'accomplir. — La foi du Vénérable. — Comment il l'a pratiquée et l'a ranimée dans le cœur des Bretons. — Sa foi pratique. — Témoignage du P. Vincent Martin. — Miracles qu'il opère en vertu de sa foi. — Représentation d'une tragédie au collège de Quimper. — Le jeune homme de Douarnenez puni comme l'enfant de Saint-Georges. — Les prophéties du Vénérable. — Le gentilhomme de Carhaix. — M. Auffret vicaire perpétuel de Coray et les missions. — La vertu d'espérance dans le Vénérable P. Maunoir. — Ses sentiments de confiance en Dieu. — Motifs de confiance qu'il inspire à ses missionnaires. — Témoignage de M. Yves Lahuec. — Assistance que Dieu donne aux entreprises du P. Maunoir. — Témoignage du P. Vincent Martin. — Courage du Vénérable au milieu des difficultés et des persécutions. — La charité du P. Maunoir. — Son amour pour Dieu. — Sentiments admirables. — Actes quotidiens. — Grâces miraculeuses par lesquelles Dieu le récompense. — Sa dévotion aux souffrances de Notre-Seigneur, aliment de son amour. — Son union continuelle avec Dieu. — Amour du P. Maunoir pour le prochain. — Pas d'exclusion dans son amour. — Ses préférences. — Témoignage de Mgr de Coëtlogon sur les vertus du P. Maunoir, d'après le procès de 1714 . . . . . p. 234-258

CHAPITRE XXXIV

SAINTETÉ DU VÉNÉRABLE P. MAUNOIR (SUITE). — SON ZÈLE DES AMES. — SON ESPRIT DE RELIGION ET DE PRIÈRE. — SON HUMILITÉ ET SA DOUCEUR. — SA PATIENCE ET SA MORTIFICATION. — SA SIMPLICITÉ ET SA PRUDENCE. — SA PAUVRETÉ, SA CHASTETÉ ET SON OBÉISSANCE.

Le zèle du P. Maunoir pour le salut des âmes. — Comment le zèle anime toutes ses autres vertus. — Zèle dans les missions. — Il en est le vrai fondateur. — Témoignage de M. Hervé Toulancoët. — Les fatigues que le Vénérable a endurées dans les missions. — Sa charité à l'égard de tous indistinctement. — Ce qu'il a fait pour inspirer le zèle des âmes aux prêtres bretons. — Hommage rendu au zèle et aux autres vertus du Vénérable par ses missionnaires, inséré dans le Procès de 1714. — Mgr Grangier le compare à saint Vincent Ferrier. — Esprit de religion du Vénérable. — Sa piété admirable dans ses oraisons et au saint autel. — Témoignage de M. de Trémaria. — La récitation du bréviaire et les missionnaires du Vénérable. — Témoignage du P. Vincent Martin sur son union avec Dieu. — Le Vénérable renouvelle sous le rapport religieux toute la face de la Bretagne. — Sa dévotion à la sainte Vierge et aux saints, spécialement à saint Corentin. — Humilité du P. Maunoir. — Témoignage de Mgr Grangier. — Pratique de cette humilité. — Son égalité d'âme. — Témoignage de M. de Kerlivio, Vicaire général de Vannes. — Témoignage de M. Guillaume le Labour. — Un insulteur du P. Maunoir. — Estime que lui témoigne le Vénérable. — Patience et mortification du P. Maunoir. — Quelles pénitences il pratiquait. — Comment il en modifie l'usage. — Mortifications imposées par les missions. — Il en dérobe la vue à ses frères. — Le réveille-matin. — Son esprit de pénitence en toutes choses. — Plaisir qu'il trouve dans la souffrance. — Temoignage du P. Vincent Martin. — Le temps de ses maladies. — Ses accès de goutte. — Il mortifie tous ses sens. — Sa simplicité inspirée par l'esprit de Dieu. — Sa prudence au milieu des difficultés qu'il a rencontrées. — Sa pauvreté. — Sa chasteté. — Son obéissance. — Hommage à sa sainteté par M. Leuduger, chanoine de Saint-Brieuc, au procès de Saint-Brieuc en 1714. . . . . p. 258-284

CHAPITRE XXXV

DERNIÈRES ANNÉES ET MORT DU VÉNÉRABLE P. MAUNOIR

1680-1683

Missions de 1680 à 1683. — Les forces du Vénérable commencent à décliner. — Impressions des foules. — Derniers adieux à Douarnenez. — Le P. Maunoir dans l'évêché de Rennes, à l'abbaye de Saint-Sulpice. — Il est mandé à Paris. — Sa rencontre avec M. Boudon, le grand archidiacre d'Evreux. — Succès de la mission de Saint-Sulpice. — Le Vénérable évangélise Noyal et Saint-Georges-de-Reintembault sa patrie. — Mission de Saint-Georges-de-Grehaigne dans l'évêché de Dol. — Dernier

carême à Crozon. — L'abbé de Coëtlogon et le P. Maunoir. — La confrérie de Saint-Isidore. — Missions d'Yvias et de Paimpol dans l'évêché de Saint-Brieuc. — Le Vénérable à Bourbriac. — Il y tombe gravement malade. — Prédictions sur sa mort et le lieu de sa sépulture. — Mission de Plounévézel. — Guérison du P. Vincent Martin et d'une pauvre folle par la clochette de M. le Nobletz. — Dernière mission du Vénérable à Scrignac. — Il prépare celles de Plouyé et d'Uzel. — Voyage à Saint-Brieuc. — Retour par Le Quillio. — Guérison de Jeanne Houssaye. — Séjour à Plouguernével. — Dernier sermon et dernier catéchisme. — Le P. Maunoir se traîne mourant jusqu'à Plévin. — Accueil filial du Recteur, M. Canant. — Le Vénérable refuse de se laisser transporter au château de Kerlouët. — Le P. Vincent Martin à la mission de Plouyé. — Progrès de la maladie du P. Maunoir. — Arrivée de Mme de Pratelas, de M. du Castel, médecin, et du P. du Demaine, ministre au collège de Quimper. — Prédiction du P. Maunoir à Mme de Pratelas. — Le P. du Demaine donne le saint Viatique au Vénérable. — Ferveur du P. Maunoir. — Il reçoit l'Extrême-Onction. — On accourt de toutes parts à son lit de mort. — Ses derniers conseils et ses derniers exemples de piété. — Il remercie Dieu de l'état florissant des missions bretonnes. — M. de Coëtsal et le P. du Demaine. — Apparition probable de M. le Nobletz. — Le Vénérable lègue son crucifix au P. Vincent Martin. — Il bénit une dernière fois ceux qui sont à ses côtés. — Nouveaux témoignages de piété et de ferveur. — Il meurt le 28 janvier 1683. — Guérison de M. du Castel. — M. de Kerlouët est guéri de la goutte. — Comment M. Quillerou, Recteur de Motreff, apprend la mort du P. Maunoir. — Le Vénérable apparaît à Mme de Pratelas tout rayonnant de gloire . p. 284-306

CHAPITRE XXXVI

FUNÉRAILLES DU VÉNÉRABLE. — SES MIRACLES. — CAUSE DE BÉATIFICATION

Mgr de Quimper réclame le corps du Vénérable pour sa cathédrale, les Jésuites son cœur. — Le P. du Demaine fait extraire le cœur du P. Maunoir. — Le corps revêtu des ornements sacerdotaux est exposé. — Concours immense de fidèles. — Le bruit court que le corps sera porté à Quimper. — Attitude menaçante et complot des habitants de Plévin. — M. Callier, grand Vicaire de Quimper, veut faire enlever le corps. — Les paysans en armes autour du presbytère. — Le grand Vicaire fait appel au bras séculier. — Vaines tentatives de M. de Kerlouët, gouverneur de Carhaix. — Le Recteur de Coray publie l'excommunication contre quiconque s'opposera à l'enlèvement. — Les paysans jurent qu'ils garderont le corps du Vénérable. — Ils contraignent le grand Vicaire à procéder aux funérailles. — Le corps est enterré, le 1er février 1683, dans l'enfeu de la famille de Kerlouët. — Le gouverneur et le grand Vicaire projettent de l'enlever pendant la nuit. — Les paysans en armes montent la garde autour du tombeau. — Le cœur emporté à Quimper par le P. du Demaine. — Accueil que lui fait la population de Coray. — Mgr de Coëtlogon se transporte au collège des Jésuites pour le recevoir. — On le place sous les dalles du sanctuaire de leur église. — Ce qui

advint de l'excommunication. — Saint-Georges-de-Reintembault réclame le corps de son compatriote. — Menaces du Parlement de Bretagne. — Comment s'apaise le différend. — Le tombeau de Plévin devient glorieux. — Concours des foules. — Guérisons miraculeuses. — Les trois cents miracles cités par le P. Le Roux. — Guérison de Jean Boisadam, — de la fille de Mme de Coëthual, — d'Alain Le Saux, — du fils de M. Le Coüedic. — Résurrection de Jeanne Le Bucquen et de Pierre Person. — Mort de Mme de Pratelas à l'époque prédite par le P. Maunoir. — Guérison de Catherine Haouël. — Françoise Gaultier recouvre la vue. — Guérison du jeune seigneur de la Harmoye. — Le P. Boschet compose la *Vie* du Vénérable. — Authenticité de ses témoignages. — Les États de Bretagne et la Canonisation. — Procès des Ordinaires de Quimper et de Saint-Brieuc pour la Béatification du P. Maunoir. — Le P. Le Roux publie son *Recueil des vertus et des miracles* du Vénérable. — Mémoires du P. Jean Cayron sur l'héroïcité de ses vertus. — Raisons qui ont entravé la marche de la Cause de Béatification au XVIIIe siècle. — Espérances d'un meilleur avenir. . . . . p. 306-333

CHAPITRE XXXVII

LE VÉNÉRABLE P. MAUNOIR AU XIXe SIÈCLE

Délais que subit, au commencement du siècle, la Cause de Canonisation du Vénérable. — Redoublement de dévotion et de confiance envers le P. Maunoir. — Son tombeau à Plévin. — Exhumation de ses restes en 1847. — Devoir qui s'imposait, ce semble, aux délégués de Mgr de Saint-Brieuc. — Epitaphe du Vénérable. — Ouverture du monument du cœur à Quimper en 1847. — Inscription commémorative. — Miracles contemporains obtenus par l'intercession du Vénérable. — Préservation miraculeuse de Joseph Le Dantec. — Délivrance d'Anne-Marie Le Guillou. — Double guérison de Marie-Françoise Huitorel. — Yves-Louis-Marie Trossart recouvre la position normale de ses pieds et de ses mains contournés. — La paroisse de Saint-Georges sauvée d'un redoutable fléau. — Incendie de Saint-James. — Instances des évêques de Bretagne et de France pour l'Introduction de la Cause du Vénérable. — Elle est introduite en 1875. — Décret *super non cultu* en 1876. — Procès pour la recherche des Ecrits en 1889-1890. — Procès apostolique *super Fama Sanctitatis in genere*. — Constitution du tribunal à Quimper. — Construction du Procès apostolique, 1891-1892. — Dévotion au Vénérable à Plévin, à Saint-Georges, à Quimper. — Reliques du Vénérable : le grain de sainte Jeanne, la clochette de Dom Michel. — Le crucifix du P. Maunoir. — Son bréviaire. — Bourse destinée à renfermer le Saint-Sacrement. — Dernier héritage du P. Maunoir : l'œuvre des missions. — Comment elle a continué pendant tout le XVIIIe siècle jusqu'à la Révolution française. — Reprise des missions au XIXe siècle jusqu'à nos jours. — Conclusion de l'ouvrage . . . . . p. 333-359

Paroisses, Trèves, Églises et Chapelles où le V. P. Maunoir a exercé son apostolat. . . . . p. 359-369

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Sur le Chapitre XXII.

I. Coll. Corisopiten. ann. 1658. 369
II. Coll. Corisopiten. ann. 1659. 369
III. Coll. Corisopiten. ann. 1660. 370
IV. Coll. Corisopiten. ann. 1661. 370

Sur le Chapitre XXIII.

I. Coll. Corisopiten. ann. 1662. 371
II. Coll. Corisopiten. ann. 1663. 371

Sur le Chapitre XXIV.

I. Catalogues : Coll. Corisopiten. ann. 1664. 372
Coll. Corisopiten. ann. 1665. 372
II. Bénédiction de la cellule de Michel le Nobletz, le 21 juin 1891. . 372

Sur le Chapitre XXVI.

Indulgences pour montrer les cartes. 376

Sur le Chapitre XXVII.

I. Catalogues : Coll. Corisopiten. ann. 1666. 377
Coll. Corisopiten. ann. 1667. 377
Coll. Corisopiten. ann. 1668. 377
II. Acte de décès de Catherine Danielou. 378
III. Ouverture du tombeau de Catherine Danielou en 1890. 379

Sur le Chapitre XXVIII.

Catalogues : Coll. Corisopiten. ann. 1670-1671. 380

Sur le Chapitre XXIX.

I. Catalogues : Coll. Corisopiten. ann. 1671-1672. 381
Coll. Corisopiten. ann. 1672-1673. 381
Coll. Corisopiten. ann. 1673-1674. 381
II. Lettres de M. de Trémaria à l'Évêque de Léon : 1re lettre. . . 382
2e lettre. . . 383

Sur le Chapitre XXX.

I. Coll. Corisopiten. ann. 1674-1675. 384
II. Coll. Corisopiten. ann. 1675-1676. 384
III. Coll. Corisopiten. ann. 1676-1677. 384

Sur le Chapitre XXXI.

I. Catalogues : Coll. Corisopiten. ann. 1678-1679. 385
II. Lettre du Vénérable P. Maunoir. 385
III. Notes sur la grande procession de Lamballe en 1678. 386

Sur le Chapitre XXXV.

I. Catalogues : Coll. Corisopiten. ann. 1679-1680. 387
Coll. Corisopiten. ann. 1680-1681. 387
Coll. Corisopiten. ann. 1681-1682. 387
Coll. Corisopiten. ann. 1682-1683. 388
II. Lettres de Corentine de Saluden à son neveu : 26 avril 1681. 388
21 octobre 1681 389

Sur le Chapitre XXXVI.

I. Circulaire du P. Paris sur la mort du P. Maunoir. 389
II. Necrologium P. Juliani Maunoir. 392
III. Necrologium ejusdem tribus Franciæ provinciis commune. . . 392
IV. Cantique breton du P. Martin sur la vie et la mort du P. Maunoir 393
V. Demande des Etats de Bretagne relative à la Béatification du Vénérable P. Maunoir 399

Sur le Chapitre XXXVII.

I. Le tombeau du Vénérable P. Maunoir. — Mandement de Mgr Le Mée. 400
II. Ouverture du tombeau du Vénérable P. Maunoir en 1847. . . 401
III. Le cœur du Vénérable P. Maunoir en 1847. 402
IV. Lettre de Mgr Graveran, évêque de Quimper. 403
V. Inauguration du monument du cœur en 1848. 404
VI. Introduction de la Cause du Vénérable P. Julien Maunoir. . . 405
VII. Mandement de Mgr l'Évêque de Quimper pour la recherche des écrits. 406
VIII. Le crucifix du Vénérable P. Maunoir. 407
IX. Testimonium authenticum de Bursa. 407
X. Cantique spirituel sur la vie et la mort du P. Vincent Martin. 409
XI. Le P. Guillaume Le Roux. — Son épitaphe à Gouézec. — Relation de ses funérailles. 413
XII. Legs en faveur des missions et retraites bretonnes. 415
XIII. Pères Généraux de la Compagnie de Jésus au temps du P. Maunoir. 416
XIV. Pères Provinciaux de France au temps du P. Maunoir. . . . 417
XV. Pères Recteurs de Quimper au temps du P. Maunoir. 418

POITIERS. — TYP. OUDIN ET Cie.